AVVEJ - RAPPORT D'ACTIVITE 2016

Sommaire :

CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2
DIRECTION GENERALE : 4

Paris :

FOYER KAIROS : 12
SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE « SESSAD » : 25
SERVICE D'INVESTIGATION, D'ORIENTATION ET D'ACTION EDUCATIVE « SIOAE 75 » : 37

Yvelines :

I.T.E.P. « LE LOGIS » : 43
FOYER EDUCATIF « L'OUSTAL » : 63
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « SAU 78 » : 99
CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE « STUART MILL » : 120

Essonne :

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « ESPACE ADOLESCENTS 91 » : 146
FOYER EDUCATIF « LA PASSERELLE » : 158
FOYER EDUCATIF « LE VIEUX LOGIS » : 172

Hauts de Seine :

SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT - SCEAUX : 199
SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT – LES AMANDIERS :..... 215
MAISON D'ACCOMPAGNEMENT PARENTS ENFANTS « MAPE » : 235
FUSION DES FOYERS MATERNELS « LE BIEF & CLAIREFONTAINE »
SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE « SAU 92 » : 252

Seine Saint Denis :

CENTRE MERES-ENFANTS : 267
RENCONTRE 93 282
SERVICE D'INVESTIGATION, D'ORIENTATION ET D'ACTION EDUCATIVE « SIOAE 93 » : 329

FONDATEUR : Jean-Claude FERRAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31.12.2016

BUREAU

Président	**HOLLIER-LAROUSSE Pierre Etienne**	Ingénieur en retraite
Vice-Président	**BELLO Roger**	Ancien Directeur Général de l'AVVEJ
Vice-Président	**LIARDEAUX Jean**	Ingénieur en retraite
Trésorier	**DURAND Christian**	Ingénieur informaticien – Expert-Comptable en retraite
Trésorière Adjointe	**LAUTIER Josette**	Commissaire aux comptes en retraite
Secrétaire	**BUISSON Jean-Luc**	Ingénieur en retraite
Secrétaire Adjointe	**DOMANGE Claude**	Ancienne Directrice d'établissements de l'AVVEJ
Membres	**BLONDEL Pierre**	Ancien Préfet - Ancien Conseiller à la Cour des Comptes
	CADOUX Pierre	Ancien Directeur Général de l'AVVEJ
	COVAS Gérald	Juge assesseur au Tribunal pour Enfants de Versailles
	SALABER Jean	Professeur

MEMBRES ACTIFS

BARON Fabienne Cadre comptable AVVEJ	**DEVEILLE Sylvie** Monitrice d'atelier
DEFRANCE Michel Ancien Directeur d'ITEP	**GEREAUME Lucien** Retraité
FAUCHEUX Marie Educatrice Spécialisée AVVEJ	**NARAS Roger** Cadre commercial en retraite
MOREAU Philippe Architecte	**SAMMOURI Abir** Psychologue
DURAND Bernard Psychiatre	**GUITTIN Claude** Directeur d'établissement Sauvegarde
De CHALENDAR Valérie Educatrice Scolaire Spécialisée AVVEJ	**BOUISSOU Catherine** Directrice Adjointe de la PJJ du Val d'Oise
RECHAIN Marie Présidente de Toit Accueil Vie	

1, place Charles de Gaulle – 78067 St Quentin en Yvelines Cedex
Téléphone : 01.30.43.26.00 – Télécopie : 01.30.43.98.25
Courrier électronique Direction générale : siege@avvej.asso.fr

MEMBRES D'HONNEUR

PRESIDENT D'HONNEUR :

THERY Henri †
Vice-Président de l'UNIOPSS

MEMBRES :

ENFRUN Raymond †
Contrôleur Général de la Marine

CHARLOT Jacques †
Président de Chambre Honoraire à la Cour d'Appel de Paris

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

AUTIN Jacqueline Ancienne directrice d'établissement de l'AVVEJ	**MEUNIER Michel** Ancien conseiller technique de l'AVVEJ	**PECHABRIER Madeleine** Ancien Sous-Directeur de l'Action Sociale
FAURE Norbert Ingénieur en chef SNCF Honoraire	**BRUEL Alain †** Ancien Président du Tribunal pour enfants de Paris	

TRESORIER
NEVEU François †
Cadre Technico-commercial en retraite

Direction Générale

« Une société montre son degré de civilisation dans sa capacité à s'auto-limiter » Cornéluis CASTORIODIS

Deux personnages nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale. Deux personnages qui ont marqué, chacun à leur manière, l'engagement des pionniers qui ont construit notre secteur, habités qu'ils étaient par le grand récit solidaire issue du Conseil National de la Résistance. Avec eux se tournent les pages du XXème siècle qui se sera confronté à ce que l'homme peut produire de plus abject et de plus noble : la barbarie de la bête humaine et l'altruisme de l'homme cultivé.

Jean BLOCQUAUX s'est éteint à l'âge de 76 ans, le 25 août 2016. Homme de convictions et de terrain, ancien éducateur, il a été avec son épouse Monique, à l'origine de la création du SAU 78 et du SAU Stuart Mill. Il continuera ensuite son parcours au sein de cabinets ministériels et à l'inspection général des affaires sociales dans lesquels il soutiendra diverses causes.

Jacques LADSOUS s'en est également allé, le 16 avril 2017, à l'âge de 90 ans. Educateur spécialisé, militant associatif, formateur, directeur d'établissement, vice-président du CSTS, initiateur des "états généraux du social", Jacques LADSOUS a été une figure incontournable de l'éducation spécialisée et plus généralement du paysage de l'action sociale. Bien que non engagé à l'AVVEJ, nous savons ce que nous lui devons.

A tous deux, nous souhaitons leur rendre hommage et leur témoigner de notre reconnaissance pour ce qu'ils ont apporté aux associations et aux professionnels de l'éducation.

L'année 2016, comme les dernières années qui l'ont précédée, confirme le changement de paradigmes qui présidaient jusqu'à présent dans la société en général et dans les politiques sociales en particulier. Dans bien des domaines, ce qui valait hier est devenu vacillant et nous avons peine à distinguer où va ce monde qui se transforme.

Transformation ou mutation, progrès ou régression, panne ou usure, de quelles métamorphoses accouchera cette période de turbulence dans laquelle les institutions comme les hommes sont mis à rude épreuve.

La faillite de l'Etat est perçue tant dans son incapacité à faire fonctionner la devise républicaine, *« Liberté, Egalité, Fraternité »,* que sur un plan purement économique où la dette de l'Etat cumulée à l'absence de croissance et à la diminution du PIB mettent sur le bas-côté des millions de personnes, en même temps que les collectivités publiques ne parviennent plus à faire face à leurs dépenses.

L'écart qui se creuse entre les plus riches et les plus pauvres ne cessent d'augmenter, et même s'il conviendrait de nuancer ce constat, quelque chose du pacte républicain est rompu, et la société, privée d'un projet commun, plus qu'en panne, apparaît au bord de l'explosion.

Si l'on ajoute à ce constat peu reluisant les tensions internationales, qui se traduisent par des conflits armés inquiétants, la multiplication des attentats, la récurrence des catastrophes écologiques, le tout occasionnant des migrations de populations en augmentation, qui réactivent ici ou là des discours d'intolérance et de haine, on peut dire

que le paysage qui se présente en ce début de troisième millénaire s'est considérablement détérioré.

Les sentiments d'injustice, de dégradation et d'insécurité qui se propagent dans la société ont pour effet de disqualifier les classes politiques de tout bord, et principalement celles qui ont gouverné depuis ces cinquante dernières années.

Les récentes affaires qui touchent à des personnages occupant ou prétendant occuper des places dans les plus hautes instances de l'Etat participent au renforcement du sentiment général, un peu populiste, du *« tous pourris »*, ou encore à l'apparition de ce terme assez violent de « *dégagisme ».*

Lors de l'introduction du dernier séminaire de l'AVVEJ, j'avais fait référence à une conférence de Michel ONFRAY sur la réhabilitation d'Albert CAMUS, qu'il avait intitulée *« Un homme ça s'empêche ».* Cette formule m'est souvent revenue depuis, constatant combien notre monde contemporain nous encourageait non pas à s'empêcher, mais à s'autoriser, jusqu'à la démesure et à l'outrance parfois. Qu'est-ce qu'un homme s'empêche ? A quoi il se limite ? A quoi il s'oblige ?

On peut penser pour parti que le discrédit porté sur François Fillon lors des affaires qui l'ont poursuivi durant la campagne présidentielle tienne dans le fait que bien que dans son droit, il ne s'est pas empêché. Et ce discrédit porte sur toutes celles et tous ceux qui représentent une figure d'autorité, car lorsque la parole est disqualifiée, lorsqu'elle est perçue comme mensongère, pire comme méprisante, c'est tous ceux qui s'en servent dans la dimension symbolique de leur fonction qui se trouvent affaiblis.

Cette affaire illustre ce que notre société libérale et décomplexée a peut être produit de plus destructeur : l'obscénité, dont l'étymologie renvoie à ce qui devrait être « hors scène » et son corollaire l'indécence, ce qui se moque des convenances et de la bien séance.

Ce sont toutes ces valeurs, ces façons d'être en société, de vivre ensemble, ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, ce qui tisse le lien social, qui ont été détricotées, par l'air du temps pour reprendre une expression de Dany Robert Dufour. Le lien social est comme la trame symbolique, c'est quelque chose qu'on ne voit pas, c'est comme l'air que l'on respire, mais qui est vital pour vivre en société. C'est un ingrédient qui fabrique du liant. Mais il est dépendant de son environnement, et lorsque le fond de l'air vient à se vicier, ça se met à tousser, ça rend la vie moins respirable.

Nos institutions depuis une dizaine d'années se sont affaiblies, par manque de projets, de crédibilités, de confiance, par la remise en cause dont elles font parfois l'objet et le peu de lisibilité qui leur est donnée. Si les hommes ont besoin des institutions pour remplir leur mission d'utilité sociale, les institutions ont besoin des hommes pour leur donner du sens, du contenu et être concrètes. Dans nos établissements et services, nous ressentons cette tension qui est une combinatoire entre des jeunes dont les situations se dégradent tandis que celle de ceux qui les accueillent n'est pas fameuse non plus.

Comment s'étonner que l'on s'en voie dans nos institutions pour faire éducation, c'est-à-dire apprendre la limite, intérioriser des interdits, vivre avec le manque et supporter la frustration. Comment s'étonner que nos équipes se cherchent pour définir un cadre et le soutenir ensemble. Comment retrouver le sens de nos actions, alors que « *toutes ces évolutions conduisent à dresser le constat réitéré d'une perte de sens../../ Il [le travail*

social] n'a plus que des mesures, des dispositifs et des missions, qui se juxtaposent les unes aux autres…/… »[1]

Revenir aux fondamentaux, dans des périodes de turbulences, est souvent une sage attitude. N'oublions jamais qu'éduquer un enfant, c'est l'aider à grandir, et pour reprendre les propos de Jean Pierre LEBRUN lors du soixantième anniversaire de l'AVVEJ, *« pas seulement en taille, mais aussi psychiquement…/.. il a besoin d'un trajet, il a besoin du tiers de son existence pour devenir un sujet, pour soutenir sa parole ; ça veut dire quoi soutenir sa parole ? ça veut dire être capable de soutenir ce qu'il dit du vide, du trou, du rien … :… Vous pouvez justifier plein de choses lorsque vous parlez …/…mais il y a de temps en temps des formules dont vous devrez assumer le fait qu'elles n'ont de valeur que parce que c'est vous qui les avez dites …/..la plus commune, la plus banale, c'est dire je t'aime, et lorsque vous l'avez dit et que vous tirez une certaine conséquence de ce que vous avez dit ../.. et bien il y a quelque chose qui signifie que vous avez été capable d'être un sujet adulte dans sa parole…/…* »[2]

Faire en sorte que l'usager qu'on nous confie devienne un sujet suppose tout un programme, ne serait-ce que pour ne pas l'abandonner à cette formule moutonnière qui nie toute subjectivité. Mais ça ne suffit pas, car on peut être un sujet capable de soutenir sa parole, mais néanmoins être fou, ou voleur ou radicalisé par exemple. L'éducation suppose qu'un sujet, ça s'empêche. C'est-à-dire, qu'en son for intérieur, peut être à l'endroit du vide dont nous parle Jean Pierre LEBRUN, quelque chose qui a à voir avec la dignité humaine dise non. Alors, il y a quelque chose qui signifie que vous avez été capable d'être un sujet dans vos actes.

La formule en forme de définition que nous propose Olivier REBOUL[3] de l'éducation prend alors tout son sens : *« Une éducation est réussie si elle est inachevée, si elle donne au sujet les moyens et le désir de la poursuivre, d'en faire une auto-éducation. Car on arrive peut être un jour à être ingénieur, ou médecin ou bon citoyen. On n'en finit jamais de devenir un homme ».*

L'AVVEJ remplit principalement des missions que lui confient les Conseils départementaux. Leur évolution nous intéresse donc au plus haut point tant nous en sommes dépendants sur le plan budgétaire comme sur celui du contenu de notre travail.

Si le Président du Conseil départemental est le chef de file de la politique en matière de protection de l'enfance du département qu'il préside, celle-ci n'en reste pas moins une politique régalienne régie par des lois et des règles.

Nous constatons que les législations qui ont restructuré tant le secteur associatif (Loi de 2002-2) que celui de la protection de l'enfance (Lois de 2007 et de 2016 sur la protection de l'enfance), ont eu du mal à se déployer. Nous avons aujourd'hui un arsenal juridique et réglementaire qui n'a cessé de s'alourdir entraînant une difficulté majeure pour les départements à les mettre en œuvre. Le législateur lui-même n'en est pas dupe, puisque la loi relative à la protection de l'enfance du 14 mars 2016 a pour principal objet de corriger celle de 2007, afin d'administrer la protection de l'enfance, avec notamment la création d'un Conseil National de la Protection de l'Enfance.

[1] Extrait du rapport de Madame Brigitte BOURGUIGNON, chargée d'une mission ministérielle de concertation aux Etats généraux du travail social

[2] Vous pouvez retrouver cette conférence sur le site de l'AVVEJ : http://www.avvej.asso.fr / documents/60ème anniversaire de l'AVVEJ/en savoir +

[3] Olivier REBOUL, philosophe français, spécialiste du philosophe ALAIN

Voilà maintenant plusieurs années que la plus part des départements avec lesquels nous travaillons sont en réorganisation de leur propre service mais également en restructuration de leur dispositif de protection de l'enfance.

Un peu partout, la raréfaction de l'argent public influe sur les politiques et les dispositifs sont repensés avec un souci de rationalisation des coûts et de maîtrise des dépenses.

La politique d'enveloppes, déjà à l'œuvre dans le médico-social, se développe au sein des départements. Les négociations budgétaires qui traditionnellement se discutaient à partir d'un budget prévisionnel qui faisait état des besoins pour remplir la mission confiée sont de plus en plus réduites à une reconduction pure et simple de l'exécutoire de l'année précédente, voire à un ajustement de l'enveloppe au regard du prix de revient moyen pratiqué sur le département. Le recours au CPOM[4], et à son corolaire l'EPRD[5] pointe à l'horizon même si à ce jour, cette éventualité n'est qu'expérimentale lorsqu'elle est évoquée, sauf bien sûr dans le champ médico-social où le passage en CPOM s'est transformé en obligation.

C'est à une double lame que les établissements sont confrontés, car les départements cherchent non seulement à rapatrier chaque fois qu'ils le peuvent les dossiers de leurs ressortissants sur des structures implantées sur leur territoire, mais le font également en imposant des tarifs plafonds qui amènent ceux dont le prix de journée serait trop élevé soit à s'ajuster à la concurrence, soit à être confrontés à de la sous-activité, donc à du déficit.

Ainsi, il est à craindre que la performance des associations soit davantage jugée au regard de ce spectre que sur celui du contenu de la réponse qu'elles proposent.

Si nous comprenons bien, au regard des enjeux financiers, que des recompositions des offres sont à faire au regard de la réalité des moyens, nous souhaitons également être associés dans ces nouveaux enjeux à la hauteur des missions qui nous sont confiées et autrement qu'en étant une variable d'ajustement ou un objet parmi d'autres.

Nous pensons également qu'il faut être collectivement vigilants pour que des politiques concernant certains publics, les **m**ineurs **n**on **a**ccompagnés (MNA) par exemple, qui continuent d'affluer en nombre, ou encore les jeunes majeurs, pour lesquels les départements souhaitent privilégier l'accueil en structure de droit commun, soient mises en places dans la nuance et qu'elles ne soient pas que des décisions opportunistes qui verraient les collectivités publiques et les services de l'Etat se renvoyer des publics aux seuls enjeux de compétences et d'enveloppes non transférées.

L'AVVEJ est donc en réflexion, partout où la question se pose, sur la réorganisation de son offre au regard des besoins exprimés et des moyens mis à sa disposition.

Des chantiers en cours

Un rapprochement, qui est engagé depuis plusieurs mois avec l'association Toit Accueil Vie, s'est poursuivi et intensifié tout au long de l'année 2016. Il devrait se concrétiser par une fusion à l'issue des Assemblées Générales des deux associations à la fin du mois de juin 2017.

Toit Accueil Vie gère un foyer maternelle en Seine Saint Denis pour lequel L'AVVEJ a assuré un intérim de direction depuis août 2016. Thierry Simon et Marie Laure Manuel ont effectué cet intérim dans le cadre d'une convention d'intérim jusqu'au 14 janvier

[4] **C**ontrat **P**luriannuel d'**O**bjectifs et de **M**oyens
[5] **E**tat **P**révisionnel des **R**ecettes et des **D**épenses

2017, date du recrutement de Sophie TESSAUD au poste de directrice du CME93, suite au départ en retraite de Monique FAUGERE. Sophie TESSAUD, qui assurera jusqu'à la date de la fusion la direction de Toit Accueil Vie dans le cadre d'une convention de gestion, a vocation à diriger les deux établissements lorsque la fusion sera effective.

La réflexion sur la création d'une SCI a avancé. Un projet de statuts est à l'étude. L'objet de cette SCI sera de mettre à disposition des établissements et services de l'AVVEJ des locaux, via des baux de location. En effet, outre les difficultés que nous rencontrons pour trouver des propriétaires prêts à nous louer leurs biens, du fait principalement des publics que nous accueillons, nous devons par ailleurs réaliser à nos frais les travaux d'installations et de mise en conformité que nécessitent des logements classés ERP. Les normes étant de plus en plus exigeantes, nous nous trouvons à devoir investir et amortir des sommes importantes sur des baux dont nous ne maîtrisons pas toujours la durée. Le plus souvent, à notre sortie des locaux, nous ne retrouvons pas les cautions engagées, voire, nous avons des frais de remise en état. Le recours à une SCI dont l'AVVEJ serait l'actionnaire majoritaire, permettrait une meilleure anticipation et une meilleure gestion de notre politique patrimoniale et immobilière.

Après les services d'AEMO du SIOAE75 et des Amandiers (ex service de RUEIL MALMAISON), c'est au tour de celui de BOBIGNY d'avoir déménagé cette année. Le SIOAE 93 a quitté ses locaux historiques de Jean Jaurès, semi enterrés, pour ceux, très lumineux, situés au dernier étage d'un immeuble plus récent, situé à deux pas du Tribunal pour enfant de BOBIGNY. Cette ascension dans l'espace et le temps n'est pas qu'une prise de hauteur, c'est également un passage dans la modernité. Incontestablement, ces nouveaux locaux offrent des conditions de travail meilleures aux professionnels. Gageons que la qualité et la proximité de l'accueil qu'offraient les locaux de Jean Jaurès resteront une marque de fabrique du service.

Notons l'ouverture d'une nouvelle antenne pour la mise en œuvre de mesures d'AEMO/AED dites intensives pour 44 jeunes. Les professionnels de ce service ont souhaité l'appeler « La Touline », cette corde dont l'extrémité, lestée par un nœud, permet au bateau de s'arrimer en la lançant sur le quai. Nul doute que son arrimage dans les anciens locaux de Jean Jaurès laissés disponibles constituera une attache forte.

Cette création témoigne de la dynamique du département de Seine Saint Denis qui a souhaité que Rencontre double son service d'atelier scolaire. Un projet d'atelier scolaire à médiation sportive a donc vu le jour en fin d'année 2016.

Les ateliers de jours continuent d'ailleurs de se déployer dans les établissements de l'AVVEJ. Appelés « ateliers scolaires » à Rencontre, « Espaces Ressources » à l'Oustal et au SAU78, Pôle pédagogique à Espace Adolescent ou « La station » au Vieux Logis, ou encore Unité d'enseignement au Logis, ces espaces deviennent aujourd'hui indispensables pour remobiliser les jeunes dans leurs apprentissages scolaires ou professionnels. Avec la diversification des modes de prise en charge et le recul du recours à l'internat, on peut penser que ces lieux ont vocation à se déployer pour devenir demain la pierre angulaire des institutions. Petit à petit la démonstration se fait que ces lieux constituent un véritable ancrage pour des jeunes dont les parcours tumultueux amènent à multiplier les ruptures et la fuite en avant. Quelle que soit leur errance, ces espaces leur permettent de découvrir leur talent et leur créativité, et surtout, d'y retrouver des adultes qui croient en eux et qui, inlassablement et indépendamment de leur tracas personnels, sont là, pour reprendre les propos de Nadia KRAIEM, cheffe de service pédagogique à l'Oustal, pour *« travailler avec nos jeunes [fille]s, pour qu'ils [elles] tiennent, ne pas les lâcher, les encourager, leur (re)donner confiance ….et recommencer ».* La pédagogie n'est elle pas l'art de la répétition ?

La teneur de ce rapport d'activité peut apparaître pessimiste. Il l'est probablement, car l'état du monde n'est pas réjouissant. Mais il s'agit là d'un pessimisme de raison qui a en fait peu d''importance dès lors qu'on lui oppose un optimisme de volonté et d'action.
Et cet optimisme d'action est intrinsèquement dans l'ADN des associations qui trouvent leur raison d'être dans les moments où la société va mal, tandis que le travail social tire sa légitimité de l'aide et du soutien envers les populations les plus démunies et les personnes les plus exposées.

La place des corps intermédiaires aura sans doute durant ces années d'incertitudes et de doutes, un rôle capital pour ne pas laisser la société se déliter et basculer dans l'intolérance et le repli sur soi. Le retour à la haine, à la guerre et la barbarie n'est jamais très loin, et il n'est pas de petits combats pour lutter et refuser toute régression de l'humanisation.

Et ne croyons pas que les choses sont acquises ; lorsque l'on voit qu'une administration ne retient pas l'utilité sociale à une association **r**econnue d'**u**tilité **p**ublique (RUP) au seul but de lui faire payer une cotisation, on comprend comment le pouvoir de l'argent peut marchander le sens de nos missions.

Tant que nous serons en situation de rencontrer des jeunes et de partager des moments de vie avec eux, ou pour le dire autrement, tant que nous pourrons rester nous-mêmes des sujets capables de soutenir l'idée que nous nous faisons de l'humanisation du monde, nous serons en capacité de faire œuvre d'éducation, sauf à constater que nous ne soyons réduits à un simple rôle de prestataire chargé d'exécuter des commandes.

Tout en restant vigilants et attentifs aux évolutions qu'il faut et qu'il faudra conduire pour adapter nos pratiques aux besoins et aux évolutions de la société, ne lâchons pas nos fondamentaux et nos principes d'action et que les options fondamentales posent en préambule de notre projet associatif.

Peut-être faut-il voir dans le thème du séminaire qui se déroulera en septembre 2017, le retour à ces fondamentaux. *« L'éducation spécialisée : entre activités et vie quotidienne. Comment faire surgir la parole ? »*

Et si la parole surgissait du vide ?

Serge RAGUIDEAU
Directeur Général

La Direction Générale : un établissement comme les autres ?

Laurent DUPOND, Directeur Général Adjoint

Extérieur à la Direction Générale, comme je l'ai été longtemps avant de prendre mes fonctions de Directeur Général Adjoint, ce service existait plus à mes yeux par ses professionnels et la somme de ses missions que comme une entité en soi. Cette seule perception opérationnelle de la Direction Générale ne tient pas quand il s'agit de travailler en son sein, où l'on découvre une équipe et un projet.

Evoquons donc la Direction Générale en sa qualité d'établissement.

On note alors qu'il n'est pas le plus grand de l'AVVEJ, 14 salariés, qu'il n'a pas le plus gros budget même si nos fameux frais de siège sont souvent perçus par les financeurs comme trop élevés, que sa mission est de se mettre au service de l'association et des 17 autres établissements.

Il dispose, comme l'ensemble des établissements, de moins de cinquante salariés, d'un conseil d'établissement, d'un CHSCT, de réunions régulières et même de temps conviviaux organisés par le CE.

Tout comme les autres établissements de l'AVVEJ, la Direction Générale rencontre des difficultés pour répondre à ses missions tant l'accroissement du travail est important, il bénéficie pourtant de la qualité de ses équipes et de leur engagement.

La stabilité des équipes salaire, comptable et administrative, ainsi que de leur encadrement, malgré les absences pour maladie et un congé maternité cette année, contribuent à une montée en compétences indispensable eu égard à l'évolution des missions. Deux chiffres pour éclairer ce propos 1 114 dossiers suivis en 2016 (817 en 2015) pour le service paie et 34 budgets en 2016 (22 en 2011), sans omettre le renouvellement des frais de siège pour cette même année, une réorganisation du secrétariat pour un meilleur suivi de la formation (mise en œuvre de la réforme de la formation continue de 2015), la dématérialisation des documents comptables et bien d'autres dossiers qui s'accumulent à la Direction Générale. A quoi s'ajoute en 2016 la fin de l'audit comptable CCE, restitué en janvier à l'ensemble des élus qui aura conforté les analyses du Commissaire Aux Comptes de l'AVVEJ et n'aura relevé aucune anomalie. Un contrôle URSSAF également sur les exercices 2013 – 2014 – 2015 qui s'est déroulé de février à mai 2016, mobilisant du temps de travail à la Direction Générale mais également dans les établissements. Rien de particulier n'a été soulevé.

Le renouvellement des frais de siège pour les 5 ans à venir dans le cadre du CPOM aura été l'occasion d'une réflexion sur le projet de service et la place à tenir dans un environnement en mutation. Une place à tenir du côté de la formation avec un effort conséquent mais payant en direction des comptables et économes des établissements et services, par l'organisation de journées collectives en mars, juin et septembre (environ trente). Ces temps de travail permettent à chacun de « revisiter » nos circuits d'information, mettre à jour les connaissances nécessaires, comprendre les contraintes de chacun, rompre l'isolement que certains pourraient ressentir, développer des relations de travail entre économes, intégrer les nouvelles recrues.

La salle de réunion se transforme en salle de formation, chaque participant sur un poste informatique travaillant sur son dossier comptable, élaborant et finalisant ses états.

Ce sont les comptables de la Direction Générale qui dispensent la formation.

Organisation également de Journées individuelles, avec chaque établissement, centrées sur la révision des comptes (janvier).

Une formation sur la facturation a été organisée en mars 2016 pour l'ensemble des comptables afin de revoir les procédures et traiter les cas particuliers de facturation.

Un mot également concernant les Ressources Humaines et les obligations faites aux employeurs de plus de 300 salariés, qu'il faut mettre en œuvre et installer dans un environnement associatif. La mise en place de la mutuelle obligatoire aura mobilisé Direction Générale et établissements.

Au final la question qui se pose à nous, Direction Générale, face à toujours plus de charge de travail sans augmentation des moyens, consiste à savoir comment absorber ce travail sans que soient absorbés les salariés? Ou encore, formulé autrement, comment travailler mieux sans épuiser les acteurs (professionnels) et rechercher, dans l'organisation du siège, des économies de temps sans surcharger les établissements.

Nous cherchons les réponses même si certaines sont déjà en cours. La formation, nous l'avons écrit, permet aux économes et comptables de gagner en compétences et donc de moins solliciter un appui technique. Elle favorise également le soutien entre pairs, en créant un réseau d'aide, offre une documentation accessible sur le réseau AVVEJ, (voire même une formation filmée disponible). D'autres axes sont à explorer comme la digitalisation des documents qui limite déjà l'archivage et permet des envois directs aux établissements comme l'expérimentation au niveau des contrats de travail par exemple. De l'avis même de notre Commissaire Aux Comptes de l'AVVEJ, est en ce domaine en avance sur bien d'autres.

La Direction Générale s'est engagée dans une réflexion concernant la mise en œuvre de ses missions, dont la question d'une optimisation de ses pratiques (moyens) est posée. Il s'agit là de poursuivre un travail déjà entrepris après l'audit de Passerelles et Compétences (réalisé en 2016), en se recentrant sur ce qui peut être identifié comme le cœur de métier de la Direction Générale.
Un cœur de métier organisé autour de fonctions supports, auxquelles il faut adjoindre d'autres axes stratégiques comme peuvent l'être le développement en matière de communication et l'utilisation intelligente de nouvelles technologies.

La nouvelle feuille de route de la Direction Générale, pour les années à venir, semble se dessiner clairement, et pourrait se traduire, pour conclure, par le maintien de la qualité de l'accompagnement des établissements tout en développant d'avantage notre capacité d'animateur de réseau.

Je laisse le mot de la fin de cet écrit à Madeleine HUSSON

> *« La Direction Générale est au service des établissements : accompagner, soutenir, former, préparer, faire, produire, organiser, contrôler beaucoup « démêler » et régler certaines questions que les établissements ont du mal à traiter seuls. Des chantiers, notamment autour de la mise en œuvre de CPOM dans nos établissements, d'une évolution dans le dialogue de gestion avec nos partenaires financiers, de la formation, de la structuration de notre système d'information, de la législation du travail sont ouverts pour les cinq ans à venir. »*
>
> *Madeleine HUSSON extrait du rapport de gestion 2016.*

FOYER KAIROS

ACCES :

Espace Pierre BALDINI **6/8 rue Eugène VARLIN** **75010 Paris** **Téléphone : 01.40.40.23.60.** **Télécopie : 01.40.34.61.81** **e-mail : kairos@avvej.asso.fr**	**MÉTRO : ligne 4 / 5 / 7** Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon **AUTOBUS** : 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon

ACCUEIL :

KAIROS, est un établissement éducatif pour adolescent(e)s de l'AVVEJ dans Paris intra-muros créé en 2013. Il a vocation à accueillir 32 adolescent(e)s de 13 à 18 ans et plus, bénéficiant d'une mesure de placement dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Les demandes d'admission sont adressées par les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris.

MISSION :

Le projet se fonde sur un accompagnement personnalisé, reposant sur des actions individuelles et collectives, prenant en compte les différentes dimensions de l'accompagnement : éducative, scolaire, insertion professionnelle, vie sociale, santé, relations familiales.

Nous privilégions l'inscription des jeunes dans les réseaux de droit commun existants, publics ou privés. Les ressources de proximité sont sollicitées et les partenariats recherchés.
L'établissement participe au souci de l'AVVEJ en matière de développement durable et de qualité environnementale. Cette orientation s'inscrit à tous les niveaux de fonctionnement du foyer y compris dans l'accompagnement éducatif des adolescents.

L'accueil se fait sur deux unités de vie collective à partir de 13 ans (internats éducatifs) et sur un service d'appartements partagé (KAP), à partir de 16 ans (expérimentation sans présence adulte 24/24 mais avec des liens quotidiens avec l'équipe éducative).

AGREMENTS - HABILITATION :

L'établissement est agréé dans le dispositif de protection de l'enfance par le Conseil Général de Paris.

STRUCTURE :

Directrice : Marie-Catherine RENEVOT

Chefs de service : Michel NGOH (KAP)
Elise DUMAS (UV1 et UV2)

Espace Pierre BALDINI, Paris 10ème :
Bureaux des cadres de direction et technique, professionnels des services administratifs (secrétariat-économat), atelier pédagogique (1 éducateur scolaire), réunions, admissions, accueil des familles et partenaires.

KAP : 4 appartements de 3 jeunes répartis sur le 10ème, 19éme et 20éme arrondissements de Paris à proximité de centre institutionnel de l'Espace Pierre BALDINI.
5 éducateurs, 1 psychologue (0,50etp), 1 surveillant de nuit.

2 Unités de vie (mixtes) :
Paris 19ème : 6 jeunes.
Montreuil « Maison KAIROS »: 6 jeunes et 2 jeunes (annexe du jardin),
2 équipes de 5 éducateurs spécialisés et moniteurs-éducateurs, 1 psychologue (0,50 ETP), 2 maitresses de maison, 4 surveillants de nuit (3 ETP)

Rapport d'activité 2016

Marie-Catherine RENEVOT - Directrice

Préambule : Créer un établissement éducatif est-il encore possible ?

La question se pose à nous, étant directement concernés par la réalisation d'un tel projet. Nous étions partis confiants avec une expérience associative de plus de 60 années, des foyers pour adolescents confirmés sur différents départements d'Ile de France. Les options fondamentales de l'AVVEJ toujours actuelles à l'esprit, la proposition qui a été faite au département de Paris suite à l'appel à projet de 2012, nous a confrontés à une aventure inédite.

Bravement il s'est s'agi de concilier des aspects nouveaux, importants à différents niveaux (pour l'AVVEJ, pour le financeur, pour les adolescents visés). Nous avons proposé un « modèle » AVVEJ qui a fait ses preuves : petits collectifs, accueils diversifiés, qualité d'accompagnements, prise en compte de la singularité de chacun et ouverture à une socialisation créative… Cependant il nous fallait respecter le cahier des charges et notamment faire entrer nos ambitions éducatives dans un budget prédéfini, ce qui a été fait.

L'exercice s'est avéré périlleux dans la réalisation : un projet est toujours plus ou moins une fiction, où une certaine maitrise est certes recherchée mais comme il se doit, la réalité s'échappe des prévisions et s'impose par ses imprévus. C'est aussi un aspect de la vie qui rend celle-ci à la fois éprouvante et exaltante, nous mettant sans cesse à l'épreuve.

Qu'est ce qui fait obstacle à la création d'un établissement aujourd'hui et sur Paris qui plus est ? Les locaux, et en parallèle des locaux, les normes multiples et évolutives de ce XXIème siècle : normes de sécurité (légitimes mais pas toujours cohérentes), d'accessibilité (vertueuses mais pas toujours réalistes), d'injonctions de bonnes pratiques (vertueuses elles-aussi mais ne pouvant s'appliquer artificiellement sans tenir compte des cheminements nécessaires individuels et collectifs)…

Les temps ont changé, rien de nouveau à cela ! Comment protégeons-nous les enfants aujourd'hui ?

La Protection de l'Enfance est une noble mission, créer des établissements d'accueil y participe. Mais que dire cependant des enfants au chaud (ou pas) sous une couverture sur le trottoir prés de leurs parents ? Que dire de ces collégiens et lycéens « isolés » accueillis par leurs camarades dans des hangars et autres lieux de fortune pour la nuit ?

Le poids des contraintes de tout ordre et notamment financières, peut nous conduire à devoir fermer l'établissement si nous ne parvenons pas à tenir notre pari de départ, malgré bien des efforts de gestion, d'aménagement de réponses personnalisées pour éviter rupture de parcours, abandon relationnel et répétitions malheureuses pour les jeunes accueillis.

Nous ne voulons pas tout faire mais faire bien ce que nous avons à faire. Les écarts sont grands entre les exigences d'accueils institutionnels et les réalités de la rue. Les jeunes accueillis en savent quelque chose, eux qui naviguent entre ces deux mondes. Nous sommes, disait un philosophe, dans une époque de circulation de flux : circulation humaine, des richesses, de la misère, des savoirs, des pouvoirs …. Vouloir maitriser, normaliser des fonctionnements pour se rassurer du vertige, nous conduira au bout du compte semble t-il, à rien, à du rien, à du « pas possible »… L'arrêt du mouvement est du côté de la destruction, de la fin. Que celle-ci n'arrive pas prématurément avant une

réalisation qui permettra de rebondir vers d'autres mouvements de vie, de créativité, de bientraitance pour le coup, est tout ce que je nous souhaite.

L'activité :

Nous avons en 2016 fait **8 942 journées pour 26 places installées** sur les 32 du projet initial. Les places manquantes sont toujours liées au passage des deux unités de vie en ERP. Nous accueillons 6 jeunes sur le pavillon de Paris 19ème. Des travaux importants et peu réalisables font obstacle pour atteindre 10 places comme prévu.

Nous avons également accueilli 6 jeunes sur le pavillon de Montreuil, le passage à 10 reste d'actualité, le propriétaire n'ayant mis aucun frein aux travaux nécessaires. Nous avons mené les travaux complémentaires pour la mise aux normes et avons sollicité le passage de la commission de contrôle. Une date est fixée pour début 2017.

Deux accueils *relais-dépannage* ont été fait en 2016 :

- Un accueil de 3 jours pour une jeune fille de 13 ans en rupture de placement. Elle sera ensuite admise sur une unité de vie de façon pérenne dans le cadre du projet mené avec le référent de l'ASE.
- en fin d'année, mi décembre pour un jeune de 17 ans en rupture familiale nécessitant un accueil immédiat, le temps pour le secteur de l'ASE de construire une orientation adaptée (début 2017).

Le succès de tels accueils est lié au projet et à son suivi par le secteur ASE qui nous adresse la demande. La qualité de notre interlocuteur permet une prise de risque en confiance et une compréhension suffisamment fiable pour le jeune concerné de la nature du placement.

Pour compenser les 4 places manquantes à terme sur le pavillon de Paris, lors de notre rencontre au mois de juin, le BAE (bureau des actions éducatives de la DASES) a validé l'ouverture d'un appartement supplémentaire de 3 jeunes pour le KAP (Kairos Appartements Partagés) et un studio rattaché au pavillon de Montreuil.

- **Aboutissement de la recherche du 5ème appartement** en décembre avec le soutien de l'élu logement du 10ème, et l'attribution d'un F4 par un bailleur social à proximité de l'Espace P BALDINI. L'entrée dans les lieux est prévue début 2017

- **Location d'un f2** fin décembre à 15 mn du pavillon « Maison KAIROS » à Montreuil. Il y a eu peu d'offres de studio, nous avons retenu ce 2 pièces du fait de sa localisation adaptée. Le projet d'accueil est celui d'un(e) jeune rattaché(e) au petit collectif de Montreuil et accompagné(e) par cette équipe dans le cadre d'un dispositif « chambre en ville ».

La diversité d'accueil et d'implantation géographique de l'établissement KAIROS offre une souplesse d'accompagnement en lien avec le parcours singulier du jeune accueilli et l'évolution de ses besoins et capacités. Ainsi 3 jeunes filles de 16 ans ont évolué vers un accueil au KAP après un accompagnement abouti dans le cadre des unités de vie sur plusieurs mois. L'expérience d'une plus grande responsabilisation dans leur quotidien répond à leurs aspirations et besoin d'émancipation.

Notons les demandes majoritaires d'admission pour les **mineurs isolés** sur le territoire tant pour le KAP que pour les unités de vie : une des difficultés rencontrées aura été l'absence de référent du SEMNA sur une dizaine de situations confiées avec cependant un effort d'attribution en fin d'année. Les cadres du SEMNA ont été des interlocuteurs fiables dans ce contexte mais l'absence de référents ASE déséquilibre le processus d'admission et le suivi du parcours personnalisé du jeune. Les jeunes mineurs isolés sur le territoire demandent des aspects spécifiques d'accompagnement qui n'ont pas été prévus dans le projet initial : communications avec les familles à l'étranger, pas de

ressources d'accueil le weekend ou pendant les vacances, démarches administratives et consulaires lourdes, orientations à la majorité complexes.

Nous restons au plus près du projet personnalisé pour chaque jeune en recherchant une continuité relationnelle dans un parcours qui lui sera le plus favorable : c'est ainsi que nous avons accepté en lien avec le secteur de l'ASE de maintenir une prise en charge KAIROS en partenariat avec les Villages de Jeunes pour un accueil en province. Cela représente une charge financière pour l'établissement et reste exceptionnel, ce dispositif a été initié en 2015 et s'est poursuivi en 2016 : il permet à cette jeune de préserver sa mobilisation scolaire et professionnelle qui s'effondrait en région parisienne tout en permettant son retour sur le foyer sur des weekends et vacances scolaires. Elle a pu ainsi consolider ses liens familiaux (grand-mère et oncle) nouvellement renoués suite au décès brutal de sa mère et se construire un projet d'avenir avec, certes des fragilités, mais de réels acquis.

Si tous les jeunes accueillis ont été inscrits dans le dispositif scolaire ou de formation professionnelle, nous avons accompagné des jeunes en plus grande difficulté avec des ajustements nécessaires et des recherches de réponses adaptées : orientations vers des dispositifs de soins, recherches d'établissements scolaires offrant des alternatives (lycée autogéré notamment), aménagements des temps scolaires en partenariat avec les collèges et lycées au cas par cas, accompagnements vers les CIO et missions locales.

Notre dispositif à petit effectif supporte d'accueillir ces jeunes dans une dynamique de groupe diversifié. Les équipes éducatives et pluri-professionnelles ont su s'adapter aux besoins de ces adolescent(e)s dans un contexte de fragilité institutionnelle et maintenir une continuité de prise en charge relationnelle et affective. Le soutien des secteurs de l'ASE (référents et responsables) est fondamental pour construire des dispositifs personnalisés suffisamment solides et souples.

Réalisations 2016 :

- Suite au Comité de suivi des MECS et Foyers Départementaux du 4/04/2016**, actualisation de la procédure santé** sur KAIROS à l'appui des fiches transmises par la cellule santé de l'ASE.

KAP :

- **Mise en place de l' «*appartement Tremplin* »,** les éducateurs ont déménagé début janvier leur bureau du pavillon du 19ème sur un appartement proche de l'espace P.BALDINI (10ème). 3 Jeunes continuent d'y être accueillis avec une chambre à 2 et une chambre individuelle. Nous accueillons en priorité dans cet appartement les nouveaux entrants et les jeunes qui nécessitent une présence adulte quotidienne.

- **Création d'un poste de surveillant de nuit sur le KAP** à compter du mois de juin en complément des permanences éducatives, pour une plus grande sécurisation des jeunes. Les effets ont été rapidement visibles notamment sur les intrusions nocturnes « clandestines » et les nuisances sonores. Certains jeunes ont su se saisir de la venue du surveillant de nuit pour des échanges privilégiés et apaisants.

- **Accompagnement du passage à la majorité** avec le nouveau dispositif parisien SEJM. Nous avons recouru à des transitions par l'hôtel pour certains jeunes majeurs, le temps de faire aboutir un processus d'orientation : délai pour le retour du CJM, échéances administratives (cartes de séjour), afin d'éviter une rupture brutale de prise en charge.

- **Partenariat avec Culture du Cœur** largement utilisé cet été et pendant les vacances scolaires, ainsi que le tissu sportif et culturel parisien.

- **Stabilisation du poste de CSE** en novembre avec la mutation en interne AVVEJ de Mr Michel NGOH.

Un témoignage (sur le site) des projets et actions collectives menées pendant les vacances de la Toussaint rend compte de la dimension d'accompagnement socialisant des « grands adolescents » de ce service.

Unités de vie :

- **Regroupement des jeunes sur un seul pavillon lors des vacances scolaires** initié en avril avec des projets d'activité et de sorties partagées et reconduits ensuite.

- **Activité graphe cet été** en partenariat avec Rencontre 93 : mise à disposition de l'intervenant pour les jeunes des deux unités de vie sur un atelier à KAIROS.

- **1er séjour KAIROS des 2 unités de vie** cet été fin août. Si les jeunes ont apprécié ce temps de vacances collectif, le séjour a cependant dû être écourté d'une journée du fait de difficultés rencontrées par un professionnel (arrêt de travail).

- **Mise en place de groupe de parole/jeunes** animé par la psychologue sur chaque unité de vie.

- **Groupe d'expression hebdomadaire** sur chaque pavillon « *causette* » jeunes/éducateurs avec la participation mensuelle du cadre.

- **Dispositif d'accompagnement « sur mesure » en séjour externalisé** pour une jeune fille en partenariat avec le secteur ASE 19 et Les Villages des Jeunes.

Professionnels :

- **Stabilisation du poste de comptable** avec le passage en CDI de Mr Jean-Marie ABOTSIVIA

- **Recrutement de Mme Géraldine MORIN** à 0,50 ETP sur le poste de psychologue attachée aux 2 unités de vie

- **Mme Nathalie JEANJEAN, psychologue** reste attachée au KAP et il lui est également confié d'élaborer et développer l'axe de travail avec les familles en lien avec l'ensemble des professionnels de l'établissement. *Le texte de Mme JEANJEAN relatif au partenariat est consultable sur le site.*

- **Accueil de stagiaires (ES/ME)** sur chaque équipe et recrutement en fin d'année après diplôme de Mr Romain CURDY.

- **Gel de 2 postes éducatifs :** un poste sur le KAP rétabli lors du passage à 15 jeunes (2017) et le poste sur l'atelier pédagogique : nous avons relancé le recrutement pour un CDD en septembre qui a abouti début 2017 (profil recherché spécifique en lien avec l'activité et délai de préavis) de Mr Alexandre GRUSHKA.

- **CSE KAP :** arrêt maladie longue durée (depuis novembre 2015) : un remplacement a été organisé en CDD par Mme MUNTZ sur 6 mois, puis relayé par Mr FRAYSSE l'été (partenariat RENCONTRE 93) et fin août Mr BELVISIO en CDD dans l'attente de la mutation de Mr NGOH au 1er novembre.

- **Renouvellement** d'une partie de l'équipe de Montreuil après l'été.

- **Election des représentants du personnel**

- **Mise en place du CHSCT,** commun aux 3 services de l'AVVEJ de l'Espace P BALDINI.

Groupe d'analyse des pratiques transversal AVVEJ de janvier à juillet sur la base du volontariat des éducateurs ; Ouverture en octobre 2016 d'un **groupe de réflexion sur l'acte éducatif** avec le même intervenant extérieur (psychiatre–psychanalyste) en direction de l'ensemble du personnel éducatif et des cadres de KAIROS.

Formation des professionnels : une formation interne pour l'ensemble du personnel éducatif dans une perspective de bientraitance, a été animée par Mr François HEBERT sur les thématiques : « *réflexion sur les manifestations de violence dans le quotidien : insultes, fugues, transgressions diverses : quelles réponses constructives », « quelles réponses éducatives : les sanctions positives possibles », et « travailler avec les familles : leur place dans le vécu du placement* ».

Conclusion et perspectives :

Paradoxalement, nous avons fait l'activité prévue au-delà des 26 places installées. La mise en place de séjours externalisés participe de cette activité. Cependant nous n'aurons pas réussi malgré les efforts conséquents de chacun, à équilibrer notre budget.

KAIROS se stabilise néanmoins et n'est pas loin d'atteindre sa finalité. Nous finissons l'année avec une équipe de direction mieux installée et fiable. Les effets s'en font sentir en termes de partenariat et d'ouverture à de nouveaux projets :

- Extension du KAP de 12 à 15 jeunes avec le 5ème appartement dans le 10ème à Paris.

- Dimension « chambre en ville » rattachée au pavillon de Montreuil avec le F2 offrant une modalité de réponse complémentaire.

- Evolution de l'unité de vie de Paris 19ème vers une nouvelle configuration.

- Relance de l'atelier pédagogique.

- Réactualisation de l'accompagnement du passage à la majorité en lien avec le SEJM.

- Poursuite de l'ouverture partenariale et des supports d'interventions éducatives.

La situation financière de l'établissement reste un souci permanent en lien avec les nombreux obstacles rencontrés depuis 3 ans pour atteindre l'activité prévue au projet. Le déséquilibre charges/produit nous met en situation de répondre à des injonctions de notre financeur pour atteindre des équilibres satisfaisants. L'activité atteinte témoigne néanmoins de la pertinence de l'établissement pour répondre aux besoins du département.

Kairos et les partenaires

Nathalie JEANJEAN - Psychologue

Les adolescents que nous rencontrons, nous convoquent la plupart du temps à élaborer avec eux les questions de la limite et les problématiques du lien.

La limite dedans/dehors du corps physique et du psychisme ; dedans/dehors des institutions (la famille ; le corps judiciaire ; scolaire et santé); les liens de temporalité, à partir de l'ici et maintenant d'un placement à resituer dans une histoire pour soutenir l'émergence d'un projet.

Du côté du sujet adolescent, ces questions se manifestent de façon plus ou moins bruyante et ce sont les signes de souffrance et d'angoisse – retrait ou excitation, somatisation, transgression etc… qui nous alertent. Dès lors, ce qu'exprime l'adolescent nous invite à comprendre avec lui et l'équipe éducative, d'une part à quelle économie et dynamique psychique répond le symptôme, mais également à faire lien, du dedans et ce qui se montre, avec le dehors qui peut faire tiers.

Nous avons depuis l'ouverture de Kairos, amorcé, tissé, des liens avec différents partenaires à partir des besoins des adolescents, dans le cadre de l'accompagnement global, et plus spécifiquement pour un accompagnement aux soins psychiques.

Ce sont ces deux versants pour lesquels nous avons exploré des pistes :

- Avec les secteurs parisiens de l'Aide Sociale à l'Enfance, élaboration de l'accueil puis du projet de départ du jeune, avec des points d'étape pendant l'accompagnement, et un lien plus précis entre pairs psychologues selon les situations.
- Avec les institutions scolaires et de formation, avec rendez-vous de suivi et ou de mise en place de la formation.
- Avec des organismes de bénévolat pour le soutien scolaire spécifique en soirée.
- Avec l'organisme « cultures du cœur » pour compléter les possibilités de sorties culturelles et sportives.

Nous nous appuyons également sur le partenariat tissé avec nos collègues d'autres institutions de l'AVVEJ : Rencontre 93 ; SAU 78 ; l'ITEP Le Logis, que nous remercions.

Evoquons rapidement aussi le travail de liens avec l'environnement proche des jeunes en appartements partagés notamment, qui ont à créer, ajuster, éprouver, soutenus par les adultes, les liens et relations de voisinage qui seraient autant de partenaires dans l'apprentissage de citoyens en devenir !

Pour certains adolescents dont la souffrance psychique et / ou somatique entrave les capacités de construire, les psychologues de Kairos font lien également avec des lieux de soin plus spécifiques, soit pour assurer la continuité d'un suivi médical ou psychothérapique déjà engagé, soit pour affiner l'évaluation et mettre en place un parcours de soin, avec :

- La Cellule Santé de l'ASE : contact a été pris avec l'infirmière Mme Da Cunha concernant le dossier médical d'un jeune venant d'un autre foyer, afin d'assurer la continuité des soins déjà engagés pour une infection grave qui avait nécessité une hospitalisation de 6 mois. Notre échange a permis de s'assurer que la cellule Santé avait connaissance de cette situation et à partir de cette situation singulière, qu'une intervention de l'infirmière de la cellule santé auprès des équipes était envisageable pour soutenir l'élaboration des procédures médicales dans notre institution.

- La Maison Des Adolescents (MDA) de l'hôpital Cochin ; de l'hôpital Avicenne ; ou celle du 19ème arrt proche de l'hôpital Robert Debré :

  Nous avions pu rencontrer et articuler nos interventions avec ces partenaires. Par exemple, pour la situation délicate de ce jeune afghan, poly-traumatisé, présentant une symptomatologie lourde et latente, parfois explosive sur un registre de persécution, qui dans ses moments d'angoisse profonde, pouvait conduire cet adolescent à projeter de façon dissociée et violente, la représentation du chef militaire qui l'avait maltraité dans le passé, sur l'éducateur présent à ce moment-là.

  Il nous a fallu maintenir une continuité tant au niveau des rendez-vous de ce jeune avec les docteurs BENOIT et LEFEBVRE psychiatres à la MDA et aussi rendre possible des temps d'échanges réguliers entre les différentes institutions (scolaire, ase, foyer, psychiatre) pour penser, rassembler, élaborer, inventer des positionnements et dynamiques relationnelles avec cet adolescent, afin de soutenir avec lui le mouvement vers l'avenir pour lequel il était très entravé.
  Je souligne ici la patience et les capacités de portage des éducateurs de Kairos.

- Le Service d'addictologie de Robert DEBRE, en partenariat avec le Dr PEYRET : Nous travaillons régulièrement avec le service addictologie et les propositions de prise en charge du docteur PEYRET ont véritablement soutenu la prise en charge globale des adolescents accueillis, à partir de ce symptôme spécifique, ce service facilitant toujours les temps de rencontre inter-institutions, avec et sans l'adolescent et éventuellement ses parents.

- Le Centre Inter hospitalier d'Accueil Pour Adolescents (CIAPA)

- Le Centre Françoise MINKOWSKA pour les soins transculturels

- Le Comité Médical pour la santé des Exilés (COMEDE) auprès duquel nous avons accompagné la mère d'une adolescente accueillie à Kairos, et cette proposition a eu pour effet d'apaiser cette adolescente inquiète pour la situation précaire de sa mère.

- L'Espace Santé Jeune de l'hôpital Hôtel Dieu où certains adolescents gardent un lien avec un médecin après leur bilan de santé d'accueil à l'ASE.

Ces liens de partenariats n'échappent pas toujours aux aléas et attaques emmenés par les effets de **projection** des problématiques des jeunes, **la temporalité** singulière de l'adolescence, la **discontinuité** provoquée par des mécanismes de clivage, annulation, déni, etc… (Individuelle et institutionnelle).

Aussi, nous tenons autant que possible et avec lui, les fils qui lient le jeune aux lieux de son environnement qui sont autant d'enveloppes de bienveillance, de contenance, de soin à intérioriser.

Nathalie JEANJEAN
Psychologue

Un projet « KAP » pour la Toussaint

Pierre GUERRIER - Educateur en formation

Les vacances de la Toussaint se déroulaient du 19 octobre au 3 novembre 2016. Durant cette période, mise à part deux jeunes qui avaient la possibilité de partir chez leurs « marraines », la majorité des jeunes du KAP étaient présents sur les appartements. C'était donc l'occasion d'organiser des sorties intéressantes et de leur faire découvrir de nouvelles choses.

A travers ce projet, l'équipe du KAP souhaitait travailler autour de la notion de la « transversalité culturelle ».

Venus de différents horizons, pays et cultures, les jeunes du KAP partagent et cohabitent avec deux autres personnes au sein des appartements.

Pourtant, il n'est pas évident de vivre ensemble lorsqu'on est différent. C'est donc vers le concept du « vivre ensemble » que l'équipe souhaitait orienter ses activités pour renforcer son accompagnement.

Déclinées en trois axes, ces différentes activités regroupées permettaient divertissement, échange et travail éducatif avec :

- Une dimension sportive
- Une dimension culturelle
- Une dimension loisir en lien avec halloween

Sortie sportive : sensibilisation à la pratique du patin à glace.

Pourquoi ? Parce que c'est un sport complet qui aide à améliorer la gestuelle au quotidien, à développer la volonté et le goût de l'effort. Cette pratique améliore le sens de l'équilibre, les réflexes, la résistance et l'endurance. Elle est vecteur de sensations fortes, de confiance en soi. Elle visait à renforcer le lien entre les jeunes et les éducateurs et de faire découvrir une activité sportive originale et inédite pour la plupart d'entre eux.

Date de sortie : vendredi 28 octobre 2016
Lieu : espace sportif Pailleron – 32 rue Edouard Pailleron – 75019 PARIS

Cinq jeunes du KAP étaient présents. Seulement un en avait déjà fait. Les autres ont cherché à tenir en équilibre. Après quelques chutes, certains y sont parvenus, d'autres ont laissé tomber. Ce fut un moment convivial et original pour les jeunes.

Sortie culturelle : visite du musée de l'immigration

Pour quoi ? Participer à l'éveil culture de chacun. Aussi, les thèmes qui y sont abordées, peuvent être très instructifs pour les jeunes que nous accompagnons : l'expérience de l'immigration (les raisons du départ, le choix de la France, le voyage, la confrontation avec l'Etat et l'opinion publique), les lieux de vie et de travail, le rôle de l'école, la participation aux luttes collectives, l'acquisition de la nationalité française, le sport comme moyen de socialisation… ainsi que les apports des migrants à la culture française au travers de la langue, des arts, de la littérature, de la musique mais aussi au travers des objets de la vie quotidienne.

Date de la sortie : mercredi 26 octobre 2016
Lieu : Musée de l'histoire de l'immigration – Palais de la porte Dorée – 293 avenue Daumesnil 75012 PARIS

Trois jeunes du KAP ont participé à la visite. Ils ont trouvé la visite « trop » courte et ont porté un réel intérêt à celle-ci.

Sortie loisir et distraction : visite de la maison hantée de Paris

Pour quoi ? Divertissement, sensations fortes et découverte d'un élément original du patrimoine culturel de Paris.

(Premier spectacle hanté de France, le Manoir de Paris fait revivre, dans le cadre prestigieux d'une demeure classée, une vingtaine de légendes parisiennes dans le cadre d'un parcours interactif. Le spectateur devient la victime de l'histoire sombre de la ville de Paris) Cette sortie initialement prévue ne s'est pas faite pour cause de budget. A la place, la sortie distractions a été remplacée par une soirée « Laser Game » où dix jeunes étaient présents, avec les éducateurs. Tous ont adoré et se sont bien amusés avec l'équipe éducative au complet.

Conclusion

Ces trois sorties avaient pour but d'occuper les jeunes durant les vacances scolaires et de leur faire découvrir des lieux/activités originaux sur Paris. Au cours de cette semaine de vacances, des moments de dîner collectif ont régulièrement eu lieu dans les appartements. Ces moments chaleureux et conviviaux s'inscrivaient dans la thématique de la « transversalité culturelle » à l'origine du projet. Ce fut l'occasion pour les jeunes (et les éducateurs) de découvrir plusieurs cuisines (française, africaine). Mise à part la sortie « Laser Game », il faut toutefois noter l'absence de la présence féminine, et que nous aurions souhaité voir plus de jeunes sur les sorties

Un programme de sorties a été renouvelé sur les vacances scolaires de fin d'année.

Pierre GUERRIER
Educateur en formation

ACTIVITES VACANCES SCOLAIRES

Du 18 Décembre 2016 au 1er janvier 2017

LUNDI 19 DECEMBRE	MARDI 20 DECEMBRE	MERCREDI 21 DECEMBRE	JEUDI 22 DECEMBRE	VENDREDI 23 DECEMBRE	SAMEDI 24 DECEMBRE	DIMANCHE 25 DECEMBRE
	BALLADE SUR LES CHAMPS ELYSEES ET VISITE DE L'ARCE DE TRIOMPHE	PATINOIRE TOUR EIFFEL		PANAME COMEDY CLUB	REPAS EXTERIEUR Mc Do + CINEMA	
LUNDI 26 DECEMBRE	**MARDI 27 DECEMBRE**	**MERCREDI 28 DECEMBRE**	**JEUDI 29 DECEMBRE**	**VENDREDI 30 DECEMBRE**	**SAMEDI 31 DECEMBRE**	**DIMANCHE 1ER JANVIER**
	CIRQUE		VISITE DU PANTHEON		PATSON	BATEAUX MOUCHE

Projet avec pour objectif job d'été pour trois jeunes :

Formation BAFA pour 2 jeunes filles – mission locale ou centre information jeunesse
Perfectionnement BAFA (animatrice en colonie du 18 au 24 décembre) – mission locale ou centre information jeunesse

Loisirs :

Licence de foot pour 1 jeune
Inscription en cours des jeunes aux activités SPORT DECOUVERTE (activités sportives gratuites proposées par le service du sport de Proximité de la Mairie de Paris)

SERVICE D'EDUCATION SPECIALE ET DE SOINS A DOMICILE « S.E.S.S.A.D. »

CONTACT : **ACCES :**

Adresse : **Espace Pierre Baldini** **6/8 rue Eugène Varlin** **75010 PARIS** **Téléphone : 01 40 09 60 23** **Télécopie : 01 43 67 08 87** **e-mail : direction.sessad@avvej.asso.fr** **sessad75@avvej.asso.fr**	**MÉTRO** : ligne 4 / 5 / 7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon **AUTOBUS** : 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon

ACCUEIL :

Notre capacité d'accueil est de 52 garçons et filles âgés de 6 à 18 ans, dotés d'une intelligence normale, présentant des troubles du comportement et de la personnalité, orientés par la Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Ville de Paris.

MISSION :

Le Service d'éducation spéciale et de soins à domicile vise par des actions spécifiques, à prévenir l'exclusion scolaire et sociale des enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Par une approche tridimensionnelle thérapeutique, éducative et pédagogique, les professionnels ont pour mission :

- De créer les conditions favorisant la prise de conscience du jeune de ce qui le handicape et d'engager les moyens pour l'aider à mieux gérer ses difficultés.
- De lui permettre de mieux respecter les règles et les lois fondamentales du savoir vivre avec les autres en société.
- D'instaurer une relation de confiance dans un cadre contenant et sécurisant qui lui permet de se sentir mieux et d'intégrer l'espace qui lui est offert.

Nos missions s'exercent en complémentarité avec la MDPH, l'Éducation Nationale et les services sociaux prenant en compte l'environnement familial, social et culturel de l'enfant ou de l'adolescent :

Admission

La notification de décision d'orientation de la MDPH en service de SESSAD est nécessaire pour recevoir la demande de la famille et proposer un premier entretien d'admission avec la directrice et l'assistante sociale, qui est suivi par un rendez-vous avec le psychiatre ; l'admission est prononcée en commission suite à ces deux rencontres.

AGREMENTS - HABILITATION :

- Compétence État / ARS-IF – Agrément 16 novembre 1973
- L'arrêté 2008-161-6 du juin 2008 autorise « l'Association Vers la Vie pour l'Éducation des Jeunes » à gérer un SESSAD d'une capacité de 52 places destinées aux enfants et adolescents des deux sexes, âgés de 6 ans à 18 ans et présentant des troubles du comportement et de la conduite.

STRUCTURE :

Direction : Issam SAHILI

Directeur adjoint : Vincent BILLARD

Effectif : équipe pluridisciplinaire : psychiatres, psychologues, orthophoniste, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, apprenti moniteur éducateur, assistante sociale, enseignante spécialisée, comptable, secrétaires, agent de service.

Rapport d'activité 2016 SESSAD de Paris

Issam SAHILI – Directrice

L'année 2016 a été une année de transition et de réorganisation du service. Elle a été marquée par une ouverture sur l'extérieur : nous avons consolidé le lien avec nos partenaires – MDPH, Education Nationale - et en particulier avec la Mairie du 10ème, participation à la fête des associations qui nous a permis de faire des rencontres utiles pour notre travail auprès des adolescents, de mettre en place des actions éducatives qui permettent de sensibiliser les jeunes à l'environnement .

Nous avons obtenu le permis de végétalisation de la ville de Paris et cela a permis aux enfants de construire un mur végétal à l'extérieur du SESSAD en utilisant des matériaux de récupération, avec l'aide des éducateurs et en lien avec le Bur'atelier, qui entame sa deuxième année auprès des jeunes du SESSAD.

Des actions contribuant au développement culturel, en lien étroit avec le théâtre Etoile du Nord qui a permis la présentation d'une pièce de théâtre au sein du SESSAD.

Atelier Graf avec un intervenant extérieur, éducateurs, psychologue et jeunes qui ont réalisé des panneaux ; une autre action a été menée avec l'ESAT Ménilmontant pour le mur de la salle de réunion.

Des actions sportives : je cite en particulier un atelier de box éducatif qui a eu un grand succès auprès des adolescents ; cette action a été menée à l'extérieur avec des intervenants confirmés et habitués à travailler avec des jeunes qui présentent des difficultés de comportement.

Des actions pédagogiques menées par le Pôle pédagogique, visite d'entreprises, opération Portes Ouvertes, découverte des métiers....

Un séjour a été organisé par le pôle pédagogique et éducatif, qui a permis à 4 jeunes de vivre une expérience inédite, reliant plaisir, détente et découverte. Une expérience réussie de partage dans un environnement nouveau : la région Nantaise.

L'activité

Mouvement des personnels :

Le SESSAD a connu plusieurs départs et arrivées dans un laps de temps assez court :

- Des départs :

Licenciement d'une secrétaire
Démission d'une psychomotricienne
Départ du directeur adjoint en fin d'année

- Des arrivées :

Une Psychiatre à mi-temps
Un éducateur à plein temps
Une psychomotricienne à mi-temps
Une secrétaire à plein temps

- L'alternance :

La formation de jeunes professionnels fait partie de nos pratiques associatives, nous répondons à des jeunes alternants, à des centres de formation (Ecole d'éducateurs, CNAM...) nous nous efforçons de les accueillir, de leur permettre de profiter du terrain en articulant la théorie à la pratique.

Ce choix institutionnel nécessite une organisation particulière et mobilise de l'énergie et de l'attention de la part de l'équipe mais apporte un regard neuf à l'institution.

- Un contrat de professionnalisation de moniteur éducateur qui prendra fin en juin 2017
- Un contrat en alternance pour poursuivre une Licence en management dans le médico-social en juin 2017

- Les stagiaires

Nous avons accueilli une stagiaire Psychologue, un stagiaire moniteur éducateur

- Dispositif d'accompagnement de l'équipe :

Nous avons mis en place une supervision pour l'équipe du SESSAD, un changement important par rapport aux années précédentes, c'est la participation des psychiatres et des psychologues à cette instance de travail, c'est une avancée qui doit permettre à toute l'équipe du SESSAD de réfléchir ensemble à un meilleur fonctionnement et à une meilleure utilisation de ses ressources, de prendre de la distance et de construire une pensée commune dans le souci de permettre à chacun de répondre de sa place au mieux à la prise en charge des jeunes accueillis.

Outre ce dispositif formateur et nécessaire nous avons mis en place des formations collectives en interne ainsi qu'en externe :

- La grande majorité de l'équipe a participé à deux jours de formation organisée par le DERPAD.
- Nous avons organisé aussi deux jours de formation en interne pour toute l'équipe sur « l'accueil des adolescentes avec des troubles de comportement ».
- Trois salariés ont participé à la journée d'étude du CNAHES, intitulé « Psychothérapie et pédagogie institutionnelle ».
- Deux personnes ont participé à des séminaires psychanalytiques.
- Une conférence de sensibilisation sur l'obésité en lien avec le service d'endocrinologie du CHU Avicenne. Un bon début, à poursuivre...
- Nous avons démarré en 2016 une formation sur l'approche systémique qui se poursuivra en 2017.
- Nous participons aussi au dispositif expérimental DITEP (Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique). C'est un temps de réflexion avec l'ensemble des partenaires, y compris l'ARS, qui nous permet de rester en contact avec l'évolution du dispositif et d'améliorer nos perspectives d'avenir concernant le parcours des jeunes et l'évolution de la demande.

Nous rappelons que le SESSAD, par sa pluridisciplinarité d'intervention, favorise la créativité et l'inventivité. C'est un lieu riche qui doit être en mouvement permanent pour répondre aux besoins de la population que nous accueillons. Cela concerne l'ensemble des personnels de service et peut s'illustrer notamment dans la construction du parcours de chaque jeune, l'embauche cette année d'une psychiatre confirmée qui nous aide à repenser la clinique institutionnelle et le travail avec le jeune et sa famille.

Nous encourageons l'adaptation de l'équipe face à la modification sociétale et aux problèmes actuels et face au retentissement des événements (la radicalisation) sur le travail avec les jeunes. Nous souhaitons organiser des formations adéquates et en lien bien sûr avec les principes fondamentaux de l'AVVEJ, et ce dans un souci de soutenir l'équipe et de lui permettre une meilleure compréhension de certaines situations compliquées. Avec la volonté et l'engagement de tous, nous pouvons avancer dans les prises en charge des jeunes et nous adapter à la réalité du terrain.

Nous pouvons dire qu'aujourd'hui une vraie réflexion est lancée sur le sens de notre action, qui nous permet de repenser les objectifs et les moyens en regard en particulier des nouvelles réalités qui la concernent.

Les échanges que nous sommes amenés à faire régulièrement avec les cadres (psychiatres et psychologues) nous permettent d'aborder les points névralgiques de l'articulation institutionnelle entre les membres de l'équipe et la direction. Ce travail implique une actualisation du projet de service et un travail rigoureux autour de la place et de la mission de chacun auprès des jeunes.

- Les mouvements des jeunes :

Présents au 1er janvier 2016 : **50 jeunes**
Admissions en 2016 : **13 jeunes**
Sorties en 2016 : **13 jeunes**
Présents au 31 décembre 2016 **: 50 jeunes**

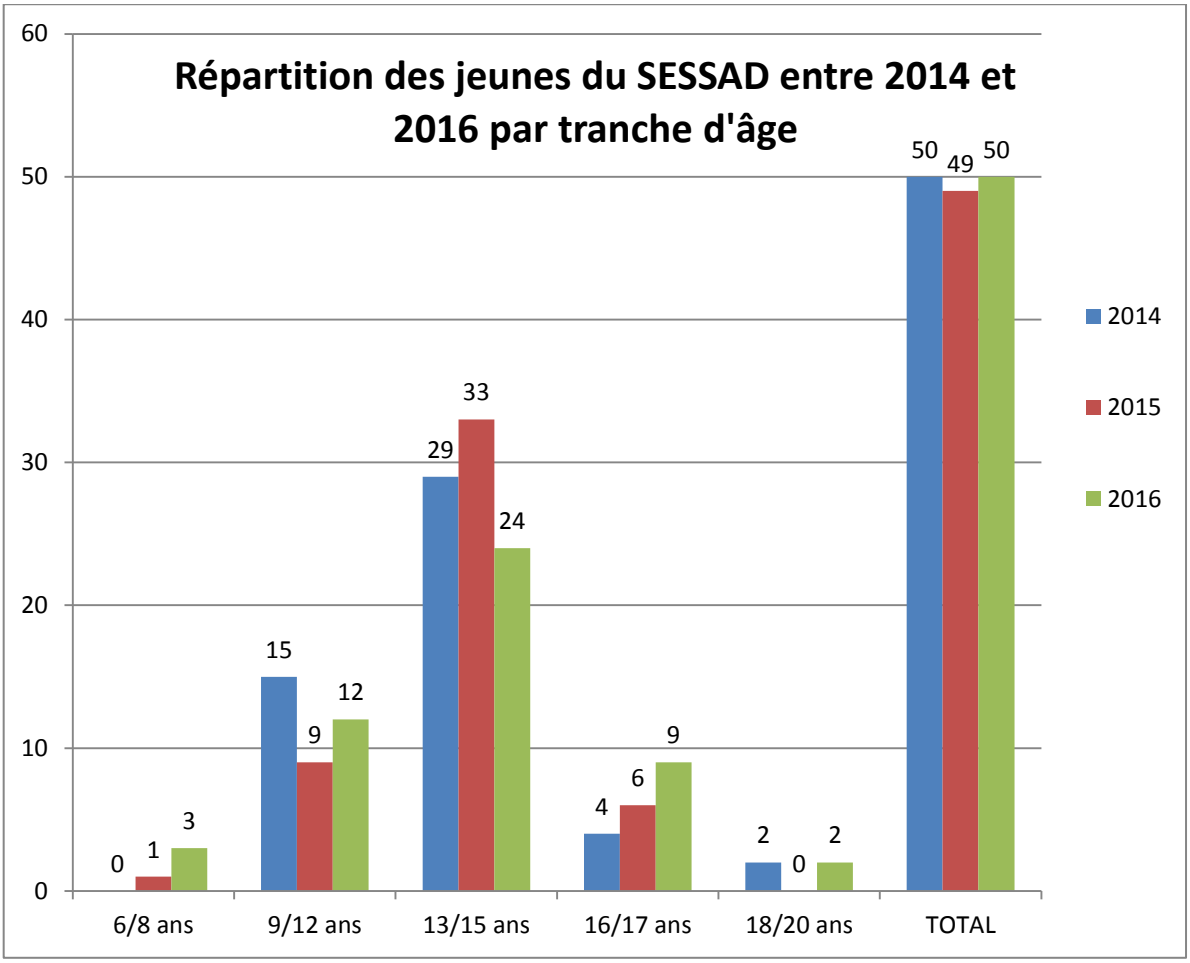

Nous accueillons 3 jeunes entre 3 et 6 ans.
Nous accueillons 12 jeunes entre 9 et 12 ans.
Nous accueillons 24 jeunes entre 13 ans et 15 ans.
Nous accueillons 9 jeunes entre 16 et 17 ans et deux jeunes entre 18 et 20 ans.
Nous observons une augmentation du nombre de jeunes de la tranche d'âge 6/8 en 2016, cela s'explique par notre agrément à partir de 6 ans, néanmoins la majorité des jeunes accueillis reste dans la tranche d'âge 13-17 ans, sachant que le SESSAD AVVEJ est le seul SESSAD à avoir un agrément de 6 à 18 ans sur Paris.

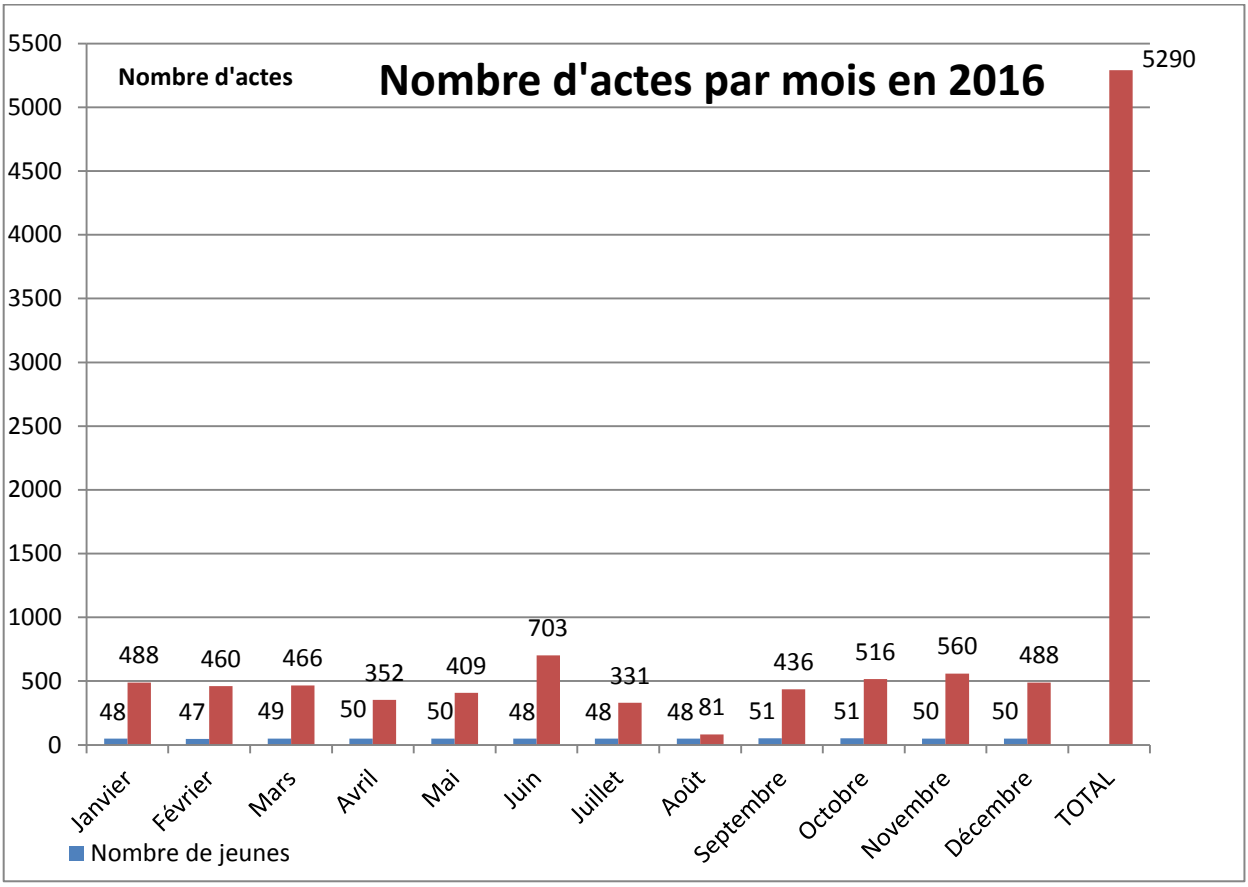

Nous avons effectué en 2016 : 5290 actes bien que nous ayons essayé de respecter la consigne de l'ARS à savoir : trois actes par jeunes, par semaine. Cela n'était pas facile à atteindre au vu des projets des jeunes et du travail avec les écoles et les collèges sur l'allégement scolaire pour certains. Nous signalons aussi que le taux d'absentéisme chez les adolescents est assez important. Nous avons effectué 703 actes au mois de juin. Cela s'explique par un séjour à l'extérieur du SESSAD ainsi qu'une rencontre parents enfants au sein du SESSAD.

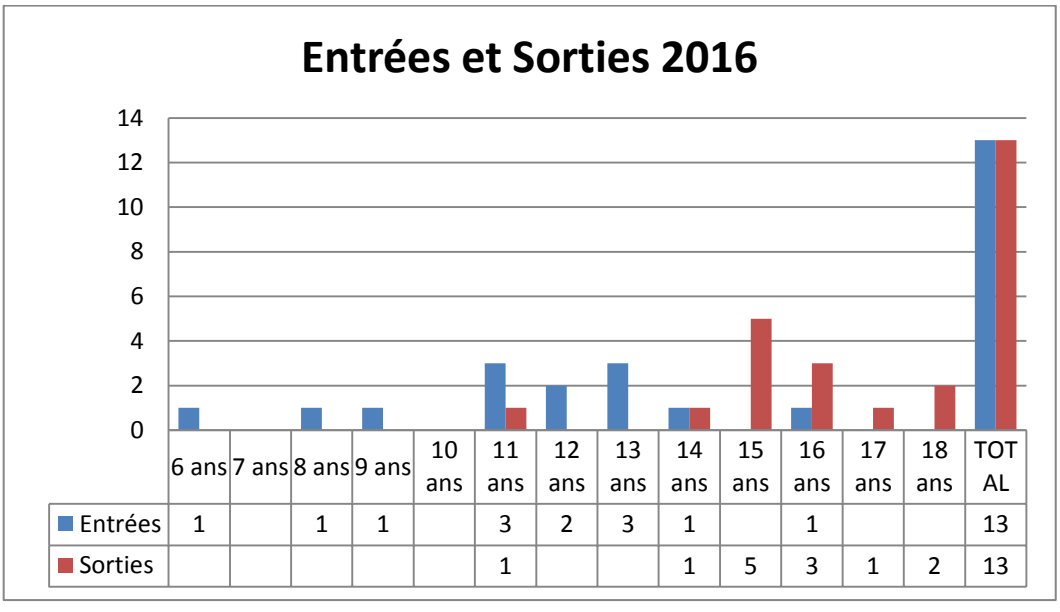

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	TOTAL
Entrées	1		1	1		3	2	3	1		1			13
Sorties						1			1	5	3	1	2	13

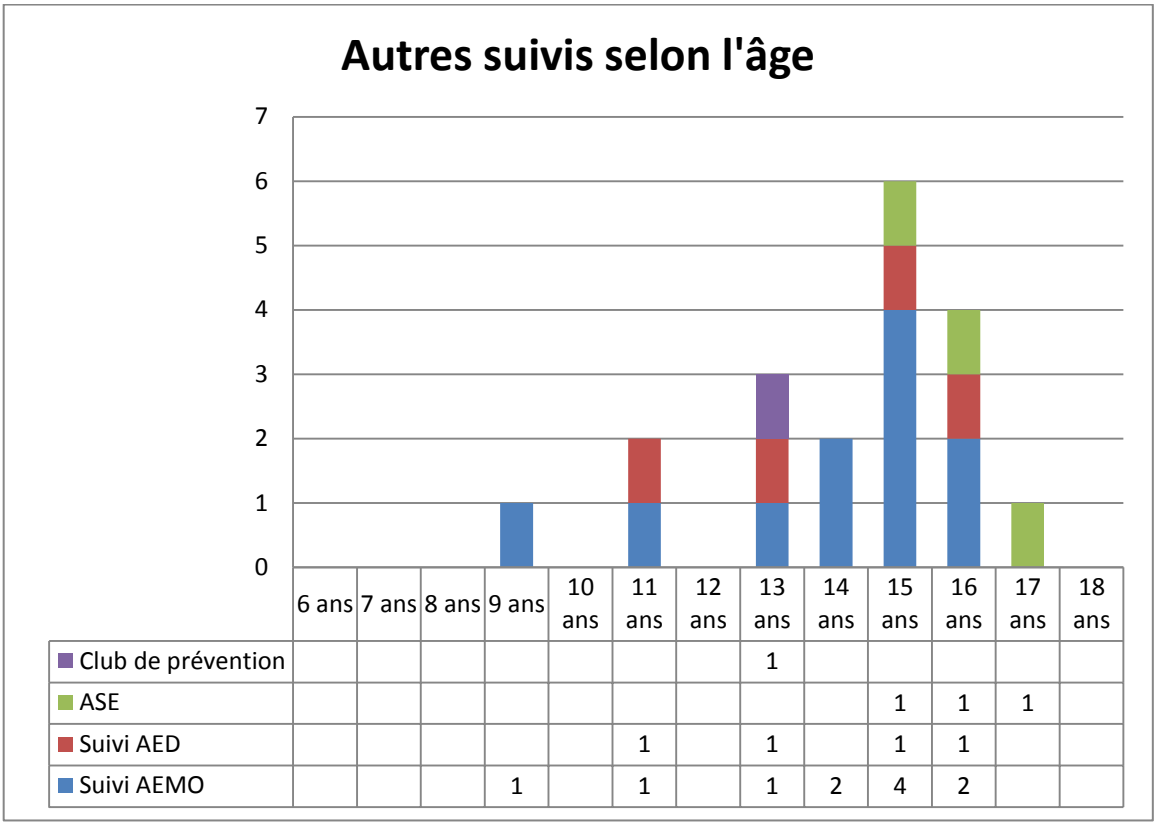

	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans
Club de prévention								1					
ASE										1	1	1	
Suivi AED						1		1		1	1		
Suivi AEMO				1		1		1	2	4	2		

Nous constatons un nombre assez important de jeunes suivis en parallèle par un autre service à caractère social, à savoir ASE (3 jeunes), AED (4 jeunes), AEMO (11 jeunes). Nous constatons que la précarité sociale est un facteur qui aggrave les troubles de ces jeunes.

Pôle pédagogique

Laurence DUGUE : Educatrice Scolaire, Virginie MARTINEZ : Enseignante Spécialisée

Nous avons accueilli cinq jeunes en phase de décrochage scolaire et en recherche d'orientation le vendredi matin et après-midi. Nous avons participé à toutes les portes ouvertes des lycées professionnels pour leur permettre d'élargir leur choix d'orientation et de découverte professionnelle.

Nous avons également visité des entreprises et rencontré des professionnels de corps de métiers très divers pour qu'ils témoignent de leur parcours souvent étonnant. L'idée de ces rencontres étant de redonner à chaque jeune du pôle pédagogique confiance en lui et en ses capacités.

Ces visites ont permis à certains adolescents de choisir une orientation et de formuler des vœux d'orientation dans un établissement scolaire pour la rentrée 2016.

Pour clore le travail effectué au cours de l'année, nous avons organisé un séjour de 3 jours et 2 nuits à Nantes.

En septembre, nous avons ouvert un créneau horaire pour les plus jeunes le mardi après-midi. Jusqu'en décembre, nous n'avions qu'un enfant sur le pôle pédagogique. Ce temps individuel lui a été très bénéfique. Il a ainsi pu reprendre confiance en lui, en ses capacités et en l'autre. Il s'est autorisé à dire qu'il ne savait pas, à se tromper et nous avons pu travailler cela avec lui. Nous lui avons proposé des sorties découverte et des expérimentations concrètes pour aborder des notions scolaires.

Le pôle pédagogique a :

- participé à la manifestation Paris sciences au jardin des plantes.
- assisté à des plaidoiries et jugements au palais de justice afin de découvrir les métiers de la justice
- visité une boulangerie et participé à la confection de pain.
- visité la centrale EDF de Porcheville et la dernière cristallerie artisanale de Paris

Nous avons organisé des rencontres :

- avec des égoutiers et échangé sur leur formation, leur travail
- avec des professionnels de la SNCF (techniciens, contrôleurs, conducteurs de TGV et trains divers….

<u>Séjour à Nantes</u> :

Ce séjour avait pour objectif de découvrir des métiers et un environnement différent, de développer l'autonomie et l'initiative. Il a été l'occasion de visiter :

- les machines de l'ile de Nantes qui mêlent travail créatif, artistique et technique
- les chantiers navals de Saint Nazaire et de rencontrer les professionnels qui y travaillent.

Les jeunes ont également pu profiter des plaisirs de la plage, de la mer, du restaurant (1ere fois pour certains) et du bowling.

Ils ont aussi eu l'occasion d'expérimenter la vie en collectivité avec tout ce que cela englobe (respect des règles de vie, participation aux tâches ménagères, confection des repas pour le groupe…)

Toutes ces sorties ont préalablement été préparées sur le pôle pédagogique et en lieu avec le pôle éducatif et de soin et ont fait l'objet d'un travail de restitution la semaine suivante.

Equithérapie à Vincennes

Juliette LURSON	Valérie FROMENTIN	Yeliz TARHAN
Educatrice spécialisée	Orthophoniste	Psychologue

La thérapie avec le cheval est utilisée en tant que médiateur de la relation, c'est-à-dire sujet d'intérêt partagé par chaque jeune, le thérapeute et les accompagnants, sujet qui les approche mais qui les différencie aussi.

Le projet qui concernait trois jeunes, a été défini en équipe, en adéquation avec leur projet personnalisé et leur disponibilité.

Les atouts et apports de l'équithérapie sont vastes et nombreux, et concernant le public que nous accueillons, cela peut aborder de manière décalée des thèmes que nous côtoyons au quotidien :

- Réapprendre à communiquer avec douceur car le cheval ou poney est très réactif au comportement, aux postures et même aux états intérieurs
- Maîtriser ses émotions face à un animal attachant mais parfois têtu
- Respecter les consignes (ne pas crier, ne pas faire de gestes brusques …)
- En tant qu'être vivant, le jeune peut s'identifier au cheval, comme lui, le cheval a des besoins qui doivent être satisfaits : boire, manger, dormir, se reposer, s'exprimer, se défouler
- Accepter ses difficultés face à ses pairs
- Apprendre à gérer et dépasser ses craintes à son propre rythme, grâce à un accompagnement individualisé et à des techniques thérapeutiques spécifiques
- S'intégrer dans un groupe, ayant pour intérêt commun, le cheval, ce qui peut aider à créer des liens entre chaque jeune
- Respecter chaque individu au travers de ses assurances, de ses craintes et de ses évolutions
- Développer l'entraide et le soutien au sein de ce groupe

Au niveau groupal : tous les jeunes ne se connaissaient pas avant cette rencontre, ils font connaissance dès le moment de transport ; nous attendons le bus tous ensemble, c'est l'occasion pour eux de faire lien, notamment par le biais de leurs téléphones et des jeux qu'ils ont dessus. Cela reste difficile de faire groupe, mais la médiation aide beaucoup. Le trajet en autobus s'est passé sans encombre ; Il y avait beaucoup de monde et nous nous sommes serrés pour permettre à quatre bambins d'une crèche de s'asseoir. F. et A. ont très gentiment engagé la conversation, de manière adaptée, avec deux des petits, leur demandant leur prénom, où ils allaient etc…

Ils ont été très patients durant l'attente du matin avant d'aller jusqu' à Vincennes. Le jeune qui avait du retard s'est excusé auprès des autres. Après la rencontre avec l'équithérapeute qui nous explique comment va se dérouler la séance, nous entrons dans les boxes et les jeunes vont à la rencontre des chevaux.

Le premier temps est dédié à la prise de contact avec l'animal. Ce contact établi, les jeunes ont bouchonné puis étrillé les chevaux. L'aspect impressionnant du cheval soulève beaucoup de questions pour les jeunes qui s'ajustent assez rapidement ; ils parlent doucement pour ne pas effrayer les chevaux, font moins de gestes brusques. Etayés en premier lieu par nous, l'appréhension du début laisse place au contact direct avec les chevaux, les jeunes pourront tous faire l'expérience du toucher de la robe du cheval notamment (brossage…).Ce moment privilégié va amener les jeunes à se décentrer pour s'occuper de ce qui se passe pour le cheval (« il a faim car on l'entend gargouiller », « il tourne la tête parce qu'il veut des caresses »….).

Plusieurs jeunes prêtent des intentions aux chevaux et font des hypothèses à partir de leurs observations pour comprendre ce qui se passe pour les chevaux.

Un véritable étayage se met en place entre les jeunes. Les uns encouragent les autres, ils peuvent partager. Ensuite, quand il a fallu cesser de caresser les bêtes ils ont eu du mal à partir.

Nous nous déplaçons ensuite vers le manège avec un cheval, le but étant que chaque jeune puisse mener le cheval d'un point à un autre du manège. Si l'accordage ne se noue pas toujours, les jeunes sont extrêmement attentifs. La mise en place d'un lien singulier s'instaure entre le jeune et le cheval, où il s'agit d'écouter l'autre pour l'amener à se déplacer, ou non seulement il faut reproduire des gestes que connaît le cheval et auxquels il va répondre, mais aussi ajuster en fonction de ce qu'il fait.

Cette expérience de décentration et d'accordage est largement plébiscitée par les jeunes qui font la demande de refaire de l'équithérapie.

A. a commencé à être gêné par une manifestation allergique violente, au foin/poils d'animaux. Vers la fin de l'activité, il a été éloigné, son allergie s'amplifiant, provoquant éternuements, démangeaisons oculaires, larmoiements et irritations importantes. A tel point qu'il a fallu qu'il se lave les mains et se passe de l'eau sur le visage.

Après la séance, un temps de pique-nique a eu lieu sur une aire réservée à cet effet. Les jeunes préparent leur sandwich et profitent de ce temps partagé. Ils manifestent une agitation à la fin du repas ; les adultes proposent d'aller visiter le poney club. Une altercation a eu lieu entre deux jeunes, vite endiguée. La promenade continue sous-bois. Le groupe est passé à côté du temple bouddhiste et est arrivé au lac Daumesnil. Là, un cygne et des oies sauvages ont attiré l'attention des garçons.

A. et F. commençaient à fatiguer et n'ont pas distingué l'abord différent que l'on doit avoir avec un cygne et un cheval. F. voulait absolument caresser le cygne et malgré les explications, animal domestique et animal (en liberté, sauvage) non apprivoisé, il n'arrivait pas à encoder la notion de danger. Alors avec A., ils ont essayé de jeter des pierres ou des bâtons sur l'animal.

Ce type de dispositif nous renseigne énormément au point de vue clinique sur le fonctionnement psychique des jeunes et nous permet de les apprivoiser autrement.

<u>Au niveau individuel</u> :

A. vit seul avec sa mère, il a 14 ans et est fils unique. Il a déjà fait de l'équithérapie l'année dernière.

Très en retard et très impressionné, il demande à l'adulte de lui tenir la main lors du moment de soin des chevaux, une fois appréhendé, il arrive à brosser le cheval, reste aux aguets mais en communication. Avec les autres, il peut faire des demandes incessantes (notamment de prêt de téléphone), ou même de prendre les affaires de l'autre sans lui demander. Il peut envahir l'espace de l'autre mais est sensible à la limite donnée par l'adulte.

K. : âgé de 17 ans, est un jeune homme extrêmement réservé et introverti. Il vit également seul avec sa mère mais ils ne communiquent que très peu entre eux. K. est déscolarisé depuis deux ans et demi, suite à des crises d'angoisse la première année. Il a adopté un rythme un peu inversé depuis lors, et se couche extrêmement tard pour se réveiller en milieu d'après-midi ; Il passe beaucoup de temps sur les écrans. Il a du mal à sortir de la maison et ces derniers temps, il a vraiment tendance à se replier sur lui-même. Nous sommes assez inquiets pour lui, l'aspect dépressif est au premier plan pour K.

Très à l'écart durant cette sortie, le moment d'attente est très difficile pour K. ; il reste accroché à son téléphone, les écouteurs dans les oreilles qui le protègent de l'extérieur. Il se sent mal dans le bus assez plein. Il a fait l'effort de venir très à l'heure, ce que nous valorisons. Il ne veut pas toucher le cheval avec les mains, mais la distance de la brosse lui convient. Il est très présent dans la séance, même si toujours à distance au niveau corporel. Il peut donner des intentions au cheval lorsque celui-ci fait un geste. Nous sommes convaincues que cette médiation serait une indication thérapeutique extrêmement bénéfique pour lui dans la continuité.

M. : âgé de 13 ans est un jeune garçon intelligent et sensible. Il vit seul avec sa mère. M. peut se présenter comme un tout petit dans sa manière de s'exprimer et a du mal à se responsabiliser face à ses actes et par rapport à ses affaires dont il ne sait pas prendre soin. Il présente un manque de confiance en lui-même évident qui le gène dans sa scolarité, dans son acquisition d'autonomie, mais aussi dans son rapport à l'autre.

Très à l'aise avec le cheval, M. nous raconte qu'il en a déjà fait en colonie de vacances. Il est très attentif à tout ce qui se passe, plutôt dans l'empathie avec les autres garçons même si assez timide.

F. : F. a 14 ans, il ne savait pas qu'il venait à cette sortie, il a plutôt bien réagi, même s'il était assez inquiet de comment allait se dérouler la séance. Il fait lien avec les autres et aussi avec les adultes qu'il n'hésite pas à solliciter s'il a besoin. Il est davantage intéressé par les chiens que par les chevaux, il a fait la demande d'aller voir ou de s'occuper de chiens. Il pose beaucoup de questions sur le corps du cheval (grands yeux, longs cils comme les filles…), et une fois dépassée sa première appréhension, il se lance dans les jeux de communications que propose l'équithérapeute.

Ce support est à renouveler ; c'est très riche et indiqué pour plusieurs jeunes que nous accueillons au SESSAD ; c'est également une ouverture vers l'extérieur et les partenaires.

SERVICE D'INVESTIGATION D'ORIENTATION ET D'ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT « SIOAE 75 »

CONTACT : **ACCES :**

Adresse : Espace P. BALDINI 6/8 rue Eugène Varlin 75010 PARIS **Téléphone** : 0140349321 **Télécopie** : 0140346181 **e-mail** : sioae75@avvej.asso.fr	**MÉTRO** : lignes 4 / 5 / 7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon **RER** : Magenta **AUTOBUS** : 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon

ACCUEIL :

Filles et garçons mineurs sur décision des Juges pour Enfants de Paris.

Effectif habilité :

- 178 mesures annuelles d'A.E.M.O.

MISSION :

Les mesures d'A.E.M.O. (Action Educative en Milieu Ouvert) constituent un accompagnement éducatif pour des enfants mineurs demeurant dans leur famille mais pour lesquels des éléments de danger ont justifié l'ouverture d'une procédure d'assistance éducative visant à assurer leur protection. Ces mesures sont financées par le département de Paris.

L'activité se répartit sur l'ensemble des arrondissements de Paris.

On peut distinguer plusieurs modalités d'intervention :

- Les entretiens au Service
- Les visites à domicile
- Les contacts avec les partenaires
- Les accompagnements des jeunes et de leurs familles
- Les activités collectives de loisirs
- Les bilans et la rééducation orthophonique.

AGREMENTS - HABILITATION :

- Justice
- Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE : AVVEJ SIOAE 75

Direction : Claude AMIEL

Chef de service : Brigitte DECROIX

Effectif : 1 psychiatre,
3 assistantes sociales,
6 éducateurs,
3 psychologues,
1 orthophoniste,
1 secrétaire,
1 comptable également chargée des dossiers des salariés,
1 agent de service

TOTAL DES ETP : 14,344 ETP

Rapport d'activité 2016

Mme AMIEL – Directrice

L'année 2016 s'est déroulée au SIOAE 75 sans fait saillant, mais avec une activité soutenue et une cohésion d'équipe maintenant acquise et qui se traduit par une stabilité de ses membres et une bonne dynamique du groupe.

La fin de l'année génère néanmoins des préoccupations sur l'avenir de ce petit service (« *petit mais costaud*…», comme le dit une publicité connue), du fait du prochain départ de la directrice fin février 2017.

L'ACTIVITÉ

L'année 2016 se clôt sur une activité de 70280 journées soit 108,16 % de l'activité habilitée (bilan encore provisoire au moment de la rédaction du présent rapport puisque la facturation de décembre reste en attente d'acceptation).

Les premiers mois de l'année 2016 avaient été un peu difficiles, et le niveau d'activité était tombé à 99% en février par défaut de mesures. L'équipe a invité et reçu 2 nouveaux magistrats et dans les mois suivants de nouvelles mesures ont été confiées au service. Mais à la consultation des statistiques mensuelles PJJ, il s'avère qu'il s'agit là, non pas d'un problème spécifique au service, mais d'un mouvement conjoncturel commun à toutes les associations. Quoiqu'il en soit, tous les travailleurs sociaux de l'équipe, par souci de cohérence avec les informations données aux magistrats sur nos disponibilités immédiates, ont accepté de prendre plus de mesures que leur quota habituel. Malgré ces efforts, le service s'est trouvé rapidement en situation de devoir reconstituer une liste d'attente qui, en milieu d'année, s'élevait à une vingtaine de mesures. En fin d'année cette liste était ramenée à 12 mesures.

Au cours de l'année 2016 nous avons débuté 102 mesures nouvelles et enregistré 93 sorties, dont 18 préparations de placements (environ 19%), et 33 fins de procédure d'Assistance Educative (environ 35%). Les autres sorties étaient motivées par une accession à la majorité, un changement de département, la proposition d'autres mesures de protection, et exceptionnellement une mesure non exerçable en raison d'un refus irréductible de la famille.

Comme d'autres associations parisiennes, le SIOAE 75 s'est trouvé confronté à un refus de facturation dans le cadre d'une circulaire du bureau des actions éducatives de la DASES de Paris en date du 5 mai 2014 ; une AEMO ordonnée pour une enfant confiée à ses grands-parents dans la région de Blois et faisant l'objet d'une mesure à ce domicile, devait être également suivie par notre service pour l'évolution de ses relations avec sa mère, domiciliée à Paris, dans la perspective de retourner vivre chez elle dans un proche avenir. Nous n'avons pu obtenir le paiement de cette mesure, que le service a donc exercé à titre bénévole, le service d'AEMO de Blois ayant été payé antérieurement. Parallèlement l'ensemble des associations du milieu ouvert parisien a saisi de ce problème des « doubles mesures » ses fédérations : l'URIOPSS et la CNAPE, lesquelles ont engagé un recours contre le département de Paris et ont obtenu gain de cause sur le plan juridique ; néanmoins dans l'attente des décrets d'application à venir, le paiement n'est toujours pas effectif.

Outre l'exercice « traditionnel » des mesures, le SIOAE 75 a expérimenté en fin d'année, avec l'accord du financeur, une ouverture partielle en week-end 2 samedis matin par mois : il s'agit d'offrir à certaines familles une fois par mois un espace d'accueil de l'ensemble du groupe familial, sous forme d'entretiens familiaux menés par une psychologue formée à la thérapie familiale et par deux éducatrices spécialisées se formant à l'approche systémique.

L'expérience se poursuit en 2017 ; une famille de 5 enfants a pu profiter de cet espace, avec des bénéfices évidents puisque non seulement les ainés ont pu être associés au travail éducatif (or ils ont souvent un rôle important dans les familles), mais encore le père, qui n'avait pu être rencontré dans le cadre de l'AEMO, a accepté également de s'y adjoindre ; cette ouverture a permis que les deux parents soient intégrés à l'action éducative et cette mesure vient de se terminer en décembre 2016 sur un classement du dossier d'assistance éducative du fait de l'évolution positive de la situation familiale; le bénéfice de ce dispositif ainsi que la qualité des interventions éducatives de l'équipe du SIOAE 75 ont d'ailleurs été relevés en audience par le magistrat, qui avait orienté cette famille vers notre service à la suite de l'échec d'une mesure précédente exercée par une autre association.

L'autre ouverture du service le samedi matin prévoit une action collective en direction des parents, du type « café des parents ». Les éducatrices volontaires pour ce projet ont manqué de temps pour le préparer si bien que ce projet, encore insuffisamment relayé par le reste de l'équipe psycho-éducative auprès des familles, n'a pas encore vraiment démarré ; l'investissement en temps de préparation paraissant considérable, le service pense plutôt s'orienter pour l'année à venir vers une formule plus souple de type «sorties familiales ».

L'atelier d'arts plastiques s'est poursuivi comme les années précédentes, mais avec le concours d'un artiste extérieur, M Michel Ozeray, qui propose des supports innovants comme le « light painting », très apprécié des jeunes.

L'atelier cuisine n'a pas pu fonctionner régulièrement pour des raisons matérielles : local trop exigu pour un groupe (à la différence de la cuisine de nos locaux précédents), problèmes récurrents de plomberie, immobilisation de l'ascenseur qui complexifie les va et vient entre le sous-sol où se trouve la cuisine d'activités et le 1er étage où se trouvent les bureaux du service….

Quelques sorties collectives ont été organisées avec les jeunes, limitées par les restrictions du plan sécurité attentats : bowling, street-art.

Au cours du second trimestre 2016, une artiste plasticienne a proposé au SIOAE de participer à un projet de création alliant balade urbaine, photographie, et découverte de techniques de graphisme. Cet atelier s'inscrivait dans le projet artistique de l'association Street Poppies créée par Roxane Stroobant, avec le soutien de la DASES de Paris, en direction des publics défavorisés les plus éloignés de la culture. Il prévoyait d'associer des jeunes du SIOAE 75 et de Kaïros. Il s'agissait d'une première tentative de fédérer autour d'un projet commun les jeunes des différents services partageant l'espace avvéjien Pierre Baldini.

Compte tenu du court délai imparti avant les vacances d'été, et de la nécessaire mobilisation des équipes pour motiver les jeunes et informer les familles, les participants ont été peu nombreux. Cependant une œuvre collective a pu être réalisée, œuvre qui sera exposée en 2017.

Enfin, très intéressé par le projet de création d'un SAJE, le SIOAE 75 a répondu à un appel à projet lancé par la DASES de Paris. Le service pourrait disposer de locaux situés vers la place Clichy à la limite des 17ème et 8ème arrondissements. La réponse est attendue pour la fin du 1er trimestre 2017.

LA VIE DU SERVICE

Les mouvements de personnel

Si l'équipe des travailleurs sociaux et des psychologues reste stable, quelques mouvements ont eu lieu dans les autres fonctions : le CDD de la secrétaire Mme Gonzalez a pris fin avec le retour de congé parental de Mme Oueriemmi, M Edouard a été recruté d'abord en CDD puis en CDI en remplacement de Mme Diakité, agent de service licenciée. En toute fin d'année, M Didier Belviso, chef de service, a été recruté en CDD en remplacement de Mme Brigitte Decroix pour le temps de l'arrêt maladie de celle-ci.

Contribution à la formation des jeunes professionnels

En outre, le service a accueilli à la rentrée de septembre un jeune aide-comptable en contrat de professionnalisation BTS comptabilité, ainsi que 2 stagiaires travailleurs sociaux en stages longs : assistante sociale et éducateur spécialisé ; l'offre de stage d'un étudiant en psychologie a temporairement été gelée car le service n'avait plus de place pour lui offrir un poste de travail, d'autant qu'il doit accueillir en sus à partir de décembre 2016 pour une durée de 8 mois une jeune fille volontaire dans le cadre d'un contrat de service civique ; il s'agira pour elle d'aider à la préparation et à l'encadrement de certaines activités, d'accompagner les familles dans la constitution de quelques dossiers administratifs, surtout pour les inscriptions en séjours de vacances, de rassembler des informations à diffuser en salle d'attente, de constituer un outil récapitulant les informations utiles en matière de partenariat éducatif et socio-culturel, d'organiser pour quelques enfants une aide aux devoirs.

Les instances représentatives du personnel

En 2016 ont eu lieu à l'AVVEJ des élections professionnelles : les mandats des déléguées titulaires et suppléantes au SIOAE 75 ont été reconduits.

Par ailleurs les 3 services de l'espace parisien Pierre Baldini de l'AVVEJ se sont regroupés pour former un CHSCT commun dont la 1ère réunion s'est tenue le 18 novembre 2016.

L'élue titulaire au SIOAE 75 et la directrice du service ont suivi ensemble un module de formation proposé par UNIFAF sur la thématique de la qualité de vie au travail ; cette formation, dispensée par le cabinet AFCOR a été jugée très intéressante par les 2 participantes.

La formation

L'équipe des travailleurs sociaux et des psychologues a suivi en 2016 une formation collective au COPES, inscrite au plan de formation sur le thème des effets sur les enfants des violences entre les parents.

L'analyse de la pratique des travailleurs sociaux s'est poursuivie avec le même intervenant, unanimement apprécié ; la chef de service a également pu bénéficier d'une analyse de la pratique, l'AVVEJ ayant réactivé un dispositif antérieur à destination des chefs de service et directeurs adjoints de l'association, au regard des spécificités de leur fonction, comme cela existe également pour les directeurs.

Le programme de formations internes dispensées par les psychologues et psychiatre du service en direction des travailleurs sociaux du service s'est poursuivi tel qu'élaboré l'année précédente : en 2016 deux interventions ont été réalisées sur les thèmes des perversions et de la psychopathologie des liens familiaux. Ces communications donnent lieu ensuite à des échanges sur des situations familiales connues d'une majorité de membres de l'équipe, ce qui est à la fois enrichissant et motivant.

En outre, deux psychologues ont participé à des colloques psychanalytiques, et six travailleurs sociaux (sur une équipe de 9, ce qui témoigne d'une forte motivation…) ont participé à des journées d'étude sur les thèmes de « l'enfant déchiré » (séminaires psychanalytiques de Paris), « A la rencontre de l'autre « (FN3S), « les rendez-vous manqués avec les souffrances muettes des enfants » (Parole d'enfants – UNESCO).

LES INVESTISSEMENTS

Ont été réalisés en 2016 les investissements prévus : achat de sèche-mains électriques, d'une auto-laveuse de sols, l'installation de 3 sonnettes distinctes pour les 3 services de l'Espace Pierre Baldini, et le mobilier pour rendre plus accueillante la salle d'attente du 1er étage (fauteuils et armoire-présentoir à revues).

En 2017 les 3 services envisagent de faire aménager les deux caves du site pour disposer d'espaces de rangement de matériel et de stockage d'archives, ce qui fait actuellement cruellement défaut. Il s'agit de libérer les paliers d'escalier qui remplissent actuellement cette fonction au détriment des consignes de sécurité.

EN CONCLUSION

L'année 2016 s'est déroulée de façon plutôt satisfaisante malgré les inquiétudes du début d'année ; l'activité du service n'apparait nullement menacée et l'équipe reste soudée face aux incertitudes d'un avenir proche. Loin de se satisfaire de la routine, elle n'est pas à court d'idées pour des projets d'activités nouvelles que 2017 devrait permettre de mettre en œuvre ; il s'agira lors du changement de direction de transmettre et conserver ces acquis précieux d'une équipe dynamique, expérimentée et particulièrement compétente dans l'accompagnement psycho-éducatif des familles.

Photos de l'atelier Light Painting 2016

ITEP – SESSAD Le Logis

CONTACT : **ACCES :**

Adresse ITEP : 7 rue du Moulin 78470 St Lambert des Bois Téléphone : 01 39 44 88 20 Télécopie : 01 30 96 09 80 e-mail : itep.logis@avvej.asso.fr **Adresse SESSAD :** 1 place Charles de Gaulle 78180 Montigny le Bretonneux Téléphone : 01 61 38 27 90 Télécopie : 01 61 38 27 90 e-mail : sessad.logis@avvej.asso.fr	**MÉTRO et BUS ITEP** : RER : Ligne B4, St Remy lès Chevreuse ; 7 km de l'établissement RER ligne C, gare de St Quentin ; 10 km de l'établissement SNCF (depuis Rambouillet, La Défense, Paris-Montparnasse) : Gare de la Verrière ; 9 km de l'établissement **MÉTRO et BUS ITEP SESSAD** : gare SNCF, gare routière et RER St Quentin en Yvelines.

ACCUEIL :

Le Logis est une structure de l'A.V.V.E.J. (Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes) existant depuis 1953 et qui conformément à sa mission accueille : *«… les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé… tels que définis au chapitre II de l'article D. 312.59.2».*
Article D. 312-59-1 du code de l'action sociale et des familles.

MISSION :

Le Logis au travers de son ITEP et de son SESSAD, ouvert en 2005, a pour vocation en conformité avec les dispositions de l'article D. 312-59-1 du CASF, **de prendre soin** du jeune dans toutes ses dimensions : **Thérapeutique, Educative et Pédagogique**.

En arrivant à l'ITEP ou au SESSAD l'enfant rentre dans un processus indissociable où trois champs, thérapeutique, éducatif et pédagogique, complémentaires et d'importance égale, agissent en interaction les uns avec les autres, afin de créer une synergie et d'offrir à l'enfant le meilleur accompagnement possible pour l'aider à surmonter ses difficultés.

AGREMENTS - HABILITATION :

ITEP : établissement agréé par arrêté du Préfet des Yvelines, No A-04-01699 du 28 septembre 2004. Modification de l'habilitation d'origine le 21 juillet 2015 : accueil de 40 garçons de 8 à 20 ans dont 30 en internat.

SESSAD : établissement agréé par arrêté du Préfet des Yvelines, No A-05-01205 du 27 juin 2005 ; Modification de l'habilitation d'origine le 21 juillet 2015 : accueil de 28 garçons et filles de 6 à 20 ans.

Prise en charge sur décision d'orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

STRUCTURE :

Direction :
Geneviève de Foucauld, Directrice du Logis (ITEP et SESSAD)
Olivier Cadiou, Directeur adjoint de l'ITEP

Chefs de service de l'ITEP : Alain Ribout, Martial Martinez Lopez, Stéphane Goutel
Chef de service du SESSAD : Daniel Valot

Effectif ITEP et SESSAD

Equipe thérapeutique : 2 médecins psychiatres, 3 psychologues, 1 médecin, 1 infirmière, 1 psychomotricienne, 2 orthophonistes, 1 art thérapeute

Equipe éducative : 20 éducateurs, 4 maitresses de maison, 3 veilleurs de nuit

Accompagnement social *:* 1 assistante sociale

Equipe pédagogique : 3 enseignants, 3 éducateurs techniques

Fonctions support : 1 responsable entretien, 2 chauffeurs

Equipe administrative : *2* économes/comptables, 3 secrétaires.

Rapport d'activité du Logis – Année 2016

Geneviève de Foucauld - Directrice, aidée par les équipes de l'ITEP et du SESSAD

Préambule

L'année 2016, comme les précédentes, a été pour l'ITEP comme pour le SESSAD une année remplie d'évènements, petits et grands, de motifs de satisfaction, d'interrogations face à des difficultés récurrentes qui semblent perdurer et s'inscrire dans le fonctionnement de l'institution et de pistes de travail pour les années à venir.

L'ITEP

Après plusieurs années de fortes perturbations et d'inquiétudes quant à notre capacité à garder l'ITEP ouvert, les motifs de satisfaction sont aujourd'hui nombreux :

1. l'apaisement de la violence

Sujet d'un travail et d'une vigilance constante depuis plus de trois ans, le climat d'apaisement semble s'installer au Logis. Différents outils institutionnels ont permis ce changement radical de situation :

Une procédure d'admission, construite comme un véritable temps de travail avec la famille et l'enfant, et non comme une formalité et qui nous donne le temps de poser ensemble les préalables nécessaires à un travail conjoint autour de et avec l'enfant. Ce temps que nous nous donnons, nous permet aussi d'accueillir des jeunes à qui nous pensons pouvoir proposer un vrai projet de soin et d'éducation au sein du Logis (A lire l'article du Dr L'HOSTIS - LE LOUARN au sujet de l'admission).

Des solutions innovantes qui, en adaptant les propositions d'accompagnement selon les besoins de l'enfant, nous permettent d'introduire de la souplesse dans le parcours du jeune et de limiter autant que faire se peut, les interruptions momentanées de prise en charge et les ruptures : PECHC, CPCE, séjours de répit (A lire de présentation des temps de remédiation et du Conseil de la Parole Commission Educative).

L'équilibre du tryptique Soin, Education et Pédagogie qui fonctionne aujourd'hui dans une grande fluidité, grâce à un travail en interdisciplinarité institué dans des temps précis qui permettent, tout en respectant les spécificités des métiers de chacun, de croiser les pratiques et les regards pour mieux appréhender la réalité de l'enfant, ses besoins et les pistes de travail que nous pouvons proposer au jeune et sa famille (A lire l'article du Dr L'HOSTIS - LE LOUARN sur l'Interdisciplinarité).

2. Travail avec les familles

2016, c'est aussi le constat de familles de plus en plus présentes, dans une compréhension et une collaboration actives de l'accompagnement de leur enfant ; les parents sont, dans leur grande majorité, présents aux rendez-vous que leur propose l'institution : six samedis des familles échelonnées durant l'année scolaire ; le CPCE (Conseil de Parole Commission Educative) qui s'avère très opérant, aussi bien pour les familles que pour les jeunes, les rendez-vous autour des synthèses. Outre ces rendez-vous planifiés par l'institution, les familles sont reçues dès que nécessaire pour la qualité de l'accompagnement de leur enfant ou dès qu'elles en ressentent le besoin, en particulier pour des temps de travail avec le médecin psychiatre. Cette présence des parents à nos côtés donne de la cohérence à notre travail, rassure les jeunes et évite de les mettre dans des conflits de loyauté, impossibles à résoudre et qui peuvent les mener à la rupture.

L'atelier de parole, animé par l'équipe thérapeutique à l'occasion de samedis famille, connaît un grand succès ; son but est de faire circuler la parole entre les parents autour de sujets choisis, qui leur sont communs, en présence et avec l'aide du médecin psychiatre et/ou d'un(e) psychologue.

3. L'unité d'enseignement

Notre espace scolaire semble aussi prendre son rythme de croisière avec la satisfaction de voir chaque matin tous les enfants de l'ITEP en classe sur site, en inclusion scolaire ou en stage. Les pédagogies actives sont au rendez-vous et les enseignants, soutenus par les éducateurs, mobilisent leur imagination et leurs savoir-faire pour permettre aux jeunes de retrouver confiance en leur capacité à apprendre et à faire, étape indispensable avant de pouvoir rentrer à nouveau dans les apprentissages.

Selon les projets choisis, ce sont les rois qui sont à l'honneur dans la classe 1 et un trône somptueux se construit, mobilisant les savoir-faire des jeunes dans les ateliers bois et art plastique. La classe 2 est montée dans la machine à remonter le temps, et après avoir traversé le Moyen Âge en 2015-2016, poursuit son voyage à travers l'Antiquité. Un voyage en Italie est prévu en juin 2017, afin de donner corps à ce travail. La classe 3, celle des grands, s'est transformée sous l'impulsion de M. Cros, Docteur en sciences de formation, en laboratoire. Les jeunes, habillés de blouses blanches s'adonnent à de multiples expériences dans tous les domaines, y compris l'exploration des disques durs de nos vieux ordinateurs, qui retrouvent parfois une nouvelle vie après démontage et remontage.

Les éducateurs techniques (atelier bricolage et art plastique) collaborent étroitement le matin avec les projets de classe et permettent de donner aux jeunes du sens à ce qu'ils se doivent d'apprendre : finies les baignoires qui fuient et le calcul des litres d'eau perdus et vivent la construction de la cité des oiseaux, des bacs à fleurs, de meubles et autres objets selon les besoins de l'institution, qui sont de vivants supports d'apprentissage.

Les ateliers interdisciplinaires de l'après-midi sont également solidement ancrés dans les pratiques de l'ITEP. Le sport garde toute sa place dans notre institution de garçons, mais l'atelier d'expression corporelle créé par la psychomotricienne et 2 éducateurs lors des deux premiers trimestres de 2016, a donné lieu à un montage vidéo extrêmement émouvant. Grâce à ce travail, les participants ont pu exprimer avec une puissance et une clarté étonnante ces émotions, dont le plus souvent ils ne savent que faire dans leur quotidien, si ce n'est de les laisser sortir dans la confusion et parfois la violence. Cet atelier a pris une autre forme pour l'année 2016-2017, avec l'intervention sur site d'une éducatrice théâtre qui, avec l'aide de l'orthophoniste, de la psychomotricienne et des enseignants, permet aux jeunes de se mettre en scène. (A lire le texte de Mme SCHNEIDER, animatrice de l'atelier théâtre).

Les temps de récréation deviennent peu à peu des temps de soins (A lire le texte sur « la cour, un espace d'élaboration psychique). Depuis septembre 2016, une pause lecture est proposée deux fois par semaine par l'orthophoniste et un éducateur qui s'appuient sur le travail fait par Serge Boismare sur les « enfants empêchés de penser ». Dans un espace cocooning, les jeunes se posent, pour au travers de la lecture continue d'un roman, apaiser leur corps, développer leur attention à l'écoute, mais aussi cultiver leur mémoire et leur imaginaire ; il s'agit ici de les initier à l'évocation mentale, facilitatrice de la mémorisation et de développer leur appétence à la lecture, tout en faisant un lien avec le programme pédagogique. L'atelier « recousez moi » connaît toujours le même succès et les jeunes, aidés de leur enseignante, apprennent à recoudre leurs vêtements, mais pas seulement. Qui l'eût cru !

4. L'ARS

2015 a vu la finalisation d'un long travail fait avec l'ARS autour de la restructuration du Logis (ITEP et SESSAD). 2016 est donc notre première année de plein fonctionnement avec le nouvel agrément, dans un climat de relation de travail apaisée et une confiance réciproque retrouvée avec l'ARS. Notre taux de remplissage (nombre de jeunes présents) et notre activité (nombre de journées réalisées) s'améliorent progressivement. Notre but est de parvenir à satisfaire aux exigences de nos financeurs tout en gardant une grande vigilance à respecter l'équilibre institutionnel, garant d'un accompagnement de qualité et à accepter des jeunes pour qui le projet d'accompagnement que nous proposons au Logis soit véritablement opérant (Prendre connaissance des chiffres de l'année 2016 pour l'ITEP et le SESSAD annexés à ce rapport).

5. Réorganisation du site de St Lambert des bois

Il y a plus de vingt ans, le choix avait été fait de déconcentrer la présence des jeunes sur le site de St Lambert et de créer deux nouvelles unités de vie : l'une à Raizeux, près de Rambouillet et l'autre au Mesnil St Denis, à 10 km de St Lambert.

Mais les temps évoluent et les projets et les équipes qui les portent aussi. Devant le constat de situations de violence récurrentes, l'unité de vie du Mesnil St Denis a été fermée fin 2013 et vendue en 2015. De même, la difficulté à gérer une unité de vie éloignée de 45 km, à soutenir l'équipe dans le quotidien et la nécessité de réduire les coûts d'exploitation, nous ont amené à rapatrier en 2016, l'unité de vie de Raizeux sur le site de St Lambert des bois. Dès septembre, les jeunes et leurs éducateurs ont pu prendre possession de locaux flambants neufs, décorés avec soin, à la grande satisfaction de tous, y compris de l'ARS.

Après plusieurs mois de fonctionnement nous pouvons constater que cette décision semble pertinente. La vie quotidienne est beaucoup plus facile et l'équipe éducative peut bénéficier quotidiennement du soutien institutionnel, aussi bien en terme d'accompagnement quotidien et de travail en interdisciplinarité, qu'en terme de mutualisation des moyens et des personnes. Cet espace a vite suscité l'envie, et les jeunes de la Source, unité de vie voisine, ont su vite trouver le chemin de mon bureau pour me demander des travaux de rénovation. Ce sera chose faite en juillet 2017, et les grands n'auront plus rien à envier aux plus petits des Eterlous.

Le SESSAD du Logis

1. Une équipe qui s'agrandit

Comme pour l'ITEP, l'année 2016 a été la première année de plein fonctionnement avec la nouvelle habilitation négociée avec l'ARS en juillet 2015. Ce sont donc 10 jeunes supplémentaires qui ont été accueillis au service dès le mois de janvier. Cette augmentation de la capacité d'accueil a également impliqué l'agrandissement de l'équipe avec l'arrivée de deux personnes supplémentaires : une psychologue (également à mi-temps sur l'ITEP) et une nouvelle éducatrice.

La force de ce service a résidé longtemps dans la capacité de sa petite équipe, soudée, stable et se connaissant depuis longtemps, à travailler ensemble et ce pendant de nombreuses années. La modification de l'agrément et l'arrivée de nouveaux collègues a quelque peu bouleversé, mais de façon positive, le fonctionnement bien installé du SESSAD. En effet la stabilité, si elle est nécessaire et recherchée, présente aussi un risque d'enfermement dans un fonctionnement qui pourrait, si l'on n'est pas attentif, se transformer en routine. Il est vital pour nos institutions de garder une capacité d'interrogation sur nos pratiques et d'en questionner régulièrement la pertinence.

2. L'évaluation interne

Commencée fin 2016, l'évaluation interne qui s'achèvera en 2017 était l'occasion rêvée de prendre un peu de hauteur pour sortir du rythme du quotidien et réinterroger nos pratiques. Malheureusement l'absence de financement de l'ARS ne nous a pas permis, comme cela a été le cas pour l'ITEP, de confier cette évaluation au cabinet EQR, afin d'introduire un regard tiers et neutre sur notre fonctionnement. Nous le regrettons vivement car le travail produit avec nos seules forces, n'est, sans nul doute, pas de la même qualité.

3. Visite de conformité du service

Conduite par l'ARS à la suite du changement d'habilitation, cette visite a été une occasion fructueuse d'expliquer notre travail à nos partenaires de l'ARS et de la MDPH. Daniel Valot, notre Chef de service a su, avec tout l'engagement qui est le sien, donner corps et vie à notre réalité quotidienne de travail avec ces jeunes, dont la nature et l'expression des troubles sont souvent délicats à expliquer et bien difficiles à comprendre pour les personnes extérieures.

4. L'activité du SESSAD et la comptabilité des actes

Le SESSAD, contrairement à l'ITEP, bénéficie d'un budget global qui lui est alloué chaque année. Le service s'engage à assurer 3 rendez-vous hebdomadaires pour chaque jeune accueilli, ce qui détermine le nombre d'actes devant être réalisés durant l'année. Jusqu'ici rien de compliqué. Mais la situation s'obscurcit quand nous abordons la nature des actes que nous serions censés comptabiliser. Jusqu'ici les directives de l'ARS, en ce qui nous concerne, ont été exprimées ainsi : ne peuvent être comptabilisés comme actes que les temps de travail réalisés avec l'enfant et ne peut être enregistré qu'un seul rendez-vous par jour.

Depuis plusieurs années, nous protestons, à l'occasion de chaque présentation et clôture de budget, sur ce système qui exclut totalement les temps de travail pourtant essentiels, réalisés avec les parents et les partenaires de l'Education Nationale et de l'Aide Sociale à l'Enfance. Nous présentons, lors de nos rapports, une double comptabilité, afin que nos financeurs prennent conscience du temps des professionnels consacrés à des rencontres indispensables à l'accompagnement du jeune mais qui ne sont pas considérés comme des temps de travail.

Les différents SESSAD de l'Ile de France se sont réunis, afin d'établir une proposition commune à présenter à l'ARS Ile de France, pour déterminer un fonctionnement qui prendrait en compte la réalité de notre travail de terrain. Espérons que ce dossier, entamé depuis plusieurs années maintenant, verra une issue positive en 2017.

5. Temps de partage d'un vécu commun

Comme beaucoup de services, le SESSAD tente de créer, en dehors des rendez-vous individuels prévus pour les jeunes, des temps de partage d'un vécu commun, qui permettent d'enrichir et de mieux enraciner la rencontre, préalable nécessaire à tout travail avec un jeune. Grâce au budget supplémentaire octroyé par l'ARS et à présent inscrit dans notre budget de fonctionnement, nous avons pu renforcer ces temps de vécu collectifs :

- Un premier séjour a été organisé au Mont St Michel en juillet et 8 jeunes y ont participé accompagnés par 4 adultes. C'était une première pour le SESSAD qui, comme beaucoup de services, cherche à inventer du temps supplémentaire en collectif pour créer ce vivre ensemble, qui enrichit considérablement le travail éducatif ;
- Un temps hebdomadaire d'atelier théâtre est également venu se rajouter aux ateliers cuisine et art thérapie déjà en place dans le service ;
- Eduquer c'est aussi ouvrir les horizons souvent étriqués des jeunes et les sorties culturelles organisées pendant les temps de vacances sont autant d'occasions de découvertes, d'apprentissage du savoir-vivre ensemble mais aussi d'échanges

philosophiques. Une exposition Magritte a permis de traiter la question de l'usage des téléphones en collectivité, mais aussi de débattre sur le nu dans la peinture et la question du respect avec des jeunes de culture musulmane (A lire l'article de Daniel VALOT CSE du SESSAD).

6. Les locaux

Installé dans un premier temps dans des locaux très vite trop exigus et ne donnant pas des conditions de travail satisfaisantes pour les salariés, le SESSAD a pu, en juin 2014, déménager dans des locaux beaucoup plus vastes sans même changer d'adresse, car situés dans le même ensemble d'immeubles.

Cependant, le constat est fait aujourd'hui, avec l'augmentation de la capacité d'accueil, que nous aurions besoin de davantage de place encore, en particulier pour les activités menées dans le cadre de l'art thérapie et des ateliers collectifs, si l'on veut développer ces temps collectifs et pour créer un espace dédié à la psychomotricité. En effet, depuis sa création, le SESSAD n'a pu recruter de psychomtricien(ne) et nous avons mal anticipé ce besoin d'un lieu spécifique. Un nouveau déménagement n'est pas envisagé, mais plutôt trouver à proximité immédiate dans le même immeuble, deux salles supplémentaires qui pourraient nous permettre, à moindre coût, d'étendre un peu notre surface de travail.

Pour l'ITEP, comme pour le SESSAD, 2016 a été le reflet de nombreuses avancées, mais aussi des difficultés récurrentes

---

1. Les Ressources Humaines

Nous pouvons avoir les plus beaux locaux du monde, du matériel flambant neuf, une organisation performante, rien de tout cela n'a de sens et ne peut fonctionner sans les hommes.

Aujourd'hui nous nous confrontons, en particulier concernant l'ITEP, à un manque chronique d'éducateurs, de pédagogues et de chefs de service. Nous n'arrivons pas à pourvoir les postes qui nous sont attribués pour le bon fonctionnement de l'institution.

Nous constatons malheureusement de nombreux arrêts maladie, dus à l'épuisement physique mais aussi psychique malgré des conditions de travail considérablement améliorées, en particulier avec l'apaisement de la violence et le soutien des équipes thérapeutiques.

A ce jour, nous n'avons jamais encore pu effectuer une rentrée scolaire avec la totalité de notre effectif d'encadrement. Et ce n'est pas sans poser de nombreux problèmes, aussi bien pour l'organisation de l'accueil et l'accompagnement des jeunes que de la surcharge de travail et de la fatigue pour les équipes présentes qui se doivent de compenser les absences de leurs collègues. Malgré les efforts déployés par le chef de service présent et le directeur adjoint, les éducateurs n'ont pas bénéficié de tout le soutien et de l'encadrement nécessaire, en particulier dans le cadre du renouvellement complet de certaines équipes qui auraient eu besoin de leur chef de service pour transmettre les pratiques éducatives du Logis et le fonctionnement de l'institution.

En ce qui concerne les jeunes, les postes non pourvus portent moins à conséquence que les arrêts maladie à répétition. L'éducateur ou l'éducatrice, tout comme les parents parfaits, n'existent pas, mais celui ou celle sur qui on peut compter, qui malgré tout sera là, chaque matin, quoiqu'il ait pu se passer la veille avec les jeunes, représente un point d'ancrage et une

sécurité qui permet au jeune d'avoir confiance et d'accepter de s'investir dans une relation, sans laquelle aucun travail éducatif, thérapeutique ou pédagogique ne peut se faire.

Travailler en ITEP, c'est animer un quotidien pour en faire un outil de soin et d'éducation. Cela demande de l'envie, de la résistance psychique et physique, une bonne capacité d'invention, de la maturité (difficile de transmettre ce que l'on n'a pas vécu) et des connaissances cliniques. C'est un travail passionnant, mais exigeant et difficile et les candidats ne se bousculent pas à nos portes.

Il est important cependant de noter qu'aujourd'hui, les personnes présentes au sein du Logis sont toutes engagées auprès des jeunes, dans un vrai travail de partenariat avec leurs collègues et leur hiérarchie et désireux d'apprendre et de comprendre. L'atmosphère de travail est dynamique et propice, nous l'espérons, à favoriser l'arrivée d'autres éducateurs et à stabiliser les équipes existantes afin de pouvoir capitaliser sur notre travail et faire une prochaine rentrée scolaire avec un effectif de salariés au complet.

Concernant le SESSAD, la situation est moins critique, mais malgré nos efforts, nous ne sommes pas parvenus à pourvoir les postes de psychomotricité et d'orthophonie. Avec l'accord de l'ARS, nous avons passé des conventions avec des orthophonistes et des psychomotriciennes en libéral, mais le travail en équipe ne peut se faire et ces échanges interdisciplinaires sont un manque certain dans le regard que nous posons sur le projet du jeune. Ces professionnels nous sont nécessaires et la vacance de leur poste entrave notre quotidien et la qualité de notre accompagnement.

Le départ à la retraite annoncé du médecin pédopsychiatre Mme Fallet en juin 2017 est également un sujet d'inquiétude. Il est inenvisageable de ne pas pouvoir bénéficier du regard et des compétences du médecin psychiatre, pour confirmer les orientations prises par la CDAPH sur dossier, dans la très grande majorité des cas. D'autre part, si les psychologues sont exclusivement dédiés au suivi thérapeutique des jeunes, le médecin psychiatre est amené, régulièrement, à travailler avec les familles autour de la compréhension des symptômes présentés par leur enfant et du soin que nous tentons d'apporter.

Il est important de noter que, dans ce contexte difficile, nous avons eu la chance d'accueillir à l'ITEP comme au SESSAD des stagiaires éducateurs de grande qualité. Nous avons été très heureux de pouvoir participer à leur parcours de formation et nous les remercions pour leur engagement, le soutien qu'ils nous ont apporté et le travail de qualité qu'ils ont su donner aux jeunes dont ils se sont occupés.

2. Le DITEP

La MDPH des Yvelines continue à faire blocage à la mise en place du dispositif ITEP, bien que la grande majorité des professionnels pense qu'il s'agit là d'une avancée importante et nécessaire, si l'on veut pouvoir répondre au plus près aux besoins de chaque jeune et de leur famille, tout en tenant compte des aléas de la vie et des évolutions possibles durant la période d'accompagnement plus ou moins longue de l'enfant. En effet, la loi de modernisation de notre système santé, votée en janvier 2016, donne toute liberté aux MDPH de mettre ou non, en place ce dispositif.

Il est vraiment regrettable que nous ne puissions pas bénéficier, à l'instar de nos collègues des autres départements et régions de France de cet outil à mettre au service des jeunes et de leur famille pour leur offrir un accompagnement plus souple et plus réactif. Le Logis fait sans, mais ferait mieux et plus sereinement avec.

D'autre part, il est beaucoup plus difficile dans ce contexte de réfléchir à la notion de parcours, pourtant si souvent évoquée dans les différents textes de loi qui encadrent nos pratiques, entre l'ITEP et le SESSAD. Et pourtant, il y a là un véritable enjeu pour ces deux

services qui après onze années d'un fonctionnement côte à côte, doivent apprendre à travailler davantage ensemble afin de constituer une seule et même institution tout en gardant les spécificités de chaque service qui interviennent selon des modalités différentes et à des moments différents du parcours du jeune.

3. Consolidation de l'organisation institutionnelle du Logis

Pris dans la surcharge de travail occasionnée par les absences de cadres, d'éducateurs et de pédagogues et un travail administratif sans cesse exponentiel, le travail de consolidation de l'organisation institutionnelle qui devait être réalisé en 2016 n'a pu se faire comme nous le souhaitions.

Et pourtant, ce travail doit être fait, non pas comme un but en soi mais bien pour nous affranchir, autant que faire se peut, d'un certain nombre de problématiques matériels quotidiennes, pour mieux nous consacrer à notre cœur de métier ; c'est-à-dire, faut-il le rappeler, le soin et l'éducation de jeunes en souffrance. Trop de cadres et de procédures tuent la vie car ils finissent par absorber toutes les énergies, et le monstre technocratique se nourrit de lui-même, oubliant que toute organisation n'est valable que si elle est au service d'un but plus grand et plus noble qu'elle-même. Ceci étant dit, certaines procédures et/ou outils de travail pourraient, si nous en avions le temps et les moyens (principalement humains), nous permettre de mieux penser notre métier :

le plan d'amélioration continue de la qualité qui, s'appuyant sur les écarts toujours présents entre ce qui a été pensé dans l'écriture du projet d'établissement et la réalité de terrain, pourrait nous permettre de lutter contre ce que nous nommons au Logis « le trou noir institutionnel » : cet espace-temps où s'engloutissent les bonnes volontés, initiatives et envies, pour disparaître parfois à jamais, dévorées par un quotidien trop souvent envahissant et qui nous pousse, comme les jeunes que nous accueillons, à être dans une forme de réactivité aux évènements qui se succèdent chaque jour dans un ITEP : absences de jeunes ou de salariés, crises clastiques, chaudières récalcitrantes, clés manquantes, pannes de voitures ou de machines à laver... L'accueil en internat est un réservoir sans fond de mille et une petites problématiques à résoudre chaque jour, qui prennent un temps infini et le temps institutionnel, phénomène étrange, se ralentit ou s'accélère jusqu'à nous faire perdre nos repères et engendrer parfois le découragement et l'oubli ;

Le travail autour de la bientraitance pour les personnes accueillies, mais aussi pour les salariés avec l'aide des instances de représentatives du personnel ;

Un travail d'écriture pour mieux transmettre et instituer nos pratiques lorsqu'elles s'avèrent opérantes ;

Le développement des outils de communication comme intranet, les fiches de poste et le livret d'accueil des salariés, la télévision de l'accueil pour les informations du quotidien...

L'organisation et la planification d'un site complexe, comme celui de St Lambert (entretien, petites réparations multiples, suivi des travaux toujours en cours, maintenances, contrôles variés, suivi du parc informatique et du matériel, suivi du parc automobile...), auquel se rajoute le SESSAD, demande la présence à plein temps d'un responsable de l'entretien et non pas simplement d'un homme d'entretien.

4. Les travaux

Ces cinq dernières années, de nombreux travaux ont été réalisés au Logis, premier site historique de l'AVVEJ. Mais il reste encore beaucoup à faire pour rajeunir la vielle dame de l'AVVEJ :

Promis depuis plusieurs années, le projet de tout à l'égout, porté par la mairie, semble enfin prendre corps et entrainera pour le site de St Lambert la nécessité d'importants travaux, afin d'amener toutes les canalisations des différents bâtiments dispersés au point de raccordement à l'entrée de la propriété ;
Une fois le raccordement fait, nous pourrons alors envisager, dans le même temps, la réfection des chemins de circulation bien abimés par le ravinement des pluies et les mouvements de terrains ;

Un dossier de demande d'aide à l'investissement (PAI) pour un montant d'1 700 000 Euros a été déposé en février 2016 auprès de l'ARS Ile de France, afin de remanier entièrement l'espace consacré à l'unité d'enseignement, particulièrement vétuste et inadapté pour le projet pédagogique aujourd'hui proposé au Logis. Nous sommes pour l'instant sans réponse quant à la suite possible de ce dossier ;

Notre situation en fond de vallée à quelques mètres du Rodon génère une humidité très importante. Un gros travail d'isolation par l'extérieur doit être envisagé pour les unités de vie, ce qui permettrait également l'embellissement des façades et des vérandas existantes qui présentent aujourd'hui des signes certains de vétustés ;

Après la rénovation complète des espaces intérieurs de la Source et des Eterlous, il nous reste à faire de même pour les deux unités de vie restantes, qui elles aussi ont bien besoin d'être rafraichies.

En conclusion, je voudrais me saisir d'un échange que j'ai eu avec notre Directeur Général adjoint, sur la question du verre à moitié plein et du verre à moitié vide. Il a su me montrer, alors que je me décourageais sur tout ce qui restait encore à faire au Logis, que la partie vide du verre pouvait aussi être vue comme l'espace permettant à la vie de bouger et d'évoluer. Je vais me saisir de cette vision positive et considérer qu'il reste donc encore, pour Le Logis, beaucoup d'espaces de création et de travail, et de nombreuses possibilités pour continuer d'évoluer, comme il a su le faire ces dernières années grâce au travail de tous.

L’admission, première étape dans le processus d’élaboration psychique

Dr L’HOSTIS – LE LOUARN

Le processus d'admission ou l'objet de l'enjeu.

L'enjeu d'une prise en charge en Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique est de parvenir à engager un enfant, à l'intelligence préservée et présentant des troubles du comportement et des conduites, dans le processus soignant de l'élaboration psychique. Voilà donc notre mission.

Depuis plusieurs mois nous avons fait le choix que l'élaboration psychique soit non seulement l'objectif à atteindre mais clairement le moyen d'y arriver. Et cela, dès le processus de l'entrée à l'ITEP Le Logis. Les premières rencontres, au-delà de la confirmation de la validité de l'indication, vont permettre d'établir les bases, le socle du contrat de confiance, nécessaire à l'engagement de l'enfant et de ses parents, dans un possible processus de transformation. Ces premiers rendez-vous vont nous permettre l'élaboration d'une réelle demande d'aide autour d'une problématique relationnelle de mieux en mieux définie. Nous insistons pour qu'enfant et parents décrivent les symptômes actuels entravant le vivre ensemble et l'accès aux apprentissages. Et nous les sollicitons afin que la demande d'aide soit reformulée par chacun d'eux dans l'actuel du parcours de l'enfant, et à l'éclairage de ce que l'établissement peut proposer.

Les demandes erronées, écartées dès la lecture du dossier, lorsque nous recevons l'enfant et sa famille, l'indication de l'orientation par la MDPH (et donc l'évaluation des acteurs ayant conduit à sa mise en œuvre) est le plus souvent juste. En revanche, la compréhension de l'indication par l'enfant et ses parents est régulièrement tronquée. Par le sentiment de rejet ou la crainte que l'enfant soit mis à distance de la scolarisation ordinaire. Par la perception du handicap social sans qu'il soit énoncé clairement." Je ne suis pas handicapé, je ne suis pas fou". Par la projection sur le" système", du sentiment d'exclusion, "à cause de l'autre ". La venue à l'ITEP survient souvent suite à l'exclusion scolaire malgré plusieurs dispositifs mis en place et parfois après une période au domicile, sans scolarité. " Ils m'ont viré ". Par le doute de la possibilité de rompre la spirale de la répétition de l'échec. Par un sentiment de culpabilité enfoui dans des sentiments de colère et d'incapacité, très souvent retenus par chacun des protagonistes. Par la méconnaissance manifeste du champ d'action possible de l'Itep.

En préambule, il est rappelé que les premiers interlocuteurs seront le père et la mère, détenteurs de l'autorité parentale. Ce sont eux les demandeurs de notre intervention. Puis, notre attention se concentre sur le positionnement des parents et de l'enfant face aux troubles des comportements et des conduites. Il leur sera demandé, à la mesure de leurs moyens, de s'aventurer à parler d'eux, des troubles et des réussites, de leurs ressentis, de leurs envies. A parler et à manifester leur vécu actuel et passé. Nous évaluons l'implication et la position de l'enfant dans cette demande parentale, ainsi que l'engagement des membres de la famille à ce processus d'élaboration. La participation de l'enfant, sa capacité à se mobiliser sont impossibles sans l'existence conjointe d'un authentique investissement parental. Nous recherchons les prémisses, et tentons une première mise en action, d'une possible mobilisation psychique, préalable, d'un réel processus de transformation.

Les différents échanges cherchent à déterminer la tonalité de la dynamique et de la compréhension du jeune et de ses parents quant à la nécessité que quelque chose de nouveau, de différent, puisse et va se passer. L'Itep Le logis ne sera pas le lieu où les troubles devraient inexorablement se reproduire parce que la logique de la répétition, la logique de l'échec sont immuables. L'enfant doit entendre que notre attente est qu'il exprime la conviction que quelque chose de différent peut arriver. Et qu'il en sera l'acteur. Il ne sait pas

encore de quelle façon. Mais il doit prendre le risque d'un changement, d'un décalage, marqué peut être d'allers et de retours, vers une meilleure image de soi, une expression émotionnelle davantage maîtrisée, une compréhension de ses relations aux autres plus juste ...pour un sentiment de mieux être possible et souhaité .

La particularité de l'offre de soin en internat constitue une modalité d'engagement incluant des capacités de séparation. Elles sont à évaluer avec beaucoup d'attention. Un enfant, un parent non préparés à cette prise de distance enclencheront des mécanismes de défenses, qui vont venir renforcer la symptomatologie initiale et entraver la possible action envisagée. Cette possible résistance est le plus souvent dépassée si un travail préparatoire a été réalisé. L'entrée à l'internat n'est pas une sanction, une rupture des liens, un abandon mais une chance donnée, un effort fait par des parents, rassurés par une proposition de soin à laquelle ils participent, adhèrent dans la perspective d'un mieux-être de leur enfant. Les modalités de maintien des liens sont énoncées. La pause de la semaine est reconnue, comme actuellement nécessaire, pour de meilleures retrouvailles le week-end. C'est un engagement commun.

L'arrivée à l'Itep n'est pas une entrée par défaut d'un ailleurs qui vous refuse mais par le choix d'un ici et maintenant qui offre une proposition de possibles. C'est le choix d'une implication immédiate, dans une perspective de responsabilité et non pas une acceptation passive teintée de faute, de revanche ou de culpabilité. Être enfin acteur de la construction de son parcours.

Nous établissons les bases du contrat, préalables indispensables, à l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement.

Deux rendez-vous initiaux sont programmés le même jour. Le premier permet la rencontre du directeur adjoint et de l'assistante sociale. Le second la rencontre du médecin psychiatre. A l'issue de ces premiers échanges, il est demandé aux familles de rappeler pour confirmer leur demande. Pour les plus âgés nous demandons de plus en plus souvent à l'enfant lui-même de rappeler. La possibilité d'une expression de son adhésion à cette idée qu'au Logis il sera moteur de ce quelque chose de positif qui pourrait lui arriver. Un autre rendez-vous est ensuite organisé avec le chef de service Éducatif pour définir plus précisément les modalités de l'accueil.

Si nous percevons que la compréhension de l'enjeu ou les modalités d'expression de la demande d'aide ne sont pas adaptées, alors un autre, voire plusieurs autres rendez-vous peuvent s'avérer nécessaires afin de pouvoir valider l'admission. Parfois, un temps d'attente, de réflexion, est signifié avant une nouvelle rencontre. D'autres fois, enfant et famille ne souhaitent pas s'engager dans notre proposition, trop éloignée de leurs attentes. A l'inverse, nous formulons des refus face à des demandes ne correspondant pas au projet institutionnel actuel.

Ce processus s'écoule sur plusieurs semaines, temps nécessaire de maturation pour chacun des protagonistes.

Les bases de notre action possible posées, les mois et les années du quotidien de la prise en charge nous conduiront à mener l´ "ensemble des opérations permettant d'extraire un métal de son minerai, puis de l'affiner pour obtenir un métal pur" (définition Larousse du mot élaboration). Faire apparaître cette pépite cachée au sein de chacun de ces enfants que nous accueillons, dont on perçoit tout juste l'éclat au fond du regard lors de ces toutes premières rencontres. Une instance nommée Conseil de Parole et Commission Educative (CPCE), se réunit chaque semaine. Elle convoque chaque fois que nécessaire, au gré des événements et de l'évolution de la prise en charge, parents et enfant, afin de questionner et de formuler ce contrat initial établi entre nous:" L'Itep Le Logis peut m'apporter l'aide dont j'ai besoin aujourd'hui" Nous en redéfinissons alors, si besoin, ensemble les modalités.

C'est chaque mardi matin la poursuite de cette belle aventure de l'élaboration psychique, cette narration des tensions qui envahissent l'enfant et qu'il apprend progressivement à intérioriser dans des pensées et des paroles et non plus, sans cesse, à extérioriser dans des actes. L'écriture de son histoire.

La cour d'école, un terrain d'élaboration psychique.

Travail de l'équipe pédagogique de l'ITEP Le Logis

L'enjeu

La cour d'école est un lieu important de la vie d'un enfant. C'est un lieu complexe où se développent plusieurs dimensions comportementales et cognitives de l'enfant. Malheureusement cet espace est souvent peu investi par l'adulte (Delalande, 2006). Pourtant la cour d'école contribue au partage à la fois d'un apprentissage social, de l'apprentissage de ses limites personnelles, mais aussi d'une culture enfantine qui peut être transgénérationnelle. De plus les jeux pratiqués sont souvent universels et font partie d'une culture populaire (le jeu du chat et de la souris, du gendarme et du voleur, de la marelle, les billes). Cette culture enfantine participe fortement à la construction sociale d'un enfant. Les jeux sont également modifiés, adapté par les enfants en fonction des lieux, du moment et des interactions créées.

Les ITEP présentent des espaces institutionnalisés et encadrés par les adultes éducateurs accompagnant les enfants. L'enjeu d'une cour de récréation structurée en îlot d'activité libre permet aux enfants d'investir un secteur dans lequel il se sentira à l'aise de se réaliser ou voire de se tester. D'autre part, un adulte attentif pourra proposer (et non imposé) telle ou telle activité en fonction de ce qu'il perçoit comme pertinent pour le développement de l'enfant.

> La cour est donc bien plus qu'un lieu de défoulement. Elle permet de faire l'expérience du social et les oblige à donner du sens aux apprentissages sociaux qu'ils reçoivent des adultes. Au de-là de l'espace de la cour, l'expérience qu'ils y font est essentielle à leur construction : elle en fait des êtres compétents en classe, capables de répondre aux attentes de l'enseignant grâce à une intégration réussie dans le groupe de pairs. Cette étude […] insiste sur le rôle fondamental des rares lieux où, entre eux, ils (les enfants) développent et exercent à l'écart des adultes leurs compétences sociales.
>
> **Julie Delalande, Maître de conférences en sciences de l'éducation.**

Les difficultés de la récréation en ITEP

Les temps récréatifs nécessitent une cour d'école adaptée qui participent au développement de l'enfant mais ces temps d'élaborations psychiques sont encore plus difficiles à mettre à l'œuvre dans les lieux institutionnalisés accueillant des enfants présentant des troubles de l'humeur et du comportement (ITEP, IME). Les enfants sont souvent dans des jeux décalés de luttes, de bagarres et de rivalités. Ce besoin de se confronter à l'autre est souvent décalé par rapport à leur potentiel physique et à leur âge. Ces chahutages qui correspondent à des jeux d'enfants de maternelles avec des adolescents ou pré-adolescents peuvent être dangereux et déstabilisant à gérer. Ces temps récréatifs souvent difficiles peuvent être angoissants pour certains professionnels qui préfèreront alors délaisser cet espace de récréation en faveur d'un autre.

Notre travail

Face à notre constat, il nous est apparu important de reconstruire le temps de récréation des enfants par une redéfinition de la cour de récréation en fonction des activités et de partager avec l'ensemble des éducateurs nos idées afin de mieux les soutenir dans la gestion des jeunes durant les temps de récréation.

Les grands espaces du parc de l'ITEP Le logis permettent de proposer différents « îlots » d'activité à investir pour les enfants. Cette organisation permettrait d'atténuer le phénomène de pression ou de rivalité sociale ou comportementale entre les enfants (Rayou, 1999), qui proviennent souvent de l'âge des enfants, de leur ancienneté dans l'institution ou de leur capacité ou difficulté sociale.

Les données sur les interactions avec les pairs, lors des jeux, lors des bagarres ou des relations amoureuses, entre autres, permettent à Patrick Rayou de montrer, par exemple, comment les enfants développent à la récréation, « dans la cour des grands », certaines dimensions de leurs compétences politiques, à savoir, comment traiter les rapports aux pouvoir, comment substituer le contrat au rapport de forces.

Cléopâtre Montandon, Université de Genève, revue française de pédagogie, 2000.

En nous appuyant sur les pratiques déjà en place et aimées par les jeunes, nous proposons 5 espaces correspondant à 5 types d'activités différentes :

1. **Le « city » Stade**, terrain de football où la plupart des enfants souhaite se rendre pendant la récréation. Ils peuvent également y jouer au basket. C'est un lieu sportif où peuvent s'exprimer des jeux de rivalités et où les enfants peuvent tester leur stature sociale. L'espace football doit être structuré pour éviter les débordements et les manifestations d'agressivités et de violences entre enfants. Dans la logique du « faire-avec » il nous paraît important que les adultes encadrant participent à l'activité pour montrer des exemples de fair-play et de bienveillance et décaler « la compétition-rivalité » vers une « compétition-dépassement » de soi-même. La gestion de l'espace basket peut être réalisée en autonomie par les enfants sous le regard des adultes associés au football.

2. **Le triangle ou le jardin** (espace du parc en face de l'école), ce deuxième espace correspond à un espace vert, limité par les sentiers bétonnés et un muret, où se trouvent des arbres et dont le sol est fait de mousse et d'herbe. C'est un lieu propice à l'imagination et aux jeux extérieurs d'enfant. Il y a des recoins pour s'isoler, la possibilité de modelage de l'environnement (gratter la terre, l'herbe, …) autant d'activités qui permettent ainsi de s'approprier un lieu et son espace. Pour aider l'enfant dans cette appropriation, il peut être équipé d'un minimum de matériel qui aidera le jeune à s'amuser, en se rattachant à des éléments tangibles. Des jeux d'extérieurs en bois, réalisés en atelier bois, peuvent être mis à disposition des enfants comme des dés géants (40 cm de côté), ou un Trompion (ou morpion sur le diamètre d'un tronc d'arbre découpé). Des jeux d'animations peuvent être également proposés par les adultes encadrants pour guider les enfants à investir le lieu comme le jeu du chat et de la souris, ou le jeu du gendarme et du voleur.

3. **Le CDI (coin détente intelligent).** Ce troisième espace se situe dans une salle annexe de la classe 1. Il s'agit d'un endroit où les enfants peuvent réaliser des jeux de société, lire une BD ou se détendre. C'est un lieu qui se veut reproduire une ambiance de CDI de collège, l'objectif étant de permettre à des enfants de se ressourcer et de jouer dans une ambiance plus intimiste et à l'abri du froid et de la pluie souvent au rendez-vous dans notre vallée de Chevreuse.

4. **Le coin lecture,** quatrième espace possible investi par Bénédicte Estievenart, orthophoniste de l'ITEP. Il s'agit d'un lieu où les enfants assistent à une lecture contée d'un roman d'enfant qui se poursuit de semaine en semaine. L'objectif est d'accueillir les enfants qui souhaitent fuir l'agitation de la cour de récréation tout en se laissant porter par l'écoute d'une lecture contée.

5. **L'espace Ping-Pong,** situé sous le préau, qui est investi par les enfants qui ne sont pas à l'aise sur le « city » mais qui souhaitent trouver une activité dynamique et de confrontation entre pair.

Bibliographie

1. Julie Delalande, La cour d'école, Un espace à conquérir (Enfances et Psy, n°33, 2006)

2. Patrick Rayou, La grande école Approche sociologique des compétences enfantines. Coll. Education et formation (Presses universitaires de France, 1999)

L'interdisciplinarité à l'ITEP le logis

Dr L'HOSTIS - LE LOUARN

Le terme interdisciplinarité traverse depuis 2005 tous les textes officiels qui régissent les Itep et est décrit dans notre projet d'établissement rédigé en 2013.
Mais qu'en est-il de l'interdisciplinarité à l'Itep le Logis en 2016 ?
C'est un choix, une posture quotidiennement affirmée du vivre ensemble. Etre ensemble autour d'un sujet, de ce sujet de notre action qu'est l'enfant qui nous est confié.

C'est une conviction : le regard posé par l'autre possède sa justesse. Chacun de sa place, chacun armé, de sa connaissance, de son expertise va venir étayer et enrichir le regard porté vers l'enfant. L'enfant pris en compte dans sa globalité, son « être » tout entier.

C'est la confiance : en soi, en ce que chacun représente, en ce que chacun peut transmettre, dans ses différences, dans ses façons d'être, de faire. Prendre le risque chaque jour d'une mise en commun de ses certitudes et de ses limites.

C'est oser se parler, s'écouter, tenter de se comprendre, et mettre à l'œuvre sa créativité. C'est pouvoir être garanti du respect de l'autre et de respecter l'autre.

C'est manifester de l'adaptabilité, de la curiosité, de l'autre, du autrement, du pourquoi pas. C'est le risque du succès au risque de l'échec.

C'est poursuivre un but commun, la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant. Ce projet imaginé ensemble, ce projet partagé que chacun décline spécifiquement, dans son identité et sa temporalité. Chacun dans son lieu repéré : sa classe, son groupe, son bureau, sa voiture. Et chaque fois en complémentarité, en synergie. Cette narration que l'enfant trouvera dans son planning de la semaine.

C'est faire équipe. C'est faire institution. Faire lien, mettre en lien, soutenir dans une continuité qui donne sens à nos actions. Se sentir concerné par cet enfant, tenter ensemble de répondre à la question qu'il nous pose.

L'interdisciplinarité : Savant mélange, régulièrement revisité au gré des besoins des enfants, des changements de professionnels, des succès et des erreurs d'organisation.

Une utopie ? Peut-être. Un objectif ? Certainement.

Alors dans le quotidien de l'Itep ce sont des temps partagés, des lieux de rencontre plus ou moins repérés, où les professionnels échangent autour de leur vision, de leurs ressentis, de leurs actions possibles, mais aussi des impossibles, des accords et des désaccords, des refus, des oppositions à dépasser, à expliciter pour mieux avancer.
Chacun a son rôle, chacun à sa place, à chacun son tour et son importance. C'est construire une pensée partagée, une décision commune.

C'est chaque matin devant l'unité de vie, les mains serrées d'éducateurs et de pédagogues se saluant et annonçant l'heure du départ vers l'école.

C'est un échange de regards, de quelques mots entre le thérapeute et l'éducateur invitant à ce que tous deux, à ce moment-là, s'assoient pour débuter ensemble un entretien avec l'enfant sous tension.

C'est le visage du chauffeur dans l'embrasure de la porte, au détour d'une réunion d'équipe, s'enquérant de l'horaire de transport des enfants pour ce mardi devenu un lundi après un jour férié.

C'est l'audace du thérapeute, de l'agent d'entretien et de l'éducateur de se lancer le ballon pour un essai réussi, entre les poteaux de rugby.

C'est l'éducateur arrivant d'un pas rapide, qui s'assure que l'enfant est déjà arrivé à son rendez-vous thérapeutique, prêt à repartir chercher celui qui est à l'école depuis le début de la matinée, vérifiant que le troisième s'est bien rendu sur le terrain de foot pendant la récréation.

C'est la thérapeute poussant, avec plaisir et énergie, la brouette dans laquelle est allongé l'enfant. Un peu plus loin, l'éducateur technique s'affaire autour du potager où au printemps, la maitresse de maison viendra choisir les légumes pour le repas du jour.

Equipe, synthèse, CODEV, coordination, direction, cadre, institutionnelle. Ce sont les réunions programmées qui ont toutes en commun de provoquer la rencontre des trois composantes thérapeutiques, éducatives et pédagogiques.

Aujourd'hui, j'ose imaginer que c'est une performance quotidienne tentée par chacun des intervenants au Logis.

Présentation *des Temps de remédiation* : un accompagnement innovant afin d'éviter les ruptures de parcours

Les difficultés psychologiques qui affectent les enfants orientés en ITEP se manifestent souvent par des pulsions excessives pouvant prendre la forme de violence, d'agressivité, d'injures, de gestes et de paroles obscènes. Cette détresse existentielle est une recherche de cadre auprès d'adultes bienveillants et sécurisants. Ces jeunes, qui doutent d'eux-mêmes et ont peur de l'échec, font souvent preuve d'une forte intolérance à la frustration devant des difficultés qui leur apparaissent insurmontables, ce qui donne parfois lieu à de grandes difficultés d'inscription dans un groupe social. Les problématiques complexes et sans cesse évolutives de ces jeunes nous demandent d'innover régulièrement dans nos modes d'accompagnement, en plus des modalités déjà prévues dans l'institution.

« Pour certains enfants ou adolescents extrêmement difficiles, susceptibles éventuellement de mettre en difficulté l'établissement, ou bien ne supportant plus la vie collective, il convient de rechercher et d'expérimenter des solutions de prise en charge particulières et innovantes. L'élaboration et la mise en place de telles interventions impliquent un travail en coopération, en lien étroit avec les différents partenaires. Les solutions innovantes peuvent aussi avoir un caractère temporaire. Nous arrivons au constat de plus en plus évident que la réussite des ITEP dans les prises en charge qui leur sont demandées, nécessite non seulement le développement de possibilités très diversifiées, mais aussi beaucoup d'imagination et de créativité pour s'adapter aux besoins renouvelés de ces enfants et adolescents. » [6]

Les enfants concernés

Certains enfants dès leur arrivée ou au cours de leur parcours au sein de l'ITEP, rencontrent des difficultés qui ne leur permettent pas ou plus de s'intégrer dans les différentes modalités d'accueil et d'accompagnement proposées par l'ITEP à l'ensemble des enfants (scolarité adaptée, stage...).

Ils n'ont pas les bases nécessaires pour intégrer l'institution et s'engager dans un processus d'élaboration psychique à leur arrivée. Ils ont souvent vu les années se succéder sans but

6 Extrait Circulaire interministérielle DGAS/DGS/SD3C/SD6C n° 2007-194 du 14 mai 2007

précis et pour ces jeunes en trop grande souffrance psychologique, et que rien ne semble pouvoir mobiliser, la notion de « devenir » doit être déterminante. Il leur faut un projet qui puisse les motiver, qu'ils puissent intégrer comme étant le leur ; suffisamment extraordinaire pour les rendre curieux, intéressés et pour que leur imaginaire se remette en marche.

D'autres connaissent des temps de crise qui bien que difficiles, peuvent, s'ils sont gérés intelligemment, devenir un tournant dans leur parcours ou au contraire venir cristalliser des dysfonctionnements intérieurs pouvant aboutir à des passages à l'acte mettant en danger le jeune lui-même, ses pairs et l'institution.

Ces enfants et ces jeunes ont donc besoin pour un temps plus ou moins long, d'une prise en charge éducative très individualisée et ciblée sur leur problématique particulière jusqu'à l'apaisement de la crise et la construction d'un projet qui recueille leur adhésion de leur famille. L'expérience montre que ces sas sont indispensables si l'on veut éviter la répétition d'échecs et les ruptures de parcours déjà très douloureux dans la vie de ces enfants. Dans la majorité des cas, l'échec de l'ITEP se traduira pour l'enfant par un ancrage encore plus important dans les troubles associés aux TCC : psychiatrie, délinquance, errance, déficience.

L'objectif poursuivi est donc bien de répondre à certains de ces jeunes en complète rupture et de les rendre aptes à un retour vers un accompagnement plus classique, en leur offrant un sas intermédiaire, un temps de remédiation, un temps pour construire leur projet ou bien encore un temps de répit. Et c'est en pensant à ces jeunes que le législateur a cru bon de proposer dans la circulaire interministérielle relative aux ITEP, la notion d'accueil temporaire que nous avons renommée au Logis : **Temps de remédiation**

« L'accueil temporaire représente une variable d'ajustement aux autres formes de prise en charge qui représente en l'espèce un intérêt tout particulier même pour les établissements.

- Il peut prévenir des crises et éviter le déclenchement de prises en charge lourdes.
- Il peut compléter les prises en charge habituelles et notamment permettre de prendre le temps et la distance pour réajuster un projet personnalisé, offrir une pause à l'enfant et sa famille comme à l'institution. Il trouve sa pertinence pour une famille mais aussi pour une institution quand l'expression des troubles de certains enfants ou adolescents peut compromettre gravement le processus de prise en charge. L'institution peut alors elle aussi ne plus disposer des ressources internes et de l'impulsion nécessaire pour surmonter (absorber) la crise. L'accueil temporaire peut prendre différentes formes. Cette possibilité de pause offerte à l'enfant, l'adolescent et/ou à l'équipe donne la distance et le temps utile à une réflexion de l'équipe sur son positionnement, au réajustement des relations, et permet en tant que de besoin d'élaborer un nouveau projet personnalisé d'accompagnement.[7]

Les différents temps proposés

- **les Prise en Charges Hors Cadre « P.E.C.H.C »** : une étape de transition avant d'intégrer ou de réintégrer les modalités d'accompagnement proposées à tous les enfants de l'ITEP. Encadrés par une équipe formée et dédiée à ce type d'accompagnement, des temps de chantier à l'intérieur et/ou à l'extérieur de l'ITEP sont pensés et proposés aux jeunes concernés en fonction des besoins de chacun. Le but est de pouvoir, par une remédiation appropriée, poser les premières bases éducatives nécessaires qui permettront à l'enfant dans un deuxième temps de se réinscrire dans un collectif et d'envisager un retour vers les apprentissages scolaires et professionnels. Pour ces jeunes qui ont *déshabité* leur vie, les prises en charge hors cadre doivent les aider à accepter de tenter la grande aventure de l'élaboration psychique, à retrouver l'estime de soi, la conviction qu'un avenir est possible afin de réinvestir leur vie et s'inscrire dans un projet qui fasse sens pour eux.

7 DGAS/DGS/SD3C/SD6C numéro 2007-194 du 14 mai 2007

Les objectifs sont de les aider à acquérir les bases nécessaires de socialisation et de confiance et d'estime de soi, afin de pouvoir réinvestir progressivement une scolarité, des stages et retrouver l'envie de se projeter dans l'avenir. Ces temps permettent aussi de faire un état des lieux individuel des savoir être et des savoir-faire favorisant la renarcissisation, d'apprendre le goût de l'effort, le respect des consignes et de découvrir certains métiers et l'apprentissage de différentes techniques.

- **Le séjour projet** : Un temps de courte durée (de 1 à 5 jours) pour permettre à certains jeunes très fragilisés de bénéficier dès leur arrivée ou au cours de leur séjour d'un temps à part, avec un accompagnement très individualisé qui permettra de mieux construire ou de reprendre avec eux leur projet et de mieux comprendre les raisons de leur orientation en ITEP. L'expérience montre que ce temps de clarification et de remobilisation permet de sécuriser le jeune qui peut alors, plus sereinement, confirmer à nouveau ses choix. Ce temps peut concerner deux à quatre jeunes ensembles.

- **Le séjour de répit : en prévention des crises.** C'est un temps de pause pour le jeune qui s'extrait de son environnement habituel (milieu familial, Institution). Ces temps sont pour les jeunes en grande souffrance, au bord de la rupture institutionnelle. Ils offrent la possibilité dans un ailleurs de créer un contexte différent, propice à un nouveau démarrage et à la construction du projet d'accompagnement dans un deuxième temps. Ces séjour peuvent durer une à plusieurs semaines et peuvent se faire sur des sites extérieurs spécialisés dans ce type d'accueil, suivis et encadrés par l'équipe de remédiation et avec la participation de l'éducateur référent.

- **Le séjour de rupture : lorsque la crise a eu lieu**
  S'adresse à des jeunes qui sont passés à l'acte et pour lesquels les solutions précédentes ont échoué et qui mettent en danger l'équilibre institutionnel. Le but est de permettre au jeune d'aller au bout de son malaise y compris dans le fait d'accueillir des crises violentes. L'expertise des éducateurs présents doit pouvoir permettre de reprendre ces évènements violents qui entravent le processus d'élaboration psychique. Ces moments de crises extrêmes deviennent alors une base de travail avec le jeune pour lui permettre de leur donner un sens, de poser des mots sur sa souffrance psychique et de trouver d'autres moyens pour dire différemment la souffrance qui l'habite.

Ces temps de remédiation, dans leur ensemble, permettent de favoriser les échanges, d'aider le jeune à s'exprimer, de mettre des mots sur ses angoisses, ses difficultés,... De lui faire prendre aussi conscience de sa personnalité et de ses capacités. Dans un environnement différent, le jeune se révèle souvent à lui-même et aux éducateurs capable d'être un autre, et c'est le levier sur lequel tous nous pouvons nous appuyer pour continuer plus paisiblement son accompagnement au sein de l'ITEP.

Une équipe :
Composée de 2 éducateurs directement encadrés par le directeur adjoint qui travaillent en étroite collaboration avec la totalité de l'équipe dont l'adhésion et l'implication sont indispensables et plus particulièrement de l'éducateur référent.

L'équipe, avec l'aide du chef de service et du psychologue référent, identifie et alerte lorsqu'il lui semble nécessaire que certains jeunes bénéficient de ces temps de prise en charge particulière. Un des trois psychologues de l'institution est plus particulièrement chargé d'accompagner cette équipe.

Téléphones portables et exposition Magritte !

Des incidents pendant les dernières activités en groupe nous avaient amené à réfléchir sur le bon usage des portables. Deux jeunes qui s'isolent pour jouer ensemble à un jeu. .. Une jeune qui fait une vidéo qu'elle poste ensuite sur Instagram. D'autres encore qui passent leur temps à téléphoner alors qu'ils sont avec nous !

Fallait-il à la prochaine sortie mettre tous les portables dans une boite au SESSAD et leur rendre au retour ? Certains professionnels défendaient cette ligne dure : tous les portables restent au service dans un carton.

Décision est prise finalement de fixer une règle qui permette le jeu et la transgression, et donc l'éducatif. « Vous ne sortez pas vos portable pendant toute la sortie sauf pour répondre à vos parents, et auquel cas, vous nous les passez deux minutes... »

Bien nous en a pris, plusieurs jeunes avaient des Ipad qui permettaient la photographie sans flash. Ils ont ainsi pu ramener à leurs parents les tableaux qui leur avaient plu. Ces jeunes vivent souvent loin du monde de l'art, un monde dont ils se sentent même exclus et c'était intéressant de découvrir leur façon de s'approprier les tableaux par le biais des nouvelles technologies.

Matisse et les nus.

Nous, adultes, qui trempons un peu dans la culture, sommes habitués aux nus dans la peinture et dans la sculpture. Il est intéressant de noter que les quelques nus de l'exposition Magritte ont été l'occasion d'échanges fort intéressants avec des jeunes de culture musulmane. L'une d'elle qui avait photographié plusieurs tableaux jusque-là, m'interpelle devant un nu et me dit « je ne peux pas ramener ça à mon père, il va être choqué ! »

Quand je lui apprends que dans les écoles de dessin, ou aux beaux-arts des modèles hommes ou femmes posent nus devant les élèves, son indignation monte d'un cran.
L'occasion est trop belle d'engager la discussion : où place-t-on le respect ?

Le problème est-il dans la vision du corps nu ou dans la manière dont il est regardé ? La barrière du vêtement est-elle nécessaire, et pour qui, l'homme ou la femme ? Le respect ne serait-il pas plus à élaborer par la personne qui regarde, que par celle qui est regardée, ou les deux ?

Paradoxe, nous savons que ces jeunes passent beaucoup de temps devant la télévision, et que ce soit dans les séries, les films ou la téléréalité, les corps dénudés ne manquent pas. Motif à discussion encore, d'où il ressortira que la télévision crée un irréel qui choque moins que la présence de vrais corps dénudés. Ainsi à un spectacle de cirque les tenues légères de certains des artistes vont susciter à nouveau de la part de nos jeunes des réflexions qu'ils n'auraient surement pas eues devant le même spectacle retransmis à la télévision.

Foyer Éducatif l'Oustal

CONTACT :	ACCES :
15, rue Jacques Boyceau 78000 Versailles Téléphone. : 01.39.67.52.20 Télécopie : 01.30.21.38.22 Courriel : oustal@avvej.asso.fr	**PARIS St LAZARE –** Direction Versailles Rive droite, descendre « gare de Montreuil » **PARIS MONTPARNASSE -** Direction Rambouillet ou Chartres - descendre « Versailles Rive Gauche » ou « Versailles chantiers ».

ACCUEIL :

Adolescentes de 14 à 21 ans confiées par les Juges des Enfants ou les services départementaux d'Aide Sociale à l'Enfance, pouvant bénéficier du travail éducatif proposé.

MISSION :

Les difficultés que rencontrent les jeunes filles accueillies au Foyer Educatif « l'Oustal » sont d'abord des difficultés familiales et sociales importantes.
Elles entrainent bien souvent pour ces jeunes filles un grave manque de repères et des difficultés personnelles et relationnelles considérables.

- **Face à cela, les objectifs éducatifs sont les suivants :**
  - Donner des repères socialisants qui permettent à chacun de vivre en société,
  - Permettre aux adolescentes reçues d'aller vers un équilibre psychologique et affectif personnel,
  - Les aider à développer leurs capacités personnelles,
  - Favoriser pour les jeunes accueillies comme pour leurs familles la compréhension de leur situation.

- **Les supports éducatifs spécialisés procèdent de ces objectifs :**
  - Un travail effectué dans et à partir de la vie quotidienne,
  - Un travail soutenu avec les familles,
  - La mise en place de loisirs éducatifs et thérapeutiques,
  - Un accompagnement thérapeutique
  - Des suivis scolaires et des formations professionnelles modulées et adaptées,
  - Un partenariat avec les référents et autres intervenants extérieurs.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'enfance
Protection judiciaire de la jeunesse

STRUCTURE :

Directrice : Narjès GUETAT-CALABRESE
Directeur-Adjoint : Fabien GARNIER

Responsables d'Unités éducatives	**Structures d'hébergement : 4 unités de vie décentralisées accueillant 42 adolescentes**
Stéphanie GILLIET (depuis septembre 2016) Isabelle ZOUBIRI	« Montreuil » et « Frémillon » « Etats-Unis » et « Pt Colbert »

Chef de service éducatif	**Service d'Accompagnement Vers la Vie Adulte**
Frédérique SOUMEILHAN (depuis novembre 2016)	12 appartements à Versailles Accueil de 17 à 19 jeunes femmes en situation « d'autonomie accompagnée » Age minimum d'admission : 17½ ans

Chef de service pédagogique	**Service pédagogique / Espace Ressources**
Nadia KRAIEM	Les jeunes collégiennes, lycéennes et apprenties en stages professionnels peuvent être prises en charge suivant des contrats éducatifs élaborés préalablement. Une classe : 6 élèves maximum, jeunes filles en rupture de scolarité, en situation d'absentéisme scolaire prolongé pour qui « l'école » reste encore le meilleur chemin du succès. Les jeunes filles ayant moins de 16 ans demeurent affectées à un établissement Education Nationale. Une plateforme de mobilisation personnelle (PMP) s'adressant à toutes les jeunes filles de l'Oustal et plus particulièrement à celles qui rencontrent des difficultés de choix ou de concrétisation d'orientation. La Plate-forme construit pour chacune un chemin personnalisé avec des activités variées (leçons particulières, arts plastiques, stage en entreprise, etc…).

EFFECTIF :

2 responsables d'unités éducatives, 1 chef de service et 1 chef de service pédagogique – Educateurs spécialisés et scolaires – surveillants de nuit – Infirmière - Psychologues à temps partiel – Maîtresses de maison – Une équipe administrative [secrétariat – économat] – Une équipe de maintenance et entretien.

Introduction

Narjès Guetat-Calabrese - Directrice.

L'analyse des institutions révèle, selon E. Enriquez[8], leur caractère paradoxal dont il définit un des aspects ainsi : « D'un côté ce sont des mondes pacifiés, expressifs d'un monde fonctionnant sous l'égide de normes intériorisées et où règne sinon un consensus parfait, du moins un accord suffisant pour entreprendre et mener une œuvre collective. A la différence des organisations qui ont pour but la production délimitée, chiffrée et datée, de biens ou de services qui se présentent comme contingentes (exemple : une entreprise peut naître ou mourir sans que cette naissance ou cette disparition comportent des conséquences notables sur la dynamique sociale), les institutions, dans la mesure où elles donnent commencement à une modalité spécifique dans le rapport social où elles tendent à former et à socialiser les individus suivant un *pattern* spécifique, où elles ont la volonté de faire durer un certain état, jouent un rôle essentiel dans la régulation sociale globale. Elles ont, en effet, pour visée première, d'aider au maintien ou au renouvellement des forces vives d'une communauté en permettant aux êtres humains d'être capables de vivre, aimer, travailler, changer et, créer le monde à leur image. Leur but est d'existence et non de production… »[9]. Lorsque l'on est directeur d'un foyer éducatif tel que l'Oustal, il importe dans le contexte sociétal et politique actuel de se remémorer ce qui fonde notre mission en s'inspirant de théories conçues à partir des réalités quotidiennes de nos institutions. Bien qu'extrêmement lucide, parfois trop, quant aux responsabilités qui m'incombent *de* diriger cet établissement *en bon père de famille* (c'est, je crois, la formule consacrée), à savoir en s'assurant d'un équilibre financier entre recettes, produits de l'activité, et dépenses liées à cette activité tout en ayant la préoccupation de ceux qui y participent activement.

Jamais autant que cette année, à la faveur du bilan chiffré de l'activité, je n'ai eu conscience de n'exercer que partiellement cette mission institutionnelle dans sa fonction de régulation sociale. La baisse d'activité que nous repérons cette année de façon exceptionnelle, peut-on le croire, s'est incarnée par l'inoccupation des lieux de vie laissant une béance dans la mission première des professionnels de prendre soin de l'autre qui est absent.

C'est pourquoi, il me semble essentiel dans l'occasion qui m'est donnée ici, de rappeler encore une fois comme le souligne E. Enriquez que le but du foyer éducatif l'Oustal « est d'existence et non de production, de centration sur les rapports humains, et non sur les relations économiques. La famille, l'Eglise, l'Etat et les « ensembles » éducatifs et thérapeutiques – (*comme toutes nos structures éducatives et sociales)*- peuvent, à bon droit, être considérés comme des institutions, car elles posent toutes le problème de ***l'altérité***, c'est-à-dire de l'acceptation d'autrui en tant que sujet pensant et autonome par chacun des acteurs sociaux qui entretient avec lui des relations affectives et des liens intellectuels. »[10].

Il m'a paru crucial pour introduire ce rapport d'*activité* 2016 de rappeler ce qui définit l'Oustal en tant qu'institution.

[8] Eugène Enriquez est, parmi bien d'autres fonctions, Professeur émérite de Sociologie à l'Université Paris 7-Denis Diderot,

[9] ENRIQUEZ, E., « Le travail de la mort dans les institutions » (1987), in *L'institution et les institutions – Études psychanalytiques,* Dunod, 2012, 62-94 page 62.

[10] Ibid., page 62-63.

1. L'activité de l'année

Alors que l'objectif d'activité se situe à **20574** nous n'avons réalisé que **18900** journées. Ce résultat déficitaire est remarquable au regard de l'évolution de l'activité des 5 dernières années qui en moyenne reste sensiblement excédentaire. Il est bien entendu que ce résultat nous a conduits à tenter d'en comprendre l'origine et les mécanismes qui s'y rapportent. Ce que nous nous sommes appliqués à faire en nous rapportant à des tableaux chiffrés conçus à partir de différentes données que nous avons recueillies tout au long de l'année.
Une baisse notable de l'activité :

Pour commencer, il importe de rappeler à nouveau comme nous le constations dans notre rapport d'activité 2015 que le nombre de demandes d'admission a baissé de moitié depuis 2012 (254 en 2012 pour 137 en 2016). Nous observons à cet égard, que malgré cette baisse notre capacité d'accueil demeure constante ; nous avons effectivement accueilli 34 jeunes filles en 2014, 36 en 2015 et 35 en 2016.

L'écart qui a conduit à cette chute de l'activité se situe entre le nombre d'entrées et celui des sorties durant l'année ; à savoir 35 jeunes filles accueillies pour 46 sorties dont 12 qui sont entrées et sorties au cours de l'année 2016.

Nous avons tenu à nous intéresser plus particulièrement à 3 types de données ; les départements les plus concernés par cette courbe, l'âge des 46 jeunes filles concernées par les fins des prises en charge, et la durée de leur séjour dans l'établissement. Nous mettrons également dans un second temps l'accent sur notre activité avec le département des Yvelines qui occupe généralement plus de la moitié de celle-ci.

Nous observons que sur le déficit de **1674** journées, seules **106** sont à imputer au département des Yvelines alors que **1587** sont à imputer aux autres départements.

A ce jour, nous n'accueillons aucune jeune fille originaire de Paris, ni des Hauts de Seine ni du Val de Marne.

Parallèlement nous constatons une baisse significative des demandes d'admission en provenance des services installés dans ces départements (2 demandes émanant du 75, 7 du 92 et 6 du 94). Force nous est donc de constater que la baisse de notre activité 2016 s'est principalement située dans notre coopération avec les départements hors Yvelines et plus spécifiquement avec le 75, 92 et 94.

- L'activité plus spécifique avec le département des Yvelines :

En novembre 2016 la Direction de l'Enfance du département nous a fait part des orientations qu'elle envisageait de mettre en œuvre dès le début de l'année 2017 dont nous retenons pour l'établissement, une grande limitation des places dédiées aux jeunes majeures[11] dans les MECS et foyers éducatifs. Parallèlement, une priorité serait donnée aux orientations des situations dites les plus « complexes et difficiles » vers nos établissements.

[11] J'invite le lecteur à consulter notre projet d'établissement (2017-2022) qui sera bientôt en ligne pour connaitre nos convictions à propos de la situation des jeunes majeurs et toujours sur le site de lire dans l'annexe numérique de ce rapport d'activité la lettre de demande de CJM adressée par une jeune filles aux services de l'ASE.

- Les demandes d'admission

Il est à noter que sur 134 demandes d'admission 59 émanaient des Yvelines. Sur ces 59 demandes 22 ont abouti à un accueil et 4 nous étant parvenues fin décembre n'ont pu être traitées qu'en début 2017. Il importe de noter le renforcement de notre capacité d'accueillir les jeunes qui sont orientées par le département des Yvelines (14 en 2015 pour 22 en 2016). Paradoxalement, 72% des accueils réalisés concernent des jeunes filles ayant plus de 17 ans.

Sur les 33 jeunes filles restantes qui n'ont pas pu aboutir à un accueil, 15 ont donné lieu à un travail réalisé par les cadres en vue d'un accueil. Ce travail fut suspendu en cours de procédure à l'initiative des services de l'ASE, 4 pour lesquelles nous avons appris que la jeune fille était accueillie dans un autre établissement, 5 autres n'ont pu se poursuivre au vue de l'opposition extrême de la jeune à son placement (jeune « insaisissable » au moment de l'accueil, en fugue). Enfin, 11 demandes furent retournées par l'Oustal, le rapport d'orientation préconisant clairement un accueil individuel. Les accueils et les fins de prises en charge

40% des jeunes filles accueillies sont ressorties dans le cours de l'année et nombre d'entre elles avaient plus de 17 ans au moment de leur accueil. Le constat étant la difficulté d'accompagnement de certaines d'entre elles qui n'avaient intégré aucun aspect de leur placement et avec lesquelles la relation éducative se réduisait à un rapport de force : les jeunes concernées semblaient convaincues qu'il suffisait qu'elles contactent leur référent ASE pour « qu'il *la* sorte de ce foyer où il y a trop de règles »… ou qui décrétaient face aux professionnels « de toute façon vous n'avez pas le choix, vous me gardez ou vous n'avez plus de boulot ».

Les équipes se sont également heurtées à des situations de concentration de jeunes en miroir à la concentration de ces mêmes jeunes dans leurs lieux de vie familiaux (jeunes filles habitant le même immeuble, le même groupement d'immeubles avant le placement).

S'agissant de la durée de séjour des jeunes filles, nous observons qu'elle est en baisse progressive depuis les 3 dernières années.

Il convient en outre d'observer un mouvement du côté de ces jeunes filles qui au moment de leur majorité ont dû quitter l'OUSTAL. Certaines, parfois après plusieurs années et parfois strictement, pour être orientées sur des dispositifs de droit commun, alors qu'elles avaient sollicité la possibilité de poursuivre l'accompagnement qui leur était proposé ici. Parfois lucides, certaines ne sont pas dupes que en dépit de notre volonté de les préserver de raisons politiques qui les dépassent mais les concernent, élaborent, construisent leur demande de contrat de jeune majeure avec une clairvoyance édifiante. Je vous renvoie à la lettre de la jeune Alice rédigée en vue de son Contrat Jeune Majeur *(Texte 1 Lettre d'Alice – demande de contrat jeune majeur).*

Alors que notre activité avec le département des Yvelines tend à se renforcer, nos modalités de coopération méritent d'être revues et clarifiées afin de préciser non seulement la place que chacun doit occuper autour de la jeune mais également viser la considération de chacun à la place qu'il occupe.

2. Les mouvements du personnel

Nadine Boyer, responsable chef de service du SAVVA a pris sa retraite en septembre après avoir occupé d'autres fonctions dans l'établissement. Nous la remercions pour l'investissement qu'elle a eu tant auprès des jeunes, des professionnels que plus globalement institutionnel.

Christian Négri a quitté l'établissement après avoir été stagiaire en 2012, puis éducateur scolaire et avoir enfin occupé durant quelques mois en 2016 les fonctions de responsable d'unités jusqu'en août.

Nous avons accueilli, en septembre, Madame GILLIET, responsable d'unités éducative. Madame SOUMEILHAN nous a, à nouveau, rejoints en novembre en tant que chef de service du SAVVA. Elle avait en effet occupé dans l'institution des fonctions d'encadrement entre 2010 et 2014.

La mobilité interne a permis à nombre de professionnels de changer de service.

Par ailleurs, L'Oustal demeurant un lieu de mouvement important au niveau éducatif, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année de nombreux professionnels.

3. La construction du projet d'établissement dans une démarche participative.

Nous avons finalisé le travail de ré écriture du projet d'établissement que nous avions engagé fin 2015. Cette démarche a concerné l'ensemble des professionnels de l'établissement et a donné lieu à une restitution devant l'ensemble du personnel de l'établissement rejoint par le directeur-général et le directeur-général-adjoint. Cette démarche a abouti à un document qui sera consultable sur le site de l'AVVEJ[12]. Ce travail nous a inévitablement conduits à réajuster certaines de nos organisations internes.

- L'Espace Ressources

C'est ainsi qu'il est apparu évident de rassembler sous l'autorité d'un même cadre tous les professionnels dont le lieu de travail habituel n'est pas le lieu de vie des jeunes. Ces professionnels ont pu être réunis dans les locaux du service pédagogique (longtemps désigné *Ecole Interne*) sous l'autorité de Madame Kraiem, chef de service pédagogique dans ce que nous définirons l'Espace Ressources. L'écriture du projet de cet espace est en cours de finalisation. Nous pouvons d'ores et déjà indiquer que les missions de cet Espace Ressources, s'inscrivent autour de 3 dimensions : pédagogique, culturelle et plus largement toutes les actions susceptibles d'associer les parents et familles à un ou plusieurs aspects de la prise en charge de la jeune. Portés par l'esprit de collaboration intensive initiée par les équipes pédagogiques de l'association lors du séminaire 2013, L'Oustal et le SAU 78 ont signé une convention de partenariat interne afin d'associer leurs « forces vives ». En effet nous avons rassemblé, sur des accompagnements spécifiques, en termes de compétences les professionnels d'une part, et permis aux jeunes, d'autre part, de bénéficier des espaces de mobilisation des deux structures. Cette expérience nous permet d'envisager plus concrètement d'ouvrir cet espace à des garçons et d'interroger sans doute à terme notre position quant à la question de la non-mixité. L'approche transversale de cet espace se confirme tous les jours un peu plus. Flore Tensi, éducatrice scolaire, décrit tout à fait le travail qu'elle y effectue sur l'Espace ressource. (*Texte 2 L'Espace Ressource, un lieu de transversalité).*

[12] Plus précisément sur la fiche de l'Oustal

- Evolution du public et de l'offre du SAVVA

En préambule, nous tenons à réaffirmer que nous demeurons fondamentalement convaincus de la nécessité cruciale de poursuivre le travail d'accompagnement spécifique que l'équipe du SAVVA apporte aux jeunes majeures confrontées à une période charnière de leur vie (entre 18 et 21 ans) et que nous restons très attachés aux valeurs de respect et de considération de l'*altérité* de cette jeune majeure en tant que sujet qui sous-tendent l'éthique de l'accompagnement que nous proposons aujourd'hui à ces jeunes femmes. Les orientations clairement annoncées par la direction de l'Enfance dans les Yvelines, associées à certains constats que nous faisons liés aux limites des réponses collectives pour certaines mineures de plus de 16 ans, nous ont amenés à remettre au travail le projet du Service d'Accompagnement à la Vie Adulte. Les premières réflexions et ébauches de propositions menées à ce propos se trouvent dans le dossier numérique complétant ce rapport d'activité et consultable en ligne sur le site de l'AVVEJ. *(« Texte 3 » ITACA Consultants Synthèse public SAVVA, Antonella RELLI, cabinet ITACA Consultants).*

4. Des mises en œuvre de projets témoignant d'une approche dynamique et transversale du travail

Cette année fut marquée par l'émergence de projets portés par les équipes éducatives et leur encadrement. La plupart de ces projets ont été l'occasion pour les professionnels qui les ont mis en œuvre d'apprendre à travailler ensemble.

- Séjour pédagogique en Allemagne

Un séjour fut organisé par l'équipe pédagogique. Ont été associés à l'organisation et à l'encadrement de ce séjour des éducateurs ou stagiaires travaillant habituellement dans les unités d'hébergement. Il s'agit du premier séjour à visée principalement pédagogique organisé par l'Oustal. En effet, tout un travail de préparation a été réalisé durant les mois précédant le séjour afin de sensibiliser à une période de l'histoire de l'Allemagne et les résonnances douloureuses qu'elle a eue sur le reste du monde. *Un « texte 4 » (Voyage en Allemagne)* développant les différents aspects de ce projet et racontant quelques épisodes du séjour se trouve sur la partie numérique du rapport d'activité consultable en ligne.

- L'organisation des élections des représentantes pour le groupe d'expression

Habituellement les élections en vue de la désignation des représentantes au groupe d'expression sont organisées par chaque équipe éducative sur le lieu de vie des jeunes filles. La date des élections est fixée par le GRS[13]. Le jour des élections chaque service s'assure d'organiser des élections et transmet les résultats à la direction de l'établissement qui convoque ensuite les représentantes à la première réunion du groupe d'expression de l'année. Cette année les membres du GRS ont proposé que les élections de 2016 soient organisées selon des modalités susceptibles de sensibiliser les jeunes filles aux élections présidentielles. En effet, il faut rappeler qu'en amont les éducateurs avaient réalisé un travail important pour que les jeunes filles majeures ou en passe de l'être soient encouragées et accompagnées dans leur démarche d'inscription sur les listes électorales en vue des prochaines élections présidentielles. En consultant le rapport d'activité numérique, vous pourrez y découvrir un petit « texte 5 » (Groupe d'expression rapportant ce travail autour des élections.

[13] Groupe de Réflexion et de Suivi qui est l'instance, dans l'établissement qui assure la veille de l'actualisation des outils 2002 et le bon fonctionnement du Groupe d'expression. Le GRS est composé par des éducateurs représentant de chaque service, d'un chef de service et de la directrice.

- Organisation de transferts

Trois séjours ont été organisés durant l'été. Rompant avec la culture institutionnelle, ces transferts ont été pensés et animés par un groupe d'éducateurs ne faisant pas systématiquement partie de la même équipe. Les professionnels ont choisi de centrer l'organisation de ces séjours sur l'envie qui les animaient d'organiser ces séjours sans se préoccuper des affectations des uns et des autres. Cette organisation transversale a bien entendu occasionner plus de travail aux cadres en charge de l'élaboration des plannings, efforts récompensés par un groupe de jeunes et d'éducateurs ravis à leur retour. Il faut préciser que le groupe de jeunes filles avait également été constitué de façon transversale.

- A l'occasion du réveillon du 31 décembre les filles de l'Oustal s'invitent chez les garçons de l'Itep Le logis.

S'il est un jour que les équipes éducatives et les directions d'établissement (accueillant des adolescents ou jeunes adultes) redoutent c'est le dernier jour de l'année. C'est lors de cette dernière soirée du 31 décembre que les jeunes filles *s'échappent*, *s'évaporent* juste avant de passer à table, se passant de l'autorisation éducative pour aller rejoindre les *copains pour faire la fête* disent-elles souvent. Cette année, tous les éducateurs devant travailler pour le réveillon se sont réunis sous l'égide de la chef de service pédagogique pour organiser une fête extraordinaire permettant de retenir toutes les jeunes filles présentes le 31 décembre 2016. Le *« texte 6 » (Le Jour de l'an)* de Jessica Hainaut dans le rapport d'activité numérique rend compte de la réussite de cette soirée qui a fait le bonheur et des adolescentes et des éducateurs. L'ITEP le Logis fermant ses portes durant les vacances scolaires, les a ouvertes pour permettre aux jeunes filles de l'Oustal d'utiliser les locaux pour y faire la fête. Les éducateurs ont gardé secret le lieu promettant aux adolescentes, impatientes, de leur préparer une surprise magnifique.

- Un accompagnement à l'accès aux soins toujours aussi dynamique

L'infirmière de l'Oustal poursuit son travail d'accompagnement auprès des jeunes filles avec une implication sans faille. Elle témoigne dans un « texte 7 » (Passage par l'Ophtalmo) ajouté au rapport d'activité numérique, du parcours *ophtalmologique* que doivent parcourir les jeunes filles qui s'autorisent à se préoccuper de leurs *beaux yeux*.

5. Renouvellement des instances représentatives du personnel

Courant juin 2016, de nouvelles élections ont eu lieu afin de désigner un comité d'entreprise constitué de 6 élus : 3 titulaires et 3 suppléants. Nous avons constaté une carence s'agissant des délégués du personnel. Pour ce qui est du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail, après plusieurs appels à candidature, un comité a été désigné avec 3 titulaires.

6. Conclusion

Ce rapport d'activité 2016 n'a pas la prétention de rapporter tous les évènements qui ont traversés l'institution. Il fait état d'un bilan qui vient interroger des projets établis depuis de nombreuses années à l'Oustal (Ecole Interne, SAVVA), nous offrant ainsi l'occasion de les revisiter. En prenant impulsion sur notre capacité créatrice et vitale à réajuster nos pratiques en fonction des besoins des jeunes filles que nous accompagnons.

Si mon propos introductif fait état d'une préoccupation quant à l'exercice de notre mission institutionnelle nous n'avons encore pas manqué de rendre cette année vivante et riche en évènements inaugurés durant cet exercice 2016. Ils ont été portés par une envie réelle des professionnels d'être quoi qu'il arrive auprès de ces jeunes filles sur des projets qui

pouvaient sembler improbables en d'autres temps. L'institution ne peut ignorer les mutations qui s'opèrent, elles nous touchent et davantage encore ces jeunes filles vulnérables et fragilisées qui parviennent toujours à nous mobiliser pour dépasser ces moments de crise.

Voyage en Allemagne

Nadia KRAIEM - Chef de service pédagogique

Cette année, le dispositif pédagogique de l'Oustal a organisé un voyage pédagogique et culturel à Berlin en Allemagne. C'est la première fois qu'un voyage à l'étranger est mis en place au sein de notre établissement.

Ce voyage pédagogique a été pensé selon une dimension transdisciplinaire : civique, historique et linguistique. Le but de ce projet étant d'éveiller les jeunes filles à la citoyenneté européenne en développant un intérêt pour la culture de la République Fédérale d'Allemagne, principal partenaire économique et politique de la France au sein de l'Union européenne.

Cinq jeunes filles ont participé à ce voyage et ont été encadrées par trois professionnels du 6 juin 2016 au 9 Juin 2016. Ce séjour pédagogique a été envisagé sur la fin de l'année scolaire pour permettre en amont un travail significatif et nécessaire pour les jeunes filles.
En effet, en plus de la culture et de la langue allemande, nous avons orienté les ateliers pédagogiques autour de l'Histoire de l'Allemagne.

Les jeunes ont pu aborder la seconde guerre mondiale et la chute du mur de Berlin. Ainsi, plusieurs supports pédagogiques ont été mis en place tels que les documentaires et films portant sur ces évènements historiques (*La vie est belle*, Roberto Benigni 1998 ; *Le garçon au pyjama rayé*, Mark Herman 2008), les lectures autobiographiques (quelques passages du *Journal d'Anne Franck,* Anne Franck 1947) et l'outil informatique avec l'Oustal News qui a fait un numéro « spécial Allemagne » à travers lequel les jeunes ont pu réaliser quelques écrits.

Il est important de souligner l'implication des jeunes filles qui ont participé au projet et qui se sont engagées malgré le risque que le voyage n'ait pas lieu.

En effet, au vu des événements (plusieurs attentats visant l'Europe) qui se sont déroulés sur la fin d'année 2015, le voyage pouvait être annulé par mesure de sécurité. Les jeunes filles ont fait preuve de grande maturité et ont été très réceptives à l'actualité ce qui a donné une autre ampleur à l'atelier « lecture/ presse » qui a lieu chaque matin.

Au cours du voyage, l'équipe d'encadrement a pu souligner le grand intérêt que les jeunes ont porté aux visites qui leur ont été proposées. Une visite dans un camp de concentration : le camp Sachsenhausen nous a permis de découvrir l'intérêt que les jeunes filles portaient à ce musée et les liens qu'elles faisaient avec les connaissances qu'elles avaient acquises tout au long de l'année.

Nous avons également été frappés par la cohésion du groupe de jeunes qui s'autorégulait sans que nous n'ayons à intervenir. L'éloignement et la mise hors service de leur téléphone portable leur ont permis de se centrer sur elles-mêmes et de profiter pleinement de ce que leur apportait le séjour.

L'Espace Ressource, lieu de transversalité.

Flore Tensi - Educatrice Scolaire

Il y a maintenant un peu plus de quatre mois que j'ai rejoint les équipes du Foyer Educatif de l'Oustal et que je travaille au sein de l'Espace Ressources. Plus exactement, j'ai été recruté sur le poste de la « P.M.P » : Plateforme de Mobilisation Personnelle.

Lorsque je lisais la description du poste pour me préparer au mieux à l'entretien d'embauche, je me souviens avoir accroché tout particulièrement à deux expressions : « le service pédagogique s'adresse à des jeunes en rupture de scolarité pour lesquelles l'école est encore le meilleur chemin du succès » et « la plateforme de mobilisation personnelle est ouverte à toutes les jeunes filles de l'Oustal et construit pour chacune un chemin personnalisé ». Le terme de « chemin » prenait alors tout son sens : il ne s'agissait plus seulement d'accompagner des jeunes filles en grandes difficultés aux portes d'un établissement scolaire ou auprès d'un employeur susceptible de partager avec elles un savoir, mais il fallait construire, avec elles, chacune personne et individualité distincte, un chemin qui pourrait les mener vers l'autonomie. Vers un lendemain à construire qui ne pourrait que leur appartenir.

Outre l'intérêt, et le défi qu'il y avait pour moi de participer à l'émancipation de ces jeunes filles, c'était aussi celui de réussir une insertion, une socialisation, et de participer à construire une future citoyenne membre d'une communauté, qui me poussait à m'engager dans cette belle aventure au sein de l'Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes.

Pour définir ou illustrer ce poste de « suivi de la scolarité, stages et formations extérieures » que j'occupe, je dirais qu'il se traduit d'abord par une rencontre. Cette première rencontre qui (pour reprendre les mots de l'AVVEJ) « apporte autant qu'elle oblige » se fait avec la jeune. De mon point de vue, cette rencontre « apporte » en ce qu'elle permet la découverte d'une individualité, d'une personnalité, d'une personne, et « oblige » en ce qu'elle représente pour moi un contrat tacite passé avec la jeune dont les termes pourraient être : *je m'engage à t'accompagner avec bienveillance sur le chemin menant vers la vie adulte et tu « t'entages » à devenir progressivement, à ton rythme, actrice de ton orientation et insertion*.

A partir de ce moment-là, les choses s'enclenchent pour mettre en marche la scolarité de la jeune. Pour celles encore soumises à l'obligation scolaire, un travail avec l'Académie s'opère rapidement afin que la jeune soit rescolarisée. Cependant, je peux par la suite être amenée à les recevoir pour une aide à la recherche d'un stage. Pour celles âgées de plus de 16 ans, le premier travail consiste à déterminer avec la jeune une orientation qui pourrait lui convenir et dans laquelle elle saurait s'investir. Généralement, les jeunes filles choisissent la voie de l'apprentissage ou les filières d'enseignements techniques, dans des domaines tels que l'esthétique, la coiffure, la cuisine ou encore la vente. Il m'appartient ensuite d'œuvrer à trouver des établissements scolaires ou centres d'apprentissages, des employeurs et de travailler avec elles une candidature à présenter. Une multitude de partenaires nous viennent alors en aide : CIO, Mission Locale, CFA, connaissances ou relations.

A cet instant, le travail éducatif[14] au sens de l'investigation (que m'arrive-t-il) ; la mise en projet (ce que je mets en place) ; la réalisation (ce que je fais) et l'évaluation (ce que j'en retire) commence. Les choses se font et vient alors ce que je crois être l'essence même de ce poste : travailler avec nos jeunes filles pour « qu'elles tiennent », ne « pas les lâcher », les encourager, leur (re)donner confiance…et recommencer. S'il le faut. Parce qu'en effet, si la lecture des précédentes lignes peut donner l'illusion qu'il n'est finalement pas si difficile d'accompagner ces jeunes filles vers un chemin d'avenir, je découvre au fil des rencontres

[14] Rapport d'activité 2014, AVVEJ

toute leurs difficultés à s'engager et à tenir un parcours scolaire et professionnel. Très souvent d'ailleurs, je remarque que lorsque nous évoquons la situation d'une jeune fille, le champ lexical du verbe ' tenir ' prend tout son sens : « est-ce qu'elle tient ? », « est-ce qu'elle s'accroche ? » et si les échanges se transforment en récit, alors souvent nous entendons qu'elle « n'a pas tenu ». Mais heureusement, elles « tiennent » aussi.

Cela m'amène à l'autre aspect essentiel de ce poste : la transversalité dans laquelle il s'inscrit. Je suis amenée à rencontrer l'ensemble des jeunes filles de l'Oustal. Travailler à la scolarité et plus généralement à l'insertion d'une jeune suppose une prise en charge globale de celle-ci, et également pluridisciplinaire. Il est donc essentiel d'être en contact permanent avec l'ensemble des professionnels susceptibles d'encadrer la jeune. Par ceux-là, j'entends bien entendu les chefs d'unités, les éducateurs scolaires et spécialisés, les référents ASE, mais également les équipes éducatives extérieures (Principaux ou Proviseurs d'établissements, CPE, COPSY, Professeurs Principaux…) ainsi que les employeurs avec qui il convient d'échanger régulièrement. Apprendre à connaître une jeune fille et œuvrer pour l'accompagner au mieux c'est, il me semble, aussi et avant tout cela : échanger régulièrement autour de celle-ci, travailler ensemble, et confronter nos avis et ressentis.

Ce travail d'insertion serait donc impossible sans le concours de l'ensemble des membres des équipes éducatives. Parce que j'apprends à connaître les jeunes sur le temps d'entretiens ou d'ateliers en journée, parce que trop souvent prise par le temps qui défile, un retour sur l'évolution des jeunes sur les autres espaces de vie (pavillons, école, lieux de stages ou d'apprentissages) est une nécessité. En cela, je tiens à remercier l'ensemble des professionnels de l'Oustal et ceux de l'extérieur, parce que sans cette communication, sans ce temps d'échange, sans ce trait d'union fait autour d'elles, nos missions d'éducateurs seraient vaines.

Pour finir et répondre à cette question qu'on nous pose souvent, que les jeunes elles-mêmes nous posent : « pourquoi vous êtes là ? », je dirais que si le soir je rentre la tête pleine d'une journée parfois éreintante, est une nécessité usante, c'est le sourire de Lara dans son habit d'apprentie cuisinière ; les larmes d'Aya d'avoir ravie son employeur ; l'impatience de Ludivine de retourner à l'école ; ou encore l'envie de Laure d'essayer de prendre le temps d'aller mieux, qui me font dire que le temps est parfois long à devenir demain...

Groupe d'expression

Flore Tensi. - Educatrice scolaire. Espace Ressources

Comme chaque année, au mois de novembre 2016 se sont déroulées les élections du Groupe d'Expression pour les jeunes filles de l'Oustal.

La tenue d'un groupe d'expression répond aux exigences de la Loi du 2 janvier 2002 (*relative aux institutions sociales et médico-sociales*) et permet aux jeunes filles accueillies à l'Oustal d'être informées de tout ce qui a une incidence sur les conditions de leur vie au foyer. L'objectif de cette instance est également pour les jeunes, de participer davantage à la vie en collectivité, de s'exprimer, communiquer, agir ensemble, suggérer et débattre de projets concernant la vie du foyer.

L'un des principaux aspects à souligner dans l'organisation des élections 2016 des représentantes au groupe d'expression, c'est qu'elles ont été pensées dans un réel souci de favoriser un éveil citoyen. En effet, nous avons souhaité sensibiliser les jeunes filles à l'importance de l'exercice d'une citoyenneté. Il s'agissait pour cela de les familiariser le plus possible au déroulement d'élections, au même titre que des élections législatives ou présidentielles.

Ainsi, qu'elles soient majeures ou en passe de l'être, nous avons veillé à mobiliser l'ensemble des jeunes filles de l'Oustal.

Afin de recréer les conditions d'une campagne électorale et toujours dans l'idée de sensibiliser les jeunes à l'exercice du droit fondamental qu'est celui du droit de vote, l'ensemble des conditions garantissant débats et élections démocratiques ont été réunies : trois à quatre candidates par pavillon ; programmes et affiches électorales ; convocations par lettre au vote ; cartes individuelles d'électeurs ; urnes ; isoloirs ; signature avant l'incontournable « a voté ! » ; et dépouillement.

La réalisation de cet évènement a été le résultat d'un travail en amont, autant avec les jeunes qu'avec les éducateurs. En effet, c'est par le jeu de l'interdisciplinarité que s'est construite l'organisation des élections : chef d'unité et éducatrice scolaire se sont déplacées sur chaque lieu de vie afin d'expliquer aux jeunes les enjeux des élections au groupe d'expression et l'importance d'y adhérer ; les boîtes de vote ont été créés sur l'Espace Ressources en atelier arts plastiques par les jeunes et leurs éducateurs ; atelier débat autour du droit de vote et de l'actualité électorale ; démarches nécessaires effectuées pour recenser l'ensemble des jeunes filles de l'Oustal et inscription des jeunes majeures sur les listes électorales.

La première réunion s'est tenue le samedi 10 décembre et chacune des représentantes élues était présente et mobilisée. Cette première séance s'est déroulée selon les règles : une présidente de séance et une secrétaire, si nécessaire épaulées par les éducateurs dans leurs prises de notes. Les jeunes filles ont pu s'exprimer sur ce qui leur semblait important sur la vie au foyer et ont été les porte-paroles des jeunes filles de toutes les unités de vie.

C'est donc l'ensemble des équipes éducatives qui s'est mobilisé pour sensibiliser les jeunes à l'exercice du droit de vote et à l'importance de s'engager dans une telle démarche. En effet, si l'objectif premier était les élections au groupe d'expression comme instance représentative des jeunes (où il est l'occasion de s'exprimer et s'inscrire dans un débat construit avec les éducateurs de l'Oustal et notamment la Direction), la portée de cet évènement était plus large puisqu'elle a permis une réelle réflexion autour de l'inscription des jeunes filles dans l'exercice de leur citoyenneté en tant que membre et acteur d'une société.

L’organisation des élections du groupe d’expression a été une réussite et les jeunes filles se sont fortement mobilisées pour venir voter. En définitive, deux représentantes et suppléantes par pavillon ont été élues. Trois réunions se tiendront au cours de l’année auxquelles seront présentes, avec les jeunes filles élues, la Directrice de l’établissement, le Directeur-Adjoint, deux éducatrices, un représentant de l’Association des Anciens et Amis ou 3A ainsi qu’un administrateur représentant le conseil d’administration de l’AVVEJ.

L’Oustal sur son 31 !

Jessica HAINAUT - infirmière

Pour le 31 décembre nous voulions créer l’évènement pour les jeunes filles n’ayant pas de solutions familiales. Un comité de pilotage s’est alors formé pour tenter d’élaborer « Le projet ».

Une équipe d’éducateurs surmotivée, de belles idées, l’envie de faire plaisir, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de la soirée du 31 décembre 2016 une soirée inoubliable, restait à trouver le lieu.

C’est alors qu’a muri l’idée d’un partenariat avec l’ITEP du Logis. Geneviève De Foucault a eu la gentillesse d’accepter de nous prêter les locaux pour que nous puissions réveillonner en beauté.

C’est alors que commence les préparatifs. Fatna et Sébastien, maîtresse et maître de maison élaborent un menu digne des plus Grands Chefs. La chef de service pédagogique, l’infirmière et les éducateurs des unités de vie et de l’Espace Ressources se chargent de la décoration et de l’intendance. L’équipe d’éducateurs s’occupe de réfléchir aux animations de la soirée.

Le 30 décembre la « Team 31 » est présente sur les lieux pour commencer à tout mettre en place.

Le 31 Décembre à 19h, les jeunes filles découvrent les deux unités de vie qui leur ont été prêtées par le Logis. Tout a été pensé pour leur bien-être. Les locaux étaient impeccables à leur arrivée, elles découvrent un petit cadeau choisi tout spécialement pour elles que nous avons placé en amont sur leur lit afin qu’elles puissent se mettre en beauté pour la soirée.

A présent, l’heure est au maquillage, à la coiffure et à l’habillage. 21 heures sonnent, les dernières retouches s’achèvent. Les filles se regroupent alors devant la salle où se déroulera la soirée. Les portes s’ouvrent sur une grande tablée joliment décorée, les spots de couleurs dansent au rythme de la musique que programme DJ Alexis. La fête peut commencer !

La soirée sera rythmée par un karaoké, un excellent repas, l’élection de Miss Jour de l’An qui sera remportée à l’unanimité par Jane, 42 ans, venue tout spécialement du Mexique (nous remercions Jean Fontaine, éducateur, d’avoir endossé ce rôle) et bien sûr par le décompte nous amenant à minuit.

« Bonne Année » les cris et les rires se font entendre dans la salle ! La musique reprend, les filles s’élancent sur la piste de danse.

La soirée s’achève vers 2 heures du matin. Chacune regagne calmement son unité de vie. L’heure est venue de sombrer dans les bras de Morphée pour récupérer après cette belle soirée.

Mission accomplie !

Pour leurs beaux yeux…

Jessica HAINAUT - infirmière.

L'une de mes missions à l'Oustal en tant qu'infirmière est de recevoir chaque jeune fille en entretien quelques jours après leur admission pour faire le point sur leur suivi médical.

L'une de mes questions lors de cet entretien est de savoir quelle est la dernière fois que la jeune fille a rencontré un ophtalmologiste. Les réponses tombent :

« C'est quoi ça un ophtalmo ? »
« Oula ! Ça fait longtemps »
« Quand j'étais petite »
« Ça doit faire au moins cinq ans »

De nombreuses jeunes filles accueillies ont des problèmes de vue, parfois depuis des années. A Versailles, nous avons la chance de pouvoir obtenir des rendez-vous chez l'ophtalmo en moins d'un mois. Sur un an, j'ai réalisé 36 accompagnements chez l'ophtalmologiste. Pour 23 jeunes filles, des lunettes ont été prescrites. C'est alors que commence la mission :

Les jeunes filles prises en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance bénéficient généralement de la CMU (Couverture Maladie Universelle). Cela implique qu'elles ne peuvent pas choisir n'importe quelles lunettes chez l'opticien. Les adolescentes se dirigent de façon « très » naturelle vers les montures de marques : « Moi je veux des RayBan ». Elles sont toujours déçues, lorsqu'on leur annonce qu'avec la CMU, leur choix est restreint.

Après six ans à l'Oustal, j'ai tout de même pu sélectionner quelques opticiens qui proposent un plus large choix dans la gamme « montures CMU » afin que chaque jeune fille puisse trouver ce qui lui correspond.

Parfois il faut aller chez deux ou trois opticiens différents pour que la jeune fille puisse trouver son bonheur.

Lunettes rondes ou rectangulaires, monture fine ou épaisse, noire ou bleue, en métal ou en plastique, parfois il faut plus de trois quart d'heure pour qu'elle se décide enfin pour une monture après les avoir toutes essayées.

Mais les démarches ne s'arrêtent pas là. Une fois la monture sélectionnée, l'opticien nous remet un devis qu'il faut aller faire tamponner à la sécurité sociale pour accord et ensuite le leur ramener pour qu'il puisse fabriquer les verres.

Lorsque la jeune fille bénéficie de la CMU des Yvelines les démarches sont assez simples malgré parfois une demi-heure voire une heure d'attente à la CPAM.

Néanmoins, quand la jeune fille dépend d'un autre département, il faut envoyer le devis à la Sécurité Sociale concernée, cette dernière le renvoit à l'Aide Sociale à l'Enfance qui nous l'expédie. Il peut parfois s'écouler deux mois entre le moment où la jeune fille a choisi ses lunettes et le moment où elle peut les mettre sur son nez.

Toutes ces démarches prennent du temps, c'est parfois un vrai parcours du combattant mais la récompense se résume en une phrase : « Ca y est je vois tout » !

Le regard du cabinet ITACA sur le SAVVA

Pour la réactualisation du projet de service du SAVVA, nous avons pris en compte :

- les évolutions sociales et législatives actuelles
- la refonte de la politique de l'enfance du département des Yvelines
- l'analyse du public accueillis au SAVVA depuis les quatre dernières années, à partir des données statistiques et de mini-monographies réalisées par l'équipe.

Ces éléments doivent nous permettre de faire ressortir les spécificités des parcours des jeunes filles accueillies et de l'accompagnement mis en place dans le service. Le lien entre cette analyse et le contexte actuel nous guide dans les réajustements nécessaires à opérer dans le projet du SAVVA.

Les données statistiques du SAVVA

Les données relatives à l'âge d'entrée et sortie des jeunes filles accueillies au SAVVA montrent peu de changements entre 2012 et 2016. Il est intéressant de noter que :

- l'âge d'entrée au SAVVA est à 19 ans pour plus de 40%, et à plus de 20 ans pour près de 35%. Les jeunes de 18 ans représentent un peu plus de 20% et celles de 17 ans 4%.
- l'âge de sortie, en 2014 et 2015, s'est situé à 21 ans pour 80% d'entre elles.
- sur le total des entrées, plus de 60% des jeunes filles viennent du département des Yvelines.

Les durées de prises en charge au SAVVA, vont de quelques mois à 2/3 ans, (ce qui est le plus fréquent).

L'analyse qualitative des situations des jeunes filles accompagnées au SAVVA, permet d'esquisser une première typologie. Si toutes les jeunes filles accueillies ont en commun une fragilité assez importante, un environnement familial très défaillant et assez pathogène, le plus souvent ces éléments sont combinés, à des degrés différents, à d'autres facteurs qui aggravent les situations. Les jeunes filles ont :

- un parcours d'errance les conduisant vers une situation de désocialisation
- subi des violences graves physiques et psychologiques, notamment intra familiales
- des situations administratives très compliquées. Le passage à la majorité rajoute des difficultés et des démarches supplémentaires sont nécessaires
- un état d'handicap psychique, avec un dossier en cours, ou à constituer, pour une reconnaissance par la MDPH
- des jeunes femmes enceintes ou avec des enfants à charge placés à l'ASE

Quelques jeunes filles connaissent des belles réussites, avec l'accompagnement proposé au SAVVA, elles accèdent aux dispositifs de droit commun, par exemple des formations qualifiantes, un travail, un logement, etc. Mais cela nécessite un travail assez conséquent en amont et un soutien pendant, pour éviter les ruptures et garantir au mieux une insertion durable. Le facteur « temps » de la prise en charge semble incontournable pour favoriser l'accès aux dispositifs de droits communs.

Le contexte social et législatif

Le contexte économique et social actuel fragilise la situation des jeunes au sein de la société (taux de pauvreté des jeunes adultes, taux de chômage, précarité de l'emploi, notamment).

A la suite d'un premier rapport de l'ONED/ONPE[15], plusieurs travaux ont alerté les pouvoirs publics sur la situation difficile des jeunes sortant de la protection de l'enfance et arrivant à l'âge adulte. Est souligné que « *dans l'Europe d'aujourd'hui, les jeunes connaissent une période de transition vers l'âge adulte plus longue et plus complexe. Des parcours très sinueux remplacent des voies menant à l'emploi et à la formation d'une famille, qui étaient jusque-là plus directes et mieux banalisées. [...].La dépendance économique des jeunes par rapport à leur famille et aux réseaux sociaux s'accroît* ».

Or, l'isolement de certaines jeunes ne leur permet pas de bénéficier d'un soutien familial. Il en est ainsi pour de nombreux jeunes ayant bénéficié d'une mesure au titre de la protection de l'enfance qui atteignent l'âge adulte sans disposer d'un soutien familial suffisant pour poursuivre leur développement et acquérir une situation stable.

En l'absence d'un soutien familial suffisant, le passage vers l'âge adulte apparaît particulièrement difficile. En effet, la jeune doit non seulement trouver de quoi subvenir à ses besoins, mais aussi se constituer un réseau social, professionnel et affectif.

Alors que la période de transition à l'âge adulte s'est allongée pour la population en général, pour le public des jeunes sortant des dispositifs de protection de l'enfance, le passage à la vie autonome s'avère rapide et brutal ; ils doivent faire face à toutes les transitions (vers le travail, un logement autonome, une nouvelle vie sociale et familiale) en même temps plutôt que graduellement, alors même qu'ils y sont peu préparés et qu'ils disposent de moins de support et de compétences sociales que les jeunes de la population générale.

La loi 2016 prévoit pour les jeunes pris en charge :

- un entretien (voire deux si nécessaire) organisé un an avant leur majorité doit aider à évaluer leurs besoins et à prévoir leur projet d'accès à l'autonomie, en y associant des institutions gérant des dispositifs de droit commun afin d'apporter une réponse globale aux jeunes (art. 15).

- à leur majorité l'accompagnement mis en place doit être prolongé de la durée nécessaire pour assurer une aide, jusqu'à échéance d'une année scolaire ou universitaire engagée (art. 16).

- Sur le plan financier, les jeunes pourront bénéficier à leur majorité d'un pécule constitué de l'épargne auprès de la Caisse des dépôts et consignations de l'allocation

[15] ONED/ONPE, Entrer dans l'âge adulte: la préparation et l'accompagnement des jeunes en fin de mesure de protection, 2009.

de rentrée scolaire, ou de la part différentielle qui leur est due pendant le temps de leur placement (art. 19).

- Une quatrième mesure, organisationnelle, prévoit la mise en place de protocoles entre le département, l'État et divers acteurs de politiques publiques pour organiser leur partenariat dans l'accompagnement à l'accès à l'autonomie des jeunes sortant de 16 à 21 ans, «*afin de leur apporter une réponse globale en matière éducative, culturelle, sociale, de santé, de logement, d'emploi et de ressources*. » (Art. 17).

Les orientations du département des Yvelines concernant les jeunes majeurs

Deux tendances principales :

- créer 110 places de jeunes majeurs visant l'accès au logement et l'insertion professionnelle, à des coûts similaires à ceux pratiqués au Lien Yvelinois ou en FJT ;
- supprimer les places en MECS en n'y conservant que quelques places dédiées aux jeunes majeurs les plus fragiles.

Premières pistes pour le projet de service du SAVVA

- Centrer l'accompagnement au SAVVA pour des jeunes filles entre 16 et 18 ans dans une logique de parcours d'insertion sociale et professionnelle ; ce qui implique de poursuivre et renforcer les partenariats avec les dispositifs et ressources du territoire.
- Cibler l'accompagnement pour les jeunes majeures ayant des problématiques spécifiques et complexes, en lien avec la typologie esquissée : jeunes femmes victimes de violence, en situation de handicap psychique, ayant un parcours d'errance et très désocialisées. Les compétences de l'équipe ont progressé, en lien avec les besoins des jeunes femmes accueillies, le service dispose d'une expérience, d'un savoir-faire et des réseaux adaptés sur ces questions.
- Envisager de mettre en place des dispositifs/projets complémentaires à celui de la protection de l'enfance.

Demande de contrat jeune majeur

Retranscription de lettres manuscrites, écrites par les jeunes filles pour une demande de contrat jeune majeur.

MADEMOISELLE ALICE

Je m'appelle Alice et je vais vous raconter mon histoire.

Je suis placée depuis l'âge de mes 2 ans, j'ai été en foyer, en famille d'accueil, etc… En 2013, j'ai été admise dans ce foyer « L'OUSTAL », mes débuts ont été très compliqués là-bas, et au fil des années, mon comportement s'adoucissait quand je dis « mon comportement », c'est parce que j'avais un comportement assez dur. ; J'étais une jeune fille qui fuguait, qui parlait mal aux personnes, et qui ne voulait pas aller à l'école.

Je refusais tout contact avec ces gens qui voulaient m'aider, je ne voulais pas leur faire confiance ni même les écouter. Et puis, il y a un jour ou j'ai décidé de changer et d'accepter l'aide de ses Éducateurs qui ne voulaient que mon bien.

J'ai alors arrêté de fuguer, repris une formation en esthétique que je n'ai pas pu finir, pour cause : la distance du foyer au Lycée dans lequel j'étais inscrite.

Suite à l'arrêt de ma formation, je ne voulais en aucun cas rester sans rien faire, alors j'ai cherché un stage que j'ai réussi à trouver et qui m'a permis de signer un CDI. Un an plus tard, j'ai décidé d'arrêter et de reprendre mes études en alternance. J'ai donc fait mes démarches pour trouver une école et un employeur, ce que j'ai réussi à trouver.

Aujourd'hui, je suis un BAC Pro Commerce dans un CFA à La Verrière, et je suis apprentie dans un petit Carrefour. Après mon BAC, j'aimerai faire un BTS NRC qui me permettra d'être Chargée d'Affaires. Avec l'argent que je gagne au travail, je créé petit à petit une épargne, dans laquelle je mets tous les mois ma paye de 346 €uros.

Alors, vous devez vous dire « mais pourquoi cette jeune fille demande un contrat jeune majeur » ?

Je vais vous l'expliquer.

Ces professionnels (de L'OUSTAL et Monsieur MICHEL) m'ont beaucoup aidée pendant tout mon parcours là-bas, mais il y a une chose dont je suis sûre : c'est que j'ai encore besoin d'eux pour devenir totalement autonome et mieux réussir. J'ai toujours besoin d'un suivi avec eux, étant une jeune fille qui a du mal à faire confiance, je sais que si ce n'est pas avec eux que je signe un contrat, si j'en ai l'occasion, je n'y arriverai pas.

Le changement me chamboulerait totalement dans tout ce que j'ai construit et réussi avec eux mais aussi chamboulerait tout ce que j'avais l'intention de faire, comme réussir mon BAC, passer mon BTS, apprendre de nouvelles choses sur la vie et sur l'autonomie. J'ai besoin de ces gens qui m'aident depuis plusieurs années à grandir et à gravir les échelons.

J'ai aussi ma famille, avec qui je suis en contact, mais chez qui je ne pourrais pas aller au cas où je n'aurais pas le droit à ce contrat, je n'ai aucune solution autre que de rester ici, là où j'ai grandi depuis mes 14 ans.

Voilà pourquoi je souhaiterai signer un contrat jeune majeur, avec vous mon ASE, mais en restant là où je suis avec le même suivi, car j'en ai encore besoin.

Je suis une jeune fille qui se bat depuis l'âge de ses 2 ans et c'est ce que je continuerai à faire, j'ai beaucoup d'ambition, je veux réussir mes projets et m'en sortir, et j'y arriverai !

Sur cette lettre, je me suis promis d'être totalement transparente pour essayer de vous expliquer, à ma manière, pourquoi je souhaitais avoir ce contrat.

Mes sincères salutations.

Cordialement.

Mademoiselle Alice

« Je vous prie d'accepter cette lettre ainsi que ma demande comme preuve de ma motivation »

Une jeune fille de l'Oustal

Madame,

Si je me présente à vous aujourd'hui avec cette lettre, c'est pour vous demander de renouveler mon contrat CJM (Contrat Jeune Majeur) qui a débuté en février 2015. Je vous avouerai que je ne suis pas tout à fait prête pour être dans un FTJ (Foyer de Jeunes Travailleurs). Le soutien de mes Éducateurs m'aide beaucoup, j'ai besoin de leur présence et de leurs encouragements. Je suis habituée à faire un point sur ma situation, mes projets, les réussites et mes échecs avec mes Éducateurs et cela m'aide, et j'ai besoin de continuer à les voir toutes les semaines. Pour réaliser mes objectifs manquants, ainsi que d'avoir une situation stable, j'ai encore besoin d'eux. La formation qui se termine le 3 février 2017, était dure, mais grâce à eux je suis allée au bout. Mon permis n'est pas encore finalisé : mes 20 heures de conduite inclus dans le contrat qui était à 1 200 €, que j'ai payé seule, sont déjà passées, j'ai dû rajouter 6 heures de conduite qui sont encore impayées et j'ai des heures de conduite à rajouter qui me feront au minimum un total de 330 €. Avec le soutien de mes Éducateurs et ma motivation de réussir, j'ai obtenu le BAFA.

Malheureusement, si je retourne chez ma mère, les motivations que j'ai réussi à gagner et à garder disparaitront. Il y a trop de conflits chez elle. Quand je leur rends visite, l'ambiance est pesante, mes épaules doivent supporter tous les problèmes de cette maison et personne ne se soucie des miens et de mes projets.

Quand je passe une journée là-bas, et que je rentre enfin chez moi, je suis déprimée, je suis découragée, et ma motivation se perd. Si je retourne vivre chez ma mère, rien de bon n'arrive pour moi. Ma motivation s'évaporera petit à petit, jusqu'à ne plus rien avoir. Et si je me retrouve un jour dans cette situation, je n'arriverai plus à me relever. C'est pour cela que je vous demande, Madame PRIGENT, je vous prie d'accepter cette lettre, ainsi que ma demande comme preuve de ma motivation et de mon envie de m'en sortir dans la vie. Je commence à grandir et à prendre de la maturité et cela je le dois à mes Éducateurs et à votre association.

Je vous prie d'accepter mes plus sincères salutations.

Cordialement.
Une jeune fille de l'Oustal

Nombre de journées réalisées

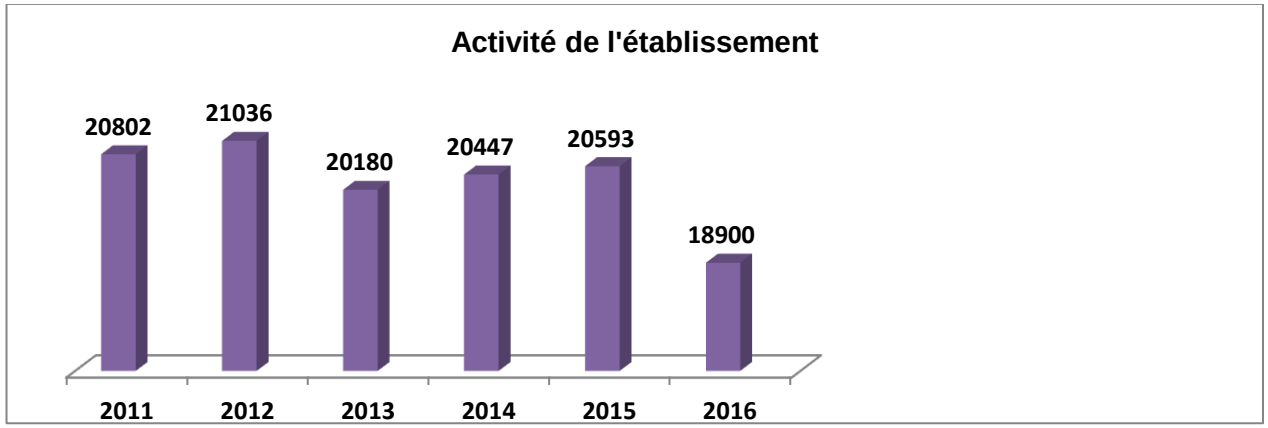

L'activité réalisée en 2016 est de 18900 journées sur un objectif de 20450.

Répartition du nombre de journées

	Yvelines	Départements (27, 28, 75, 77, 91, 92, 93, 94, 95)	Total
2015	10359	10234	20593
2016	10253	8647	18900
Évolution 2015>2016	- 1%	- 15,51 %	-8,22 %

Répartition de l'activité

54 % de l'activité sont réalisés avec le département des Yvelines. 28 jeunes filles originaires des Yvelines étaient présentes au 1er janvier 2017.

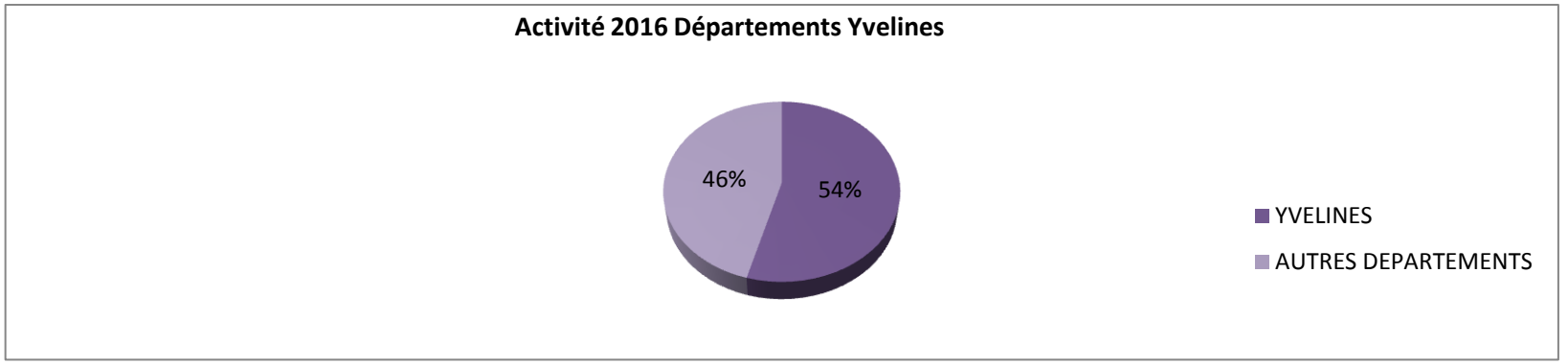

Activité de l'Oustal avec le département des Yvelines

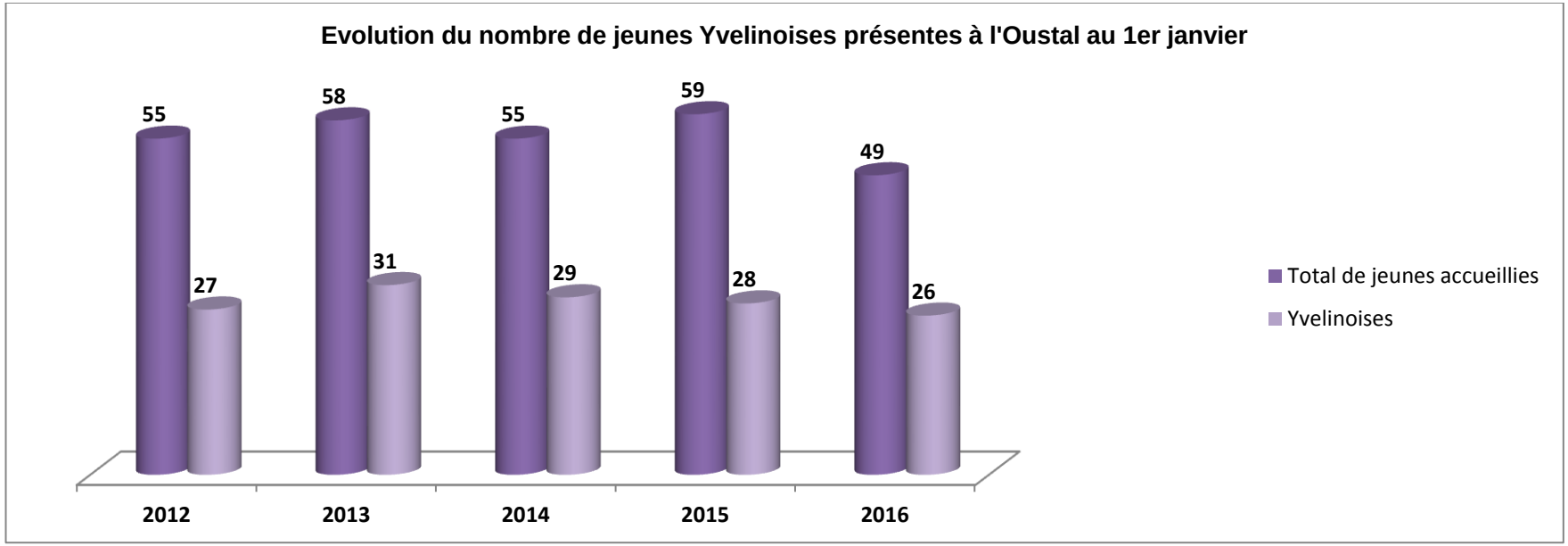

Activité régionale

Si tous les départements de la région Ile-de-France sont concernés par notre activité, le département des Yvelines demeure le département avec lequel nous travaillons le plus fréquemment. Les variations d'une année à l'autre dans chaque département ne sont pas significatives d'une tendance sur le long terme.

SAU91	DEPT77	DEPT75	DASDY	DEPT91	DEPT92	DEPT93	DEPT94	DEPT95	DEPT 28	
31	873	179	10253	1815	690	2073	141	2 527	318	18900

Admissions 2016

Accueil de jeunes filles en cours d'année	
Tous départements confondus	35
Jeunes filles originaires des Yvelines	22

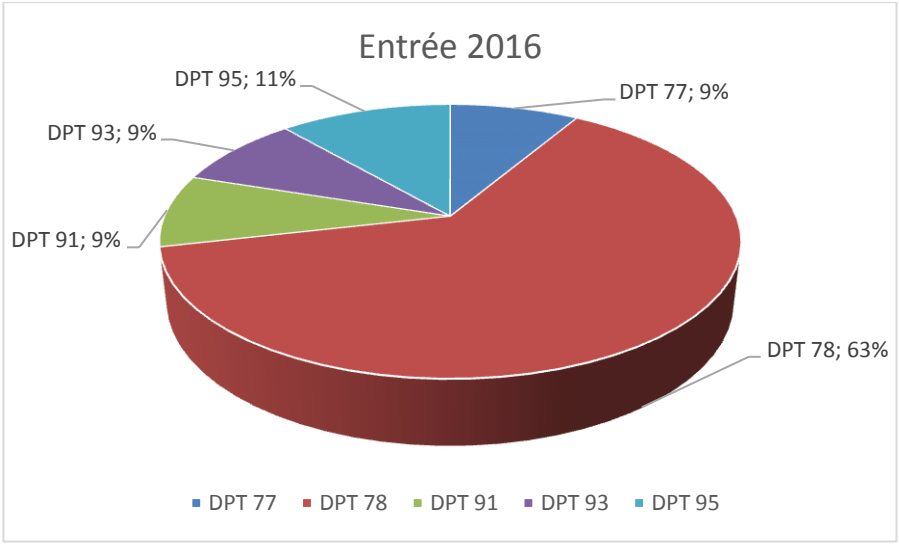

Nombre de demandes d'admission émanant du département des Yvelines, 59 en 2016 contre 63 en 2015.

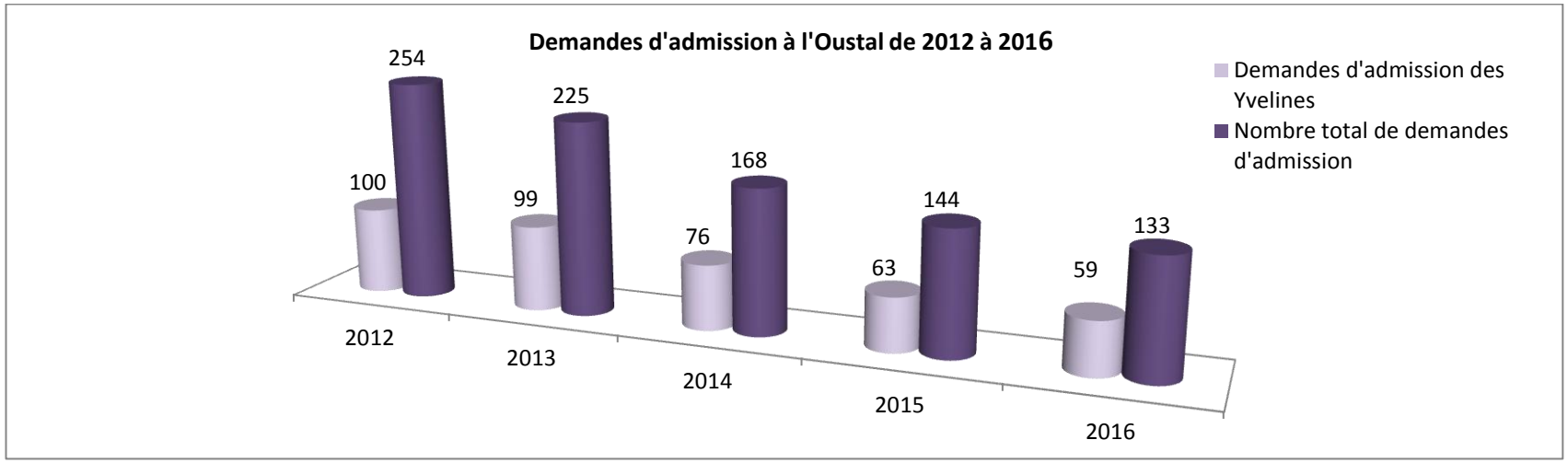

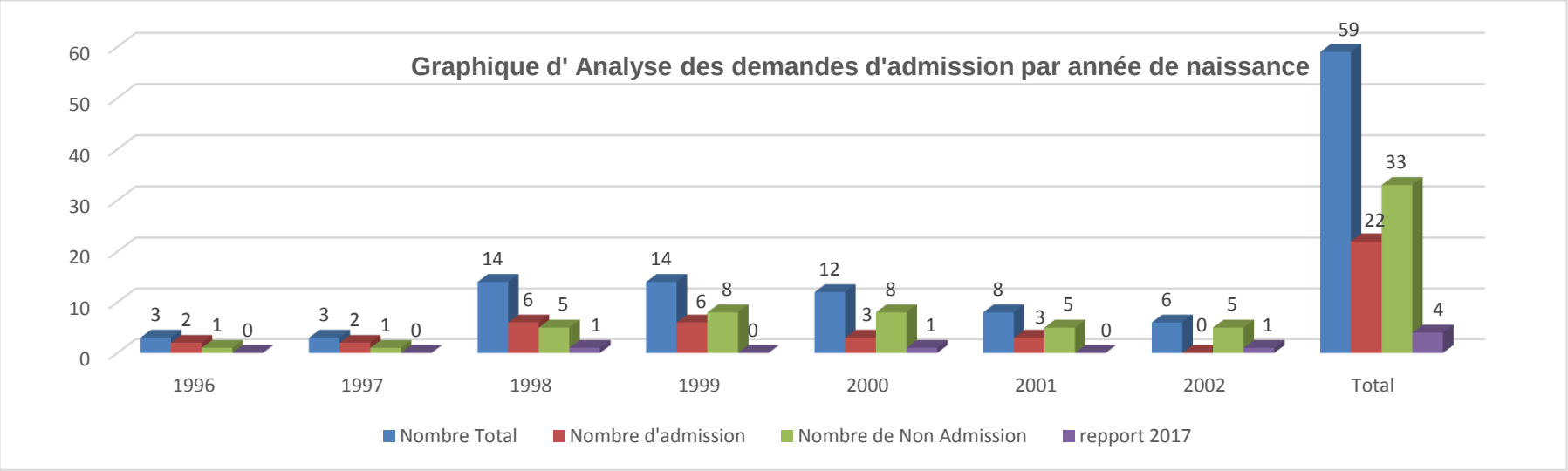

Type de prises en charge concernant les jeunes filles présentes au 01 janvier 2017

	PCA_CJM	PCJ_TE ASE	PCA_Parents
Départements des Yvelines	10	10	6
Autres départements	7	15	1

Récapitulatif des demandes d'admission	2012	2013	2014	2015	**2016**
Total dossiers traités	254	225	168	144	**133**
Dossiers adressés par le département des Yvelines	100	99	76	63	**59**
Dossiers adressés par d'autres départements : 75, 91, 92, 93, 94, 95 autres	154	126	92	81	**74**
Jeunes filles accueillies en cours d'année (tous départements)	43	41	38	36	**35**
Jeunes filles originaires des Yvelines accueillies en cours d'année	23	23	21	14	**22**

Procédures d'admission non finalisées

Non admission…

…Du fait de l'Oustal : par choix	**34**
Du fait de l'Oustal par manque de place au moment de la demande	**2**
Du fait des prescripteurs	**33**
Du fait des jeunes filles au moment de l'admission ou après la visite de pré-admission	**17**
Dossier non étudié en 2016 du fait de leur arrivée tardive reporté en 2016	**8**

Lorsque l'admission n'a pas lieu du fait de l'Oustal, par manque de place, ceci doit s'entendre au moment où le dossier est reçu. Le choix de ne pas engager une procédure résulte soit d'une problématique trop éloignée du public que nous accueillons, soit du fait que le profil de la jeune fille présente des caractéristiques qui peuvent être amplifiées au contact du groupe tel qu'il est constitué au moment de la demande. Il s'agit également des situations dont

les éléments du rapport d'orientation ou de l'OPP font apparaitre très précisément des conclusions, voire des préconisations s'opposant à un accueil collectif.

Sorties de l'établissement

- Sorties, et des unités de vie vers le SAVVA

Autonomie	**10**
Retours en famille ou réorientation de de l'ASE, (FJT, CHRS) autres établissements…)	**33**
Foyer Maternel	**3**
Sorties de l'établissement	**46**

- 46 jeunes filles ont quitté l'établissement en 2016 contre 32 en 2015.
- 34 à partir de l'une des unités de vie,
- 12 à partir du SAVVA

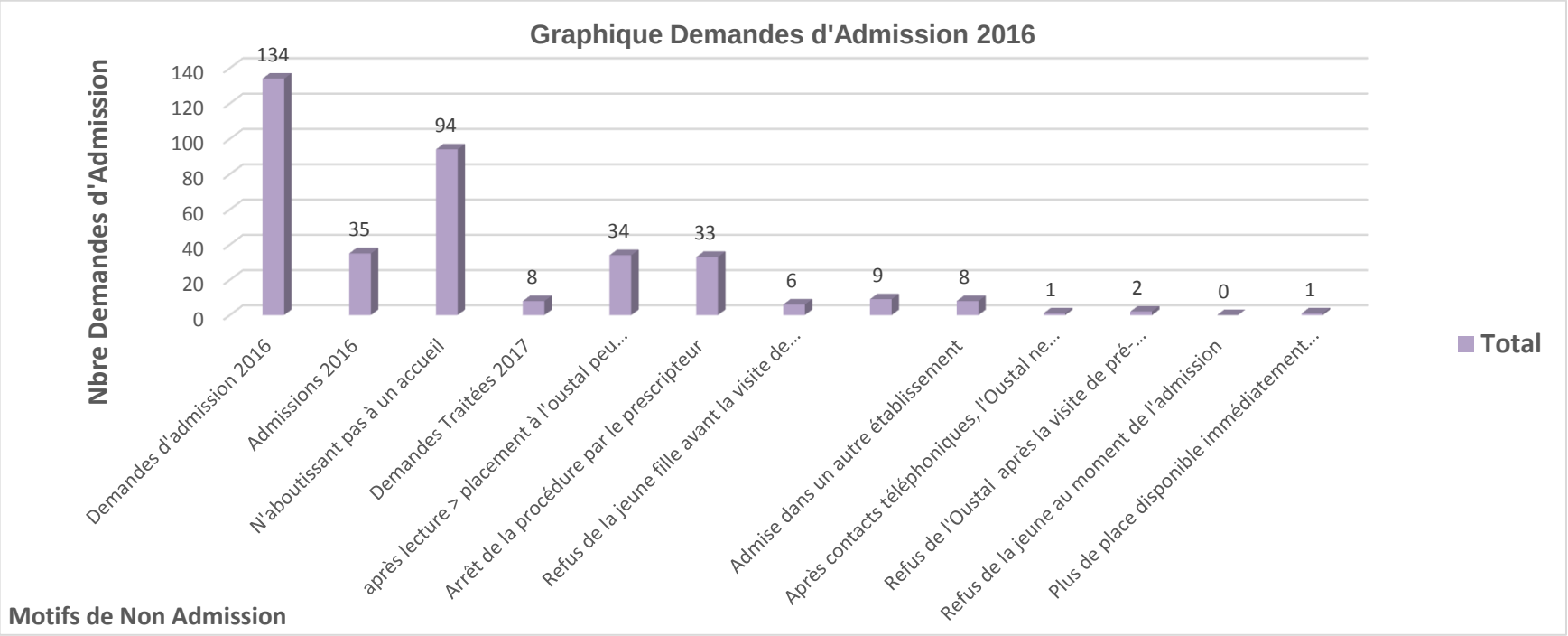
Graphique Demandes d'Admission 2016
Nbre Demandes d'Admission
140
120
100
80
60
40
20
0
134
35
94
8
34
33
6
9
8
1
2
0
1
Demandes d'admission 2016
Admissions 2016
N'aboutissant pas à un accueil
Demandes Traitées 2017
après lecture > placement à l'oustal peu...
Arrêt de la procédure par le prescripteur
Refus de la jeune fille avant la visite de...
Admise dans un autre établissement
Après contacts téléphoniques, l'Oustal ne...
Refus de l'Oustal après la visite de pré-...
Refus de la jeune au moment de l'admission
Plus de place disponible immédiatement...
Total
Motifs de Non Admission

Tableau des sorties en pourcentage par département.

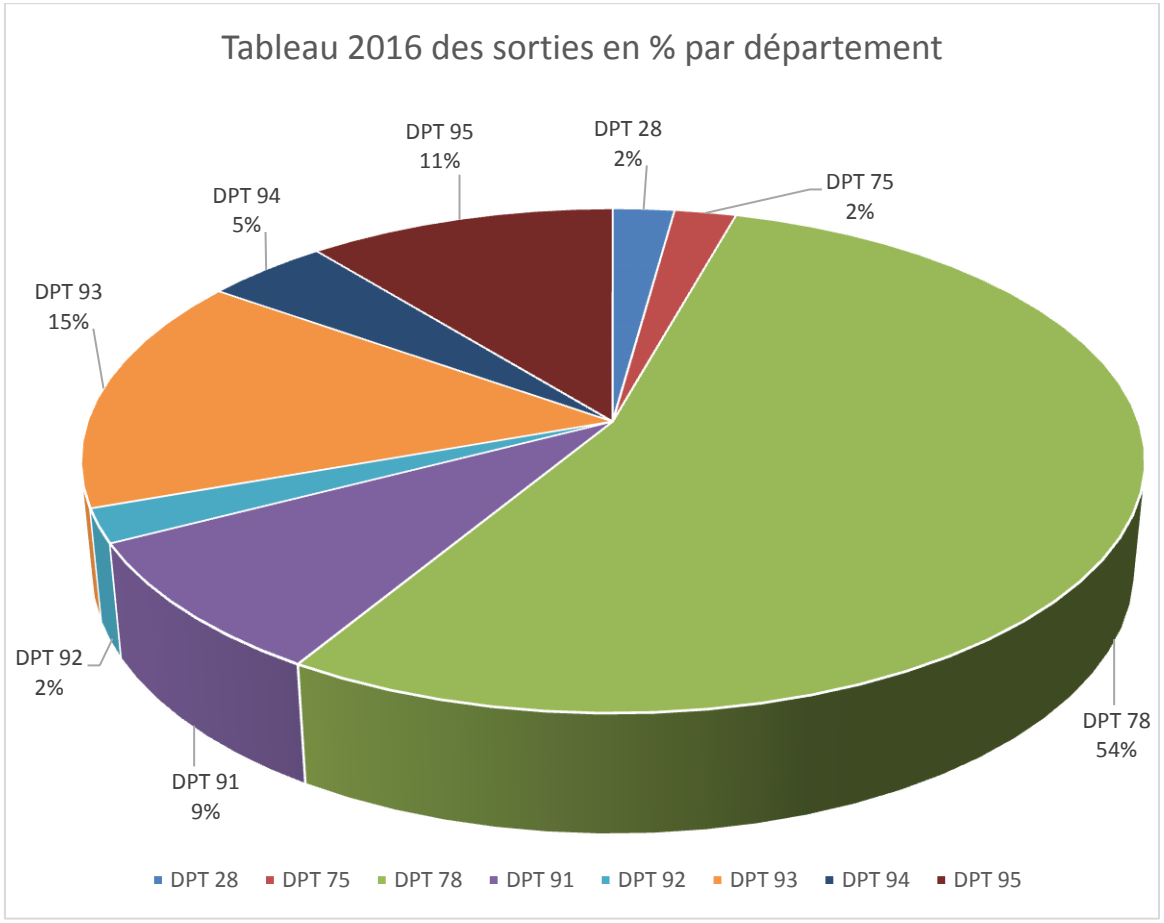

L'âge des jeunes filles au moment de leur sortie de l'Etablissement pour le département des Yvelines

Année de naissance	Nombre de sortie	durée moyenne du séjour/mois
1994	1	31
1995	4	26
1996	2	20
1997	5	20
1998	5	11
1999	5	10
2000	2	11
2001	1	4
Total	25	

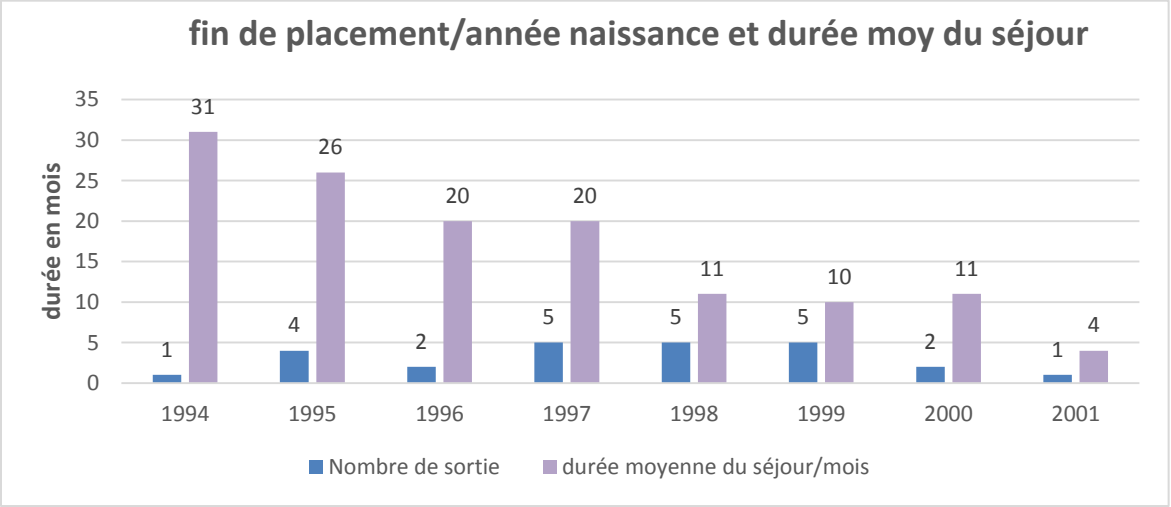

Nombre d'entrées et sortie année 2016 pour les Yvelines

Année de naissance	Nombre d'entrée/année de Naissance	sortie dans la même année
1996	2	1
1997	2	0
1998	5	3
1999	7	3
2000	3	1
2001	3	1
total	22	9
		18

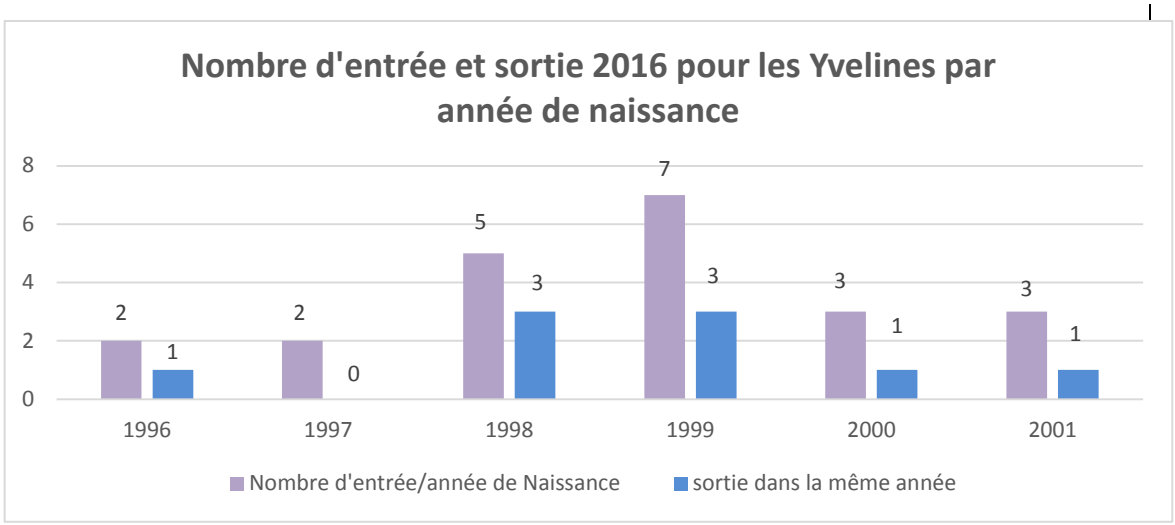

Formation professionnelle

Fonction	Organisme de formation	Lieu du stage	Titre du stage	Date du stage			Initiative	
				Début	Fin	Durée (heures)	SAL	EMP
Comptable, Econome	Logiciel AXAPA		Se former au logiciel AXAPA	février	février	7		1
2 Educateurs	ACMSY	Paris	Accueillir des enfants et des adolescents en institution éducative	janv-16	juin-16	24		1
Educateurs, Maitresse de maison, surveillants de nuit	Pluriel Formation et Recherche	Intra	Responsabilité et communication	janv-16	déc-16	14		1
Maitresse de maison	IRTS	Montrouge	Maitresse de Maison	01/05/16	01/12/16	203		1
Educatrice	ACTIF	Paris	Nouveaux publics, nouvelle pratique éducative	07/11/16	11/11/16	35	1	
Comptable	URIOPSS	Paris	Excel	23/05/16	25/05/16	21	1	

Formation SSI et Evacuation

Comme chaque année, l'ensemble des professionnels des unités de vie ont effectué la formation « sécurité ». (Responsable, chargé d'évacuation, et formation au système de sécurité incendie).

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE – SAU78

CONTACT :

28 avenue de la République **78330 Fontenay-le-Fleury** **Téléphone : 01 34 60 43 44** **Télécopie : 01 30 58 13 40** **Courriel : sau78@avvej.asso.fr**	**SNCF** : Paris Gare Montparnasse – Direction Plaisir-Grignon / Station Fontenay-le-Fleury

ACCÈS :

ACCUEIL :

365 jours par an et 24 heures sur 24
Enfants, adolescents et jeunes majeurs

Accueils collectifs, dispositif «Appartements», dispositif «Assistants Familiaux»

MISSION :

Le SAU78 offre une possibilité de prise en charge immédiate (hébergement et accompagnement éducatif), en réponse aux situations de crise et aux demandes de placement en urgence des autorités judiciaires (Parquet des mineurs et Juge des Enfants) et des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'accueil assuré doit, par définition :
Pouvoir être effectué au moment où il est prononcé

- Être limité dans le temps
- Être clairement défini vis-à-vis du jeune et de sa famille
- Être un espace-temps permettant une recherche d'orientation construite pour l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur

L'accueil est organisé dans trois services différents, avec un Service Pédagogique associé :

- Service « Filles » : 1 pavillon accueillant 7 jeunes filles.
- Service « Garçons » **:** 1 pavillon accueillant 7 jeunes garçons.
- Service Assistants Familiaux et Appartements (SAFA) **:** un réseau d'Assistants Familiaux et 5 appartements (1 appartement pour 4 jeunes et 4 studios pour 2 jeunes chacun).

AGRÉMENTS - HABILITATION :

- Aide Sociale à l'Enfance et Justice (au titre des articles 375 à 375-9-2 du Code Civil)

STRUCTURE :

Direction : Véronique BLAIN

Chefs de service éducatif : Laetitia LE GALL (Service « Filles ») – Michel NGOH NTOUMBA (Service « Garçons » et Service pédagogique) jusqu'au 31 octobre 2016 - Christian NEGRI (Service « Garçons ») jusqu'au 31 décembre 2016 – Christel RAVIER (Service « Assistants Familiaux et Appartements » - SAFA).

Effectif : 3 Psychologues (1 ETP), 17 Éducateurs spécialisés et faisant fonction, 1 Éducatrice scolaire spécialisée, 2 Maîtresses de maison, 5 Surveillants de nuit (4,5 ETP), 1 Agent technique de maintenance (0,60 ETP), 1 Agent d'entretien (0,40 ETP), 1 Secrétaire de direction, 1 Comptable, 1 Adjointe-comptable (0,50 ETP) et des Assistants Familiaux.

2016, une année en demi-teinte…

Véronique BLAIN - Directrice

Une certitude : notre engagement, celui de tous les professionnels du SAU78, au bénéfice des jeunes accueillis et accompagnés, est intact et nous l'affirmons haut et fort. Il s'inscrit pourtant dans un contexte bien difficile, où la protection de l'enfance ne bénéficie pas de toute l'attention qu'elle mérite et qu'elle exige. Les associations sont soumises à des injonctions bien souvent contradictoires des décideurs et doivent faire face à une prise en compte de situations de plus en plus complexes.

Dans ces temps bien incertains, le SAU78 tente de maintenir son cap, fidèle à son Projet d'établissement tel qu'il a été récemment réécrit et dont les orientations ont été approuvées par le Conseil départemental des Yvelines. La pertinence des choix opérés et des réponses mises en place ont, par ailleurs, été reconnue dans le cadre de l'évaluation externe menée en 2014.

Petit rappel : le SAU78 est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) dont la mission est d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes majeurs en situation d'urgence et en grandes difficultés sociales et/ou familiales. Cet accueil d'urgence peut intervenir ou être ordonné lorsque le mineur ou le jeune majeur ne peut être maintenu dans son milieu familial au sens large du terme, du fait d'une situation de danger, soit pour lui-même, soit pour son entourage habituel.

L'accueil d'urgence trouve son fondement dans l'article L 221-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles : « Le département organise sur une base territoriale les moyens nécessaires à l'accueil et à l'hébergement des enfants confiés au service. Un projet de service de l'aide sociale à l'enfance […] précise notamment les possibilités d'accueil d'urgence ».

Le SAU78 offre ainsi une possibilité de prise en charge immédiate (hébergement et accompagnement éducatif), en réponse aux situations de crise et aux demandes de placement en urgence des autorités judiciaires (Parquet des mineurs et Juge des Enfants) et des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Il propose un accompagnement éducatif s'inscrivant dans une prise en charge globale, tous les jours de l'année et 24h/24. Il garantit au jeune :

- Une protection par un accueil et des conditions matérielles favorisant une vie quotidienne sécurisée et de qualité
- Un soutien éducatif afin de lui offrir des repères structurants et contenants
- Un accompagnement social pour qu'il puisse s'intégrer en collectivité et dans la société
- Un soutien pédagogique pour lui permettre de se remobiliser sur les enjeux d'apprentissage de base et d'insertion professionnelle

L'objectif est d'évaluer la situation de crise, d'accompagner et de mettre en place, au regard du travail accompli, des solutions correspondant au mieux aux besoins des jeunes accueillis, le tout dans une temporalité contrainte. En découlent des enjeux et des modalités de prise en charge différentes selon que l'on est dans une durée d'un jour, d'un mois, de trois ou six mois renouvelables.

L'accueil conjugue plusieurs paramètres :

- Pour l'enfant qui est placé et est amené, le plus souvent sans préparation préalable, à vivre une rupture majeure (famille, amis, logement, école…) et à s'intégrer dans un groupe qu'il ne connaît pas.
- Pour le SAU78, l'admission supposant un travail immédiat pour intégrer au mieux l'enfant dans un groupe déjà constitué sans pour autant écarter tout risque de déstabiliser le dit groupe, ou dans la famille d'accueil : la nécessité de mobiliser rapidement un suivi renforcé (médical, psychologique, éducatif…).

Il est organisé dans trois Services différents, avec un Service Pédagogique associé et un cœur d'institution (Direction et Service administratif) situés à Fontenay-le-Fleury : Service« Filles » (78390 Bois d'Arcy) – Service « Garçons » (78330 Fontenay-le-Fleury) - Service Assistants Familiaux et Appartements (SAFA) (78330 Fontenay-le-Fleury).

Le modèle retenu permet de garantir des modalités de prise en charge adaptées à chaque situation et de favoriser les adaptations rendues nécessaires par les évolutions des situations, en permettant à un jeune de passer d'un Service à l'autre, dans une dynamique de parcours dont la continuité et l'adaptabilité sont les maîtres-mots.

Dans cette organisation, la question de la protection de l'enfance et du « prendre soin » est au cœur de nos interventions et nous anime au quotidien. Nos préoccupations sont tournées vers les jeunes que nous accueillons et nos actions centrées sur le sens de leur projet.

Notre travail impose l'implication de l'ensemble des professionnels : équipe pluriprofessionnelle du SAU78 et partenaires de la prise en charge du jeune accueilli.

De même, les articulations entre les différents protagonistes intervenant dans la protection de l'enfance (autorité judiciaire, conseil départemental, secteur associatif) requièrent de respecter les places de chacun, dans l'intérêt des enfants et de leurs familles ; ce sur quoi nous sommes particulièrement vigilants. Aussi, dès lors qu'ils nous orientent un jeune, les services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance sont assurément nos seuls interlocuteurs.

Nous maintenons donc le cap tel que défini dans notre Projet d'établissement, tout en opérant les changements de trajectoire nécessités par les évolutions du public à protéger et les besoins repérés.

À ce propos, Il est difficile d'avoir une vue d'ensemble sur la typologie du public relevant du champ de la protection de l'enfance et ses caractéristiques, dans le département des Yvelines, faute de disposer de données précises. Afin de se dégager des impressions et autres idées reçues, nous avons procédé à une modeste étude sur les demandes d'admissions et les accueils réalisés en 2015.

Si elle comporte parfois des imprécisions, elle a permis de mettre en évidence des tendances et notamment celles qui permettent d'affirmer :

- que la tranche d'âge qui requiert le plus d'attention et de travail de notre part est celle des 14-16 ans,
- que ces jeunes sont, dans la majorité des cas, déscolarisés,
- que si les problématiques peuvent se retrouver de manière identique chez les garçons et chez les filles, elles ne s'expriment pas de la même façon, ni dans les mêmes proportions.

Cette analyse, qui fait partie intégrante de ce rapport d'activité, est consultable, dans sa totalité en version numérisée sur le site de l'AVVEJ (Cf. texte 1 : « Des chiffres et un regard sur l'année 2015 »).

Il n'y a pas d'éducation spécialisée sans risque, nous en prenons la mesure et assumons notre part de responsabilité chaque jour. Cette responsabilité s'exerce non seulement en direction des jeunes accueillis mais également vis-à-vis des salariés qui les accompagnent. Et c'est bien cette responsabilité qui peut nous conduire à signifier des fins de prise en charge immédiates et justifiées.

Aujourd'hui, notre capacité à nous adapter au public à accueillir n'a de limites que les moyens humains, financiers et matériels dont nous disposons.

Ponctuellement et à notre échelle, nous pouvons proposer des modalités de prise en charge spécifiques, ce qui a été le cas, à plusieurs reprises, cette année : placements de type séquentiel (alternances d'hébergement au SAU78 et au domicile parental), accueils durant les week-ends et les vacances scolaires, accompagnement à l'hôtel… Mais elles ne sauraient être la règle dans la mesure où elles supposent le maintien de notre prix de journée dans son intégralité.

2016 aura été également marquée par :

- La confirmation de la baisse continue et significative des demandes d'admission formulées par le Conseil départemental des Yvelines avec un impact certain sur notre activité.
- Des sollicitations pour des jeunes en « bout de parcours », qui ont fait « tout exploser » et pour lesquels notre structure n'est pas plus adaptée.
- Des accueils de jeunes rencontrant de multiples difficultés, mêlant éducatif et soin, ne correspondant pas au public pour lequel nous sommes missionnés mais admis pour répondre à la nécessité de faire notre activité. Nous nous sommes alors retrouvés face à l'impossibilité d'assurer les accueils dans les conditions requises et devoir y mettre un terme, nos relations avec le Conseil départemental des Yvelines pouvant s'en trouver altérées.

Ce dernier public tend à augmenter et il convient d'entendre que nos interventions puissent se trouver limitées. Au SAU78, nous ne disposons d'aucun personnel médical et comptons un unique poste de Psychologue (1 ETP) occupé par trois salariés répartis sur les trois Services du SAU78. Comment intervenir auprès d'un jeune qui souffre de troubles psychotiques (diagnostic médical posé), d'un autre qui cumule troubles de la personnalité, troubles du langage et est atteint d'une maladie chronique, d'un troisième, tout juste âgé de 13 ans et demi, qui souffre de troubles de l'alimentation et de multiples addictions (consommation excessive d'alcool, de cigarettes, de cannabis, de codéïne…) et est ancré dans les réseaux de délinquance de son quartier…, l'ensemble étant accueilli au sein d'un collectif des sept jeunes gens encadrés, le plus souvent, par un seul Éducateur spécialisé ?

Ainsi, nous avons été contraints de sortir de notre cadre d'intervention habituel et de limiter les nouvelles admissions pour garantir les conditions d'accueil d'un seul jeune, ce dernier étant « hors tout » et ne pouvant s'investir que dans une relation duelle. Cette situation a d'ailleurs fait l'objet d'une saisine du Dispositif des Évènements Indésirables des Yvelines.

Comment assurer le quotidien auprès de jeunes qui arrivent exclus du système scolaire, se retrouvant ainsi sans contenu de journée ? Si nous disposons, au SAU78, d'un Service pédagogique, il est actuellement incarné par un équivalent temps plein d'Éducateur scolaire spécialisé. Potentiellement, ses actions s'adressent à tous les

jeunes du SAU78 mais il ne peut, à lui seul, répondre à tous les besoins pédagogiques (Cf. Texte 2 en version numérisée sur le site de l'AVVEJ : « L'année 2016 au Service Pédagogique »).

Ces points et d'autres font, également, l'objet d'un écrit de Laetitia LE GALL, Chef de service éducatif, consultable en version numérisée sur le site de l'AVVEJ (Cf. Texte 3 : « À l'impossible nul n'est tenu ou comment concilier qualité de l'accueil des jeunes et contraintes pesant sur le SAU78 »).

En tous les cas, et nous en mesurons toute la nécessité, nous avons à faire évoluer notre structure pour l'adapter, avant toute chose, au profil et aux besoins des jeunes pour lesquels une mesure de protection s'impose.

Si cette évolution suppose une adaptation et un remaniement de nos moyens, elle ne saurait se limiter à cela.

Nous sommes prêts à nous engager dans une réflexion immédiatement opérationnelle pour rendre nos interventions davantage efficientes et pertinentes. Ainsi, avons-nous concrétisé un rapprochement de notre Service pédagogique avec l'Espace Ressource du Foyer éducatif l'Oustal qui sera effectif dès 2017. Une convention de partenariat expérimental a été signée afin que les moyens soient mis en commun au bénéfice des jeunes pris en charge.

Il s'agit d'un début qui aura d'autres prolongements.

Si le Conseil départemental des Yvelines amorce un important changement de fond de sa politique de l'enfance et de son organisation, les orientations restent à finaliser à l'heure de la rédaction de ces lignes, en dehors des positionnements ci-après énoncés :

- Prioriser l'accueil familial pour les 0-10 ans.
- Privilégier l'accueil des jeunes majeurs dans des services dédiés à l'autonomisation et à l''insertion.
- Diversifier la réponse départementale coordonnée et adaptée à travers le parcours de l'enfant et de son projet personnalisé.

Nous avons à mettre en place de nouvelles modalités de prise en charge qui prennent en compte ces préconisations. Mais il est bien entendu que la motivation ne peut se réduire à de seules exigences d'économies. C'est bien l'intérêt des jeunes et l'adaptation de la réponse à la problématique repérée qui doivent présider à la solution d'orientations souhaitées.

Nous continuons à assurer nos missions de protection, d'accueil, d'observation et d'évaluation avec la même conviction, notre priorité étant le jeune que nous accompagnons.

Il est bien entendu que nous ne pouvons mener seuls ce travail, qui suppose d'une part que le Conseil départemental occupe les place et rôle qui sont les siens : chef de file de la protection de l'enfance et tiers dans la relation de placement et d'autre part que tous les partenaires (justice, police, psychiatrie, Éducation Nationale…) soient mobilisés.

Et nous le réaffirmons, nos interventions n'ont et continueront à n'avoir de sens que si les rôles de chacun sont reconnus et respectés.

« Des chiffres et un regard sur l'année 2015 »

Laetitia LE GALL – Christel RAVIER – Michel NGOH NTOUMBA – Chefs de service éducatif

Cette étude porte sur les données 2015 mais trouve sa place dans ce rapport d'activité, n'ayant pu être publiée l'an dernier.

Introduction

Nous avons travaillé à partir des demandes d'admissions reçues des services du département, des services d'AEMO judiciaires… durant l'année 2015.

Nous avons déterminé des items permettant de mettre en évidence la(les) typologie(s) des jeunes que nous accueillons ainsi que la mise en exergue de leur(s) symptomatologie(s).

Cette étude limitée sur une période d'un an et sur 140 dossiers a permis de vérifier que, compte tenu des multiples problématiques rencontrées par les adolescents, le SAU78 doit se doter de moyens supplémentaires pour mener à bien sa mission.

Pour rappel (Projet d'établissement 2015-2020), il s'agit de garantir la protection des jeunes qui nous sont confiés (24h/24 et 365 jours par an), d'observer leur évolution dans un temps contraint, d'évaluer leur situation dans sa globalité afin de permettre une orientation adaptée, tout en les accompagnant dans la vie quotidienne et dans l'élaboration de leur projet. Ce travail nécessite, au regard des problématiques repérées et du court laps de temps imparti, des modalités de prise en charge spécifiques et adaptées ainsi que des moyens humains conséquents.

L'étude, si elle comporte parfois des imprécisions, met toutefois en évidence des tendances et notamment celles qui permettent d'affirmer :

- que la tranche d'âge qui requiert le plus d'attention et de travail de notre part est celle des 14-16 ans,
- que ces jeunes sont assez majoritairement déscolarisés,
- que si les problématiques peuvent se retrouver de manière identique chez les garçons et chez les filles, elles ne s'expriment pas de la même façon, ni dans les mêmes proportions.

L'ensemble des items a été renseigné grâce aux informations recueillies dans les dossiers de demandes d'admissions.

Au préalable, il est nécessaire de préciser que le pourcentage de réponses obtenues est très variable d'un item à l'autre et constitue une des limites de l'étude. Pour autant, ce constat n'est repérable que sur la première partie de notre étude, puisqu'en ce qui concerne les problématiques, elles sont renseignées également au regard de nos observations et évaluations, post arrivée SAU78.

Parmi les 140 dossiers étudiés, treize concernent des mineurs non accompagnés que nous avons choisi de ne pas traiter, en raison de la mise en place, pour eux, d'un dispositif spécifique dans les Yvelines.

1. % de réponses pour 100% des dossiers étudiés

- Age =>100%
- Cadre de placement => 100%

- Primo/multi placement => 91%
- Durée du placement antérieur au SAU78=> 39%
- Nombre d'établissements fréquentés avant le SAU78 => 32%
- Dispositifs dont relève le jeune avant son arrivée au SAU78 (MDPH ….) =>100%

2. Analyse statistique des données

- Le SAU78 accueille majoritairement des adolescents de 14-16 ans (65 % filles, 62% garçons)
- 60% des garçons ont vécu des multi placements avant leur arrivée au SAU78 (tout âge confondu)
- 50% des filles n'ont pas connu de placement avant leur arrivée au SAU78 (50% des filles ont vécu des multi placements avant leur arrivée au SAU78)

Plus de la moitié des jeunes accueillis au SAU78 a connu de multiples placements avant l'arrivée au SAU78 (55% garçons/filles).

a. Durée de placement des jeunes

Pour les filles :

- 80% (des 39% de réponses) des filles accueillies ont vécu préalablement à leur arrivée au SAU78 plus de 3 années de placement.
- 43 % des filles ont connus plus de 3 établissements d'accueil.
- 50% des filles accueillies ont connu 2 lieux de placements, 40% entre 3 et 5. Pour 10% des filles, le SAU78 est le second lieu de placement.

Pour les garçons :

- 75% (des 39% de réponses) des garçons accueillis ont vécu préalablement à leur arrivée au SAU78 jusqu'à 3 années de placement.
- 17 % des garçons ont connu plus de 3 établissements d'accueil.
- 30% des garçons accueillis ont connu 2 lieux de placement, 30% entre 3 et 5 et 30% au-delà de 5. Pour 10%, le SAU78 est le second lieu de placement.

Notons que, pour les filles, les ruptures ou changements de modalités de prise en charge sont plus fréquents entre 14 et 16 ans. Par ailleurs, le nombre d'établissements fréquentés est plus important que pour les garçons dans les 3 premières années de placement. Ce constat nous amène à nous demander :

- si l'accueil des filles est plus problématique que celui des garçons ?
- si les filles sont exclues des lieux d'accueil plus rapidement que les garçons ?
- si la problématique des fugues identifiées au SAU78 se retrouve quel que soit le type de prise en charge proposé et, de fait, entraîne un arrêt de l'accueil (faute du maintien du prix journée par exemple) ?

Pour les garçons, cette tranche d'âge n'apparait pas comme significative des périodes de réorientation. Par ailleurs, les ruptures et/ou les orientations des garçons sont réparties de manière équilibrée entre temps de placement de moins de 3 ans, 3 à 5 ans et 5 ans et plus.

b. Les dispositifs spécifiques dont relèvent les jeunes à leur arrivée au SAU78

28 jeunes/140 (= 20%) ont été orientés vers des dispositifs spécifiques avant leur accueil, pour autant au quotidien ces jeunes nécessitent une disponibilité quasi permanente (accompagnement adapté, travail partenarial…), ce qui constitue une

difficulté particulière compte tenus des moyens actuels du SAU78 (nombre insuffisant d'éducateurs en journée par exemple).

- 8% de filles et 7% des garçons relèvent d'une prise en charge en pédopsychiatrie
- 5% de filles et 4% des garçons relèvent de la MDPH
- 10% des garçons sont déjà pris en charge par les services de la PJJ contre 4% des filles

Par ailleurs, 25 jeunes sur les 140 (= 18%) présentant des troubles majeurs du comportement et/ou de la personnalité, des troubles massifs de la relation exigeant une prise en charge spécifique et particulière, ne sont inscrits dans aucun dispositif adapté à leur arrivée au SAU78. Si nous évaluons rapidement la nécessité de mettre en place une prise en charge et/ou un suivi adaptés, nous sommes le plus souvent en butte à des difficultés d'orientation liées à l'engorgement des dispositifs, à la sectorisation des prises en charge, à la « domiciliation » de fait temporaire au SAU78, à l'absence de structures adaptées pour des jeunes dont la symptomatologie relève de multiples dispositifs et de multiples modalités de prise en charge.

Les difficultés et troubles de ces jeunes sont accentués par « l'instabilité » permanente des groupes (7 à 8 jeunes par groupe de vie) (entrées et sorties permanentes, profils diversifiés…), dans un contexte où il est impossible d'anticiper les problématiques et les dynamiques de groupes.

Si le SAU78 a, également, pour mission de revoir et d'accompagner les jeunes les plus en difficultés, leur prise en charge quotidienne nécessite des moyens matériels, financiers et humains pour permettre un accueil dans les conditions requises et travailler les orientations dans un contexte multi-partenarial.

Que les jeunes accueillis soient déjà pris en charge ou non par des dispositifs adaptés, persiste la difficulté de mettre en perspective et en cohérence les différentes logiques d'intervention (secteur psy, éducation nationale, MDPH…) des différents secteurs.

Les besoins des jeunes accueillis en urgence, d'une part, les points de vue et les évaluations parfois très divergentes, d'autre part, nécessitent la construction d'un partenariat réactif et sa mise en synergie.

- 2 jeunes n'ont pas de dossier MDPH abouti faute de mobilisation parentale (ou institutionnelle en relais), d'instabilité géographique.
- 10 jeunes relèveraient d'une prise en charge en pédopsychiatrie, a minima en CMPE, préconisée soit par l'inter-secteur de psychiatrie infanto-juvénile (6) soit par l'hôpital psychiatrique dans lequel ils ont été accueillis préalablement (4).
- 13 jeunes relèveraient de dispositifs de soins spécifiques (CSAPA, Soins études, multi prise en charge…)

Certains troubles du comportement, certaines violences (…) des jeunes accueillis sont tels qu'ils ne peuvent pas toujours être suffisamment contenus et encore moins traités au sein du SAU78, faute d'accompagnement et de moyens adaptés. Ainsi, compte tenu de nos limites institutionnelles, nous avons dû mettre un terme à la prise en charge de certains jeunes suite à des passages à l'acte venant mettre en danger leur propre sécurité, celle des autres jeunes et /ou celle des professionnels (chute par la fenêtre, provocation d'accident de la route, violence physique sur éducateur…).

Ces fins d'accueil ont été décidées dans des délais variables, entre 2 et 5 mois, alors même que l'orientation avait été préconisée mais non mise en œuvre.

3. Symptomatologie

Pour les filles :

- 35% des filles sont totalement déscolarisées
- 37% fuguent de manière régulière et plus de 48h consécutives
- 28% consomment régulièrement du cannabis
- 24% ont fait preuve d'incivilités (insultes, manquements au règlement, vols au sein de la collectivité…)
- 21% ont fait preuve de violences physiques (soit à l'encontre des autres jeunes, soit à l'encontre des équipes)
- 17% ont une conduite sexualisée à risque (Nous déterminons comme conduites sexualisées à risque : prostitution contre argent, vêtements, produits stupéfiants.., photos et/ou films dénudées sur internet, relations sexuelles multiples et non protégées).

Les chiffres révèlent que plus d'un tiers des filles sont, du fait de leur déscolarisation, présentes 24h/24 au SAU78 sans autre forme de socialisation, hormis leurs propres réseaux amicaux. Cela implique la présence permanente et non interrompue d'un éducateur sur le groupe de vie. Par ailleurs, l'accumulation de autres problématiques identifiées nécessitent soit des accompagnements quotidiens spécifiques, soit un renforcement de la présence éducative tant en journée qu'en soirée (au regard de la dynamique du groupe notamment).

Pour les garçons :

- 46% des garçons sont totalement déscolarisés
- 13% fuguent de manière occasionnelle ou récurrente plus de 48h consécutives
- 14% consomment régulièrement du cannabis
- 40% ont fait preuve d'incivilités (insultes, manquement au règlement, vols au sein de la collectivité…)
- 21% ont fait preuve de violences physiques (soit à l'encontre des autres jeunes, soit à l'encontre des équipes)
- 0% mœurs

L'analyse des données et la connaissance des jeunes révèlent un lien étroit entre la déscolarisation des garçons et les incivilités qu'ils commettent. Par ailleurs, de la même manière que pour les filles, la déscolarisation des garçons implique une présence permanente et non interrompue de l'équipe éducative dans le groupe de vie.

Les chiffres montrent également que les garçons, contrairement aux filles, se mettent très peu en danger sexuellement et fuguent assez peu souvent.

L'analyse des chiffres montre que les filles sont davantage dans des conduites à risque que les garçons. La dynamique de groupe ainsi que la relation éducative individuelle en sont très fortement impactées soit du fait de l'impossibilité de créer du lien et de travailler avec des jeunes en fugue, soit parce que les conduites sexualisées à risque se superposent aux autres problématiques, font souvent échos aux histoires traumatiques des jeunes (inceste, viols…) et cristallisent des tensions permanentes entre les jeunes elles-mêmes et avec l'équipe éducative.

Il ressort également de l'analyse des chiffres que les jeunes que nous accueillons sont, majoritairement, déscolarisés sur plus ou moins long terme. Les moyens actuels du SAU78 ne permettent pas l'organisation d'un accompagnement adapté à cette réalité d'inactivité qui chez les garçons (au moins) entraine des incivilités récurrentes.

Par ailleurs, nombre d'accueils au SAU78 se font par défaut d'une orientation plus adaptée par manque de place et/ou par lenteur des réponses institutionnelles. Cela soulève au moins 3 questions :

- Quelles réponses le département, les institutions existantes… sont en mesure d'apporter, notamment aux jeunes dont les difficultés/pathologies relèvent de multiples prises en charge et/ou d'accompagnements très spécialisés ?
- Comment gère-t-on l'engorgement des structures ?
- Comment gère-t-on le temps d'attente (parfois plusieurs semaines) des réponses des établissements ?

4. Mise en perspective des chiffres et de la réalité des accompagnements au quotidien

Il convient à cette étape de notre étude de mettre en perspective l'analyse des chiffres, les dynamiques de groupe et la réalité des moyens actuels du SAU78 (idées générales).

- Présence permanente de l'équipe éducative pour les jeunes inactifs.
- Limitation des temps de doublures éducatives.
- Difficultés d'organisation des accompagnements extérieurs :
  - inhérentes au contexte de l'accueil en urgence : audience, RDV UML, expertises, convocations commissariat…
  - inhérentes à l'accompagnement quotidien des jeunes qui restent au SAU78 sur du court/moyen terme : RDV prévisibles (scolarité, santé, orientation…), RDV non prévisibles (accompagnements liés à la prise en charge quotidienne, médecins, RDV professionnels…).
- Peu de temps pour les entretiens individualisés.
- Peu de disponibilité pour le travail partenarial institutionnel pérenne. Ce travail devrait être fait par les chefs de service qui pallient le manque de moyens et font eux aussi des accompagnements, des soirées voire des nuits…
- Impossibilité de dégager du temps spécifique pour les écrits professionnels.
- L'équipe n'est jamais au complet en réunion du fait de l'ouverture permanente du Service.
- Les mouvements permanents de jeunes inhérents à notre mission (accueils/sorties quasi quotidiens) rendent complexes l'appréhension et le contrôle de la dynamique des groupes.
- Nous n'avons pas dégagé d'éléments chiffrés à ce sujet, mais un certain nombre de jeunes reste en permanence au SAU78 sans possibilité de retours en famille, ne serait-ce que pour les week-ends.
- Peu de disponibilité éducative pour les activités de loisirs extérieures avec les jeunes (=> peu de doublures et missions d'accueil permanent).
- Lignes budgétaires inadaptées à la réalité des accueils (vêtures, colonies, inscriptions activités sportives pour les accueils à moyen terme => parfois plus de 6 mois).

L'astreinte vient pallier les absences éducatives, les réponses à l'urgence quelle que soit l'organisation de travail prévue dans la journée (réunions, rendez-vous déjà prévus etc.).

L'année 2016 au Service Pédagogique du SAU78

Laetitia GOYEAU - Éducatrice scolaire spécialisée

1. L'activité de 2016 en quelques chiffres

- Les effectifs 2016

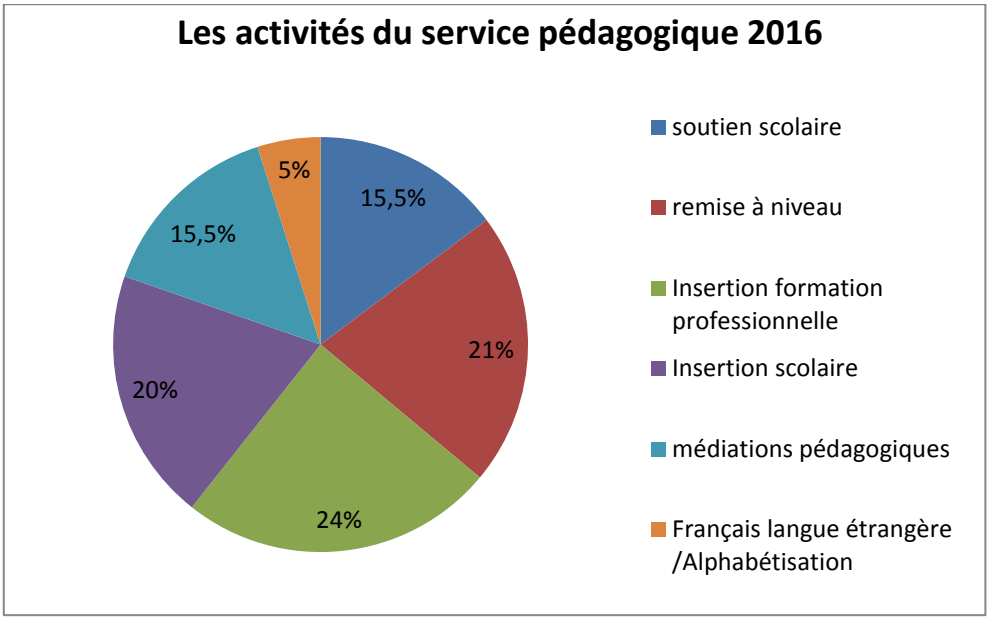

Le Service Pédagogique a accueilli au total 35 jeunes sur 2016 (contre 41 en 2015).

- La durée des prises en charge en 2016

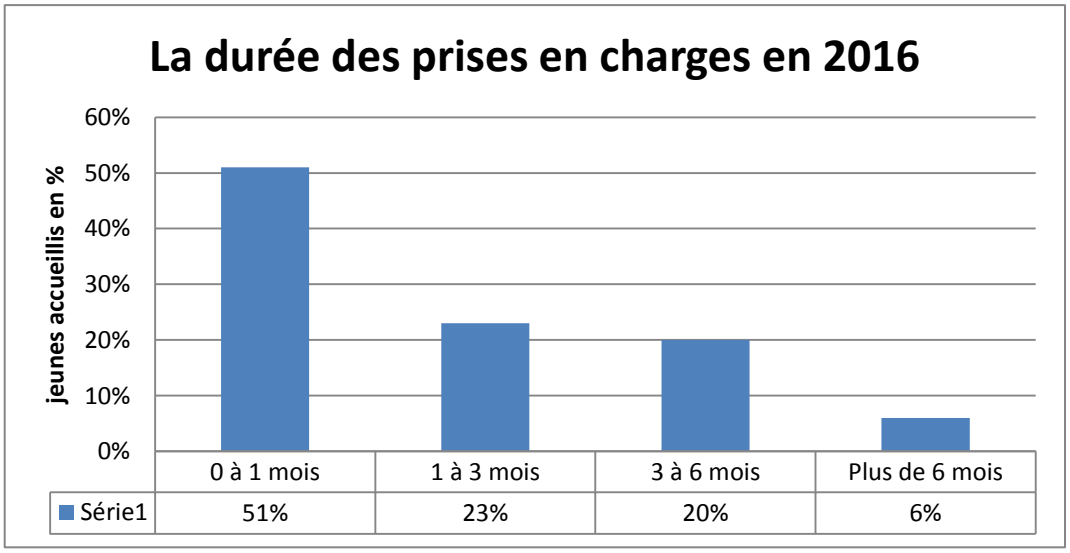

Les prises en charge sont sensiblement les mêmes qu'en 2015, avec une différence notable : la baisse du nombre de prises en charge longues (plus de 6 mois). Ce chiffre est à mettre en lien avec la durée des accueils au SAU78 qui a diminué cette année.

- Les orientations des déscolarisés et les réussites aux diplômes

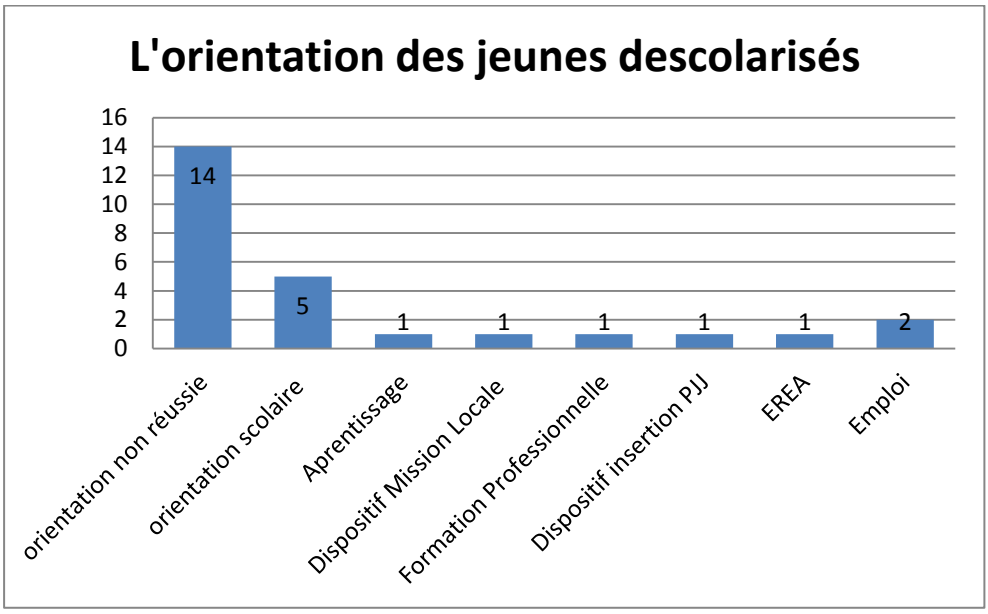

Nous avons reçu 26 jeunes déscolarisés. Pour 14 d'entre eux, l'orientation a échoué. 12 ont eu une orientation en sortant du SAU78 et du Service Pédagogique. Les chiffres 2016 sont encourageants, car en hausse par rapport à 2015.

Jeunes préparés à un diplôme ou à une certification	**7**
Réussites	3
Jeunes ayant quitté le SAU78 avant les résultats	4

En 2016, nous comptons 2 jeunes diplômés du Brevet des Collèges et 1 jeune ayant obtenu les CACES 1, 2, 3 ,5 (Certification de conduite de chariots élévateurs).

2. Un nouveau public et la nécessaire adaptation du Service Pédagogique

- Un nouveau public au Service Pédagogique

En 2015, nous avions accueilli davantage de mineurs isolés étrangers. Ainsi, le FLE représentait 20% de l'activité du service. En 2016, ce chiffre est tombé à 13%.

En 2015, nous avions accueilli 6 jeunes ayant de grosses difficultés psychiques, voire psychiatriques (soit 15% des jeunes accueillis au Service Pédagogique). En 2016, ils ont été 9, ce qui représente 26% des jeunes ayant bénéficié du Service Pédagogique.

- La nécessaire adaptation de la prise en charge pédagogique

Ces jeunes ne sont pas prêts ou en mesure de travailler une orientation scolaire ou professionnelle classique. Il a fallu inventer des prises en charge pédagogiques innovantes, fondées uniquement sur l'art, les activités manuelles, le sport… Le Service Pédagogique, pour ces situations particulières, a dû quitter son local habituel (espace dédié à l'activité pédagogique) et intervenir directement sur les deux Collectifs du SAU78.

L'orientation des jeunes vers des dispositifs adaptés est un des axes prioritaires de travail du Service Pédagogique. Chaque fois que cela a été possible, j'ai pu penser à des modalités de prise en charge différentes, en lien avec les équipes éducatives des Services du SAU78. Nous avons, ainsi, beaucoup sollicité nos partenaires CIO Spécialisé, Éducation Nationale et Mission Locale afin de travailler sur des dispositifs existants tout en les adaptant aux problématiques des jeunes.

En 2016, 4 jeunes ont quitté le SAU78 sans orientation scolaire ou professionnelle adaptée. Cependant, un travail de réflexion a toujours été commencé et celui-ci s'est poursuivi dans les nouveaux lieux d'accueils des jeunes.

3. Vers une mutualisation des moyens entre le Service Pédagogique du SAU78 et L'Espace Ressource de l'Oustal

Fin 2016, nous avons pensé à une collaboration nouvelle avec le foyer éducatif l'Oustal. En effet, ce dernier est doté d'une École interne aux moyens plus conséquents. Dans le cadre de l'évolution de cette École interne vers l'Espace Ressource, la Directrice du SAU78 et la Directrice de l'Oustal, en cela soutenu par la Direction générale de l'AVVEJ, ont souhaité une mutualisation du Service Pédagogique du SAU78 et de l'Espace Ressource de l'Oustal pour permettre au SAU78 de bénéficier de moyens plus importants et à l'Espace Ressource d'une expertise complémentaire.

Pour 2017, nous pourrons faire bénéficier aux jeunes du SAU78 une prise en charge pédagogique plus conséquente et une analyse partagée par une équipe pluriprofessionnelle.

« À l'impossible nul n'est tenu ou comment concilier qualité de l'accueil des jeunes et contraintes pesant sur le SAU78 »

Laetitia LE GALL - Chef de service éducatif

Au SAU78, les accueils se font à toute heure, 365 jours par an, 24H/24. L'organisation est pensée pour permettre au jeune nouvellement arrivé d'être accueilli par un professionnel, d'être rassuré, de trouver un lieu pour se poser et se reposer. Ce n'est qu'ensuite que le projet devra se décliner conformément au cadre de placement décidé et mis en place.

Nous devons donc, tout à la fois, favoriser l'accueil immédiat et prendre en charge le quotidien des autres jeunes déjà installés qui, de plus en plus souvent, en raison de leurs problématiques, sont sans scolarité ou orientation professionnelle (au moins dans les deux premiers mois de leur accueil).

L'exercice de nos missions se fait en fonction des moyens humains, financiers et matériels qui nous sont alloués et au regard des dispositions du Droit du travail, celles-ci pouvant nous placer dans une situation inextricable (temps de travail, dispositions légales sur les risques psycho-sociaux…).

Voici ce que représente le fonctionnement d'une structure telle que la nôtre, ouverte jour et nuit, toute l'année, la démonstration s'appuyant sur celui du Service « Filles » composé d'un Chef de service éducatif, de six Éducateurs, d'un Surveillant de nuit, d'une Maîtresse de maison et d'un Psychologue à temps partiel (0,30 ETP).

Le ratio d'encadrement éducatif permet :

- La présence d'un seul Éducateur le week-end et la nuit (ou un Surveillant de nuit pour la plage nocturne)
- La présence d'un Éducateur en journée, sur la tranche horaire 9H à 18H et d'un Éducateur en soirée jusqu'à 22H. La plage horaire 14H-22H peut être assurée par deux Éducateurs s'il n'y a pas de personnel éducatif en congés (ou absent pour des motifs divers : arrêts de travail, récupérations…). Il n'y a pas de doublon éducatif le vendredi. Dans le meilleur des cas, soit à raison de trois fois sur une période de douze semaines, trois Éducateurs peuvent être présents sur le créneau 14H-18h.
- La présence de la Maîtresse de maison en journée entre 9h et 16h, mais qui ne peut être positionnée en responsabilité de gestion de groupe.

Doivent être pris en compte des temps institutionnels obligatoires, lesquels participent tous de la qualité du travail et des conditions de prise en charge des jeunes :

- La réunion d'équipe hebdomadaire d'une durée d'environ 3H.
- Le Groupe d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GAPP) à raison de 2H par mois.

Dans la « vraie vie » du SAU78 :

- L'Éducateur doit tout à la fois rythmer la journée des 7/8 jeunes présentes (assurer leur lever, veiller à leur hygiène, garantir leur équilibre alimentaire, vérifier le respect de leurs engagements…), leur proposer des activités de médiation, assurer les entretiens individuels avec celles dont il a la référence, gérer le groupe, animer la vie quotidienne, transmettre les informations à

l'interne, répondre aux sollicitations téléphoniques extérieures, assurer les rendez-vous (modalités ASE, audiences…), rédiger les rapports d'observation et d'évaluation…

- Face à toutes ces tâches, dont la liste n'est pas exhaustive, l'Éducateur n'a d'autre alternative que d'opérer des choix, la gestion du groupe, l'animation de la vie quotidienne et la transmission ne pouvant être « sacrifiées ». Il peut être contraint de limiter les déplacements pour les rendez-vous extérieurs, dès lors que d'autres acteurs de la prise en charge sont présents (audiences par exemple). Le Chef de service éducatif peut, à certains moments, prendre le relais, sous réserve de sa disponibilité, les dates de rendez-vous étant, le plus souvent, imposées.
- Une fois l'adolescente admise, la « machine protection de l'enfance » se met en place, avec son lot de convocations par les services de police, de rendez-vous à prendre à l'Institut Médico-légal, d'audience dans la quinzaine, de rencontres avec les parents, de modalités de placement avec l'Aide Sociale à l'Enfance etc.
- Dans le même temps, les autres jeunes nécessitent aussi des accompagnements de nature identique ou différente : scolaires, médicaux (petits « bobos » ou maladies chroniques qui nécessitent des visites médicales, des examens éventuels), rencontres avec les référents de l'Aide Sociale à l'Enfance, audiences…
- À cela s'ajoutent tous les évènements imprévisibles et, de fait, non anticipés qui peuvent émailler les prises en charge et impacter le quotidien : un conflit entre les jeunes, un passage à l'acte, une hospitalisation...
- Lors de la réunion d'équipe hebdomadaire, et sans tenir compte des absences des uns et des autres liées aux exigences du Droit du travail (congés, temps de repos entre deux services…), il est impossible de réunir tous les membres de l'équipe, un Éducateur devant, en outre, rester sur le Collectif. Comment créer une dynamique collective de travail avec le facteur « absence » ? Nous ne pouvons envisager de fermer le groupe même pour quelques heures : jeunes déscolarisées, accueil réalisé pendant la nuit… Les autres Services du SAU78 ne peuvent pas plus être sollicités en relais, se trouvant dans la même situation.

Afin d'illustrer notre propos, nous allons exposer la situation d'une jeune fille, Julia, que nous avons accueillie en attente de son orientation vers média-Jeunesse et qui est venue interroger nos limites d'intervention en raison des difficultés qui ont parsemé son accueil.

Julia est âgée de 16 ans. Elle a déjà fréquenté quatre établissements en quatre mois et relève d'une double prise en charge, soin et éducatif. Le soin se restreint à une rencontre avec le Pédopsychiatre qui l'a vue lors de ses deux hospitalisations en pédopsychiatrie antérieures à son arrivée et à une prescription d'anti psychotique. Ce médecin intervient pour maintenir un minimum de suivi alors même qu'elle devrait relever du secteur adulte vu son âge. L'Institut Marcel Rivière (IMR) a considéré qu'elle ne relevait pas d'une hospitalisation à temps plein et aucune prise en charge en ambulatoire quotidienne ne lui a été proposée, Julia n'ayant pas de lieu de vie pérenne. Dans le même temps, les MECS refusent son admission, dans l'attente de la mise en place de soins…, et la boucle est bouclée !

Julia n'ayant sa place nulle part, nous avons cependant décidé de l'accueillir, pour éviter qu'elle poursuive son errance de structure en structure. Nous tentons alors de tenir, de faire tenir, pour et avec elle… cherchant, dans nos interventions, la mise en place du soin en journée afin de permettre à Julia de profiter de notre accompagnement éducatif, ce pour quoi nous sommes missionnés.

Julia est donc 24h/24h au SAU78, sans scolarité, sans activité d'insertion, ses deux tentatives de stage ayant échoué. Elle a besoin, comme toute adolescente, de sortir, de

voir des amis. Mais elle supporte mal le cadre que nous lui imposons a minima, avec des heures de sortie et de retour.

Julia peut, lorsque nous lui objectons un refus ou un impératif, s'opposer et adopter un comportement irrationnel et difficilement maitrisable : elle crie, frappe, se recroqueville, tente de sauter par la fenêtre…

Deux options se présentent alors à nous : soit nous lui disons « oui » à tout et ne tenons pas un cadre éducatif qui lui permettrait d'intégrer les interdits, de se socialiser…, soit nous maintenons notre posture éducative au risque de la voir entrer en crise.

Dans les faits, c'est bien de la dynamique du groupe et de la posture de l'Éducateur dont il est question : ce dernier (seul sur le groupe) va devoir se positionner et se déterminer, en fonction d'un certain nombre de paramètres qu'il doit apprécier rapidement : notamment, comment faire tenir un ensemble de règles communes à tous ? Comment gérer la crise si elle survient ? Comment gérer l'effet « boule de neige » en cas de débordement ?

Nous avons eu à gérer les crises de Julia. À l'occasion de l'une d'entre elles, l'Éducateur a contacté les pompiers qui ont pris la décision de l'emmener aux urgences de l'hôpital Mignot. Étant mineure, un accompagnateur est requis. L'Éducateur ne pouvant quitter son service, c'est le Chef de service qui est intervenu, a patienté de longues heures à l'hôpital (a dû annuler ses propres rendez-vous) et l'a ramenée au Foyer *« la crise étant passée, Julia étant calmée et en capacité de supporter la frustration, l'hôpital n'étant pas un lieu d'apprentissage » (SIC).* Les parents, détenteurs de l'autorité parentale, ont été informés de ces évènements.

Dans un tel contexte, les objectifs éducatifs de la prise en charge sont « quelque peu » mis à distance…

La situation de Julia s'inscrit dans le contexte du Service « Filles » où sont accueillies six autres jeunes filles avec des problématiques spécifiques. Chaque situation est singulière et nécessite à la fois une prise en charge individualisée mais également la prise en compte de la dynamique de groupe.

Si Julia a besoin d'un suivi en psychiatrie, pour l'une des autres jeunes filles présentes c'est un rendez-vous à l'Institut Médico-légal à honorer sans délai (donc un accompagnement physique à assurer), pour une troisième c'est une garde à vue en cours pour possession de cannabis etc.

Nous nous efforçons de répondre au mieux aux multiples sollicitations mais refusons de sacrifier le quotidien pour des impératifs extérieurs qui de fait, soit ne pourront être accomplis, soit le seront par les partenaires concernés.

Nous ne pouvons accepter, par exemple :

- De recevoir un courrier d'un médecin de l'Aide Sociale à l'Enfance convoquant une jeune fille pour une consultation et considérant que c'est à nous d'assurer l'accompagnement, alors même que nous ne sommes pas en mesure de le faire, sans mettre à mal notre fonctionnement, soit parce que l'Éducateur est seul en gestion de groupe, soit parce qu'une activité de groupe est prévue à l'extérieur, ce qui permet de tenir le quotidien…
- D'avoir la transmission d'une convocation à une audience pour une jeune accueillie la veille dans le cadre du protocole parquet, considérant que nous devons accompagner la jeune et transmettre un rapport à l'Aide Sociale à l'Enfance.

- Que les rencontres avec le service de MJIE soient posées en dehors de nous et qu'il nous revient d'accompagner la jeune pour être sûrs qu'elle s'y présente.

Chacun de nos positionnements a un impact sur l'organisation et le fonctionnement du SAU78, donc sur la prise en charge des jeunes accueilli(e)s.

Nous ne sommes pas les seuls à subir les contraintes financières et le manque de moyens ; pour autant, nous ne pouvons pallier les insuffisances des autres acteurs de la Protection de l'enfance au risque de dysfonctionner nous-mêmes.

Nous souhaitons penser notre projet d'accueil au regard des moyens qui nous sont alloués et qui pourraient nous être accordés pour faire avec la réalité et assurer, dans les conditions requises, nos missions.

Nous devons nous aussi, comme les adolescents accueillis, apprendre à gérer nos frustrations, et savoir dire NON, au risque de voir :

- Des dynamiques de groupe mises à mal par l'absence de présence éducative réelle et soutenante, par l'absence de prise en charge de chaque jeune suffisamment contenante.
- Des équipes qui ne trouvent plus de dynamique constructive, usées professionnellement et en situation de fatigabilité (risques psycho-sociaux).

L'activité 2016

➢ Les demandes d'admissions

Le SAU78 a été sollicité pour l'accueil de 342 jeunes (contre 413 en 2015), dont 34 demandes dans le cadre du « Protocole sur l'accueil d'urgence des mineurs confiés au Parquet de Versailles en dehors des heures ouvrables ».

Les demandes proviennent, pour 76 % d'entre elles, du département des Yvelines, territoire d'implantation de l'établissement soit 300. 105 ont été formulées via le logiciel UGO.

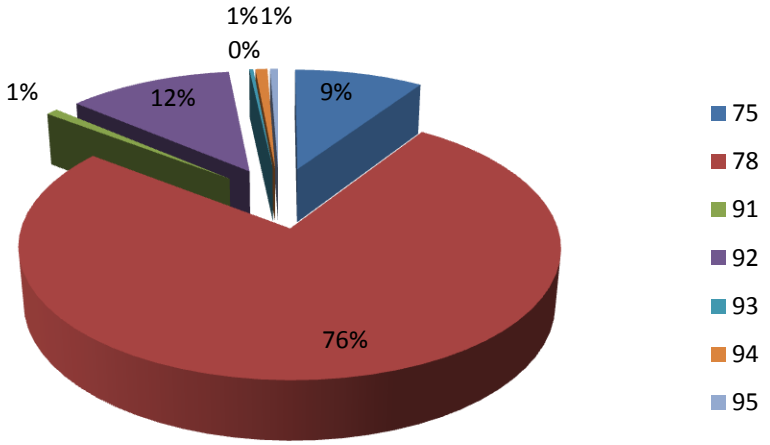

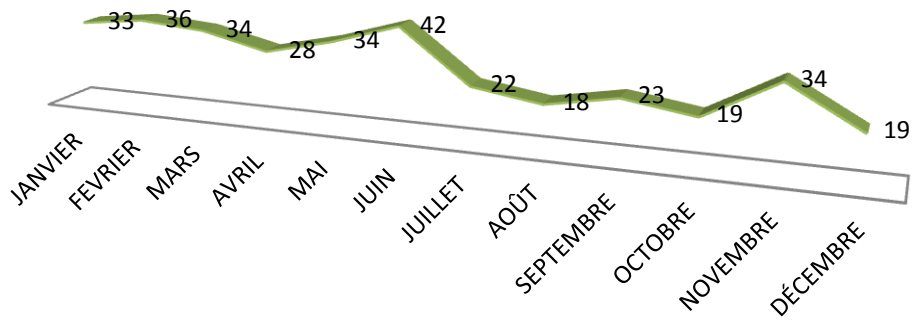

➢ **Les admissions réalisées**

107 nouveaux accueils ont été réalisés, dont 15 au titre du « Protocole sur l'accueil d'urgence des mineurs confiés par le Parquet de Versailles en dehors des heures ouvrables ». 90 jeunes relèvent des Yvelines et 17 sont originaires des autres départements de la région parisienne.

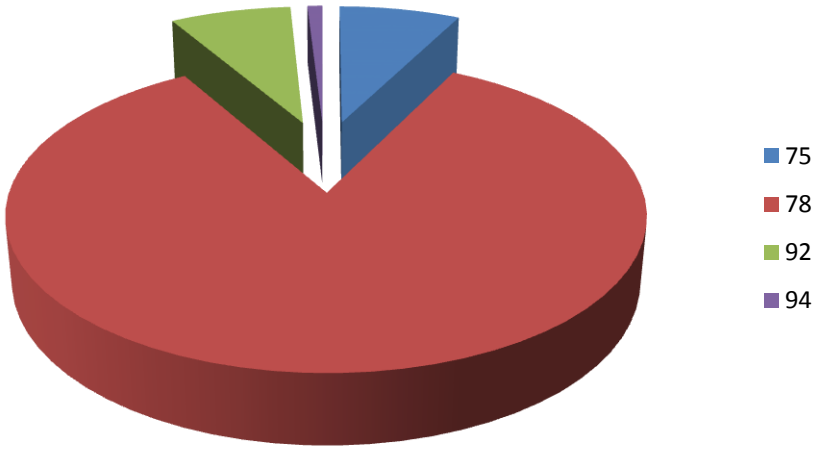

➢ **Le nombre de jeunes pris en charge**

131 jeunes ont été accueillis au SAU78 au cours de l'année 2016 dont 60 filles et 71 garçons.

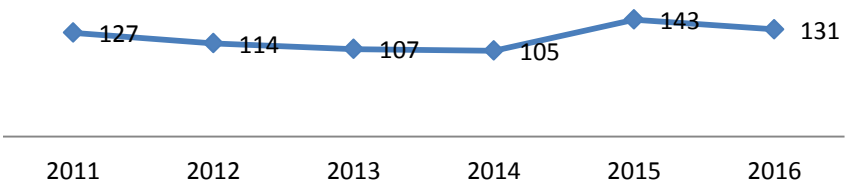

➢ L'âge des jeunes accueillis

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 16 - 18 ans (84 jeunes). Toutefois, le SAU78 est habilité pour accueillir des enfants, adolescents, et jeunes majeurs âgés de 0 à 21 ans. Le SAU78 reste une MECS dédiée à l'accueil des adolescents, notamment sur les deux Collectifs (15 – 18 ans).

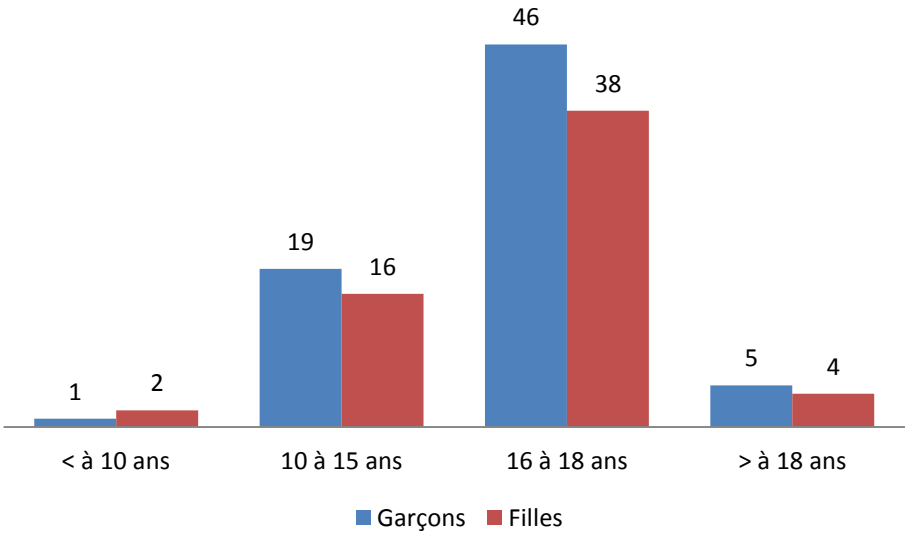

➢ La durée moyenne des séjours

119 mineurs et majeurs ont quitté le SAU78 dans le courant de l'année 2016. 82 d'entre eux sont restés moins de 3 mois, 17 entre 3 et 6 mois et 20 plus de 6 mois. La durée moyenne des prises en charge est de 3 mois.

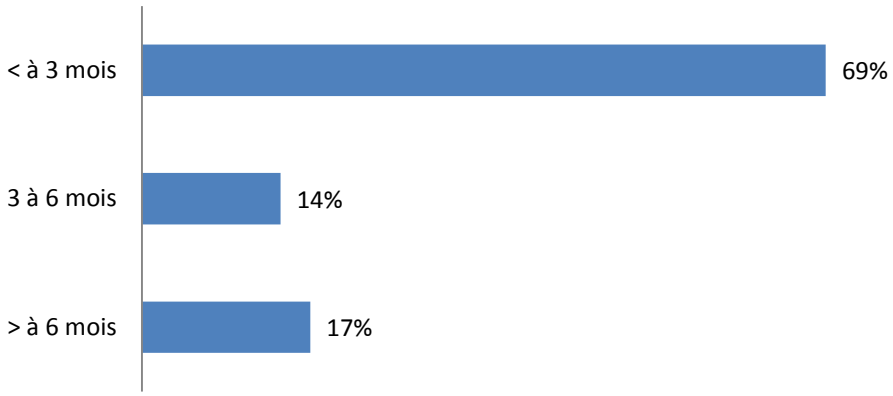

CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIAL
« STUART MILL »

CONTACT : **ACCES :**

43, rue des Chantiers 78000 VERSAILLES Téléphone : 01 30 84 98 50 Télécopie : 01 30 84 98 53	**SNCF:** Paris gare St Lazare Direction, Versailles Rive droite Paris gare Montparnasse-Direction Rambouillet Plaisir Grignon ou Chartes ? Descendre « Versailles Chantiers » **RER C :** Direction Versailles –Rive Gauche

ACCUEIL :

A/ SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE

L'hébergement est réservé exclusivement aux femmes ou hommes faisant l'objet de violences conjugales accompagnés de leurs enfants.
Le service dispose de 2 appartements et de 3 studios pouvant accueillir 16 personnes, 8 mères ou pères et 8 enfants.

B/APPARTEMENTS RELAIS

20 places réparties dans 6 appartements à Versailles et les communes environnantes afin d'offrir à des couples avec enfants ou familles monoparentales présentant des difficultés d'insertion par le logement et/ou par le travail, un hébergement provisoire de quelques mois dans l'attente de l'attribution d'un logement définitif.

C/SERVICE D'APPARTEMENTS D'URGENCE VERS L'INSERTION

22 places réparties dans 9 appartements et un studio dans les communes environnantes de Versailles.
L'hébergement est réservé exclusivement aux femmes ou hommes faisant l'objet de violences conjugales ou familiales accompagnés de leurs enfants.

D/ BOUTIQUE SOCIALE

Ouverture au public tous les jours excepté le jeudi.
Accueil, écoute, orientation et accompagnement des personnes présentant une situation de précarité et en grande difficulté sociale.
Elle réalise des domiciliations qui permettent aux intéressés d'établir auprès des services compétents des cartes d'identité ou des cartes de séjour et de recevoir leur courrier.

MISSION :

Hébergement et Réinsertion Sociale

AGREMENTS - HABILITATION :

DDCS - Préfecture

STRUCTURE :

Directeur : Jean Alexandre MADEJ

Effectif : 1 chef de service, 5 éducateurs spécialisés, 1 éducatrice Jeune enfant, 1 assistante sociale, 1 psychologue, 1 comptable, 1 secrétaire, 1 agent administrative, 1 maîtresse de maison, 2 agents d'entretien, un ouvrier qualifié.

Présentation CHRS Stuart Mill

Jean-Alexandre MADEJ - Directeur

Cette année a la particularité d'être quasiment « ordinaire », et c'est tant mieux.

En effet, les deux années précédentes ont été consacrées pour une part importante non seulement à la mise en place mais surtout à la consolidation pérenne des 30 places dédiées aux personnes faisant l'objet de violences conjugales et familiales.

Ces places s'inscrivent dans le cadre du Plan Territorial de Sortie Hivernale (PTSH).

Cela a été un travail considérable car il a fallu non seulement réorganiser le travail mais aussi préciser les missions de chacun en portant une attention particulière à l'articulation et la coordination de ces missions.

L'activité de l'internat – Service d'Accueil d'Urgence (SAU) et appartements relais - est conforme aux prévisions envisagées. Le mode de calcul, pour déterminer le niveau de l'activité de ces deux services, a été convenu avec le financeur, la DDCS 78, de la manière suivante : un taux d'occupation de 95% pour ces deux services. Cela permettant ainsi d'intégrer la vacance entre des départs et des admissions.

L'activité de la Boutique est en repli de 13% comparativement à l'année 2015 mais reste soutenue.

Suite au départ en retraite d'une éducatrice spécialisée au Service d'Accueil d'Urgence, son poste n'a pas été renouvelé par la DDCS 78 afin de correspondre aux ratios d'encadrement.

En fin d'année, **nous avons reçu l'habilitation du CHRS Stuart Mill pour les 15 prochaines années** compte tenu du fait que le CHRS est conforme à tous points de vue aux exigences règlementaires, aux attentes de la DDCS 78 et aux résultats des missions qui nous sont confiées.

La « Boutique »

La Boutique fonctionne avec deux travailleurs sociaux, un éducateur spécialisé et une assistante sociale, ainsi qu'un agent administratif chargé de l'accueil et du traitement du courrier.

A titre de rappel, le mode de calcul de l'activité de ce service a été fixé, en accord avec la DDCS 78, de la manière suivante : 40 actes par jour X par 2 travailleurs sociaux X 21 jours par mois X par 12 mois, soit un total de 20 160 actes par an.

32 064 actes ont été réalisés cette année, soit une diminution de 1.7% comparé à 2015. Néanmoins, l'activité est supérieure de 37% par rapport au prévisionnel annuel.

La préfecture 78 a réorganisé le traitement des dossiers des demandeurs d'asile sur le département en centralisant l'accueil et la domiciliation de ces personnes sur un seul site géré par COALIA. En conséquence, les deux autres services domiciliataires, DOM'ASILE et la Boutique de Stuart Mill, ont vu leur agrément supprimé. La Boutique reste agréée pour les autres motifs de domiciliation.

Concernant les personnes relevant de l'insertion, les principales demandes ont porté sur la recherche de places d'hébergements, de logements, le droit à la santé et la recherche de travail. Nous sommes en contact permanent avec le SIAO, organisme qui gère l'attribution des places d'hébergement.

Nous avons observé une augmentation très forte de personnes qui nous sollicitent pour des besoins alimentaires. Leur nombre a augmenté tous les mois. La précarité pour se nourrir est de plus en plus importante. Nous continuons cette année encore l'approvisionnement de denrées alimentaires une fois par semaine avec un supermarché qui nous les met à disposition.

La pratique des salariés de ce service les amène à constater que l'essentiel du travail porte sur l'accueil, l'écoute et le soutien qu'ils peuvent apporter aux personnes très souvent en détresse.

Nous sommes confrontés à des personnes qui fonctionnent sur le mode de la survie, qui n'ont aucune ressource leur apportant le gîte et le couvert. Leur lendemain s'annonce pour la plupart pire qu'aujourd'hui, avec un épuisement moral et physique qui augmente de jour en jour, d'heure en heure.

Nous sommes là pour les soutenir, les accompagner physiquement et psychologiquement sur leur chemin qui s'annonce interminable voire sans fin.

Certains trouvent une issue à peu près favorable, se stabilisent au bout de quelques années mais beaucoup disparaissent des « radars ». Nous sommes pour beaucoup d'entre eux les seuls à les considérer encore comme des humains et non comme faisant partie d'un troupeau errant ou comme des données statistiques.

Nous essayons de faire fonctionner le conseil de la (sur)vie sociale à raison d'une fois par semestre. Ces personnes sont plutôt sensibles à des réunions conviviales autour d'un café. Lorsque je leur demande comment améliorer le service que nous leur apportons, la plupart s'étonnent de cette question et me répondent que ce qu'ils ressentent, éprouvent, auprès des personnes qui les accueillent à la « Boutique », est unique. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous dans leurs épreuves et savent aussi que nous n'avons pas de baguette magique pour résoudre leurs problèmes.

D'un point de vue statistique, comment quantifier tout cela. Un indicateur, pour reprendre le vocabulaire adéquat, est certainement le nombre de visites, la fréquentation de la « Boutique » par ces personnes qui viennent sans rendez-vous et spontanément.

La fête de Noël est un moment très apprécié car nous la leur dédions et ils sont touchés de tant d'attention, rien que pour eux. Certains nous disent que c'est le plus beau cadeau qu'ils puissent recevoir car ils redeviennent des humains.

Mouvements de personnel

Une stagiaire gratifiée à la boutique depuis le 18/04/2016.

Gueremy Florian, remplacement été boutique du 11/07 au 05/08/2016.

L'internat

Service d'Accueil d'Urgence Vers l'Insertion (SAUVI) et Service d'Accueil d'Urgence (SAU).

Le SAUVI dispose de 22 lits permettant d'héberger femmes ou hommes en situation de violences conjugales ou familiales avec leurs enfants.

Il a été convenu avec la DDCS 78 une proportion d'hébergement de 2/3 de femmes ou hommes et 1/3 d'enfants.

Une des spécificités de ce service est la prise en charge psychologique des enfants. Ils font l'objet d'une attention particulière dans le cadre des violences car ils en ont été témoins et quelques fois directement victimes. En effet, nous remarquons que certains enfants manifestent des troubles de l'humeur ou du comportement que nous pouvons directement associer à ces violences familiales.

La problématique de la violence conjugale/familiale est traitée par une équipe pluridisciplinaire composée d'une éducatrice jeune enfant, d'éducateurs spécialisés, d'une maîtresse de maison et d'une psychologue.

Nous accueillions toutes candidatures provenant du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), soit des femmes ou hommes seul(e)s avec ou sans enfants.

Le fonctionnement quotidien du service est réalisé par l'équipe du service d'accueil d'urgence (SAU). Autrement dit, dans son fonctionnement, le SAUVI et le SAU sont un seul et même service.

Des ateliers et groupes de parole sont organisés régulièrement. Ils donnent l'occasion aux personnes de partager des activités manuelles et de débattre sur des questions liées non seulement aux violences conjugales mais aussi sur les thèmes de la parentalité, le multiculturalisme, les rapports hommes/femmes et d'autres sujets.

Les éducateurs spécialisés et le groupe de paroles

Les éducateurs spécialisés ont un rôle d'accompagnant éducatif auprès des personnes accueillies.

Ils interviennent sous forme d'entretiens, de manière individuelle et collective.

Il est essentiel de recourir à des actions collectives au sein de cet accompagnement car les femmes sont souvent isolées. D'une part à cause de leurs situations de rupture avec les violences et d'autre part à cause de leur éloignement géographique de leur entourage proche (famille, amis…).

Lors des entretiens individuels qui sont menés avec les femmes, il est pertinent de leur proposer la possibilité de se rencontrer entre elles, dans un cadre bien précis, afin de confronter leurs parcours difficiles (spécifiques aux violences) et d'adapter au mieux l'accompagnement au quotidien.

Ces groupes de paroles permettent aux femmes participantes et impliquées, de ressentir un mieux-être psychologique en étant entendues et considérées. Cela aura des répercussions positives sur l'accompagnement qui sera mené avec elles.

Ces groupes permettent aussi, suivant les thèmes abordés, que ces femmes puissent prendre conscience et confiance en elle, en qualité de mère, de femme mais aussi par rapport aux hommes et à la société.

Il est important de leur donner la possibilité de partager entre femmes, d'écouter et d'échanger les différentes expériences, sentiments, craintes, angoisses, peurs, émotions autour des violences subies.

Ces groupes sont encadrés par la psychologue et l'éducateur spécialisé dans un esprit sécurisant et structurant où chaque participante peut se sentir libre de parler, sans crainte de jugement, et de ce fait dans le respect de la parole de l'autre.

Un des points importants est de favoriser la solidarité entre les femmes afin de réduire l'isolement social de certaines participantes.

A titre d'illustration, ci-après, un compte rendu d'atelier

Atelier « Enfance-parentalité
dans le cadre des violences conjugales »

« Mais où est papa ? » :

La relation père-enfant pendant et après une séparation

Animé par Marie Faucheux (éducatrice de jeunes enfants) et Gergana Stoyanova (psychologue clinicienne)

Trois dames ont participé à cet atelier :

- Mme M. – accueillie au service il y a 2 mois ; elle a une fille âgée de 5 ans et demie, ainsi que deux fils majeurs issus d'une première union
- Mme S. – accueillie il y a 6 mois ; 3 enfants – deux garçons de 9 et 12 ans et une fille de 13 ans
- Mme K. – accueillie il y a un mois ; 2 enfants – une fille de 4 ans et un garçon de 2 ans

Mme M. commence la discussion en disant que sa fille envoyait des petits cœurs à son père par sms et avait demandé à sa mère quand elle lui en enverra. Ayant peur de blesser sa fille, Mme M. a répondu que pour l'instant elle ne le ferait pas, mais que peut-être ce serait possible plus tard. Elle dit que la vraie réponse à la question est un « non » définitif et que peut-être plus tard elle osera la donner à sa fille.

Mme M. et Mme K. veulent préserver une bonne image du père chez leurs enfants et se disent en difficulté de leur parler des violences, malgré le fait que les enfants les aient vécues. On constate ainsi un paradoxe, alimenté par la culpabilité des mères d'avoir séparé les enfants de leur père.

La pression sociale renforcerait davantage cette culpabilité. Quand elle discute avec ses copines, Mme K. ne partage pas tous les détails de sa vie de couple et des violences – par pudeur ou par honte ; le discours de ses amies va ainsi dans le sens qu'un homme ne peut jamais être parfait et qu'elle devrait *« rester avec lui pour les enfants ».* Un élément culturel joue également un rôle dans ces conseils d'amies - l'homme dans le pays d'origine de Mme K. (Congo) est vu comme ayant le droit de frapper sa femme ; celle-ci pourrait divorcer, mais c'est un faux choix, car la plupart du temps l'homme est le seul à travailler et la famille de la femme ne peut pas la *« reprendre »* et l'avoir à sa charge.

Du côté de Mme M., d'origine marocaine, l'homme est vu comme quelqu'un qui pourrait changer et la femme doit patienter… La séparation reste un tabou. Mais elle non plus n'osait donner tous les détails sur les agressions à sa famille. Ayant eu une première

relation violente, elle avait honte de dire à sa mère que cela lui est arrivé une deuxième fois, donc elle subissait dans le silence.

Mme K. a également subi des violences auparavant, mais de la part de ses parents.

Ainsi, à la culpabilité de la séparation père-enfants s'ajoute la culpabilité de la reproduction des violences qui prend les proportions d'un destin. *« Je n'ai pas de chance »*, dit Mme M. à travers ses larmes.

Le principe *« rester pour les enfants »* repose sur un idéal de la famille composée de père, mère et enfants vivant sous le même toit ; idéal qui aide à maintenir une situation de violence, parce que l'alternative est vue comme anormale, inconnue et honteuse. Partir et donc casser cette norme imaginaire c'est se confronter à la peur que les enfants qui vivent avec un seul parent soient perturbés, *« dérangés »* à cause de la séparation. Mme M. remarque que sa fille parle des papas des autres enfants à l'école et interprète cela comme un manque qui lui fait du mal et qui la fait culpabiliser d'être partie. La famille idéale est perçue comme étant la norme par ces femmes, alors que dans la discussion, elles se rendent compte que la séparation n'est pas quelque chose de si rare, et qu'elles se comparent à des couples ou familles qu'elles ne connaissent pas.

Mme K. parle de son travail où il lui arrive de s'occuper des patients qui lui rappellent son conjoint. Elle dit gérer ces situations en étant *« hypocrite »*, car ce sont des gens qu'elle ne pourrait pas comprendre, mais à cause du *« droit universel des soins »* elle s'efforce à faire son travail avec le sourire.

Les dames réfléchissent également aux questions et aux remarques, d'apparence banales, que les enfants posent et qui pourraient parfois cacher d'autres questions, angoisses et espoirs plus profonds et non exprimés (comme la fille de Mme K. qui lui demande *« Est-ce qu'on va à la maison ? »* - question que la mère interprète en fonction de ses propres angoisses). Mme M. et Mme K. racontent que depuis qu'elles sont parties, leurs filles leur font souvent des compliments : *« Tu es belle, maman! »*. Elles associent cela à l'apaisement que leurs enfants ressentent chez leur mère.

La fille de Mme K. a été indirectement à l'origine de la séparation. La mère parle d'un déclic, lié au fait que la petite appelait son père par son prénom quand il avait bu, alors que le reste du temps elle l'appelait *"papa".* Après le départ du domicile, la petite fille est devenue silencieuse pendant quelque temps et Mme K. commençait à se demander si le choix de partir était vraiment bon pour ses enfants. Mais après avoir revu son père le temps d'un weekend, l'enfant a été rassurée.

La question des visites chez le père est ainsi posée et les deux dames y sont favorables si les enfants le souhaitent.

La logique que suivent les participantes à cet atelier est que si l'enfant ne parle pas de la violence, elles non plus ne l'évoqueraient pas pour ne pas le blesser. Mais cette logique peut être vue dans l'autre sens à travers les yeux des enfants – maman n'en parle pas, donc je ne lui en parle pas pour ne pas la blesser. Cela crée un tabou qui blesse encore plus, car l'oubli quasi-magique recherché ne peut pas avoir lieu et la souffrance non-exprimée s'enkyste.

Mme M. évoque rapidement ses deux grands fils issus d'une première relation violente. Ils ont gardé le contact avec leur père, mais se souviennent très bien de son agressivité et en parlent maintenant ; ils voulaient intervenir pour défendre leur mère de son deuxième compagnon. En parlant d'eux, Mme M. arrive à mettre en perspective la problématique de la communication parents-enfants sur la question de la violence.

Mme S. n'a pas beaucoup participé à cet atelier ; d'un côté il y aurait une timidité liée à sa difficulté dans la maîtrise de la langue et d'un autre côté, la problématique père-enfants semble pour elle quelque chose d'assez douloureux : en disant que le père ne prenait plus de nouvelles de ses trois enfants depuis qu'ils sont partis de la maison, elle se met à pleurer. La séparation et les violences ne sont pas un sujet de discussion entre elle et les enfants.

Vers la fin de l'atelier, nous remarquons le T-shirt de Mme K. portant l'inscription *« We Should Talk » (« Il faut qu'on parle »*) qui parait très adapté au sujet de notre groupe de parole et nous sert de belle conclusion.

L'éducatrice de jeunes enfants (EJE)

L'EJE a une action transversale aux différents services que compose l'internat. En effet, que ce soit aux appartements relais ou au SAU/SAUVI elle est amenée à rencontrer les familles dans lesquelles il y a des enfants afin d'apporter un soutien à la relation parent/enfants.

Son rôle consiste à stimuler les potentialités intellectuelles, affectives et artistiques des enfants à travers des activités ludiques et éducatives. L'EJE tient compte du milieu familial de l'enfant, dans ses dimensions sociales et culturelles. Elle est attentive aux problèmes de santé ou de comportement rencontrés chez l'enfant et contribue à en prévenir l'apparition et le développement.

Par ailleurs, elle apporte son éclairage lors des réunions de synthèse afin de contribuer à une compréhension de la situation familiale à ses collègues éducateurs spécialisés, psychologue et maîtresse de maison.

La maîtresse de maison

Elle intervient également auprès de toutes les familles que nous hébergeons. Elle leur apporte ses connaissances en matière de gestion des budgets, des règles d'hygiène et plus généralement d'organisation et de fonctionnement de la vie quotidienne.

Elle anime des ateliers avec les femmes et les familles sur les thèmes ci-dessus.

Elle participe aux réunions de synthèse où elle apporte ses observations sur les difficultés que les familles peuvent rencontrer.

La psychologue

Evalue la charge psycho-traumatique de la violence sur la personne.

Soutien, dans un espace de parole neutre et confidentiel, l'élaboration sur l'histoire de vie de la personne et sur la violence subie.

Repère les éléments de la personnalité et de la dynamique familiale de la personne.

- Evalue les éventuels troubles psychopathologiques.
- Elabore des propositions d'orientation.
- Mène des entretiens ponctuels à la demande de la personne ou d'un travailleur social dans le cadre d'évaluation clinique et d'orientation vers un partenaire.
- Co-anime un groupe d'expression auprès des femmes victimes de violences conjugales.
- Co-anime des ateliers à but thérapeutique.
- Participe aux réunions de synthèse en apportant son éclairage aux phénomènes intra psychiques en jeu.

Participe à des séminaires concernant des thématiques cliniques générales et spécifiquement liées aux publics accueillis au CHRS « Stuart Mill ».

Entrées/sorties du SAUVI (22 places)

Entrées

22 femmes, 1 homme et 20 enfants dont 11 garçons et 9 filles.

Sorties

18 femmes, 1 homme et 22 enfants dont 9 garçons et 13 filles.

Accompagnement social

14 familles présentes au 31 décembre.

19 familles sorties

Total : 68 personnes dont 33 adultes et 35 enfants.

Durée de séjour : 4 mois.

Taux d'occupation : 115,96 %

Entrées/sorties du SAU (16 places)

Entrées

13 femmes et 17 enfants dont 5 garçons et 12 filles.

Sorties

12 femmes et 19 enfants dont 7 garçons et 12 filles.

Accompagnement social

49 personnes présentes au 31 décembre dont 20 adultes et 29 enfants (11 garçons et 18 filles).

Durée de séjour : 4 mois.

Taux d'occupation prévisionnel : 95%

Taux d'occupation réel : 101,24 %

Mouvements de personnel

TODESCO Marie Laurence, éducatrice spécialisée en retraite depuis le 30/04/2016.

Ce poste n'a pas été renouvelé par la DDCS 78. Nous avons malgré cela fait en sorte de nous adapter afin que ce service puisse correctement fonctionner.

Le service d'appartements relais

Nous disposons d'un poste d'éducatrice spécialisée pour réaliser le travail d'accueil, d'accompagnement social et d'orientation, en relation avec le SIAO du département. Ce service compte 20 places

Entrées/sorties

Entrées

4 familles dont un couple avec enfants et 3 femmes avec enfants.

Sorties

4 familles dont 1 couple avec enfants et 3 femmes avec enfants.

Accompagnement social

10 familles (3 couples+7 femmes seules)=13 adultes et 21 enfants

La durée de séjour : 7 mois

Taux d'occupation prévisionnel : 95%

Taux d'occupation : 98,46%.

Les durées de séjour des trois services de l'internat se sont réduites, comparativement à l'année précédente. Cela est le résultat d'une meilleure collaboration avec le SIAO 78.

Partenariat

Une collaboration étroite de partenariat fonctionne avec le SIAO 78. C'est un partenaire déterminant avec lequel nous travaillons pour faciliter l'accès des familles que nous accueillons vers l'hébergement dans le cadre de l'urgence et vers le logement pour celles qui relèvent de l'insertion.

Nous ne pouvons que regretter la suspension de l'intervention de la CPAM 78 à la « Boutique ». La personne qui intervenait est en longue maladie et n'a pas été remplacée.

Nous sommes également en étroite collaboration avec toutes les associations et services publics du bassin versaillais, relevant de l'hébergement et du logement, ainsi que celles du département 78.

Conclusion

L'activité du CHRS a été consolidée au niveau prévu et toutes les missions ont été remplies.

Le souhait que nous pouvons formuler concerne en particulier le SAUVI.

En effet, il reste 22 places d'hébergement qui sont financées par une subvention.

Nous espérons pouvoir les intégrer dans le financement en dotation globale et ainsi disposer de manière pérenne d'un service dédié aux personnes en situation de violences conjugales et familiales. Ce service serait ainsi doté d'un accueil de 38 places.

Par ailleurs, nous restons ouverts à toutes propositions de la DDCS 78 dans le cadre de nos missions d'hébergement et d'accompagnement social des plus démunis.

Statistiques de l'activité 2016

1) L'Activité Boutique

				Activité 2016		Activité Boutique											
MOIS	VISITES (accueils)	Entretiens	APPELS TELEPHONE RECUS ET REPERTORIES	Appels téléphoniques donnés à l'extérieur pour démarches hébergements et autres pour les visiteurs	Déplacement avec/chez la personne	REUNIONS Démarches à L'extérieur	contact autre Partenaire partenair	DEPANNAGE Alim., hygiène transports timbres,enve	Domiciliations	Actes	Dossiers administratifs			Lett adm Dossiers+ Rapports	courriers	TOTAL Actes PAR MOIS
			Educateurs							Demandeurs d'asile	Logemen	Sant	Emploi			
JANVIER	396	330	340	1 037	2	7	63	164	30	26	45	33	4	44	905	3 426
FEVRIER	416	183	350	749	1	5	78	119	33	30	32	48	10	34	724	2 812
MARS	281	193	364	808	0	2	63	101	17	25	38	28	6	27	801	2 754
AVRIL	364	303	302	866	0	5	93	134	36	27	4	26	5	48	1 073	3 286
MAI	322	252	362	756	1	5	75	121	30	8	29	29	6	27	762	2 785
JUIN	309	228	368	546	2	1	46	112	24	5	35	19	4	12	703	2 414
1er semes	**2 088**	**1 489**	**2 086**	**4 762**	**6**	**25**	**418**	**751**	**170**	**121**	**183**	**183**	**35**	**192**	**4 968**	**17 477**
JUILLET	332	286	340	282	2	2	39	167	35	8	48	11	6	21	550	2 129
AOUT	279	139	364	255	2	1	11	48	26	7	29	24	6	27	652	1 870
SEPTEMBRE	399	299	300	429	1	5	91	203	44	4	56	29	16	24	713	2 613
OCTOBRE	418	351	352	582	2	8	99	145	55	2	75	17	20	48	792	2 966
NOVEMBRE	338	269	340	440	2	3	67	115	30	5	47	22	28	48	754	2 508
DECEMBRE	355	140	364	337	1	1	54	115	22	2	37	26	27	17	1 003	2 501
2e semestre	**2 121**	**1 484**	**2 060**	**2 325**	**10**	**20**	**361**	**793**	**212**	**28**	**292**	**129**	**103**	**185**	**4 464**	**14 587**
Total 2016	**4 209**	**2 973**	**4 146**	**7 087**	**16**	**45**	**779**	**1 544**	**382**	**149**	**475**	**312**	**138**	**377**	**9 432**	**32 064**

Comparatif/Actes et visites

Année	Visites	Actes
2012	5605	42334
2013	5408	41788
2014	4928	39199
2015	4849	32622
2016	4209	32064

Détail actes courrier :

Sur **9432** actes **7492** actes correspondent à l'activité de la réception du trie du renvoie à l'expéditeur et du suivi du courrier aux personnes.
Ces actes sont réalisés par l'agent administratif.

1940 autres actes correspondent à la distribution du courrier aux visiteurs suivi d'un entretien d'explication dans certains cas
Ces actes sont réalisés par les éducateurs

BOUTIQUE STUART MILL **VISITES ET VISITEURS : PERSONNES EN DIFFICULTES** **2016**

	Groupe 1 : Nombre de personnes venues pour la 1er fois en 2016							Groupe 2: Nombre de personnes déjà venues en 2015 et qui reviennent en 2016							Total 1 + 2	Nombre Visites	
MOIS	HOM.	FEM.	H en couple	F en couple	Enfants		Total 1	HOM.	FEM.	H en couple	F en couple	Enfants		Total 2	pers.	mensuelle	MOIS
					G	F						G	F				
Jan.	4	5	0	0	0	0	9	107	34	3	0	1	0	145		396	Janv.
Fév.	9	4	2	0	1	0	16	47	8	2	0	1	3	61		416	Fév.
Mars	7	5	0	0	0	0	12	13	1	0	0	1	2	17		281	Mars
Avril	9	4	1	1	0	0	15	15	4	0	1	0	0	20		364	Avril
Mai	10	3	0	0	1	0	14	3	2	0	0	2	0	7		322	Mai
Juin	13	3	0	0	2	2	20	3	3	0	0	0	0	6		309	Juin
1e S.	**52**	**24**	**3**	**1**	**4**	**2**	86	**188**	**52**	**5**	**1**	**5**	**5**	256		**2 088**	1er Sem.
Juil.	7	6	0	0	4	0	17	**4**	**2**	**0**	**0**	**1**	**1**	8		332	Juillet
Août	2	3	0	0	0	0	5	1	0	0	0	0	0	1		279	Août
Sept.	13	2	2	0	1	4	22	3	1	0	0	5	2	11		399	Sept.
Oct.	15	9	0	0	2	1	27	3	0	0	0	1	1	5		418	Oct.
Nov.	6	3	0	0	0	0	9	0	0	0	0	1	1	2		338	Nov.
Déc.	1	2	0	0	2	1	6	1	0	0	0	0	0	1		355	Déc.
2e S.	**44**	**25**	**2**	**0**	**9**	**6**	86	**12**	**3**	**0**	**0**	**8**	**5**	28		**2 121**	2e sem.
Total P	**96**	**49**	**5**	**1**	**13**	**8**	172	**200**	**55**	**5**	**1**	**13**	**10**	284	**456**	**32 064**	
	HOM	FEM	H en couple	F en couple	G	F	Pers.	HOM.	FEM.	H en couple	F en couple	G	F	Pers.	Total 1+2	Visites	
	nouv.	nouv.	nouv	nouv.	Enfants		nouv.	anc.	anc.	anc	anc.	Enfants		ancien	Pers. dif	Total annuel	
2016	**96**	**49**	**5**	**1**	**13**	**8**	**172**	**200**	**55**	**5**	**1**	**13**	**10**	**284**	**456**	**32064**	
%	21%	11%	1%	0%	3%	2%	**38%**	44%	12%	1%	0%	3%	2%	**62%**	**100%**		

456 personnes différentes ont été accueillies en 2016 à la Boutique sociale. Environ 50 personnes ont dû être réorientées vers d'autres structures.
32064 actes ont été réalisés pour ces personnes en 2016.

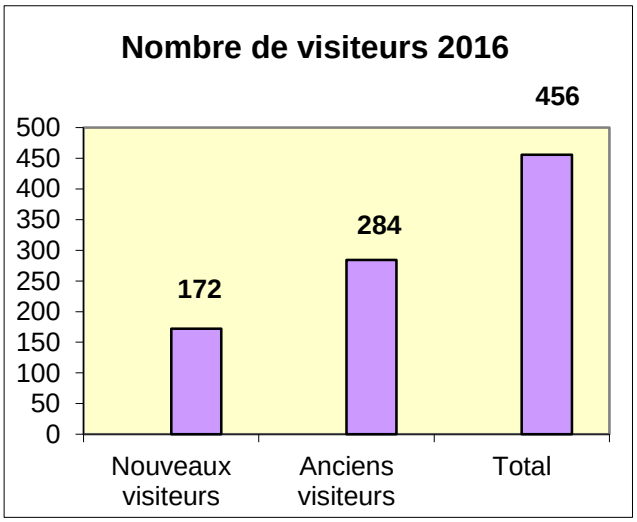

456 personnes différentes sont passées à la boutique sociale en

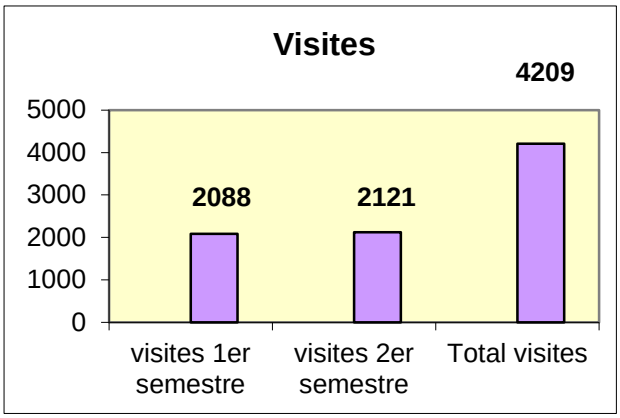

Il y a eu 4209 visites en 2016 à la boutique Sociale.

Remarque : une même personne vient en visite x fois au cours de l'année

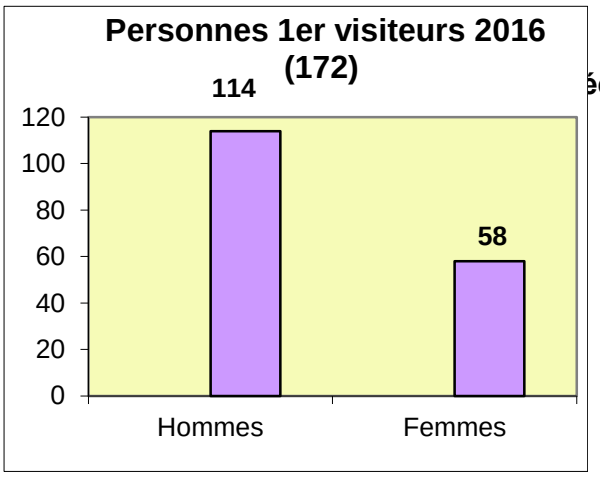

NATIONALITE : NOUVEAUX VISITEURS (1er groupe)				2016
Continents	**Pays**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**
Afrique septentrionale	**Algérie**	**16**	**8**	**24**
	Maroc	**9**	**5**	**14**
Total				
Europe	**Portugal**	**1**	**0**	**1**
	Italie	**5**	**5**	**10**
	France	**15**	**2**	**17**
	Espagne	**0**	**1**	**1**
Total				
Europe de l'est	**Roumanie**	**0**	**1**	**1**
	Moldavie	**1**	**0**	**1**
	Croatie	**1**	**0**	**1**
	Kosovo/Serbe	**1**	**0**	**1**
Total				
Asie	**Pakistan**	**1**	**0**	**1**
	Tibet	**22**	**17**	**39**
	Bangladesh	**4**	**0**	**4**
	Afganisthan	**1**	**0**	**1**
Total				
Afrique Noire	**Cameroun**	**0**	**4**	**4**
	Sénégal	**5**	**3**	**8**
	Mali	**16**	**0**	**16**
	Guinée	**0**	**1**	**1**
	Rwanda	**0**	**1**	**1**
	Côte d'Ivoire	**3**	**4**	**7**
	Gabon	**0**	**1**	**1**
	Somalie	**3**	**0**	**3**
	Angola	**1**	**0**	**1**
	Erythrée	**1**	**0**	**1**
	Soudan	**2**	**0**	**2**
	Congo	**3**	**1**	**4**
	Mauritanie	**1**	**0**	**1**
Total				
Autres pays	Cap Vert	**0**	**1**	**1**
	Madagascar	**2**	**0**	**2**
	Amerique	**0**	**3**	**3**
Total		**114**	**58**	**172**

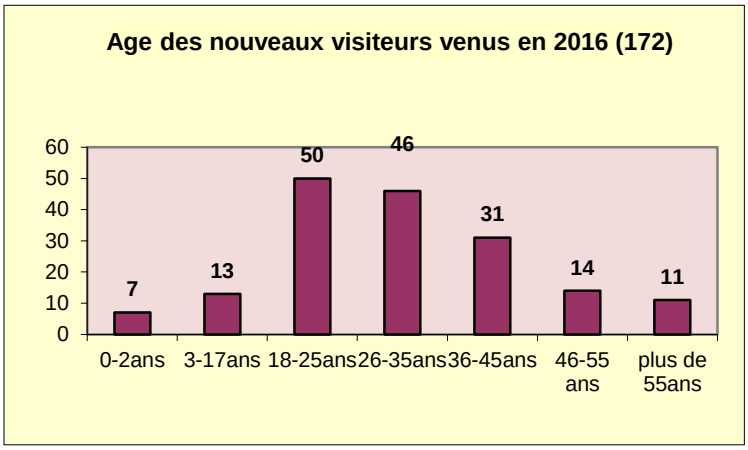

NATIONALITE : ANCIENS VISITEURS (2ème groupe)				2016
Continents	**Pays**	**Hommes**	**Femmes**	**Total**
Afrique septentrionale	Algérie	101	21	122
	Maroc	15	2	17
	Tunisie	6	1	7
	Mauritanie	2	0	2
Europe	France	22	11	33
	Espagne	1	1	2
	Italie	1	0	1
	Portugal	1	0	1
ASIE	Pakistan	3	0	3
	Sri lanka	3	0	3
	Tibet	11	6	17
	Chine	1	5	6
	Inde	4	0	4
	Bangladesh	1	1	2
	Birmanie	1	0	1
Océanie	Madagascar	1	0	1
Europe de l'Est	arménie	2	1	3
	ukraine	3	1	4
	Roumanie	1	0	1
	Kosovo	1	0	1
	Bielorussie	1	0	1
	Pologne	1	0	1
	Moldave	3	4	7
	Géorgie	1	0	1
	Russie	3	1	4
AFRIQUE Noire	Congo	5	2	7
	Gambie	0	1	1
	Niger	0	1	1
	Ouganda	1	0	1
	Cameroun	5	1	6
	Sénégal	6	0	6
	Guinée	5	1	6
	Rwanda	0	1	1
	Erythrée	1	0	1
	Ghana	1	0	1
	Côte d'Ivoire	3	4	7
	Angola	1	0	1
TOTAL		**218**	**66**	**284**

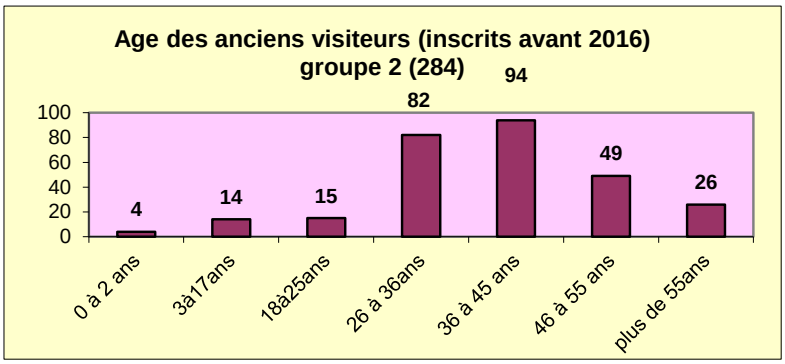

2) Domiciliations

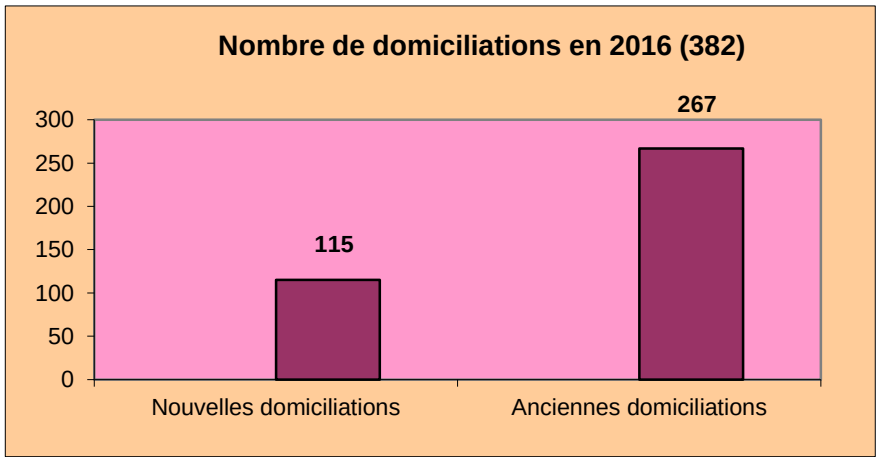

a) Motifs 1ères domiciliations 2016

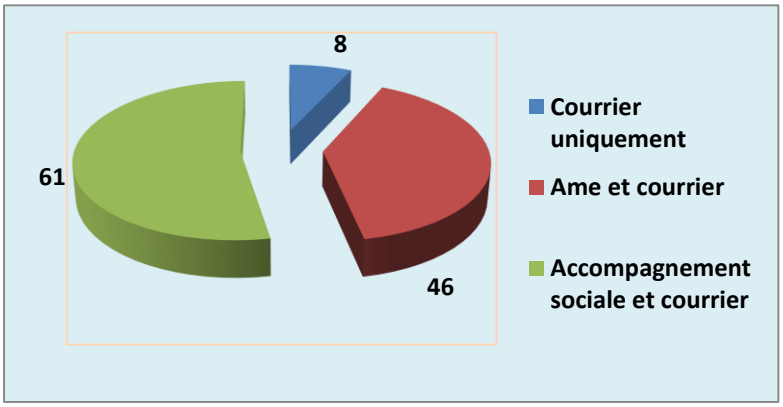

b) Motifs Renouvellements de domiciliations 2016

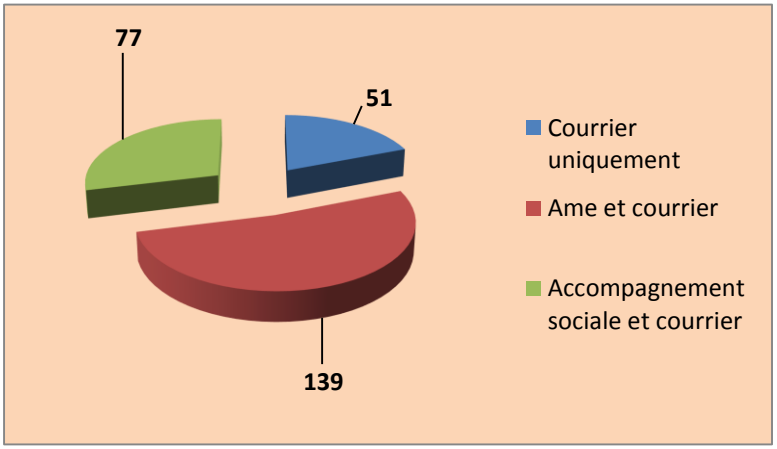

3) Demandeurs d'Asile en 2016

L'accueil de nouveaux demandeurs d'asile prend fin au CHRS STUART MILL à compter du 1er novembre 2015.

L'Association COALLIA de Limay(78) devient officiellement la structure d'accueil des demandeurs d'asile des Yvelines. Pas de demandeurs d'asile accueillis en 2016.

Seuls deux personnes anciennes continuent à être suivies pour quelques démarches administratives : un congolais et un guinéen.

2) Activité internat

a) Appartements relais

Entrées 2016

4 familles sont entrées en 2016 (1 couple avec trois enfants- 1femme avec trois enfants – 1femme avec 1 enfant – 1femme avec deux enfants = 14 personnes

Sorties 2016

4 familles sont sorties en 2016 (1 couple avec trois enfant- 1 femme avec deux enfants – 1 femme avec deux enfants -1 femme avec un enfant) = 13 personnes

Familles présentes au 31 décembre 2016 :

6 familles étaient présentes au 31 décembre 2016 = 21 personnes

- 1 couple avec 2 enfants
- 1 couple avec 3 enfants
- 1 femme avec 2 enfants
- 1 femme avec 2 enfants
- 1 femme avec 3 enfants
- 1 femme avec 1 enfant

Suivies 2016

Familles présentes au 31 décembre 2016 + familles sorties en 2016 = 21+13 = 34 personnes

Etude détaillée des familles suivies en 2016

10 familles (3 couples + 7 femmes seules) 13 adultes et 21 enfants
(12 garçons et 9 filles)

1. *Origine géographique des familles*

9 familles des Yvelines(78) : Versailles(2) -Elancourt (1) -Montigny le Bretonneux(1)- Maurepas(1)- Rambouillet(1)-Plaisir(1) – Poissy(1) - Les Muraux(1)

1 famille d'un autre département : Eragny(95)

2. *Nationalité et Age des adultes(13)*

Nationalité Française : 0

Autres Nationalités : 13 - Sénégal (1) - Guinée(1) - Comores(1) - Cap Vert(1) Maroc (4) – Kosovo(2) – Portugal(2) - Congo(1)

Age : 25-35 ans (8) – 36-44 ans (3) – 45-60 ans (2)

3. *Situation Familiale(13)*

Couples : 6 personnes dont 2 (Mariés) et 4 (Vie maritale)

Familles monoparentales : 7 personnes (7 femmes seules) dont 1(divorcée), 6 (mères célibataires)

4. *Enfants*

Age des 21 enfants suivis en 2016

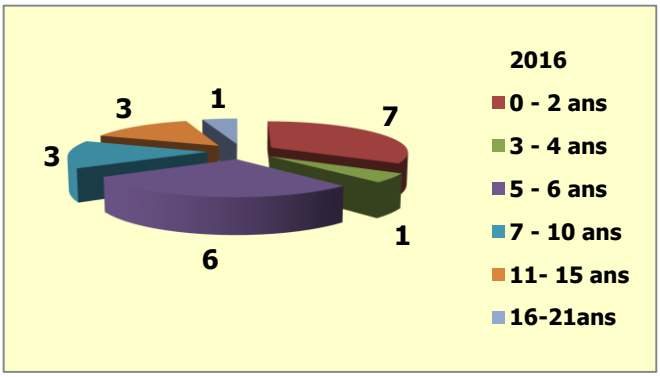

5. *Domicile précèdent (10 familles)*

Parents/amis : 2 - Domicile public : 1 : – Service d'hébergement d'urgence : 4 – Hôtel : 3

6. *Origine de la demande 10 familles)*

SIAO : 8 - Boutique sociale STUART MILL : 1 -Service d'Urgence vers l'insertion : 2

7. *Procédure Judiciaire :*

Avocat : 5 - autres procédures judiciaires : 4

8. *Etude-Formation-Emploi (13)*

a) Niveau d'études : – primaire : 3 - secondaire : 7 - universitaire : 3

b) Travail : cdi : 4 - cdd : 6 - sans emploi : 3

c) Type de ressource : salaire : 10 - RSA : 5 – prime d'activité : 2 pension alimentaire : 1

d) Couverture Sociale et prestation sociale : CMU : 9 - CAF: 8

9. L'Après hébergement (4 familles sorties)

Logement autonome : 4

10. Durée moyenne de séjour des familles sorties : 4 mois

11. Durée moyenne des familles suivies : 7mois

b) Le Service d'Accueil d'Urgence

Entrées 2016 :

13 femmes (13 femmes avec enfants)

17 enfants (5 garçons et 12 filles)

Sorties 2016 :

12 femmes (11 femmes avec enfants et une femme seule)

19 enfants (7 garçons et 12 filles)

Familles présentes au 31 décembre 2016 :

8 femmes (8 femmes avec enfants)

10 enfants (4 garçons et 6 filles)

Suivies 2016

Familles présentes au 31 décembre 2016 + familles sorties en 2016=

20 adultes et 29 enfants (11 garçons et 18 filles)

◈ Origine des demandes

SIAO : 20

◈ Provenance géographique des familles suivies

Yvelines : 19 - Carrières-sur seine, Maison Lafitte, Trappes, Poissy, Maurepas, Les Mureaux, Mantes la Jolie, Chanteloup les vignes(3), La Celle st Cloud, Plaisir(2), Trappes(2), Versailles-Montigny le Bretonneux, Houilles, St Germain en laye.

Autres Départements d'île de France : 1 Eragny (95)

◈ Age des femmes suivies (20)

18-24 ans : 1 25 -35 ans : 11 36-44 : 5 45-55 : 3

◈ Temps de séjour (des sortants)-(12 femmes)

1 à 20 jours : 1 - 21 à 95 jours : 4 - 96 à 150j : 3 - 151 à 250 jours : 1 - 251 à 280j : 3

Durée moyenne du temps de séjour des femmes sorties :

Séjour le plus court : 20jours Séjour le plus long : 278 jours (9 mois)

◈ Situation familiale(20)

- Mariées : 1
- célibataire : 5
- Séparée : 14

◈ Nationalité des femmes(20)

Femmes françaises : 9

Femmes étrangères : (Algérie(1) - Maroc(2) - Guinée(1) – Congo(2) - Ivoirienne(1) - Cameroun(1) – Sénégal(1) – Portugal(1) – Haïti(1)

◈ Les enfants suivies :

29 enfants dont 18 filles et 11 garçons

Age des enfants(29)

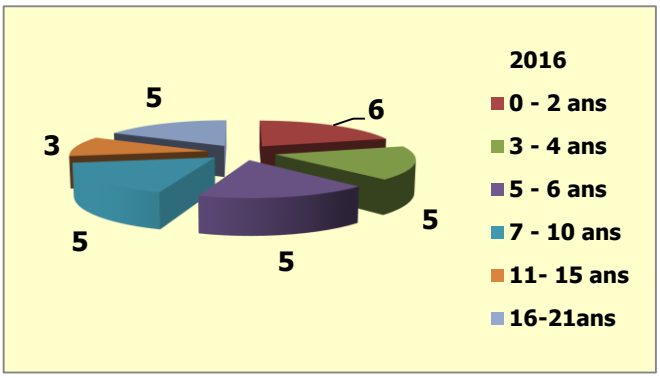

Moyenne d'âge des enfants accueillis :

- Le plus jeune avait 1 an
- Le plus âgé avait 17 ans

◈ Etudes/Emploi/Formation et ressources

Formation : 2

Emploi : 12 femmes étaient en situation d'emploi

Chômage : 5 Congé Parental : 1

Ressources/Prestation : RSA : 0 - salaire : 12 - caf : 12 - Aah : 1

Couverture Sociale

CMU/CMUC : 9 - Sécurité sociale régime générale : 1 - CMU en cours : 2

◈Démarches juridiques:

Aide juridictionnelle : 4 - Autres : 2 - Avocat : 2

◈ Destination des femmes à la sortie du S.A.U

12 femmes sont sorties en 2016 :

- Vers structure éclatée orientées par le SIAO : 8
  - Appartement dispositif Soli bail : 4
  - CHRS (Appartement d'insertion) : 3
  - FJT : 1

- Vers un appartement privé 1
- Retour au domicile conjugal 1
- Hébergement chez un tiers (ami/famille) 2

Durée moyenne du temps de séjour des familles suivies : 4 mois

Durée moyenne du temps de séjour des familles sorties : 4 mois

c) Le Service d'Accueil d'Urgence Vers l'Insertion (projet PTSH)

Entrées 2016 :

23 familles sont entrées en 2016 (9 femmes seules, 1 homme seul et 13 femmes avec enfants (20 enfants dont 9 filles et 11garçons) = 42 personnes

Sorties 2016 :

19 familles sont sorties en 2016(5 femmes seules, 1 homme seul et 13 femmes avec enfants (22 enfants dont 13 filles et 9 garçons) = 41 personnes

Remarque :

- 9 *femmes entrées en 2015 sont sortis en 2016*
- 9 *femmes et 1 homme entrés en 2016 sont sortis en 2016 dont deux femmes en mouvement interne au sau stuart mill.*

Familles présentes au 31 décembre 2016 :

14 familles sont présentes au 31 /12 /2016 : 6 femmes seules, et 8 femmes avec enfants (13 enfants dont 6 filles et 7 garçons) = 27 personnes

Suivies 2016

14 Familles présentes au 31 décembre 2016 + 19 familles sorties en 2016 = 68 personnes

Etude détaillée des familles suivies en 2016

33 adultes et 35 enfants (19 filles et 16 garçons)= 68 personnes

1. *Origine géographique des familles suivies*

- 30 familles des Yvelines :

Chanteloup – les- Vignes(2) – Conflans Ste Honorine (2) – Guyancourt (2) – Le Perray en Yvelines(1)-Louveciennes(1) – Les Mureaux(1) – Mantes la jolie (2) – Mantes la ville(3) - Montigny- le – Bretonneux (2) – Plaisir(4) – Poissy(2) – Sartrouville(2) – Trappes(4) – Elancourt(1)- La Celle st Cloud(1)

- 2 <u>familles d'autres départements de l'ile de France</u>

Bondy (93) – Croissy sur seine(92)

- 1 <u>famille de province</u>

Albi(81)

2. <u>*Nationalité des adultes(33)*</u>

<u>Française</u> : 16

<u>Autres Nationalité</u> : 17

Algérie (2) – Congo(1) - Guinée (1) – Maurice(2) –Cameroun(1) - Côte d'ivoire(1) - Maroc (3) - Roumanie (1) – Tunisie (2) – Sénégal (2) - Sri Lanka(1)

3. <u>*Situation Familiale et âge des femmes(33)*</u>

- Age des adultes(33) :

18-24 ans : 3 - 25 -35 ans : 15 - 36-44ans : 10 - 45-55 : 2 56-65 ans : 3

- Situation familiale(33) :

Femmes séparées : 25 - Homme séparé : 1- Femmes divorcées : 2
Femmes célibataires : 4 – En couple : 1

- Niveau d'études(33)

Universitaire : 8 –Formation : 1 -BTS : 1 – BAC : 4 –Collège : 7
CAP : 3 – Primaire : 7 – Aucun : 2

4. *Enfants*

Age des 35 enfants suivis en 2016

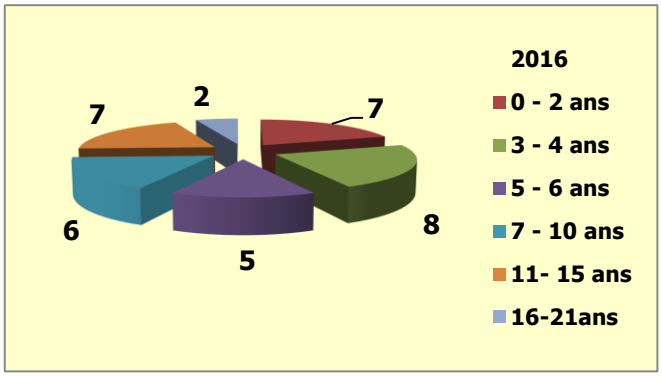

5. Raison du départ du domicile (19 familles)

- *Violence conjugale : 17*
- *Violence familiale : 1*
- *Violence conjugale et familiale : 1*

D'autre part beaucoup d'entre elles ont subies, des violences psychologiques, morales, sexuelles, psychiques ou physiques.

Il en est de même pour l'homme accueilli cette année.

Beaucoup sont en démarches juridiques : Aide juridique : 13- Procédure de divorce : 3 - Procédure Jaf : 1

6. Origine de la demande (familles)

SIAO Urgence : 33

7. FOMATION-EMPLOI/prestations diverses(33)

En situation d'emploi : 11 - dont CDI : 6 – CDD : 4 – contrat aidé : 1

Formation : 2 - Alphabétisation : 1

Chômage : 5

Sans emploi : 14

Caf : 22- RSA : 10 – RSA Socle : 2 - prime d'activité : 1

8. L'Après hébergement des familles sorties (19)

ACR Log Passerelle : 1 -Lien Yvelinois : 1 – Coallia : 1 Soli bail : 8
Logement autonome : 2 - Retour au domicile conjugal : 2 115 : 2
Service appartements relais Stuart mill : 1 Service d'urgence Stuart Mill : 1

9. Temps de séjour des sortants (19)

1 à 20 jours : 3 - 21 à 95 jours : 9 - 96 à 150j : 2 - 151 à 250 jours : 4 - 251 à 304j : 1

Durée moyenne du temps de séjour des femmes et l'homme suivis : 4 mois

Durée moyenne du temps de séjour des personnes sorties : 3 mois

Le service d'Accueil d'urgence ''Stuart Mill' a reçu encore quelques appels directement, ils sont dirigés ensuite vers la plateforme SIAO Insertion qui est devenu unique, le SIAO Urgence n'existe plus.

24 appels téléphoniques :

- 1 appel concernait un problème d'hébergement
- 21 appels concernaient un problème de violences conjugales
- 2 appels concernaient un problème de violences familiales

Provenance des appels

22 appels des Yvelines et 2 appels d'autres départements.

Toutes les personnes accueillies dans les trois services d'hébergement sont inscrites dans le logiciel SI SIAO ainsi les entrées et les sorties restent visibles par tous les partenaires de l'hébergement et facilitent ainsi les orientations vers les places libres des différentes structures d'hébergement.

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE
ESPACE ADOLESCENTS 91

CONTACT :	**ACCES :**
3 impasse Christophe Colomb **91000 EVRY** **Téléphone : 01 60 87 17 00** **Télécopie : 01 60 77 39 52** **e-mail : espace.ado91@avvej.asso.fr**	**MÉTRO**: RER D4 Gare Le BRAS de FER – Evry Genopole **AUTOBUS**: 401 – 402 – 404 (d'Evry centre)

ACCUEIL :

24 / 24 H - 365 jours / an
30 adolescents et jeunes majeurs des deux sexes.
Hébergement dans un réseau d'Assistants Familiaux ou en appartement.

MISSION :

Espace Adolescents a pour mission d'accueillir en urgence des mineurs à partir de 12 ans et des jeunes majeurs en danger, tout au long de l'année.

Il est donné priorité aux adolescents et jeunes majeurs du département de l'Essonne.

Le travail s'articule autour de trois axes :

- accueillir en urgence,
- observer et évaluer les difficultés du jeune et de sa famille,
- construire un projet d'avenir le plus adapté possible, le concrétiser avec le jeune, sa famille dans la mesure du possible, et les partenaires.

Le service est doté d'un service pédagogique qui accueille en journée les jeunes non scolarisés.

Toute la difficulté de l'accueil d'urgence consiste à engager une prise en charge pluri professionnelle intensive lors d'une période de crise, à en faire une évaluation afin d'aboutir rapidement à une orientation réfléchie et concertée entre les différents intervenants.

AGREMENTS - HABILITATION :

Agrément Aide Sociale à l'Enfance 12 à 21 ans – Arrêté du 11/10/1996 n° 96 02 685
Extension (hébergement en appartement) 16 à 21 ans - Arrêté du 10/02/2005 n° 2005 007 49

STRUCTURE :

Direction : Fabienne BROUSSE BRUNEL
Chef de service : Jean-Pierre PERON

Effectif : 1 chef de service éducatif et pédagogique, 1 coordinatrice, 9 éducateurs spécialisés, 1 apprenti éducateur spécialisé, 3 éducateurs scolaires, 1 conseillère d'orientation psychologue, 1 économe, 1 comptable (0,942 tps), 2 secrétaires, 1 cuisinier, 1 accompagnateur/homme d'entretien, 15 à 20 assistants familiaux pour l'accueil.

Espace Adolescents - Service d'accueil d'urgence

Fabienne Brousse Brunel - Directrice

L'accueil du SAU est réalisé à Evry. L'établissement a une capacité de 30 jeunes de 12 à 21 ans, il donne priorité aux adolescents et jeunes majeurs du Département de l'Essonne.

L'objectif du SAU est d'accueillir en urgence des adolescents en danger tout au long de l'année. 24 jeunes sont hébergés au domicile d'assistants familiaux et 6 en appartements partagés en semi-autonomie.

Les missions du service s'articulent autour de trois axes :

- Accueillir en urgence.
- Observer, évaluer les difficultés du jeune et de son entourage.
- Construire avec chaque jeune, un projet éducatif, social et scolaire le plus adapté possible à sa situation.

Construire la prise en charge autour de l'adolescent
De Yannick à Ibrahim 1285 jeunes !!!!

L'année 2016 fut l'occasion de fêter les 20 ans d'existence d'Espace Adolescents, 1285 jeunes ont été accueillis depuis l'ouverture de l'établissement.

Depuis mon arrivée en tant que directrice à Espace Adolescents le 1er Septembre 2010, j'ai croisé la route de 440 adolescents.
440 histoires, 440 rencontres !!!

La notion d'urgence a fait l'objet de nombreuses réflexions, livres, colloques, articles…. Sans aucune prétention de ma part pour écrire un article de plus, je souhaite juste une nouvelle fois insister sur le fait que l'accueil d'urgence dans sa pratique quotidienne pose chaque jour des problèmes : il n'est pas aisé de garder dans la crise de l'émotion d'une histoire, une totale stabilité de pensée. Le quotidien du service est ancré dans des liens de partenariat, de réseau, de solidarité mais aussi de sujets bien moins agréables tels que les finances.

Quand 82% des adolescents « découvrent » le placement à Espace Adolescents, 8% ont à l'inverse un lourd parcours institutionnel et certains, considérés comme mineurs non accompagnés, se retrouvent sans référence parentale sur le territoire. La plupart souffre d'une problématique abandonnique, d'un grand isolement qui les entrave à s'insérer dans une dynamique positive de projets.

L'équipe éducative veille à pouvoir redonner confiance à ces jeunes, les éducateurs scolaires sur le pôle pédagogique en les accompagnant dans des démarches d'insertion professionnelle ou vers une re-scolarisation. 53% des jeunes sont arrivés dans le service sans scolarité. Ces adolescents cumulent souvent des difficultés multiples, d'ordre familial, social et psychologique. Ils peuvent entretenir des conduites à risques (addictions, sexualité…) qui nécessitent une prise en charge adaptée. Les éducateurs les prennent en charge au quotidien avec un regard bienveillant et un accompagnement sécurisant.

L'équipe éducative intervient aussi dans chaque appartement en accompagnant 6 adolescents autour des questions d'hygiène, de préparation des repas, de rythme de vie, de la santé, de la quotidienneté. Un important travail est mené autour de l'accès à l'autonomie. Chaque appartement accueille deux jeunes du même sexe. Chacun dispose d'une chambre individuelle et partage des espaces de convivialité et de partage. 18 ont été accueillis en 2016 au sein des 6 places en appartements partagés, le travail mené est donc répété tout au long de l'année en fonction du parcours de chaque adolescent.

La force d'Espace Adolescents est de proposer un suivi individualisé à chaque situation, afin d'apporter une prise en charge globale caractérisée par une approche psycho-socio-éducative. Des entretiens individuels sont réalisés afin de déterminer le projet du jeune et de pouvoir ainsi proposer un accompagnement personnalisé que ce soit sur le pôle éducatif (éducateurs spécialisés) ou sur le pôle pédagogique (éducateurs scolaires). Par ailleurs, des ateliers collectifs permettent de travailler les questions de partage, d'entraide, de convivialité et de citoyenneté.

Evolution de l'activité

Cette année, nous constatons l'augmentation des situations de grande fragilité psychique, ainsi que l'accueil d'adolescents avec des troubles cognitifs, ce constat met en évidence qu'il faut sans cesse faire évoluer nos pratiques professionnelles.

Ainsi 2016 a été marquée par un nombre croissant de situations dites « complexes », pour lesquelles l'équipe pluridisciplinaire a mobilisé ses ressources pour mener à bien les parcours et les orientations des adolescents.

La complexité de ces situations associée à un contexte Départemental difficile ont impacté la durée moyenne des séjours en 2016.

<u>L'activité</u>

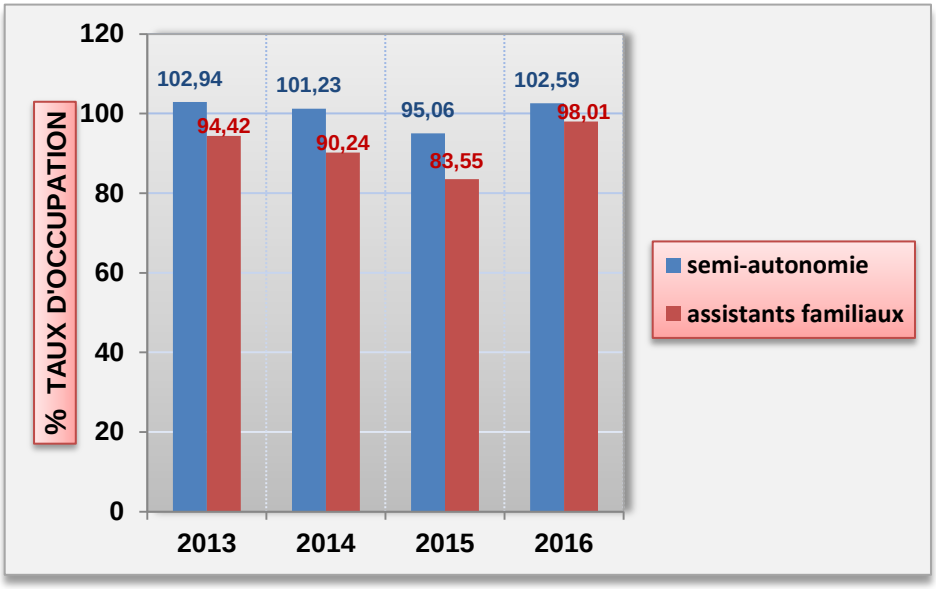

On constate cette année une nette augmentation des jours de présence au domicile des assistants familiaux, 1204 journées de plus qu'en 2015.

Les accueils

La particularité de cette année fut l'accueil de fratries, une fratrie de 4 jeunes (3 garçons et une fille) et une fratrie de deux enfants.

En 2016, Espace Adolescents a suivi 82 situations et a reçu 224 demandes d'admission, l'établissement a donc répondu favorablement à 36,6% des demandes. Ce faible pourcentage s'explique en partie par l'allongement des durées de présence des adolescents et les difficultés d'orientation auxquelles nous sommes confrontés.

	Jeunes accueillis au cours de l'année	Nombre de journées de présence	MOYENNE	
			jours	mois
2014	**102**	**9411**	**92,3**	**3,1**
2015	**84**	**8775**	**104,5**	**3,5**
2016	**82**	**10139**	**123,6**	**4,1**

On constate, une légère augmentation de la durée moyenne d'accueil.

Tranches d'âges	FILLES	GARCONS	TOTAL
< 11 ans	1	0	1
11 ans	1	4	5
12 à 14 ans	11	11	22
15 à 16 ans	15	21	36
17ans	9	7	16
majeur	2	0	2
TOTAL	39	43	82

Nous avons reçu plus de garçons que de filles en 2016 ce qui n'était pas le cas depuis plus de 7 ans. 66% des jeunes ont plus de 15 ans contre 57,3% l'année dernière. Néanmoins, la tranche d'âge la plus représentative est celle des jeunes âgés de 15 à 16 ans, soit 44% de l'effectif.

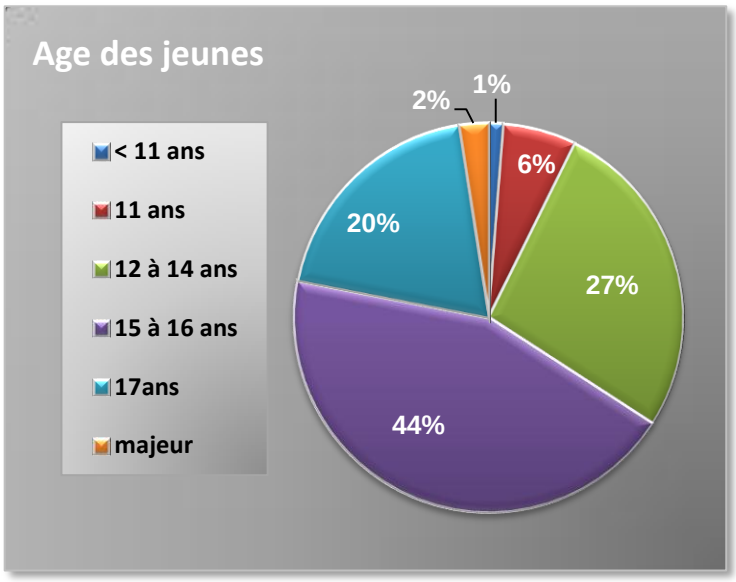

On peut donc en conclure que notre établissement porte bien son nom !!!!!!

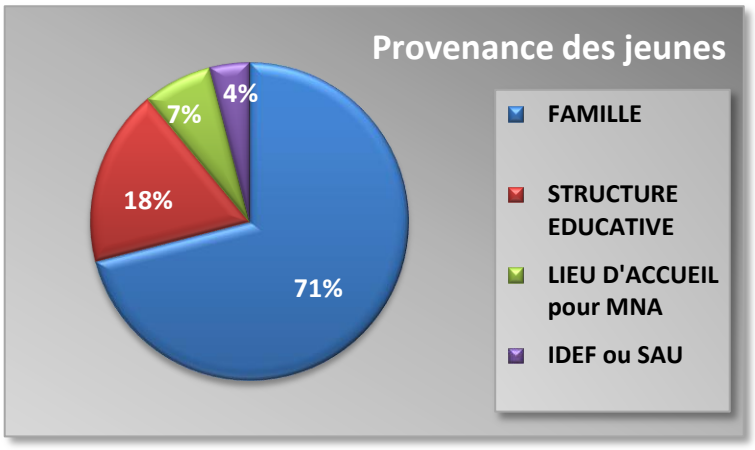

82% des jeunes accueillis, le sont dans le cadre d'un premier placement ; 18 % viennent de structures éducatives diverses, 8% d'entre eux ont déjà vécu plusieurs placements successifs.

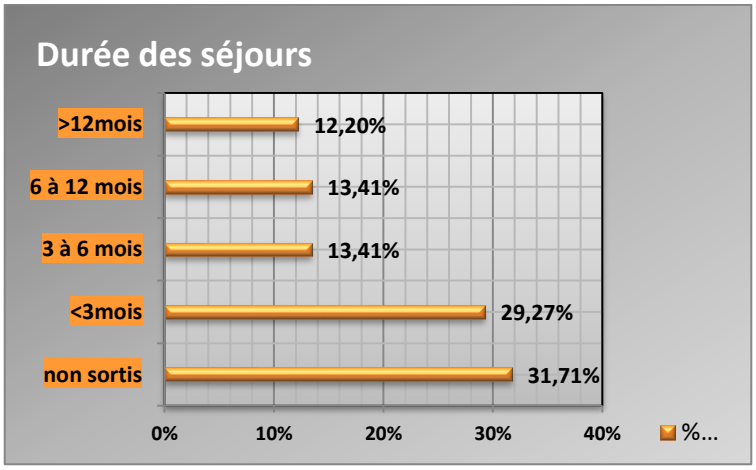

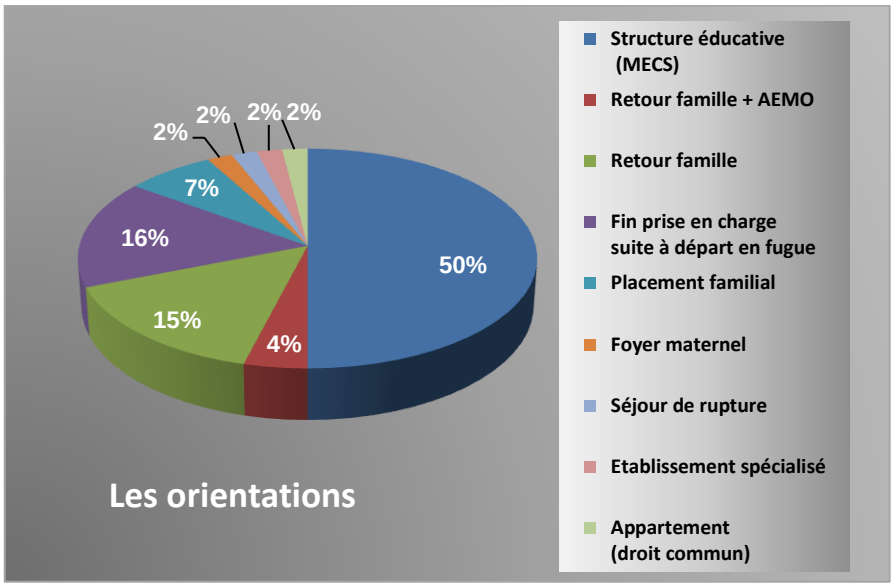

Faits marquants de l'année

L'année 2016 a connu plusieurs faits marquants, tant au niveau de l'organisation interne qu'en externe.

L'année 2016 a débuté avec une créance importante de l'établissement envers le du Conseil Départemental. En effet, nos factures de prix de journée n'ont plus été payées après septembre 2015, autant dire que jamais l'établissement ne s'était retrouvé dans une situation financière aussi critique et aussi génératrice d'angoisse pour le personnel.

Les adolescents quant à eux nous réservent toujours quelques surprises mais globalement l'année 2016 fut beaucoup plus calme que l'année précédente.

Le 16 juin 2016, nous avons fêté les 20 ans d'existence du service. Nous avions décidé d'ouvrir les portes d'Espace Adolescents et d'inviter nos partenaires, nos collègues et d'anciens jeunes, sur le thème de la fête foraine. Ainsi, 170 personnes environ sont venues profiter de la visite interactive de l'établissement en découvrant 20 ans de photos, de rencontres, de portraits. Ce fut aussi l'occasion de présenter le premier livre de cuisine « des petits marmitons », reflet du travail réalisé par un éducateur scolaire, le cuisinier et de nombreux jeunes. Depuis 2009, un peu plus de 500 ateliers cuisine ont eu lieu et 250 jeunes y ont participé.

Un mois d'août qui restera particulier pour tous dans le service avec l'agression physique grave d'un éducateur par un membre de la famille d'une jeune ; cela a chamboulé l'ensemble des professionnels sur la fin de l'été.

Une fête de fin d'année agréable autour d'un buffet et du spectacle de Vincent Angel, magicien, avec un cadeau personnalisé offert à chaque adolescent au pied du sapin et dans une décoration de circonstance de l'établissement.

Et puis, tout au long de cette année 2016, des jeunes bien sûr, nous en avons accueillis 82, chacun avec son histoire. Pour 82%, il s'agissait de leur premier placement.

Cette année, nous avons accueilli 20 mineurs non accompagnés ; depuis plusieurs années nous étions de moins en moins sollicités pour les prendre en charge.

La situation des mineurs non accompagnés est complexe car elle recouvre plusieurs champs d'intervention : la protection de l'enfance, le droit des étrangers ….

Toutes les situations des mineurs non accompagnés sont singulières car ils n'ont pas quitté leur pays d'origine pour les mêmes raisons. Mais quelle que soit leur situation, ils restent des enfants en danger et donc à protéger. Les raisons qui les ont poussés à quitter leur pays ont, nul doute, des conséquences sur leur intégration au sein d'une structure de placement et plus largement sur leur insertion sociale. De plus, une attention particulière a dû être apportée par les différents professionnels d'Espace Adolescents aux conséquences parfois traumatiques de leur parcours migratoire.

Les mineurs non accompagnés ont été pour un grand nombre d'entre eux accueillis au sein des trois appartements partagés de l'établissement (trois appartements occupés par deux jeunes). Ce type d'hébergement les prépare à l'autonomie.

Le terme « isolé » renvoie au statut de ces adolescents qui se retrouvent sur le territoire sans représentant parental ni tuteur légal et plus précisément sans que quelqu'un puisse les protéger ou prendre des décisions importantes dans leur intérêt. Une fois une Ordonnance de Placement Provisoire prononcée par le Juge des Enfants, l'Aide Sociale à l'Enfance est mandatée et devrait à son tour solliciter une demande de tutelle, ce qui n'est pas souvent le cas. De ce fait, les jeunes se retrouvent confrontés à l'absence de détenteur de l'autorité parentale, ce qui complexifie les démarches administratives nécessaires à la régularisation de leur séjour sur le territoire français.

Un autre point devient de plus en plus prégnant sur le fonctionnement du service. Il concerne les limites et les enjeux à l'approche de la majorité. En effet, Espace Adolescents, comme son nom l'indique, accueille des adolescents âgés de 12 à 21 ans et donc de « grands adolescents » proches de leur majorité. En effet, 22% ont 17ans et plus ; de ce fait, la temporalité de leur placement est prégnante, d'une part liée à l'accueil d'urgence et d'autre part liée à l'approche de leur majorité.

A ce jour, la signature d'un Contrat Jeune Majeur demeure à l'appréciation de l'Inspecteur de l'Aide Sociale à l'Enfance et la durée de ce contrat lors de son obtention est extrêmement limitée dans le temps.

Le pôle pédagogique

L'accueil de jour, un des objectifs de l'accompagnement à Espace Adolescents, est de parvenir à une mobilisation scolaire ou professionnelle, facteur d'insertion dans notre environnement sociétal difficile sur le plan de l'accès à l'emploi.

Les adolescents ou jeunes majeurs lors de leur arrivée sont pour 53% non scolarisés ou déscolarisés ; leur situation n'induit pas une appétence pour la scolarité. Lorsqu'ils le sont, leurs scolarités sont souvent chaotiques ou obtenues par défaut. Le pôle pédagogique de l'établissement prend alors tout son importance. En effet, la remobilisation scolaire et la recherche d'une scolarité adaptée qualifiante et professionnalisante est prépondérante pour l'avenir des adolescents.

Au 31 décembre 2016 seuls 11% des jeunes étaient toujours sans scolarité avec 5% des jeunes (sur les 11%), toujours présents dans l'établissement, pour lesquels des projets de formation ou de scolarité sont en cours.

1999 jours de présence ont été réalisés sur cet espace, ce qui correspond à une moyenne de 24,4 jours de présence par jeune pour une durée de séjour de 4,1 mois.
Le pôle pédagogique s'organise en deux temps :

* un temps en semaine pour les adolescents déscolarisés, espace sur lequel chaque jeune vient tenter de mettre en place un projet de formation ou de scolarité. Il ne s'agit pas uniquement de réaliser du travail scolaire mais le plus souvent de le mobiliser à participer à une activité artistique, manuelle, sportive ou culturelle dans son entier tout en respectant des consignes. Les différentes activités proposées permettent de travailler sur les notions de frustration, d'acceptation de perdre. Le pôle pédagogique travaille à travers les différentes activités proposées, certaines valeurs comme la patience, l'écoute, le respect, règles qui sont très utiles au quotidien.

Dans ce cadre, il est proposé deux fois par semaine (hors périodes de vacances scolaires) des ateliers cuisine, cela permet aux adolescents d'apprendre à préparer un repas dans un contexte professionnel. Cet atelier permet aussi aux jeunes d'apprendre à diversifier leur alimentation.

* un temps le mercredi après-midi et les vacances scolaires. Le mercredi après-midi, il est proposé aux adolescents scolarisés un temps d'aide aux devoirs et durant les vacances scolaires, l'ensemble des jeunes vient sur cet espace pour participer à différentes sorties et activités. Celles-ci favorisent la dynamique de groupe, élément essentiel dans le travail quotidien de l'équipe éducative, et créent du lien et de la confiance.

La question de la citoyenneté et de la participation des jeunes est aussi un axe de travail éducatif. En effet, l'objectif principal du travail mené auprès d'eux étant leur insertion sociale, il est donc indispensable de réussir à les inscrire dans des actions à visées citoyennes. Cette citoyenneté s'exprime à travers les groupes de parole, espace qui leur permet de se tenir informés régulièrement des actualités politiques et sociales.

Nous avons, à titre expérimental, ouvert le pôle pédagogique de l'établissement à d'autres jeunes pris en charge par un autre établissement de l'AVVEJ (La Passerelle) ; nous pensons que la présence d'autres jeunes est aussi une richesse pour l'établissement et pour ceux de l'établissement. Ainsi, nous émettons le souhait qu'en 2017, le Conseil Départemental se saisisse de notre projet d'accueil de jour sur le pôle pédagogique et que Le Pôle d'Accompagnement Scolaire, d'Aide Personnalisée, d'Accueil et de Soutien (PAS A PAS) voit le jour.

Malgré notre bonne volonté, il est souvent difficile dans un temps aussi contraint de régler l'ensemble des difficultés que rencontrent ces grands adolescents ; entre les problèmes familiaux et scolaires se greffent la peur de se retrouver à la rue. Ce fut le cas, cette année pour une jeune fille d'un peu plus de 18 ans, dont le Contrat Jeune Majeur prit fin et qui se retrouva dans une grande précarité.

Il s'avère bien difficile pour ces adolescents de gérer leur majorité, leurs difficultés, leur manque de maturité bien souvent et les demandes de l'Aide Sociale à l'Enfance, liées à l'obtention d'un Contrat Jeune Majeur, sont souvent bien supérieures à leur capacité.

Alors que dire lorsque, en plus d'être majeur, l'adolescent est isolé sur le territoire ; entre l'angoisse de la régularisation de sa situation administrative, celle de trouver une formation… et celle de ne pas se retrouver sans prise en charge, cela est aussi très violent pour ces jeunes.

En effet, actuellement, les jeunes n'ont jamais été scolarisés dans leur pays d'origine et malgré leur âge (17 ans quasiment pour un grand nombre), ils ne savent ni lire, ni écrire. L'angoisse est grande face à leur avenir sur le territoire français. Malgré cela, ils se

donnent à corps et à cri à leur scolarité, à l'apprentissage du français ; ils sont, pour le groupe, les éléments moteurs et positifs car les échanges entre eux sur l'intérêt de se rendre à l'école dépassent largement le discours que pourrait tenir un éducateur. Les mineurs non accompagnés constituent un groupe désireux d'avancer et de se construire un projet d'avenir.

Dans tous les cas, quel que soit leur statut et leur nationalité, les incertitudes des jeunes quant à leur avenir à l'approche de la majorité ont des conséquences sur leur état psychique.

Il s'agit aujourd'hui pour l'équipe éducative de réaliser un accompagnement éducatif de très grande proximité avec des objectifs concrets et surtout réalisables pour éviter de les mettre en situation d'échec.

La cohérence du parcours de chaque accueil, l'orientation adaptée à chaque situation et la capacité des professionnels de l'équipe pluri disciplinaire (éducateurs spécialisés, éducateurs scolaires, assistants familiaux) à agir de façon mesurée face aux réactions de souffrance du jeune sont des principes clés dans la mise en œuvre de l'accompagnement au sein d'Espace Adolescents.

La prise en considération des problèmes de santé, l'accompagnement vers le soin psychologique et/ou physique mais aussi parfois psychiatrique est également un point de plus en plus important dans la prise en charge. On constate souvent des interruptions dans leur suivi médical, même lorsque les jeunes sont nés en France. Nous sommes extrêmement attentifs à ce phénomène en collaboration avec les assistants familiaux du service ; prendre soin de soi est fondamental, cela permet à chacun d'apprendre aussi les bons réflexes pour plus tard mais aussi de porter une attention à sa propre personne.

A chaque accueil, un bilan de santé est fait ; 2016 a vu une explosion des visites chez le dentiste entre autres. Bon nombre de jeunes sont arrivés avec des rages de dents non soignées. De ce fait, il n'est pas possible d'attendre d'avoir obtenu la prise en charge CMU pour entreprendre des démarches de soins urgentes car les délais sont trop longs. Dommage que l'on soit obligés de « batailler » pour obtenir le remboursement des soins par le Conseil départemental, soins à prendre sur notre prix de journée selon leurs services, or les frais dentaires par exemple dépassent vite le montant de notre prix de journée. Faut-il alors les laisser avec leur rage de dents ?????

Des placements qui se prolongent….

Les missions des services d'urgence sont assez claires : observer, évaluer, orienter, même si la temporalité n'est pas clairement définie. Il va de soi que chaque jeune lors de son arrivée dans le service est averti que son séjour à Espace Adolescents sera de courte durée, mais la réalité nous rattrape parfois.

En effet, au regard de leurs difficultés certains placements se prolongent. Malgré de nombreuses demandes d'orientation, on constate que les établissements sont peu enclins à recevoir des adolescents sans papier ou ayant des troubles psychiques et parfois s'ajoute à cela l'approche de la majorité et les modalités d'attribution des contrats jeunes majeurs deviennent un frein supplémentaire à leur accueil. Il est aisé de trouver un établissement à un adolescent « bon lycéen » et non fugueur, il a même parfois l'embarras du choix.

Ce n'est pas le cas pour tous. En 2016, 13 jeunes sur 82 accueillis sont restés plus de 12 mois dans l'établissement.

Les perspectives de départ sont tellement limitées pour ces adolescents aux profils atypiques qu'ils désespèrent et se sentent exclus, cela va même parfois vers des tentatives de mise en échec du placement à Espace Adolescents. Il est nécessaire de réfléchir de façon collégiale sur les solutions à créer.

Le personnel : regard sur l'équipe en 2016

Les mouvements de personnel

4 nouvelles assistantes familiales ont intégré l'équipe en 2016, une fin de période d'essai a eue lieu pour une assistante familiale embauchée fin 2015. Depuis mon arrivée, c'est la première fois qu'autant d'assistantes familiales rejoignent l'établissement.

Une éducatrice spécialisée a démissionné pour prendre un poste de chef de service, deux nouvelles éducatrices ont rejoint l'équipe (une en début d'année 2016 pour remplacer une éducatrice partie fin 2015).

Deux départs d'éducatrices scolaires cette année sur 3 éducateurs dans cette équipe et de ce fait, deux nouvelles embauches ont eu lieu.

Deux secrétaires se sont succédé sur un poste à mi-temps en remplacement de la secrétaire du service revenue de maladie à mi-temps.

La psychologue présente depuis 6 ans a démissionné de son poste et nous avons donc recruté une nouvelle psychologue.

Les stagiaires : Espace Adolescents maintient son investissement dans l'accompagnement des professionnels en devenir. En 2016, 4 stagiaires élèves éducateurs sont venus dans l'établissement.

Les projets et perspectives

L'année 2016 s'est inscrite dans la continuité des années précédentes, à savoir la consolidation des pratiques professionnelles avec des interventions de formateurs extérieurs, la formalisation de certaines procédures et d'outils, le renforcement du partenariat.

Espace Adolescents continue à remplir sa mission en permettant aux jeunes de construire un projet d'avenir en articulation avec l'évolution de leur situation personnelle. Le travail réalisé en lien avec les assistants familiaux s'ancre de plus en plus dans des pratiques éducatives pour que ces dernières deviennent des références communes à l'équipe pluridisciplinaire.

L'année 2016 se termine avec une très nette augmentation de notre activité (98,93%) à laquelle Espace Adolescents a répondu au mieux dans la mesure de ses possibilités. Il est à souligner que cette activité ne peut se réaliser sans la mobilisation de l'équipe pluridisciplinaire.

L'équipe a été confrontée aux difficultés de la prise en charge de situations complexes, nécessitant des capacités d'adaptation, mais également une connaissance du réseau partenarial en particulier. Chacun de sa place a accompagné au mieux ces adolescents en grande souffrance à s'inscrire dans un projet le plus adapté possible à leur situation personnelle durant leur temps de présence dans le service.

L'accompagnement des adolescents dans le respect du droit de l'usager restera au cœur des préoccupations de l'ensemble du personnel de l'établissement en 2017.

Annexes

Les écrits des jeunes réalisés pour le 20ème anniversaire d'Espace Adolescents en Juin 2016

Paroles aux jeunes, deux exemples des réponses apportées à la question :

C'est quoi un éducateur

Educateur, qui éduque les jeunes
Sans trop de sévérité
Pour être plus proche d'eux
Afin de mieux les comprendre

Avoir 20 ans c'est quoi

C'est être responsable
Et être un adulte qui

A dans la tête l'avenir pour
Devenir quelqu'un

Espace Ados c'est quoi pour toi

On peut dire que c'est pour aider
Les jeunes adolescents
Et les préserver pour un avenir
Sans difficultés

Une famille d'accueil c'est quoi pour toi ?

C'est une famille qui me préserve
En s'occupant de moi, pour être relax
Ne pas être tracassé dans ma tête
Tout en continuant mes activités
Surtout le football, avec le sourire

A. 13 ans

Un éducateur c'est ?

Pour ma part, un éducateur c'est une personne qui nous accompagne dans nos difficultés. C'est quelqu'un qui va trouver des solutions pour que l'on aille mieux dans notre peau. Même si certains refusent l'aide qu'ils veulent nous apporter, ils vont persister. Ils ne sont pas là pour tout nous interdire ni nous couper du monde. Un éducateur c'est juste une personne qui nous tire vers le haut malgré nos bêtises.

L. 15 ans

FOYER ÉDUCATIF
LA PASSERELLE

CONTACT :	**ACCÈS :**
4 rue du Puits Sucré 91630 MAROLLES EN HUREPOIX Téléphone : 01.64.56.17.94 Télécopie : 01.64.56.07.12 **lapasserelle@avvej.asso.fr**	**Par la route** : R.N. 20 - Après Arpajon, sortie Direction Évry. **RER C** : Direction Saint-Martin d'Étampes - Gare "Marolles en Hurepoix".

ACCUEIL :

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE accueille des mineurs (10/21 ans) des deux sexes originaires, en priorité, du département de l'Essonne et relevant du dispositif de protection de l'Enfance. Les collectifs sont verticaux, mixtes et de petits effectifs (10 à 11 jeunes) et situés dans des villes environnantes. Le service d'appartements partagés est installé à proximité.

Effectif : 45 jeunes de 10 à 21 ans

MISSION :

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE propose un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil
- L'action éducative accompagnée d'un travail avec les familles
- L'insertion scolaire et professionnelle
- La prise d'autonomie
- L'éventualité d'une orientation

FONCTIONNEMENT :

- Durée de prise en charge variable en fonction de chaque jeune.
- 3 collectifs 10 à 11 jeunes.
- 1 Service Appartements Partagés (S.A.P.) accueillant 13 jeunes.
- Équipe pluri professionnelle travaillant en interdisciplinarité.
- Inter partenariat étroit avec les référents sociaux, les acteurs locaux de l'éducation spécialisée et l'insertion des jeunes.

ADMISSION :

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif avec le psychologue évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission du directeur intervient dans les délais les plus brefs.

AGRÉMENT :

L'établissement est agréé Aide Sociale à l'Enfance par le Conseil Général de l'Essonne.

STRUCTURE :

Directeur :	**Emmanuel BRETON**
Chef de service Educatif :	**Patricia BECKER**
	Carine CAUVIN DESVIGNES
	Ernest EBONGUENG
	Dominique MORILLE

Équipe Educative:

- Psychologues,
- Éducateurs spécialisés,
- Moniteurs Educateurs,
- Éducateurs Faisant fonction d'éducateurs en internat

Équipe Administrative et services généraux:

- Comptables,
- Économe,
- Secrétaire de direction,
- Maîtresses de maison,
- Ouvrier d'entretien.

CLINIQUE EDUCATIVE

Emmanuel BRETON - Directeur

Cela fait désormais plus de cinq années que nous travaillons au Foyer Educatif LA PASSERELLE avec comme repère un texte sur la référence éducative[16]. A l'époque nous avions pris du temps pour le rédiger, celui de l'élaboration, et il nous a fallu du temps également pour le faire vivre au quotidien et pour que les éducateurs se l'approprient. C'est aujourd'hui un jalon pour l'ensemble des acteurs de l'institution. Par ailleurs, cet écrit est devenu l'occurrence la plus regardée, quand on écrit : « référence éducative », dans un des moteurs de recherche bien connu. C'est également une des pages du site internet de notre association la plus consultée et avec un des plus grand temps moyen passé, ce qui doit correspondre à une lecture attentive. Cet écrit a donc son histoire et fait repère dans les murs de l'institution, mais également peut être hors les murs.

Il est l'heure de lui apporter une suite, une prolongation. Ainsi les manières de travailler s'affinent et s'affirment. Je pense qu'il est possible dorénavant d'utiliser le terme de clinique éducative, pour définir ce qui se fait au Foyer Educatif LA PASSERELLE, et de s'en expliquer. Nous prendrons prochainement plus de temps pour davantage le préciser. Ce propos déjà ancien a été critiqué à de nombreuses reprises et a pu faire polémique. Je pense, comme d'autres avant moi, qu'il est important de le revendiquer et de le développer. Joseph ROUZEL, en juin 2008[17], relayait Roland GORI et Michel CHAUVIERES pour défendre l'approche clinique et contrecarrer les critiques qui en étaient faites. Pour exemple, la présentation d'un congrès à CAEN précisait : « S'interroger sur le sens, c'est interroger la pratique. C'est au fond interroger la clinique de l'action éducative. »[18] Et le titre du quatrième chapitre du livre *Travailler en MECS*[19] s'intitule : « Du côté de la clinique éducative ». Le terme de clinique traverse toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, et l'éducation spécialisée est en soi pluridisciplinaire. La clinique est centrée sur la relation avec pour objet l'accueil d'un autre, différent, au plus près, au chevet du malade si l'on suit l'étymologie. Comme le rappelle Patrick-Ange RAOULT : « Ce qui orientera la position clinique, c'est la centration sur la singularité d'un sujet abordé dans l'individualité de sa situation. Cette centration est celle qui suppose une écoute dans laquelle le lien transférentiel est engagé de part et d'autre. »[20].

Le rapprochement de ces deux termes la clinique et l'éducatif n'est pas incompatible, bien au contraire. Ainsi, prendre en compte le sujet, au quotidien, en foyer éducatif, nous permet de nuancer les objectivations et introduit la part de subjectivité dont on ne saurait faire l'économie dans toute prise en charge éducative. Il s'agit bien de s'adresser à un sujet plutôt qu'à un symptôme et d'entendre la globalité de sa situation. Cette disposition, déjà explicité dans la référence éducative, mobilise l'éducateur dans une posture d'étayage pour le jeune accueilli.

Il me semble que cet engagement institutionnel dans lequel nous cheminons ne peut tenir dans la durée que s'il s'appuie sur des équipes éducatives bienveillantes et sur une réflexion théorique qui soutient la relecture de la vie quotidienne. Il existe pourtant des résistances à cette manière de penser la clinique éducative et, comme

[16] http://www.avvej.asso.fr/etablissement.php?id_etab=17&action=view_actu&id_actu=39

[17] http://www.psychasoc.com/Textes/Sauvons-la-clinique

[18] 30ème congrès du CNAMEO du 17 au 19 mars 2010 à CAEN : Pour une posture clinique en action éducative

[19] Francis BATIFOULIER et Noël TOUYA, *Travailler en MECS*, DUNOD, 2014

[20] Patrick-Ange RAOULT, « Soutenir une position clinique, dépasser une fonction technique», in *Le Journal des psychologues,* 2010/3 (n° 276), p.22

d'autres avant nous, nous n'y échappons pas, mais les temps de réunions hebdomadaires permettant la parole et l'écoute, la présence d'un psychologue dans les services éducatifs, la supervision mensuelle pour les équipes éducatives, les nombreux projets transversaux animant la vie quotidienne, l'élan institutionnel dans cette voie sont autant d'atout pour éviter les solutions toutes faites, pour éviter de ne pas réfléchir. Pour en rajouter dans la complexité, la particularité de notre institution en accueil en petits groupes implique de penser le groupe tout d'abord comme un lieu de soutien, d'identification et de socialisation, aussi comme un espace de réelle articulation entre l'individuel et le collectif mais également au service d'un travail de différenciation et d'individuation pour le sujet. Il est nécessaire de préciser que ce qui est essentiel dans la pratique de la clinique éducative n'est pas nécessairement l'acte éducatif en lui-même, encore que sans lui rien n'est possible, mais bien la posture dans laquelle l'éducateur doit se concevoir.

Comme le rappelle Jean-Paul DEMARD[21], nous sommes entrés dans l'ère de ce que MINTZBERG appelle : « la standardisation des objectifs et des résultats », mais au-delà de ce constat et en fonction des moyens qui nous sont alloués, il est possible de revendiquer une manière particulière de travailler en foyer éducatif. L'accueil et l'hébergement d'adolescents en protection de l'enfance ne peut se résumer à une simple prestation hôtelière et cela doit nécessairement se coupler avec la prise en compte de la complexité des situations des jeunes que nous accueillons et elles sont nombreuses : déficit d'intériorité, envahissement de l'émotionnel, refus d'autorité et difficulté d'accès à la loi symbolique, agir destructeur et de déliaison, prépondérance de l'instantané, excès de maitrise virtuelle et déficit de maitrise concrète. La liste est longue et non exhaustive et nous avons à faire avec cette complexité.

« Appliqué à la responsabilité qu'ont les adultes à l'égard des enfants, éduquer renvoie à la nécessité de conduire les enfants vers leur état d'adulte, autrement dit un état qui consiste à jouer un rôle dans la cité, y assumant ses droits et ses obligations, soumettant la satisfaction de son désir au principe d'une réalité sociale.»[22] Nous vous proposons, à travers les textes suivants rédigés par les chefs de service éducatifs, de préciser cette manière de penser la clinique éducative. Pour résumer, nous pourrions reprendre les propos de Joseph ROUZEL[23] par ces mots :

« Qu'est-ce que la clinique en fin de compte si ce n'est la transmission de l'humain par un humain à un autre humain ? »

Emmanuel BRETON
Directeur

[21] Jean-Paul DEMARD, « Institutions : contraintes et créativité», in *Empan* 2013/1 (n° 89), p.55-63

[22] BRANDIBAS Gilles, MAZARIN Frédéric, « Entre soin et éducation dans une maison d'enfants à caractère social : quelle place pour la clinique ? », in *Empan*, 4/2009 (n° 76), p. 145-151.

[23] http://www.psychasoc.com/Textes/De-la-clinique-avant-toute-chose

ALEX

Patricia BECKER - Chef de Service éducatif

25 août : Alex revient de colonie, il a été exclu et rentre avant les autres. Il a été admis dans notre foyer juste avant son séjour et nous le connaissons encore peu. Difficile de savoir ce qui s'est vraiment passé, on va de l'avant en positivant et on l'inscrit pour la rentrée scolaire tout en préparant ses fournitures. C'était sa demande à l'admission : « pour une fois s'il vous plaît, je voudrais rentrer en classe comme tout le monde ».

15 septembre : Alex fuit le foyer, Boris part à sa recherche dans les rues du village. Il le rattrape. Alex ne veut pas rentrer dans la voiture, il hurle. Des automobilistes commencent à s'arrêter. L'un d'eux s'approche, prêt à en découdre : « tu le connais le monsieur ? ». Alex répond : « Non ! Au s'cours ! J'le connais pas ! ». Boris tente de rester le plus calme possible et explique qu'il est éducateur, que ce jeune se moque d'eux. Heureusement il est convainquant, l'homme a souri et rappelle à Alex qu'il exagère et s'éloigne. Alex fait l'étoile de mer dans l'encadrement de la portière, d'autres voitures ralentissent… Heureusement il se fatigue et enfin Boris le hisse dans le véhicule. Arrivé au foyer il fanfaronne devant les autres jeunes : « Woouech lui (l'éducateur) il m'a mis de force dans la voiture ! ». Il raconte qu'il a crié et qu'un homme a bien failli « casser la figure » de son éducateur. Les autres jeunes n'en reviennent pas : « Non t'as pas fait ça ? ».

10 octobre : La Conseillère principale d'éducation du Collège appelle, c'est Boris qui répond, elle énumère les derniers « incidents » avec Alex… Il vient de sortir du collège sans autorisation après avoir manqué de respect à un de ses professeurs « ton heure de colle, tu peux la mettre dans ton … ». Boris vient me raconter et visiblement il retient son émotion, je sourie et lui fait constater que ce jeune à de la répartie et il s'autorise enfin à éclater de rire. Alex arrive, il est rentré directement au foyer. Boris l'interpelle et Alex s'assoit face à lui, ils échangent sans cris. Boris sort et je l'entends lui dire qu'ils se retrouvent après pour goûter ensemble avant de faire les devoirs. Voilà, c'est fait, Alex et son référent sont en mesure de communiquer. La relation est instaurée le travail peut commencer…

30 octobre (Halloween) : Alex rentre a pas de loup dans le foyer et avance jusqu'à mon bureau… Il passe sa tête dans l'entrebâillement de ma porte, un sourire éclatant aux lèvres et hurle : « bouuuuuuu ! ». Bien entendu je sursaute et il éclate de rire ! Visiblement fier de lui, je lui dis bravo pour sa réussite, il s'approche alors pour me serrer la main et estimant, à juste titre, que je ne lui consacre pas encore toute mon attention il me rappelle qu'on se regarde quand on se dit bonjour ! Voilà, Alex est là depuis deux mois, il est en mesure de demander à être reconnu. Le travail peut s'instaurer…

Comment on accueille dans un collectif ? Comment on accepte le nouveau, celui qui parle plus haut, plus fort, sans retenue dans son vocabulaire, celui qui pour exister dans le regard des autres se sent obligé d'en faire toujours un peu plus, un peu trop. Si tous les jeunes placés le sont pour un problème, une difficulté, une place singulière au sein de leur famille, parfois certaines d'entre elles se démarquent des autres. Qu'en est-il quand il s'agit d'une histoire tragique ? Chacun reçoit l'histoire avec toute sa violence et le petit pas de côté nécessaire pour accompagner ne vient pas aussi facilement. Comment accueillir cet enfant qui par son histoire plus spectaculaire que celle des autres nous semble plus en demande, plus en difficulté, plus touchant enfin plus que les autres et pourtant… Lorsqu'Alex arrive, il a passé quatre années en famille d'accueil et une année dans un foyer pour garçons où il était le plus jeune. Il est arrivé dans un groupe constitué depuis déjà quelques années, une certaine « tranquillité » y règne et l'arrivée du nouveau est très attendue. La place qui lui est faite ne va pour autant pas de

soi et il va lui falloir trouver des images identificatoires qui puissent être acceptées par tous : lui, les jeunes et les adultes. Il existe donc un nécessaire temps d'adaptation ou chacun va, par l'expérimentation trouver le canal commun qui permettra la rencontre. L'image de la canalisation me semble intéressante on y retrouve des passages parfois sinueux, durs à emprunter, où l'on est trop proche, trop serré ou mal à l'aise. On y parcourt des voies sans issues d'où il faut rebrousser chemin, mais aussi des grandes lignes droite où les échanges sont fluides. Pour se sentir accepté, chaque nouveau venu va chercher à se trouver « le semblant à un autre ». Une recherche délicate puisqu'au sein du foyer et à l'extérieur les modèles sont multiples. Si auparavant l'Homme en devenir n'avait qu'un seul modèle identificatoire (son village, sa tribu), aujourd'hui on s'identifie à plusieurs ce qui complexifie grandement la tâche.

Le foyer éducatif LA PASSERELLE offre une image identificatoire forte en inscrivant chaque jeune au sein d'un groupe déjà constitué. Une première place est donnée par l'accueil qui est fait par les jeunes au nouveau venu. Par la pratique d'une référence tenue par un éducateur pour chaque jeune nous offrons de nouveau une possibilité identificatoire. Une place délicate puisque il va falloir faire référence sans usurper une place déjà prise, mais aussi différencier nos attentes face à la singularité de chacun (chaque un) des jeunes. Montrer notre désir pour l'autre en faisant attention à un excès de désir, continuer à valoriser l'individualité malgré la pression sociale de l'extérieur. Grâce à une analyse pluri professionnelle nous pouvons aider à construire l'image individuelle du jeune et l'inscrire dans un lieu et dans le temps. L'accompagnement proposé par l'ensemble des professionnels lui permettra de se procurer suffisamment de bonnes expériences pour pouvoir apprendre la capacité de sollicitude : générosité, disponibilité, capacité à dire les choses de manière à être entendu.

Il s'agit ainsi de lui offrir la possibilité de trouver la juste distance aux autres. Ni trop prêt ni trop loin comme le décrit la parabole du porc épic en hiver de SCHOPENHAUER.[24] Suffisamment prêt de l'autre pour bénéficier de sa chaleur mais encore assez loin pour ne pas se faire piquer. Alex est encore le nouveau, mais il est bien là, son sourire ravageur, ses yeux espiègles, ce p'tit bonhomme de douze ans qui va partager avec nous probablement plusieurs années et devra en accueillir d'autre, avec bienveillance, avec le modèle qu'il aura reçu et intégré. Où il sera fier d'être enfin l'ancien : celui qui sait et qui transmet.

Patricia BECKER
Chef de service éducatif

[24] Arthur SCHOPENHAUER, *Parerga & Paralipomena, 1851,* vol. II, chap. XXXI, section 396
https://fr.wikisource.org/wiki/Parerga_et_Paralipomena,_II,_396_-_Les_porcs-%C3%A9pics

Accompagner une adolescente et vivre ensemble

Ernest EBONGUENG - Chef de service éducatif

Dans le cadre de notre mission de protection de l'enfance et d'assistance éducative, il nous incombe, entre autre, de mettre en œuvre un ensemble de moyens qui permettront aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés, de grandir dans les conditions les meilleures possibles ; le psychanalyste D.W. Winnicott parle, de manière subtile, d'un « environnement suffisamment bon ».

Au fil du temps, certains jeunes passent de «l'ombre à la lumière du théâtre de la vie», notamment en posant des actes plus ou moins transgressifs. Pour ces adolescents, ces actes constituent un discours, un moyen d'exprimer leur individualisation en cours, leur présence en tant qu'acteur et sujet individué. Les actes qu'ils posent nous interpellent du côté de leurs problématiques. A nous de décoder le message sous-jacent pour les amener à cheminer au mieux vers le vivre ensemble. Exercice plutôt complexe, d'autant plus que nous sommes amenés à travailler au quotidien avec un certain nombre de paradoxes. Comment comprendre et soutenir la singularité d'une jeune fille qui grandit, qui s'affirme de plus en plus à travers des actes transgressifs, tout en tenant compte du collectif au sein duquel elle évolue ? Peut-on percevoir certains de ces actes transgressifs comme étant des signes d'une maturation en cours ? Comment prendre en compte la nécessaire conquête d'autonomie de cette adolescente, tout en exerçant une autorité indispensable à son développement harmonieux ? Voici quelques-unes des questions auxquelles l'équipe des professionnels du pavillon de Marolles est confrontée au quotidien, dans le cadre de ses missions.

Tania est une jeune fille réservée, agréable et volontaire. Plutôt ouverte à la discussion et fine dans ses réflexions. Ce qui n'était pas le cas au début de son placement au sein de notre établissement. Au moment de son admission, elle était très marquée par un contexte familial compliqué, des difficultés psychosociales, des conflits importants entre ses parents, de graves carences susceptibles de la mettre en danger. Déscolarisée depuis plusieurs mois, elle se présentait comme un « oiseau tombé du nid » qu'il fallait protéger. Réservée et timide, elle avait beaucoup de mal à entrer en relation et à faire confiance à autrui. Il a fallu l'aider à prendre confiance en elle, à faire confiance aux membres de l'équipe. Ce qui lui a permis de s'exprimer, de parler d'elle.

Au fil du temps, nous avons observé une évolution notable de Tania. Elle s'est bien intégrée au sein du groupe des jeunes, en créant des liens plus ou moins forts avec eux. Elle a bien investi le pavillon, notamment sa chambre qu'elle a décorée à sa guise. Elle participe aux tâches quotidiennes, prend parfois des initiatives, par exemple au niveau de la réalisation des repas. Désormais ouverte à la discussion, elle parvient à échanger plus facilement avec l'adulte. Tout en souhaitant maintenir le lien avec chacun de ses parents (séparés depuis plusieurs années), Tania a pris conscience des difficultés psychologiques et psychiatriques de sa mère, et a appris à s'adapter au caractère imprévisible et changeant de cette dernière. Madame persiste dans un refus catégorique de travailler avec les services sociaux. Les liens entre la mère et la fille ne sont pas rompus pour autant : des appels médiatisés dans mon bureau, certes irréguliers, permettent quelques échanges. Grâce au travail d'accompagnement mis en place par l'équipe, l'une des plus grandes avancées pour Tania a été d'avoir réussi à se positionner en tant que sujet face à une mère qui peut être violente verbalement et psychiquement à son égard. Face aux réticences de son père à collaborer avec les services intervenant auprès de sa fille, des temps de rencontres ont été mis en place entre Tania, son père, l'Educatrice référente et le Chef de service éducatif. Ayant été rassuré par les échanges et les réflexions qui ont émaillées ces rendez-vous, et face à la demande de sa fille de maintenir le lien avec ses parents, le père a accepté la mise

en place de visites médiatisées dans un service dédié. Au regard de l'évolution positive du lien père/fille, des temps de rencontre plus conséquents ont été progressivement instaurés, notamment des droits de visite et d'hébergement actés par le Juge des enfants.

Etant parvenue à se poser, à prendre confiance en elle et en autrui, Tania verbalise plus facilement ce qu'elle ressent, affirme davantage ses envies et points de vue. Tout en prenant une place d'adolescente, elle peut se montrer contestataire vis-à-vis de certaines règles, et ne pas hésiter à transgresser certains interdits, tant au niveau de son lieu de vie que de son établissement scolaire. Nous avons constaté que malgré nos rappels, Tania se rendait en cachette, et de manière régulière au domicile de son père en dehors du cadre prévu par décision judiciaire. Tout en faisant bonne figure lors des entretiens, elle agissait après comme bon lui semblait. Au cours de l'une des rencontres entre son père, Tania, ses référents à l'ASE et à LA PASSERELLE, cette adolescente a été invitée à réfléchir aux actes qu'elle pose et aux conséquences qui pourraient en découler. Tandis que son père faisait part de sa difficulté à dire non à sa fille. La nécessité de veiller à ce que la loi et ses déclinaisons fassent tiers dans leur relation a été réaffirmée. Ce qui leur a permis de rectifier le tir.

Tania a, entre autres faits, acheté et ramené secrètement au pavillon une chicha que certains jeunes ont fumé à une heure tardive dans leur chambre. Convoquée dans mon bureau en présence de l'un des éducateurs en service à ce moment-là, elle a dit regretter son geste et comprendre les conséquences qui pourraient en découler, notamment les sanctions que l'équipe éducative envisageait de poser. L'une d'elle portait sur la rédaction d'une lettre faisant état de ses réflexions sur ce qui venait de se passer. Elle a accepté de se plier à l'exercice. Quelques semaines plus tard, à la suite d'une utilisation inappropriée de son téléphone portable, utilisation qui a déclenché une bagarre violente dans l'enceinte du pavillon, Tania a de nouveau été convoquée par le Chef de service. J'ai particulièrement attiré son attention sur les multiples dangers auxquels elle a pu s'exposer et exposer les jeunes impliqués dans la rixe, tout en l'invitant à réfléchir sur les interdits qu'elle venait de transgresser. J'ai posé une sanction éducative. Il s'agissait, de mon point de vue de valider l'interdit comme étant un repère important, afin de réintégrer Tania dans un comportement acceptable pour le groupe, pour l'institution. Ce qui a par ailleurs permis de la restaurer dans sa dignité, et dans son individualité en construction.

Bien que cela ne soit pas toujours évident, certaines transgressions posées par un jeune peuvent obtenir une réponse autre qu'une sanction. La parole, associée à des gestes attentionnés permettent alors de faire passer un message du côté du rappel à la règle. A l'âge de 15 ans, Tania a informé l'équipe de son désir de se faire tatouer. Ce qui a suscité pas mal de questionnements. Les professionnels concernés étant, pour différentes raisons, contre l'idée d'un tatouage à un âge aussi jeune. Malgré les arguments des uns et des autres pour la dissuader et l'inviter à différer son choix, elle a fait ce tatouage. Tous les membres de l'équipe se sont néanmoins mobilisés pour l'aider à soigner ce tatouage jusqu'à sa cicatrisation. Sur le plan de sa scolarité, des éléments attestent également d'une transformation notable. Durant l'année passée au collège, elle était plutôt en retrait, et souvent malmenée par des élèves de son âge. Situation qui provoquait chez elle beaucoup de stress (troubles du sommeil, angoisse, boule au ventre). Différents rendez-vous ont été pris avec la Conseillère principale d'éducation, avec le Professeur principal, puis la Principale de l'établissement scolaire. Ces différentes rencontres ont permis d'alerter sur la situation et favoriser une vigilance plus accrue de la part du corps enseignant. De manière progressive, Tania s'est sentie plus apaisée, et a obtenu en fin d'année scolaire des résultats corrects, avec les encouragements de ses enseignants. Son choix d'orientation pour le passage au lycée a été validé. Durant sa première année au lycée, Tania s'est par moments signalée par de nombreuses absences sans motifs valables. Parfois, elle se permettait de falsifier son carnet de correspondance afin de justifier certaines de ses absences. Un travail de

collaboration entre le lycée et notre service a permis d'être plus à même de traiter ce problème d'absentéisme, essentiellement dû à des difficultés d'intégration au sein de sa classe où elle avait du mal à trouver sa place et à s'affirmer. Elle a pu, depuis lors, transcender cette situation. Au point de pouvoir aider l'une de ses camarades de classe à trouver un stage. Par ailleurs, elle a fini par accepter de partir en voyage pédagogique avec l'ensemble de sa classe pour une durée d'une semaine environ. Pour les professionnels qui cheminent avec cette adolescente au quotidien depuis un certain temps, il ne s'agit pas d'avancées insignifiantes. Les effets sur la renarcissisation et la revalorisation sont certains.

L'accompagnement de Tania se passe plutôt bien dans l'ensemble. Le fait que les membres de l'équipe éducative s'inscrivent dans une dynamique commune y contribue. Les entretiens sont réguliers avec elle. Ils se font de manière informelle ou formelle, en fonction de l'évolution de sa situation, de ses besoins et demandes, de l'évolution de sa relation avec les professionnels. S'agissant de la prise en charge au quotidien, il n'y a pas de difficultés majeures. Cela est en particulier dû au fait que l'équipe est capable de se fédérer autour d'une difficulté et apporter une ou des réponses cohérentes, avec en filigrane une volonté constante de prendre soin de l'autre. Tout en étant en lien avec ses différents partenaires, cette équipe a à cœur de s'appuyer sur des repères théoriques à même de guider son action, afin que, pour les jeunes accompagnés, des remaniements intéressants soient possibles.

Ernest EBONGUENG
Chef de service éducatif

De l'accompagnement éducatif auprès du jeune et du soutien aux parents.

Carine CAUVIN - Chef de service éducatif

G. AVENARD exprime clairement qu' «Un enfant ne peut pas grandir sans assumer ses racines, fut-ce pour s'en séparer»[25]. Les institutions évoluent depuis quelques années dans une logique de citoyenneté et plusieurs axes de réflexions sont menés : sur l'enfant, son environnement et le travail avec les familles. C'est avec l'ensemble de ces questionnements que le travail autour de la parentalité devient un axe de travail éducatif auprès du jeune placé au foyer éducatif LA PASSERELLE.

Une adolescente, que je nommerais Léa est arrivée sur le pavillon. Mutilation, agressivité, violence verbale, passage à l'acte sur les adultes, formaient le portrait de cette jeune fille âgée de seulement 14 ans. Par ailleurs, elle pouvait être charmante : visage poupon, développant une force et une énergie importante face aux situations. Le projet de Léa est de retourner vivre en famille, dans une temporalité qu'elle avait fixée à 6 mois maximum. Elle a un parcours institutionnel depuis qu'elle a 9 ans et ne supporte plus d'être la victime des défaillances familiales. Nous étions témoins de sa souffrance, engendrée par des liens familiaux distendus. Léa n'a qu'une quête, souvent maladroite et désadaptée, de renouer le lien et de revenir vivre en famille.

Parallèlement, nous constations la déchirure que cela constituait dans la vie des parents, et comment ils s'épuisaient dans des revendications gauches et vaines auprès de leur fille. Nous savons bien que des parents peuvent être maltraitants, pathogènes, que certaines mises à distance sont parfois indispensables. Mais nous savons aussi que la séparation ne résout pas tout. Comme l'a bien montré M. BERGER dans son livre « L'enfant et la souffrance de la séparation »[26], parfois la séparation protège et c'est tout.

Le travail éducatif au sein du foyer se mêle et s'entrecroise avec le concept de la parentalité, qui lui-même vient résonner avec les mutations de la cellule familiale et les diverses reconfigurations que l'on retrouve dans notre société. Le projet de Léa est imbriqué dans celui de ses parents, et comme ces derniers n'évoluent pas dans son sens, elle mettait tout en œuvre pour lancer des appels au secours, des cris de guerre pour être entendue et reconnue comme une enfant non responsable de la situation. La culpabilité, l'implication conjointe de la cellule familiale devait être partagée et soutenue par tous pour que Léa puisse s'inscrire positivement dans un projet personnel. Nous devions donc débroussailler les attentes, les espoirs, les illusions et envisager le champ des possibles avec les éléments en notre possession.

Forts de ces constats, nous avons rencontré les parents seuls, puis Léa et ses parents, puis un autre entretien en présence de sa référente ASE. Les rencontres ont permis de mettre en mots l'importance de cette séparation, l'acceptation de notre accompagnement. Le père de la jeune fille a entendu nos craintes sur les fugues à répétition de sa fille, les enjeux qui se cristallisaient autour du téléphone portable et de l'accès à internet. À l'initiative de Léa, la question de la violence intra familiale a été parlée. Chacun a pu expliquer ses gestes, apporter du sens aux actes posés et exprimer des regrets. Le sentiment de rejet vécu par cette jeune a été énoncé. La problématique de la sexualité a été mise en lien avec l'histoire familiale. Par ailleurs, l'orientation professionnelle a été abordée, les parents ont donné leur accord pour

[25] Propos retranscrit pendant la conférence de Pierre VERDIER, Paris, lors de la journée d'étude du 18 octobre 2002 « L'évolution des relations parents-enfants -professionnels, dans le cadre de la protection de l'enfance »

[26] Maurice BERGER, *L'enfant et la souffrance de la séparation : divorce, adoption, placement*, DUNOD, 1997.

soutenir le projet professionnel de Léa. Au regard de la situation, une concordance des actions éducatives entre la famille, les partenaires sociaux et notre institution offrait une passerelle pour mettre en œuvre un projet sécurisant, stable et cohérent pour cette jeune fille.

Nous devions articuler pour soutenir ce travail éducatif auprès de Léa son projet avec un soutien à la parentalité. Pour cela, des entretiens collectifs avec la présence des parents, de l'éducateur, de la psychologue et de la chef de service éducatif ont permis d'élaborer des liens plus structurants, de coconstruire un projet réalisable avec des objectifs simples et clairement définis. Un compte rendu a été adressé à tous les participants pour une plus grande clarification. Cette coordination des adultes dans l'intérêt de l'enfant a permis de compléter les accompagnements et d'inscrire la famille dans un prolongement d'actions. Une multiplicité des intervenants est parfois nécessaire pour mettre en concordance le projet. Il est nécessaire de respecter le rythme de chacun pour qu'une implication entière prenne racine. Ensuite les ramifications renforceront la coéducation, ouvriront des horizons qui seront bénéfiques au développement de l'enfant. Il y a nécessité d'un engagement réciproque, des interactions multiples et une implication dans le projet pour que la notion du « travailler ensemble » soit en mouvement.

Pour Léa, ces entretiens ont redynamisé son projet de retour au domicile parental, elle a conscience des étapes à franchir, la temporalité est devenue une variante et non un obstacle. La culpabilité du placement a été partagée, des remises en question avec l'ébauche d'un travail thérapeutique sont en construction. L'agressivité, la violence et les fugues ne sont plus un moyen d'expression. La fragilité du projet reste réelle, des oscillations seront certainement à aborder, avec une recherche de solution conjointe.

En tant qu'éducateurs, nous ne pouvons pas faire l'économie de travailler avec la famille et les partenaires. Nous devons être dans une réflexion sur l'accompagnement des jeunes en concordance avec les parents. Pour qu'un enfant grandisse, il a besoin de parents ou d'adultes en situation parentale qui exercent, qui pratiquent, et qui lui donnent l'expérience de la parentalité. Et comme le rappelle un proverbe africain : Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village…

Carine CAUVIN
Chef de service éducatif

Encore un départ

Dominique MORILLE - Chef de service éducatif

« Elle est arrivée sans savoir car on ne sait jamais ; ou pas tout à fait ; on imagine. Elle avait rencontré la chef de service, puis la psychologue. Elle quittait un lieu de l'enfance.»

La réalité de cette histoire se construit au travers des récits que nous pouvons en faire et qui viennent nourrir le travail accompli par les équipes éducatives ayant apporté leur soutien à cette enfant, devenue adolescente à LA PASSERELLE, jeune femme quand elle vient s'exprimer dans le bureau du directeur de l'institution à son départ. Cette histoire, l'histoire des jeunes que nous accueillons provoque à chaque fois la construction de récits, ceux des professionnels qui nous ont précédés dans l'accompagnement éducatif et les nôtres. Ils se nourrissent des rapports écrits par les structures d'accueil précédentes avec qui s'instaurent aussi des échanges interpersonnels pour dire des choses, donner des éléments et en oublier d'autres. Le travailleur social enfance du département nous communique aussi son récit, une histoire de l'enfant et de l'adolescent que nous accueillons. Il nous communique parfois l'ordonnance de placement provisoire d'un juge dont les attendus, pour prononcer et argumenter un jugement en assistance éducative, viennent aussi alimenter une trame pour la pensée. Bien évidemment, les parents et l'enfant participent à cette construction.

Ce récit se construit aussi à LA PASSERELLE avant l'arrivée du jeune avec la préparation de son accueil. Il se poursuit tout au long de la prise en charge au travers des objectifs repérables d'un projet pour l'enfant, pas toujours élaboré, au détour d'une réunion de synthèse où nous tentons encore de repérer, au-delà des difficultés traversées, une problématique, ce qui ne va pas, comment ça pourrait aller mieux. Au service des appartements partagés, l'équipe pluridisciplinaire reçoit aussi le jeune en réunion de projet pour signer quelques jours plus tard avec lui, les éléments synthétiques retenus pour le projet éducatif personnalisé : Il y a des objectifs et des moyens. Nous invitons les parents, quand nous le pouvons, à prendre acte des objectifs retenus pour leur enfant et des moyens que nous allons mettre en œuvre pour les atteindre. Cela fait repère et c'est important. Mais je crois qu'au foyer éducatif LA PASSERELLE « l'objectif c'est le subjectif »[27].

Tenons-en pour preuve la supervision mise en place depuis plusieurs années pour chaque équipe éducative. Et tenons-nous-en là car je souhaite aborder le rendez-vous de départ, former un récit à partir de ce moment singulier. Encore une fois le directeur va apparaître puis disparaître. Il n'y a pas de chapeau, ni de lapin, mais peut-être un peu de magie par sa place d'exception[28]. Il signifie d'abord sa place lors du rendez-vous d'accueil où il souhaite notamment la bienvenue au jeune qui va prendre place dans l'institution. Il apparaît deux mois plus tard au rendez-vous éponyme, celui des deux mois. Il renouvelle ces deux précédents rendez-vous si un jeune des pavillons est accueilli au Service des Appartements Partagés (SAP) car c'est un nouvel engagement de l'institution. Il apparaît enfin au rendez-vous de départ, moment fort qui vient mettre fin à la prise en charge et signifie par la symbolique de cette dernière rencontre formelle le temps de la séparation et une place au-delà de l'institution. Lors de ce rendez-vous comme à chaque rendez-vous avec le directeur, l'éducateur référent du

[27] Joseph ROUZEL, *La supervision d'équipe en travail social*, DUNOD, 2007, p. 133 « Partons de cette aporie : l'objectif c'est le subjectif ! » et « comme l'éducateur que j'ai été pendant des années, ne s'est guidé et ne se guide que d'une clinique du sujet. C'est une position éthique qui place au cœur des métiers que Freud désigne comme impossibles, gouverner, soigner et éduquer, la responsabilité subjective. »

[28] Jean Pierre LEBRUN parle de cette place d'exception en introduction du livre : *Y-a-t 'il un directeur dans l'institution ?*, EHESP, 2009.

jeune pour l'équipe et le chef de service éducatif sont présents et chacun prend la parole pour dire un bout du récit, sa vision depuis sa place. Et il se passe des choses ; il y a de l'émotion, de la tension et de l'attention car de l'écoute, de la retenue, des paroles et des silences, des larmes, des rires ou des sourires, des regards et tout ce qu'un corps peut exprimer.

« Elle était arrivée à l'âge de la préadolescence. Elle lui dit que ce fut une surprise et une étape importante. Elle se souvient que les éducateurs lui ont serré la main. Elle venait d'un foyer où ils se faisaient la bise. J'entends son point de vue. Il me surprend car je vois ces éducateurs du pavillon où elle était accueillie, comme formant une sorte de grande famille chaleureuse et organisée, pleine d'attention. Mais elle était encore petite, probablement très inquiète, peut-être craintive. Alors cette main serrée ... Elle poursuit son récit. Ce temps passé au pavillon fut riche en émotion et en apprentissage. Elle m'avait parlé de l'éducatrice qui l'aidait dans sa scolarité à l'aide de petites fiches cartonnées. Elle les utilisera de façon autonome après. Il se rappelle la photo de la gare Montparnasse-Bienvenue qu'elle lui avait fait transmettre comme un clin d'œil lié au premier rendez-vous, celui de l'accueil. Il voit devant lui une jeune femme. La petite fille n'est plus là ou plus tout à fait là car l'enfance est toujours en nous. Elle vit et travaille en province, à une enjambée en train de sa famille maternelle. Cela n'était pourtant pas simple cette relation lors de son accueil. Il y était question d'héritage. Lors de nos entretiens de réflexion avec cette jeune, nous avons abordé cela. Il y était question de lien, de ce que l'on transmet, de ce que l'on prend ou ne prend pas à son compte. Il y a des liens qui sont noués. Il y a des liens qu'il faut dénouer et d'autres qu'il faut renouer pour refaire des nœuds. Elle nous dit encore l'importance qu'a eue un voyage à l'étranger. Je me souviens de son discours lors d'une soirée de soutien à ce projet. Elle dit combien ce voyage lui a permis de voir sa vie autrement, d'apprécier autrement l'aide qui lui est apportée, de ne plus subir le placement comme une malchance et une sorte de stigmate. Elle n'a peut-être pas dit que c'était une merveilleuse opportunité mais elle le décrit comme une mesure qu'il faut aussi regarder de façon positive. Elle dit comment s'organise sa vie en province. Elle dit son autonomie par rapport à sa famille mais aussi le lien qui les unit. Le rendez-vous ne semble pas pouvoir trouver sa fin. Elle parle aussi de son projet professionnel. Elle précise son choix au regard de ses expériences vécues. Elle parle de son évolution, des transformations qu'elle repère ou plutôt ressent dans sa manière de prendre en charge sa vie et faire des choix. Elle nous avait dit auparavant la page qu'elle souhaitait tourner, celle de l'enfance et du placement. Elle nous montre alors comment elle prend en charge son avenir, comment elle le pense, comment elle le met en lien avec son histoire et comment elle tire profit des expériences que nous lui avons permis. C'est agréable de prendre ce temps, ce moment qui formalise la fin d'un temps, le début d'un autre. De façon rituelle, le directeur propose d'écrire avec des « crayons peintures » sur un tableau ou écrivent chacun des jeunes qui nous quittent. La trace laissée auprès des équipes va s'inscrire de façon symbolique sur la toile. La jeune écrit et soigne l'esthétique de cette trace par le choix de nombreuses couleurs pour habiller les mots. C'est beau. Il y a des échanges plus informels, des réflexions entre les uns et les autres pendant le travail de l'écriture. Mais c'est long. Je m'inquiète. Ça ne va pas s'arrêter. Il y a un train à prendre et la jeune l'a oublié. Elle voit mon inquiétude et me questionne. Je l'informe du train à prendre. Nous étions bien ensemble mais là il faut partir. Nous quittons le bureau du directeur et la salle d'attente se transforme en salle des pas perdus où il faut se quitter avec les accolades du départ et une dernière poignée de main. »

Voici mon histoire de la jeune ; ou plutôt voilà une des histoires, évoquée d'un point de vue singulier, le mien. Il manque celle du directeur, de l'éducatrice, de la jeune et celles de ceux qui l'ont croisée. Ce qu'il me semble important de retenir c'est qu'au foyer éducatif LA PASSERELLE, ce sont ces histoires qui permettent la réflexion et le sens d'un itinéraire d'éducation. Dans le soin que nous apportons à l'accompagnement d'un jeune, dans le soin que nous apportons au jeune, c'est l'énoncé de ces récits qui

permet de repérer les phénomènes transférentiels. C'est un des éléments qui fonde la clinique éducative.

L'éducatrice retiendra notamment de son itinéraire au service un début un peu attentiste, enfantin qui va assez vite évoluer. Au début de son accueil elle réclamait le temps de l'insouciance de l'adolescence disait-elle, encore un peu une part d'enfance en quelque sorte. Mais rapidement, dans la dynamique du travail éducatif, elle évolue rapidement dans une dynamique où elle recherche un appui que nous tentons de calibrer au plus juste, sans répondre nécessairement à ses demandes mais en essayant d'ajuster avec elle des réponses.

Les uns diraient la force de cette jeune, d'autres ses fragilités dans la vie et les épreuves qu'elle devra affronter. Pour ma part, je retiendrai, au regard du dernier entretien, celui du départ, que la jeune a su profiter de l'institution, y inscrire des relations transférentielles qu'elle a su transformer pour arriver à nous quitter et s'inscrire dans l'histoire de sa famille et celle de la vie qu'elle va construire en lien à son histoire familiale et de placement. En quittant LA PASSERELLE, elle souhaitait tourner la page du placement. La question est là de savoir comment les enfants placés doivent se désengager de l'histoire institutionnelle et de cette individualité d'enfant placé qui leur colle à la peau.

Je conclurai pour ma part en précisant que cette jeune n'est plus aussi seule qu'elle l'était. Elle a renoué avec une famille avec qui elle semble continuer de prendre son autonomie. Elle avait notamment à LA PASSERELLE une suppléance familiale par les liens transférentiels qu'elle y a inscrits et qu'elle quitte assez tranquillement lors d'un départ chaleureux, fort en émotion, en accolades avant les dernières poignées de main.

Comment fabriquer du social quand la famille manque ? Quel paradigme familial offre LA PASSERELLE ? Cette question renvoie aux valeurs de l'institution, valeurs qui doivent s'inscrire, s'exprimer dans un contexte social et politique en prenant soin de ne jamais s'y confondre.

Dominique MORILLE
Chef de service éducatif

FOYER EDUCATIF LE VIEUX LOGIS

CONTACT : **ACCES :**

115 Avenue de la République **91230 - MONTGERON** **Téléphone : 01.69.40.84.84** **Télécopie : 01.69.03.94.95** **e-mail : vieuxlogis@avvej.asso.fr**	**SNCF** : Châtelet ou Gare de Lyon : RER D, direction Melun, descendre « gare de Montgeron-Crosne » **AUTOBUS** : A la gare de Villeneuve St Georges, autobus ligne A, descendre « station Pavillon Flore » **VOITURE** : N6, Sortie « Montgeron-centre »

ACCUEIL :

Maison d'enfants à caractère social, le Vieux Logis accueille 90 jeunes adolescents et jeunes majeurs dans 6 services mixtes.

MISSION :

4 pavillons, destinés à l'accueil de 11 à 12 jeunes, âgés de 12 à 18 ans.
1 service d'appartements partagés, pour 12 jeunes à partir de 16 ans.
1 service d'accompagnement éducatif, pour 32 jeunes majeurs, logés en studios.

AGREMENTS - HABILITATION :

- Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE :

Direction :

Directrice : Marie-Laure MANUEL

Directrice Adjointe : Véronique GUEGAN

Chef de service :

Mme Florence CREMET, Service des Appartements Partagés,

Mr Frédéric BISCARAS, Service d'Accompagnement Educatif,

Mr Lionel LEBOUCHER, Pavillon les Iris (Montgeron),

Mr Frédéric BISCARAS, Pavillon Crosne (Crosne),

Mr Ridha BOUZIDI, Pavillon les Hêtres (Draveil),

Mr Laurent LAY, Pavillon l'Abbaye (Yerres),

Effectif : 70 salariés

LA PLACE

Marie-Laure MANUEL

Quel que soit le hameau, le village, la ville, la place est toujours un espace d'expressions, de communications, de rencontres. Les arbres bordent la place, pour ne pas l'encombrer et le soleil peut y déployer sans retenue ses rayons. La place du village est toute dédiée à la circulation de l'histoire des Hommes.

La place est une nécessité née d'une volonté de pousser ce qui l'encombre vers l'extérieur. Il nous faut bien faire du vide, pour faire de la place. Le corps de la femme est conçu avec une place dédiée à l'embryon qui va s'y nicher pour se développer. Avant que l'enfant ne naisse, les parents s'accordent sur la place du berceau. Sera-t-il à l'abri des sollicitations de la vie quotidienne ? Après cette première naissance, viendra le moment où se posera la question d'un deuxième enfant. Aurons-nous assez de place dans notre vie ? Dans notre cœur pour l'accueillir ? La place est au cœur, de notre cœur.

Le discours politique s'empare de cette question. Les projets se construisent à propos de la place du salarié, de l'instruction de l'enfant, de la personne âgée, de l'étranger… Circonscrire une place est une très grande responsabilité, à titre individuel et à titre collectif.

La place peut être assignée : une place pour chaque chose, chaque chose à sa place. Elle peut, d'un coup, devenir étroite, étouffante, stigmatisante. Me vient en tête le premier roman de PATRICK MODIANO : La place de l'étoile... Sous le joug de l'injonction, la pensée vacille et laisse la place à la peur, vouloir préserver la pensée requière, en règle générale, une grande volonté. Les dictatures s'emploient à liquider la place nécessaire à la pensée.

Les enfants, adolescents, jeunes majeurs que nous accueillons, dans l'institution sont des enfants placés. Avant ce moment de l'arrivée, ils sont déplacés, du champ de leur famille, de leur institution scolaire, de leurs pays… Notre travail est de leur restituer leur place, de dessiner avec eux les contours de la place qu'ils peuvent et encore mieux souhaitent occuper. Nous revisitons sans relâche les moyens que nous allons mettre à disposition pour servir le projet.

Cette année, nous avons décliné dans notre projet d'établissement, nos actions pour les cinq années à venir. Nous avons aussi ouvert *LA STATION*, un lieu où le temps est pris pour accompagner les apprentissages, pour accueillir les jeunes qui ne se trouvent plus à leur place, dans les modèles proposés. Dans les témoignages qui suivent, l'un retiendra particulièrement notre attention. L'histoire d'Emilie, abandonnée pendant son placement. Cette contraction du temps, hors champ de la pensée, a été vécue par l'équipe comme une maltraitance et mis le projecteur sur les effets d'une décision brutale. Le placement est devenu l'acteur d'une dégradation sans appel et sans filet d'une personne en devenir.

L'institution est régulièrement traversée par ces soubresauts, en particulier pour les contrats jeunes majeurs, assignés très rapidement à une place qui les prive d'un accompagnement éducatif nécessaire à une bonne insertion et une place dans notre société. La commande financière exclut les plus démunis qui viennent grossir les rangs des futurs sans abris. Les chiffres nationaux le démontrent déjà.

Alors, quand on n'est pas ou plus dans le cœur de nos familles, quand l'attention portée ne fait plus place au passage de l'éducation nécessaire, les places de nos villages seront-elles encore éclairées pas les rayons du soleil ?

Les évolutions de notre mission éducative auprès des jeunes majeurs

Véronique GUEGAN
Frédéric BISCARAS

Le Service d'Accompagnement Éducatif (SAE) du Vieux Logis a pour missions l'accompagnement éducatif de jeunes âgés de 18 à 21 ans. L'accueil se fait en studio.

L'objectif du service est de faire parvenir à l'autonomie des jeunes qui lui sont confiés. Un certain nombre de leviers, organise et structure les missions :

- L'insertion sociale,
- L'insertion professionnelle,
- La confiance en soi, la stabilité affective, la santé,
- La citoyenneté et la capacité d'être un acteur social,
- La capacité d'adaptation aux aléas de la vie.

Ce travail est mis en œuvre par un accompagnement à moyen/long terme et la mise en place d'un projet pour et avec le jeune. Cet accompagnement doit permettre au jeune d'être acteur de ses propres choix, de prendre conscience de ses difficultés, de son histoire, de ses relations familiales, affectives, relationnelles. Ce projet se construit dans le respect de son rythme, de son évolution, de ses choix. C'est le temps de cet accompagnement qui assure l'appropriation de ce projet. L'acte éducatif repose alors sur l'instauration d'une relation de confiance. C'est au jeune d'expérimenter, d'émettre des idées, de soutenir des positions, de questionner. L'accompagnement éducatif est individualisé, chacun des 32 jeunes a un référent. Des temps collectifs ont lieu autour de moments de partages au service, lors d'activités et de séjours.

Au fil des années, l'accueil des jeunes majeurs a été marqué par des évolutions importantes :

Le contrat jeune majeur est attribué au mérite. Pour l'obtenir, le jeune doit avoir un projet solide et s'y tenir. Ainsi, les jeunes très en difficulté, pour lesquels un temps pour se poser et établir un lien avec les éducateurs avant de pouvoir se projeter, était nécessaire, ne sont plus accueillis au SAE. *« Le symptôme du jeune qui était le point de départ du travail jadis apparaît parfois aujourd'hui comme ce qui fait obstacle au travail* »[29]. Alors que l'équipe travaillait à l'émergence et à la construction d'un projet avec le jeune, aujourd'hui elle travaille sur la réalisation du projet déjà établi avant son arrivée. Le cadre imposé par les contrats jeunes majeurs est omniprésent : une épée de Damoclès brandie à chaque faux pas.

Les ex-mineurs isolés représentent la majorité des jeunes accueillis. Fin 2016, sur les 30 jeunes présents au service, 23 sont des ex-mineurs isolés. Ce sont eux qui répondent le mieux aux critères pour obtenir une aide à l'âge de 18 ans car pour pouvoir s'insérer en France, ils réalisent des parcours sans faute : réussite scolaire et professionnelle. Leur accompagnement nécessite des compétences et disponibilités pour les démarches administratives : obtention de papiers d'identité et d'autorisation de travail. Ce sont des jeunes discrets qui parlent peu d'eux-mêmes. Leurs symptômes sont silencieux, ils s'expriment par le corps (sommeil perturbé, fatigue, maladie, angoisses…). La fiction du romancier, (Laurent GAUDE dans son livre Eldorado sur

[29] Serge Raguideau, Directeur Général de l'AVVEJ, introduction au séminaire 2017 de l'AVVEJ in Flash n° 298: l'éducation spécialisée : entre activités et vie quotidienne. Comment faire surgir la parole ? »

l'immigration) colle avec la réalité : *« Combien de fois dans ta vie, Salvatore, as-tu vraiment demandé quelque chose à quelqu'un ? Nous n'osons plus. Nous espérons. Nous rêvons que ceux qui nous entourent devinent nos désirs, que ce ne soit même pas la peine de les exprimer. Nous nous taisons. Par pudeur. Par crainte. Par habitude».*

Une commission composée d'élus prend la décision de l'attribution des contrats jeunes majeurs et de l'orientation. Précédemment, le jeune était reçu avec ses éducateurs référents (ASE et établissement), par l'inspecteur, et après discussion une décision était prise. Aujourd'hui, le contrat est rempli préalablement par le jeune, validé par l'inspecteur qui n'a plus la maitrise de la décision. Les objectifs retenus sont avant tout l'insertion et la sortie rapide du dispositif. L'orientation est également décidée par la commission et les solutions d'hébergement sans soutien éducatif privilégiées, dès lors que le jeune a un revenu même faible et temporaire. Depuis 2013, plusieurs jeunes sont sortis du service dans ces conditions, la situation de WARRIS en est un exemple.

WARRIS est arrivé au Vieux Logis à l'âge de 16 ans. Originaire de la Côte d'Ivoire, son parcours au Vieux Logis témoigne de sa volonté d'insertion et de l'énergie qu'il met pour y parvenir. WARRIS s'investit sur son lieu de placement, dans une vie sociale et à l'école. Francophone dans son pays, il entame d'emblée un bac pro maçonnerie qu'il obtient en 2 ans. Il souhaite se diriger ensuite vers un BTS « métiers du bâtiment » en alternance mais il ne trouve pas d'employeur. Ne souhaitant pas rester sans activité, il entame une formation dans la sécurité de trois semaines. Quelques jours après le début de sa formation, son dossier passe en commission, il apprend qu'il est orienté à PACS91. Il est décontenancé par cette décision prise dans un moment incertain pour lui : sans travail et sans salaire. Il a deux jours pour préparer ses affaires et est admis à la résidence sociale d'Evry. Les premiers temps, il passe au service, continue de nous solliciter pour des conseils, il se montre anxieux. Il a quitté la résidence trois semaines après son accueil et nous n'avons plus eu de nouvelles.

Les durées de contrat et de renouvellement sont réduites et le travail éducatif est relégué au second plan. Le travail éducatif et le temps sont indissociables. Instaurer une relation pour permettre au jeune d'aborder ses difficultés familiales, psycho affective, sociales, de santé… n'est plus le cœur de notre travail. Le nombre d'entrées et sorties : 51 pour l'année 2016 et l'incertitude des renouvellements de CJM ont un impact sur la somme du travail à effectuer mais aussi sur la nature même du travail éducatif. Ainsi, chaque admission ou sortie implique différents rendez-vous (Chef de service, psychologue, éducateurs), une remise en état de l'appartement par les hommes d'entretien, un état des lieux effectué par l'intendante… Les rapports à adresser à l'ASE pour chaque renouvellement sont plus nombreux, les éducateurs et le secrétariat sont plus sollicités.
Alors que le travail éducatif de fond est difficile à organiser sur la durée (projets thématiques sur l'année autour de la citoyenneté, la santé, la sexualité…), le travail quotidien des éducateurs s'organise dans l'immédiateté des solutions d'hébergement à trouver et des démarches administratives à effectuer.

Ces évolutions interrogent le sens de notre travail éducatif auprès des jeunes majeurs, elles nous amènent à repenser notre organisation, nos actions, nos pratiques. Sans renier nos valeurs, il nous faut inventer d'autres formes d'accompagnement et de solidarité.

Paradoxalement, au moment où grand nombre de départements se désengagent de la prise en charge financière des contrats jeunes majeurs, des études et publications sur le devenir des sortants du dispositif de la protection de l'enfance se multiplient : *« l'accompagnement des jeunes majeurs vers l'autonomie »*ONED 2015, *« sécuriser les parcours d'insertion des jeunes »* rapport de CESE, mars 2015, *« Inégalités entre jeunes sur fond de crise »* rapport de l'observatoire de la jeunesse, 2013, *« l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance »* ONED, octobre 2014, *« permettre la jeunesse ou comment accompagner les*

jeunes majeurs vers l'autonomie et l'indépendance », Edition ERES, décembre 2015… Pour affirmer que cette question est essentielle pour l'avenir de notre société et que nous ne serons pas passés à côté des débats à venir et de notre engagement.

Le pôle pédagogique du Vieux Logis

Michèle LIGONNIERE

Le pôle pédagogique du Vieux Logis (LA STATION), a ouvert ses portes dans la seconde moitié de cette année. Les travaux du local finis, nous avons aménagé un lieu accueillant, ouvert et modulable à la fois, qui puisse s'adapter aux nombreuses missions qu'il aura à remplir. C'est Sophie qui a tout d'abord pris en main les choses et équipé notre grande salle d'un coin salon, d'un peu de verdure, outillé la cuisine équipée de façon à la rendre opérationnelle. Dès mon arrivée, nous avons fait connaissance et commencé à partager nos expériences professionnelles et notre vision des choses dans le cadre de travail qui nous était fixé. Ce temps en commun a été l'occasion de nous rendre auprès des autres structures de l'AVVEJ qui comptent aussi un pôle pédagogique pour échanger et découvrir leurs pratiques ; de rencontrer des partenaires (La ligue de l'enseignement, le CDDP, culture du cœur…) ; de passer des commandes plus pédagogiques, de prendre contact avec des structures sur la commune (médiathèque, mission locale, CIO…) ; d'élaborer des outils de fonctionnement et de rencontrer les différentes équipes afin de présenter les grandes orientations de notre pôle ; bref de concevoir la trame qui nous permettra de tisser notre action future auprès des jeunes que nous accueillerons.

La STATION a commencé à accueillir des jeunes sur les temps de vacances pendant l'été avec notamment une journée portes ouvertes, pour leur faire découvrir la structure et nous rencontrer. Nous avons ensuite tout au long de l'été proposé des activités sportives, culturelles variées à inscription libre. Nous avons ainsi pu «visiter PARIS avec les yeux de Julie», randonner en forêt de FONTAINEBLEAU, visiter le château de BLANDY-LES-TOURS, organiser des matchs d'impros, débattre autour d'un film, visiter des expositions, assister à des spectacles variés…
Puis le temps de la rentrée scolaire est arrivé, avec le constat de quelques jeunes sans solution scolaire pour des raisons très variées.
C'est à eux que notre action au quotidien s'adresse prioritairement en fonction de leur projet.

- Pour Modibo, Ahmad, Salif, Akash, tous jeunes mineurs étrangers sur le territoire, il s'agissait d'une transition dans l'attente d'une affectation scolaire à l'issue des tests CASNAV*. L'occasion de faire le point avec eux de leur projet, de les familiariser un tant soit peu avec le français langue de scolarisation et de les confronter avec quelques apprentissages de façon à ce qu'ils arrivent le jour de la passation des tests un peu mieux équipés ou moins dépourvus ! Les échanges avec les autres jeunes sont source de progrès dans notre langue pour ceux qui sont non francophones et les activités comme la cuisine (faire les courses aussi), les jeux de société sont en ce sens très motivants.

  **Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage*

- Pour Yakouba, Drissa et Moussa, arrivés en FRANCE vers le mois de juillet et non scolarisés antérieurement, aucune solution scolaire à ce jour n'a été trouvée par l'Education nationale, suite aux tests. Ils ont plus de 16 ans, les places sont plus difficiles à trouver pour des « NSA » (Non Scolarisés Antérieurement). Ce sont trois jeunes qui malgré tout déploient une énergie incroyable pour pouvoir accéder à une formation CAP, la seule que leur faible niveau scolaire leur permette, pour se dessiner un avenir. Ils ont besoin pour cela d'une remise à niveau scolaire et que nous travaillions étroitement avec le CIO du secteur afin de définir ensemble un projet viable qui colle au plus près de leurs envies. Ils bénéficient conjointement à notre action de cours d'alphabétisation dans des associations de quartier.

- Pour Axelle, Auriane, Cynthia, Sandra, Adeline, Maëlle, Cassandre, la situation est toute autre. Enfin, disons qu'il s'agit surtout qu'émergent une demande, un projet, une envie pour soi. Le chemin qui mène à cette élaboration est plus long, plus difficile à suivre peut-être parce que moins balisé, ou sans doute aussi parce qu'elles (en l'occurrence), ont perdu le sens si minime soit-il de ce qui les raccrochait à l'école. Les copains ne suffisent parfois même plus à être une motivation, ou cette seule motivation, qui tient malgré tout beaucoup de jeunes, a été mise à mal par le placement et la rupture quasi obligatoire qu'il entraîne avec le collège ou le lycée d'origine. Alors pour certains, c'est la énième rupture, la rupture de trop, celle qui fait basculer vers la déscolarisation. Un parcours souvent chaotique qui s'accompagne de difficultés dans les apprentissages, de capacités d'attention très déficitaires, d'une piètre estime de soi, d'un découragement total vis-à-vis de l'école et de son cortège de contraintes.
  Le challenge est de réussir à faire venir ces jeunes à la Station, les remettre dans un temps social qui oblige à se lever le matin quand il est si agréable de rester faire la grasse matinée…
  La demande initiale d'admission à LA STATION émane de l'équipe et passe par un premier rendez-vous avec le jeune et un de ses éducateurs. Ensemble, nous essayons d'établir un projet et d'obtenir l'adhésion du jeune à minima. C'est pourquoi, lorsque nous présentons au jeune notre planning de fonctionnement dans lequel apparaissent les plages dédiées à l'accueil des jeunes non scolarisés, nous lui demandons ce qu'il se sent capable de tenir. Nous avons été surprises de voir que la grande majorité d'entre eux optait dès le départ pour toutes les plages du matin (9h30 à 12h30) et au moins une plage voire 2 dans l'après-midi (14h à 16h30).

- Venir à la STATION oui, mais pour quoi faire ?Je trouve que c'est dans la réponse que chaque jeune va apporter à cette question, qui finalement est vraiment celle qu'il doit se poser, que réside une grande partie de la réussite de notre action. Qu'ils réussissent à s'approprier le lieu, l'espace et le temps pour (re)construire leur projet. C'est à la fois le moment le plus déstabilisant et je crois le plus à même de raccrocher un jeune même de façon très ténue. C'est pourquoi, nous ne faisons pas de l'activisme. Beaucoup d'échanges préalables amènent à faire émerger des appétences (parfois oubliées), des envies :
  Adeline voulait à tout prix apprendre à tricoter ou faire du crochet. Qu'à cela ne tienne, nous sommes parties de cette envie pour toute motivation. Elle n'a pas encore tricoté d'écharpes, ni de pulls, mais je crois qu'elle a compris qu'elle peut exprimer ses envies et qu'ici on n'attend pas forcément des demandes scolaires. Elle y a consacré plusieurs jours car étant gauchère personne ne pouvait lui montrer comment s'y prendre, je lui ai suggéré de chercher une vidéo qui pourrait l'enseigner bien plus efficacement que nous dans ce domaine. Par ce biais, elle apprend aussi qu'apprendre beaucoup de choses est possible, il y a pléthore de didacticiels sur le net, par contre rien ne peut se faire efficacement sans un projet personnel. Adeline avait aussi un petit écriteau à produire pour identifier son « panneau d'affichage » personnel. Elle a cherché des polices de caractères qui l'inspiraient et c'est une calligraphie arabe qui a retenu toute son attention. Je lui ai dit que cela nécessitait l'utilisation d'un calame pour tracer les pleins et les déliés, mais nous n'en avions pas. Elle a cherché des renseignements sur cet outil et comment le fabriquer elle-même, ce qu'une autre vidéo lui a montré. J'ai apporté quelques morceaux de bambou et elle a, seule, taillé trois calames de différentes largeurs pour écrire. Cela lui a demandé beaucoup de persévérance, elle a visualisé plusieurs fois la vidéo pour bien s'imprégner de la façon de procéder et y recourait dès qu'elle avait un doute. De même une fois ses outils réalisés, elle s'est entraînée longuement au tracé des lettres avant la production finale. Finalement, ce faisant, elle reprend confiance en sa capacité de faire, de réussir et d'entreprendre, des petites graines semées qui ne demanderont qu'à germer ! En tout cas quelle concentration !

Les jeunes qui viennent à la STATION, au début, adoptent souvent un comportement qui révèle leur mal-être vis-à-vis de l'école conjugué à leur envie de se conformer aux attentes et aux demandes émanant des parents, des référents ASE, des éducateurs… Ils louvoient entre coopération et rejet, refusant très souvent ce que nous proposons et se plaignant qu'ils n'ont rien à faire. Demandant à réaliser, par exemple, un bracelet brésilien, pour se plaindre ensuite qu'on ne leur apprend rien. Et lorsque en retour nous leur proposons de travailler alors des matières plus scolaires, constater une fuite devant les activités proposées.

Alors comment allier ces contradictions et faire que le jeune soit force de proposition, devienne acteur, auteur de son projet ? C'est le sens même de l'autorité que notre fonction nous confère, « la véritable autorité est celle qui grandit l'autre. Le mot "auteur" dérive de cette autorité-là », écrit l'académicien Michel SERRES. Quelle posture adopter pour que nos jeunes reprennent les rênes de leur avenir scolaire par le biais de notre accompagnement ?

« Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi », disaient GANDHI et NELSON MANDELA. Axelle, Adeline, Sandra, Cynthia, Auriane, Cassandre ont toutes un jour dit « Je m'ennuie, je n'ai rien à faire, on ne fait rien pour moi… », incapables de répondre à la question «mais qu'est-ce que TU as envie de faire, qu'est ce qui T'intéresse ?», refusant TOUT ce que nous proposions, « C'est nul, ça me plaît pas, j'veux pas, j'aime pas qu'on m'impose quelque chose… » ; allant jusqu'à prendre une posture de refus pour ne pas s'inscrire dans l'activité menée avec une photographe professionnelle dans le cadre d'un CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) où nous travaillions sur le thème du portrait, de l'identité. Et puis, de l'atmosphère lourde et embarrassante de ces postures, émerge soudain une étincelle d'intérêt qui prend la forme d'une remarque pertinente, un rayon de soleil apparaît, une autre remarque fait écho à la première, ça y est la glace est rompue, on peut commencer à construire ensemble, la confiance est là, mais qu'est-ce qu'on a ramé avec Camille, l'artiste ! Puis ravies par les photos plutôt intéressantes faites lors de la première séance, Axelle et Adeline se donnent à fond.

Auriane et Cynthia sont plus réservées, toujours sur la défensive et dans le mimétisme, qui empêche l'une de se dissocier de l'autre et de reconnaître l'intérêt qu'elles semblent pourtant manifester. Elles fugueront ensemble lors de la deuxième séance au détour d'une pause et seront vertement tancées par leurs camarades le lendemain, qui leur parleront respect, chance de pouvoir bénéficier de cette activité, elles, parmi les 90 jeunes que compte le Vieux Logis. Elles exprimeront avec leurs mots ce que nous éducateurs n'aurions pas aussi bien exprimé.

Outre les belles photos que nous garderons en souvenir de ce travail, c'est une vraie leçon de vie que nous avons vécue ensemble et je crois que cet épisode est fondateur du groupe qui existe maintenant. Cynthia n'est pas entrée dans cette activité où pourtant sa façon de prendre les photos en cadrant en diagonale avait suscité un vif intérêt de la part de plusieurs d'entre nous, il y a eu une période de vide au cours de laquelle elle n'est plus venue sur le groupe car nous avions pensé avec les éducateurs que pour permettre à Auriane de prendre sa place, il valait mieux penser leur accueil en décalé. Comme Auriane va au collège l'après-midi, je l'accueillerai donc tous les matins et Cynthia viendra l'après-midi. Sauf que Cynthia ne veut pas venir l'après-midi et n'est donc pas venue. Elle est restée dans le rien jusqu'à une rencontre où nous avons fait le point, expliqué que ce n'était pas contre elle, ni à cause d'elle que nous avions fait ce choix, mais bien pour pouvoir prendre en compte les besoins de chacun. Elle exprimé à ses éducateurs son envie de retourner au lycée, dont elle devait me parler, mais devant moi c'est un tout autre discours, « j'ai dit ça comme ça », et de dire alors son envie de revenir sur le groupe. Depuis cet épisode, Cynthia a enfin investi LA STATION, compris que nous étions là non pour imposer des choses mais l'aider à déterminer et mener à bien son projet. Elle est souriante, en lieu et place de son air buté du départ et demande du travail en lien avec son projet de devenir sage-femme. C'est son rêve, elle ne doit

pas y renoncer, nous ne lui cachons pas que c'est difficile, le chemin qu'elle choisit n'est pas le plus facile pour y arriver, le BAC PRO ASSP en est un, il lui réclamera beaucoup de persévérance et de travail pour atteindre cet objectif, mais il n'y a qu'elle qui puisse faire en sorte que cela soit possible et elle peut compter sur nous pour l'accompagner, sans elle rien n'est possible !

Lors d'une conférence sur les conditions de réussite scolaire des enfants accueillis par l'ASE il a été rappelé que la loi de 2016 impose que le projet scolaire apparaisse dans le PPE et montré combien la priorité de la question scolaire était traitée différemment selon les équipes tant la gestion de la vie quotidienne était chronophage et les conditions de travail pas toujours réunies pour un accompagnement optimum des jeunes dans ce domaine. C'est pourquoi à LA STATION nous avons choisi d'ouvrir 3 demi-journées par semaine le service aux jeunes qui sont scolarisés (les mardi et jeudi de 17h à 20h et le mercredi après-midi de 14h à 17h) proposant une aide aux devoirs, à la recherche de stages, du soutien scolaire mais aussi la possibilité de faire des recherches dans le calme à l'aide des ordinateurs mis à disposition. Durant les vacances, toutes les matinées de 9h30 à 12h30, nous proposons aussi d'accueillir les jeunes qui ont besoin d'aide pour leur scolarité tandis que l'après-midi, des activités culturelles sont proposées. Ainsi le pôle pédagogique n'est pas un lieu stigmatisant, c'est un lieu de convergence des jeunes issus de pavillons différents qui ne se croisent pas, souvent ne se connaissent pas, quand bien même ils sont tous accueillis au Vieux Logis. Ce qui rassemble les jeunes qui viennent nous rencontrer c'est la question de la scolarité, c'est le partage d'activités culturelles, artistiques… Il faut alors se doter d'outils de partage des informations pour faire en sorte que chacun se sente au courant et concerné par les actions qui y sont menées, LA STATION on y passe, on y reste parfois un certain temps, on peut y revenir, mais c'est un lieu de transition et de passage, de rencontre avec les autres mais aussi avec soi et pour soi.

LA STATION en quelques chiffres :

36 jeunes sont venus à la STATION depuis son ouverture, entre activités culturelles pendant des temps de vacances, aide au travail scolaire et fréquentation à la journée.
15 jeunes ont bénéficié du dispositif du fait d'une non scolarisation temporaire ou sur un plus long terme

1 jeune parmi ceux-là est partie vers un service civique,
2 jeunes sont en voie de suivre des stages filés à raison d'1 à 2 journées par semaine sur l'année scolaire en cours,
1 jeune fréquente le pôle à mi-temps avec une scolarisation en collège,
5 jeunes ont retrouvé une scolarisation en collège ou lycée (3 en UPE2A et un BAC PRO, 1 en classe de troisième),
6 jeunes à ce jour viennent régulièrement à LA STATION du fait d'une non-scolarisation,
22 jeunes ont eu recours à LA STATION pour se faire aider dans leur travail dont 6 de façon très régulière.

Le travail avec les familles sur le service Appartements Partagés.

Florence CREMET

Le service des appartements partagés a toujours été attentif à être en lien régulier avec les familles des jeunes présents.

L'écriture du projet d'établissement a conforté ce choix de travail. Elle a mis en lumière la nécessité de laisser une « place centrale dans la dynamique d'accompagnement » du jeune, à son entourage familial. Ce travail nous a aussi imposé de formaliser et de systématiser cet axe dans le suivi de la prise en charge. Il est parfois facile d'oublier de faire avec, quand les familles ne répondent pas à nos attentes, quand les relations sont conflictuelles et pourtant aujourd'hui nous mesurons tous les bénéfices d'un lien régulier avec les parents même en service de semi autonomie.

La famille dans le cadre de notre accompagnement est définie comme toute personne ressource présente dans la vie du jeune Cela peut être une tante, une sœur, des personnes rencontrées mais qui jouent un rôle dans la vie du jeune et pour lequel il est important de maintenir un lien tout au long de la prise en charge.

Dans le cadre du service nous avons fait le choix de rencontrer la famille le plus rapidement possible après l'admission. Le projet d'établissement décline les modalités de mise en œuvre et le temps nécessaire à l'admission. Le choix du Vieux Logis est de ne pas recevoir les familles avant la procédure pour permettre au jeune de pouvoir s'exprimer en dehors des enjeux familiaux.

La première prise de contact est généralement téléphonique dès l'accueil du jeune afin de pouvoir se présenter et donner nos coordonnées. Vient ensuite un entretien qui se déroule en deux temps, un temps avec le psychologue du service et un temps avec la chef de service. A l'issue de cette rencontre le Document Individuel de Prise en Charge est signé et décline les modalités des futures rencontres.

Lorsqu'il est impossible pour les familles de se déplacer, des visites à domicile sont proposées voire, des entretiens téléphoniques avec les parents vivants à l'étranger. Ces échanges permettent à chacun de retrouver sa place dans le projet du jeune et de ne pas se sentir exclu du placement en raison d'un éloignement géographique ou de difficultés personnelles.

En outre ces diverses rencontres proposées aux familles et ces contacts réguliers par téléphone offrent la possibilité pour eux de s'investir dans le suivi de leur enfant dans le respect de leur capacité et du cadre légal en vigueur. Nous même avons le respect de l'autorité parentale et informons les parents avoir eu connaissances des bulletins scolaires, absences, fugues et tout événement significatif intervenant durant la période d'accueil sur notre service.

Au cœur de notre suivi, nous axons notre travail afin que les parents puissent se saisir en toute responsabilité, du projet éducatif qui concerne leur enfant. La structuration de notre prise en charge qui allie : les entretiens psychologue/référent, le chef de service dans les entretiens d'admission, les visites à domicile, concourent de façon active à une place pour les parents

Généralement le référent du jeune reste l'interlocuteur privilégié offrant un repère fixe.
Le placement est une manière d'entendre les symptômes du jeune qui viennent signaler une problématique familiale. Le service des appartements partagés propose des rencontres avec le psychologue soit aux parents avec le jeune, soit avec l'éducateur ou

seul. Ces espaces sont repérés par les familles souvent demandeuses. L'équipe pluridisciplinaire est vigilante à proposer un rythme d'accueil en lien avec le projet du jeune et le désir de chacun.

Cette place réservée aux familles dans un service basé sur l'autonomie n'est pas si évidente au premier abord et pourtant il est pour nous un axe privilégié et important dans le travail éducatif au quotidien. Le concept d'appartements partagés offre aux parents un espace de collaboration différent. Ce premier pas vers l'autonomie, prépare à la vie d'adulte de leur enfant régulant certaines tensions ou conflits rencontrés sur l'internat ou les placements familiaux. Déjà engagées dans un travail d'échange et de réflexions, les familles sont plus ouvertes à la rencontre et au suivi régulier avec l'équipe pluridisciplinaire du service, avec pour objectif la préparation de la majorité, et surtout le gain considérable des liens structurants pour l'avenir.

Une remise au service ou la sécheresse d'un abandon.

Ridha BOUZIDI

Le **5 juillet** au Vieux Logis est accueillie une jeune que nous appellerons Emilie, âgée de 14 ans (15 ans en octobre), dans un des pavillons d'internat. Cet accueil s'est effectué dans le cadre d'un accueil provisoire.

Lors d'une rencontre avec le père le **19 août**, celui-ci nous exprime sa volonté, et celle de la mère, de demander une ordonnance de placement provisoire. Il explique que les relations avec Emilie sont trop conflictuelles pour la recevoir à la maison. Jointe par téléphone, la maman confirme et va dans le même sens.

Rajoutons qu'Emilie a appris juste avant ce placement que ce père n'était pas son père biologique.

Les accueils provisoires sont signés régulièrement, après les premiers temps de placement. Un rendez-vous pour sa signature est fixé au **09 septembre**.

Suite à ce rendez-vous avec l'ASE, nous sommes stupéfaits de constater que la demande des parents se soit transformée en abandon, avec quatre semaines de réflexion pour confirmer leur accord.

Outre notre stupéfaction, nous nous interrogeons sur le grand écart de placement entre un accueil provisoire et une remise au service. Nous ne comprenons pas les raisons qui ont conduit à une telle décision.

Aucune place n'a semblé possible pour laisser une chance à une ordonnance de placement provisoire qui aurait été une alternative entre AP et abandon. Le choix imposé à Emilie a entravé de façon efficiente, l'accompagnement psycho-éducatif de cette jeune fille.

La sidération de l'équipe s'est accompagnée de nombreuses interrogations : Les observations professionnelles des éducateurs, tant à propos des relations parents-enfant, que d'Emilie, n'ont été sollicitées à aucun moment par les services du département.

Les propositions éclairées n'ont pas été relayées auprès de la famille. Les échanges construits avec le couple parental pour les conduire à envisager une ordonnance de placement provisoire semblent avoir été balayés au cours d'une heure de temps par la proposition de remise au service.

<u>Que dit la loi ?</u>

Article L.224-4-2 du Code l'action sociale et des familles :

« Sont admis en qualité de pupille de l'Etat, les enfants dont la filiation est établie et connue, qui ont expressément été remis au service de l'aide sociale à l'enfance en vue de leur admission comme pupilles de l'Etat par les personnes qui ont qualité pour consentir à leur adoption, depuis plus de deux mois ».

Article L112-3 du CASF :

« La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs (…)

Le **7 octobre**, les quatre semaines écoulées, les parents confirment leur accord pour une remise au service et ne se sont jamais plus manifestés. Le **7 décembre**, l'abandon devenait irréversible après le délai de rétractation légal de 2 mois.

Tout ceci a été effectué sans que nous n'ayons pu mettre en place, avec eux, un travail de réflexion. Le rendez-vous avec une inspectrice prévu le 27 octobre fut annulé par les parents fermement décidés à la mise en place de cette « mesure. »

Emilie

Durant les trois mois précédents cette remise au service, nous n'avons rencontré aucun incident significatif avec Emilie. C'était une jeune fille en lien avec l'équipe éducative, pleine de vivacité, loquace, enthousiaste et agréable, toujours prête à participer à toutes les activités, s'impliquant de façon volontaire aux tâches collectives du foyer (entretien des locaux, services de table…). Emilie s'est installée en toute confiance.

A la rentrée scolaire de septembre, elle s'investissait dans la recherche d'un établissement offrant une formation correspondant à son projet ; un Lycée (CAP restauration : service en salle) était trouvé assez rapidement.

C'était une adolescente gaie, chaleureuse, généreuse, mais qui a contrario avait peu d'amis.

L'inspectrice a porté auprès d'Emilie cette décision et la lui a communiquée. Les effets de l'annonce de cet abandon ont provoqués, après un temps de colère, une très grande tristesse.

De surcroit, les parents ont conforté leur acte par un ensemble de refus à des questions posées par celle qui bientôt ne sera plus leur fille.

A plusieurs reprises, Emilie réclame son album photo et demande à voir son frère et sa sœur. Elle dit être inquiète pour eux. Ses demandes n'ont pas trouvé de réponse favorable.

En guise d'explications, les parents disent ne pas avoir cet album, et que sans leur accord, les visites de la fratrie n'étaient pas envisageables, à moins de saisir la justice.

Propos d'Emilie : «Ma vie s'arrête là, je suis foutue». Lors d'une hospitalisation pour une intervention minime : «mais vous vous rendez compte, à l'hôpital je n'ai pas de famille pour venir me voir» ?

Après quelques jours, nous avons pu constater que le comportement d'Emilie changeait. Le dialogue se faisait plus rare, pour finir par être rompu avec plusieurs membres de l'équipe.

Emilie a commencé à se trouver au cœur de la majorité des conflits dans le groupe de jeunes. Elle agissait de façon à être considérée comme le mauvais objet du groupe, et en être ainsi rejetée.

Sa communication avec l'Autre se faisait dans la violence (insultes, agressions physiques et verbales, dégradations de vêtements d'autrui…).

Les vols qu'elle a commis à leur encontre, ses retours intempestifs avec fracas au milieu de la nuit, ses réflexions désobligeantes… sont devenues son mode de communication. De fait, elle a pris une place de bouc émissaire du groupe, et fut d'emblée désignée comme la coupable ou la responsable (ce qui était avéré dans la plupart des cas).Une autre façon de confirmer son rejet.

Emilie n'a plus eu aucun contact avec sa famille. Sa cousine, avec laquelle elle maintenait un lien, n'a plus souhaité la rencontrer alors qu'une sortie à Disney était prévue de longue date. Elles ne se sont plus contactées…

La très grande souffrance d'Emilie s'est exprimée à tous les étages : Elle ne s'inscrivait plus dans les activités. Elle était en rupture totale avec l'école, sa famille, les jeunes du foyer et les éducateurs. Emilie refusait tout ce qui lui était proposé (voire imposée).

Depuis le mois de novembre, l'équipe éducative, désemparée par cette situation et délestée de ses missions de protection, a fait part de sa grande inquiétude au sujet d'Emilie. Par ses fréquentations, ses retours au foyer au milieu de la nuit, ses fugues multiples et de longues durées, sa déscolarisation, son alcoolisation, sa consommation de cannabis, ses violences physiques envers d'autres jeunes du pavillon… Emilie se mettait en grand danger. Au regard de toutes ces constatations et malgré tout ce que l'équipe éducative pouvait mettre en place, nous observions, démunis, à quel point son comportement d'autodestruction allait crescendo depuis cette remise au service.

Nous n'étions plus en mesure de protéger Emilie. Mêlant l'équipe éducative à la décision prise par ses parents sur proposition de l'Aide Sociale à l'Enfance, elle était dans le rejet total de toutes les personnes qui l'entouraient et des institutions de façon plus générale. Aussi, fin avril nous devions nous résigner à mettre fin à sa prise en charge pour lui permettre de « rebondir » dans un nouvel environnement, non associé à la grande brutalité de cette « remise au service ».

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ANNEE 2016

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Nom de l'association ou fondation reconnaissance d'utilité publique : **AVVEJ**
Adresse **1 Place Charles de Gaulle Montigny le Bretonneux 78 067 ST QUENTIN EN YVELINES**
Téléphone **01 30 43 26 00**
Télécopie **01 30 43 98 25**
Courriel : **siege@avvej.asso.fr**
Président : **Pierre-Etienne HOLLIER LAROUSSE**
Directeur général : **Serge RAGUIDEAU**
Directeur Général Adjoint : **Laurent DUPOND**

ÉTABLISSEMENT/SERVICE

I IDENTITE

Nom : **Le Vieux Logis**
Adresse administrative : **115 Av de la République – 91230 MONTGERON**
Téléphone standard en horaires d'accueil (préciser les jours et horaires) **01 69 40 84 84**
Téléphone hors horaires d'accueil
Télécopie **01 69 03 94 95**
Courriel : **vieuxlogis@avvej.asso.fr**
Directrice : **Marie-Laure MANUEL**
Directrice adjointe : **Véronique GUEGAN**
SIRET **300 513 033 004 43**
Numéro FINESS **910700210**
Convention nationale collective de travail **CCNT 66**

1ère habilitation en date du : **01/12/1969**
Dernière habilitation en date du : **27/10/2006**
Par : Conseil Départemental
Dernière capacité autorisée : nombre garçons / filles /tranche d'âge : **90 – 12/21 ans**
Le nombre de places d'accueil d'urgence est limité à 2 et soumis aux disponibilités

L'Etablissement est ouvert 365 jours par an

II. ORGANISATION DES LIEUX

1. Lieu d'accueil et administratif

* isolé des unités..... ☑

2. Capacité et types d'hébergement

Unités	Foyers	SAE	Appt partagés	Total
Capacité théorique	**46**	**32**	**12**	**90**
Capacité budgétée	**41**	**29**	**11**	**81**
Type de structure	Collectif	Studios	Appt partagés	

Foyers : 4 foyers éducatifs mixtes, à Yerres (11 places), Crosne (11 places), Les Hêtres (12 places), les iris (12 places)
Appartements Partagés : 4 appartements de 3 places, deux appartements de filles et deux de garçons.
SAE : Service d'Accompagnement Educatif 32 studios pour jeunes majeurs

3. Accueils complémentaires

3.1 Dispositif d'aide scolaire ou professionnelle
* sur le lieu de l'hébergement ..... □
* indépendant du lieu d'hébergement..... ☑
* réservé à l'établissement..... □

3.2 Accueil des familles
Les entretiens avec les familles se font au siège administratif du Vieux Logis à Montgeron

4. Sécurité

Tableau récapitulatif de commissions de sécurité

Lieu			date	avis
Administratif 115 avenue de la République	91230	MONTGERON	04/11/1996	favorable
LES HETRES 1 allée des Hêtres	91210	DRAVEIL	03/10/2016	favorable
CROSNE 4ter avenue Jean Jaurès	91560	CROSNE	09/03/2011	favorable
ABBAYE 102, rue Gabriel Péri	91330	YERRES	11/02/2016	favorable
LES IRIS 77, rue des Plantes	91230	MONTGERON	21/01/2016	favorable

III. ACTIVITE

1. Occupation

1.1. Occupation de l'établissement par unités

unités	Internat	Diversifié	total
capacité autorisée par le dernier arrêté	**16790**	**16060**	**32850**
capacité installée retenue au budget	**15152**	**14494**	**29646**
activité théorique = 100% de capa. installée			
activité prévisionnelle en journées [(1)]	**15152**	**14494**	**29646**
activité prévisionnelle en % du théorique			
activité réalisée en journées	**15124**	**14935**	**30059**
activité réalisée en % du théorique	**99,82**	**103,04**	**101,39**

1.2. Journées réalisées

Mois	Internat	Diversifié	total
Janvier	**1241**	**1247**	**2488**
Février	**1183**	**1161**	**2344**
Mars	**1225**	**1247**	**2472**
Avril	**1217**	**1155**	**2372**
Mai	**1281**	**1210**	**2491**
Juin	**1241**	**1244**	**2485**
Juillet	**1218**	**1334**	**2552**
Août	**1220**	**1309**	**2529**
Septembre	**1298**	**1231**	**2529**
Octobre	**1381**	**1282**	**2663**
Novembre	**1318**	**1237**	**2555**
Décembre	**1301**	**1278**	**2579**
Total	**15124**	**14935**	**30059**

1.3. Admissions

1.3.1. *Délai d'admission – non aboutissement des demandes :*

La procédure d'admission dure 2 semaines maximum, elle peut être plus rapide si besoin, cependant un temps de préparation est nécessaire pour un bon accueil : rencontre avec le chef de service, le psychologue et les éducateurs.

1.3.2. *Admissions en urgence :*

Nous avons accueilli 6 jeunes en urgence cette année pour une durée moyenne de 1 mois.

2. Population accueillie

2.1. Provenance géographique et statut de la prise en charge

	Présents au 01/01/2016							Présents au 31/12/2016						
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	**TOTAL**	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	**TOTAL**
	OPP	AP	L223	OPP	CJM			OPP	AP	L223	OPP	CJM		
Garçons Essonne		7	11	9	18		**46**		6	13	10	20		**49**
Filles Essonne		10	1	8	16		**35**		5		15	10		**30**
IDF garçons					1		**1**				1	1		**2**
IDF filles											1			**1**
Autres garçons														
Autres filles														
TOTAL		**17**	**12**	**17**	**35**		**81**		**11**	**13**	**27**	**31**		**82**

La majorité des prises en charge sont celles de l'Essonne, seuls 3 jeunes en fin d'année 2016 sont issus d'autres départements d'île de France : du 92, du 94 et du 95. Deux jeunes des hébergements diversifiés (pas de demande de l'Essonne au moment où des places étaient disponibles) et un jeune accueilli sur un pavillon avec un projet de reprise de lien avec sa mère qui habite dans l'Essonne.

	Admissions 2016							Sorties 2016						
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	**TOTAL**	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	**TOTAL**
	OPP	AP	L223	OPP	CJM			OPP	AP	L223	OPP	CJM		
Garçons Essonne		5	11	8	16		**40**		2	4	10	23		**38**
Filles Essonne		6	1	17	6		**30**		4		12	17		**33**
IDF garçons				1	1		**2**							
IDF filles				1			**1**							
Autres garçons														
Autres filles				1			**1**				1			**1**
TOTAL		**11**	**12**	**28**	**23**		**74**		**6**	**4**	**23**	**40**		**73**

Le nombre de présents relativement stable sur l'année ne reflète pas le nombre important de mouvements : plus des ¾ des effectifs ont été renouvelé. Tous les services sont concernés par ces mouvements, aussi bien les internats que les hébergements diversifiés.

2.2. Répartition par MDS de rattachement

MDS	Jeunes présents au 31/12
Arpajon/Dourdan/ Marcoussis	7
Brétigny sur Orge	5
Chilly-Mazarin/Massy	9
Corbeil/Mennecy	10
Etampes	9
Evry/Courcouronnes/Ris-Orangis	11
Grigny/Viry Chatillon/Juvisy sur Orge	5
Les Ulis	6
Marcoussis	0
Montgeron/Brunoy/Draveil	11
Morangis/Athis Mons/Savigny sur Orge	6
Ste Geneviève des Bois	0
Hors département	3

2.3. **Prises en charges multiples** pendant le séjour.

Formation en MFR par Alternative		Internat médico-social		Suivi spécifique handicap ou SESSAD	
garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
			2	1	3

Deux jeunes filles étaient accueillies à l'IME de Brunoy en journée, plusieurs jeunes sont suivis par des SESSAD ou pour des handicaps spécifiques (surdité, dyslexie…)

3. Mouvements internes à l'établissement ou à la structure complexe

de...vers ...	de...vers...
Internat vers autre internat	**0**
Internat vers Appt partagés	**5**
Internat vers SAE	**5**
Appt partagés vers SAE	**8**

18 jeunes ont été orientés en interne, ainsi ils ont pu poursuivre leur accession à l'autonomie sans subir une rupture dans leurs parcours.

3.1. Age des jeunes accueillis en 2016

Sur les internats

	Admissions		
Âge	**garçons**	**filles**	**total**
Moins De 14 ans	3	2	5
14 ans	4	5	9
15 ans	7	6	13
16 ans	7	3	10
17 ans	0	0	0
18 ans	0	0	0

Cette année, nous avons abaissé l'âge des jeunes accueillis sur les pavillons puisque 27 avaient mois de 16 ans à leur arrivée.

Aux appartements partagés

	Admissions		
Âge	**garçons**	**filles**	**total**
16 ans	3	6	9
17 ans	2	1	3
18 ans	0	0	0

Sur les appartements partagés, contrairement à l'année dernière, nous avons pu accueillir en majorité des jeunes de 16 ans, de qui permet un réel travail de préparation à l'autonomie.

Au SAE

	Admissions		
Âge	**garçons**	**filles**	**total**
Moins de 18 ans	4	2	6
18 ans	10	6	16
19 ans	2	1	3

Quelques jeunes arrivés sur le service n''était pas encore majeurs, 6 jeunes provenant des services internes dont nous connaissions bien le degré d'autonomie.

Age (année révolue) des jeunes sortis en 2016

Sur les internats et appartements partagés

	Sorties		
Âge	**garçons**	**filles**	**total**
13 - 14 ans	1	0	**1**
15 ans	0	0	**0**
16 ans	3	2	**5**
17 ans	10	7	**17**
18 ans	8	10	**18**
19 ans	1	2	**3**
20 ans	1	1	**2**

Les sorties tardives, à plus de 19 ans, s'expliquent par la problématique des jeunes, relevant parfois du milieu du handicap et qui requière un accompagnement de proximité et ne peuvent être orientés vers des services d'autonomie.

Au SAE

	Sorties		
Âge	**garçons**	**filles**	**total**
18 ans	1	2	**3**
19 ans	4	4	**8**
20 ans	7	2	**9**
21 ans	3	4	**7**

3.2. Durée des séjours

Durée	Jeunes sortis
1 jour à < 1 mois	**5**
1 mois à < 6 mois	**8**
6 mois à < 12 mois	**9**
12 mois à < 18 mois	**18**
18 mois à < 24 mois	**7**
2 ans à < 3 ans	**5**
3 ans à < 4 ans	**2**
4 ans à < 5 ans	**1**
5 ans et +	**0**

Les parcours longs dans l'établissement demeurent les plus nombreux. Les 6 jeunes accueillis dans le cadre de l'urgence expliquent en partie les courtes durées de prise en charge.

3.3. Accueil de fratries par nombre de fratries, sur l'établissement (unités d'accueil confondues) ou le service

de 2	de 3	de 4	de 5	de 6
3				

3 fratries sont accueillies au Vieux Logis dans des lieux de vie différents.

3.4. Accueil des mineurs ou jeunes majeurs étrangers, présents ou admis en 2016 sur les internats et les appartements partagés

	Appartements partagés	Pavillons	SAE	TOTAL
Admissions en 2016	6	13	15	34
Sorties en 2016	6	9	7	22
Présents en 2016 (ni entrées, ni sorties	0	3	7	10

Sur le SAE, les mineurs isolés devenus majeurs représentent une grande partie des effectifs. Sur les autres services, nous maintenons une diversité dans les problématiques des jeunes accueillis.

3.5. Situations précédant et suivant la prise en charge (hors SAE)

	Admissions		Sorties	
	garçons	filles	garçons	filles
Famille	4	5	4	13
Famille et AED				
Famille et AEMO	1	1		
IDEF / Espace Ado / SAU	5	11	1	2
Autre établissement ASE	17	4	11	8
Foyer du Jeune Travailleur				
Séjour de rupture – Lieu de vie	2	1		1
Rue, hébergement précaire			1	1
Famille d'Accueil	1	2	1	
Solution personnelle autonomie			3	
Foyer maternel				1
CHRS				
Hospitalisation				

Le travail avec la famille réalisé dans l'établissement a permis à 17 jeunes un retour préparé dans leur famille. Les jeunes qui ont été orientés en interne sont comptabilisés dans « autre établissement ASE ».

3.6. Conditions de sortie pour les jeunes majeurs

avant 21 ans			niveau socio professionnel				situation d'emploi				logement				
volonté instit	volonté usager	critere de 21 ans	formation	diplôme prof. CAP BEP Bac BTS DUT	BAC BTSD DUT	sans formation	cdi	alternance	interim tps partiel cdd	très précaire sans emploi ou occasionnel	propre ou en couple	coloc	famille	temporaire fjt crous	famille hôtel chrs autre ASE
22	3	1	6	8	2	10	4	8	7	7	6	0	2	14	4

IV. INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS LA CITE

1. Evènements favorisant l'intégration

Notre implantation ancienne et nos nombreux partenariats font que nous sommes très en lien avec les acteurs locaux : écoles, missions locales, pôle emploi, médecins, CMP….

2. Dispositions relatives au droit et à la participation des usagers

Validés par le conseil d'administration:

Projet d'établissement ..... oui
Livret d'accueil ..... oui
Charte des droits et libertés transmise / affichée ... oui
Contrat de séjour / DIPC / projet individualisé ..... oui
Règlement de fonctionnement ..... oui
Conseil de Vie Sociale ..... oui

Nous avons terminé le projet d'établissement 2016-2021 en fin d'année.

3. Relations parents/enfants

3.1. Visites libres, visites médiatisées, rencontres accompagnées

Famille présente à l'admission	Rencontres régulières	Visites médiatisées à l'extérieur	Familles jamais rencontrées	
			Refus des parents	Abs du territoire
24	48	26	13	19

3.2. Séjours en famille

	Judiciaire	Administratif
Tous les WE et vacances	1	2
1 WE sur 2 et la moitié des vacances	12	1
De temps en temps	4	1
Aucune période	25	1

Nous avons toujours une majorité de jeune sans aucune solution famille ce qui nécessite une présence éducative étayée aussi le Week-end et les vacances.

V. SANTE

1. Prescriptions de psychothérapie

	Au moins 1er RDV	En attente de RDV
CMP ou CMPP	5	3
Thérapeute libéral	1	
Praticien privé conventionné CPAM		
Psychologue de l'institution	18	

2. Prescriptions de prise en charge médicosociale de journée (externat IME...)

Type de structure	Nombre de jeunes concernés	En attente de place
IME	2	-
SESSAD	2	-

3. Prises en charge CPAM

VI SCOLARITE

1. Niveau

Niveau scolaire ou de formation	
Collège	**19**
Lycée	**12**
Lycée Professionnel	**22**
Classe d'accueil pour étrangers	**8**
Apprentissage	**11**
Déscolarisation	**5**
EREA/CEFOP	**0**

Commentaires

Le grand nombre des jeunes déscolarisés s'explique par l'importance des mineurs étrangers mais surtout par l'accueil de jeunes en grande difficultés pour qui le système scolaire n'est pas adapté.

2. Examens et diplômes

Cette année, 16 jeunes ont obtenu un diplôme :

BAFA : ** - CFG : 3 - Brevet des collèges : 1 - CAP : 2 - BEP : 1 Bac Pro :5 - Bac : 4

VII LOISIRS

1. Pendant l'année scolaire

Basket : 2 /Boxe : 2 /Cricket : 1 /Danse : 2 /Dessin : 1 /Football : 19 /Judo : 1 /Kali escrima : 1
Musculation : 4 / Musique : 1 / Natation : 1 / Rugby : 2 / Taekwondo : 2

2. Pendant les vacances scolaires et hors séjour en famille

Séjours organisés par le Vieux Logis						
Période	**Nbre de jours**	**Lieu**	**Nb de jeunes**	**Nb d'encadrants**	**Activités**	**Structures**
Avril	8	Bretagne	13	4	Itinérance Vélo	Séjour transversal
Juin	7	Marseille	7	2	Plongée	Séjour transversal
Juillet	3	La Rochelle	6	2	Festival musical	SAE
Juillet	7	Ardèche	11	3	Multi activités	CROSNE
Juillet	7	Arcachon	8	3	Découverte	APPARTEMENTS PARTAGES

D'autre part, 24 jeunes ont bénéficié de colonies de vacances cet été pour des séjours d'une ou deux semaines.

VIII. PERSONNEL

1. Temps dédiés

Temps de réunions

- temps consacré par mois en réunions internes : **84 heures minimum**
- nombre de réunions de synthèses dans l'année : **minimum 1 à 2 par jeune et par an**
- nombre d'audiences auxquelles participe l'établissement dans l'année : à chaque **convocation**
- collaboration régulière avec d'autres institutions : **oui**

2. Salariés émargeant au registre du personnel

Sur l'exercice, par groupes de fonctions et par type de contrat :

	temps plein	temps partiel	total ETP
Direction/encadrement			
CDI	**8**		**8**
Administration/gestion			
CDI[(1)]	**4**		**4**
CDD[(2)]			
Socio-éducatif			
CDI[(1)] y compris les surveillants de nuit et maîtresses de maison	**45**		**45**
CDD[(2)] y compris les surveillants de nuit et maîtresses de maison	**4**		**4**
Para - médical			
CDI[(1)]		**2,36**	**2,36**
CDD[(2)]			
Médical			
CDI			
Services généraux			
CDI	**2**		**2**

Et

Stagiaires	
Contrats professionnalisation	**2**
Contrats avenir	**1**

(1) correspond au tableau des ETP augmenté des départs/embauches en cours d'année
(2) correspond aux remplacements et renforts de vacances

3. Absentéisme

	Nombre de salariés	Nombre de jours d'absence
Maladie hors accident du travail, ALD	51	2095
Accident du travail, ALD	4	21
Formation, colloques	64	209
CET	-	-
Formation longue	-	-
Congé maternité	2	64
Congé parental	1	11
Congé sabbatique	-	-

(*) Salariés :.

4. Motifs des départs temporaires ou définitifs

	Administration Direction	**Éducatif et social**	**Services généraux**	**Para médical**	**Médical**	**Total**
Départ en retraite						
Licenciement		**2**	**1**	**1**		**4**
Démissions		**1**		**1**		**2**
Mutations		**2**				**2**
Fin de période d'essai						
TOTAL		**5**	**1**	**2**		**8**

5. Profil de l'équipe par unités

Présent au 31/12/2016	Ancienneté des salariés
-1an	11
1 à 5 ans	27
5 à 10 ans	12
10 à 15 ans	7
15 à 20 ans	4
20 à 25 ans	5
25 à 30 ans	2
Supérieur à 30 ans	2

IX. EVALUATION

1. Evaluation

L'évaluation interne a été réalisée en 2010.
L'évaluation externe a été faite en 2014.
Les résultats nous ont été communiqués en 2015 et nous avons mis en place les préconisations :

- Refonte du projet d'établissement,
- amélioration de l'accueil des familles,
- mise en œuvre du CVS,
- Entretien individuel de formation pour chaque salarié.

X. BILAN GENERAL SUR L'ANNEE ECOULEE

Lire les écrits du rapport d'activité de l'A.V.V.E.J.

XI. PROJETS-PERSPECTIVES

- **

SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT ET A DOMICILE « AEMO-AED DE SCEAUX»

CONTACT :	**ACCES :**
11, rue Michel CHARAIRE **92330 SCEAUX** **Tel : 01.47.02.66.33** **Fax : 01.47.02.36.28** **e-mail :** **contact.aemosceaux@avvej.asso.fr**	**RER (B2)** Station « Sceaux » **AUTOBUS** : au départ de la porte d'Orléans 128 : arrêt Fontenay-Houdan

ACCUEIL :

Notre Service d'Action Éducative intervient dans le milieu naturel de vie et s'adresse à des parents de très jeunes enfants dans toute la complexité de leur tissu relationnel, de leurs interactions affectives et émotionnelles, différents, selon l'histoire familiale et personnelle de chacun.

MISSION :

L'action éducative nécessite à tout moment de prendre en compte le parent et son enfant, mais aussi son entourage : ami, famille… L'aide proposée aux parents et à leurs enfants se situe à plusieurs niveaux :

- aide psychologique
- aide concrète pour l'aménagement de leur cadre de vie (recherche de travail, de logement, de placement nourricier…)
- aide financière.

Toutes ces formes d'aide sont étroitement liées et la prévalence donnée à l'un ou l'autre aspect est fonction des besoins, à tel ou tel moment du déroulement de l'AEMO ou de l'AED.

Le service n'est pas sectorisé. Cette optique de travail permet aux parents, dont l'instabilité géographique est très fréquente, et à leurs enfants, de garder le même service de référence à travers leurs pérégrinations.

AGREMENTS - HABILITATION :

- Aide Sociale à l'Enfance
- Justice (Tribunal pour Enfants)

94 prises en charge familiales. Une seule prise en charge par famille, quel que soit le nombre de personnes suivies.

STRUCTURE :

Direction : Madame Isabelle BERMOND

Chef de service : Madame Martine PETITPAIN

Effectif : 11 éducateurs, 2 psychologues, 1 pédopsychiatre, 1 secrétaire de direction, 2 secrétaires, 1 comptable, 2 agents de service.

Rapport d'activité

Isabelle Bermond - Directrice

L'activité n'a pas été réalisée cette année ; le déficit de journées s'élève à 238 journées, soit 0,69 %.

Ce déficit s'explique par plusieurs éléments ; tout d'abord, le nombre important de fins de mesures en avril et mai pour des motifs difficilement possible à anticiper.

A ceci s'est ajouté le remplacement d'une éducatrice, qui a démissionné début juin, et dont le remplacement n'a pu être effectif qu'après la période estivale.

Enfin et surtout à cause du nombre important de rendez-vous de contractualisations non honorés par les familles.

Cette année, nous avons été sollicités pour 40 demandes d'AED et avons pour chacune convenu avec le STASE concerné d'une date de rendez-vous tripartite en vue de la contractualisation d'Aide Educative à Domicile signée entre le détenteur de l'autorité parentale et l'ASE.

Sur les 40 mesures, 16 ont été contractualisées dès le premier RDV

- 08 après 2 rendez-vous
- 03 après 3 rendez-vous
- 02 après 4 rendez-vous
- 11 n'ont jamais été contractualisées malgré au moins 1 déplacement

Comment dans ce contexte, où l'aléatoire, l'hypothétique sont fréquents, anticiper le nombre de places disponibles et ainsi le transmettre aux STASE et à la PJJ comme indiqué dans le Protocole de partenariat entre la direction Famille-Enfance-Jeunesse et les associations chargées de mettre en œuvre les mesures d'AED et d'AEMO ?

Ce protocole, transmis aux associations en toute fin d'année 2016 « vise à améliorer la fluidité et la cohérence des interventions » et insiste sur la nécessaire articulation entre l'ASE et les services habilités.

Ce protocole détaille de façons didactiques la mise en œuvre de la mesure d'AED par le service habilité, en insistant sur le contenu du premier rendez-vous, et sur nos obligations et recours si la famille ne se présente pas.

Or, pour exemple en 2016, toutes les mesures d'AED contractualisées ont été suivies d'au moins une rencontre.

Par contre, le Protocole n'imagine pas que les familles ne se présentent pas au premier rendez-vous de contractualisation ; « Ce rendez-vous permet d'expliquer le cadre de la mesure d'AED à la famille (…) la signature de ce document permet d'acter le début de la mesure et de déclencher la prise en charge du prix de journée »

Pour rappel, en 2016, seuls 16 rendez-vous sur 40 ont été effectifs. Se déplacer au STASE, proposer un autre RDV, plusieurs parfois et sans certitude d'une contractualisation est chronophage pour nous et pour le cadre de l'ASE et ne permet pas une bonne gestion des admissions.

Si l'intérêt que le service soit présent lors de chaque contractualisation entre l'Aide Sociale à l'Enfance et la famille n'est plus à démontrer pour le travail éducatif à venir, il nous semble nécessaire que de nouvelles modalités d'organisations soient mise en place par le STASE afin de réguler au mieux ces rencontres tripartites.

1. Quelques chiffres

En 2016, nous avons admis 61 nouvelles familles, 30 en AEMO et 31 en AED ce qui est significativement plus que les années antérieures.

En effet, 2/3 des familles qui bénéficient d'une mesure éducative au 31 décembre 2016 ont été admises dans l'année.

Les conditions de sortie sont très variables, aucun chiffre ne permet de tirer des conclusions ou pour le moins d'établir des hypothèses (cf. tableau « condition de sortie »)

Concernant les placements, leur nombre est stable d'une année à l'autre.

En 2016, 19 enfants (12 familles) ont été placés.

- 16 à la pouponnière ou au foyer de l'enfance départemental
- 2 en internat scolaire
- 1 en établissement de soins spécialisés

2. Divergences d'interprétations : 6 mois de prix de journée impayés

Nous avons été confrontés au cours de l'exercice à un refus de financement d'une mesure pendant 6 mois et ce sur le fondement de la nouvelle rédaction de l'article L 228-4 du CASF.

La rédaction confuse de cet article « la prise en charge des dépenses est effectuée par le département de domiciliation ou résidence de l'enfant » a donné lieu à des divergences d'interprétations.

Il s'agit une fois encore de confondre le domicile et la résidence de l'enfant.

Pour rappel, le Code civil définit le domicile comme étant le lieu dans lequel une personne possède son principal établissement ; en revanche, la résidence est conçue comme une situation de fait. C'est le lieu où une personne habite lorsqu'elle se trouve hors du domicile. Dans le cadre de nos missions, il s'agit de mesures d'AEMO ordonnées par un juge des enfants, d'un département éloigné géographiquement des Hauts de Seine, qui délègue compétences à un juge des enfants du nouveau lieu de résidence de l'enfant.

Jusqu'au 1er janvier 2015, le département financeur était celui de la juridiction saisie en première instance, mais ce nouvel article de loi ne dissociant pas domicile et résidence a permis aux financeurs de se faufiler dans cette brèche pour ne pas financer le prix de journée.

La CNAPE et le CNAEMO, sollicités par leurs adhérents ont interpellé le ministère des Affaires sociales afin de demander que cet article de loi soit clarifié. Le Conseil Constitutionnel a été saisi, s'est prononcé ce qui a donné lieu à la promulgation et la publication de la loi du 18 novembre 2016.

Par conséquent, depuis le 20 novembre 2016, l'article de loi distingue un fonctionnement de principe, majoritaire, et un fonctionnement dérogatoire concernant les mesures prononcées par les juridictions dont le ressort territorial est pluri-départemental.

En ce qui nous concerne spécifiquement, il s'agit d'un petit garçon âgé de 6 mois qui vivait à Nantes avec sa mère qui souffre de troubles psychiatriques. Son père était hébergé de façon discontinue et en alternance dans le Val de Marne et dans les Hauts de Seine. C'est pour permettre la continuité de prise en charge de ce bébé que le juge des enfants du Val de Marne confie cette mesure à l'AVVEJ de Sceaux compte tenu de notre travail spécifique auprès des tout-petits et notre possibilité d'intervenir dans les différents départements d'Ile de France si ce père changeait de résidence une nouvelle fois.

Le département de Loire Atlantique a financé la prise en charge jusqu'au 30 décembre 2015 alors que c'était au Val de Marne de prendre en charge du 1er janvier 2015 au 30 juin 2016 date de la main levée de cette mesure.

Nous avons réclamé, envoyé les divers textes de lois, les modifications ; à ce jour, nous n'avons pas obtenu gain de cause.

3. Les travaux

Dans notre Rapport d'Activité de l'année passée, nous évoquions déjà les infiltrations d'eau importantes sur le mur de la cuisine. La mairie de Sceaux, notre bailleur, a pris en charge la réfection du mur mitoyen qui, poreux, dégradait le mur de la cuisine et de la salle de bain.

Nous devions attendre que les murs intérieurs sèchent pour commencer les travaux de réfection dans les deux pièces d'eau, financement prévu dans la section des investissements.

Le taux d'humidité étant toujours à 100% après plusieurs mois, nous avons pris la décision d'enlever la toile de verre. Nous avons découvert qu'il s'agissait de dégâts très importants, que le plafond des deux pièces ne tenait que grâce aux revêtements, toile de verre et peinture. Notre financeur, au regard de la gravité des dégâts et de l'urgence à réaliser ces travaux, a émis un avis favorable à leur réalisation.

Depuis, de nouvelles infiltrations sont apparues, dans la cave, salle à manger, le secrétariat.

Les travaux commencent à représenter un coût très important, difficilement prévisible ce qui nous incite à envisager et à proposer à notre financeur un déménagement dans des locaux plus adaptés et plus spacieux d'autant que notre habilitation depuis le 1er janvier 2017 prévoit le suivi de 104 familles contre 94 précédemment.

10% d'activité supplémentaire va poser de réels problèmes d'espace.

En effet, une des spécificités du service est de proposer des temps de partage parents/ enfants, où les activités s'inscrivent comme médiation éducative pour favoriser les échanges.

La confection de repas, de goûter, est réalisée plusieurs fois par semaine.

L'atelier de peinture permet d'introduire la notion de « beau », de création ; celui de couture, qui rassemble plusieurs femmes et éducatrices, développe les compétences de chacune, leur savoir-faire, le plaisir d'être ensemble.

Celui de jardinage, très apprécié des petits est un extraordinaire terrain de découverte du monde des vivants, permet le développement des capacités motrices, et enrichit le langage.

Les tables potagères ont été réalisées par les adolescents du service d ‘accueil d’urgence de l’AVVEJ d’Evry qui sont venus les installer à Sceaux. Les adolescents fiers de participer à un atelier destiné à des petits de 4, 6 ans se sont montrés très attentifs.

Par conséquent, pour toutes les raisons évoquées, s’orienter vers la recherche de nouveaux locaux devient un projet sérieux.

Quitter une relation fusionnelle et acquérir confiance et autonomie

Martine PETITPAIN - Chef de service Educatif

Dès le début de l'accompagnement de jeunes enfants (de 0 à 6ans), nous essayons de mettre en place des ouvertures pour les enfants : halte-garderie, crèche, centre de loisirs… D'une part pour travailler la différenciation parent/enfant, d'autre part pour que des professionnels aient un autre regard sur l'enfant et sa famille. Au cours de la mesure nous envisageons des séjours séquentiels, pendant les temps de vacances scolaires, ce qui permet de mettre en pratique la séparation parents/enfants dans un lieu où un lien avec les parents est possible vu le jeune âge des enfants. Ces temps de respiration tant pour les enfants que pour les parents sont souvent indissociables du maintien au domicile et permettent de travailler la séparation, la différenciation de façon positive.

Ce lieu doit correspondre aux critères que nous avons élaborés, à savoir :

- Un lieu où les parents peuvent être accueillis afin d'avoir une représentation de là où leur enfant va vivre une semaine ou seulement quelques jours en fonction du projet.
- Un accueil par du personnel spécialisé avec une sensibilité et des compétences relatives à la petite enfance.
- Un travail de partenariat avant, pendant et après le séjour (en particulier, avec des observations écrites).

Les relais familiaux *Coup d'Pouce* ou *la Passerelle* peuvent de façon ponctuelle répondre à notre demande, mais acceptent rarement des accueils réguliers dans la durée. Ils sont aussi en grande difficulté avec des enfants présentant de troubles du comportement.

Le lieu de vie *la Rotourelle* dans l'Orne est un partenaire éducatif avec qui nous avons pu élaborer des projets, dans la continuité, et aussi pour des enfants, à partir de 4 ans, en grandes difficultés psychiques sur quelques séjours particuliers.

Nous avons entendu les remarques récurrentes du Conseil Départemental concernant le prix de journée élevé de La Rotourelle ; nous avons, après de multiples recherches, rencontrés le personnel du *gîte des cimes* dans l'Oise. Nous en sommes aux prémices d'une collaboration. Toutefois, ce gîte n'a pas d'agrément pour recevoir les enfants de moins de 6 ans.

Par ailleurs, nous avons sollicité une rencontre avec les responsables du SDAF afin de soumettre nos questionnements sur les familles d'accueil du département des Hauts-de-Seine et de leur faire part de nos propositions.

Vu l'âge des enfants accompagnés par notre service (de 0 à 6 ans), il est important pour eux comme pour leurs parents qu'un temps d'échange puisse exister avec la famille d'accueil pressentie, et que le séjour n'excède pas une semaine pour ces enfants d'âge maternelle. La question de l'éloignement et donc du trajet important se pose avec le placement familial de Montluçon. Il n'est envisageable que pour les plus grands enfants de notre service. Nous commençons à travailler avec le placement familial de Saint Gervais.

RAPPORT ACTIVITES AEMO - AEAD

ANNEE 2016

Association gestionnaire : AVVEJ

Nom et adresse : AEMO – AED
11, rue Michel Charaire – 92330 Sceaux

	Décision Justice AEMO			Décision Administrative AEAD			Total		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Jeunes en charge Au 1er Janvier 2016			65			33			98
Jeunes confiés Dans l'année			30			31			61
Jeunes sortis Dans l'année 2016			33			20			53
Jeunes en charge Au 31 décembre 2016			62			44			106
Total jeunes Suivis dans l'année			133			88			221
Nombre de familles Suivies dans l'année	94			65			159		
Nombre de familles Admises dans l'année	30			31			61		

Département d'origine :

Département	Présents au 31 décembre 2016		Admissions dans l'année 2016	
	AEMO	AEAD	AEMO	AEAD
92	42	44	20	31
75	4		3	
91				
93				
94	16		7	
95				
77				
78				
Autres				
Total	62	44	30	31

Origine géographique au sein du 92 :

	Présents au 31 décembre 2016		
S . T .	AEMO	AEAD	Total
1			
2			
3			
4	1		1
5	13	6	19
6	11	21	32
7	17	17	34
Total	43	43	86

Nombre de journées facturées - répartition par organismes payeurs :

	ASE 92		ASE Autres Départs		P J J	TOTAL
	Admi	Judic	Admi	Judic		
2014	8933	16367	361	9424	/	35085
2015	11878	15247	70	8008	/	35203
2016	13959	13754	/	6359	/	34072

Origine du «signalement» des familles admises dans l'année 2016 (pour rappel, à Sceaux les mesures sont familiales).

Origine	Nombre
AS secteur	**2**
PMI	**16**
ASE	**7**
Scolaire, crèche	**4**
CMP – CMPP	**3**
Centre maternel	**3**
Autres : **Retour de placement** **Famille** **Hôpital** **MJIE** **AEMO** **Anonyme**	 **6** **8** **4** **4** **1** **2**

Lorsque le signalement émane de plusieurs services ne comptabiliser l'enfant qu'une seule fois dans la rubrique du service le plus impliqué.

Age des jeunes en 2016 :

	- 3 ans	**3-6 ans**	**7-10 ans**	**11-13 ans**	**14-16 ans**	**17-18 ans**	**18-21 ans**
Au moment De la prise en charge	38	23					
Au 31 décembre 2016	54	42	8	2			

Age des mères des enfants suivis au 31.12.2016 :

	13-16 ans	17-18 ans	19-21 ans	22-25 ans	26-30 ans	31-35 ans	36-39 ans	+ 40 ans
A l'admission		2	6	11	12	8	8	14
Au 31 Décembre 2016	2	2	10	14	24	25	11	18

Lieu de résidence des jeunes suivis :

Lieu d'hébergement des Jeunes au 31 décembre 2016	AEMO	AEAD	Total
Famille	**55**	**44**	
Placement familial	**1**		
Tiers digne de confiance	**6**		
Internats scolaires	**1**		
Autres IME- IMPRO Hôpitaux jour.			
Total	**63**	**44**	**106**

Situation préalable à l'admission :

	AEMO	AEAD
Absence de suivi	7	22
Retour de placement	8	
IOE - Enquête sociale		
Autre mesure à domicile	5	5
Autres : ASE AEMO MJIE	11 2 1	

Ancienneté de prise en charge des présents au 31 décembre 2016 :

	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	+15 ans	TOTAL
AEMO	18	5	1	19	11	3	1	3	1		63
AEAD	16	5	3	10	8		1	1			43
Total	34	10	4	29	19	3	2	4	1		106

Durée des prises en charge terminées au cours de l'année 2016:

	0-3 mois	3-6 mois	6-9 mois	9-12 mois	1-2 ans	2-3 ans	3-5 ans	5-10 ans	10-15 ans	+15 ans	TOTAL
AEMO	1			7	3	13	3	5	1		33
AEAD			2	5	4	3	2	3	1		20
Total	1		2	12	7	16	5	8	2		53

Moyenne : (total du nombre de mois de présence divisé par le nombre des sortants de l'année) :

Composition familiale des familles suivies (au 31 décembre 2016) :

	Mère seule	Père seul	Couple	Tiers digne de confiance
1 Enfant	39	6	12	6
2 Enfants	15		14	3
3 Enfants	4		6	
4 Enfants	1			
5 et +				

Situation scolaire ou professionnelle des jeunes en charge au 31 décembre 2016 :

	AEMO	AEAD
- de 3 ans - Crèche	22	13
- Nourrice		
- à domicile	3	4
- Hôpital de jour / IME		2
- Scolarisés	27	19
- de 6 ans		
- non Scolarisés		
Primaire	9	5
- scolarisés		
- Scolarisé		
Collège		
- non scolarisés régulièrement		
+ de 15 ans - 18 ans		
- Enseignement général		
- Enseignement professionnel		
- Apprentissage Stage		
- Activité professionnelle		
- Sans		
18 - 21 ans		
- Enseignement général		
- Enseignement professionnel		
- Apprentissage stage		
- Activité professionnelle		
- Sans		

Situation sociale des familles suivies au 31 décembre 2016 :

Situation	Nombre
Commerçant - Artisan - Prof. libérale	**/**
Salarié	**51**
Retraité	**3**
Chômeurs indemnisés	**5**
Invalidité ou indemnités SS	**4**
Prestations AAH - RSA - API	**34**
Allocation mensuelle ASE	**/**
Sans ressource stable	**9**
Autres (à préciser)	

<u>Fin de mesure</u> : point et analyse :

Conditions de sortie	AEMO	AEAD
Travail impossible/fin de mesure à l'initiative de la famille	**4**	**7**
Aboutissement	**10**	**4**
Autre service	**5**	**2**
Déménagement	**3**	**1**
Placement (*)	**9**	**4**
MJIE	**3**	**2**
Signalement au Procureur		

(*) Soit 12 familles dont 19 enfants placés dans une famille d'accueil ou pouponnière

<u>Analyse fin de mesure</u> : motif de fin de prise en charge

Motif	AEAD	AEMO
Majorité		
Evolution positive	**4**	**10**
Déménagement	**1**	**3**
Arrêt à la demande de la famille	**5**	
Non coopération Impossibilité de travailler	**4**	**9**
Signalement au Procureur		
Placement	**4**	**8**
Mesure d'AEMO (justice)		
Mesure d'AEAD (administrative)		
Autre (à préciser) MJIE - IOE Autre service	**2**	**3**

ACTIVITE 2016

NOM DE L'ETABLISSEMENT : **AVVEJ AEMO-AED de Sceaux**

REPARTITION PAR ORGANISMES PAYEURS
DES JOURNEES REALISEES EN 2016

(PRIX DE JOURNEE 2016 : 30.97 €)

			Nombre	**%**
Aide Sociale à l'Enfance des Hauts de Seine	- décision administrative	Mineur	13959	40.97
		Majeur		
	- décision judiciaire	Confié à l'ASE	13754	40.37
		Placement direct		
	TOTAL ASE Hauts de Seine		**27713**	**81.34**
Aide Sociale à l'Enfance autres départements	- décision administrative			
		Mineur		
		Majeur		
	- décision judiciaire	Confié à l'ASE	6359	18.66
		Placement direct		
	TOTAL Autres A.S.E		**6359**	**18.66**
Protection Judiciaire de la jeunesse des Hauts de Seine	Jeunes majeurs (décret 1975)	Hauts de Seine		
		Autres		
	Ordonnance 1945	Hauts de Seine		
		Autres		
	Total PJJ Hauts de Seine			
	TOTAL		**34072**	**100**

Pour les jeunes placés au titre de l'ordonnance de 45 m du décret de 75, répartition entre le 92 et autres départements en fonction du département de domicile d'origine du jeune.

SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT ET A DOMICILE « AEMO-AED » Les Amandiers à Nanterre

CONTACT :	ACCES :
26 rue des Amandiers 92000 NANTERRE Téléphone : 01.41.96.23.30 Télécopie : 01.47.51.03.91 E-Mail : aemo.amandiers@avvej.asso.fr	**RER A :** Ligne de Saint Germain en Laye, gare de Nanterre Ville **BUS :** N°304 ; 163; et 160;157 et (arrêt les Venets)

ACCUEIL :

Créé en septembre 2001, le service intervient à la demande des Juges des Enfants du Tribunal de Grande Instance de Nanterre auprès de 150 mineurs âgés de 0 à 18 ans et leur famille, domiciliés dans les Hauts de Seine.

Depuis le 1er juin 2009, ce service est associé institutionnellement au service AEMO-AED « petite enfance » de Sceaux sous une même direction, sans modification de ses missions.

Depuis 2011, nous exerçons également des mesures d'action éducative à domicile qui nous sont adressées par les services territoriaux de l'Aide Sociale à l'Enfance de Levallois et de Nanterre principalement. Ces mesures sont contractualisées préalablement entre et les parents qui le demandent, afin d'être aidés dans l'éducation de leur(s) enfant(s), âgé(s) de 0 à 18 ans, ou jeunes majeurs.

MISSION :

La mission confiée au service par le magistrat ou les services d'Aide Sociale à l'Enfance vise à apporter une aide à une famille qui rencontre des difficultés dans l'éducation d'un enfant ou d'un adolescent en devenir adulte.

C'est une mesure éducative, mais également une mesure de protection qui vise à restaurer ou construire, avec les parents, un cadre de vie suffisamment sécurisant pour l'évolution de l'enfant.

L'activité se répartit sur l'ensemble du département des Hauts de Seine en fonction des besoins.

Les principales modalités d'intervention auprès des enfants et leur famille :

- Visites à domicile et / ou dans l'environnement de vie du jeune.
- Rencontres au service.
- Contacts directs avec le jeune.
- Activités éducatives collectives.

AGRÉMENTS – HABILITATIONS :

Le service est habilité par le Ministère de la Justice, financé par le Conseil Général des Hauts de Seine.

STRUCTURE :

Directrice : **Isabelle BERMOND**

Directrice adjointe : **Christine GENEST**

7 éducateurs spécialisés, 1 psychiatre-psychanalyste, 2 psychologues, 2 secrétaires, 1 comptable, 1 homme d'entretien.

Activité 2016 Les Amandiers

Isabelle Bermond – Directrice, Christine Genest – Directrice adjointe

L'activité n'a pas été réalisée cette année ; le déficit de journée s'élève à 106 journées soit 0,19 %.

1. Quelques chiffres et commentaires (Christine Genest)

Contrairement aux années précédentes, nous avons davantage accueilli de situations en AEMO qu'en AED. Plus précisément, en 2015 : 31 AEMO et 50 AED, et en 2016 : 57 AEMO et 17 AED. Il est difficile de savoir à quoi imputer cette tendance inversée, et si elle va se poursuivre ou s'infléchir.

De ce fait, nous avons eu moins de disponibilité pour l'AED. Ce que nous constatons c'est qu'une contractualisation sur deux se réalise, et pour la moitié, seulement au 2ème rendez-vous.

Mais nous comprenons bien qu'au-delà des questions pratiques, sont présents des enjeux relatifs à l'adhésion progressive. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés d'une de nos collègues de l'Aide sociale à l'Enfance ; nous avons rapidement comparé notre constat et cherché des facteurs significatifs favorisant une contractualisation.

Le facteur le plus évident serait de son côté celui de la réactivité pour proposer une contractualisation d'AED après une évaluation faite par l'ASE, ou après une C.L.E et même une information préoccupante. Nous avons convenu de prendre un temps dans l'année pour davantage explorer nos constats, pour faire émerger différents paramètres significatifs et envisager des modalités de fonctionnement pouvant au mieux répondre aux attentes des parents et enfants, mais aussi engager les compétences de nos services le plus utilement.

Comme en 2015, 30,6% des AEMO viennent soutenir des enfants à la suite de placements judiciaires. C'est le double des situations d'avant 2015.

Bien souvent, les retours en famille sont envisagés faute d'adhésion suffisante des adolescents, ou sur des demandes pressantes des parents du retour d'enfants en s'appuyant sur des engagements de meilleures conditions de vie et d'éducation, ou de soins psychiques réguliers. En ce qui concerne l'engagement de parents malades à des soins psychiques réguliers, on peut remarquer qu'ils sont rarement tenus dans la durée.

Si nous ne doutons pas de la sincérité du parent concerné, la contrainte du traitement et de ses effets, la confrontation de la prise en charge quotidienne des enfants à la réalité conduit très souvent le parent malade à une fragilité qui augmente les risques, voire les dangers pour les enfants ; parfois de nouvelles mises à l'abri des enfants sont nécessaires ou des séjours d'accueil pendant les périodes scolaires. Des conjoints sont aussi en situation de choisir une vie au quotidien avec leurs enfants ou avec l'autre parent. Ces conflits d'intérêt sont douloureux et engendrent des culpabilités lourdes à porter pour enfants et parents.

En 2016, nous avons plus facilement accepté comme les parents le souhaitaient, de proposer au service d'Aide Sociale à l'Enfance, une fin d'intervention, même si cela nous semblait un peu prématuré pour nous assurer d'une véritable amélioration des conduites éducatives. Mais cela a amené, pour 3 situations, des parents à re-solliciter environ 6 mois plus tard le service d'Aide Sociale à l'Enfance pour que notre service intervienne de nouveau, mais avec des attentes plus précises des parents et des enfants. L'accompagnement éducatif a gagné en investissement familial.

En AED, un seul accueil temporaire a été préparé, et un adolescent a été placé au service d'Aide Sociale à l'enfance sur décision du Parquet de Nanterre, pendant un week-end, à la suite de violences en famille et de suspicion de radicalisation islamique.

Les enfants concernés par ces accueils sont de grands adolescents ou des jeunes entre 10 et 12 ans.

2 Les salariés (Isabelle Bermond)

Cette année encore le service a dû faire face à des mouvements du personnel. Tout d'abord, le départ d'un éducateur en arrêt maladie depuis plus de 18 mois.

Puis, le départ d'une éducatrice qui a suivi son conjoint dans leur région d'origine. Une autre éducatrice a quitté le service, souhaitant mettre ses compétences et savoir-faire au service de nouveaux projets.

Enfin, deux psychologues ont quitté le service ; une, salariée depuis plusieurs années est allée s'installer en province, une autre, pour qui le travail spécifique dans un service de milieu ouvert, était compliqué. En effet, la complexité du travail du psychologue dans ce type de service est liée à la polyvalence de la fonction qui plus est sur un temps très partiel. Dans ce service chaque psychologue intervient à hauteur de 10 heures 30 hebdomadaires.

Il participe aux différents temps de réflexion de l'équipe, synthèses ou, de manières moins formelles avec l'éducateur autour d'une situation. Moins impliqué dans le suivi éducatif, il assume une position tierce ; son éclairage clinique doit favoriser une réassurance de l'éducateur, des élaborations psychiques et une meilleure mise à distance des problématiques familiales.

Nous constatons que le départ du service d'un psychologue et surtout celui d'un éducateur vient déstabiliser le processus d'accompagnement fondé sur une relation de confiance avec la préoccupation constante de ne pas créer une relation de dépendance.

3 Formation collective (Isabelle Bermond)

« La transculturalité à l'épreuve de la diversité »

Les éducateurs des services de Nanterre et de Sceaux ont bénéficié d'une formation collective d'une journée dispensée par Monsieur Isam Idris, psycho- anthropologue, co-thérapeute à la consultation transculturelle du Pr Moro à l'hôpital Avicenne.

Cette journée de réflexion avait pour objectif de nous éclairer, de nous faire réfléchir autour des questions relatives à la migration. La migration affecte en premier lieu les familles exilées mais aussi la société d'accueil avec ses institutions ainsi que les professionnels qui les accompagnent. La migration exacerbe les représentations culturelles et rappelle les mythes fondateurs et les interdits fondamentaux. Pourtant, selon Issam Idris, le problème ne réside ni dans les cultures d'origine, ni dans celle du pays d'accueil mais, de l'absence de dispositifs intermédiaires susceptibles de les dynamiser mutuellement pour déboucher sur des nouvelles manières de faire.

La finesse des propos de Monsieur Idris, sa connaissance du secteur de la protection de l'enfance et les effets de la différence culturelle sur les professionnels nous ont ouvert à la réflexion et à une compréhension plus subtile, relative à l'organisation familiale des familles migrantes, à l'éducation des enfants, aux limites entre le culturel et le pathologique.

Une intervention ponctuelle de Monsieur Idris nous permettrait, dans certaines situations familiales précises rencontrées dans le cadre de mesure éducative, d'éviter les écueils et les contre sens qui limitent, voire empêchent, tout travail d'accompagnement éducatif.

4 CHSCT (Isabelle Bermond)

La loi n° 2015-994 du 17 aout 2015, relative au dialogue social et à l'emploi, également appelée Loi Rebsamen impose que tout salarié doit être rattaché à un CHSCT, ce qui nous a conduit à créer celui du service.

Nous avons mis en place cette instance pour les deux services ; la première réunion s'est tenue au service des Amandiers à Nanterre. Les inspecteurs du travail et les médecins du travail des deux services étaient invités. Nous avons, lors de cette première rencontre, rédigé un règlement intérieur qui détermine les modalités de son fonctionnement et l'organisation de ses travaux. Les réunions se dérouleront en alternance à Sceaux ou à Nanterre. Un salarié de chaque service fait partie de cette instance, ainsi que la déléguée du personnel suppléante et la directrice.

Le mandat du CHSCT prendra fin à la même date que les autres instances représentatives du personnel.

5 Pas tout seul…. Pourquoi le partenariat ? (Christine Genest)

La complexité des enjeux familiaux en matière de protection de l'enfance invite à solliciter d'autres compétences que les nôtres pour concourir à la résolution des risques et des dangers qui guettent des enfants.

Par exemple, un disfonctionnement dans la gestion du budget peut mettre en danger le toit des enfants. Pour éviter une telle issue, inviter les parents à faire appel aux assistantes sociales de l'EDAS (Etablissement Départemental des Actions Sociales), à défaut solliciter une MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la gestion du Budget Familial) peut préserver la sécurité des enfants auprès de leurs parents et soutenir ceux-ci dans l'adoption d'habitudes pérennes au bénéfice de toute la famille.

Ce cas de figure est fréquent, mais là où des résistances s'opèrent, c'est plutôt quand un enfant présente des signes d'agressivité : agitations, violences verbales, physiques auprès d'autres enfants, d'enseignants, encoprésie d'adolescents…

Les limites de chacun sont évidemment vite atteintes et produisent de l'épuisement, du rejet, du découragement même chez les plus motivés, là où habituellement se logeait du désir pour soutenir l'émancipation, le développement d'un enfant.

En cas d'exclusion scolaire plus d'autres solutions alors que de demander aux parents de prendre en charge leur enfant à domicile, 24 heures sur 24 (déjà ils étaient tenus informés, voire harcelés quotidiennement par des SMS de l'établissement scolaire). Alors s'enchainent risques d'énervement en famille, de violences respectives appelées alors maltraitances qui peuvent conduire jusqu'aux condamnations de l'un ou de l'autre, démissions professionnelles ou licenciements, problèmes financiers, séparations des parents, etc...

Mais que fait l'éducateur d'AED ou d'AEMO qui accompagne la famille depuis 6 mois, un an ? A t-il vraiment fait son travail, est-il compétent s'il n'a pas de solution immédiate ?

Cet éducateur aux Amandiers de Nanterre aura rencontré parents et enfants, à domicile ou au service, ensemble ou individuellement pour mieux connaître les parcours des uns et des autres ; il aura tenté, accompagné d'une psychologue du service, et avec la participation de la famille d'explorer le fonctionnement des relations familiales, de repérer les ressources familiales et de son réseau ainsi que les points sensibles des uns et des autres.

Mais surtout, tout cela ne prendra sens pour parents et enfants que s'ils perçoivent l'intérêt que l'éducateur leur porte en tant que personne et pour réaliser une mission de protection de l'enfance qui vise à ce que chacun occupe sa juste place en famille et en société.

Viendra alors l'étape aussi incontournable des liens avec tous les services qui concourent à l'éducation des enfants avec les parents, dans l'objectif de connaître l'enfant, sachant que selon les situations dans lesquelles il se trouve, il pourra montrer des compétences et des freins différents.

C'est alors que le travail éducatif continue à se complexifier car il s'agira de résister à la recherche fréquente du coupable (par exemple, l'établissement scolaire qui s'agace d'un adolescent encoprétique qui dérange, ou le parent démissionnaire, ou le psychologue dont les consultations ne donnent pas de résultats plus rapides, ou de l'éducateur d'AEMO qui n'a pas réussi à faire qu'un parent puisse davantage poser son autorité et qui résiste à se substituer à l'autorité parentale ? pourquoi un cadre judiciaire alors si l'éducateur ne peut imposer un point de vue ?).

Il s'agira également de demander à chacun de préciser ses compétences, si possible de les faire reconnaître respectivement, et ensuite de construire ensemble ou séparément des propositions d'aide différenciées qui s'envisageront par étape, avec des instances de régulations ou de bilans.

A cette étape pour affirmer les compétences et les limites du service des Amandiers s'associeront parfois directrice ou directrice adjointe et contribueront à la mobilisation de chacun au regard de ses missions.

Notre service disposant d'une compétence départementale, mène en réalité au vu de son équipe restreinte et des besoins départementaux, des mesures d'AEMO et d'AED essentiellement du Nord du département au centre. Déjà cette surface géographique amène le service à penser le travail de partenariat en fonction de chaque situation, mais en veillant aussi lors des réunions de fonctionnement du service, à un partage systématique sur les connaissances actualisées du réseau possible.

Le partenariat privilégié est celui activé au bénéfice des familles accompagnées par les éducateurs en temps réel, et celui développé par la directrice et la directrice adjointe lors de leurs réunions interservices (IDEES 92, Centrado, réunions partenariales par ST ASE, autrefois dites ICOPEJ, CLE…). Mais il vit aussi par la rencontre favorisée au service avec d'autres services. Par exemple en 2016, nous avons accueilli les services de prévention de Nanterre et de Rueil, l'Amicale du Nid de Colombes, le Baobab de Nanterre.

S'il est souhaité par tous et favorisé par le dit « secret partagé », le partenariat reste à soutenir avec la détermination et la ténacité des éducateurs et de leurs cadres pour qu'il puisse réellement exister, en favorisant un espace du possible non advenu encore. Doivent se concilier désirs et réalités, comme a pu souvent nous le dire Monsieur Nathan-Murat, ancien psychiatre-psychanalyste du service.

Tout concourt à mettre à l'épreuve les relations partenariales : la diminution des moyens financiers ou en poste pour tous ; de ce fait la volonté de rester juste dans sa compétence stricte correspondant à son enveloppe budgétaire peut devenir vite la plus forte.

Mais en matière d'accompagnement éducatif et de protection de l'enfance, les pas de côté pour penser seul ou/et avec l'autre, pour faire vivre la complexité des personnes et des situations, pour prendre des risques même si mesurés, pour contribuer à la création d'espaces, de relations nouvelles sont nécessaires collectivement. Pour cela, je voudrais saluer le Pôle famille Enfance Jeunesse qui a soutenu deux projets particuliers pour 2 enfants accompagnés par notre service qui nécessitaient un engagement exceptionnel ; ces projets étaient préparés de longue date avec enfants et parents, et argumentés de manière approfondie dans les notes écrites des éducatrices.

C'est pourquoi je pense que l'accompagnement éducatif est **un art.** De mon point de vue, cet art s'appuie avant tout sur des compétences en relations humaines, même si je n'en néglige pas d'autres.

RAPPORT ACTIVITES AEMO-AEAD

ANNEE 2016

Association gestionnaire : A.V.V.E.J.

Nom et adresse : AEMO – AEAD « Les Amandiers »
26 rue des Amandiers – 92000 NANTERRE

1er tableau

	Décision Justice AEMO			Mesures AEAD			TOTAL GENERAL
	Garçons	Filles	Total AEMO	Garçons	Filles	Total AEAD	
Jeunes en charge Au 1er Janvier 2016	47	33	80	37	34	71	151
Jeunes nouvellement confiés Dans l'année	31	26	57	13	4	17	74
Jeunes sortis Dans l'année	28	16	44	15	19	34	78
Jeunes en charge Au 31 décembre 2016	50	42	92	35	20	55	147
Total jeunes Suivis dans l'année	78	59	137	50	38	88	225
Nombre de familles (ou nombre de fratries Suivies dans l'année	80			52			132
Nombre de familles nouvellement Admises dans l'année	36			9			44

Contrairement aux années précédentes, nous avons davantage accueilli de situations en AEMO qu'en AED en 2016. Plus précisément, en 2015 : 31 AEMO et 50 AED, et en 2016 : 57 AEMO et 17 AED. C'est le cabinet situé sur la ville de Nanterre qui a particulièrement désigné notre service, et celui concernant Boulogne qui a bien augmenté aussi.

Il est difficile de savoir à quoi imputer cette tendance inversée, et si elle va se poursuivre ou s'infléchir. On peut penser que notre domiciliation à Nanterre favorise les sollicitations des services concernés par cette ville.

De ce fait, nous avons eu moins de disponibilité pour l'AED.

Sur les 17 contractualisations en AED, 9 sont issues du ST ASE 4, 4 du ST ASE 1, 3 du ST ASE 3, 1 du ST ASE 2 au moment où nous avions une fenêtre d'accueil importante. Pour la moitié de ces situations, la contractualisation s'opère au 2ème rendez-vous.

Précisons que nous avons démarré une AED concernant une fratrie de 4 enfants du ST ASE 1, après l'exercice d'une AEMO concernant cette même famille. L'évolution positive de la situation a invité à cette orientation, mais cela n'a pas été sans conséquence sur l'activité du service. En effet, les parents d'origine étrangère ont souhaité prendre le temps de faire appel à un écrivain public pour adresser une « belle » lettre de demande d'AED au ST ASE 1 ; puis des problèmes de santé de l'un des deux parents et un oubli de rendez-vous ont reculé encore la date de contractualisation. Notre service a retenu les 4 places d'enfant le temps de toutes ces étapes, mais cela a réclamé un délai de 2 ou 3 mois, sans prix de journée pour 4 enfants.

Pour 8 familles et donc 18 enfants, les contractualisations ne se sont pas conclues. Cela a représenté 12 déplacements à Nanterre, ou Levallois ou Colombes.

En conclusion, une contractualisation sur deux se réalise, et pour la moitié, seulement au 2ème rendez-vous.

Mais nous comprenons bien qu'au-delà des questions pratiques, sont présents des enjeux relatifs à l'adhésion progressive.

C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés d'une de nos collègues de l'Aide sociale à l'Enfance N04 ; nous avons rapidement comparé notre constat et cherché des facteurs significatifs favorisant une contractualisation.

Le facteur le plus évident serait de son côté celui de la réactivité pour proposer une contractualisation d'AED après une évaluation faite par l'ASE, ou après une C.L.E et même une information préoccupante.

Nous avons convenu de prendre un temps dans l'année pour davantage explorer nos constats, pour faire émerger différents paramètres significatifs et envisager des modalités de fonctionnement pouvant au mieux répondre aux attentes des parents et enfants, mais aussi engager les compétences de nos services le plus utilement.

2ème tableau

Département d'origine :

Département	Présents au 31 décembre 2016 AEMO	Présents au 31 décembre 2016 AEAD	Admissions Dans l'année 2016 AEMO	Admissions dans l'année 2016 AEAD
92	**92**	**55**	**57**	**17**
93				
Sous Total	**92**		**57**	**17**
TOTAL	**147**		**74**	

Cette année encore tous les moyens du service ont été réservés aux Altos Séquanais.

3ème tableau

Origine géographique au sein du 92 :

	Présents Le jour du 31 décembre 2016	Présents Le jour du31 Décembre 2016
S . T .ASE	AEMO	AEAD
1	10	4
2	13	1
3	5	26
4	47	24
5	16	
7	1	
Total	92	55

Si nos AED sont essentiellement issues cette année du ST ASE 4, nous sommes à l'équilibre avec le ST ASE 3 en fin d'année.

4ème tableau

Nombre de journées facturées - répartition par organismes payeurs :

AEMO	ASE 92		ASE Autres Départs		P J J	TOTAL
	Admi	Judic	Admi	Judic		
2014	11327	41742		938		54007
2015	19576	35543				55119
2016	22461	32183				54644

5ème tableau

Origine du « signalement » des enfants admis dans l'année :

Le signalant est le service ou la personne qui alerte ou/et envoie IP à ASE ou signalement au Parquet.

Origine	Nombre AEMO	Nombre AEAD	TOTAL
AS secteur			
PMI	4		
ASE	29	4	
Scolaire	14	5	
CMP - CMPP	2		
Centre maternel			
Autres dont	3	2	
AS Hôpital	3		
Demande famille		2	
CMPP			
119			
Saisine JE	1		
Service	1		
Autre à préciser : Bailleur		4	
TOTAL	57	17	

Lorsque le signalement émane de plusieurs services ne comptabiliser l'enfant qu'une seule fois dans la rubrique du service le plus impliqué.

6ème tableau

Age des jeunes AEMO :

	- 3 ans	3-6 ans	6-10 ans	10-13 ans	13-16 ans	16-18 ans	18-21 ans	TOTAL
Au moment De la prise en charge	**8**	**19**	**33**	**35**	**28**	**14**		**137**
Au 31 décembre 2016	**3**	**13**	**23**	**21**	**21**	**11**		**92**

Age des jeunes AEAD :

	- 3 ans	3-6 ans	6-10 ans	10-13 ans	13-16 ans	16-18 ans	18-21 ans	TOTAL
Au moment De la prise en charge	**8**	**9**	**19**	**21**	**24**	**7**		**88**
Au 31 décembre 2016	**3**	**8**	**13**	**10**	**16**	**5**		**55**

Les prises en charge des AEMO démarrent particulièrement à l'âge d'entrée à l'école primaire alors que pour l'AED, elles débutent plus fortement à partir des admissions au collège.

Mais il nous faut remarquer la tendance toujours marquée à des désignations en AEMO au plus jeune âge des enfants, et à des contractualisations d'AED aussi importantes pour des enfants de moins de 3 ans que ceux en âge de faire leur entrée à l'école maternelle.

7ème tableau

Lieu de résidence des jeunes suivis :

Lieu d'hébergement des Jeunes au 31 décembre 2016	AEMO	AEAD
Famille	**86**	**54**
Studio indépendant		
Placés en établissement dont - **Mesure judiciaire** - **Accueil temporaire (la Passerelle)**	**1**	
Placement familial dont - **Mesure judicaire** - **Accueil temporaire**		
Tiers digne de confiance	**2**	
Internats scolaires	**3**	**1**
Autres IME- IMPRO (en internat seulement) (Les hôpitaux de jour sont exclus, l'enfant dort chez lui)...		
TOTAL	**92**	**55**

La majorité des jeunes accompagnés par notre service vivent avec leurs parents.

Les 4 enfants fréquentant un internat de semaine, dont 2 dans un département du nord de la France, reviennent dans leur famille de telle manière qu'ils puissent régulièrement être rencontrés dans le cadre des accompagnements éducatifs.

8ème tableau

Situation préalable à l'admission :

	AEMO	AEAD
Absence de suivi	**35**	**79**
Placement	**42**	**2**
MJIE-	**17**	
Autre mesures à domicile	**29**	**7**
Evaluation ASE		
- **AEMO**	**10**	
- **AED**	**4**	
- **MAESF (aide à la gestion par CVS sans transfert des PF)**		
- **AGBF**		
- **Aide sociale liée au logement**		
Autres (à préciser) :		
TOTAL	**137**	**88**

Comme en 2015, 30,6% des AEMO viennent soutenir des enfants à la suite de placement judiciaire. C'est le double des situations d'avant 2015.

Bien souvent, les retours en famille sont envisagés faute d'adhésion suffisante des adolescents, ou sur des demandes pressantes des parents du retour d'enfants en s'appuyant sur des engagements de meilleures conditions de vie et d'éducation, ou de soins psychiques réguliers. En ce qui concerne l'engagement de parents malades à des soins psychiques réguliers, on peut remarquer qu'ils sont rarement tenus dans la durée.

Si nous ne doutons pas de la sincérité du parent concerné, la contrainte du traitement et de ses effets, la confrontation de la prise en charge quotidienne des enfants à la réalité conduit très souvent le parent malade à une fragilité qui augmente les risques, voire les dangers pour les enfants ; parfois de nouvelles mises à l'abri des enfants sont nécessaires ou des séjours d'accueil pendant les périodes scolaires. Des conjoints sont aussi en situation de choisir une vie au quotidien avec leurs enfants ou avec l'autre parent. Ces conflits d'intérêt sont douloureux et engendrent des culpabilités lourdes à porter pour enfants et parents.

9ème tableau

Ancienneté de prise en charge des présents au 31 décembre 2016 :

	1,5 0-3 mois	4,5 3-6 mois	7,5 6-9 mois	10,5 9-12 mois	18 1-2 ans	30 2-3 ans	48 3-5 ans	90 5-10 ans	150 10-15 ans	+15 ans	TOTAL
AEMO	**17**	**11**	**10**	**11**	**16**	**15**	**10**	**2**			**92**

Moyenne : (total du nombre de mois de présence divisé par le nombre de présents au 31 décembre) : 18,08 mois

	1,5 0-3 mois	4,5 3-6 mois	7,5 6-9 mois	10,5 9-12 mois	18 1-2 ans	30 2-3 ans	48 3-5 ans	90 5-10 ans	150 10-15 ans	+15 ans	TOTAL
AEAD	8	2	4	1	28	12					55

Même formule de calcul que pour AEMO
Moyenne : (total du nombre de mois de présence divisé par le nombre de présents au 31 décembre) : 16,82 mois.

10ème tableau

Durée des prises en charge terminées au cours de l'année 2016 :

	1,5 0-3 mois	4,5 3-6 mois	7,5 6-9 mois	10,5 9-12 mois	18 1-2 ans	30 2-3 ans	48 3-5 ans	90 5-10 ans	150 10-15 ans	+15 ans	TOTAL
AEMO	2	1	4	8	13	11	2	3			44

Moyenne : (total du nombre de mois de présence divisé par le nombre des sortants de l'année) : 23,89 mois

	1,5 0-3 mois	4,5 3-6 mois	7,5 6-9 mois	10,5 9-12 mois	18 1-2 ans	30 2-3 ans	48 3-5 ans	90 5-10 ans	150 10-15 ans	+15 ans	TOTAL
AEAD		9	5	5	8	7					34

Moyenne : (total du nombre de mois de présence divisé par le nombre des sortants de l'année) : 13,80 mois

Notre moyenne de durée de prise en charge est stable, tant pour l'AEMO que pour l'AED, c'est-à-dire environ 2 ans pour l'AEMO et un peu plus d'un an pour l'AED.

En 2016, nous avons plus facilement accepté comme les parents le souhaitaient, de proposer au service d'Aide sociale à l'Enfance, une fin d'intervention, même si cela nous semblait un peu prématuré pour nous assurer d'une véritable amélioration des conduites éducatives. Mais cela a amené, pour 3 situations, des parents à re-solliciter environ 6 mois plus tard le service d'Aide sociale à l'Enfance pour que notre service intervienne de nouveau, mais avec des attentes plus précises des parents et des enfants.

L'accompagnement éducatif a gagné en investissement familial.

11ème tableau

Composition familiale des familles suivies le jour du 31 décembre 2016 :

Prendre en considération tous les enfants de la fratrie, y compris ceux qui ne sont pas concernés par AEMO.

AEMO	Mère seule	Père seul	Couple	Résidence alternée	Tiers digne de confiance	TOTAL
1 Enfant	10	6	2	3	2	23
2 Enfants	12		5			17
3 Enfants	13		7			20
4 Enfants	15		6			21
5 et +	1	6	4			11
TOTAL	51	12	24	3	2	92

Peu à peu, nous rencontrons davantage de situations où les enfants vivent alternativement chez leur père ou leur mère.

Les situations où les mères sont seules pour mener l'éducation des enfants qu'ils soient enfants uniques ou issus de fratries plus nombreuses, restent celles qui appellent le plus les mesures d'aide éducative, qu'elles soient dans un cadre administratif ou judiciaire. Cf tableau suivant également.

Composition familiale des familles suivies au 31 décembre 2016 :

Prendre en considération tous les enfants de la fratrie, y compris ceux qui ne sont pas concernés par AED.

AEAD	Mère seule	Père seul	Couple	Garde alternée	TOTAL
1 Enfant	7	3	1	2	13
2 Enfants	8		2		10
3 Enfants	5		9		14
4 Enfants	4		9		13
5 et +	5				
TOTAL	30	4	21		55

12ème tableau

Situation scolaire ou professionnelle des jeunes en charge au 31 décembre 2016:

	AEMO	AEAD
- 3 ans ● En accueil externe (crèche, halte jeux, assistante maternelle ● Au foyer familial	2 2	2 1
- Scolarisés - de 6 ans - non Scolarisés	10	7
Primaire	31	14
ULIS	1	
ITEP	1	
- Scolarisé Collège ou IMPro - non scolarisés régulièrement	27 2	24
+ de 15 ans - 18 ans - Enseignement général - Enseignement professionnel - Apprentissage Stage - Activité professionnelle - IMPro - Sans	6 6 4	6 1
18 - 21 ans - Enseignement général - Enseignement professionnel - Apprentissage stage - Activité professionnelle - Sans		
TOTAL	92	55

Dans l'ensemble les enfants sont scolarisés, sauf 6 enfants en AEMO, et particulièrement des adolescents qui ont autour de 16 ans.

En revanche, si la plupart des enfants est scolarisée, cela ne veut pas dire qu'elle le soit régulièrement.

Les contacts, les réunions avec les établissements scolaires demandent aux équipes éducatives un investissement conséquent en temps et en énergie.

Les éducateurs sont amenés à travailler régulièrement avec les conseillers d'orientation, à solliciter des dispositifs comme les services d'accueil jour, les espaces dynamiques d'insertion, les missions locales.

L'appui de Madame Danièle, enseignante spécialisée située dans les locaux de la PJJ à la Garenne Colombes est particulièrement précieux, et contribue à la remobilisation des jeunes pour découvrir et développer leurs compétences.

13ème tableau

Situation sociale des familles suivies au 31 décembre 2016:

Situation		AEMO				AEAD		
	Père isolé	Mère isolée	Couple	Garde alternée	TDC	Père isolé	Mère isolée	couple
Commerçant - Artisan - Prof. Libérale				3	1		2	
Salarié	8	17	20			4	15	22
Chômeurs indemnisés	11						2	
Invalidité ou indemnités Sécu. Soc.		1	2					
Prestations : AAH - RSA	2	6					1	
Prestations enfants CAF / ASE		13			1		8	
Sans ressources stables (Emploi précaire, intérimaire, temps Partiel)							1	
Formation								
Retraite	5							
Demandeur d'asile avec indemnités								
Prestation compensatoire ou seule pension alimentaire								
Autres :								
Arrêt de travail	2							
SOUS TOTAL								
TOTAL		92				55		

En AEMO, la moitié des parents concernés est salariée et en AED, environ 80% des parents sont salariés.

La précarité sociale renforce les situations de carences éducatives et augmente le curseur du danger.

14ème tableau

Fin de mesure : point et analyse :

Conditions de sortie	AEMO	AEAD
Absence de suivi (aucune suite)	12	8
Retour chez le père		1
Autre suivi à domicile (à préciser) dont :		2
• (IOE) MJIE		
• Mesure pénale UEMO	1	
• AEMO (même après AED exercée par notre service)	4	
• AED (même après AEMO exercée par notre service)		
Déménagement (même si l'AEMO ou L'AED se poursuit ailleurs)	4	3
Placement	5	2
Thérapie familiale		3
Fin de mesure	11	13
Autre condition de sortie dont :		
• Signalement au procureur		
• Majorité	7	1
• Mesure de liberté surveillée	1	
• Demande famille		
TOTAL	44	34

15ème tableau

Analyse fin de mesure : motif de fin de prise en charge

Motif	AEMO	AEAD
Majorité	7	1
Evolution positive	15	11
Déménagement (même si l'AEMO ou l'AED se poursuivent ailleurs)	4	2
Arrêt à la demande de la famille	4	12
Non coopération Impossibilité de travailler	6	
Signalement au Procureur		
Placement dont : Judiciaire Accueil temporaire	5	 1 1
Mesure d'AEMO (justice)		2
Mesure d'AEAD (administrative)	4	
Autres dont : ● AEMO Renforcée ● Mesure pénale (IOE) MJIE ● Décision du JAF		 2 1
TOTAL	44	34

Ainsi en AEMO, après leurs sorties, 29,54% des enfants continuent à bénéficier d'une mesure de protection de l'Enfance (hébergement ou milieu ouvert), et 17,64% en AED.

En 2016, le nombre de placements judiciaires a diminué: 2 se sont réalisées en urgence à la suite de problèmes graves de santé psychique de leurs mères respectives, et pour un enfant quasi 2 mois après son retour de placement.

En AED, un seul accueil temporaire a été préparé, et un adolescent a été placé au service d'Aide sociale à l'enfance sur décision du Parquet de Nanterre, pendant un week-end, à la suite de ses violences en famille et de suspicion de radicalisation islamique.

Les enfants concernés par ces accueils sont ou de grands adolescents ou des jeunes entre 10 et 12 ans.

Dans les situations les plus complexes, les éléments qui permettent de rendre opérant une mesure de milieu ouvert sont le travail clinique au sein du service, un partenariat actif et l'adjonction de petits séjours d'accueil, de l'intervention de TISF….

Maisons d'Accompagnement Parents Enfants (MAPE)
Foyers Maternels Le Bief & Clairefontaine

CONTACT : **ACCES :**

Maisons d'Accompagnement Parents Enfants *Foyer maternel Clairefontaine et administration* 23 rue Boris Vildé, 92260 Fontenay-aux-Roses Tél : 01 46 01 54 70 Fax : 01 46 01 54 81 mape@avvej.asso.fr *Foyer maternel Le Bief* 4 rue du Moulin, 92160 ANTONY Téléphone : 01 46 68 81 48 Fax : 01 46 66 83 40 mape.lebief@avvej.asso.fr	**RER B -** Direction Robinson. Arrêt Fontenay-aux-Roses. **Bus : 194.** Direction Chatenay-Malabry. Arrêt Jean Jaurès-Carnot **Autobus : ligne 197** - Paris : Porte d'Orléans. Arrêt Mounié **R.E.R. B4** -Direction St-Rémy-lès-Chevreuse – Gare d'Antony

ACCUEIL :

de 55 femmes mineures ou majeures, enceintes, ou mères avec un ou deux enfants de moins de 3 ans, à Antony, Colombes et Fontenay-aux-Roses.

Accueil collectif de 17 familles

- **Service Internat Mère Enfant (SIME)** à Antony, Foyer maternel Le Bief. 8 mères mineures ou jeunes adultes avec un enfant.
- **Foyer Maternel Educatif (FME)** à Fontenay-aux-Roses, Foyer maternel Clairefontaine. 9 mères mineures ou jeunes adultes avec un ou deux enfants.

Accueil individualisé en appartements de 38 familles

- **Service Appartement Mère Enfant (SAME)** à Antony, Foyer maternel Le Bief. 15 jeunes femmes avec un ou deux enfants.
- **Service d'Accompagnement Individualisé (SAI)** à Fontenay-aux-Roses (11 places) et Colombes (12 places), Foyer maternel Clairefontaine. 23 jeunes avec un ou deux enfants.

Accueil des enfants en journée

- **Espace Petite enfance (EPE)** à Antony pour 12 enfants accueillis avec leur mère au foyer maternel Le Bief.
- **Espace Multi-Accueil (EMA)** à Fontenay-aux-Roses pour 15 enfants accueillis avec leur mère au foyer maternel Clairefontaine et halte-garderie pour 5 enfants extérieurs à l'établissement.
- **Assistantes maternelles agréées** à Antony, Fontenay-aux-Roses et Colombes.

MISSION :

Dans son projet, les MAPE mettent en œuvre des missions d'éducation, de protection, de prévention, de soutien à la fonction parentale et d'insertion.

- Education
  - des enfants, des mineures, des jeunes adultes dans les lieux d'accueil collectifs ou individualisés,
  - des enfants dans les crèches collectives ou par les assistantes maternelles.
- Protection
  - physique et morale des enfants, notamment en veillant à garantir le maternage nécessaire au tout-petit,
  - physique et morale des adolescentes et femmes accueillies.
- Prévention
  - des conséquences d'une possible altération du lien mère-enfant, par le soutien aux femmes isolées, par l'accompagnement de la femme qui vient d'accoucher.
  - par le soutien à la fonction parentale (maternelle, paternelle), aux liens intrafamiliaux et avec le compagnon.
- Insertion
  - socioculturelle (intégration des codes sociaux), socioprofessionnelle (soutien du projet professionnel et scolaire) et préparation du départ vers un logement.

AGREMENT HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance
Protection Maternelle et Infantile

STRUCTURE :

Directeur : **Thierry SIMON**
Directrice adjointe : **Hamida BENKHELFALLAH**
Chefs de service éducatif :
SIME et EPE : **Dominique BOUFFLERD** (Mme)
SAI : **Béatrice MINGOTAUD**
FME : **Stéphanie ORINEL**
Coordonnatrice SAME : **Adrienn JAVOR**
Responsable de l'Espace Multi-Accueil : **Valérie BERTRAND**

Services éducatifs et insertion : éducateur(trice)s spécialisé(e)s, assistante sociale.

Petite enfance : éducateur(trice)s de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, agent d'accompagnement petite enfance, assistantes maternelles.

Service médical et suivi psychologique : médecins (référents des crèches), infirmières, psychologues. Convention avec PPUMMA, Unité de Psychiatrie Périnatale d'Urgence Mobile en Maternité de l'hôpital ERASME.

Service administratif : secrétaires de direction, secrétaires, économes, adjointes d'économat.

Services généraux : maîtresses de maison, surveillant(e)s de nuit, agents de service intérieur, hommes d'entretien.

Créer la forme pour travailler le fond

Thierry SIMON - Directeur

Renforcer les fondations, créer des formes souples

Créer une forme inédite à partir de deux entités historiques est un cumul d'opérations contradictoires dont le résultat arithmétique est absurde : 1+1=1. Additions de compétences et soustractions de procédures quand il n'en faut qu'une, création d'une nouvelle à partir de deux autres devenues obsolètes... Si les MAPE ont été créées en janvier 2015, l'année 2016 leur a permis d'acquérir une plus grande fluidité de fonctionnement. Un nouvel établissement, encore plus quand il prolonge des histoires longues et parallèles, est une création pour laquelle il faut imposer l'oubli de certaines pratiques et tout réinventer.

L'instrument administratif a été consolidé par la finalisation des fiches de postes des différents agents, la vérification de la pertinence des procédures imaginées et la mise en œuvre d'ajustements nécessaires.

Au-delà de la construction fonctionnelle, 2016 a été l'année de consolidation du lieu d'accueil unique avec la poursuite de l'élaboration des outils de la loi du 2 janvier 2002. Cette contrainte légale est instrumentalisée comme modalité de travail collectif pour permettre l'appropriation du projet d'établissement par les professionnels. Le temps d'élaboration est plus important que la finalisation d'un outil conforme, même s'il doit devenir un outil fédérateur pour ceux qui mettent en œuvre le projet auprès des familles. Le règlement de fonctionnement en particulier a fait l'objet d'un travail transversal déterminant ; il devait s'inspirer des règlements en vigueur dans les établissements d'origine et acter des remises en causes importantes des règles de vie proposées aux familles.

Reste à concevoir le livret d'accueil - ce qui revient à traduire en livret, l'accueil tel qu'il se fait, et ensuite le mettre en musique -, pour conclure cette longue phase de construction, de mise en conformité et de redéfinition des pratiques éducatives : de l'élaboration du projet à partir d'octobre 2013 à la fusion dans les MAPE des deux foyers maternels en janvier 2015, jusqu'à la rédaction des règlement de fonctionnement, contrat de séjour et DIPC fin 2016, et enfin l'édition du livret d'accueil au printemps 2017.

Et pendant ce temps de structuration, il fallait concevoir une forme suffisamment souple et susceptible d'intégrer les évolutions incontournables en réflexion, la baisse du nombre de demandes d'admission constatée interrogeant le foyer maternel dans sa capacité à répondre aux besoins d'un public lui-même en évolution.

Ouverture de la halte-garderie Clairefontaine à Fontenay-aux-Roses

A Fontenay-aux-Roses, l'ouverture de places de halte-garderie pour des enfants extérieurs au foyer maternel s'est réalisée en septembre 2016.

Outre les objectifs de mixité sociale et d'inclusion de l'établissement dans le tissu local, cette ouverture devait procurer une ressource pour préserver deux modes d'accueil des enfants en journée : en crèche collective d'une part et d'autre part, par des assistantes maternelles salariées de l'établissement qui accueillent une partie des enfants du Service d'Accompagnement Individualisé.

Pour opérer cette (r)évolution culturelle dans une institution au fonctionnement historiquement autarcique, il aura fallu beaucoup de temps : celui du dépassement des maladies infantiles des établissements en construction, celui de la stabilisation d'une équipe créée de toute pièce, celui de la structuration, celui de l'émergence du désir partagé que ce projet se réalise, et enfin celui de la mise en place technique, règlementaire, informatique et comptable de la halte-garderie en lien avec les services de la CAF.

Ceux-ci ont accepté de considérer la crèche du foyer maternel comme une crèche atypique, statut qui permet d'assouplir les exigences de fréquentation par rapport à une crèche normale. Nous avons signé une convention pour que les familles bénéficient de la PSU, prestation de service unique.

Le service administratif et la responsable de l'EMA ont appris à travailler avec NOÉ, logiciel qui comptabilise les heures de présence des enfants et permet de facturer, et à rendre compte de l'activité auprès de notre nouveau partenaire la CAF. Il fallait aussi repenser les modalités de participation des familles du foyer maternel puisque tous les enfants sont considérés selon les mêmes modalités...

L'équipe de la crèche a trouvé rapidement la bonne distance avec des parents usagers et payeurs du prestataire de service que nous sommes, en même temps qu'ils sont demandeurs d'une attention particulière pour leur enfant bien sûr et aussi pour eux-mêmes, ne dédaignant pas les propositions de conseils et d'échanges.

Quant aux enfants d'ici ou d'ailleurs, il faut les connaitre pour les distinguer, leur cohabitation n'est même pas une question.

Seule halte-garderie dans la ville de Fontenay-aux-Roses, elle a rencontré rapidement son public puisque 12 enfants occupant les 5 places permanentes sont arrivés en quelques semaines, 15 demandes n'ayant pu être satisfaites.

Le service administratif des MAPE doit absorber un travail supplémentaire conséquent pour permettre cette gestion, il s'y est attelé avec toute l'énergie nécessaire. En quelques mois, l'équipe administrative et celle de l'EMA sont parvenus à une bonne maîtrise des contraintes et des outils. Mentionnons pour être complet le travail des professionnels de l'accueil qui personnalisent l'arrivée de chaque enfant et parent.

Six mois d'expérimentation n'autorisent pas les conclusions définitives mais on peut d'ores et déjà constater les effets positifs que cette création produit dans l'établissement, avec, circulant dans les locaux, des parents différents de ceux du foyer maternels, avec des pères en plus grand nombre, une énergie nouvelle et une réelle ouverture que tous les professionnels apprécient.

Travaux et détails qui comptent

Au foyer maternel Le Bief à Antony, il était temps d'engager des travaux dans les espaces de vie par la rénovation de la salle à manger, de la cuisine professionnelle et par la création d'une cuisine pédagogique.

Il s'agissait d'améliorer les conditions d'accueil des familles avec un meilleur confort pour les mères et leurs enfants et simultanément les conditions du travail éducatif.

La salle à manger était particulièrement sonore et les conditions de prise du repas des familles étaient insatisfaisantes, dans le bruit générateur d'excitation. Le travail sur

l'acoustique a été particulièrement soigné avec le choix de matériaux aux propriétés absorbantes optimales. La pièce a une apparence proche de ce que l'on peut concevoir dans un habitat personnel : sol imitation parquet, deux couleurs sur les murs, éclairage moins basique. Les lampes fixées sur les retombées du plafond produisent un éclairage indirect pour que les bébés allongés n'aient pas la lumière dirigée vers les yeux.

Une cuisine pédagogique a été installée pour permettre l'organisation d'ateliers autour de l'alimentation, la diététique, l'éducation au goût. Elle est un outil éducatif et non une alternative à la cuisine professionnelle puisque les repas sont toujours livrés par un prestataire.

Mise aux normes HACCP, la cuisine professionnelle offre de meilleures conditions d'hygiène et de travail avec la pose d'un robinet infra-rouge, d'un plan de travail en inox, l'installation d'un siphon central pour l'évacuation de l'eau par le sol, etc. Si ce sont des détails, ils comptent pour beaucoup dans la qualité de l'accueil proposé, dans la vie quotidienne.

En installant des cimaises sur les murs, la salle à manger peut être un espace d'exposition pour des créations internes ou l'accrochage d'œuvres proposées par d'autres services des MAPE ou de l'AVVEJ.

Les bébés doivent-ils modérer leurs revendications ?

Nous constatons depuis plusieurs années une baisse régulière du nombre de demandes d'admission (340 en 2014, 170 en 2016) et notamment en provenance des Hauts-de-Seine, département tarificateur (de 90 à 32). Le niveau d'activité des MAPE avec le 92 est maintenant inférieur au tiers de son activité totale et il n'est plus le département dont les familles sont les plus nombreuses.

Les besoins pour un mode d'accompagnement par une structure de type foyer maternel avec prise en charge des enfants en journée, et avec le plateau technique que ce travail suppose, seraient donc en diminution.

En apparence, cela semble une évidence mais ce n'est qu'une partie du constat qui en comporte une autre : les familles que nous accueillons ont toute leur place dans un dispositif tel que les MAPE, dont le type de prestation qu'elles proposent répond à des besoins de prévention et de protection de l'enfant. Les MAPE en tant que foyer maternel sont une réponse pertinente et nécessaire à des problématiques particulières.

Mais le prix de journée de l'établissement est élevé ou estimé tel bien qu'il soit comparable à celui de foyers maternels conçus sur un modèle proche, à celui des autres foyers des Hauts-de-Seine, et sans doute moins élevé que celui du foyer maternel départemental.

Son montant s'explique essentiellement parce que nous proposons un accueil mère/enfant avec prise en charge de l'enfant en journée par des crèches internes ou des assistantes maternelles salariées par l'établissement, et un dispositif d'accueil en collectif dans deux sites distincts – l'internat est plus onéreux que l'accueil en appartements -, à destination d'adolescentes mères ou de personnes pour lesquelles un soutien de proximité s'impose.

En 2016, nous avons réalisé 97,54 % de l'activité budgétée et finissons l'année avec un équilibre comptable. L'année a été moyenne mais les perspectives justifient que soient envisagés divers ajustements.

Il convient de le souligner, l'établissement ne manque pas d'atouts : soutien et support associatifs, plateau technique multi-compétences, personnel qualifié, gestion, savoir-faire, outils de travail, expériences diversifiées, locaux, capacité à évoluer…

Le dispositif MAPE a été pensé comme une structure ouverte, non assignée à une mono-activité et capable de se transformer. La direction générale de l'AVVEJ et la direction des MAPE étaient conscientes de l'évolution du contexte et de l'adaptation nécessaire de la structure Foyer maternel, et avaient anticipé par :

1. la fusion des deux foyers de l'AVVEJ situés dans les Hauts-de-Seine début 2015 ;
2. la création d'un dispositif dont le nom même est une mise à distance de la stricte appellation de foyer maternel. Les MAPE constituent une enveloppe permettant d'englober des activités diversifiées (Maisons, au pluriel), de considérer un public élargi (le S de Parents), et par conséquent d'être une base pour initier des projets nouveaux ;
3. l'ouverture de la halte-garderie Clairefontaine, symptomatique d'une démarche d'ensemble. Les attendus éducatifs et sociaux prédominaient pour sa conception qui répondait aussi à un objectif budgétaire avec la création d'une nouvelle ressource.

D'autres mesures dont l'efficacité tient dans leur conjugaison sont mises en œuvre pour améliorer la compétitivité de l'établissement puisqu'il s'agit aussi de cela. Citons entre autres :

1. le travail autour du budget pour contenir le prix de journée se poursuit par la recherche de nouvelles ressources et la réalisation d'économie ;
2. la procédure d'admission des familles est actuellement revisitée : à une nécessité de cohérence institutionnelle s'ajoute celle d'être plus réactif. Mais si d'autres foyers maternels l'ont simplifiée à l'extrême, nous n'abandonnerons ce qui fait le sens d'une procédure d'admission dans un tel dispositif, rythmer la temporalité permettant aux personnes de cheminer vers le projet qu'elles construiront pendant leur accueil.

Plus fondamentalement, nous travaillons sur de nouveaux projets par redéploiement interne aux MAPE, avec l'objectif de maintenir le niveau d'activité en la modifiant. La création de places de foyer parental est envisagée et nous sommes prêts. D'autres projets sont à l'étude.

Mais il ne faudrait pas se tromper, si les MAPE doivent faire un travail sur elles-mêmes, le problème posé ne concerne pas que les MAPE ou les foyers maternels en tant que mode d'accueil de familles avec enfants de moins de 3 ans.

Si ce n'était que cela, il faudrait considérer l'affaire comme une triste et banale histoire d'entreprise en manque de clients qui doit restructurer ou disparaitre, à l'instar d'une entreprise de pneus ou de vêtements à bas prix.

Il ne s'agit pas de cela et c'est plus grave.

Le prix de journée est-il si élevé si on considère ce que nous transformons avec cet argent ?

Est-ce que les enfants que l'on a accueillis avec leur mère alors qu'ils étaient dans des conditions de précarité extrême, et qui ont quitté l'établissement dans des conditions plutôt favorables ont coûté trop cher ? Et combien fallait-il y mettre pour ce mieux qu'aucun exercice d'évaluation ne permettra de chiffrer ?

Parce que nous en sommes à devoir l'écrire sans se laisser intimider par les Cassandres qui voudraient que l'on s'excuse de payer des professionnels pour travailler: nous rendons service, et même un service essentiel, un travail absolument nécessaire de reconstruction des personnes, de prévention et d'éducation.
Dans cet établissement et dans d'autres bien-sûr, nous compensons des déficiences de tous ordres pour que des enfants entrent dans l'existence préservés du plus aigu des maltraitances sociales sous toutes leurs formes. Faudra-t-il afficher les statistiques de séparations de la mère et de l'enfant pour expliquer à quel point il fallait impérativement que ces familles soient accueillies, ne serait-ce que pour contenir les effets les plus violents du processus, et aussi les statistiques des familles qui ne se seraient jamais constituées sans cet accompagnement ?

C'est parce que des déficiences et le risque pour les bébés sont constatés par des travailleurs sociaux que les familles nous sont adressées. Il n'y en aurait donc plus ? Le risque serait éradiqué ? La situation sociale en France se serait améliorée à ce point ? Il faut être sérieux.

Ce travail nécessaire, ce n'est pas sans mal que nous le faisons quotidiennement, ni sans erreurs, ni sans échecs : l'éducation n'est pas une science exacte et nous ne sommes pas exactement des scientifiques.

Mais ce travail social, d'éducation, de prévention constitue un investissement social, éducatif et préventif. Et après tout, l'investissement est par essence une économie pour l'avenir.

L'air du temps est au low-cost et la société rechigne à s'occuper de ses enfants en payant des professionnels qualifiés pour s'en occuper. Le label d'Economie Sociale et Solidaire aurait-il été inventé pour contourner les conventions collectives du secteur social pourtant bien peu rémunératrices ? Il faut voir comment les professionnels qui candidatent dans nos établissements alors qu'ils envisagent de prendre une disponibilité de la fonction publique, découvrent incrédules qu'ils seront moins payés et qu'ils auront moins de congés. Ceux qui viennent néanmoins ont d'autres motivations.

Et il y a peut-être autre chose encore : la société s'est aperçue que les enfants accueillis dans ses foyers maternels ne sont plus tout à fait ses enfants, que peut-être, ils relèveraient plus du traitement de l'immigration que de la prévention et de l'éducation…

Si la stigmatisation morale à l'encontre des jeunes femmes mineures ou jeunes adultes isolées qui ont un enfant sans avoir les moyens de les élever, s'est quelque peu estompée, même si elle est une réalité dans certaines familles, c'est peut-être un rejet par l'indifférence et le service minimum qui s'installe en silence.

Le traitement sera donc minimal et social, le risque pour l'enfant un risque qu'il pourra courir, l'éducation une valeur à la baisse.

S'il ne s'agissait que de penser l'évolution des structures d'accueil pour mieux répondre à des problématiques sociales et humaines, cette opération sera salutaire et certainement nécessaire, mais ce n'est qu'une partie de la réponse puisqu'il y a une autre question : la société exsangue se met en panne de solidarité envers ses enfants

les plus vulnérables, les adolescentes et les bébés qui naissent sont invités à se montrer solidaires de cette société malade.

Le quotidien de l'accompagnement éducatif

Trois textes poursuivent ce rapport d'activité pour décrire au-delà des intentions affichées la réalité du travail tel qu'il est mis en œuvre par les professionnels engagés et telle qu'elle est vécue par les jeunes femmes, les parents, les enfants, les bébés.

- « L'EMA, la crèche du foyer maternel s'est ouverte sur la ville », récit de l'ouverture de la halte-garderie par Valérie BERTRAND, responsable de l'Espace Multi-Accueil depuis 5 ans et qui a mis en œuvre cette évolution majeure du projet d'établissement des MAPE.

- « Séjour d'été 2016 ». L'équipe éducative du Foyer Maternel Educatif illustre dans ce texte le quotidien du travail éducatif et de la vie des adolescentes et des enfants qui sont accueillies quotidiennement.

- « Un espace collectif institutionnel : la réunion mensuelle des jeunes femmes ». L'équipe éducative du SAI, Service d'Accompagnement Individualisé décrit ces réunions mensuelles auxquelles participent les jeunes femmes.

L'EMA, la crèche du foyer maternel s'est ouverte sur la ville

Valérie BERTRAND - Responsable de l'EMA, Espace Multi-Accueil Clairefontaine

A Fontenay-aux-Roses, l'Espace Multi-Accueil, crèche du foyer maternel Clairefontaine, est habilité pour 20 places. Depuis septembre 2015, 15 places sont occupées par les enfants du foyer maternel et 5 places de halte-garderie sont occupées par 12 enfants de la ville.

Notre projet d'ouvrir le foyer maternel sur la ville a vu le jour le 1er septembre 2016.
Ce projet a été long à mûrir pour diverses raisons : en 2013, les discussions avec la mairie de Fontenay-aux-Roses n'avaient pas abouti, puis il a fallu que l'établissement soit structuré pour mettre en œuvre ce projet, et encore du temps pour finaliser le partenariat avec la CAF qui subventionne en grande partie l'accueil de chaque enfant.
Notre référent CAF s'est montré compréhensif lorsque nous lui avons expliqué que notre travail auprès d'enfants de mères mineures ou majeures isolées ne serait pas compatible avec les exigences de rendement de la CAF.

Notre expérience montre combien les jeunes mères apprennent au sein des MAPE à articuler leur vie personnelle (collégiennes, lycéennes, en recherche d'emploi, en formation, en emploi précaire…) et celle de leur enfant. C'est pourquoi elles ne sont pas toujours en mesure de s'engager sur des horaires de fréquentation de crèche à l'année pour leur enfant, ce qui explique qu'il y a un décalage entre les heures réservées et les heures réelles des enfants accueillis aux MAPE. Il a donc obtenu que nous soyons repérés comme « crèche atypique », ce qui assouplit les exigences de fréquentation de la CAF.

Ce projet avait pour objectifs l'apport d'une nouvelle ressource afin de continuer à accueillir certains enfants des MAPE chez des assistantes maternelles ainsi que la mixité des populations. C'est pourquoi l'idée d'une halte-garderie pour se « mélanger » à un plus grand nombre de familles s'est imposée. Créer une halte-garderie permet d'accueillir 12 familles plutôt que 5 s'il s'était agi d'une crèche. Cette idée a été encouragée par la référente petite enfance de Fontenay-aux-Roses qui déplorait en 2015 le manque d'une telle structure dans la ville.

De ma place de responsable de l'EMA, l'enjeu était de repenser avec l'équipe les changements que l'accueil de cette « nouvelle population » allait entrainer. Outre cinq enfants à accueillir chaque jour en plus, la question de la contractualisation avec tous les parents, c'est-à-dire le fait que « nous parlerons dorénavant argent » avec eux, était une innovation. Nous avions le souci de permettre une réelle mixité entre les «enfants des parents extérieurs » et « les enfants des parents des MAPE ».

Une première réunion à ce sujet au mois de juillet a permis à l'équipe d'exprimer un réel souhait d'accueillir ces familles. En effet depuis le mois de mai, le rythme des accueils au foyer maternel (plusieurs départs prévus mais simultanés de familles du foyer maternel remplacées par des femmes enceintes ou avec des nourrissons) avait provoqué une sous-activité à l'EMA et rendu le travail moins stimulant, les professionnelles commençant à s'ennuyer. De plus, le groupe des « grands » exclusivement constitué d'enfants accueillis au foyer collectif était difficile : ces enfants vivaient 24 heures sur 24 ensemble, montraient de l'agressivité entre eux. Il devenait nécessaire d'élargir ce groupe.

La perspective d'accueillir un plus grand nombre d'enfants, alors qu'elle inquiétait initialement, devenait la garantie d'un travail plus intense et plus intéressant.

La question des réaménagements a été vite résolue : notre professionnalisme pour accueillir ces 12 familles supplémentaires (chaque enfant venant 2 journées par semaine) ne changerait pas. Nous avons simplement repensé nos systèmes de distribution de lits, de casiers, de rangements des draps, de jours de lavage du linge, etc. pour des enfants de passage chaque jour. L'achat de stocks supplémentaires a été nécessaire.

Restait ensuite la question de notre « publicité ». Dès le feu vert de la CAF fin juillet, nous avons créé un flyer représentant nos locaux vus de l'extérieur et l'avons distribué aux commerçants, à la PMI, à la mairie et au centre de santé. Même l'infirmière y a contribué, elle aussi intéressée par ce souffle nouveau à l'EMA. L'après-midi même de cette distribution, nous avions 3 appels téléphoniques de parents vivement intéressés !

C'est pourquoi dès la réouverture de l'EMA en août, j'ai pu commencer les inscriptions et accueillir les enfants pour démarrer une période d'adaptation à ce nouvel environnement. J'ai prévenu les parents : « Nous savons nous occuper des enfants…, par contre la partie administrative est encore obscure », d'autant plus que nous n'avions pas encore le logiciel qui permet de calculer les tarifs des mensualités qu'ils devront payer. Les parents se sont montrés compréhensifs et n'ont pas commenté le côté artisanal des premiers contrats, ni les retards de facturation du démarrage. Au contraire, ils étaient reconnaissants d'avoir un lieu d'accueil de qualité pour leur enfant.

La réalité des familles accueillies s'est avérée différente de celle que j'avais projetée. En fait, il s'agissait majoritairement de demandes d'une place en crèche ou en petite section d'école maternelle déçues. Les parents espéraient confier leur enfant 5 jours par semaine. Cette confusion entre halte-garderie et crèche a engendré des désistements pour ceux qui se sont vu allouer une place en crèche entre-temps. Ces changements ont eu pour effet un taux de fréquentation inférieur à celui projeté pendant les mois de septembre à novembre. Place bloquée pour un enfant, rendez-vous d'inscription reporté puis annulé, temps d'adaptation nécessitant l'exclusivité d'une professionnelle auprès de l'enfant…puis désistement avant, pendant ou après l'adaptation ont consommé un temps de travail conséquent (7 enfants).

Pendant ce temps, les demandes de place continuaient d'affluer et le secrétariat des MAPE transmettait les renseignements nécessaires, puis, à partir de novembre, annonçait la clôture des inscriptions pour l'année scolaire 2016/2017. J'ai dû refuser environ 15 demandes de place.

Manier le nouveau logiciel qui permet de comptabiliser les présences prévues et réelles des enfants, facturer et encaisser les paiements ont fait partie de mes nouvelles fonctions, heureusement soutenue par la comptable et l'économe.

Côté foyer maternel, l'introduction de la facturation a permis aux mères mineures de réaliser le coût d'un mode de garde, jusque-là inclus dans une participation financière globale.

Nous avons versé une allocation spécifique aux jeunes femmes sans ressources pour leur permettre de payer l'accueil de leur enfant par la crèche. L'une d'entre elles m'avait demandé si elle pouvait payer la place de sa fille avec son argent de poche. Une autre a proposé de fabriquer des bavoirs sans doute pour payer à sa façon l'accueil de son fils. Une autre encore a accepté de signer le contrat définissant le coût de la crèche en commentant « ça, je veux bien le payer, mais pas le foyer », où elle est pourtant accueillie avec son enfant.

Cette nouvelle prise en considération du prix d'un mode d'accueil pour l'enfant participe au principe de réalité et prépare à la sortie du foyer maternel. J'aime leur préciser que « nous pratiquons les mêmes tarifs que n'importe quelle crèche à l'extérieur ».

C'est à partir du mois de décembre que la halte-garderie s'est stabilisée avec 12 familles réellement engagées pour l'année scolaire en plus des familles des MAPE alors présentes.

Mes a priori ont été mis à mal. Si plusieurs familles ressemblent à celles que j'avais imaginées (vivant en couple, mère en congé parental) et contribuent par leur présence à cette mixité sociale à laquelle nous aspirions avec ce projet, certaines vivent avec des revenus modestes parfois en dessous du seuil de pauvreté. La halte-garderie leur permet de souffler un peu, de préparer leur enfant à l'école ou d'avoir du temps pour démarrer une formation par exemple…

La halte-garderie attire un public diversifié et répond à des besoins de populations différentes présentes dans notre environnement proche.

Pour certains enfants, l'accueil en halte-garderie pendant deux jours est complété par une prise en charge par un des parents en alternance (3 familles), une nounou (2 familles), une grand-mère (1 famille) ou une autre crèche (1 famille) lorsque les deux parents travaillent ou sont en recherche d'emploi.

Quant aux enfants, ils ont abordé la période d'adaptation avec les mêmes facilités et difficultés que les enfants des MAPE. Certains n'avaient jamais été séparés de leurs parents ne serait-ce qu'une heure et ont eu du mal à le supporter, montrant des signes d'une grande angoisse. Pour la plupart d'entre eux, les parents sont trop récemment arrivés en région parisienne pour avoir pu confier leur enfant à un tiers, ne serait-ce qu'à un membre de la famille.

D'autres enfants ont franchi ce cap de l'adaptation facilement mais ont montré par la suite des difficultés comparables à celles qui ont été repérées chez certains enfants accueillis à l'EMA : difficulté à se concentrer, agitation, troubles du sommeil, de l'alimentation…

Ces observations nous ont rapidement amenées à en parler en réunion clinique, contrairement à ce que j'avais prévu. Force a été de constater que certains enfants avaient besoin d'un mode de garde et aussi d'une attention particulière, et ce, tout milieu social confondu. La mission de prévention inhérente à une crèche de foyer maternel pouvait concerner d'autres enfants, sur un mode bien sûr différent.

Un retard d'acquisition du langage s'avère fréquent et les enfants des MAPE paraissent finalement dans la norme : notre travail éducatif par les lectures, les chansons est stimulant. L'apprentissage de la sociabilité a constitué une épreuve pour certains : plus que jamais les professionnelles doivent leur apprendre à trouver leur place dans un groupe, partager des jouets, patienter…ce que les enfants accueillis en foyer collectif connaissent très tôt.

Une grande surprise a été de découvrir quelques parents aussi peu organisés que certaines mères adolescentes : difficultés à rassembler les pièces nécessaires au dossier d'inscription, à penser à « badger » à l'arrivée ou au départ de l'enfant pour comptabiliser les heures de présence, à payer, à répondre aux mails, à fournir suffisamment de couches…Tandis que les mères des MAPE ont très vite adopté la badgeuse, nouveau jeu électronique qui signifie qu'elles sont arrivées ou reparties avec leur enfant.

Nous avons aussi découvert que quelques parents étaient démunis devant les réactions d'opposition de leur enfant ou ses pleurs au moment de la séparation du matin. La psychologue du service a pu leur proposer des rendez-vous ou par l'intermédiaire des professionnelles, les sensibiliser à d'autres réponses possibles.

L'accueil des enfants, qu'ils viennent du foyer maternel ou d'ailleurs, constitue en soi un accompagnement à la parentalité puisque nous sommes amenés à donner des informations, à faire part d'observations sur ce que vivent leurs enfants pendant qu'ils ne sont pas avec eux, alors qu'ils doivent s'inscrire en tant qu'individu dans une vie sociale différente et nouvelle. Nous avons été surprises que les parents « extérieurs » se montrent plus coopératifs lorsqu'on évoque une difficulté de leur enfant en collectivité ou en situation de séparation. Ils sont heureux et reconnaissants d'être informés et aussi aidés par quelques conseils.

Les mères accueillies aux MAPE ont parfois du mal à ne pas voir dans une banale observation sur leur enfant, un jugement sur leur capacité personnelle à découvrir par elle-même, à être mère si jeune et souvent sans l'appui du père de leur enfant. Elles vivent souvent difficilement les propositions éducatives qui leur sont faites et il faut parfois des mois pour obtenir leur adhésion.

Du côté des enfants, « la mayonnaise » a tout de suite pris : un enfant « extérieur » a invité pour son anniversaire ses « copains de la halte-garderie » sans distinction de leur provenance. La mixité semble opérer en douceur …

Cette activité nouvelle a créé dans les locaux du foyer maternel de Fontenay-aux-Roses une soudaine ébullition au niveau du secrétariat, de l'économat, du pôle médico-psychologique et a décloisonné l'activité de l'EMA : chacun a dû mettre sa pierre à l'édifice.

Après six mois d'expérience, l'accueil de 12 enfants extérieurs aux MAPE semble positif. Pour l'équipe de l'EMA, le travail auprès des parents et des enfants de la ville est aussi intéressant que celui auprès des parents du foyer maternel. Il permet aussi de relativiser et de mettre en perspective certains comportements repérés chez les enfants ou les parents accueillis aux MAPE.

La confrontation des publics se révèle enrichissante pour tous. Il est vrai que les parents extérieurs ont plus de facilité à exprimer leur reconnaissance, ce qui est toujours agréable pour les professionnelles. Mais en définitive, l'expérience permet une observation rassurante : le plaisir ou les difficultés que rencontrent les enfants pour s'installer dans une crèche ne dépend pas de leur origine, et nous mesurons combien être parent, quel que soit son âge, sa situation familiale et sociale, est une mission complexe. Pour les professionnelles, la mission reste la même et toujours motivante : apprendre aux enfants à se séparer un temps de leurs parents, à vivre et partager avec d'autres, et soutenir les parents dans leur rôle.

Séjour d'été 2016

Margaux LAULAN et Julie SAVY - Educatrices Spécialisées, Jessica CHARLES-NICOLAS - Auxiliaire de puériculture

Le FME est un deux internats collectifs des MAPE. Il accueille à Fontenay-aux-Roses 9 familles dont la mère est mineure ou jeune adulte. Les vacances sont un moment exceptionnel dans la vie des jeunes mères qui découvrent leurs enfants dans un contexte quotidien différent. Cette organisation suppose un investissement important des professionnels de l'accompagnement éducatif.

Le séjour d'été du FME a eu lieu du 4 au 8 juillet 2017 à Saint-Aubin-sur-Mer en Seine-Maritime.

Ce séjour a été accompagné par deux éducatrices spécialisées du FME où sont accueillies les familles et une auxiliaire de puériculture de l'EMA qui accueille les enfants en journée.

Nous sommes partis avec quatre jeunes femmes et leurs enfants.

L'objectif principal de notre séjour était « le travail autour de l'autonomie des jeunes mères dans la vie quotidienne ». Nous avons donc loué un gîte permettant à chacune d'avoir sa chambre avec son enfant, un gîte proche de la mer afin qu'elles puissent s'y rendre seule, à pied.

Ce séjour comportait d'autres objectifs que nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre tout au long du séjour tant dans sa conception que dans l'accompagnement des jeunes femmes et de leurs enfants.

Le premier objectif était donc de permettre aux jeunes femmes d'expérimenter la notion d'autonomie en les impliquant dans l'organisation du quotidien et dans la gestion matérielle. En amont du séjour, elles ont participé à plusieurs réunions d'organisation pour élaborer ensemble les règles de vie de ces vacances, de penser les menus, les budgets et les répartitions des courses ainsi que les activités de la semaine.

Au cours d'une réunion d'organisation, chacune avait choisi « sa chambre » avec son enfant. Mais lorsqu'elles ont visité les lieux, elles ont voulu s'installer à deux voire trois dans une même chambre, nous ramenant à la réalité : nous avions affaire à des adolescentes qui s'entendent plutôt bien, et qui envisagent les vacances pour se retrouver et « être ado ».

Chacune d'entre elles a donc participé aux courses, a confectionné des repas tant pour le groupe que pour son enfant, et participé au ménage,…

Toujours dans cet esprit d'autonomisation, nous avons laissé aux jeunes femmes des temps sans la présence des éducateurs en organisant des temps libres avec cependant des horaires définis par les éducateurs.

Constatant que les adolescentes respectaient ce cadre et que la dynamique de groupe était très positive, nous avons organisé une dernière soirée au cours de laquelle nous nous sommes occupés des enfants pour qu'elles sortent entre jeunes femmes voir le match de l'Euro de football qui était diffusé ce soir-là. Elles en étaient ravies et encore une fois, elles ont respecté le cadre posé. Seule une jeune femme ne s'est pas autorisée à vivre ces temps d'autonomie, le lien qu'elle entretenait avec son compagnon même à distance a largement influencé son séjour.

Le second objectif était de permettre aux jeunes femmes et à leurs enfants de vivre une semaine de vacances hors des murs du foyer. Le rythme de l'année scolaire est souvent effréné pour ces adolescentes et mères car après la journée d'école, il faut s'occuper de son enfant. Les vacances permettent de prendre le temps pour soi et son enfant en partageant des temps de loisirs. Nous avons partagé des activités (sortie en bord de mer, visite de Dieppe, sortie au marché, piscine, sortie au restaurant,…) mais également proposé des temps plus tranquilles dans le jardin (jeux d'eau, jeux d'éveil), des veillées en profitant du sauna à disposition dans la location, ou des jeux de société que nous avions apportés.

La dynamique du groupe étant bonne, les jeunes femmes ont beaucoup apprécié ces temps de partage. Et si elles étaient ravies d'avoir plus d'autonomie, elles étaient également demandeuses de notre présence et de cette expérience avec les professionnels en dehors du foyer.

Le troisième objectif était de favoriser la qualité du lien entre la mère et son enfant. Les matinées étant peu chargées, cela permettait aux jeunes femmes de prendre le temps pour les soins avec leurs enfants. Les activités partagées permettaient de se servir de ce support pour consolider le lien entre la mère et son enfant.

Avec une jeune femme notamment, nous avons pris le relais ponctuellement avec sa fille car la proximité quotidienne devenait pesante pour l'adolescente qui ne savait plus comment répondre aux besoins de son enfant. Le fait d'être momentanément séparées, en particulier la nuit, a permis d'apaiser la mère qui prenait plaisir à retrouver sa fille, et simultanément d'apaiser la fille qui sentait sa mère plus disponible. De ce fait, elle éprouvait moins le besoin de la solliciter. La présence d'une professionnelle de l'EMA a grandement contribué à ce que ce relais puisse se mettre en place.

Nous avons constaté qu'en montrant aux jeunes femmes que nous leur faisions confiance, elles s'étaient senties valorisées et ont tout fait pour se montrer dignes de cette confiance. Certaines d'entre elles ont également profité de ce séjour pour vivre comme des adolescentes dès que l'occasion s'en présentait. Ces jeunes femmes sont des mères à qui on demande parfois beaucoup. Elles ont tiré parti de ces vacances, des veillées pendant que les enfants dormaient, de la soirée où nous avons gardé leurs enfants, pour vivre comme des jeunes filles de 14 à 17 ans.

Elles ont conclu le séjour en nous remerciant grandement pour ces cinq jours passés et en regrettant que le séjour n'ait pas été plus long.

Un espace collectif institutionnel : la réunion mensuelle des jeunes femmes

L'équipe éducative du SAI, Service d'Accompagnement Individualisé

Le Service d'Accompagnement Individualisé des MAPE intervient sur deux sites, à Colombes et à Fontenay-aux-Roses, et accueille dans des appartements 23 familles dont la mère est une jeune femme majeure. Il a instauré dès sa création une réunion mensuelle entre les jeunes femmes, l'équipe éducative, le chef de service et le directeur de l'établissement. Avec les jeunes femmes, et sans les enfants.

Dans une précédente version du projet du service datée de 1995, on peut lire :

> « *C'est le moment pour ces jeunes femmes d'échanger, de parler de leur vie en appartement, de leurs expériences nouvelles. Cette maternité précoce n'est pas, en effet, sans poser questions à ces jeunes femmes à qui est souvent renvoyé le jugement, voire la condamnation de la Vox populi. Rencontrer leurs pairs leur permettra de mettre en place des solutions identificatoires ouvrant des possibilités d'assumer au mieux leur état de jeunes mères célibataires. Ne plus être seule dans cette situation, nous semble constituer un facteur d'intégration majeur. C'est aussi un moment de discussion sur un thème qu'elles auront défini elles-mêmes, ou que nous aurons suggéré ; lieu où sera favorisé l'apprentissage de la prise de parole dans une situation de groupe, ce qu'elles n'ont pas l'habitude de gérer* ».

22 ans et quelques versions plus tard plus tard, on pourrait écrire à peu près la même chose même si la condamnation de la « vox populi » est sans doute moins unanime et se présente sous une forme différente.

Le projet d'établissement des MAPE 2015-2016 témoigne d'une évolution qui ne contredit pas l'approche initiale :

> *« L'accompagnement favorise la participation à la vie sociale par l'expression des demandes des jeunes femmes dans le cadre de différentes instances : Conseil de la Vie Sociale (CVS), groupes de parole dans chaque lieu d'accueil, échanges divers dans les temps de vie quotidienne.*
> *Cette valorisation de la parole est un apprentissage du respect mutuel, pour que la personne parle de façon à être entendue et veille à laisser l'autre s'exprimer.*
> *Cette parole partagée est souvent un questionnement des modalités d'accueil et de la condition de mère isolée. Elle favorise la transmission d'expériences entre les mères nouvelles arrivantes et les plus « anciennes ». Dans les lieux d'accueil individualisé, les réunions font émerger des initiatives collectives, des formes d'entraide et de solidarité. C'est pourquoi des moments de convivialité sont régulièrement organisés : pique-nique dans les parcs environnants, repas à thème, etc. »*

Ces lieux de parole, d'écoute et d'échange sont devenus, au fil du temps, des moments importants de la prise en charge des jeunes femmes.

En 2016, parmi les thèmes abordés, nous pouvons distinguer ceux qui concernent le fonctionnement du foyer maternel (les visites dans les appartements, les règles de vie), les diverses missions du foyer maternel (l'observation du lien mère/enfant, la législation sur le dispositif, la place des pères, les conditions de sortie de l'établissement, l'insertion par le logement, la séparation mère-enfant, etc.), des thématiques éducatives (le rôle

des pères dans l'éducation de l'enfant, la sanction), mais aussi des thèmes en échos aux préoccupations sociales partagées : après les attentats de novembre 2015, quand la crainte d'être victime était prégnante chez plusieurs jeunes femmes, avait été abordé le sujet de l'éducation de l'enfant au-delà de la mort de ses parents…

Le sens et les objectifs de cette réunion n'ont pas profondément changé. Elle reste un espace où chaque jeune femme accueillie peut « prendre la parole ». Elle est un lieu d'échange qui permet de dédramatiser les difficultés personnelles de certaines jeunes femmes en les abordant d'une manière générale, et aussi d'échanger des savoirs, des expériences personnelles, des points de vue...

Ces temps de rencontre permettent de mettre en exergue qu'elles ne sont pas seules à rencontrer telles ou telles difficultés. Nous constatons ainsi que les « anciennes » du service y ont une place particulière liée à leur expérience du foyer maternel, les « nouvelles » les interpellant régulièrement sur des sujets qui les préoccupent. Lors de l'ultime réunion à laquelle participent les jeunes femmes dont le départ est imminent, une tradition de passation, de relais et d'encouragement à l'égard des autres participantes s'est instaurée.

Plusieurs constantes sont remarquables : ces réunions mobilisent toutes les jeunes femmes sans leurs enfants, elles sont inscrites comme une contrainte de l'accompagnement proposé, tous les membres de l'équipe éducative s'astreignent à y être présents, également le directeur, ce qui constitue un engagement institutionnel perçu comme tel par l'ensemble des participantes.

Cette instance met en évidence l'importance de faire vivre en institution des temps de vie collectifs sans enjeu particulier dans l'accompagnement éducatif, et où peut s'opérer une transmission transgénérationnelle entre jeunes femmes et tous les participants.

SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE AVVEJ "SAU 92"

CONTACT :	**ACCES :**
45 Rue Labouret 92700 COLOMBES Tél. permanence éducative : 01 47 81 94 83 - 01 47 81 60 45 Tél. secrétariat : 01 47 81 60 15 Télécopie : 01 47 86 33 73 Secretariat.sau92@avvej.asso.fr	**SNCF** : - Paris Gare St LAZARE - direction Ermont Eaubonne - station Colombes ; **RATP** : - Bus 304 Nanterre-Asnières-Gennevilliers Les Courtilles (M13) ; - Bus 166 Pte Clignancourt (M4)-Gare Gennevilliers (RER C), Les Courtilles (M13)-Gare de Colombes ; - Bus 167 Nanterre-ville (RER A)-Pont de Levallois (M3) Descendre à « Vieille Eglise »,

ACCUEIL

26 Pré-adolescents et adolescents de 12 à 17 ans révolus des deux sexes 24H/24H, 365J/365J

Accueil collectif dit « SERVICE INTÉRIEUR » : 9 places, (5 filles, 4 garçons)
Accueil individualisé en familles agrées (RP et province) dit « SERVICE EXTÉRIEUR » : 17 places

MISSIONS

1-Missions d'accueil et d'intégration à la vie commune d'un adolescent en rupture de liens familiaux et institutionnels,

2-Missions d'investigation, d'analyse et de compréhension de la personnalité du jeune (ressources et difficultés propres), des apprentissages effectués (moraux, intellectuels, physiques), de sa situation scolaire, familiale et sociale.
3-Mission d'orientation théorique et physique qui leur permettra de rester et de cultiver dans le réel les liens « concrets », qu'ils soient familiaux, sociaux, institutionnels.

Le S.A.U 92 répond en priorité à toutes les demandes à caractère d'urgence, présentées par l'Aide Sociale à l'Enfance, les Juges et le Parquet du département des Hauts-de-Seine, et ce dans la mesure des places disponibles, mais n'est pas sectorisé

AGRÉMENTS – HABILITATIONS

Aide Sociale à l'Enfance : 12 -17 ans révolus
Habilitation Justice : 12-21 ans (primo délinquants & jeunes auteurs de violences intra familiales)

STRUCTURE

Directrice : L.ROUBINET – Chefs de service (2 ETP) : P.BASSE & P.DORANLO - Pédopsychiatre (0,57ETP) : Dr. C.PERROT-GALLIEN - Psychologue (0,5ETP) – Educateurs Spécialisés (12ETP) – ASFAMS agréés (17) Responsable plate forme scolaire (1 ETP) - Econome (1ETP) - Assistante de direction (1ETP) – Comptable (1ETP) - Cuisinière (1ETP) - 2 Agents d'entretien : {ménage (0,5ETP), entretien global (0,75)}.

*« L'épreuve (…) réside dans la tâche presque impossible de rattacher avec justesse et justice la parole et l'action à la parole. Parler est aisé, agir est difficile, mais rien n'est plus difficile que d'agir en initiant, accompagnant et achevant l'action par une parole adé*quate ».

Pierre Manent, *La tragédie de la république*,
Commentaire, 157, Printemps 2017

2016 : -4,76%

L'élaboration de ce rapport a été laborieuse. Peu de textes d'éducateurs ou d'assistants familiaux, si ce n'est quelques bribes, « coups de cœur » empreints de lassitude, d'amertume ou de colère, aucun des chefs de service ni de notre pédopsychiatre pris dans l'instant et l'engrenage de l'urgence. Peu d'éléments sur leur activité mais autant de pièces d'un puzzle qu'il nous appartiendrait à nous, lecteurs, de rassembler pour donner forme et sens ; mais signes qu'il nous appartient nécessairement à nous, dirigeants (administrateurs, directeurs, décideurs) d'interpréter, malgré la difficulté de la tâche. Je dis « nécessairement » car au fond ne sommes-nous pas contraints, quasi « fatalement condamnés » de nos places respectives, à saisir « les signes du mouvement de notre société et la clef de l'avenir » ?, comme le dit Pierre Manent dans un autre contexte. D'autant plus si nous voulons faire le pourquoi nous existons, c'est-à-dire œuvre de socialisation et donc d'éducation pour que les jeunes dont nous nous occupons *aient* un avenir.

Encore faut-il bien sûr que nous, dirigeants, restions lucides, et ne nous laissions pas bercer (ou berner) par la trompeuse mais médiatique, sacro-sainte et prétendue « gouvernance » ! Mais peut-être ne sommes-nous au fond et devons-nous rester que de purs gestionnaires, et donc exécutants de normes et de règles ! Mais si nous nous laissons guider par le secret de nos aspirations, aspirations qui ont donné naissance à nos métiers, aspirations qui engagent et qui font que bon nombre d'entre nous (qu'ils soient du privé ou du public) ne comptent ni leur temps ni leur énergie, nous nous devons de prendre la mesure de notre tâche avec un minimum de sérieux mais aussi de confiance, alors que le processus qui affecte notre société décrédibilise toute institution, tout collectif qui se voudrait agissant (partis, associations…), toute parole qui se veut vraie. Nous savons pertinemment, nous qui sommes sur la « ligne de faille de la société », que la désocialisation en cours arrive « au stade d'aggravation de la fragmentation du corps social ». D'un corps social déçu, « déçu d'un monde dont on espérait collectivement de nouvelles socialisations, mais qui ne s'est pas resocialisé », nous dit Pierre Manent, philosophe, lors d'une interview.

Monde dysharmonique, mais dont la dissociation est assurément un boulevard aux emballements et engouements de l'opinion, et donc aux radicalités et extrémismes. Quel ne peut donc être notre profond désarroi à nous, éducateurs, ASFAMS, thérapeutes, médecins dont le travail consiste précisément, dans le secteur de la Protection de l'Enfance, à œuvrer ensemble à cette « resocialisation » ! Que n'opéra donc en nous le choc de voir là devant nous, non plus sur les écrans mais bien en chair et en os, des centaines d'enfants et adolescents affluer à nos portes, et, nous regardant droit dans les yeux, attendre de nous notre soutien, notre aide, notre bienveillance, notre solidarité, notre « protection ». Reviviscence soudaine des heures noires de notre histoire dont l'âcre relent nous envahit brutalement. Soudain, devant nous, « ils étaient vingt et cent », et nous savions qu'ils étaient des milliers. Soudain devant nous, « ils se croyaient encore des [enfants], ils n'étaient plus que des nombres ». Ces paroles subitement prenaient un sens actuel. Le présent et l'histoire se télescopaient et ajoutaient à l'impuissance et à la complexité de la situation dans laquelle se trouvaient tous les travailleurs sociaux. Non, le temps de « *Nuit et brouillard* » ne s'était pas définitivement dissipé, et ne serait jamais révolu, d'autant si nous désertons l'espace et

croyons que le mouvement du monde se régule par lui-même, qu'il nous suffit de « laisser faire », et d'appliquer les règles et les normes.

En urgence, que ce soit à l'ASE, ou au SAU, face à ces adolescents, ce fut le choc. Consternant bouleversement de nos repères. Ironie amère. « Lois de protection de l'enfance », « bonnes pratiques », « besoins » et « intérêt » de l'enfant, « bientraitance », volaient en éclats… mais pour *ceux-là.* Les travailleurs sociaux basculaient ainsi sans cesse de l'un à l'autre, selon. Sous couvert de facteurs économiques nous servions évidemment un projet politique, mais qui ne disait pas son nom. Un réalisme brutal et sans concession s'ajoutait aux états de marasme qui se sont installés, étendus et enkystés depuis plusieurs années dans l'espace social, et dont nous avons fait état dans nos rapports d'activité précédents. Mais ce réalisme-là, réalisme sordide, il battait en brèche notre crédit à nos propres yeux. Ce réalisme sordide nous menaçait, et bien plus que les actes de terreur disséminés sur le territoire, nous mettait à l'épreuve de nous-mêmes. Nous ne pouvions pas ne pas nous interroger : qu'advenait-t-il de nos aspirations toutes imprégnées des idéaux et ferveurs des Lumières ? Qu'en était-il advenu de notre « humanisme » ? Mais avait-il seulement existé, en vérité ?

-4,76% - c'est en effet notre déficit d'activité pour l'année 2016. Déficit amorcé l'année[30] précédente, contre lequel nous avons tenté de lutter au cours des mois. Sans pour autant nous laisser gagner, à notre tour, par la « quantophrénie » ambiante, c'est malgré tout (en partie) les yeux rivés sur les chiffres[31] que nous avons conduit le SAU92 ; perplexes face à un taux d'activité qui avait, pour la première fois de son histoire[32], chuté en 2015 pour franchir la zone critique de « sous-activité »[33]. Zone jusque-là improbable pour un SAU : Moins Quatre cent quarante-quatre journées… Comble d'ironie !

Mais si le sens de notre action au fur et à mesure s'émoussait ; si nous ne cessions de nous épuiser à notre tour de l'étiolement du Service « Gardien », du peu de considération voire du mépris dont étaient sujets nos collègues du service public, aux abois et dont l'effectif se réduisait comme peau de chagrin au fur et à mesure que les mois s'écoulaient, mais dont la charge de travail devenait peu à peu hors-mesure ; si notre émulation languit face à leur désespérance, et si donc face à la page blanche, cette année la parole nous manque, car, au fond, QUE DIRE ? Que dire qui n'ait déjà été dit ? Et donc, si nous semblons perdre de notre enthousiasme, de notre élan, de notre ferveur, c'est avec gravité mais fort déterminés, et fort conscients que nous entrions dans une nouvelle ère, fort singulière, et que chacun dans la fonction qui était la sienne mais ensemble, nous poursuivions notre tâche avec pugnacité. « Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans vaillance » nous dit Thucydide.

Précisément, c'est avec et pour les 107 adolescentes et adolescents accueillis au SAU92 en 2016, et « grâce » à elles, « grâce » à eux, devrais-je dire, que les équipes éducatives, médicales, administratives, et des services généraux, n'ont perdu ni leur courage ni leur conviction. Energie sans cesse renouvelée au contact des jeunes, encouragée par les messages de gratitude et d'espérance qu'à leur départ du SAU92, ils continuent d'inscrire d'une écriture souvent malhabile sur les pages de notre « Livre d'Or ».

Laurence ROUBINET, Directrice

[30] - 8,66% en 2015. - 4,76% en 2016 (soit 444 journées) ce qui représente un déficit de recettes de 104 758€. Nous ferons cependant un léger excédent comptable d'un peu plus de 3 .000€, alors que, en 2015 nous enregistrions un déficit comptable de 33.000€

[31] Notre vigilance est d'autant accrue que notre budget avait été remanié mais subrepticement et subtilement amputé lors de l'intégration des ASFAMS à la CC66 en 2011. Cf. Rapport Activité SAU92-2011.

[32] Le SAU92 a été créé en 1978

[33] Sous-activité très artificielle car le taux d'occupation imposé de 98% tue, avec la souplesse d'adaptation, la notion même de l'urgence.

VISITES MEDIATISEES, QUEL RÔLE POUR LE SERVICE D'ACCUEIL D'URGENCE ?

Texte à quatre mains… texte de Salomé DUQUESNOY, éducatrice spécialisée et de L. Roubinet, directrice

Au cours de l'année 2016, nous avons reçu sur le collectif du SAU 92 plusieurs adolescents dont les relations avec les parents sont si problématiques qu'elles nécessitent un accompagnement soutenu, ou si nocives qu'elles nécessiteraient alors une réelle distanciation, clairement énoncée et assumée par les services sociaux

Ce genre de situations sociales ne nous est pas inconnu. Cependant, depuis quelques années nous constatons qu'elles nous arrivent très dégradées et découvrons qu'elles sont déjà connues de différents services sociaux.

Lorsque la communication entre des parents est rompue ou dysfonctionne, que l'enfant resté au cœur du conflit les opposant se replie dans les passages à l'acte et le parent dans la maltraitance, le juge, saisi par un tiers, place l'enfant dont il constate que les conditions requises pour son éducation ne sont pas/plus assurées et que l'enfant encourt de réels dangers. Lorsque la situation est connue voire accompagnée de longue date par des travailleurs sociaux, nous ne pouvons pas ne pas nous interroger sur le pourquoi avoir autant attendu, et le pourquoi du placement **en urgence** alors qu'il aurait pu être préparé très en amont ? Qu'est-il attendu alors d'un service d'urgence ? En quoi notre action spécifique d'accueil et d'évaluation peut-elle désormais permettre d'interrompre ou seulement inverser un processus en cours depuis longtemps, que les travailleurs sociaux connaissent et ont accompagné ?

Quand un adolescent nous arrive dans une dite situation d'urgence (vraie ou « fausse »), nous, professionnels du SAU, ne connaissons pas sa situation, sinon à travers les quelques bribes éparses et souvent confuses qui nous sont (dans l'urgence) transmises. Notre travail est d'abord de mettre le jeune à l'abri d'un danger généralement causé par ses fréquentations, et de lui offrir un espace neutre et sécurisant. La « règle du portable » appliquée dans l'institution, à savoir qu'il est tenu de nous le remettre dès son arrivée et qu'il le récupère à la sortie, est le premier moyen pour nous, éducateurs du quotidien, de lui apporter la possibilité d'être à l'abri en étant mis à distance un temps donné de ses relations (entre autres, bandes, réseaux…) et/ou de la relation critique voire pathologique que ses parents ont nouée avec lui.

Dans le cadre d'un placement judiciaire, le juge des enfants peut outre la distance physique du placement ordonner aux parents des droits restreints (droits d'hébergement, visites libres, visites dites « médiatisées »). Pour le SAU, mettre en œuvre cette mesure le plus rapidement possible et informer le juge en cas de difficultés nous apparaît indispensable. Mais à l'ASE, dans le cadre d'un simple placement administratif, lorsqu'un parent demande de ne plus voir son enfant et qu'elle contractualise alors effectivement avec ce parent (sans préalable sinon le bon désir de cette personne) la suspension des visites ou droits d'hébergement, cela devient problématique : outre son aspect paradoxal dans le travail d'accompagnement et d'évaluation d'un jeune au quotidien, cela revient notamment à valider l'idée qu'un parent peut se démettre de son devoir devenu pour x raisons trop difficile ou trop pesant.

Quand le juge ordonne des visites « médiatisées » c'est qu'il estime nécessaire de différer, mais garantir une prise de parole du jeune comme celle de ses parents dans le respect des personnes. Ces visites sont programmées et se font en présence d'un tiers, dans un espace et un temps définis. Et on a vu cette mesure, jusqu'alors prise avec parcimonie, devenir quasiment systématique. La donne s'est donc brutalement

inversée, et de façon parfois paradoxale car il arrive en effet que les attendus mentionnent en parallèle pour les parents des droits de visite « libre » ou même d'hébergement. Dans le cadre des visites médiatisées, Il appartient au service gardien, c'est-à-dire à l'Aide Sociale à l'Enfance, de prévoir et organiser ces rencontres. Rencontres qui auparavant pouvaient être déléguées à des lieux spécialisés et des personnes formées à cet effet. Désormais elles sont essentiellement effectuées par les STASES, organisées dans leurs propres locaux, et menées (en plus de ses tâches quotidiennes) par le référent ASE de l'enfant, en duo avec un psychologue lui aussi de l'ASE.

Au SAU, cette nouvelle mesure s'articule avec toutes nos autres contraintes : autant de nouveaux paramètres à prendre en compte, et de tâches complémentaires à effectuer, démultipliées par le flot continu de jeunes que nous recevons. Elles s'ajoutent aux contraintes de temps liées à la vie quotidienne de l'enfant et à l'investigation, car nous sommes aussi tenus de nous rendre disponibles pour effectuer les trajets. Là, de plus, quand une rencontre « fortuite » se fait dans la salle d'attente de l'ASE, que le conflit est palpable, nous nous retrouvons dans une situation parfois tragi-comique quand la discussion parent-enfant (parfois les « dérapages ») commence là, en public, mais sans les médiateurs attitrés.

Plus globalement, toutes les difficultés que les services rencontrent à mettre en place ces visites sont accrues du fait de l'état actuel des institutions de la protection de l'enfance et du secteur sanitaire et social dans son ensemble[34].

Mais une fois actées, organiser rapidement ces rencontres est pourtant essentiel, tant pour l'adolescent et notre soutien, avant et après ces visites, que pour notre travail d'évaluation. Le SAU accueille l'adolescent en effet pour au maximum quatre mois, au cours desquels nous devons répertorier informations et observations afin d'analyser sa situation et faire à l'ASE et au juge une proposition soit de retour chez les parents soit d'orientation avisée et au plus près de ses besoins. Ces rencontres médiatisées sont donc un élément d'observation primordial, dont la précocité est aussi dans l'intérêt du jeune : plus le temps passe, plus la colère, la rancœur due au placement en urgence s'accentuent (hors cas de maltraitance avérée) car généralement, et quels que soient les conflits opposant un adolescent à ses parents (et quels que soient les propos de rejet qu'il tient) ce dernier manifeste toujours un besoin quasi viscéral de voir ses parents. Dans le cas où les rencontres sont autorisées, il a d'autant plus besoin d'être assuré de leur présence malgré la distance opérée, et de vérifier qu'il n'est pas abandonné.

Globalement, nous avons conscience que la temporalité et la dynamique d'un SAU ne peut être celle d'une institution comme l'ASE, mais ce facteur a toute son utilité et importance puisqu'il met les équipes éducatives (éducateurs, ASFAMS) et pédopsychiatre au travail, et de façon intense, aussitôt l'entrée de l'adolescent dans notre établissement. Si nous respectons le rythme du jeune, néanmoins il est amené rapidement à se repérer et à être engagé dans un travail concret sur sa relation à autrui, sa relation à lui-même et, inéluctablement, à ses parents ; parents qui sont omniprésents dans l'absence. Notre légitimité auprès du jeune et auprès de ses parents comme notre crédibilité reposent sur l'adéquation de notre parole et de nos actes. Notre légitimité à mener nos actions auprès du jeune est en premier lieu la parole du juge, ou celle de « l'ASE » que nous relayons : attendus inscrits sur l'ordonnance de placement ou sur le contrat que ses parents ont signé. Et notre crédibilité, qui est la crédibilité de l'adulte, de la figure d'autorité (si défaillante dans l'ensemble de nos situations) relève de notre capacité à tenir cette parole et la transformer en acte. Faire ce qui a été dit et écrit est l'amorce de la relation de confiance indispensable quand on partage le

[34] Cf. notre rapport d'activité SAU92-2015 – Les enfants du chaos… institutionnel, p3 et suivantes.

quotidien avec un adolescent. En l'état, la difficulté voire l'impossibilité des services à mettre en place ces nouvelles mesures, entache cette relation.

Cette difficulté, aggravée par la quantité des mesures et la pathologie plus ou moins sévère d'un ou des deux parents, nécessite que prescripteurs et exécutants (ASE et SAU), nous interrogions sur le sens de telles mesures dans de telles conditions, et sur les modalités à respecter obligatoirement.

Mais si ces mesures devaient continuer à être ainsi délivrées d'une part par les juges et d'autre part par l'ASE - *ce qui impliquerait cependant que les STASE soit spécifiquement équipés et formés « pour »* -, il serait indispensable que STASE et SAU se concertent pour une mise en place nécessairement rapide des visites médiatisées, et pour définir leur fréquence (en fonction de la situation s'agira-t-il d'une fois par semaine ? Une fois par mois ? Plus, moins espacées ?). Il est arrivé cette année que dans une situation particulièrement complexe et difficultueuse, qui d'ailleurs s'est étirée sur 8 mois au SAU (cas de pathologies physique et mentale associées chez la mère), il en a été réalisé une seule au 6e mois, interrompue de plus par la psychologue, du fait de la violence de la mère. Quel peut en être le sens ?

Plus globalement encore, rappelons que notre travail d'évaluation nécessite que nous ayons des informations relatives à l'enfant et à la relation parents-enfants. Cela dépend bien évidemment de la pertinence de nos propres observations, mais aussi de la transmission des informations entre les différents services intervenant. Cette transmission est essentielle ; c'est ce que nous nous donnons de faire et tentons systématiquement. Lorsqu'un jeune revient d'une visite médiatisée, il est important que nous puissions être outillés pour en discuter avec lui et donc que nous ayons eu au préalable les informations nécessaires, bien sûr. Hélas, actuellement ce sont des contacts et informations après lesquels il nous faut souvent « courir », tant la communication entre services (aux réalités de terrain et temporalités si différentes) peut être difficile. Pour nous qui, nous insistons, avons le jeune au quotidien, une visite médiatisée doit pouvoir être régulière. Et quand elle se déroule, sachant qu'elle a quasiment toujours des répercussions sur son comportement, il serait essentiel de pouvoir anticiper le malaise voire le mal-être du jeune et ses manifestations, en reprenant les choses avec lui de façon avertie, ce qui implique que nous ayons été informés au préalable du déroulement de la visite par le service de médiation. De même, pour organiser utilement ces rencontres médiatisées, les référents ASE ont à l'évidence aussi besoin d'informations sur le quotidien du jeune au SAU. Ces temps de concertation devraient être systématiques et programmées comme un temps de travail obligatoire, et non pas dépendre uniquement du bon vouloir de chacun.

Si les visites médiatisées se déroulent systématiquement à l'ASE, nous sommes par ailleurs bien souvent amenés, au sein même du SAU, toujours sur décision du juge ou de l'ASE, ou sur décision prise en réunion d'équipe au vu de la situation, à organiser des appels téléphoniques dits « accompagnés ». Dans la logique des visites médiatisées, nous accompagnons les jeunes lors d'entretiens téléphoniques programmés, mais qui peuvent également être à leur initiative ou à celle d'un parent. Pour ne pas qu'il y ait de confusion ou de méprise, nous mettons un point d'honneur à les nommer « accompagnés » et non « médiatisés ». Il s'agit alors pour nous d'intervenir quand le parent se montre un peu trop intrusif, entreprenant ou intimidant et met en difficulté son enfant ; ou pour stopper net le chantage au sentiment qu'il peut faire, par exemple. Le parent sait qu'il est sur haut-parleur ; nous le lui rappelons à chaque communication téléphonique. Parent comme enfant savent également que nous pouvons donc à tout moment intervenir et mettre fin à l'échange si cela est nécessaire. Aucun travail de fond n'est fait durant ces appels. La conversation est ensuite simplement reprise avec le jeune : nous expliquons les interventions éventuelles pendant la discussion et recueillons son sentiment, ses ressentis. Cela s'impose

d’autant plus quand la discussion a été interrompue. Par la suite, cette discussion est également reprise avec le parent.

A ce jour, aucun des éducateurs du SAU n’est réellement formé à ce genre de pratique. Comment accompagner ces appels ou ces rencontres fortuites ? Quand et comment intervenir ? Une formation s’imposerait.

En conclusion, la visite médiatisée et l’entretien médiatisé ou accompagné s’inscrivent dans le cadre de la Protection de l’Enfance. Ces mesures sont censées être une opportunité pour l’enfant comme pour le parent et offrir un espace de rencontres parents-enfants sécurisé. Le cadre des visites médiatisées devrait être posé clairement et rapidement, et la date de la première visite fixée aussitôt. Sur le 92, un référent éducatif et un psychologue de l’ASE sont les garants de ces attendus du juge (même si parfois le référent peut se retrouver seul). En tant qu’intervenants dans ces rencontres ou entretiens téléphoniques nous devrions avoir tous suivi une formation spécifique, et donc avoir acquis les compétences nécessaires à l’observation des comportements et à l’intervention dans l’échange parent-enfant, afin que les dysfonctionnements relationnels ne se répètent pas et que ces visites ne deviennent pas source d’angoisse ou d’inquiétude, de colère ou de tristesse pour l’enfant, comme nous le voyons trop souvent. Et avant toute rencontre, le référent devrait à tout le moins avoir pris connaissance des différents éléments du quotidien de l’enfant. Des échanges réguliers entre nos deux services s’imposent donc avant et après ces rencontres. Car au-delà du maintien des liens entre l’enfant et son parent, la finalité de ces visites n’est-elle pas de pouvoir entamer un vrai travail de reconstruction ? Et quand il s’avère que ces rencontres sont une nouvelle maltraitance infligée à l’enfant, ne devrions-nous pas avoir le courage de le voir, d’en informer le juge avant la fin de la mesure, et de prendre les décisions qui s’imposent. Ces rencontres doivent-elles se faire à n’importe quel prix ?

Les textes qui suivent ont été prononcés le 30 septembre 2016, à la Cité des Sciences de Paris, lors de la XXV° Journée de l'ANPF par Mme Henry (Asfam), C. Perrot Gallien (pédopsychiatre), L. Roubinet (directrice).

L'accueil familial au SAU92

L. Roubinet, directrice SAU92

C'est en tant que praticiens que nous nous présentons à vous. Et en tant que praticiens de l'éducation au quotidien, nous agissons, tâtonnons, nous questionnons, et réaménageons, rectifions sans cesse et immanquablement ce qui a été fait ou pensé la veille. En somme, nous référant à notre intuition, nous inventons des pratiques et les adaptons quotidiennement à l'évènement qui advient, si je peux dire « au hasard », en tout cas aux circonstances, dans ce mouvement du monde toujours plus accéléré et ce contexte sociétal sans cesse en mutation qui font de nous inévitablement des « maîtres ignorants ».

Et ce patient labeur se fait dans un cadre institutionnel précis et spécifique, le SAU92 à l'AVVEJ (SAU92 : service d'accueil d'urgence situé à Colombes dans le département des Hauts de Seine ; AVVEJ : Association vers la vie et l'éducation des jeunes). Donc, ici comme ailleurs nous ne délivrerons aucune vérité si ce n'est, peut-être, « la vérité d'expérience ». Expérience singulière : travailler et vivre sur le point de bascule et de rupture d'une société, sur ce que le philosophe Pierre Manent nomme « Les lignes de faille de notre vie commune ». Mais expérience qui s'impose à nous avec force, dans un service d'Urgence, tant elle nous met à l'épreuve mais qui au final fait pour nous autorité.

Alors, c'est avec cette sincérité pratique dont nous faisons usage et constant apprentissage dans notre service, que nous partageons avec vous notre expérience auprès de ces adolescents « cabossés », comme le dit Jacques Deschamps (également philosophe). « Cabossés » mais énoncés par une société comme étant menacés dans leur existence, car sous l'emprise de la *Not* c'est-à-dire, du besoin, de la nécessité, de la détresse. Bien sûr, je le souligne, ces adolescents sont immanquablement et inéluctablement « en crise ».

Notre action au quotidien ne peut être que la résultante d'une prise de conscience et d'un choix, donc d'une décision, d'une résolution, d'une volonté, et individuelle, et institutionnelle : - celles d'appréhender le jeune **avec sa crise** mais de le considérer dans son advenir, et donc de faire confiance en son potentiel d'intelligence propre à chercher et à trouver en lui-même, avec nous, la capacité de progresser et de grandir. – Celles de faire confiance en notre capacité institutionnelle à faire face à la crise, à ensemble officier, dégoupiller, contenir, apaiser, guider, et donc à notre capacité à mener des actions au quotidien individuellement mais en échangeant et s'appuyant nécessairement sur l'autre et sur des relais. *In fine*, la décision, la résolution, la volonté de faire confiance en nos forces propres et en la puissance de la parole.

Et on ne peut parler de l'accueil familial dans un service à l'AVVEJ sans évoquer les *Options fondamentales* de l'association. Elles sont le socle sur lequel repose notre édifice et auquel, en tant que professionnels, nous nous référons obligatoirement. Elles énoncent un préalable à toute action éducative. Je cite : *« L'éducation nécessite l'incarnation d'une figure d'autorité et donc la reconnaissance de la dissymétrie des places. « L'interdit » est un élément majeur de notre conception de l'éducation, parce qu'il détermine un cadre et des limites nécessaires à l'individu ».* Ces options délimitent donc un cadre et posent un principe que tout salarié est chargé de porter et incarner de

sa place. La fonction symbolique du conseil d'administration est ainsi clairement posée. Elle s'impose donc à nous. Cette fonction fait autorité, mais elle conforte et légitime à son tour chaque professionnel à la place d'autorité symbolique qui est la sienne. Ce qui veut dire que, à l'AVVEJ, au SAU92, l'assistant familial fait partie d'un tout, qu'il est membre de ce tout, qu'il est donc immanquablement en lien et relié au corps institutionnel. Il ne peut être isolé et délié. Il a une fonction propre, il a sa place en propre, et il doit, de sa place, agir et parler. L'un ne pouvant se faire sans l'autre. Agir et parler, mais « parler avec », mais « parler clair », mais « parler vrai », comme le dit Dolto, et donc faire l'apprentissage de ce parler vrai, faire l'apprentissage long et patient du « Comment être professionnel chez soi ? », donc en articulation, en relais avec l'institution. Et là, est tout le travail, si j'ose dire.

Il est nécessaire de comprendre et d'accepter ce qu'est le SAU92. Et c'est avant tout une contrainte, un cadre et donc une limite posés dans le parcours de 26 pré-ado, adolescents et adolescentes de 12 à 17 ans révolus (soit une moyenne annuelle de 150) qui sont confiés par l'Aide sociale à l'enfance et/ou la Justice. L'Urgence, en protection de l'enfance, est une mission de mise à l'abri et d'accueil immédiat et à tout moment, 365 jours par an, 24 heures sur 24, ce qui exige disponibilité et réactivité. Le SAU 92 remplit cette mission. Le SAU92 est aussi une mission de mise en œuvre d'actions au quotidien, de confrontations, d'observation active des capacités cognitives et de socialisation d'un jeune, et chacun doit y contribuer de sa place, que ce soit dans le cadre du collectif (à Colombes, pour 9 d'entre eux et elles) ou de celui de l'accueil familial (sur l'Ile-de-France mais pas exclusivement, pour 17 autres), et une mission d'investigation, d'analyse, et d'orientation, et ce, dans une temporalité précise et limitée (4 mois maximum), avec la possibilité pour l'encadrement de modifier le mode d'accueil du jeune qui, de par son comportement, rejoue la rupture, et donc possibilité de faire des passerelles de l'un à l'autre.

Une institution traitant de l'urgence se définit donc par son **rapport au temps** et son **rapport au provisoire. L'urgence c'est un relais mais un intermédiaire « actif », qui proposera à son tour des relais, mais un étayage de relais articulés entre eux et, cette fois, à l'échelle d'un territoire et au long cours.** Cette temporalité circonscrite et institutionnalisée de l'urgence induit en effet presque naturellement une dynamique ouverte sur le territoire, et, en interne, une rythmicité, une énergie, une intensité de tâches en un temps qui peut apparaître accéléré. Le caractère du « provisoire » qui en découle, institué, confère donc à un collectif une synergie propre, son rythme propre, et implique une communication et un dialogue internes et externes intensifiés, exige et de ne pas décider seul de ses actions mais d'être réactif, et nécessite une pensée sans cesse renouvelée. L'ensemble constitue une culture propre à l'urgence qui est inséparable de la solidarité entre ses membres.

Au SAU92, les assistants familiaux doivent appréhender et intégrer cette culture de l'urgence comme cette notion prédominante et incontournable de relais et de temps provisoire. Une prise en charge provisoire des jeunes n'est, par définition, pas dans une longue durée mais dans un temps limité. Ce truisme implique d'instituer une écoute quel que soit le temps imparti, au risque d'une discontinuité. L'assistant familial participe de ce provisoire et de cette écoute. Il participe à la clinique de l'institution en apportant ses compétences spécifiques ; et, de sa place, incarne, conforte et consolide le cadre institutionnel, et donc la limite. Ses émotions, ses sentiments, ses pensées sont des outils de travail précieux, à utiliser en tant que tels, dans la méthodologie d'observation. Nous tenons compte de l'humanité que l'assistant familial déploie, de l'empathie, de la compassion qu'il a dans l'approche du jeune, de sa capacité à dire.

Autorité symbolique, cadre contraint, culture institutionnelle spécifique, complémentarité des fonctions et solidarité entre elles, relais, permettent à l'assistant familial d'être, de sa place, également artisan de ce maillage institutionnel. Maillage et coordination dynamiques qui permettent à chacun de se mettre à l'épreuve du lien relationnel

entre une personne qui accueille à son domicile et un jeune dont on ne sait rien, si ce n'est deux choses : qu'il est là sur un temps variable mais court, et qu'il sera nécessairement et inévitablement en crise… et mettra donc le cadre et chacun de nous sous-tension, et donc mettra chacun à l'épreuve de lui-même et de l'autre. Ce lien relationnel ne peut donc être dissocié de l'entité institutionnelle.

Alors, l'urgence ? Certes un concept, une institution du provisoire, et peut-être de la discontinuité, mais, si j'ose dire, e*nfin* une limite posée, *enfin* une limite instituée, parlée, portée, assumée, *enfin* une résistance, *enfin* une butée dans le parcours d'un jeune. Le « pari » est d'essayer de transformer la rupture, la discontinuité, en relais, en étape, par le biais de l'apaisement d'un accueil régulateur des tensions à l'œuvre.

PRESENTATION REFLEXION DE L'ACCUEIL DE C. CHEZ MME H, DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL D'URGENCE AU SAU 92

C. Perrot-Gallien, pédopsychiatre.

Ce cas illustre le travail d'apaisement partiel de C., préadolescent présentant des troubles sévères du comportement, grâce à la mise en place d'une relation contenante dans la famille de Mme H., et au désamorçage de ses crises de provocation, agressivité, opposition à répétition.

Mme H., appuyée et soutenue par l'équipe, éducateurs, chefs de service, pédo-psychiatre, a utilisé son savoir-faire de bienveillance cadrante pour désamorcer les provocations itératives de C.. Elle était soutenue en permanence, en lien direct (rencontres) et indirect (téléphone), avec l'institution, et avec le soutien de chacun des membres de sa famille.

A la suite de son appel à l'aide, nous avons décidé, ensemble, de privilégier un rôle de pare excitation, d'observer les déclencheurs, les signes avant-coureurs des crises, et d'évaluer la possibilité d'apaisement chez ce garçon, et les conditions favorisantes.

Ce contenant institutionnel, lui-même tiers et contenant de l'action contenante pare-excitante de Mme H, a permis que l'accueil soit possible malgré l'intensité des symptômes. Cela a permis d'évaluer les processus en œuvre dans les crises, non pas pour les éliminer totalement (ce qui impliquerait un travail à long terme et un travail avec la famille de C., ici impossible), mais d'indiquer des éléments de prise en charge ultérieure pour les intervenants suivants dans le cadre de l'articulation de réseau ; de les rassurer sur la capacité d'apaisement chez ce jeune, à certaines conditions.

Cette nouvelle attitude apaisante, pare excitante de ses impulsions incontrôlables, ont permis à C. de connaître un nouveau type d'interaction dans ce cadre familial contenant, ce qu'il n'avait jamais connu auparavant, et en partir sans connaître le rejet ou l'exclusion, conséquence habituelle de ses crises où qu'il soit.

La position d'accueil d'urgence, même si l'assistante familiale se retrouve à exercer une fonction dite « maternelle » [en anglais, on dit plus justement *care giver* (donneur de soins)] n'est pas une fonction de substitution parentale, au sens de l'attachement. L'évidence des liens entre accueillant et accueilli sont bien sûr de l'ordre d'un lien affectif, émotionnel, et éducatif, mais dans un contexte de fonctions professionnelles du côté de l'accueillant. Ce cadre d'accueil en famille favorise les transferts chez l'accueilli. C'est pourquoi le travail de régulation du lien transférentiel avec l'accueilli par le biais du tiers pluridisciplinaire institutionnel, est indispensable.

Pour « accueillir » et « rencontrer », empathie, compréhension, et acquisition d'une position professionnelle éthiquement intégrée sont nécessaires. Cela permet de rester à la fois dans le cadre des règles familiales, mais sans rigidité, en sachant « tamponner » parfois les excès émotionnels des jeunes en difficulté relationnelle ou régulant mal leurs émotions. (*Transfert caoutchouc*, cf. B. Golse).

Le cadre familial d'accueil facilite la projection des schémas interactifs intériorisés, construits chez l'enfant avec leurs figures précoces d'attachement, se manifestant ultérieurement par des patterns comportementaux, se répétant sous la forme des troubles de comportement du jeune, dans les cas de dysrégulations précoces. Ce travail exige un tiers institutionnel, un soutien effectif de l'Asfam, des échanges pluridisciplinaires, comme ce fut le cas pour l'accueil de C., et comme nous essayons de le pratiquer au SAU.

Il semble donc impensable d'envisager un accueil familial d'urgence sans ce contenant institutionnel actif (réactif et proactif) et proche, car la répétition comportementale est à l'œuvre. Elle est à l'œuvre parfois après la période de lune de miel de l'accueil, parfois immédiatement, et dans tous les cas, avec une loyauté obligatoire aux images parentales. Mais ce travail exige un tiers institutionnel, un soutien réel, des échanges pluridisciplinaires, comme ce fut le cas pour l'accueil de C., et comme nous essayons de le pratiquer au SAU.

REFLEXION SUR L'ACCUEIL D'URGENCE AU SAU 92

Mme Henry, Asfam

Avec 170 jeunes accueillis en 17 ans d'activité, j'ai beaucoup appris avec l'accueil d'urgence, cela est très formateur. Après avoir été appelé nourrice, gardienne d'enfants, assistante maternelle permanente, je suis devenue assistante familiale en 2005.

J'ai commencé mon métier en 1987 (29 ans), avec de petits enfants confiés par la DASS. En 1999, je voulais travailler autrement avec les enfants et dans un petit journal gratuit, j'ai trouvé une annonce pour travailler en urgence au SAU 92 et je suis entrée au SAU. Depuis 2011, j'ai intégré la convention 1966, ce qui m'a permis d'être mensualisée. Depuis 2013, j'ai mon diplôme d'assistante familiale.

J'apprécie ce mode d'accueil, car sur un temps court et très intense j'accueille un jeune en asseyant la rencontre. Je parle de son quotidien, de notre relation avec l'équipe. Ce qui me permet d'en parler avec lui. Je donne mon avis sur l'orientation et, dans certaines situations, je peux faire le relais auprès de la nouvelle famille avec l'éducateur. J'apprécie de travailler en étroite collaboration avec une petite équipe de taille humaine dans un cadre institutionnel. Je participe aux synthèses où mes observations sont attendues, appréciées, et où je me sens écoutée.

L'accueil du jeune qui est en rupture se fait rapidement et avec peu d'éléments sur lui. L'arrivée est toujours douloureuse car elle n'est jamais préparée, mais pour moi aussi. Dès le début de l'accueil, il est annoncé au jeune qu'il ne restera pas plus de 4 mois au SAU et que je n'aurai aucun contact avec sa famille.

A la fin de l'accueil, nous l'informons que nous n'aurons plus de contact dans les semaines à venir pour qu'il puisse investir son nouveau lieu d'accueil. Nous faisons un pot de départ avec l'équipe où est fait son bilan, il lui est demandé d'écrire dans le livre d'or du service.

Je voudrai évoquer l'expérience de mon accueil avec C.
Je l'ai accueilli de mi-janvier à début juin 2014. C'est un enfant de 12 ans et demi qui est dans le bureau du juge. Ce dernier décide d'un placement du fait de la maltraitance de sa mère. Le SAU est aussitôt sollicité pour l'accueillir en urgence. L'éducateur de permanence m'appelle et me demande de l'accueillir. J'informe ma famille et les autres jeunes que l'on va accueillir un « nouveau ». Je leur donne son prénom et son âge et je n'en sais d'ailleurs guère plus. Je me prépare aussitôt et prends ma voiture pour aller le chercher. J'ai une petite appréhension car on m'a parlé de sa violence. Mais mon désir de le voir et de le rencontrer l'emporte. J'arrive au service ; l'éducateur fait les présentations.

C'est là que je découvre un grand et beau garçon souriant. Nous lui présentons le service et les fonctions de chacun et lui disons ce que l'on sait de lui.

Et c'est là que mon travail commence vraiment. Mon préalable est de le mettre à l'aise et dans la voiture je lui parle de mes enfants et des autres jeunes et lui demande ce qu'il aime faire.

Nous arrivons à la maison, je le présente à ma famille et aux autres jeunes.

Je lui fais visiter la maison et lui montre sa chambre où il peut installer ses affaires. Je lui propose de rester seul ou de venir avec nous. Dès le lendemain, le temps s'accélère pour lui et pour moi : entre l'entretien d'accueil qu'il aura avec un éducateur, le rendez-

vous avec la pédopsychiatre, son inscription à l'école, son bilan de santé, le tout est effectué dans les 15 jours. C. est dans la relation, il est très cultivé, intelligent, la seule difficulté que je repérais dans le quotidien était un gros problème d'hygiène. Il est rapidement inscrit au collège, et là, commencèrent aussitôt les problèmes.

Au collège, il fait des colères monstres, dont une pour un regard et une réflexion d'un autre élève sur sa mère qui pourtant n'est pas tendre avec lui. La colère a été tellement violente qu'il a fallu plusieurs personnes pour l'empêcher d'agresser physiquement le jeune garçon et que les gendarmes ont dû intervenir au sein du collège. Cette colère lui a coûté un conseil de discipline animé par le déchainement violent de sa mère (souvenir mémorable pour l'école) et une exclusion définitive.

Pendant deux mois, il est resté à la maison, pratiquement déscolarisé, se refermant avec sa console de jeu PSP donné par sa mère, jouant avec des jeux de rôles très violents où il tuait beaucoup. Il a pu rester des jours sans se laver, sans changer ses vêtements sans que l'on puisse modifier le cours des choses, et rester dans son lit, soit pour dormir ou jouer à ses jeux. La frustration est intolérable pour lui. Il a fait régulièrement de semblables colères, il criait, agressait verbalement et même physiquement, soit mes enfants ou un autre jeune. Je devais absolument intervenir et l'éloigner de sa victime, et le calmer, sans prendre parti, sans jugement, sans m'emporter. Puis, ne pouvant reconnaitre ses torts, il voulait chaque fois, partir, il faisait ses bagages mais finalement…ne partait pas. Et nous pouvions à ce moment-là discuter, il pouvait dire des choses étonnantes, reconnaître s'être emporté rapidement mais ne reconnaissait toujours pas ses torts.

J'ai pu intervenir de la sorte grâce au soutien et à un travail intense sur moi en articulation avec l'équipe et la pédopsychiatre. Grâce aux échanges avec celle-ci, j'ai appris à regarder, observer, à « sentir » quand ses crises venaient, à trouver les mots et le ton justes, à l'apaiser, et à faire tampon. Grâce à la présence bienveillante de ma famille, j'ai pu continuer à l'accueillir.

La multitude des situations, des différentes origines ou de milieu des jeunes, fait de ce type d'accueil un éternel recommencement et me permets de ne pas vivre ce métier avec des certitudes et d'être sans cesse en recherche d'amélioration et de remise en question de la pratique de mon métier et aussi de faire de très belles rencontres ou d'accepter la frustration de ne pas avoir réussi, mais de savoir aussi que le travail réalisé portera un jour ses fruits.

Une trentaine de jeunes ont repris contact avec moi une fois adulte.

CENTRE MERES ENFANTS
« CME »

CONTACT :

4, rue de Rome
93000 BOBIGNY
Téléphone : 01.48.48.51.30
e-mail : cme93@avvej.asso.fr

ACCES :

Métro : ligne 5 jusqu'au Terminus « Bobigny Pablo Picasso - Préfecture »
Tramway : Noisy-le-Sec/Saint Denis, descendre à « Bobigny Pablo Picasso-Préfecture »
Bus : de «Bobigny Pablo Picasso Préfecture »
Prendre le 134 ou 234 en direction de Bondy
Descendre à l'arrêt « Edouard Vaillant Varsovie ».
RER : Ligne B, station "Le Bourget", Prendre le bus 143, descendre arrêt « Chemin du Tonneau ».

ACCUEIL :

Toute femme majeure, seule, avec enfant(s) habitant en Seine Saint Denis, ayant effectué une demande de logement dans le département.

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

MISSION :

Partie intégrante du dispositif agréé par l'Aide Sociale à l'Enfance de Seine Saint-Denis, le Centre Mères Enfants a pour missions principales d'aider les mères isolées au maintien ou à la restauration du lien avec leur enfant et à devenir autonomes et locataires en titre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions après une période de rupture sociale et familiale.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE :

Directrice : Sophie TESSAUD

Effectif : 9.74 ETP
- 1 agent administratif
- 1 comptable
- 3 éducatrices spécialisées,
- 1 monitrice éducatrice,
- 1 éducatrice de jeunes enfants,
- 1 conseillère en économie sociale et familiale,
- 1 psychologue,
- 1 chargée d'insertion professionnelle,

1 agent de maintenance,
1 agent de service intérieur

HÉBERGEMENT

33 femmes seules, majeures avec enfant(s) dont au moins un de moins de trois ans, de la Seine-Saint-Denis, en hébergement individuel en appartement.

Rapport d'activité

Sophie TESSAUD - Directrice

L'année 2016 a été une année charnière pour le Centre Mères Enfants de Bobigny. Du point de vue de l'activité, tout d'abord ; le CME a accompagné 47 familles dans l'année, dont 11 arrivées en 2016, ce qui représente au total 70 enfants accompagnés par la structure. Ces familles se présentent dans des situations sociales et économiques complexes, alors même que le travail de partenariat avec les bailleurs devient de plus en plus difficile : la difficulté à obtenir des logements adaptés aux fratries, en baux glissants notamment, nécessite de repenser l'action menée avec les familles et de tenir compte d'un contexte contraint en Seine Saint Denis, qui parfois retarde le relogement en fin de prise en charge. 2016 a aussi amorcé un changement notable dans la procédure d'admission des familles au sein du CME, puisque l'Aide Sociale à l'Enfance interviendra au 1er janvier 2017 dès la recevabilité du dossier pour donner un accord de principe, puis un accord de prise en charge – alors qu'auparavant, cette décision se prenait de prescripteur à structure d'accueil (le CME étant financé par une subvention globale, comme deux autres centres maternels en Seine Saint Denis). Si cette décision permet de repositionner l'ASE comme premier interlocuteur de la prise en charge et d'épauler le CME dans son travail éducatif auprès des familles, ce changement nécessite un questionnement collectif sur les modalités de travail et de communication (au travers des écrits professionnels notamment), qui interpelle les professionnels. Il convient de redéfinir des procédures pour que l'action éducative soit lisible et intelligible par tous. Dans ce contexte, la mise en place d'une analyse de pratiques de manière régulière s'est naturellement imposée, de même que l'augmentation du temps de travail de la psychologue, au vu des difficultés psychologiques récurrentes rencontrées par les jeunes femmes et leurs enfants.

Sur le plan des ressources humaines d'autre part, l'année 2016 a été marquée par plusieurs mouvements de personnel, dans une structure où l'équipe est restée stable de nombreuses années. Deux éducatrices ont quitté le CME, ce qui a occasionné un premier recrutement en juin 2016, puis un second en décembre 2016. Un départ à la retraite fin 2016 marquera l'arrivée d'une nouvelle éducatrice en mars 2017. Enfin, la directrice du CME, Monique BESANÇON-FAUGERE, a également pris sa retraite fin novembre. Après une période d'intérim, la nouvelle direction est en place mi-janvier 2017.

Ces mouvements sont relativement inhabituels au CME et leur concomitance avec la modification de la procédure d'admission marque un tournant et une évolution de fait de l'action du CME. L'équipe éducative est donc en réflexion sur ses pratiques, que ce soit pour répondre à la demande de l'autorité de contrôle ou pour transmettre le projet aux nouveaux professionnels recrutés. 2017 verra donc l'émergence d'un projet d'établissement nécessairement repensé, au plus près des besoins des familles accueillies.

Petit service, grande activité !

Laurent DUPOND - Directeur Général Adjoint

Si le centre mère-enfants (CME) de l'AVVEJ ne compte pas parmi les grands établissements de l'association en nombre de personnels ou en kilo-euros de son budget. Il marque et étonne par l'étendue de son périmètre et l'ampleur de sa mission. Le centre mère-enfant n'est pas qu'un CHRS (sans que ne soit entendu là une quelconque dévalorisation de la mission d'un CHRS) il ne lui suffit pas d'insérer pour satisfaire à son projet.

Ce qui l'occupe davantage c'est de rester présent sur les questions d'éducation et de transmission. Nombre de femmes se retrouvent au CME après des parcours de vie où se mêlent, pour la plupart, drames et expériences traumatiques et plus communément abandons et ruptures. Comment être parents quand vous n'êtes plus reliés à votre histoire, soit du fait d'une migration ou de fuites successives alors que les enfants sont là en attente de sécurité, d'amour et d'attention ? Comment être parents quand vous ne maitrisez pas, ou si peu votre environnement ?

Le CME sécurise, permet le logement, rétablit des droits, organise, scolarise et inscrit dans leur environnement social les familles. Si le père de l'enfant est présent, le centre s'assure de sa place et soutient le lien qu'il peut avoir avec son enfant (orientation de plus en plus affirmée au sein de l'équipe). Mais ce qui semble aujourd'hui le plus marquant dans le travail que mène l'équipe du CME et qui pourrait être le plus menacé budgétairement, c'est le travail d'ouverture et d'échange pour les familles et entre les familles.

Afin de rompre l'isolement et atténuer les ruptures, le CME a, cette année encore, offert aux familles des temps de partage, de création, et de transmission. Citons-en une liste non exhaustive de ces activités :

- Les films témoignages « savoir d'où l'on vient » et celui à venir sur l'exil
- Les repas préparés par les mères et pour les mères
- Les temps passés ensemble au jardin
- Fabrication de bijoux
- Réalisation d'autoportraits.

Et pour les enfants :

- Fresques
- Ciné-club
- Goûters
- Jardinage
- Bébés nageurs.

Un travail indispensable auquel il faut pouvoir consacrer du temps même si les autres charges plus administratives semblent grignoter petit à petit le temps disponible. La part de l'éducatif dans le travail social participe tout autant que le travail d'insertion (d'inclusion devrait-on dire aujourd'hui) à la prévention des risques parce qu'il crée du lien et inscrit la dyade mère-enfant dans un collectif pour ne pas dire une société.

Monique BESANÇON FAUGERE a passé la main à une nouvelle Directrice, Sophie TESSAUD, auteure du texte précédent, qui a pris ses fonctions en janvier 2017 après une période d'intérim assurée par Marie-Laure MANUEL, Directrice du Vieux Logis. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans la mise en œuvre des projets à venir,

sachant que sa mission s'étend dorénavant à deux services. En effet, 2016 c'est également l'année du rapprochement de l'association Toit Accueil Vie avec l'AVVEJ en vue d'une fusion qui interviendra en juin 2017. L'AVVEJ se voit ainsi confier la destinée d'un service de Seine Saint Denis dédié à l'accompagnement mère-enfant (dont des mères mineures) complétant ainsi l'offre de l'association en matière de petite enfance : CME et Espace Petite Enfance de Rencontre 93.

Malgré, des inquiétudes légitimes, l'équipe du CME, dans une démarche d'accueil, a su entendre ce projet de fusion comme la possibilité d'une dynamique associative.

Les vingt ans du CME

Roger BELLO - Vice-Président de l'AVVEJ

Le 6 octobre 2016 le Centre Mères Enfants de l'AVVEJ fêtait ses vingt ans, occasion de revenir sur l'histoire de ce service avant d'évoquer son actualité face aux problèmes sociaux d'aujourd'hui.

C'est le 1er juillet 1996 que ce service est accueilli au sein de notre association à la demande du département de Seine Saint Denis et en accord avec l'APLJM (Association pour le logement des jeunes mères) qui avait créé ce service en 1991. Il portait alors le nom de Centre Maternel Eclaté.

La direction en est confiée à Marie-Madeleine Charbonnier, directrice du SIOAE 93, et c'est Monique BESANÇON-FAUGERE, en tant que directrice-adjointe du SIOAE 93, qui en prend la responsabilité effective. Jean-Luc HERMAND lui succèdera en 2002.

Le 21 mars 1997 le Conseil d'administration de l'AVVEJ décide, après consultations, que cette nouvelle structure prendra le nom de « Centre Mères Enfants » (CME).

En 2007, avec le départ à la retraite de Marie-Madeleine Charbonnier, Monique BESANÇON-FAUGERE prend la direction du SIOAE 93 et Isabelle BERMOND est nommée directrice du service.

Les années qui suivent seront marquées par la tentative de faire aboutir un projet d'accueil de jour pour les enfants hébergés avec leur mère en hôtel. Bien que perçu comme très pertinent ce projet n'a pas rencontré la volonté politique des différents acteurs pour aboutir : les arguments économiques ont dominé les négociations. Ce multi-accueil de 20 places aurait permis à des tout-petits d'évoluer dans un milieu adapté et à leurs mères de disposer de temps pour se former ou trouver un emploi pour enfin parvenir à obtenir un logement.

Un intérim de la direction sera assuré par Madame Lemoine puis par Madame Amiel dans le courant de l'année 2013. En septembre 2013 Monique BESANÇON-FAUGERE reprend la direction du service.

Voilà pour les jalons posés autour des responsabilités successives de ce service, mais qu'en est-il aujourd'hui concernant le travail réalisé ?

Le service accueille en hébergement individuel en appartement 33 femmes seules de Seine Saint Denis, majeures avec enfants dont au moins un de moins de trois ans. Il s'agit pour le service d'aider les mères isolées au maintien ou à la restauration du lien avec leur enfant et à devenir autonomes et locataires en titre dans les meilleurs délais et les meilleures conditions après une période de rupture sociale et familiale.

L'équipe pluridisciplinaire mène avec dynamisme son travail sur plusieurs fronts : l'insertion, la formation, le travail, le logement, l'alimentation et la santé, la garde des enfants, leur épanouissement, le soutien à la parentalité, la place du père.
Une relation individuelle d'orientation et de soutien est indispensable pour ces femmes en difficulté mais l'équipe a compris tout ce que pouvait apporter une approche plus collective et propose donc un certain nombre d'activités :

- des repas qui font découvrir les cuisines et les plats des pays d'origine tout en valorisant les talents des cuisinières,
- des sorties à caractère culturel (musées, expositions…) qui vont permettre à ces femmes de découvrir leur propre culture, de la commenter aux autres et d'en être fières (musée du Quai Branly, Fondation Cartier…),

- une journée ensemble au bord de la mer, la réalisation d'un film portant sur la transmission et la double culture, le cirque, la piscine, les bébés nageurs…

Voilà autant d'occasions de créer du collectif et de l'entraide afin de rompre l'isolement dans lequel ces femmes risquent de se trouver : elles découvrent qu'elles peuvent confier leur enfant à l'une d'entre elles pour aller à un entretien de formation ou d'embauche, qu'elles peuvent aller faire des courses ensemble ou organiser elles-mêmes un repas ou une sortie.

Ainsi l'équipe par son travail suscite du lien et de la rencontre dans une institution vivante avec des salariés engagés.

Remercions toute l'équipe du CME à l'occasion de ce vingtième anniversaire, remercions aussi le Conseil départemental pour son soutien ainsi que les associations partenaires qui apportent leurs compétences particulières, enfin toutes nos félicitations à ces femmes accueillies au CME pour leur solidarité et leur combativité.

C'est leur première séance !

Jeanne CAMUS et Valérie CLAIR - Éducatrices Spécialisées

« Au Printemps 2016, ***Pretty Woman*** *prit sa* ***Mustang*** *en direction du Centre Mère Enfant de l'AVVEJ. Fort heureusement elle rata l'embarquement sur le* ***Titanic****, mais pu traverser l'océan sur* ***Monsieur Bout de Bois****. Ils croisèrent* ***Dory*** *qui avait oublié que* ***Pat et Mat*** *jouaient les troublions en Iran avec* ***Sonita****. A la fin, tout ce petit monde fut bien à l'heure pour participer à la Première Séance »*

Ce petit scénario retrace les sept films proposés dans le cadre du Ciné-Club du Centre mères-enfants, que ce soit au jeune public ou à une audience plus avertie. Pour beaucoup de ces spectateurs, il s'agit de la toute première fois dans une salle obscure.
D'abord par le petit écran télé, puis sur grand écran grâce à un partenariat avec le Magic Cinéma (via la convention Est Ensemble), les mères et leurs enfants découvrent le plaisir du cinéma et s'ouvrent à d'autres horizons. Films cultes ou plus confidentiels, c'est le monde de la culture qui s'invite au CME.

Ces séances ont lieu toutes les six semaines, ce qui permet aux familles de partager lors des tables ouvertes au CME, leurs impressions, leurs critiques, leurs émotions, et de pouvoir proposer leur propre programmation.

Des échanges peuvent émerger, des envies de découvrir d'autres univers artistiques, tels que des visites au musée et des expositions.

La prochaine séance aura lieu au mois de novembre, il s'agira de ***Ma vie de courgette*** (film d'animation français), qui, par son thème saura toucher particulièrement les enfants du CME.

Et nous ne le dirons jamais assez :

VIVE LE CINOCHE !!!

I – PARC LOCATIF du 01/01/2016 au 31/12/2016

LOCALITE	TYPE	NATURE DU BAIL	BAILLEURS
Aulnay sous Bois 2016	F2	BD	ICF HABITAT
Bagnolet	F2	BA	OPH Bagnolet
Blanc mesnil 2016	F3	BD	LOGGIA
Bobigny	F1	BA	ICF HABITAT
Bobigny	F2	BA	ICF HABITAT
Bobigny	F2	BA	OPH93
Bobigny	F2	BA	OPH93
Bobigny	F3	BA	OPH93
Bobigny	F3	BA	OPH93
Bobigny ★	F3	BG	OPH93
Bobigny	F3	BG	OPH93
Bobigny 2016✧	F3	BG	OPH93
Bobigny 2016	F3	BG	OPH93
Bobigny 2016 ✧	F3	BD	OPH93
Bobigny ✧	F3	BG	OPH93
Bondy 2016	F3	BD	ICF HABITAT
Bondy ✧★	F3	BG	ICF HABITAT
Drancy 2016	F2	BD	OPH93
Drancy ★	F3	BG	OPH93
Drancy	F3	BA	OPH93
Épinay sur Seine	F3	BG	ICF HABITAT
Gagny	F1	BA	ICF HABITAT
Gagny 2016	F4	BD	ICF HABITAT
Le Bourget	F2	BA	DOMAXIS
Montreuil	F3	BA	3 F
Montreuil	F3	BA	3 F
Montreuil	F3	BA	3 F
Montreuil 2016	F3	BD	OPH
Neuilly sur marne	F2	BA	ICF HABITAT
Neuilly sur marne	F2	BA	ICF HABITAT
Neuilly sur marne★	F3	BG	ICF HABITAT
Neuilly sur marne	F3	BA	ICF HABITAT
Neuilly sur marne★	F2	BG	ICF HABITAT
Noisy le Sec	F2	BA	ICF HABITAT
Noisy le Sec	F3	BA	ICF HABITAT
Noisy le Sec 2016	F2	BA	ICF HABITAT
Rosny-Sous-Bois	F3	BG	LOGIREP
Rosny-sous-Bois 2016	F3	BG	OPH93
Rosny-sous-Bois	F3	BA	OPH93
Rosny-sous-Bois ✧	F3	BG	ICF HABITAT
Sevran	F2	BA	ICF HABITAT
Sevran	F2	BA	ICF HABITAT
Sevran 2016	F2	BG	ICF HABITAT
Sevran	F3	BA	ICF HABITAT
Villemomble	F1	BA	ICF HABITAT
Villemomble 2016	F3	BG	ICF HABITAT
Villemomble	F2	BA	3F
Villemomble	F3	BA	ICF HABITAT
Villemomble 2016	F3	BG	ICF HABITAT
Villepinte	F3	BG	3 F
13 Communes	3 F1 16 F2 30 F3 1 F4	26 BA 17 BG 7 BD	8 Bailleurs

Nombre de logements obtenus dans l'année : **14**

- 7 baux directs (-) ont été obtenus
  - Oph 3
  - Loggia 1
  - ICF Habitat 3

- 1 bail associatif (*) : attribué par le bailleur ICF Habitat
  - Noisy le sec

- 6 baux glissants attribués :
  - par OPH93 (3)
  - 3 par ICF Habitat (3)

Nombre de logements dont le bail a glissé au nom de la mère de famille dans l'année (★) **: 4**

Nombre de logements perdus dans l'année (✧) : 5

Au total, nous avons géré **50** logements au cours de l'année. Au 31 décembre 2016, nous avons à notre disposition **35 logements.**

II– NOMBRE DE DEMANDES : 155

Répartition du total des demandes d'admission par prescripteur :

Service Social Départemental	ASE	Hôpital	Autres (préciser)		TOTAL
			prescripteur	nombre	
			Demande personnelle	5	
			La main tendue	1	
			Essor 93	2	
			Tom Pouce	3	
			Mission locale La Lyr	1	
			EMEF	1	
			Sioae93	1	
			Asso Ikembere	1	
			CAF	1	
			Sol en si	3	
			Lycée Delacroix	1	
			Fabrique des mouvements	1	
			CFPE Nouvelle crèche	1	
			Centre Orientation Les Sureaux	3	
			Femmes relais	2	
			Stuart Mill	1	
			Centre Simon Delthi	1	
			Amicale du Nid	1	
			Assoc Empreintes	1	
			Association Devenir	2	
			Maison départ.de solidarité	5	
			La Marmite	1	
100	**8**	**8**		**39**	**155**

- Nombre de familles convoquées à la 1ière réunion collective : 22
- Nombre de femmes ne donnant pas suite à sa demande : 3
- Nombre de familles participant à la procédure d'admission : 19
- Nombre de dossiers présentés en commission d'admission : 19
- Nombre de dossiers retenus : 12 (11 entrées et 1 en attente)

III – ADMISSIONS

♦ Nombre total : **11 femmes et 14 enfants**

♦ Origine par commune :
- Blanc Mesnil (1)
- Bobigny (2)
- Drancy (2)
- Dugny (1)
- Le Pré Saint Gervais (1)
- Montreuil (1)
- Noisy le Grand (2)
- Rosny-sous-Bois (1)

♦ Motif principal d'admission :

Hébergement par des tiers	1
Hôtel financé par le 115 ou le Conseil Départemental	1
Aide éducative	8
Emploi	1

IV – PUBLIC ACCUEILLI

♦ Nombre de familles accompagnées dans l'année : **47**
- 36 étaient déjà dans la structure
- 11 ont été admises dans l'année

♦ Nombre de journées réalisées dans l'année : **31 084**

Nombre de journées mères : 12 954
Nombre de journées enfants : 18 130

♦ Origine par commune de toutes les familles accueillies : 47

Montreuil/Bois	7	Sevran	3	Dugny	1
Aulnay/Bois	4	Gagny	2	La Courneuve	1
Bobigny	4	Le Blanc-Mesnil	2	Le Bourget	1
Drancy	4	Livry-Gargan	2	Neuilly-sur-Marne	1
Noisy-le-Sec	3	Rosny/Bois	2	Pantin	1
Noisy le grand	3	Bagnolet	1	Vaujours	1
Pré St-Gervais	3	Bondy	1		

♦ Motif principal d'admission de toutes les familles accueillies : 47

Gestion budgétaire	1
Problème de logement	29
Aide éducative	13
Relation mère enfant	1
Emploi	1
Protection des enfants	2

♦ Nombre de femmes en provenance de :

Dispositif d'accueil d'urgence du 93 ou hors département (mais financé par la Seine Saint Denis), et Hôtel 115 :

Structures d'hébergement :
FJT Rosny-sous-Bois (1) ; A.N.E.F (1) ; Cité Myriam (1) ; Foyer Maternel le Bief (1) ; tom pouce (1)

V – SITUATION FAMILIALE

Célibataire	Mariée	Divorcée	Séparée	Veuve
45	0	1	0	1

VI – ÂGE DES MÈRES

	- 18 ans	18 ans	19 -21 ans	22-25 ans	26-30 ans	+30 ans
À l'entrée	0	2	11	14	7	13
En 2016	0	0	3	9	20	15

VII – NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

Nombre d'enfants	Nombre de familles	**Nombre d'enfants total**
1	31	31
2	10	20
3	5	15
+ de 3	1	4
Nombre d'enfants dans la structure		**70**
Nombre d'enfants hors de la structure		9

Localisation des enfants hors de la structure **:** 2 Guinée, 2 Comores, 1 Mali, 2 côte d'ivoire
2 avec le père en France.

VIII – ÂGE DES ENFANTS

Âge	- 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	6 à 10 ans	+ de 11 ans	**Total**
À l'entrée	34	30	2	3	1	70
Au 31/12/16	9	27	19	13	2	70

*Naissances durant le séjour au C.M.E. : 16

IX – MODE DE GARDE DES ENFANTS NON SCOLARISÉS

Famille (dont mère)	Assistante Maternelle agréée	Assistante maternelle non agréée	Crèche collective	Crèche parentale
16	9	0	10	1

X – RÉSEAU RELATIONNEL DE L'ENFANT (par fratrie)

	Avec leur père	Avec la famille	Avec le compagnon	Autre
Régulier	40	45	23	50
Aucun	30	21	44	20

XI – STATUT DES ENFANTS

- ♦ Reconnus par le père : 51
- ♦ Non reconnus par le père : 19

XII – PARTICIPATION FINANCIERE DES PÈRES

Pension alimentaire	Participation régulière	Participation ponctuelle	Aucune
3	10	8	26

XIII – INTERLOCUTEURS IDENTIFIE PAR L'ÉQUIPE COMME TIERS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

Père	Compagnon	Autre	Aucun
13	8	3	23

XIV – NIVEAU SCOLAIRE DES MÈRES

Analphabète	Illettrée	Cm 2	6ème 5ème	4ème	CAP niv. CAP	CAP	BEP	3ème	1ère	Bac	+
0	2	1	3	1	0	10	14	3	0	9	4

XV – DIPLÔMES OBTENUS PAR LES MÈRES

CAP	BEP	Bac	Bac+2	Bac+3	+
7	13	6	1	2	0

XVI - FORMATION QUALIFIANTE durant le séjour au C.M.E.

2 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois	1 à 2 ans
0	2	2	1	1	1

XVII – EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Expérience	Jamais travaillé	Travaillé 1 à 6 mois	Travaillé 6 mois à 1 an	Travaillé + d'1 an
A l'entrée	22	6	4	15
Fin 2016	14	3	3	27

XVIII – HÉBERGEMENT ANTÉRIEUR

Structure d'hébergement	Tiers	Famille	Logement Personnel	S.D.F (Errance)	Hôtel
6	18	6	1	0	16

XIX – RÉSEAU RELATIONNEL DE LA MÈRE

	Avec le père des enfants	Avec la famille	Avec des amis	Avec un compagnon
Régulier	28	35	41	10

XXI – RESSOURCES AUTRES QUE PRESTATIONS FAMILIALES

	R.S.A	Indemnité de stage	Salaire	ASSEDIC	Pension alimentaire	Aucune
À l'entrée	37	0	7	3	1	2
Fin 2016 ou sortie	20	0	25	2	2	0

XXII – PROBLEMATIQUE SANTE DES FEMMES ACCUEILLIES

	Problèmes psychologiques	Autres problèmes graves de santé
Repérés : nombre de femmes	1	6
Non repérés : nombre de femmes	0	0

XXIII – INTERVENTIONS DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (Nombre de familles concernées) :

		Placement d'enfant	
Secours premier besoin	Allocation mensuelle	Accueil provisoire	Ordonnance de placement provisoire
1	2	0	0

XXIV – FAMILLES SORTIES DANS L'ANNÉE :

♦ Durée de séjour : 47 MOIS EN MOYENNE

0 à 6 mois	+ 6 mois à 1 an	+ 1 an à 18 mois	+18 mois à 2 ans	2 ans à 3 ans	3ans à 4 ans	+ 4 ans
0	0	0	1	2	2	7

♦ Situation professionnelle à la sortie :

	Stage/formation rémunérée	Sans activité professionnelle	C.D.D.	C.D.I.
À leur entrée	2	8	2	0
À leur sortie	0	1	1	10

♦ Logement à la sortie ou à la fin de prise en charge :

Foyer	Famille	Appartement	Inconnu
0	0	11	1

♦ Commune d'implantation :

- Aulnay sous Bois
- Bobigny
- Bondy
- Le Bourget
- Drancy
- Drancy
- Montreuil
- Neuilly sur Marne
- Inconnu

♦ Ressources à la sortie hors prestations familiales :

0 €	0 à 300 €	300 à 450 €	450 à 600 €	600 à 750 €	750 à 900 €	+900 €
1	0	0	2	1	3	5

♦ Type de logement pour les familles qui étaient en bail glissant :

	Restées dans le logement	Autre logement
Public	5	1
Privé	0	1

Une mère de famille a quitté le logement en bail glissant du C.M.E. pour s'établir dans un logement privé en RDC.

♦ Type de logement pour les familles qui étaient en bail associatif :

Public	Privé
5	0

♦ Aides financières sollicitées :

LOCAPASS	FSL	PRÊT CAF
3	0	10

♦ Mesures de suivi A.S.E :

A.E.M.O	A.E.D
0	0

RENCONTRE 93

CONTACT :

49 rue Marcel Sembat
93200 SAINT DENIS
☎ : 01 48 13 12 20
🖷 : 01 49 22 06 99
Courriels :
secretariat.rencontre93@avvej.asso.fr
dir.rencontre93@avvej.asso.fr

ACCES :

Bus : 154, 168, 170, 177, 255
RER : D Saint Denis Gare
Métro : Porte de Paris
Métro : Saint Denis Basilique
Tramway (T8) : Station Degeyter

ACCUEIL :

- 40 jeunes, garçons et filles de 12 à 18 ans, présentant des difficultés sociales et familiales, originaires prioritairement du département de la Seine-Saint –Denis avec une extension encours de 12 jeunes.
- 15 enfants de 0 à 3 ans révolus confiés directement par le parent rencontrant des difficultés momentanées pour la garde de leur enfant de jour et de nuit. Accueil chez des assistantes familiales
- 8 places en halte jeux.
- 15 adultes. Parents dont les enfants bénéficient d'une mesure éducative dans le cadre de la protection de l'enfance
- 16 jeunes en très grandes difficultés accueillis chez des Assistants Familiaux Spécialisés et suivis en Ateliers de jour dans le cadre de médiations artistiques ou sportives.

MISSION :

RENCONTRE 93 propose :

- HEBERGEMENT :

◆**M.E.C.S**. (Maison d'enfants à caractère social) pour 12 jeunes : Internat mixte à moyen (observation) et long terme pour adolescents de 13 à 17 ans révolus, scolarisés ou en formation. Orientation AED et AEMO. Accueil modulable, OPP ou AP ou Ordonnance 45. Ouvert toute l'année.

◆ **S.A.A.** (service d'accompagnement vers l'autonomie) pour 10 jeunes : Internat mixte à moyen (observation) et long terme pour adolescents de 16 à 18 ans, scolarisés ou en formation. Orientation AED et AEMO. Accueil modulable, OPP ou AP ou Ordonnance 45. Ouvert toute l'année.

◆ **LA MÈTIS**

Accueil permanent chez 8 Assistants Familiaux Spécialisé de 16 jeunes en très grandes difficultés orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance.

- ACCUEIL DE JOUR :

◆ **ATELIER SCOLAIRE** : pour 18 adolescents déscolarisés âgés de 12 à 17ans révolus. Orientation AEMO et AED - OPP et Accueil Administratif. Prise en charge globale. Suivi en AEMO. Hébergement ponctuel éventuel.

- avec une extension en cours pour 12 jeunes.

◆ **CLUB PARENTS** : 15 places, ouvert aux parents des jeunes confiés à Rencontre 93 ainsi qu'aux parents isolés, dont l'enfant est suivi en AED ou en AEMO et plus généralement à tous parents rencontrant des difficultés éducatives avec son ou ses enfants.

- ESPACE PETITE ENFANCE :

Soutien préventif, hors mandat et en libre adhésion. Enfants de 0 à 3 ans révolus sur orientation.

◆ **Un service d'accueil familial de jour et jour/nuit - 15 places** :

Accueil 24h sur 24. Accueil et/ou hébergement chez des Assistantes familiales. Accueil séquentiel d'enfants sur place. Contrat d'accueil Parents/Rencontre 93.

♦ **Un accueil physique sur la halte-jeux intégrée à l'établissement** :

Un accueil parents - enfants
Un accueil des enfants d'une à plusieurs demi-journées par semaine,

SELF : Préparation des repas sur place. Lieu d'échange où se retrouve pour déjeuner et diner toute personne fréquentant la structure

ADMISSION :

Ouvert toute l'année.
Toutes les demandes sont à adresser au directeur.
Celles de la Seine-Saint-Denis sont examinées en priorité.

AGRÉMENTS – HABILITATIONS

◆ Convention Aide Sociale à l'Enfance
◆ Habilitation Justice

STRUCTURE :

Direction : Norbert GIULIANI + 1 Directeur Adjoint

Equipe éducative : 5 chefs de service – 1 médecin pédiatre – 6 psychologues – 13 éducateurs – 6 éducateurs scolaires – 3 éducateurs sportifs - 4 éducatrices jeunes enfants – 1 animateur socio-éducatif – 2 coordinateurs projet – 4 accordeurs – 1 conseiller économie sociale et familiale - 5 assistantes familiales et 8 assistants familiaux spécialisés - 1 apprenti éducateur

Equipe administrative et technique : 1 attachée de direction - 1 économe – 1 adjoint économat – 1 gestionnaire RH - 3 secrétaires – 2 maîtresses de maison – 2 personnels d'entretien – 1 cuisinier – 3 aides cuisine – 5 surveillants de nuit.

Une année à Rencontre 93

Norbert GIULIANI - Directeur

Oh qu'il est complexe de tenter de résumer en quelques lignes ou même quelques pages une année de Vie à RENCONTRE 93 !

La nouvelle présentation du rapport d'activité proposée cette année devrait permettre de diffuser plus de matière et ainsi de mieux rendre compte. Je vais introduire et présenter ; inviter le lecteur à poursuivre sa lecture et à partir à la découverte des témoignages d'une année extraordinaire de Vie à RENCONTRE 93.

Cependant, il m'apparait déjà que l'absent des écrits a été peut être le plus présent dans les esprits et dans le quotidien de l'établissement : **son hébergement** (MECS)**.**

La MECS, car elle se nomme encore ainsi, accueillait vingt-trois grands adolescents au mois de janvier. Elle accueille des enfants au mois de décembre. En effet, l'hébergement s'est rajeuni. Nous accueillons aujourd'hui au 3ème étage treize enfants, jeunes, adolescents ou préadolescents, âgés de douze à seize ans. Les neuf autres plus âgés et encore mineurs font eux l'épreuve de la colocation ou du rapport à la solitude. Cette solitude propre à l'âge adulte à laquelle il nous semble qu'il faut les préparer. Ils n'y sont pas prêts et nous ne leur demandons pas de l'être. L'équipe éducative les soutient face à cette nouvelle adversité pour mieux les préparer à une réalité que nous ne pouvons leur épargner : à 21 ans au mieux, ils devront être « autonomes » et personne ne sait véritablement ce que cela veut dire.

L'accueil collectif, en se rajeunissant, n'offre plus d'autre choix aux professionnels que d'animer et de faire vivre le quotidien. Activités, sorties, veillés, horaires et règles de vies se succèdent et s'organisent au fil de la vie du groupe. Le soutien à la scolarité est alors fondamental, tout comme les loisirs, les séjours, les activités, les sorties : quinze jours dans le sud-ouest de la France à pratiquer des activités entre mer et montagne, de la musique et des concerts, de la boxe avec les mots, du foot, de la cuisine… La vie du groupe est scandée par des réunions jeunes très régulières, parce que le collectif est un apprentissage.

La collocation et la vie en semi-autonomie se décline en processus divers, en gestion des besoins et des dépenses, en souplesse d'un retour possible au collectif si besoin. L'épreuve de la séparation s'encadre. Elle est avant tout une prise de risque ; le signe d'une confiance qui se décrète : aucun des jeunes n'est vraiment prêt avant que de la vivre. Tout commence parfois par des vacances en autonomie. Au retour, la présence des professionnels est plus diffuse, par palier. Cette organisation extrêmement souple nécessite une attention clinique au jour le jour.

L'hébergement à RENCONTRE 93 est actuellement en mouvement. Les deux équipes ne font plus qu'une et celle-ci travaille à l'écriture du nouveau projet de service. Mahamédou TRAORÉ en a pris la responsabilité. Chacun à sa place en prend la responsabilité. Lui-même, les onze éducateurs, la maitresse de maison, les cinq surveillants de nuit et les deux psychologues. L'agent d'entretien, le secrétariat et l'économat ne sont pas en reste face à tous ces bouleversements ! Face à ces mouvements et ces courants, et comme nous l'enseigne la loi de la relativité de GALILEE, l'institution, comme l'intérieur du bateau, s'équilibre autour de ses valeurs consolidées par une dizaine d'années d'existence : inconditionnalité de la place, investissement affectif dans la relation éducative, non exclusion et réparation.

Mais poursuivons notre récit à travers les différents services de Rencontre.

Cette année a vu la création d'un nouveau service ou plutôt « *dispositif* »: **LA MÈTIS**. Dernière-née des services de RENCONTRE 93, la Mètis est en pleine montée en charge. En janvier 2017, elle accueille 12 jeunes en situation de Très Grandes Difficultés, âgés de 13 à 19 ans qui relèvent d'un placement judiciaire à l'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE de Seine Saint-Denis. Six « *accueillants* », assistants familiaux spécialisés, accueillent chacun 2 jeunes au sein de 6 maisons mises à disposition par l'association ; 4 accordeurs, travaillant en binôme avec l'assistant familial, sont responsables de la construction et de la mise en œuvre du projet du jeune accueilli ; une équipe d'artistes et de sportifs proposent des activités de jour, activités de médiations individuelles valorisantes, au sein d'espaces de droit commun. La Métis offre un cadre suffisamment malléable pour éviter que le jeune ne s'en sente prisonnier. Pour cela, elle aménage des espaces de liberté, de créativité pour qu'il puisse échapper à sa destructivité.

Pour qualifier le dispositif institutionnel, nous avons convoqué La Mètis, « *ce type d'intelligence rusée, assez prompte et souple, assez retorse et trompeuse pour faire face chaque fois à l'imprévu, parer aux circonstances les plus changeantes et l'emporter, dans des combats inégaux, sur les adversaires les mieux armés pour l'épreuve de force* » (Détienne & Vernant, 1974).

David FRAYSSÉ dirige le dispositif. Avec énergie et un investissement conséquent, il a relevé le défi de mettre en œuvre un projet qui, fort de ses références théoriques multiples, remportait une certaine adhésion, mais semblait également difficilement réalisable. L'association avait pris le risque de soutenir un tel projet. RENCONTRE 93 était à même de porter institutionnellement sa réalisation. David FRAYSSÉ et son équipe le construisent aujourd'hui. Comme dans toute création, l'équipe doit faire preuve de beaucoup de réflexivité afin d'opérer des réajustements, de questionner le projet initial, de connaitre et de reconnaitre la place et le rôle de chaque professionnel investi dans le dispositif. Les jeunes accueillis ne leur laissent pas le choix : il faut ruser, communiquer, prendre des risques, se faire confiance et penser.

Les accueillants, assistants familiaux, sont au cœur du dispositif. Isabelle YAMINE, psychologue, leur propose un soutien clinique. Vous découvrirez les premières pages du journal de bord que co-rédige l'équipe des accueillants dans le cadre de leurs rencontres.

« Souplesse et tolérance sont de rigueur pour accueillir tous ces mouvements autour des liens primordiaux que la vie en famille réactive. Et cette souplesse et cette tolérance se maintiennent dans le dialogue avec les jeunes qui nous enseignent aussi leur force et leur courage d'avoir traversé ainsi tant d'aventures. Que faire de ce capital qui est le lieu de la pauvreté comme de la richesse de chacun des jeunes, si ce n'est de l'accueillir, et d'aventures en aventures traverser ensemble les gués des déceptions pour gagner celui de l'apaisement et d'une possible espérance.

Puisque c'est Là la gageure de l'accueil à LA METIS, surmonter la tension et peut-être même la violence inhérente au cadre de cette hospitalité. Préserver son identité, garder pour soi ce qui est à soi, maintenir la présence mais à une certaine distance pour préserver le Nous d'une vie de famille.

L'assistant familial convoque donc sa famille à un exercice exigeant et périlleux. Ce projet investi certes avec enthousiasme et dynamisme participe d'une évolution personnelle, conjugale, familiale et sociale à condition que le travail ensemble permette d'identifier ce qui est mis en jeu dans l'accueil. » ***Isabelle Yamine, Psychologue, La Mètis.***

Afin d'inscrire le jeune dans une dynamique créative, celui-ci est invité à participer à des ateliers de jour parfois avant même son accueil chez l'assistant familial. Il fait la rencontre d'artistes, de sportifs, d'artisans. Il créé et il produit des œuvres. Cette dynamique créative peut lui permettre de s'inventer un autre rapport au monde et à lui-même. Les artistes, de leur côté, tentent de définir leur place et leur identité : artistes, éducateurs, thérapeutes ? Peut-être les trois à la fois. François ALEXANDRE, plasticien, anthropologue et psychologue, questionne la valeur de l'œuvre produite avec et par le jeune. Ces questionnements se rejoignent. Il n'y a certainement pas de réponse unique mais comme ailleurs à La Mètis, une souplesse et une adaptabilité susceptible d'accueillir la surprise et de *faire surgir la parole* !

« La rencontre dans ce dehors prend forme sous des médiums multiples, photographies, vidéos, objet-tableaux, tags, chorégraphie etc… C'est précisément sur ce résultat de la rencontre que se questionne l'idée d'objet d'art. Les réalisations faites par ces personnes sont le plus souvent fortes en émotions, le résultat positif est souhaité dans la démarche. Faut-il pour autant qualifier cette création comme artistique ? Les personnes dans le processus de création n'ont aucune aspiration initiale à le montrer, rentrant le plus souvent dans cette activité sans vraiment savoir ce qu'ils vont y trouver. Les réalisations dans ces processus de rencontre, imprègnent le sujet de lui-même, sur ce qu'il se cache, enfoui à son ressenti émotionnel immédiat. La raison de cet enfermement s'est souvent fait de manière inconsciente mais vitale pour la personne, se sauvegarder, se protéger en oubliant consciemment. Redécouvrir ces moments, refaire face à un problème pensé initialement insurmontable dans le passé et où l'activité créatrice vise à refaire face dans le présent. Dévoiler ainsi cette intime aux regards de personnes n'ayant aucune connaissance et relation sur et avec les personnes, porte à question. » ***François ALEXANDRE, Artiste Ateliers de jour, La Mètis.***

Enfin, La Mètis a vu l'émergence d'un nouveau métier, les accordeurs : « *L'accordeur assure une fonction de coordination et a pour mission de fédérer, d'assurer la liaison entre les différents dispositifs, de favoriser un maillage, de participer à la coordination entre les différentes institutions inscrites dans un réseau et relevant de notre territoire, la Seine-Saint-Denis. Il intervient aux interstices, a besoin d'informel et d'autonomie car il doit faire face à des situations non prévues où il doit mobiliser son savoir, son savoir-faire, le sens pratique et non des protocoles. La légitimité de l'intervention de l'accordeur se joue à chaque fois qu'il se trouve dans un contexte d'intervention improbable.* » Citation issue de la réponse à l'appel à projet La Mètis.

A travers son écrit, Guenièvre AJILI vient témoigner de ce que pourrait être la fonction d'accordage autour du concept de Reliance. Le métier se crée et s'alimente donc aujourd'hui de nouvelles références théoriques en échos à des actions éducatives sur mesure, des projets *ad hoc*.

« *Accorder ces liens voire les rechercher ou les dépoussiérer, c'est peut-être aussi ouvrir un champ de reliures de liens possibles dont chaque jeune écrira son livre* ». ***Guenièvre AJILI, Accordeuse, La Mètis.***

LES ATELIERS SCOLAIRES

Isabelle BERMOND et Abdel AJENOUI, nos deux Chefs de Service, dressent un bilan extrêmement positif de cette année écoulée : « *L'année 2016 fut encore une année riche en évènements, en découvertes, en innovations et en réussites. Les jeunes comme les éducateurs ont fait preuve d'investissement, d'imagination et d'adaptation faisant face aux imprévus et aux anicroches avec beaucoup de pragmatisme* ».

Les réussites aux examens sont au rendez-vous avec 100 % de réussites en 2016 !

Ils nous présentent également l'espace « VOYAGER AUTREMENT » et nous invitent à découvrir les projets qui se sont réalisés cette année dans le cadre de cette instance, incubatrice de projets. Plusieurs professionnels nous racontent ensuite l'expérience du voyage au **Maroc** :

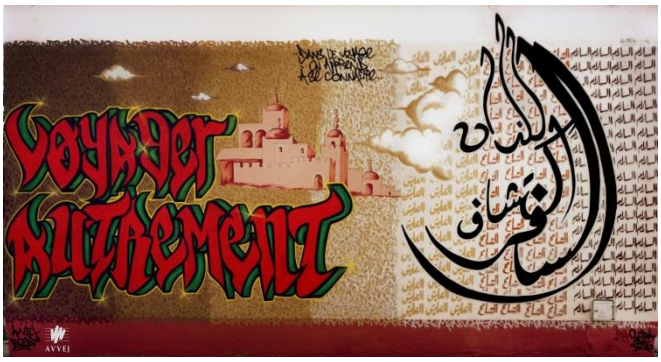

« Pour les jeunes, il s'agissait surtout de pouvoir démultiplier leurs capacités à nommer leurs ressentis. Nous savons, du fait de nos observations professionnelles, en situations ordinaires, que les jeunes de ces familles n'ont pas accès généralement à ce type d'expériences. De même, dans les familles les plus en difficulté, nous voyons combien, les carences affectives ont pu amenuiser, voire sous développer les capacités de ces jeunes à pouvoir solliciter leurs sphère émotionnelle, leurs capacités à l'empathie et à l'investissement affectif d'autrui.
L'expression du lien, sous l'angle de la découverte et de l'accueil, est une nouvelle forme d'expérience du lien. Elle peut être très forte, et l'accompagnement du jeune par l'adulte professionnel des métiers du social et ou du scolaire, doit permettre l'émergence de ce vécu.
Nous avons vu donc ces jeunes français (de même que marocain), s'autoriser la rencontre de l'autre. S'autoriser à créer du lien et à en dire quelque chose si cela était nécessaire. » ***Sylvain DIAZ, Psycho-sociologue, Ateliers Scolaires*****.**

Puis en **Camargue** :

« Un voyage pour découvrir, un voyage pour s'épanouir, et se découvrir.
Un voyage pour avancer, se dépasser, et faire fi du passé.
Un voyage où l'on apprend, se surprend, où l'on se voit autrement ». ***Alexandre ASTIER, Educateur Scolaire Spécialisé, Ateliers Scolaires.***

L'année 2016 s'est terminée par une grande avancée dans l'histoire de l'Atelier Scolaire de RENCONTRE 93 puisque nous avons ouvert le second Atelier Scolaire axé sur les médiations sportives. En attendant les locaux susceptibles d'accueillir ce nouvel espace à dominante sportive, qui se situerait à l'est du département, nous avons démarré l'activité du nouveau projet au sein même des murs de RENCONTRE 93 à SAINT DENIS.
Dans son écrit, Abdel AJENOUI évoque les neurosciences et les impacts des pratiques sportives sur notre cerveau. Cet apport des neurosciences vient là confirmer une idée développée depuis bien longtemps à l'AVVEJ à travers ce qu'elle a nommé les Loisirs Thérapeutiques.

« *Le but étant de participer à cette réalité prometteuse qui est la plasticité du cerveau, à ce dynamisme des fonctions cognitives, offrant ainsi des perspectives d'entrainement, de rééducation, de mise en confiance, de concentration, d'amélioration des réflexes, de motricité, de planification des tâches, de repérage dans l'espace, d'intégration de nouveaux codes et le respect de l'autre.* » ***Abdel AJENOUI, Chef de Service, Atelier Scolaire.***

L'ESPACE PETITE ENFANCE

« *Nous avons poursuivi notre travail de « promotion de la bientraitance » sur mesure, en plaçant les parents au cœur du dispositif, avec cette année encore des résultats très satisfaisants. Le mieux-être des parents et des enfants à leur sortie nous conforte davantage dans l'évidence du rôle majeur de la prévention précoce. Aussi, nous saluons l'initiative du Département qui permettra à un relais parental et deux Services d'Accueil de Jour associatifs de naître en 2017. L'Espace Petite Enfance se définit comme un service hybride de ces deux dispositifs* ». ***Djamila REZGUI, Cheffe de Service, EPE.***

Le service poursuit sa consolidation en termes de ressources humaines. « *Aussi, nous avons pu accueillir davantage d'enfants en jour/nuit pour lesquels une hospitalisation courte de leurs mères pour une intervention médicale ou un accouchement, nécessitait un accueil qui ne relevait pas de la Protection de l'Enfance.* » Idem.

Un court métrage sous forme de témoignages est en cours de réalisation : « *une quinzaine de parents qui décrivent, avec recul, à quel point ils/elles étaient en souffrance lors de leur arrivée dans le service.* » Idem.

Le travail en réseau sur la place des pères s'est poursuivi en 2016, avec la participation d'une EJE de l'équipe à un projet expérimental à SAINT-DENIS permettant à des pères en errance de partager des temps avec leurs enfants -et avec d'autres pères- dans un espace adapté, à la MAISON DES PARENTS.

Enfin, Djamila REZGUI nous alerte quant à l'augmentation de la précarité des familles accueillies et notamment un accroissement du nombre de familles en errance, et de l'impact de ces situations sur le développement des enfants et notamment des plus petits.

LE CLUB PARENTS

Le Club Parents remporte un véritable succès avec une fréquentation toujours grandissante et une reconnaissance de plus en plus importante de la part des différents partenaires du territoire (CCAS, Service Social, SAJ,…). Fort de ce constat, nous avons décidé de travailler à la réécriture du projet de service avec comme objectif, la recherche de financements propres et une reconnaissance juridique en tant qu'espace de vie sociale. En effet, le Club Parents est aujourd'hui financé à travers le prix de journée des Ateliers Scolaires. Il s'agit donc pour nous de légitimer un projet ancré sur des valeurs d'éducation populaire et de renforcer dans son fonctionnement la dimension de Club. Deux groupes de parole sont déjà programmés et nous pensons développer l'esprit d'entraide et de soutien entre les adultes fréquentant le Club au travers d'autres instances démocratiques.

Le Club Parents a choisi cette année d'illustrer son action par la présentation du projet « *ÇA CONTE - TOUTE UNE HISTOIRE* » : une résidence théâtrale autour du thème de la Transmission mélangeant Conte, Confidences et Théâtre Forum.

« De ce travail est né une pièce qui aborde la parentalité, l'école, l'éducation des valeurs, le rejet des traditions au travers de contes, de musiques et de scènes de théâtre forum. Mais de cette résidence, de cet espace loin de la ville et près de la plage, est né un lien nouveau entre professionnels et bénéficiaires. De nouveaux dialogues ont été possibles, de nouvelles prises de conscience ont émergé, là où le quotidien de l'Île de France, la proximité de la famille ou tout simplement la méfiance envers les institutions l'empêchaient. C'est souvent au bord de la plage, après l'atelier, qu'on se retrouvait en petits groupes pour songer devant le coucher de soleil et faire le point sur tout ce qu'on avait découvert sur soi pendant la journée. Et ce sont ces échanges

informels, en bord de mer, qui sont devenus la base d'un travail de fond qui était parfois jusqu'alors difficile. » ***Kevin CHAVANNE, Animateur, Club Parents*****.**

DES PROJETS TRANSVERSAUX :

L'institution RENCONTRE 93 s'agrandit tout en continuant de faire vivre les mêmes valeurs et principes en lien avec les options fondamentales de l'association : inconditionnalité de l'accueil, engagement affectif dans la relation éducative, non exclusion.

Plusieurs projets et instances transversales nous permettent également de faire institution et de réunir l'ensemble des professionnels : VOYAGER AUTREMENT bien sûr, les différentes commissions, les fêtes et leur préparation, les institutions représentatives du personnel, les formations collectives.

Ces temps de retrouvailles et de rencontres permettent de vérifier la prégnance d'un élément majeur constitutif de l'ADN de RENCONTRE 93 : sa qualité d'accueil, sa bienveillance et une certaine bonne humeur, que l'équipe administrative et de secrétariat ne cesse de nous faire partager malgré une charge de travail toujours plus conséquente et face à laquelle, il nous faut nous adapter et nous organiser.

S'il y a quelques mouvements et des développements, il n'y a finalement pas de changements majeurs. 2017 ne sera certainement pas une année moins dense en terme de projets et de réalisations puisque RENCONTRE 93 continuera de s'inscrire Vers La Vie !

La Mètis

1. LES ACCUEILLANTS

Isabelle YAMINE – Psychologue

A La Mètis, les jeunes accueillis en famille d'accueil nous invitent à travailler ensemble et en équipe.

Nous sommes à ce jour une petite équipée de quatre familles d'accueil qui accueille et accompagne 10 jeunes ; d'une psychologue pour l'instant à quart temps ; équipée prête à s'agrandir avec l'arrivée de prochains collègues assistants familiaux dont l'un est en cours d'agrément.

En juillet 2015, un premier assistant familial expérimente, en amont du projet tel qu'il est proposé aujourd'hui, avec un accordeur et une psychologue, l'accueil de deux jeunes dont l'un est toujours accueilli au sein de la famille d'accueil et l'autre suivi à La Mètis mais en suivi extérieur.

Nous avons été ensuite, les uns et les autres, au fur et à mesure, recrutés à La Mètis et impliqués d'emblée dans un travail ensemble et en équipe qui a favorisé les rencontres, les échanges et l'installation de chacun dans le projet. Faire rencontre avec RENCONTRE 93, ses différents services, dont celui de La Mètis.

Les assistants familiaux recrutés ont tous une expérience de plusieurs années dans l'accompagnement de jeunes en très grandes difficultés à travers des formations et fonctions d'animateurs, d'éducateurs sportifs et d'éducateurs spécialisés. Deux assistants familiaux ont été introduits au métier depuis leur plus jeune âge, puisqu'eux-mêmes sont enfants de famille d'accueil. Ils vivent en couple et ont, pour l'un des grands enfants, mais pour les autres des enfants encore très jeunes. Deux enfants sont nés au sein de deux familles cette année.

Ce premier temps de travail en équipe a été fructueux à plusieurs niveaux : il y a eu le temps de faire connaissance, d'apprécier nos itinéraires respectifs et notre inscription dans ce projet, le temps des agréments et de l'installation au sein des maisons, le temps des premiers accueils et de leur déroulement, le temps des confrontations en terme de pratiques.

Les assistants familiaux travaillent au quotidien avec les accordeurs et l'équipe des artistes, éducateurs scolaires et sportifs. Ils sont aussi amenés à rencontrer les partenaires de l'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE comme les partenaires thérapeutiques. Ils peuvent en fonction des contextes être en lien avec la famille des jeunes accueillis. Ils restent présents et accompagnent aussi au quotidien des jeunes hors des maisons comme actuellement dans le cadre d'une hospitalisation ou d'un hébergement extérieur.

Ce travail à plusieurs, ouvert au débat contradictoire, favorise peu à peu la reconnaissance de chacun au sein du projet, selon nos positions et nos places, et un sentiment d'appartenance au projet. La réunion de tous les acteurs de La Mètis le 2 octobre 2016 a été un moment très intéressant où chacun a pu témoigner de ce qui fonde son désir de s'impliquer dans ce projet avec le style de chacun.

Assistants familiaux et psychologue échangent et se rencontrent à la demande et au rythme de chacun à travers des rendez-vous au domicile des assistants familiaux ou dans les locaux de RENCONTRE 93, puis à travers des réunions mensuelles où nous sommes conviés avec le directeur-adjoint David FRAYSSÉ, puis les accordeurs Guenièvre AJILI, Thomas MANTIS et depuis peu Valérie DUMAS ; et récemment avec

Barbara MEDYNSKA, responsable de l'accueil de jour de La Mètis ainsi que l'équipe des artistes, éducateurs sportifs et scolaires pour penser cet espace d'accueil et d'accompagnement à La Mètis.

Au-delà des nouvelles du projet et de la vie quotidienne auprès des jeunes, sont appréhendés des thèmes qui pour l'instant répondent aux préoccupations immédiates des assistants familiaux tels que les territoires de l'accueil, les troubles du lien et de l'attachement, les clefs de la maison, l'argent, l'alimentation…

La formation initiale dans le cadre des 60 heures en octobre 2016, a été aussi un moment de rencontre instructive.

Depuis peu, nous nous réunissons les assistants familiaux et psychologue, une fois par mois, pour échanger autour des enjeux du métier à La Mètis. Cette réunion de 2 heures 30 aura lieu tout à tour dans la maison d'un des assistants familiaux. Nous commençons un journal de bord qui visent à:

- Identifier les enjeux du métier même d'assistant familial à La Mètis.
- Reconnaître et délimiter sa place dans le dispositif d'accueil et d'accompagnement du jeune, relier et différencier sa place des autres acteurs de l'accompagnement.
- Supporter ensemble les moments délicats de l'accueil, les temps de crise et de souffrance, de culpabilité, d'incompréhension et d'impuissance, les mouvements agressifs, les découragements, rester solides et solidaires face aux tracas.
- Mettre en commun ses expériences, ses observations, ses ressources et compétences ; évaluer la progression de nos questionnements et théoriser cette clinique du quotidien.
- Rester créatif pour permettre aux jeunes accueillis de trouver, eux, place aujourd'hui autrement dans leur parcours, de se transformer et répondre à ce que DOLTO évoquait des trois axes fondateurs du travail auprès de l'enfant « *Filiation, transmission, Invention* ».
- Rester confiant et hospitalier.
- Et découvrir et parler peu à peu bien des choses que nous ignorons.

Epouses et conjointes sont conviées à leur convenance à ces rencontres de travail et participent à ouvrir le questionnement autour du métier à l'ensemble du foyer.

« *Décrocher, accrocher, s'accrocher, raccrocher* » une parole autour de ces séparations qui ont rencontré des complications, favoriser l'expression, trouver *« le chemin des mots qui parlent ».*

Trouver son rythme de travail tous ensemble, voilà un état d'esprit en pleine culture !

ETRE ASSISTANT FAMILIAL ET FAMILLE D'ACCUEIL A LA METIS :

« L'accueil, ça se travaille et ça nous travaille » Duarte Rolo *(Psychologue clinicien – docteur en psychologie du travail – auteur de plusieurs ouvrages dont « Mentir au travail éd Puf 2015).*

Accueillir, nous le faisons à peu près couramment tous les jours, inviter, recevoir chez soi des hôtes familiers, notre famille, des amis, des voisins et des personnes plus éloignées qui nous font honneur de leur visite. Accueillir renvoie à un style empreint et appris depuis longtemps à travers toute une vie et une culture qui a orienté nos principes jusque parfois des rituels bien ordonnés auquel nous tenons pour remplir face à l'autre notre devoir d'hospitalité. Cette notion d'hospitalité est vieille comme le monde, elle présuppose d'accueillir l'Autre dans des conditions qui le mettent à l'aise en préservant pour celui qui accueille son organisation et ses façons d'accueillir.

Chaque famille d'accueil a ses règles, a son style. Il va s'agir de faire famille et faire famille d'accueil.

Etre famille d'accueil s'inscrit pour chacune des familles impliquées dans un itinéraire et un projet de vie singulier, mais ce qui les relie c'est d'ouvrir leur vie quotidienne à des jeunes gens qui traversent de grandes difficultés pour trouver la sécurité et la confiance suffisantes pour s'installer dans un lieu de vie. La rupture est souvent leur réponse face aux mains tendues et à l'invitation de s'installer dans un lien dit comme un lieu-dit. Le désir est là mais parcouru de telles ambivalences que la résistance, voire l'opposition, maîtrise d'emblée imaginairement le risque de l'abandon. Alors l'accueil, malgré les efforts de l'accueillant pour que les jeunes se sentent bien, est peuplé de tensions diverses. La rencontre est bien là mais à travers des mouvements aussi envahissants et captateurs qu'agressifs, rivaux et ambivalents. Le jeune peut-il recevoir ce qui lui est donné sans s'y risquer. Que devra-t-il ensuite ? A qui revient la dette de Vie ?

Les assistants familiaux qui ont accompagné des jeunes en institution ou en vie hôtelière mesurent combien la vie en famille fait céder le conformisme adaptatif qui pourrait s'illustrer par le temps de l'idylle ou des relations plus sujettes à l'évitement qu'engage le suivi à l'extérieur. Sa formation le soutient mais accueillir en dehors de chez soi engage très différemment que d'accueillir chez soi, dans son intérieur. On parle bien d'intérieur quand on parle de son foyer. Les jeunes sont accueillis au cœur du foyer. Et selon la façon de se lier au monde et surtout quand l'attachement est désorganisé, la relation peut désorienter rapidement l'accueil puisque des propos ou des actes viennent de façon, la plupart du temps imprévisible, interroger ou malmener les propositions et la disponibilité bienveillante de la famille qui a peu à peu du mal à contenir le chaos. Partager ces moments avec les familles d'accueil est soutenant mais peut rapidement trouver ses limites puisqu'au quotidien, quand l'insécurité fait jour au cœur de sa propre famille, des défenses de protection s'animent. Les jeunes accueillis ont des parcours de séparation qui déboussolent leur « sentiment continu d'exister » jusqu'à les éprouver au plus profond d'eux-mêmes, de leur estime, de leur confiance et les amènent à exprimer des contradictions majeures avec parfois une passivité très active dans leur inscription sociale alors que leur inscription dans de menus délits peut être par ailleurs très active. Les assistants familiaux distinguent bien ces enjeux sans jugement ni discrédit des jeunes.

Souplesse et tolérance sont de rigueur pour accueillir tous ces mouvements autour des liens primordiaux que la vie en famille réactive. Et cette souplesse et cette tolérance se maintiennent dans le dialogue avec les jeunes qui nous enseignent aussi leur force et leur courage d'avoir traversé ainsi tant d'aventures. Que faire de ce capital qui est le lieu de la pauvreté comme de la richesse de chacun des jeunes, si ce n'est de l'accueillir, et d'aventures en aventures, traverser ensemble les gués des déceptions pour gagner celui de l'apaisement et d'une possible espérance.

Puisque c'est Là, la gageure de l'accueil à La Mètis, surmonter la tension et peut être même la violence inhérente au cadre de cette hospitalité. Préserver son identité, garder pour soi ce qui est à soi, maintenir la présence mais à une certaine distance pour préserver le Nous d'une vie de famille.

L'assistant familial convoque donc sa famille à un exercice exigent et périlleux. Ce projet investi certes avec enthousiasme et dynamisme participe d'une évolution personnelle, conjugale, familiale et sociale à condition que le travail ensemble permette d'identifier ce qui est mis en jeu dans l'accueil.

La vie quotidienne est ponctuée de toute une organisation, celle de sa propre famille qu'il doit conjuguer à celle du jeune accueilli. Accueillir les demandes, les différer, au risque des mouvements abandonniques qu'il suscite……L'économie de la famille dans son ensemble est engagée.

« Le métier peut faire contrainte mais notre vie de famille ne peut être une contrainte ». Nabil BENSASSI témoigne combien « *à La Mètis, un jour balaye l'autre. La permanence c'est la déstabilisation. Comment organiser nos vies avec les imprévus, école/pas école ; crise/pas crise ; activité/pas activité ; visite famille/pas visite…* ». Faire avec l'incertitude et avec ce qui manque.

Cette motivation d'accueillir des jeunes pour leur garantir des soins « suffisamment bons », être aux petits soins pour eux occupe physiquement et psychiquement l'assistant familial, puisqu'il y a dans tout accueil un franchissement psychique du territoire de l'Autre.

Ramzy KOCHAT évoque combien « *être aux petits soins dans la meilleure disposition pour accueillir le jeune, demande de l'écoute et d'être comme le jeune au centre du dispositif de La Mètis ; les familles d'accueil aux petits soins aussi* ».

L'assistant familial travaille sa disponibilité, son écoute, sa présence affective et éducative, une forme de « préoccupation parentale primaire » au sens de Winnicott pour convoquer chez le jeune une rencontre, une rencontre sur laquelle il peut compter pour éprouver autrement la façon dont il s'est attaché au monde à travers ses premières expériences de lien et d'attachement.

Egidele OKO ENGAMBE évoque *« la gymnastique entre famille élargie et amis peut faire peur mais elle fait plaisir lorsque tous arrivent à jongler ; la famille élargie, les amis, comme les jeunes accueillis font tous, au fond, désormais, partie de notre cercle de vie au quotidien ».*

Et cette rencontre se travaille dans l'intériorité des liens de la maisonnée avec les différents membres de la famille d'accueil, épouse, enfants mais aussi avec le psychologue et l'accordeur qui accompagnent d'une autre place cette dynamique.

Il s'agit bien pour les familles d'accueil de repérer les enjeux du quotidien et de les redéployer vers l'équipe, accordeurs et psychologue pour maintenir une extériorité : se préserver et préserver l'espace du quotidien.

L'assistant familial propose du « sur mesure » mais avec la mesure des règles de la vie commune. Il se fait reconnaitre comme le maitre de maison et attend que la reconnaissance de cette place ait effet de contenance. Le cadre de l'hospitalité est posé pour chaque jeune.

La notion de temps est très importante ; particulièrement dans les premiers temps de l'accueil.

Nadir SEDDIK insiste sur cette notion. *« Il y a le temps du jeune, le temps de l'assistant familial et le temps de l'institution. Prendre le temps du premier accueil, le temps de l'observation réciproque, s'engager pas à pas…* ».

Ramzy KOCHAT : « *Se poser dans l'accueil, se donner le temps de l'observation, prendre son temps là où tout est marqué par l'urgence des conduites à risques. Accueillir, nourrir, soigner, abriter, favoriser les temps d'échange entre l'accueillant et le jeune à l'intérieur du foyer comme à l'extérieur ».*

Nabil BENSASSI évoque « *l'importance de l'accueil en commun, de la ritualisation en commun pour donner place à chacun des membres de la famille et éviter le fantasme d'exclusivité ».*

Egidele OKO ENGAMBE : *« S'il est difficile de se baser sur le vécu de la veille, et aussi vrai que chaque jour soit nouveau, la ligne du progrès est quand même visible ; la complicité des rapports qui évolue, les jeunes imprègnent les maisons avec les accueillants ».*

Et Myriam DAVID : « *L'apport fondamental de l'accueil au sein d'une famille est de maintenir vivante l'affectivité de l'enfant ».*

MAISON DE FONCTION ET MAISON DE FAMILLE

La maison est le lieu emblématique de l'Hospitalité.

La maison des accueillants est à la fois une maison de fonction et une maison de famille. Les deux dimensions conjuguées semblent intéressantes pour le jeune qui est accueilli dans une des maisons de La Mètis et donc dégagé de la Maison de famille avec tout ce qu'elle symbolise des vécus de cette famille. La maison de fonction dégage en quelque sorte des enjeux de filiation et de loyauté. Ce n'est ni la mienne, ni la tienne. Elle peut devenir Nôtre.

Pour ces jeunes où famille d'accueil, institutions, hôtels n'ont pu répondre de façon satisfaisante à leurs besoins, cette proposition vient conjuguer les devoirs et obligations de la Cité de les accueillir et l'engagement d'une famille qui offre en partage un modèle de vie d'une famille du monde.

La maison de fonction relie donc la famille d'accueil au bâti du projet. La famille vient habiter cette maison pour s'impliquer dans le projet de La Métis en même temps qu'elle y épanouit sa vie de famille ; que le cadre même du travail à La Mètis doit préserver en étant attentif à la circulation des différents acteurs auprès des jeunes au sein même de la maison. Les assistants familiaux ont pu parfois ressentir un certain envahissement.

Garantir les frontières acceptables du territoire privé et intime de la famille est dans ce métier en permanence à l'ordre du jour.

La séparation des espaces est gage de protection et de sécurité pour chacun des hôtes de la maisonnée et doit être discutée avec chacun des jeunes accueillis. Bien définir les espaces partagés, les espaces partagés sous conditions, les espaces non partagés, tant du côté des jeunes que de la famille d'accueil dans son ensemble.

A partir de ces seuils énoncés, observer les sollicitations et les modes de relation et mettre en travail la question des frontières à l'intérieur de la maison. La porte établit une frontière et est un lieu du travail autour de l'altérité. Quand la famille d'accueil doit en permanence vérifier l'état des portes de sa maison qui ont pu être cassées ou abîmées, on peut interroger ce qui est projeté dans l'univers de la famille d'accueil.

La maison est un lieu de vie, de partage, de rencontre mais aussi de repos, de repli où on doit se sentir à l'aise pour y évoluer de façon familière.

La maison est meublée, décorée et empreinte du style de la famille et pensée de telle sorte que la vie de couple, la vie de famille et la vie auprès des jeunes puissent au mieux évoluer et s'articuler.

Ces maisons ont été choisies pour que les familles d'accueil s'y sentent bien et que les jeunes disposent de chambres assez spacieuses et qui garantissent la possibilité pour eux d'y passer du temps, de trouver refuge, protection et intimité dans des conditions

satisfaisantes mais aussi de s'en échapper suffisamment pour travailler leur opposition entre errance, nomadisme et sédentarité.

Les maisons disposent aussi de jardins et de cours, espaces ouverts sur le dehors. Cet espace du dedans/dehors est, là encore, un lieu à penser en terme de partage.

Si la chambre a été dans un premier temps installée avec le jeune dans l'idée qu'il allait mieux l'investir, les assistants familiaux pensent préférables d'accueillir les jeunes quand la chambre est installée et qu'il pourra à loisir aménager ensuite à son goût si nécessaire.

Cette maison peut être aussi le lieu de projections, de réactions déconcertantes et agressives, de paroles et de comportements impulsifs et décalés, d'insatisfactions et de nombreux conflits, voire de casse et d'effraction, de vols et de cache.

La question de la sécurité de la famille et de l'ensemble de ses hôtes au sein de la maison a donc été parfois posée et travaillée afin que l'accueil au sein même de la maison ne devienne pas un espace défensif. Se protéger des actes posés certes, se protéger des jeunes, c'est déjà interroger les limites de l'accueil.

Etre attentif à la façon dont la famille d'accueil évolue dans cet univers qui doit lui être familier est intéressant pour accompagner au mieux ce qui se joue dans les relations famille d'accueil/jeune accueilli. L'attention portée en permanence à l'équilibre entre les facteurs de risques et de protection pour les jeunes doit être la même pour les familles d'accueil.

Se sentir chez Soi pour une famille d'accueil comme pour le jeune est une sacrée question qui appartiendra à chacun de la faire cheminer. Il y a l'idée de trouver une commune appartenance. Construire ensemble la maison, soutenir que les jeunes trouvent confiance dans le regard bienveillant de l'adulte et permettre que la famille d'accueil évolue avec les sécurités de base nécessaires pour répondre à ces conditions particulières de l'hospitalité.

***QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR DU TRAVAIL A VENIR* :**

- Qui fait référence, autorité, pour le jeune ?
- Comment le jeune conçoit-il l'accueil ?
- Accueillir en urgence : peut-on penser une organisation qui ritualise quoiqu'il en soit cet accueil à travers une première rencontre.
- Ce qui relie et différencie le rôle de l'assistant familial et de l'accordeur.
- L'accueil se fait aujourd'hui sans être avisé de l'itinéraire du jeune. Des informations ne seraient-elles pas utiles à partager avec l'assistant familial dans la mesure où l'ensemble de sa famille, y compris de jeunes enfants sont engagés ?
- Hospitalité inconditionnelle : qu'est ce qui est inconditionnel dans la mesure où toute hospitalité a une limite conditionnelle ?
- Le temps des congés et de leur aménagement à la Mètis. L'assistant familial a besoin de temps de récupération et de congés qui lui permettent de mettre à distance à son domicile ce que les jeunes viennent engager de la relation.

Quand le 15 septembre 2016, le directeur de RENCONTRE 93, Norbert GIULIANI introduit la réunion institutionnelle avec le maître ignorant de Jacques RANCIERE, et l'espace transitionnel de WINNICOTT, la voix/voie est donnée au créatif et à la recherche commune, à « *se connaitre soi-même comme voyageur de l'esprit, semblable à tous les autres voyageurs, comme sujet intellectuel participant de la puissance commune des êtres intellectuels » J. RANCIERE*.

Alors en cette année 2017 qui s'annonce, espérons à travers notre travail ensemble et en équipe, être à l'écoute et présent au mieux à ce que les jeunes gens accueillis nous apprennent ; et donner à travers notre travail de recherche de la couleur au *« bel arc en ciel de l'hospitalité* » de *Edmond JABES.*

Cet écrit est inspiré de nos échanges avec Nabil BENSASSI, Egidele OKO ENGAMBE, Ramzi KOCHAT, Nadir SEDDIK et Isabelle YAMINE, puis des premiers temps de rencontres et d'échanges avec l'équipe dans son ensemble. Il fera partie des premières pages de notre journal de bord.

LES ATELIERS DE JOUR

ALEXANDRE François - Peintre

Une création thérapeutique peut-elle être une œuvre d'art à part entière ?

Cette question que je propose semble à première vue n'avoir comme réponse qu'un aspect positif et/ou négatif. Or, l'objectif réel proposé dans cette question vise à comprendre sur quel résultat avons-nous à mettre l'accent dans le rendu d'un processus créatif à visée thérapeutique ?

Pour un patient réalisant cette démarche, l'objectif premier tient dans une action-rencontre.

L'action au sens de faire une pratique jusque-là inconnue, la réaliser par répétition et ainsi s'en imprégner, en somme acquérir un nouveau moyen d'expression. L'expression pour notre démarche se fait par le biais des émotions, remettre en éveille le corps, l'imagination et sa créativité, redonner confiance en des supports tels que la peinture, l'expression photographique, la danse, le chant, le sport, etc… Pour la personne, cette pratique à force de répétition, s'ancre dans un apprentissage personnel, une redécouverte intérieure où l'extériorisation se réalise dans l'intime avec l'aide d'un tiers admis au fil du temps (l'artiste), servant de repaire à cette découverte du dedans vers le dehors.

La rencontre dans ce dehors prend forme sous des mediums multiples, photographies, vidéos, objet-tableaux, tags, etc… C'est précisément sur ce résultat de la rencontre que se questionne l'idée d'objet d'art. Les réalisations faites par ces personnes sont le plus souvent fortes en émotions, le résultat positif est souhaité dans la démarche. Faut-il pour autant qualifier cette création comme artistique ? Les personnes dans le processus de création n'ont aucune aspiration à le montrer, rentrant le plus souvent dans cette activité sans vraiment savoir ce qu'ils vont y trouver. Les réalisations dans ces processus de rencontre, imprègnent le sujet de lui-même, sur ce qu'il se cache, enfouies à son ressenti émotionnel immédiat. La raison de cet enfermement s'est souvent faite de manière inconsciente mais vitale pour la personne, se sauvegarder, se protéger en oubliant consciemment. Redécouvrir ces moments, refaire face à un problème pensé initialement insurmontable dans le passé et où l'activité créatrice vise à refaire face dans le présent. Dévoiler ainsi cette intime aux regards de personnes n'ayant aucune connaissance et relation sur et avec les personnes, porte à question.

L'envie de mettre en avant ces créations par l'équipe encadrante est normale, étant au plus proche des individus, nous sommes touchés directement par leurs réalisations. Tel est la mère voyant le dessin réalisé par son enfant, elle le voit plus beau que n'importe qui, voulant le montrer ou autre, l'affichant sur ses murs. Le transfert est opérationnel chez l'encadrant mais par des méthodes éthiques et disciplinaires se dépasse. Notre formation et la maturité de nos expériences servent à mettre la distance éthique fondamentale à tous processus d'apprentissage et d'accompagnement. Le sujet, lui, n'a aucune connaissance sur ces mécanismes psychiques auxquels une telle activité

thérapeutique fait part. Nous n'avançons pas dans le même regard malgré une activité commune, les résultats et attentes finales sont différents.

Néanmoins, l'acteur-artiste qui réalise cette démarche thérapeutique, est touché de manière directe par cette expérience. L'intériorisation et la mise en réflexion de ces moments vécus peuvent être traduits de manière esthétique. Le savoir et la position engagée des artistes peuvent être mis à profit afin de montrer quel lien et quel impact un tel dispositif d'encadrement thérapeutique peut avoir dans une expression artistique. Ainsi, l'artiste se fait le porte-parole de ces moments intimes. Il protège de par son statut la critique et le dévoilement direct d'expression intime pour les personnes accompagnées.

ACCORDER POUR PASSER DE DISSONANCES A DES RESONNANCES

Guenièvre AJILI – Accordeuse

Quelques pensées sur l'émergence de ce nouveau métier d'Accordeur en cours de création…
Certes, ce mot « Accordeur » étonne car il semble s'exporter du champ musical pour intégrer le champ de l'accompagnement et du social dans le cadre de prises en charge de jeunes confiés par l'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE.
Parfois, la poésie, l'humour, la créativité et l'inspiration produisent des alternatives, des possibles qui peuvent paraitre en un premier temps juste un clin d'œil face à des manques ou à des entraves, en ce cas, dans le cadre d'un travail d'accompagnement complexe.

Cependant, rapidement ces « inventions » vont rechercher ou être rencontrées par un ou des paradigmes émergeants mais encore ombragés par des modes de pensées plus installés et difficiles à bousculer.

Le terme d'accordeur est certainement à la croisée de ces cheminements.

D'un point de vue philosophique, il semblerait que Gaston BACHELARD ré-émerge lorsqu'il lançait déjà avant la deuxième guerre mondiale : *« Loin que ce soit l'être qui illustre la relation, c'est la relation qui illumine l'être ».* Ce qui fait de la relation l'acteur, et de l'être, le résultat, alors que nous étions accoutumés à tenir l'être, acteur essentiel, illustrant son action par son résultat : la relation.

Plus tard, le sociologue Marcel BOLLE DE BAL, comble un vide conceptuel en donnant un caractère actif à la relation en introduisant le concept de Reliance qui pourrait se synthétiser en une double signification à savoir :

- l'acte de relier et/ou de se relier ce qui implique un processus et un vécu,
- le résultat de l'acte de lier qui se traduit par un état de Reliance.

Edgar MORIN caractérise en 2005, le concept de Reliance, il permet *« de nous libérer de la prégnance simplificatrice du concept de 'Relation, sociale ou autre' : 'Relation de A à B, et parfois relation réflexive de B à A, sans que l'on puisse percevoir par ce mot les transformations souvent peu visibles de A et de B qu'engendre la relation qui relie l'un à l'autre »,* il rajoutera que ce mot exprime de façon presque musicale la cellule souche de la pensée complexe qui prétend être la pensée qui relie. Il faut, pour tous et pour chacun, pour la survie de l'humanité, reconnaître la nécessité de relier, de se relier aux nôtres, de se relier aux autres…

Le concept voire même le paradigme de Reliance sous-tend une appréhension d'autrui et/ou d'un système sur deux postulats principaux qui sont pour l'un Pascalien **:** « *Toutes choses étant causées et causantes, aidées et aidantes, médiates et immédiates, et toutes s'entretenant par un lien naturel et insensible qui lie les plus éloignées et les plus différentes, je tiens impossible de connaître les parties sans connaître le tout non plus que de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties ».*

Pour l'autre, d'Edgar MORIN à savoir le principe dialogique défini comme l'association complexe (complémentaire/concurrente/antagoniste) d'instances, nécessaires ensemble à l'existence, au fonctionnement et au développement d'un phénomène organisé qu'il s'agisse d'un individu, d'un groupe ou de tout événement.

Un petit exemple pour essayer d'illustrer concrètement des tentatives d'approche possible d'Accordeur :

Un jeune de 12 ans confié à RENCONTRE 93 dans le cadre du Projet de La Mètis depuis quelques mois est, à ce jour, inscrit dans un génogramme composé de : 27 cousins, une grand-mère maternelle, 8 tantes maternelles qu'il ne savait même pas exister, ainsi qu'une mère qu'il n'a vue qu'une fois dans sa vie.

Du côté paternel, il n'était en contact épisodique qu'avec son père et grand-père ainsi qu'avec deux oncles.
Aujourd'hui, le jeune rencontre sa grand-mère, des tantes, sa sœur et quelques cousins du côté maternel et partage des temps longs avec son grand-père, ses oncles et sa sœur.
Ces reliances demandent un travail auprès de la famille, des partenaires qui peuvent être « choqués » de protagonistes démissionnaires/démissionnés voire même interroger l'intérêt d'inscrire l'enfant dans son faisceau familial et communautaire.
Ces reliances peuvent aussi faire vaciller le jeune construit sur des représentations de parents morts puisque non parlés.
Quand nous avons annoncé au jeune avec beaucoup d'appréhension que sa maman épileptique était à l'hôpital suite à une crise… nous nous attendions à ce qu'il s'effondre…Non, il a sauté de joie et s'est mis à danser à notre grand étonnement…
Il dansait en disant : *« Oueh ! Tapes là … elle n'est donc pas morte…Elle est à l'hôpital donc, elle vit ! »*
Mais pourquoi pensais-tu qu'elle était morte ? Lui avons-nous demandé. *« Bé, on n'en parlait pas…ça fait plus de 7 ans qu'on ne m'en a jamais parlé… Alors… ».*
Quand l'enfant a revu sa grand-mère maternelle chez elle, elle lui a dit : *« Viens donc voir où tu dormais quand tu étais bébé jusqu'à tes 6 mois ».* Elle lui a montré le coin et le berceau puis elle lui a tendu un porte clef en lui disant : *« Tu vois ça ? C'est un porte clef… Avec lui, j'ouvre la porte de la maison, et ce, depuis plus de 12 ans… Au bout de mon porte clef, il y a ceci…ta tétine quand tu étais petit… Maintenant, tu es là…Je te la redonne, elle est à toi…Prends en soin ! »*

Mais, la Reliance n'est pas une histoire de bisounours… Relier le passé au présent pour un avenir plus humain, sécurisant et en lien aux nôtres et aux autres est un pari car le jeune veut aussi faire payer la perte de temps et des besoins non assouvis à temps… La reliance est virtuellement présente en chacun d'entre nous mais elle peut être verrouillée de déceptions. C'est donc à la fois sans perdre plus de temps qu'il faut relier tout en offrant le temps nécessaire au déverrouillage !

Une temporalité complexe, mieux dit des temporalités individuelles en fonction des âges, des générations, des événements et d'enjeux autour de dettes et de dons qui viennent résonner, parfois dissoner, mais qui offrent à l'accordeur un espace d'accordage impartial soucieux d'un maximum de bienveillance et porté par les enseignements ci-haut nommés à savoir que l'humain se façonne par ses relations plurielles dont celles de son appartenance, de ses origines, des siens, des autres et de la société. Accorder ces liens, voire les rechercher ou les dépoussiérer, c'est peut-être aussi ouvrir un champ de reliures de liens possibles dont chaque jeune écrira son livre.

Les Ateliers scolaires

Abdel AJENOUI et Isabelle BERMOND – Chefs de service

L'année 2016 fut encore une année riche en évènements, en découvertes, en innovations et en réussites. Les jeunes comme les éducateurs ont fait preuve d'investissement, d'imagination et d'adaptation faisant face aux imprévus et aux anicroches avec beaucoup de pragmatisme.

Ce n'est que rétrospectivement, après l'analyse et le bilan du travail effectué que l'immense tâche accomplie est devenue perceptible pour l'équipe éducative. Elle a pris conscience de la portée des réalisations et des actions sur les jeunes, ainsi que des enjeux et de l'importance du défi et des engagements que cela avait impliqué de leur part.

La grande aventure de l'année fut le développement de l'espace « VOYAGER AUTREMENT ». Ses actions se sont accrues et élargies s'ouvrant sur des médiations éducatives, culturelles, artistiques entre des jeunes issus de quatre continents mais également sur les activités équestres et sportives. Ces médiations ont donné lieu à une extériorisation importante de l'Atelier Scolaire puisqu'elles nous ont conduits au MAROC et en CAMARGUE :

SEJOUR AU MAROC :

Ce fut un beau projet commencé bien avant le départ. Première difficulté autour des papiers d'identité nécessaires au passage de frontière. Plusieurs d'entre eux n'en détenaient aucun et les démarches s'avérèrent difficiles. Mais au bout du compte, seule une jeune fille prévue dans les effectifs de départ n'a pu bénéficier de ce séjour. En revanche, huit ont eu ce privilège.
En amont de ces démarches, une approche du MAROC avec sa culture, ses traditions, sa langue, son écriture, tout particulièrement de la ville d'OUJDA où l'Atelier Scolaire séjournait, a été mise en place afin que les jeunes s'imprègnent pleinement du pays qui les accueille. L'éducateur scolaire qui encadre l'atelier Graff les a préparés à transmettre leur savoir de grapheur et de pochoiriste aux collégiens.
Durant 15 jours, nos jeunes ont été accueillis par le collège ALLAL EL FASSI à OUJDA, et ont été hébergés dans les familles des collégiens. De grands moments de solidarité, de bienveillance, de connivences, de fous rires ont accompagné ce séjour. L'ensemble des jeunes a réalisé quatre magnifiques fresques sur les murs du collège.
La majeure partie des jeunes de l'Atelier Scolaire se sont bien adaptés aux changements de rythme, de mode de vie et beaucoup sont rentrés avec nostalgie et ont eu du mal à reprendre le cours de leur vie.

SEJOUR EN CAMARGUE :

La première semaine de juillet, l'Atelier Scolaire se déplaça dans le sud-est de la France à la découverte d'une région atypique. Pour conclure une année scolaire tournée vers l'équitation, les jeunes ont découvert le cheval camarguais et les promenades dans une manade au milieu des rizières. Les coutumes avec la course camarguaise et la gastronomie de la région ont, également, été à l'honneur.

Parmi les actions et ateliers pérennes se sont rajoutées deux nouvelles pièces de théâtre qui ont donné lieu à des représentations et à des moments merveilleux même si pour certains monter sur scène a demandé efforts et courage.

Résultats scolaires et professionnels :

L'année scolaire 2015-2016 fut une belle année puisque nous avons obtenu 100 % de réussites tant pour les examens que pour les orientations scolaires :

- 1 Baccalauréat Professionnel commerce
- 2 Brevet des collèges
- 1 CAP Menuiserie-Aluminium

Orientations scolaires pour l'année 2016-2017 :

- 1 DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) - option Equitation
- 4 première année de CAP (1 apprentissage coiffure, 1 Cuisine, 1 Métier de la Mode, 1 Petite Enfance, 1 Esthétique)
- 3 Seconde BAC Pro (1 Gestion-administration, 1 logistique, 1 SEN « Systèmes Electroniques Numériques »
- 1 Seconde BAC agricole « conduite et Gestion des Entreprises Hippiques ».

10 ANS EN SEPTEMBRE 2017

En septembre 2017, l'Atelier Scolaire fêtera ses 10 ans en tant qu'accueil de jour de RENCONTRE 93 pour jeunes déscolarisés de moins de 16 ans, ayant quitté le système scolaire de l'Éducation nationale, et également mis en échec leur accueil en structures d'hébergement collectif ou familial. Vu le délitement de la société et de ses institutions, le nombre de ces jeunes ne cesse d'augmenter, ainsi que la diversité de leurs problématiques psychiques, sociales et cognitives. Ce nombre atteint aujourd'hui 300 pour les jeunes suivis par les services de l'ASE et 800 hors ASE pour le seul département de la Seine Saint Denis.

Dix ans de pratique éducative médiatisée par l'art, la culture et le sport. Une pratique qui part à la recherche et l'éveil d'émotions positives, de la confiance en soi et de la confiance en l'autre : réparer des émotions mises à mal auparavant par une mise en situation de réussite. Une approche à la fois verbale et pratique qui produit du sens. La complexité psychique, les troubles et les traumatismes des jeunes ne peuvent pas être résolus par une attaque frontale. De nouveaux réseaux et faisceaux neuronaux sont à créer pour diriger et équilibrer les flux émotionnels qui ravagent la personne. Réamorcer les capacités d'auto-équilibrage et d'autoréparation, réveiller les intuitions bloquées pour prendre conscience qu'on peut modifier son parcours, s'ouvrir des champs du possible, de nouveaux horizons, de nouveaux registre. « *Savoir pour prévoir, prévoir pour pouvoir »* disait Auguste COMTE. Mais ces changements n'arrivent pas sans résistances. Cette réalité devant être transformée nécessite des outils adaptés à la tâche fixée, une flexibilité de l'objet à atteindre, dans le but du plaisir d'apprendre, du désir de se projeter, de découvrir des capacités enfuies, d'être auteur de sa vie, d'arrêter de subir et de sortir de la détresse.

Durant ces 10 années, que d'instants « magiques » qui ont fait basculer nos adolescents vers des lendemains prometteurs, des instants qui n'ont de magiques que le travail de coéducation, de partage des passions et de mise sur pied d'outils pédagogiques adaptés et performants au service de la prise en charge éducative de jeunes en grandes difficultés.

EXTENSION

L'année 2016 s'est terminée par une grande avancée dans l'histoire de l'Atelier Scolaire de RENCONTRE 93 puisque nous avons ouvert le second Atelier Scolaire axé sur les médiations sportives. En attendant les locaux susceptibles d'accueillir ce nouvel espace à dominante sportive, qui se situerait à l'est du département, nous avons démarré l'activité du nouveau projet au sein même des murs de RENCONTRE 93 à SAINT DENIS. Cet état n'est pas un handicap car il permet à l'équipe éducative de transmettre aux nouveaux éducateurs la philosophie et la pédagogie de l'Atelier Scolaire. Les trois premiers mois sont prometteurs car jeunes et éducateurs se sont pleinement impliqués dans ce nouveau projet et ont pu s'initier à plusieurs sports (escalade, boxe, futsal, basket, équitation). D'autres sports seront à découvrir le trimestre prochain. Une nouvelle aventure commence…

Pourquoi le sport comme axe d'approche pédagogique et éducative ?
Le sport et les activités physiques ont un effet bénéfique indéniable sur le physique, la santé (en la protégeant de certaines maladies) et sur le comportement en société par l'intégration de la règle, tout en éprouvant ses propres limites mais aussi celles posées par l'encadrant. Ils ont également un **effet considérable sur le cerveau.**

Alors, pourquoi le sport est-il important pour le cerveau ?
Le sport a comme effet favorable de protéger notre cerveau et de le rendre plus performant.

Lorsque nous nous adonnons à une activité physique et sportive, l'hypophyse et l'hypothalamus sécrètent des hormones appelées endorphines connues aussi sous le nom d'«hormones du bonheur». Une sensation euphorique s'empare de nous. Ces hormones sont utiles afin de calmer les douleurs lors de l'activité physique, mais aussi et surtout permettent d'atténuer le stress et de prévenir la dépression. On assiste aussi durant l'activité sportive à une augmentation de l'intensité de l'onde bêta produite dans le cortex et nécessaire en période d'activité intense et de concentration. Elle aide à éviter la fatigue mentale, aide à la mémorisation, et donne un meilleur sommeil.

L'activité sportive apporte également quelques changements à une partie spécifique du cerveau, l'hippocampe qui est responsable de la mémoire et de l'apprentissage. Il a aussi une autre fonction : c'est une des seules structures cérébrales à présenter une activité de neurogenèse (naissance de nouveaux neurones fonctionnels) qui contribue à un meilleur fonctionnement de notre cerveau.

La dimension pédagogique :
Reste à prendre en considération la dimension pédagogique face à un public en souffrance, parfois rebelle, et en quête de reconnaissance. Mais ces tempéraments explosifs cachent aussi une hypersensibilité et de réelles difficultés à contrôler les pulsions, phénomène sans doute amplifié par un contexte familial, socio-économique et institutionnel particulièrement stressant. Ces réactions contradictoires et énigmatiques lassent de nombreux adultes incapables de comprendre ce qui se passe. Pourtant, tout cela est prévisible et trouve une explication scientifique. En effet, le cerveau qui est impliqué dans le contrôle des émotions, des pulsions, de la perception de soi et des autres (lobe frontal) subit de profonds bouleversements au moment de la puberté et surtout sous les effets des traumatismes vécus jusque-là, allant jusqu'à une plasticité destructrice et pathologique (Catherine MALABOU, « *souffrance cérébrale, souffrance psychique et plasticité* » - CAIRN.info).

Des contenus structurés, personnalisés mais aussi collectifs, seront nécessaires pour favoriser l'émergence de nouvelles routes dans le cerveau et améliorer les intelligences des situations. Les connexions neuronales se forment avec l'apprentissage, et ne disparaissent pas sauf accident (il est presque impossible de désapprendre à faire du vélo). Il s'agit d'une plasticité réparatrice, compensatrice, cicatrisante, rassurante, qui restaure et rétablit l'équilibre (Catherine MALABOU, *OPCIT*). La motivation dans le défi et le dépassement de soi pour certains, la convivialité dans la pratique sportive pour d'autres représentent des atouts dans cette démarche éducative médiatisée par le sport.

Le but étant de participer à cette réalité prometteuse qui est la plasticité du cerveau, à ce dynamisme des fonctions cognitives, offrant ainsi des perspectives d'entrainement, de rééducation, de mise en confiance, de concentration, d'amélioration des réflexes, de motricité, de planification des tâches, de repérage dans l'espace, d'intégration de nouveaux codes et le respect de l'autre.

Bilan du projet « VOYAGER AUTREMENT »

Seconde partie du projet : **PARIS-OUJDA**

DETAILS EVENEMENTIELS

***Lieu et date du voyage* :**

MAROC, Région de l'Oriental, OUJDA, Collège ALLAL EL FASSI.
Du 2 au 16 Mai 2016. Durée 15 jours.

Partenaires sur place :

Association BLEDI - Collège ALLAL EL FASSI - Officiels de la ville d'OUJDA - Familles de parents d'élèves.

Nombre de jeunes : 8 jeunes âgés de 14 à 18 ans.
Nombre d'encadrant sur place : 3 éducateurs scolaires - 1 animateur socio-culturel
1 psychosociologue

Type d'hébergement :

Jeunes : famille d'accueil / binôme élève marocain / jeune de l'atelier scolaire.
Adulte : mise à disposition d'une maison.

INTRODUCTION

Le projet s'intitule « VOYAGER AUTREMENT » et se différencie, du fait de son appellation, d'un projet de voyage ordinaire, « prêt à penser » ou touristique. Autrement dit, le projet se veut « anticonsumériste » et s'axe davantage sur le développement de la solidarité internationale. Le projet s'appuie sur le dialogue des arts et des techniques artistiques.

Il répond à une nécessité cruciale pour ces jeunes de l'Atelier scolaire, pour lesquels nous avons observé à la fois une pauvreté dans les expériences ayant attrait au voyage (certain d'entre eux n'ont quasiment jamais quitté leur quartier, et/ou leur famille sont en situation précaire), de pouvoir découvrir le monde, au moment où ils construisent leur identité et leur place en société. Il répond à la pédagogie de l'Atelier scolaire dont l'objectif est de permettre d'accéder à la culture et aux arts afin de redonner goût aux apprentissages à ces jeunes.

Il se décline en plusieurs dimensions :

Faire en sorte que des jeunes appartenant à des pays, des cultures et des contextes sociétaux différents puissent se rencontrer autour d'un projet collectif (en l'occurrence un projet artistique).
Sensibiliser les jeunes aux principes de la solidarité internationale à travers la prise de conscience des enjeux sociétaux d'une population, et ce, dans le contexte international et celui de la mondialisation.
Rompre avec l'idée d'une assimilation du principe de voyager d'avec la consommation comme seul vecteur de la découverte d'un pays, des populations et des cultures.
Créer des partenariats interinstitutionnels.
Échanger des techniques d'arts manuels, plastiques et graphiques.
Partager la culture du pays d'accueil et apprendre à s'approprier ses us et coutumes.
Apprendre la langue du pays d'accueil (au moins quelques mots ou quelques expressions : formules de politesse, formules d'usage simples), cette dernière étant le véhicule d'une pensée individuelle et collective. Rompre avec l'idée de l'usage unique d'une « langue dominante ».

Eléments déterminants la rencontre

Pour faciliter la rencontre, un projet autour d'un dialogue des arts a été proposé de part et d'autre. Trois fresques devaient être réalisées selon les techniques du « Street-art », comportant notamment les techniques constituant la discipline de la calligraphie, du « calligraffiti » et celle du pochoir « multi chromiques ». Le choix des sujets dépendait de la proposition de chacune des parties (tant Française que Marocaine) et de la concertation des différents acteurs.

Des temps de préparation ont eu lieu afin de garantir la viabilité du projet et se sont constitué ainsi :

Une visite à OUJDA de deux membres du projet (du coté de RENCONTRE 93) afin de se faire une idée du lieu d'accueil collectif (le collège ALLAL EL FASSI), de la dimension des murs à peindre, de rencontrer physiquement l'équipe pédagogique et enfin initier quelques jeunes collégiens marocains au « STREET-ART ».

Une fois sur place, la sensibilisation aux techniques du « STREET-ART » s'est poursuivie par le biais d'ateliers animés par l'équipe de l'Atelier scolaire lors de la première semaine de présence au MAROC. Et toujours dans l'idée d'un échange de techniques, un intervenant Marocain est venu sensibiliser les jeunes de RENCONTRE 93 à la discipline de la calligraphie arabe. Les professeurs d'art plastique marocains ont quant à eux transmis aux intervenants français, les règles régissant l'art de l'arabesque.

Dans cette dynamique, chacun avait l'opportunité de s'emparer des différentes techniques artistiques et d'incorporer ses idées à la réalisation de fresques collectives. Ce qui fut l'occasion d'un apprentissage mutuel.

Voyager autrement

Certains jeunes de l'Atelier scolaire n'ont pu participer au séjour à OUJDA compte tenu de leurs projets individuels (préparation au BAC à titre d'exemple). Les professionnels de l'Atelier scolaire restés à SAINT-DENIS ont donc organisé des temps de découverte de la culture Marocaine afin de faire « voyager autrement » ceux qui ne pouvaient partir physiquement à OUJDA.

Phases d'organisations

Des matinées ont été organisées avec notre Monsieur RAHHALI et les éducateurs scolaires permettant une première approche globale de l'histoire et de la géographie du MAROC (et plus particulièrement de OUJDA), mais en situant également et de manière concrète la situation sociale et économique du MAROC et de la région de l'Orientale.

D'autres temps ont permis la préparation concrète du projet et du déroulé du séjour avec la présentation des objectifs au groupe :

- immersion culturelle comportant un accueil familial.
- des temps scolaires au collège ALLAL EL FASSI (échange de techniques et réalisation de 3 fresques).
- Découverte de la ville d'OUJDA et de sa région.

D'autre part, un temps de rencontre a été organisé avec les familles des jeunes de RENCONTRE 93 et l'équipe afin de présenter le projet dans les grandes lignes. Cette rencontre a été soutenue par la diffusion d'un film, réalisé quelques mois avant le début

du départ, présentant OUJDA et sa région, ainsi que quelques images du collège ALLAL EL FASSI.

Un temps organisé à PARIS (Mairie du 12ème) avec un Calligraphe renommé afin de se familiariser, une première fois, avec la Calligraphie arabe et les techniques graphiques se rapportant à la pratique.

Enfin, des ateliers de groupes dans le cadre de la réalisation de la fresque pochoir, avec pour objectif le dialogue architectural (choix de moments, de lieux, d'œuvres d'art publiques,...), typiques des deux contrées (FRANCE ET MAROC) permettant de faire jouer la dynamique du voyage non seulement dans l'espace, mais également dans le temps.

Détails des activités mises en œuvre

Travaux de groupes :

1) Phase préparatoire :

Intervention en groupe classe à l'Atelier scolaire sur l'histoire du MAROC et cours de langue arabe.
Rencontre entre homologues au MAROC avec une première approche du Calligraffiti (Septembre 2015).

- Sensibilisation à la calligraphie arabe.

Sur place :

- Sensibilisation à la calligraphie arabe et latine,
- Apprentissage des bases du street-art,
- Ateliers de mises en pratiques,
- Echanges de techniques graphiques et plastiques,
- Réalisations de fresques géantes sur les murs du collège entre homologues marocains et français.

2) De retour à SAINT-DENIS :

Expositions :	Calligraffitis, pochoirs, objets sérigraphies.
Lieux des expositions :	Transbordeur de la BNP-Paris bas Château de DRAVEIL URIOPS.

Déroulé détaillé sur le voyage :

PREMIERE SEMAINE :
Prise de contact avec nos partenaires et familiarisation avec le collège et l'environnement citadin. Découverte et répartition des jeunes dans les familles accueillantes.

Semaine de sensibilisation aux techniques graphiques et échanges de procédés techniques entre professionnels Français et Marocains. Street-art et calligraphie (cours donné par une autorité reconnue en la matière).

Réalisation collective d'une première fresque incluant trois techniques (calligraffiti, pochoir, calligraphies latine et arabe).

Fin de la première semaine : inauguration de la première fresque avec les officiels de la ville d'OUJDA et organisation d'une fête pour l'inauguration avec spectacle traditionnel.

DEUXIEME SEMAINE : initiation poussée au calligraffiti et au pochoir.

Réalisation en moitié de deuxième semaine de la fresque géante au calligraffiti et d'une fresque pochoir.

Inauguration des fresques et cérémonie de fin de séjour.

BILAN DE L'ACTION

La principale difficulté était due aux conditions psychiques des jeunes français, reliées à la rupture d'avec leurs habitudes et les impacts générés par le projet. Effectivement, pour certains d'entre eux, le changement d'air, de culture, de lieu, d'habitudes familiales ont été difficile à vivre dans les premiers temps.

Nous avons donc dû entrer régulièrement en contact avec certaines familles afin de médiatiser et de mettre en mots, quelques fois par le biais d'une double traduction (linguistique et psychique) ce qui caractérisait les modèles d'organisation de la famille d'accueil et des craintes et des angoisses de certains jeunes vécues durant cette expérience. Les carences multiples que certains jeunes ont pu vivre pouvaient se rejouer dans ce contexte nouveau.

Des temps plus individuels avec les jeunes de l'Atelier scolaire ont permis de verbaliser quelque chose autour des craintes éventuelles, de ressentis ou d'incompréhensions vécues par les jeunes de RENCONTRE 93. Ainsi, chaque adulte de l'équipe intégrait une place de tiers traducteur à l'égard de ces derniers.

Les bilans de l'action ont été faits, dans un premier temps, avec l'équipe pédagogique du collège, sur ce que cet échange avait produit dans le collège, tant du côté de

l'appropriation mutuelle des techniques que des procédés pédagogiques ou encore des désirs d'expérimentation à venir que nous souhaitions développer ultérieurement.

Un autre temps a été organisé sur place, en fin de séjour, cette fois-ci en équipe, pour faire le point sur l'action elle-même, mais aussi sur ce que le voyage avait produit sur chacun des jeunes.

Plusieurs points observés :

- La découverte d'un autre cadre de vie, à 3000 kms de SAINT-DENIS, a permis d'expérimenter des modèles d'organisation des liens familiaux et groupaux, nouveaux pour ces jeunes. Effectivement, La possibilité d'établir des liens de qualité est parfois une chose difficile pour certains d'entre eux dont les familles sont en très grandes difficultés et dont la vie de quartier ne permet pas l'ouverture au monde (à titre d'exemple, il est souvent plus difficile pour ces jeunes que pour d'autres de pouvoir se constituer un sentiment d'appartenance au grand projet citoyen compte tenu du manque de supports dans la société, d'une fragilité familiale, …).
- La possibilité de se situer dans un ailleurs et de s'adapter à de nouveaux contextes sociétaux et groupaux.
- L'ouverture à l'autre mais également à soi, en se révélant à travers de nouvelles compétences qui étaient jusque-là en dormance.
- Augmenter son capital linguistique et culturel.
- Se sensibiliser aux enjeux régionaux dans cette partie du globe.

L'échange fut si fructueux que nous avons largement dépassé notre objectif prioritaire. Cinq fresques ont été faites au lieu de trois, à partir de la demande de l'équipe pédagogique. Nous souhaitons garder le contact via la vidéo conférence et l'échange de mails avec l'équipe pédagogique. Nous avons reçu, plusieurs jours après notre retour, des photographies de nos homologues et de quelques jeunes collégiens réalisant une fresque mélangeant les techniques du Streets-art (à noter que la combinaison des techniques dans le monde du Streets-art reste quelque chose d'extrêmement rare, pour ne pas dire inexistant).

Concernant les jeunes, nous connaissons leur forte appétence pour les nouveaux réseaux sociaux qu'organise la plateforme virtuelle du web. Certains se sont échangés leurs adresses. Cela leur appartient, et nous n'avons pas à faire incursion dans ce choix individuel. Nous voyons surtout le signe d'un échange réussi, où le développement de la sphère affective, faisant parfois défaut chez les jeunes de l'atelier, a pu trouver un point d'ancrage dans leur environnement et renforçant la capacité d'aller à la rencontre de l'autre.

De retour à SAINT DENIS, un temps de bilan et d'évaluation de l'action a été organisé avec les jeunes participants. Dans un premier temps, les mots ont été difficiles à trouver. L'expérience encore fraîche était encore de l'ordre des sensations. L'équipe a accompagné les jeunes dans leur élaboration à un niveau plus individuel. Compte tenu de leurs âges, cette expérience ne peut être mise en mots sans la présence de l'adulte. Nous connaissons aussi le besoin de tout être humain de vivre une période « d'après coup » afin de mettre du sens sur son vécu avec des termes adéquats. Quelques jours à quelques semaines ont été nécessaires, afin que les jeunes puissent choisir les bons mots, se remémorer des événements passés du séjour, attendre que leur psychisme soit prêt à en dire quelques choses, quel que soit le média utilisé (parole, écrit, chanson, texte, tableau, …).

À moyen terme : des travaux seront exposés dans le cadre d'une manifestation culturelle, faisant office de bilan général du voyage. À plus long terme, nous envisageons la possibilité d'un accueil de nos homologues afin de donner une forme de continuité au projet et enfin, l'ouverture vers le troisième volet du grand projet « VOYAGER AUTREMENT », avec l'accueil potentiel de jeunes venus de SERBIE l'an prochain, et enfin un voyage au CHILI dans deux ans toujours sous l'angle du dialogue des arts, des cultures et des peuples.

Pour les jeunes, il s'agissait surtout de pouvoir démultiplier leurs capacités à nommer leurs ressentis. Nous savons, du fait de nos observations professionnelles, en situation ordinaire, que les jeunes de ces familles n'ont pas accès généralement à ce type d'expériences. De même, dans les familles les plus en difficultés, nous voyons combien les carences affectives ont pu amenuiser voire sous développer les capacités de ces jeunes à pouvoir solliciter leur sphère émotionnelle, leur capacité à l'empathie, et à l'investissement affectif d'autrui.

L'expression du lien, sous l'angle de la découverte et de l'accueil, est une nouvelle forme d'expérience du lien. Elle peut être très forte, et l'accompagnement du jeune par l'adulte professionnel des métiers du social et ou du scolaire, doit permettre l'émergence de ce vécu.

Nous avons donc vu ces jeunes français (de même que marocains) s'autoriser la rencontre de l'autre, s'autoriser à créer du lien et à en dire quelque chose si cela était nécessaire.

De même, nous pourrions également parler de renforcement narcissique, ou de consolidation de la personne dans ces multiples processus intellectuels et psychiques. Le fait de créer avec d'autres (des autres qu'on ne connaît que depuis peu, suggère un cadre de confiance solide, bien contenu et pensé par les adultes) des ouvrages d'une dimension presque gigantesque, de gravir une montagne, de s'essayer à la cuisine (oh combien raffinée !), de s'essayer à la langue de l'autre, sont autant d'expériences venant renforcer les processus de confiance en soi, de confiance en l'autre, quand bien même le jeune ne croyait pas en lui-même, ne croyait plus en l'autre.

Les émotions dues à une incompréhension peuvent être très fortes, démultipliées compte tenu du contexte et nécessitent donc une concertation des adultes professionnels, une bonne communication d'équipe et une certaine capacité de compréhension des phénomènes générés par la culture et les normes de la contrée. C'est par exemple par le décryptage du langage non-verbal que nous avons pu donner du sens à des comportements que certains jeunes parvenaient difficilement à interpréter que sous l'angle de l'attaque de prime abord. La gène éprouvée dûe à la rencontre peut, à titre d'exemple, se manifester par des rires nerveux. Il faut pouvoir le décrypter avec le jeune, y mettre du sens et raccrocher ce paralangage à la réalité consensuelle.

Bénéfices en termes de mieux-être :

Nous avons, plus avant, énumérer les processus psychiques et intellectuels en émergence chez les jeunes de l'atelier scolaire :

- Ouverture à l'autre,
- Renforcement des processus d'investissement affectif,
- Renforcement de la confiance en soi,
- Renforcement des capacités d'adaptation,
- Capacité à vivre dans différents types de groupes,
- Capacité à communiquer avec différents modes pour comprendre l'autre et se faire comprendre (langage verbal et non-verbal),

- Découvertes mutuelles de techniques, d'objets culturels, de savoir-faire et savoir-être, des cultures respectives, des us et coutumes.
- Sensibilisation aux contextes sociétaux internationaux (ressource, économie, situation politique,...),
- Sensibilisation au développement solidaire international.

CONCLUSION

Les représentations que pouvaient avoir les jeunes ont beaucoup évoluées durant le séjour. Sur les temps précédant le projet, les jeunes voyageaient déjà avec leur imaginaire. Mais l'imaginaire doit s'appuyer sur des objets qu'ils ont pu intégrer et qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la réalité. Ainsi, les représentations, que pouvaient se faire les jeunes du MAROC, pouvaient être stéréotypées, déformées, exagérées. Mais ce temps du passage par l'imaginaire est une nécessité de l'esprit, et du psychisme, pour s'y préparer.

Sur place, les jeunes ont été sensibilisés aux difficultés et aux champs des possibles auxquels sont confrontés ordinairement leurs homologues Marocains.

Le mode de vie occidental, même s'il est très apprécié des publics jeunes, et ce, à travers le monde, ne peut pas encore s'intégrer au modèle économique autour duquel la population s'organise (et cela est le cas dans la plupart des pays du globe). La volonté des jeunes français de consommer « américain USA » dans une contrée qui ne l'est pas, est une manière de se raccrocher à ce que l'on connaît en France, d'entrer dans une culture différente avec des points d'arrimages et de comparaison. Peu à peu, les jeunes ont délaissé ces rythmes de consommation, ont accepté de se faire adopter par leurs homologues et d'entrer avec ces guides, dans la culture locale et d'en être des acteurs (nouveaux nés), avec une place qu'il fallait construire en 15 jours seulement et en tenant compte de leurs âges et des différents niveaux de maturité.

L'attache et la place créées dans les familles, ont été très fortes. La fin du séjour fut assez émouvante pour l'ensemble du groupe (jeunes et familles d'accueil), où le deuil de la présence physique devait approcher, et le souvenir de l'autre perdurer tant du côté de la nostalgie non mortifère, puisque qu'il existe de la continuité (par correspondance), que du côté de l'envie de créer des ponts avenirs, avec le désir de prolonger l'expérience dans le cadre d'un autre projet, ou dans le cadre d'un projet individuel (par exemple : prévoir, dans le cadre du projet individuel d'un jeune, des vacances à OUJDA).

« VOYAGER AUTREMENT » en Camargue

Alexandre ASTIER – Éducateur scolaire

Début de l'été 2016, une magnifique région du Sud de la France, son riz, ses moustiques, ses manades, ses taureaux, ses chevaux. Le décor est planté. Du 4 au 9 juillet, douze jeunes de l'Atelier scolaire accompagnés de leurs éducateurs se sont rendus à ARLES afin de découvrir la culture camarguaise notamment au contact de ses emblématiques chevaux. L'équitation, une activité si ancrée à l'Atelier scolaire et qui a favorisé tant de changements comportementaux chez nos jeunes. Le rapport à l'animal, la discipline qu'il impose, les règles de sécurité et la complicité dans la réussite d'une tâche, en font un apport éducatif indéniable. Cette semaine camarguaise en fut le théâtre et restera pour les jeunes riche d'émotions, de partages, de conflits et donc de travail éducatif.

Les jeunes étaient logés dans un camping, partageant un mobil home avec un éducateur. Les tâches ménagères et les repas étaient préparés conjointement et donnèrent lieu à de grandes parties de franche rigolade, moments insolites et partages conviviaux. Durant ces cinq jours, quatre furent consacrés à la découverte et la monte des chevaux camarguais. Par demi-groupe, les jeunes se rendaient à la manade SALIERENE, tenue par l'emblématique Françoise, camarguaise de souche, forte en bouche et passionnée de sa région. Une demi-journée d'équitation effectuée en matinée ou après-midi ponctuée par le repas du midi typique préparé par notre hôte.

Les jeunes travaillaient les chevaux en carrière puis effectuaient de longues balades dans d'immenses manades, le long des rizières gorgées de moustiques, si fidèles à leur

réputation qu'ils resteront à jamais gravés dans l'esprit de tous.

La monte camarguaise est particulière et nécessita un apprentissage qui s'effectua assez rapidement chez la plupart des jeunes qui, pour certains, étaient déjà d'assez bons cavaliers avant ce séjour. En effet, nos jeunes eurent durant l'année scolaire deux créneaux d'équitation à leur disposition et beaucoup s'en sont saisis. Mais les chevaux camarguais ont leur particularité qui impose une certaine spécificité. Ainsi, les scelles sont typiques et adaptées aux besoins des Gardians et par conséquent, différentes de celles couramment utilisées. De plus, les rênes doivent se tenir dans une seule main car les mors spécifiques imposent cette pratique.

Autant de découvertes que d'apprentissages, de travail que d'amusement, de ludique que de pédagogique. Les séances d'équitation furent l'occasion pour ces jeunes de se perfectionner ou pour certains de monter pour la première fois, de dépasser leurs peurs et faire un effort considérable sur eux-mêmes, et ainsi pouvoir se confronter à l'animal, son caractère et sa douceur. Une autre vision du cheval s'opéra pour tous les jeunes, un rapport particulier avec lui, une complicité flagrante et émouvante. On ne peut pas tricher avec le cheval car il le ressent. Le cavalier et sa monture ne font qu'un, le stress ou l'appréhension de l'un est ressenti par l'autre et influx sur son comportement. Les jeunes l'ont bien compris, l'ont intégré et se sont efforcés de partager au maximum avec leur partenaire équidé. Une collusion que nous avons pu remarquer lorsque, dans un vaste enclos, face à une cinquantaine de majestueux taureaux camarguais, les jeunes et leur monture gardèrent tous leur flegme pour se balader à leurs côtés. De grands moments de vie.

Le quotidien des jeunes sur le camping, quant à lui, fut quelque peu diffèrent. En effet, la demi-journée de loisirs laissa libre court à quelques débordements tout comme les soirées très mouvementées qu'ils ont fait vivre aux éducateurs. Mais c'est lors de ces temps récréatifs et informels qu'énormément de travail éducatif put s'opérer. Autant de mises au point que de discussions, de réprimandes que d'écoute et de compréhension, autant de frustration que de liens créés afin d'accroitre la relation éducative et ainsi pouvoir faire avancer et évoluer ces jeunes. Nous avons pu constater l'apport personnel de ce type de séjour, de voir des progressions et évolutions chez chacun d'entre eux. Un épanouissement individuel, un changement de représentation du monde qui les entoure loin de leur sphère familiale. Chaque avancée personnelle aura permis au groupe de se renforcer, d'avoir une forte cohésion et de créer une réelle dynamique positive.

Cette semaine fut marquée par des temps de conflits et de tensions mais avec comme trame de fond l'éducatif et donc toujours constructif. Des joies et des rires lors des temps de repas notamment et pendant la préparation de ceux-ci. Des moments de partage intense entre les jeunes mais aussi avec les éducateurs et surtout avec les chevaux camarguais qui ont fait vivre aux jeunes de l'Atelier scolaire un épisode de

communion si forte qu'elle restera à jamais ancrée dans leur cœur, leur corps et leur esprit. Une immersion dans la culture camarguaise à travers sa gastronomie, sa chaleur et la générosité de ses habitants ainsi que son folklore, les jeunes ayant eu la chance d'être spectateurs d'une course camarguaise dans une arène locale.

Un voyage pour découvrir, un voyage pour s'épanouir, et se découvrir.
Un voyage pour avancer, se dépasser, et faire fi du passé.
Un voyage où l'on apprend, se surprend, où l'on se voit autrement.

Espace Petite Enfance

Djamila REZGUI – Cheffe de service

Nous pouvons nous réjouir d'avoir enfin l'équipe des cinq assistantes familiales au complet. Les efforts consentis par le Département pour une harmonisation de leurs salaires y ont contribué.

Aussi, nous avons pu accueillir davantage d'enfants en jour/nuit pour lesquels une hospitalisation courte de leurs mères pour une intervention médicale ou un accouchement, nécessitait un accueil qui ne relevait pas de la Protection de l'Enfance.
Deux assistantes familiales ont obtenu une extension de leur agrément pour deux places, ce qui nous permet d'augmenter notre offre d'accueil.

Voici le témoignage de Sabrina EL BAZ que nous remercions pour son travail :

« Dans le cadre de mes fonctions d'assistante familiale, j'accueille des enfants de jour comme de nuit et en accueil séquentiel. J'interviens auprès de parents en difficultés, parfois très désemparés, dans le cadre d'un soutien éducatif ou pour pallier l'absence du parent liée à une hospitalisation. Je suis confrontée à différentes problématiques qui nécessitent que j'adapte les outils pour répondre aux besoins de l'enfant et de ses parents. Pour cela, je m'appuie sur un double travail d'équipe, avec le parent et l'équipe éducative, ce qui me permet de m'enrichir et de faire évoluer mon travail. Ma famille est aussi impliquée, elle apporte son aide dans certaines situations difficiles et joue un rôle fondamental dans l'accueil que j'apporte à l'enfant. Je me nourris de chaque accueil, je fais d'abord connaissance avec l'enfant, je l'observe finement et travaille sur ses besoins, notamment sur le lien d'attachement, je le valorise et fais revivre l'estime de soi. Tout cela est fondamental pour la construction d'un enfant. Je respecte son rythme et suis attentive au moindre fait, geste ou pleurs que je tente d'interpréter pour m'adapter plus justement à ses besoins.

Ce qui est primordial, c'est de travailler en prévention de la maltraitance envers des jeunes enfants en associant pleinement le parent. Je m'inscris dans les valeurs de l'AVVEJ, avec humanité. Beaucoup de choses se jouent dans notre fonction. Nous nous engageons d'un point de vue professionnel mais, aussi affectif auprès de l'enfant. Lorsque nous arrivons au terme d'un accompagnement, ma famille et moi-même sommes fières d'avoir accompli ce travail. »

Nous avons poursuivi notre travail de « promotion de la bientraitance » sur mesure, en plaçant les parents au cœur du dispositif, avec cette année encore des résultats très satisfaisants. Le mieux-être des parents et des enfants à leur sortie nous conforte davantage dans l'évidence du rôle majeur de la prévention précoce.

Aussi, nous saluons l'initiative du Département qui permettra à un relais parental et deux Services d'Accueil de Jour associatifs de naître en 2017.

L'Espace Petite Enfance se définit comme un service hybride de ces deux dispositifs.

Pour rappel, le socle du projet repose sur des temps de présence parents-enfants permettant aux parents d'élaborer les réponses à initier. L'accueil jour et/ou nuit ponctuel est envisagé en fonction des besoins.

Le court-métrage réalisé fin 2015 avec le témoignage de quatre parents ayant bénéficié du dispositif a donné naissance à d'autres séances filmées collectives et individuelles avec une quinzaine de parents qui décrivent, avec recul, à quel point ils/elles étaient en souffrance lors de leur arrivée dans le service.

L'année 2017 sera celle de la finalisation du film, grâce notamment à une mère co-réalisatrice de ce film, investie dans ce projet porté par l'*Espace Petite Enfance* et le *Club Parents* de RENCONTRE 93. Remercions également les adolescents de l'hébergement pour leur présence auprès des enfants, devenus grands pour la plupart, permettant aux parents de se libérer pour le tournage dans les locaux.

Pour en revenir aux ressources humaines, en 2016, l'équipe d'Educatrices de Jeunes Enfants (EJE) a été stabilisée. Une psychologue, présente depuis l'ouverture en mai 2010 a fait le choix d'un nouveau projet professionnel après un grand investissement dans ce projet atypique. L'équipe de départ ne comporte à ce jour qu'une assistante familiale, dont nous saluons l'engagement, et la cheffe de service.

Nul doute que malgré tous ces changements d'équipe, le projet est solide et l'équipe aux commandes manœuvre avec justesse.

Le travail en réseau sur la place des pères s'est poursuivi en 2016, avec la participation d'une EJE de l'équipe à un projet expérimental à SAINT-DENIS permettant à des pères en errance de partager des temps avec leurs enfants -et avec d'autres pères- dans un espace adapté, à la MAISON DES PARENTS.

Voici un écrit de Lucile EVRARD, EJE, impliquée dans ce travail partenarial :

LA PLACE DES PERES EN PRECARITE DANS NOS INSTITUTIONS : L'apport du groupe pour la penser (panser).

Dans les institutions dites «classiques», il est parfois compliqué de faire une place aux pères mais dans les situations de précarité, viennent s'ajouter des éléments qui l'excluent : pas de travail, pas de papiers français, ces pères sont donc dans l'invisibilité et perdent leurs droits (ou n'en ont pas connaissance).

Dans nos situations cliniques, les pères sont parfois obligés de s'auto-exclure pour permettre à la mère et à l'enfant de survivre, de leur donner plus de chances d'être pris en charge par la société (dans un Centre maternel, un CHRS…).

Bien que nos objectifs de travail portent sur la question du soutien à la parentalité de manière générale, force est de constater que nous accueillons majoritairement des mères isolées avec leur(s) enfant(s) et que les pères sont souvent absents.

La question est alors centrale pour nous : Comment ne pas venir renforcer cette exclusion et auto-exclusion et parvenir à faire une place à ces pères. En effet, nos institutions étant essentiellement constituées de professionnels féminins, nous allons être amenées, parfois sans en prendre conscience, à soutenir la maternalité. Nous avons parfois du mal à résister à la « toute-puissance féminine » et par là-même, venons participer à cette exclusion.

Depuis le mois de décembre 2015, s'est mis en place un groupe de réflexions autour de la question de la place des pères en précarité. Ce groupe est né afin de mettre en commun nos réflexions et nos questionnements à travers les expériences des professionnels et des acteurs sociaux de la ville de SAINT DENIS. Mais également de faire évoluer notre regard et nos représentations de ces pères dans nos lieux.

Ces pères en errance ont pu exprimer dans différentes institutions leurs difficultés à trouver un lieu autre que le Mc Do et le Parc pour passer du temps avec leurs enfants. Parfois, la honte de ne pas avoir de logement vient pousser ces pères à déconstruire le lien avec leur enfant.

Nos réflexions lors de ce groupe nous ont alors amené à réfléchir à la question d'un lieu qui pourrait accueillir ces pères et leurs enfants afin de leur permettre de reprendre une place dans le système familial, afin que la précarité ne soit plus un frein à la construction du lien père-enfant et leur permettre de sortir de l'isolement. Aussi, il faut être vigilant car ce qui peut parler au père, n'est pas ce qui se fait du côté de la mère comme les groupes de parole mais plutôt un lieu d'activités partagées, un groupe support. Il est important d'aller chercher du côté de la fierté et non du côté de la honte pour que la transmission soit de nouveau possible.

Gardons à l'esprit de travailler avec toutes les ressources des familles : La présence du père est donc fondamentale. Il est nécessaire de travailler à leur venue et à ce qu'ils prennent place dans le système familial. Il est essentiel de faire sentir à ces pères qu'il y a d'autres façons d'être père qu'en ayant un logement et un travail.

***

Depuis l'ouverture de l'Espace Petite Enfance, nous observons une augmentation de la précarité des familles accueillies et notamment un accroissement du nombre de familles en errance.

En effet, en FRANCE, plus d'un tiers des familles monoparentales vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le nombre de familles, notamment monoparentales, nécessitant une prise en charge en hébergement d'urgence a explosé depuis une dizaine d'années.

La FRANCE compte actuellement quelque 31 000 mineurs sans domicile fixe, soit près d'un quart de la population sans logement.

Les conséquences de l'errance sur les développements de l'enfant peuvent être graves. Comme le souligne Thierry BAUBET, psychiatre[35], « *il y a peu d'études de suivi justement parce que cette population est très mobile et mal identifiée. Toutefois, celles existantes montrent un impact important sur le développement de l'enfant et révèlent des troubles affectifs. On constate souvent des retards ou des régressions développementaux (…). Nous constatons des symptômes dépressifs et des syndromes post-traumatiques qui répondent parfois à la psychopathologie parentale*[36] ».

Voici une **situation fictive simplifiée**, inspirée de la majorité des situations vécues par les tout-petits permettant de mettre en lumière le quotidien de ces enfants :

« *Je suis un enfant de deux ans. Je vis avec ma maman dans une chambre d'hôtel de 7m²*. *Mon papa vient me chercher de temps en temps pour aller au Parc. Depuis ma naissance, j'ai connu plus d'une dizaine de chambres d'hôtel différentes, parfois loin des transports et je restais longtemps dans la poussette pendant les trajets.*
Ma maman me laisse avec la voisine quand elle va se doucher ou aux toilettes à l'étage. Parfois, je suis resté seul dans la chambre car selon les hôtels, la voisine n'a pas le droit de s'occuper des autres enfants.

[35] *Thierry BAUBET est psychiatre, spécialiste des questions de traumatisme. Il dirige le service de consultation des enfants et des adolescents à l'hôpital AVICENNE de BOBIGNY (Seine-Saint-Denis*).
[36] Extrait d'une interview accordée au journal *L'Humanité* le 01/12/2015.

Dans l'hôtel actuel, il n'y a pas de cuisine et rien pour faire à manger dans la chambre, c'est interdit. Alors, des fois, je bois plus de biberons de lait et je mange beaucoup de gâteaux parce que ma maman ne peut pas faire autrement.

Je regarde beaucoup la télévision dans le lit de maman quand on ne peut pas sortir. Dans cet hôtel, je n'ai pas de lit pour moi. Maman éteint la télé quand je dois dormir mais souvent je n'arrive pas à dormir si maman ne dort pas en même temps que moi. Des fois, je me réveille et ma maman est en train de pleurer, alors moi je pleure aussi.
Depuis que j'ai un an, j'ai deux voitures, un livre et un poupon mais je ne joue plus beaucoup avec parce que ça ne m'amuse plus et que je préfère courir et sauter. Mais je n'ai pas le droit de le faire dans la chambre car les gens se plaignent et ça fait des problèmes à ma maman ».

LES ACCUEILS

Origine des demandes :

VILLES	PMI	UPP/CMP/ UAPE/ pédopsychiatrie	Service social	Hôpital	Autres
AUBERVILLIERS			1	1	1 ASE 1 CHRS
BAGNOLET					
BLANC MESNIL					1 ASE
BOBIGNY	1		1		1 CME
BONDY			1		1 la marmite
CLICHY	1				
EPINAY-SUR-SEINE					2 Amicale du Nid
GAGNY					1 Aurore addictologie
ILE ST DENIS	1				
LA COURNEUVE	2				
LE BOURGET	1				1 ASE
MONTREUIL	1			6	1 Toit Accueil Vie
PANTIN	1				1 asso. Empreintes 1 Maison du Pain
PIERREFITTE					
ROSNY	1				
SAINT OUEN	2	1	1		
SAINT DENIS	5	6	4	7	1 sage femme libérale 5 Amicale du Nid 1 ALJM 1 crèche 1 résidence sociale 1 contact parent
SEVRAN	2			3	
STAINS	1		1		
VILLETANEUSE	1				
HORS DEPARTEMENT				2 Beaujon/clichy la garenne 1 Lariboisière / Paris 1 Tenon/Paris	1 La Passerelle
TOTAUX: 80	**20**	**7**	**9**	**21**	**23**

- Les accueils non réalisés tiennent soit de demandes non adaptées pour moitié d'entre elles : âge des enfants, domiciliation hors 93, situation relevant soit du droit commun, soit des services de Protection de l'Enfance.
L'autre moitié correspond essentiellement soit à un manque de places au moment de la demande, soit à des situations où les parents ou les partenaires ont trouvé des solutions de réseau.

Les accueils réalisés suite à ces demandes :

VILLES	PMI	UPP/CMP/ UAPE/ pédopsychiatrie	Service social	Hôpital	Autres
AUBERVILLIERS			1		1 CHRS
BAGNOLET					
BOBIGNY					1 CME
BONDY			1		1 la marmite
EPINAY-SUR-SEINE					2 Amicale du Nid
GAGNY					1 Aurore addictologie
ILE ST DENIS	1				
LA COURNEUVE	1				
LE BOURGET					
MONTREUIL	1			6	1 Toit Accueil Vie
PANTIN					1 maison du pain
PIERREFITTE					
SAINT OUEN	2	1			
SAINT DENIS	4	3	2	4	4 Amicale du Nid 1 résidence sociale 1 contact parent
SEVRAN	1			2	
STAINS					
VILLETANEUSE					
HORS DEPARTEMENT				1Beaujon/clichy la garenne	
Totaux **: 45 accueils réalisés (54 enfants)** + 14 accueils déjà en cours (17 enfants) soit **59 familles (71 enfants)**	**10**	**4**	**4**	**13**	**14**

Nombre d'heures d'accueil :

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016, il a été réalisé auprès des 59 familles accueillies :

Au domicile des assistantes familiales :
-146 accueils en journée et
-419 accueils jour/nuit.

A la halte-jeux préventive : 957 accueils et 36 temps collectifs.

Par ailleurs, le temps de soutien à domicile est régulier et le temps de soutien par téléphone est quasi-quotidien.

	Halte-jeux	*Assistantes familiales Accueil de jour*	*Assistantes familiales Accueil jour/nuit*
Réalisés	*957 accueils*	*146 jours*	*419 jours/nuits*

D - CLUB DES PARENTS

Kévin CHAVANNE – Animateur socio-éducatif

Ce rapport d'activité s'articule autour d'une unique action très significative menée en 2016 : l'action de théâtre en résidence baptisée "**ÇA CONTE - TOUTE UNE HISTOIRE**".

PRESENTATION DE L'ACTION « ÇA CONTE - TOUTE UNE HISTOIRE »

Soutiens de l'action **:**

CUCS - REAAP - la Ville de SAINT DENIS - Politique de la ville

L'action « ÇA CONTE - TOUTE UNE HISTOIRE » s'est déroulée en Automne 2016, en partenariat avec le SAJ Du BREUIL à BONDY, et a pris la forme d'une résidence d'une semaine en Vendée au gîte « Les Suries » à SAINT JULIEN DES LANDES (lieu de résidence vacances de la ville de SAINT DENIS).
Ce ***Stage de Théâtre Forum et Conte*** sur le thème de ***La Transmission*** a démarré le 24 Octobre 2016 et s'est terminée le 29 Octobre 2016, s'en sont suivies ***deux représentations en Décembre 2016.***

D'ordinaire cette action, « ÇA CONTE », prend la forme d'ateliers de 3 heures, répartis sur plusieurs semaines. Nous avons ici revisité le fonctionnement comme suit :

- L'action de 2016 a été réalisée en partenariat avec le SAJ DU BREUIL, en vue d'une réflexion entre structures.
- Elle a concerné 7 familles bénéficiaires de RENCONTRE 93 et 3 familles suivies par le SAJ, soit dix adultes comédiens et douze enfants.
- 3 Professionnels ont participé au stage et joué avec les participants : Aza DIAKITE et Roseline ROBEVEILLE du SAJ DU BREUIL et Kevin CHAVANNE de RENCONTRE 93.
- 4 professionnels de l'Espace Petite Enfance se sont occupés des enfants pendant les ateliers de théâtre.
- 2 Professionnels ont assuré la Logistique sur place : Véronique LEDOS et Noëmie PINCHEDEZ de RENCONTRE 93.

Les journées étaient alors destinées au travail de création et de répétitions du spectacle (2 heures le matin et 3 heures l'après-midi) et le reste du temps se partageait entre temps libres et temps collectifs (pour les repas et les jeux de soirée).

L'objectif du stage étant de créer une pièce qui pourrait alors être représentée dans divers structures, ce collectif ainsi formé de bénéficiaires et de professionnels a créé, à l'aide de la metteuse en scène Clara GUENOUN, une pièce mélangeant Conte, Confidences et Théâtre Forum autour du thème de la Transmission, en mettant les familles et les professionnels sur un pied d'égalité. Pour créer cette pièce, le collectif a du faire une introspection pour mettre en lumière ce qui lui avait été transmis (par les parents, l'enseignement, etc...), et ce que lui-même transmettait à ses enfants (valeurs, savoirs, respect, etc...). Mais le collectif s'est aussi rendu compte de ce qu'il maintenait en vie dans la transmission, ce qui perdurait depuis des générations et qui passait malgré lui à ses enfants (violences, manies, angoisses, etc...).

Pour beaucoup de bénéficiaires, cette phase de création a permis de nouvelles remises en question, le théâtre permettant peut-être de se regarder plus sincèrement en pouvant se mettre à distance. Le collectif ne s'est jamais jugé, et parce qu'il s'est écouté, le collectif a parlé.

De ce travail est né une pièce qui aborde la parentalité, l'école, l'éducation des valeurs, le rejet des traditions au travers de contes, de musiques et de scènes de théâtre forum. Mais de cette résidence, de cet espace loin de la ville et près de la plage, est né un lien nouveau entre professionnels et bénéficiaires. De nouveaux dialogues ont été possibles, de nouvelles prises de conscience ont émergé, là où le quotidien de l'Île de France, la proximité de la famille ou tout simplement la méfiance envers les institutions l'empêchaient. C'est souvent au bord de la plage, après l'atelier, que nous nous retrouvions en petits groupes pour songer devant le coucher de soleil et faire le point sur tout ce qu'on avait découvert sur soi pendant la journée. Et ce sont ces échanges informels, en bord de mer, qui sont devenus la base d'un travail de fond qui était parfois jusqu'alors difficile.

Les temps collectifs avec les enfants, notamment les repas, ont été aussi le théâtre de nouvelles remises en questions sur les pratiques éducatives. Les familles se sont observées entre elles, ont échangé, se sont aidées et ont fait bouger les frontières de la tolérance. Ce collectif est devenu, le temps d'une semaine, une petite communauté bienveillante. Ces familles sont d'ailleurs toujours en contact.

Enfin, les enfants ont joué un rôle clef dans cette opération. Parce que le thème de la transmission les concernait, parce qu'ils étaient les premiers à faire preuve de tolérance envers l'autre (le séjour comptait notamment deux jeunes filles handicapées mentales), parce qu'ils découvraient pour la première fois la mer et qu'ils étaient les premiers à s'émouvoir de la poésie du coucher du soleil.

Le vendredi 28 octobre au soir, une première représentation d'une heure et demie a été organisée dans le gîte, rassemblant un public local d'environ quarante personnes, démontrant la capacité de ce collectif à captiver et faire participer un public. Et comme le thème de la transmission transcende les générations, les enfants eux-mêmes ont présenté un petit spectacle qu'ils avaient élaboré ensemble avec les éducateurs de l'Espace Petite enfance, en secret de leurs parents.

Le soir même, après le spectacle, une nouvelle transmission prenait place, et certains parents confiaient des objets ou des « essences » de leur passé à leurs enfants interpellés par ce qu'ils avaient vu et entendu pendant le spectacle.

Au regard de ce bilan, le Club des Parents souhaite aujourd'hui maintenir l'action de « ÇA CONTE - TOUTE UNE HISTOIRE » en poursuivant le travail sous forme de mini-résidences en partenariat avec le territoire et en explorant plus largement cette thématique de la transmission. Il nous semble essentiel que les enfants aient un rôle à jouer dans ce travail, car finalement, ne sont-ils pas, en certaines conditions, un miroir tendu à leurs parents ?

DES ILLUSTRATIONS CHIFFREES :

DURÉE DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES PRÉSENTS AU 31/12/2016

Âge	-1 mois	1 à 3 mois	3 à 6 mois	6 à 9 mois	9 à 12 mois	1 à 2 ans	+2 ans	Totaux
12 à 15 ans	0	5	5	4	3	0	0	17
16 ans	1	1	2	1	1	4	3	13
17 ans	0	0	0	0	1	8	4	13
18 ans	0	0	0	2	0	5	1	8
19 ans et +	0	0	0	0	0	0	2	2
Totaux	1	6	7	7	5	17	10	53

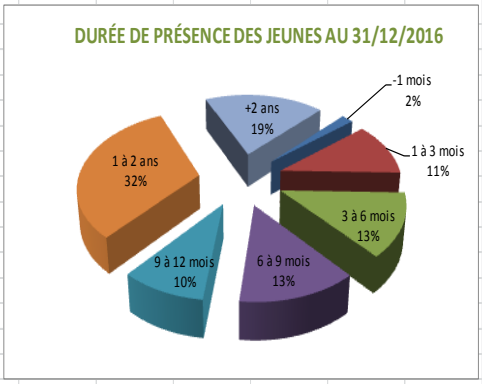

TRANCHE D'AGE DES JEUNES AU 31/12/2016

	HÉBERGEMENT		ATELIER	
Âge	G	F	G	F
12 à 15 ans	5	3	5	2
16 ans	6	0	5	2
17 ans	4	4	3	3
18 ans	3	0	1	0
19 ans et +	4	2	0	1
Totaux	22	9	14	8

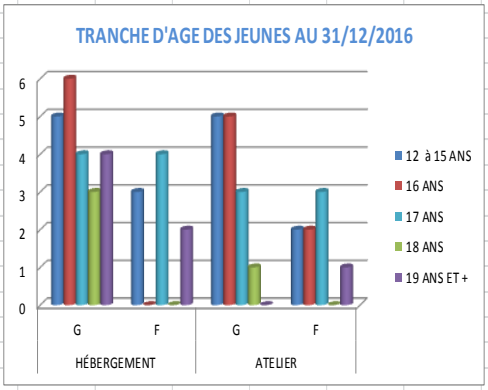

SCOLARITÉ AU 31/12/2016

Scolarité ou formation	G	F
Formation CAP 1 ET 2	2	4
Formation BP	0	1
EREA	1	0
Collège 3ème	3	2
Collège 5ème	1	1
Segpa 4ème	1	0
Segpa 6ème	1	0
CLA (classe d'accueil)	2	0
Lycée Général Seconde	3	0
Lycée Général Première	0	2
Lycée Général Terminal	1	0
Lycée Pro 1 ET 2 Bpro	5	1
Lycée Pro Tbpro	2	3
Remise à niveau	12	3
Espace Dynamique d'Insertion	2	0
Totaux	36	17

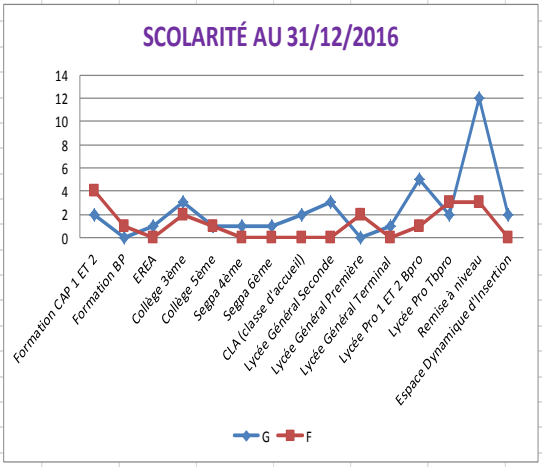

ENTRÉES 2016

	HÉBERGEMENT		ATELIER	
Âge	G	F	G	F
14 et 15 ans	6	3	6	2
16 ans	5	0	2	1
17 ans	1	2	1	0
18 ans	2	1	0	0
Totaux	14	6	9	3

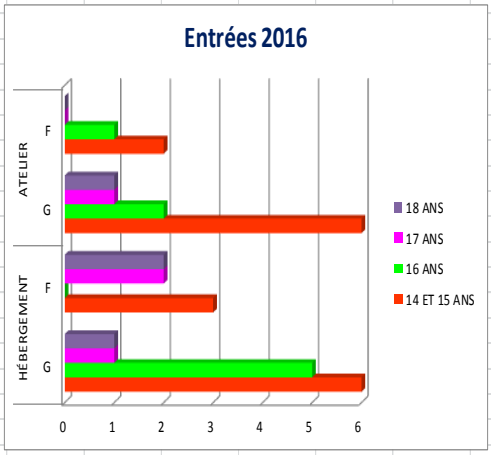

ENTRÉES 2016

	HÉBERGEMENT		ATELIER	
	G	F	G	F
AP	2	0	0	1
ASE	12	6	4	0
OPP	0	0	5	2
Totaux	14	6	9	3

3 Jeunes issus du département 75 - (3 garçons)

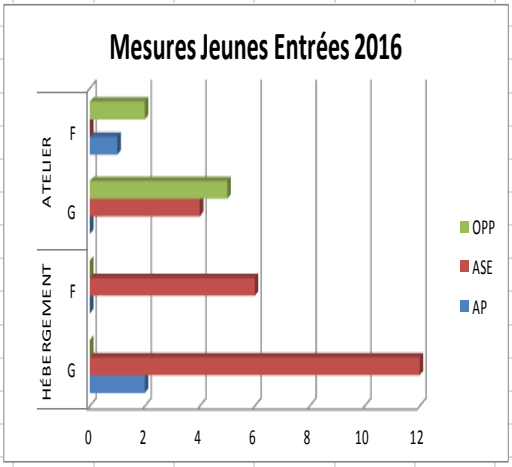

SORTIES 2016

	HÉBERGEMENT		ATELIER	
	G	F	G	F
14 et 15	0	0	3	0
16 et 17	3	2	0	0
18 et 19	4	2	1	0
20 et 21	0	0	2	1
Totaux	7	4	6	1

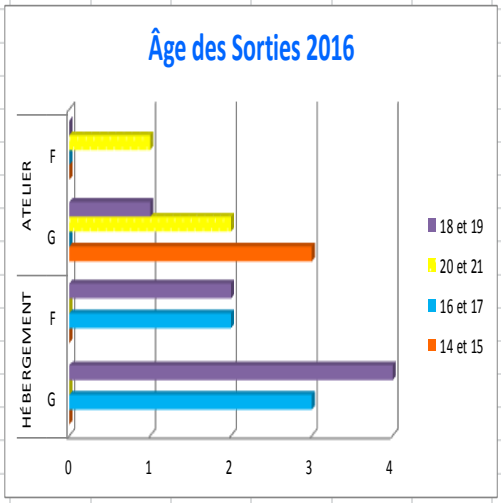

MOUVEMENTS 2016 (âge au 31/12/16)

	HÉBERGEMENT		ATELIER	
Âge	G	F	G	F
12 et 14	4	1	4	0
15	2	2	5	2
16	7	1	4	2
17	6	5	3	3
18	9	3	2	0
19	1	1	0	1
20 et +	0	0	2	1
Totaux	29	13	20	9

Garçons :	49
Filles :	22
Total :	71

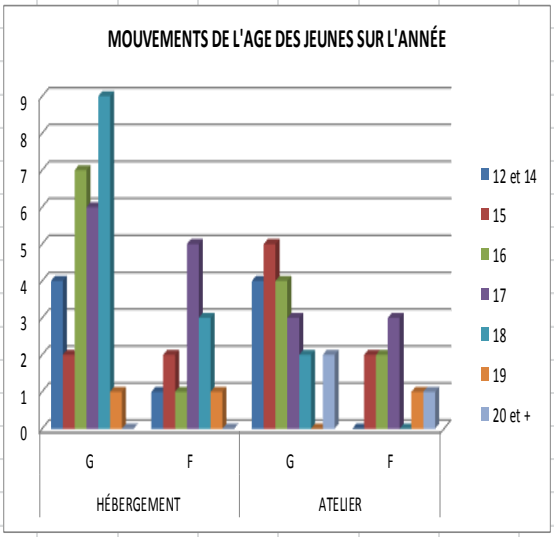

RÉPARTITION DES JEUNES PAR COMMUNE

Origine	Jeunes
Aubervilliers	10
Aulnay Sous Bois	3
Bagnolet	2
Bobigny	2
Drancy	3
Epinay Sur Seine	3
Gagny	1
La Courneuve	2
Le Bourget	1
Le Pré Saint Gervais	1
Montreuil	3
Neuilly Sur Marne	2
Pantin	2
Noisy Le Sec	5
Pierrefitte	1
Romainville	1
Saint Denis	13
Sevran	6
Stains	2
Saint Ouen	2
Pontoise	1
Paris	4
Villemomble	1
Totaux	71

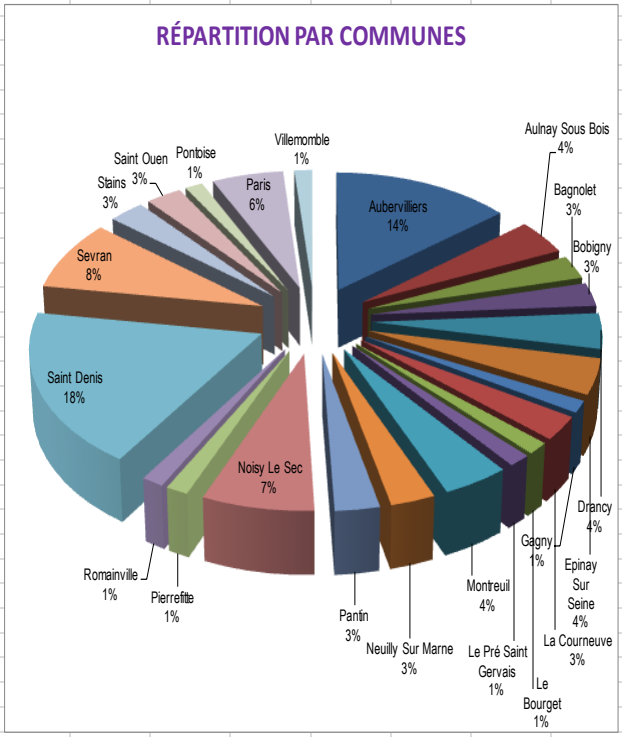

Répartition par circonscription

Nombre de Service	G	F
1	5	7
2	9	4
3	8	3
4	3	1
5	3	1
7	3	2
8	3	1
9	5	1
75	4	0
95	1	0
Totaux	44	20

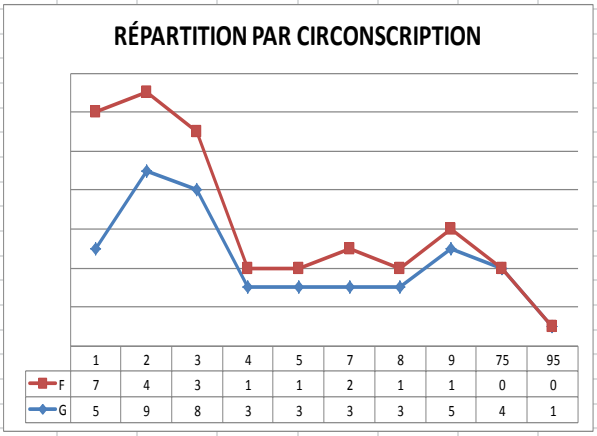

Durée de la prise en charge des Jeunes Sortis en 2016

Durée de la mesure sorties	G	F
-2 mois	3	0
5 à 6 mois	2	0
8 à 12 mois	1	2
1 à 2 ans	5	2
3 ans	1	1
+5 ans	1	0
Totaux	13	5

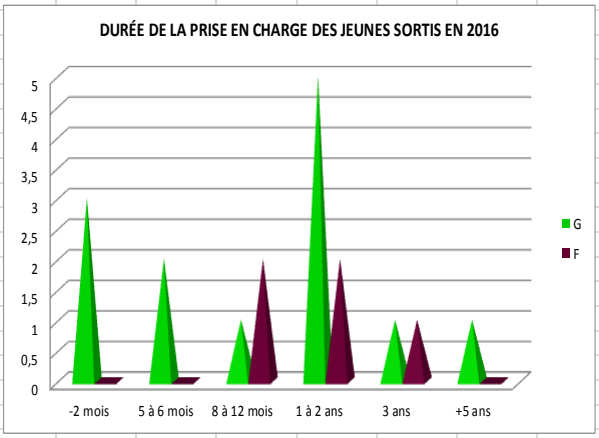

ACTIVITE 2016 DE L'ATELIER SCOLAIRE

Médiations	Durée	Nombre de participants	Thèmes	Validation - Certificat ou Diplôme	Nombre d'obtention
Théâtre	Année scolaire	23	Prévention - impros travail émotions / confiance		
Equitation	Année scolaire	19	*Apprentissage :* Pratique et théorie du sport	*Galops* : 2G1 2G2	4
Graphs	Année scolaire	23	Expression artistique		
Atelier Ecriture - Poésie - Slam	Année scolaire	7	Expression écrite		
Poterie	Année scolaire	21	Arts manuels		
Couture	Année scolaire	23	Arts manuels couture / broderie		
Séjour Maroc	15 jours du 2 au 16 mai 2016	8	Échanges artistiques, culturels avec un collège d'Oujda		
Séjour Camargue	du 3 au 9 juillet 2016	11	Découvertes de la Camargue Équitation		
Sports collectifs	Année scolaire	23	Football, basket....		
Danse	Année scolaire	23	Hip Hop, Zumba...		
Ateliers Actualité	Année scolaire	23	Débat autour de l'actualité avec les journaux comme support		

Scolarité - Remise à niveau 2016

	Nombre de jeunes
Remise à niveau - Mathématiques	18
Remise à niveau - grammaire/conjugaison	18
Informatique	18
Scolarité par correspondance (Educatel - INFA - CNED)	7
Préparation au BAFA	2
Suivi scolaire des jeunes rescolarisés mais présents à l'Atelier scolaire	6
Dispositif Mission Locales EDI	2

Recherche de Stages :

Stages Découvertes	***2***
Stages Formation	***8***

Autres :

Travail partiel :	*2*
CFA :	*2*
Pré-Formation :	*2*

SERVICE D'INVESTIGATION ET D'ORIENTATION
ET D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT
« S.I.O.A.E 93 »

CONTACT :	**ACCES :**
SIOAE93 – AVVEJ **15-17, promenade Jean Rostand** **Immeuble Carré Plaza** **93000 Bobigny** **Téléphone : 01 57 14 02 30** **Télécopie : 01 57 14 02 59** **e-mail : sioae93@avvej.asso.fr**	**MÉTRO**: ligne 5 – Bobigny-Pablo Picasso **TRAMWAY** : T1 – Jean Rostand

ACCUEIL :

Accompagnement des filles et garçons de 0 à 18 ans et jeunes majeurs (18-21 ans).

- M.J.I.E pour 300 jeunes
- A.E.M.O. ou A.E.D. pour 350 jeunes
- A.E.M.O. ou A.E.D. intensive pour 44 jeunes

MISSION :

Le Service comprend cinq types de prises en charge :

- La **M.J.I.E** (Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative) : d'une durée de 6 mois maximum. Elle doit éclairer le Magistrat sur une situation difficile et permettre, éventuellement, d'entreprendre une action éducative.
- L'**A.E.M.O.** (Action Éducative en Milieu Ouvert) consiste en une aide de longue durée (de 1 à 2 ans environ). Elle est ordonnée par le juge des enfants.
- L'**A.E.D.** (Aide Éducative à Domicile) : Accompagnement éducatif dans le cadre d'une mesure contractuelle administrative avec l'inspectrice de l'Aide Sociale à l'Enfance du département.
- L'**A.E.M.O. intensive** : mission identique à celle de l'A.E.M.O. avec des moyens éducatifs supplémentaires tels que le temps éducatif plus soutenu pour chaque jeune, la permanence éducative, l'astreinte, l'hébergement exceptionnel ou périodique.
- L**'A.E.D. intensive** : mission identique à celle de l'A.E.D. avec des moyens éducatifs supplémentaires tels que le temps éducatif plus soutenu pour chaque jeune, la permanence éducative, l'astreinte, l'hébergement exceptionnel ou périodique.

On peut distinguer plusieurs modalités d'intervention :

- ✓ Des entretiens individuels et/ou familiaux au service.
- ✓ Des sorties éducatives.
- ✓ Des actions collectives.
- ✓ Des contacts avec les différents partenaires.
- ✓ Des visites et entretiens à domicile.
- ✓ Des accompagnements divers.

Tous ces modes d'approche amènent les différents membres des équipes à se retrouver dans des réunions pluri professionnelles pour évaluer leurs interventions : réunions de présentation, bilans, supervision, ou pour faire le point de leurs actions : synthèses ou rencontres avec les partenaires, réunions avec des Juges des Enfants, etc.

AGREMENTS - HABILITATION :

Aide Sociale à l'Enfance
Justice

STRUCTURE :

Direction : Monsieur Frédéric MICHEL

4 chefs de service : AEMO/AED-Bobigny, AEMO/AED-Aulnay-sous-Bois, MJIE Bobigny et Aulnay sous-Bois, AEMO/AED intensive

Effectif : 8 psychologues, 25 éducatrices spécialisées, 2 assistantes social, 4 secrétaires, 2 comptables, 3 agents d'entretien.

Le SIOAE93 en mouvement

Frédéric MICHEL - Directeur

L'histoire du SIOAE93 a été revisitée par un travail collectif avec l'ensemble des équipes, débuté en 2015, afin que chacun se réapproprie, in fine, le fondement d'une identité commune du service âgé de plus d'une trentaine d'années. De ce travail a émergé un conte, écrit par Nathalie Bouillet (Chef de service de l'AEMO intensive) en collaboration avec Sabine Jacques (Psychologue), qui résume cette aventure. Il vous est présenté en annexe de ce rapport.

Manifestement, il s'agit d'un conte sans fin, tant cette année 2016 aura été marquée par de nouveaux évènements qui marqueront sans aucun doute une nouvelle étape dans l'évolution du service.

En septembre, l'antenne de Bobigny a été déménagée dans de nouveaux locaux, au centre-ville, au 7ème étage d'un immeuble aux parois de verre avec vue panoramique et terrasse en toutes saisons. Depuis une vingtaine d'année, l'antenne de Bobigny était logée en rez-de-chaussée et sous-sol d'un immeuble HLM. Peu accueillants, ces locaux impliquaient de travailler dans des bureaux sombres en permanence. Au fil des dernières années il est devenu évident que cet environnement de travail contribuait à lui seul à dégrader le moral de l'équipe alors que par ailleurs le contexte de notre action s'est durci avec des budgets contraints, l'allongement des listes d'attentes des prises en charge, un turn-over important des salariés etc.

Ce projet de déménagement est alors devenu une priorité et les négociations avec les financeurs ont finalement abouti après presqu'un an étant donné le surcoût budgétaire engendré. L'installation dans les nouveaux locaux fût un véritable soulagement et marque une reconnaissance de la qualité de notre service. Les conditions d'accueil et de travail ont ainsi été significativement améliorées même s'il est difficile d'évaluer les impacts auprès des membres de l'équipe et des familles accompagnées.

En octobre, le projet d'ouverture d'une nouvelle antenne pour la mise en œuvre d'AEMO dites intensives a aussi été concrétisé. Devant l'impossibilité de trouver un nouveau lieu correspondant à nos besoins (accessibilité, espace, couts, calendrier), il a été décidé de récupérer les locaux historiques de l'avenue Jean Jaurès à Bobigny qui, pour ce projet, ont pu être réadaptés. Etant donnée la taille de l'équipe prévue pour cette nouvelle activité, il a été possible de réaménager complètement les espaces. Le rez-de-chaussée est devenu l'espace des bureaux alors qu'au sous-sol ont été aménagées de spacieuses salles d'entretien et des salles d'activités dédiées aux jeunes.

Ainsi est née « La Touline ». Pour signifier l'identité au sein du SIOAE93 de cette nouvelle antenne, nous avons choisi de faire référence à la symbolique maritime. La touline est une corde dont l'extrémité est lestée par un nœud, appelé la pomme de touline, permettant au bateau de s'arrimer en la lançant sur le quai. Un lien qui doit être suffisamment solide pour que le bateau se stabilise afin d'effectuer son étape et lui permettre quand il est prêt de repartir voguer vers d'autres horizons. Un logo, à usage interne, a été créé symbolisant la pomme de touline par des mains entrelacées pour évoquer la solidarité.

Tel qu'il avait été décrit dans notre rapport d'activité 2015, le projet consiste à accompagner des jeunes (11-17 ans) sur ordonnance judiciaire ou contrat administratif de manière plus intensive puisque chaque éducateur est référent de 10 à 11 jeunes maximum alors que l'AEMO ou l'AED prévoit « normalement » 25 à 26 jeunes. Ce temps éducatif permet une relation bien plus soutenue avec le jeune et des outils supplémentaires (hébergement exceptionnel et/ou périodique, activités en soirées,

espace d’accueil de jour, permanence et astreinte,…) complètent le dispositif pour répondre aux besoins spécifiques de chaque situation.

A fin décembre, sur les 44 places disponibles, 35 étaient déjà pourvues sur à peine 2 mois et demi d'activité. Encore en phase d'ouverture, nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour analyser si le dispositif prévu correspond aux profils et besoins des jeunes accompagnés. Nous notons cependant que nombreux sont ceux qui ont eu un parcours à l'ASE avec des échecs multiples de placements et d'autre part, alors que sur le département un total de 110 places ont été créées, la liste d'attente en AEMO ne cesse d'augmenter. Cela confirmerait que les préconisations d'AEMO intensive portent majoritairement sur des jeunes pour qui aucune solution de protection n'aurait été satisfaisante et laisserait à penser que ce type d'accompagnement serait utilisé par défaut. Pour autant, nous considérons que cette tendance, si elle se confirme, dévoierait le projet initialement prévu pour des jeunes dont la protection ne nécessite pas de mise à l'abri (hébergement) en urgence.

D'autre part, le projet de l'AEMO intensive prévoit de ne pas avoir de liste d'attente tel que le stipule le cahier des charges de l'ASE. En conséquence, dès lors qu'il n'y a plus de places disponibles en AEMO intensive, les magistrats sont censés ordonner une mesure alternative, et donc a priori, une AEMO dite « classique ». Or, le délai d'attente sur ce dispositif pour le SIOAE93 approche aujourd'hui les 12 mois en moyenne. Il nous apparait peu probable que les magistrats préconisant une AEMO intensive accepte que la situation reste en attente tout ce temps. Nous risquons donc d'être encore une fois entre l'ASE et les magistrats mis en tension pour répondre à des besoins avérés pour lesquels nous n'aurons aucun moyen d'y répondre.

La création de cette nouvelle antenne a été effective dans les temps grâce au recrutement d'une équipe opérationnelle composée d'une chef de service éducatif, 5 éducateurs spécialisés (à temps plein), 2 psychologues (à mis temps), une secrétaire (à temps plein), un agent d'entretien (à quart temps). La chef de service, 2 éducatrices et les 2 psychologues sont des salariés issus des équipes existantes en particulier, hormis une psychologue, de l'antenne d'Aulnay. Dans le même temps, 3 congés maternité successifs ont dû aussi être remplacés sur cette même antenne, ainsi que le départ d'une autre psychologue et d'une éducatrice qui ont choisi de partir pour d'autres projets professionnels. Au total, les 2/3 des effectifs de l'équipe d'AEMO d'Aulnay ont dû être renouvelés. De plus, la nouvelle chef de service, recruté depuis 3 mois a annoncé son départ d'ici 3 mois pour un projet de vie en province. Si les remplacements ont été relativement bien anticipés, l'intégration de tous ces nouveaux salariés sur l'antenne à générer de fortes inquiétudes et le sentiment d'un délitement des pratiques par manque de transmission et de cadre institutionnel.

Le changement aura donc aussi concerné l'antenne d'Aulnay qui requiert une vigilance toute particulière pour reconstruire un collectif de travail. Pour ce faire, des temps d'échange ont été planifiés pour travailler cette problématique ensemble. La chef de service d'AEMO en partance sera remplacée par la chef de service des MJIE qui permettra d'assurer la continuité de notre cadre institutionnel et organisationnel qui nous manque. L'enjeu est évidemment de retrouver une stabilité au sein de cette nouvelle équipe tout à fait prête à s'inscrire dans les valeurs et principes qui fondent l'identité du SIOAE93 tout en bénéficiant aussi de leurs nouveaux regards pour enrichir nos pratiques. A cet égard une réflexion et l'élaboration d'un protocole pour l'accueil des nouveaux salariés seront menées en début d'année 2017.

Plus largement, notre projet de service doit être revu. Considéré comme un document plutôt administratif, l'équipe de direction souhaite en faire un document de référence, évolutif, qui reprendra les éléments sur lesquels travaillent les membres de l'équipe : le comité de pilotage de l'AEMO, le groupe de réflexion sur les pratiques de la MJIE, le groupe de recherche des psychologues. Il s'agit de formuler les productions de ces différentes instances pour préciser et faire évoluer nos pratiques.

Une réflexion de Julie Derancourt, chef de service MJIE, sur cette dynamique est présentée en annexe.

L'équipe de direction a entamé, avec l'accompagnement d'un intervenant extérieur (InforSanté), la réflexion sur le sens même de notre activité tenant compte du contexte d'intervention et en particulier les listes d'attente croissantes mettant à mal notre idée de pouvoir activer l'AEMO, l'AEMO intensive et la MJIE de manière complémentaire et sans rupture.

Force est de constater que ni la finalité de notre mission ni nos objectifs d'intervention ne sont explicitement mentionnés dans notre projet de service. Celui-ci est riche et plutôt précis sur la manière de faire, le « comment », mais requiert d'être complété sur le « pourquoi » et les perspectives que nous nous donnons sur les années à venir.

Ce travail a été motivé par le constat que nos pratiques actuelles conduisent les membres de l'équipe à rechercher l'excellence comme si cet objectif donnait sens à leur travail : une quête sans fin qui peut tendre vers l'épuisement. Or parallèlement, la complexification des situations, la limitation des moyens ne nous permettent plus de satisfaire cet idéal. Il nous faut donc travailler différemment en recherchant une qualité souhaitée plutôt que souhaitable et trouver les compromis heureux. Déconstruire pour reconstruire en partant du besoin des destinataires de notre action (les jeunes et leur famille, les magistrats), selon le principe que la mesure éducative leur appartient et non pas au service. Le sens peut ainsi se retrouver sur la réponse à une demande qui doit être considérée comme un challenge intéressant. Travailler à partir de ce qui est attendu plutôt que ce qui est bien.

Ce travail est maintenant nécessaire. Il ne nous est plus possible de faire plus sans mettre en péril les interstices permettant la relation solidaire entre les membres de l'équipe, socle de notre collectif. Par exemple, le remplacement d'un collègue devient systématiquement problématique pour assurer les objectifs d'activité sur lesquels nous nous sommes engagés vis-à-vis de nos partenaires. Les actions collectives reposent sur la bonne volonté de certains membres de l'équipe puisque nous n'avons pas les moyens de les décharger par ailleurs de leurs quotas de mesures à effectuer. Ainsi, le projet d'atelier photo, reconduit avec succès cette année ne sera pas réitéré l'année prochaine. Ce sont là concrètement les enjeux de ce travail de fond qui devrait résoudre la problématique suivante : comment mettre 3 litres d'eau dans un contenant de 2 litres… un challenge intéressant !

En attendant ces nouvelles perspectives, le SIOAE93 a continué d'honorer ses engagements que je me propose de résumer ici, « traditionnellement », par quelques chiffres sur notre activité et notre contexte d'intervention.

Les AEMO :

Je reviens encore une fois à la problématique des listes d'attente. Celles-ci continuent d'augmenter fortement : au 31/12/2016, en AEMO nous avons 171 mineurs en attente (correspondant en moyenne à 1 an d'attente). En 2015 ils étaient 106 et 56 en 2014. Il est à noter que notre service est sur-sollicité : la capacité du SIOAE93 correspond à 15% des moyens sur le département alors que le nombre de demandes que nous recevons représente 33% du total de celles émises par les magistrats. Au mois de mars 2016, le CD93 nous a autorisés à embaucher en CDD un poste d'éducateur supplémentaire à temps plein, ainsi qu'une secrétaire à mi-temps. Etant donnés les départs en congé et les mutations sur l'antenne de l'AEMO intensive, il ne nous a pas été possible d'augmenter notre effectif, hormis pour le poste de secrétariat sur le 2ème semestre, démontrant par la même que celui-ci a été pleinement occupé avec l'activité courante.

En conséquence, notre objectif d'activité, tenant compte d'un poste supplémentaire, a été révisé à la hausse (134 225 journées au lieu de 127 750). Hors nous sommes finalement restés avec notre effectif initial (14 ETP d'éducateurs) et avons réalisé 128 263 journées. Ce résultat a pu être obtenu par la mise en œuvre d'une mesure supplémentaire par chacun des travailleurs sociaux. Le résultat comptable de l'exercice 2016 sera légèrement excédentaire (10 K€ environ).
Les statistiques des AEMO sont présentées en annexe.

Les MJIE :

Comme pour les AEMO, la liste d'attente a continué d'augmenter : au 31/12/2016, nous avons 147 mineurs en attente (soit une moyenne de 8 mois d'attente). En 2015, nous avions 126 mineurs et 98 en 2014. Notre objectif initial était la réalisation de MJIE pour 280 que nous avons atteint, malgré la vacance de poste d'éducateur de plus de 3 mois. Ce résultat a pu être réalisé par la prise en charge de mesures supplémentaires par la plupart des travailleurs sociaux. Cela a remis en lumière les limites de ce levier pour accroitre notre activité provoquant une surcharge de travail qu'il a été difficile de lisser sur l'année et provoquant des retards sur les échéances.

Je rappelle que l'activité en MJIE est calculée au service fait. Cette mesure étant d'une durée de 6 mois, cela revient à dire que l'activité en 2016 est l'addition des mesures effectuées du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016. Au-delà de cette date, les mesures se termineront de fait en 2017 et seront donc comptabilisées sur l'exercice 2017.

Le 24 mai 2016, nous avons discuté le BP 2016 avec notre partenaire, la PJJ. Devant l'évolution catastrophique des listes d'attente, il nous est proposé d'embaucher 2 postes d'éducateurs supplémentaires. En contrepartie, il est exigé que notre activité atteigne pour l'exercice 2016 la mise en œuvre de MJIE pour 300 mineurs. Comme expliqué ci-dessus, cela implique que nous recrutions et débutions avant le 30 juin 2016, donc en 1 mois, des MJIE pour 20 mineurs de plus qu'initialement prévu. Par expérience (temps de recrutement, montée en charge progressive des nouveaux salariés, surcharge d'activité des salariés en place) nous savons que cet objectif est irréalisable et malgré nos explications celui-ci nous est imposé. La PJJ qui effectivement met des moyens supplémentaires a aussi besoin de montrer un affichage politique avec un impact significatif à court terme sur la situation catastrophique dans le département.

Notre activité, basée sur le même effectif initial (7 ETP d'éducateurs), est passée de 227 mineurs en 2014, puis 260 en 2015 et 280 en 2016, preuve que le SIOAE93 joue le jeu auprès de la PJJ et respecte ses engagements (lorsqu'ils sont réalistes). De plus, cette activité largement déficitaire, en terme budgétaire, depuis la création des MJIE, atteint un résultat comptable excédentaire sur cet exercice (environ 20 K€).
Les statistiques des MJIE sont présentées en annexe.

Les AEMO intensives :

Comme indiqué, la montée en charge a été rapide. Au 31/12/2016, 35 jeunes ont intégré le dispositif. Par précaution les dépenses ont été limitées au strict nécessaire. Finalement le résultat comptable de l'exercice dégagera un excédent net d'environ 40 K€.

Les statistiques des AEMO intensives sont présentées en annexe.

En conclusion, nous parvenons à réaliser notre activité en adéquation avec nos valeurs et les moyens alloués. Une évolution de nos pratiques sera nécessaire pour que la pression grandissante de notre charge de travail se réduise afin d'être en mesure de faire face aux aléas et de développer par ailleurs d'autres outils éducatifs telles les actions collectives. Notre projet de service doit aussi tenir compte du contexte d'intervention sur le département et de l'augmentation continue des besoins constatés. Sans velléité d'accroitre encore le SIOAE93, qui requiert après cette année 2016 une période de stabilisation, notre responsabilité implique cependant de rester une force de proposition auprès de nos partenaires pour endiguer une situation de plus en plus alarmante de la protection de l'enfance en milieu ouvert en Seine-Saint-Denis.

Il était une fois… le « Si Haut à Eux »

Nathalie BOUILLET – Chef de service éducatif
avec la contribution de Sabine JACQUES - Psychologue

Il était une fois, dans une grande forêt en bordure du monde, appelée « La Forêt des Autres », une tribu de petits êtres verts particulièrement agiles et futés qui ressemblaient aux lutins que l'on trouve dans les contes fantastiques. De nombreuses autres tribus habitaient dans la forêt et toutes avaient, de façon très organisée, à réaliser une tache particulière pour la sauvegarde de la forêt. Celle qui nous intéresse dans ce conte, le clan du « Si Haut à Eux », issue de la tribu des nids, était missionnée par les elfes mandateurs pour prendre en charge les centaines de nids d'oiseaux lorsque ceux-ci se trouvaient menacés par la tempête, l'orage ou encore une invasion d'ogres affamés. Ce que nous allons vous raconter aujourd'hui doit rester secret car les lutins du clan du « Si Haut à Eux », pour continuer à accomplir la délicate tâche qui leur est confiée, ont besoin que l'histoire de leur tribu, la vraie histoire, celle que l'on raconte uniquement aux initiés des récits, ne soit pas divulguée aux Comtes Trolleurs. Ce sont ces infâmes créatures qui considèrent que la forêt doit disparaitre et être remplacée par des villes propres, entièrement bétonnées, gardiennées et filmées, aseptisées et débarrassées de tout élément susceptible de gêner leur bon fonctionnement. « Dehors les coccinelles et les papillons, allez mettre de la couleur chez vous » ! Expulsés les renards, « voleurs de poules ! » Emprisonnés les loups mangeurs de mères-grands, internés ces pauvres migrateurs errants qui ont perdu leur chemin. Ils n'imaginent pas, ces Comtes Trolleurs, combien la forêt et ses récits sont pourtant indispensables à la vie, les lutins de La Forêt des Autres le savent bien, eux. Et plus la ville est propre, plus la forêt se doit d'accueillir ceux qui n'y ont pas droit de cité.

Les lutins des nids ont depuis toujours énormément de travail, car beaucoup de nids d'oiseaux ne se sont pas bien implantés ou trop rapidement, sûrement. Il faut dire qu'en plus, certains arbres de la forêt sont très mal en point depuis les dernières tempêtes qui se sont abattues violemment sur leur territoire, déracinant beaucoup d'entre eux et les laissant à court de sève. De nombreuses autres tribus de lutins se sont occupées d'eux mais leur fébrilité dure et fragilise l'installation des nids. « *Ce n'est pas grave* » se disent les lutins des nids, *« il nous faut continuer car d'autres intempéries sont à prévoir* ». Eux aussi subissent depuis quelques années les effets de ces tempêtes dont ils savent qu'elles sont les conséquences dramatiques d'un dérèglement Trollitique. Ils sont inquiets car leur nombre ne peut suffire à prendre en charge l'ensemble des nids menacés. Il va leur falloir du renfort. Et l'on ne trouve pas si facilement que cela des lutins des nids, il en est de même pour tous ceux qui sauvegardent la forêt.

Leur nombre n'a pourtant cessé d'augmenter ces cinquante dernières années, des villages entiers se sont constitués, chacun historiquement autour d'un très vieil arbre totémique sur lequel les lutins fondateurs ont écrit les valeurs fondamentales de chaque village. Ainsi, commence l'histoire de notre clan du Si Haut à Eux, au sein d'un village situé dans une clairière où règne un très, très vieil arbre, un immense Hêtre centenaire. Les lutins fondateurs ont choisi cet arbre majestueux afin d'y inscrire les valeurs qui fondent leur noble projet solidaire : « L'implantation ancestrale de cet arbre dont le si joli nom rappelle l'importance que nous accordons aux mots, évoque la solidité de son enracinement. Nous construirons notre village ici, et sera inscrite dans cette écorce la nécessité de l'engagement personnel de chacun pour permettre à tous de prendre part au monde ». Depuis, quelque 800 lutins vivent dans ce village organisé en clans qui ont chacun fort à faire. Ce village, vous l'avez probablement reconnu.

Il faut savoir qu'à l'origine, le clan du Si Haut à Eux, qui ne se prénommait pas ainsi d'ailleurs, n'était pas issu de ce village. Il l'a rejoint après avoir eu à essuyer plusieurs tempêtes qui ont entrainé des changements successifs de chefs, jusqu'à ce que le clan décide un jour de se gérer seul. Ce n'était pas le seul à l'époque car il régnait partout une atmosphère propice à l'avènement de nouvelles expériences et libertés. Celle-ci fut riche d'enseignements mais le clan, seul et sans chef, perdait peu à peu de sa force devant l'ampleur de la tâche qui ne cessait d'augmenter. Il lui fallut rejoindre un village qui accepta sa venue. Depuis, plusieurs chefs se sont succédé, tous très imprégnés des valeurs du Grand Hêtre totémique. Le clan a grandi, s'est installé au plus près des nids endommagés, profitant de conditions climatiques plus apaisées. La Forêt des Autres était alors à cette époque plus dense et luxuriante, propice au développement du clan du Si Haut à Eux qui s'est enrichi de savoir-faire différents. Ainsi et depuis, certains lutins, spécialisés, aident à la reconstruction du nid, on les nomme les lutins des branches, tandis que d'autres prennent en charge l'arbre et la façon dont il s'est enraciné, ce sont les lutins des racines. Il n'était néanmoins pas si facile de les distinguer entre eux car leur chef à l'époque les voulait tous égaux et indifférenciés. Il fut nécessaire, par la suite, d'entamer peu à peu ce long chemin de la différentiation tout en préservant les liens qui les unissaient les uns aux autres. Le clan n'a pas démérité de ce point de vue-là. Ce fut l'époque où le clan du Si Haut à Eux a bénéficié d'une période paisible, maitrisant bien son activité et reconnu par les elfes mandateurs qui envoyaient, confiants, toujours plus de situations de nids endommagés.

Un jour, le clan dut encore s'agrandir, certains lutins devaient s'aventurer dans des contrées plus profondes de la forêt, sous les bois, pour être au plus proche des nids blessés. Le clan dut se séparer, et même si chacun est resté libre de choisir où il souhaitait aller, des sentiments diffus se sont emparés du clan. Ceux qui partirent, enthousiastes, vers de nouvelles contrées s'inquiétaient néanmoins de ce qui les attendait. Ils craignaient d'être oubliés de leur chef et de devoir faire face seuls aux difficultés liées à leur mission. Ceux qui restaient ont eu subitement davantage d'espace là où ils étaient installés, mais un trou s'était formé et ne paraissait plus pouvoir être comblé. Pourtant les lutins savent bien que les arbres mettent du temps à repousser et que les plantes alentours, fougères, mousses et muguets, profitent de ce puits de lumière pour s'y installer. Ainsi, et malgré tous les efforts fournis pour accueillir de nouveaux lutins des nids, ceux-ci ne restaient pas, faisant craindre une sorte de malédiction qui se serait abattue sur le clan. Un jour pourtant, un lutin des nids, puis un deuxième et d'autres plus tard finirent par s'installer durablement dans le clan. Enfin, une nouvelle ère commençait et permettait de nouveau à ceux qui étaient présents de former une équipe. Une promesse d'installation un jour dans une belle clairière avait été prononcée et soutenait vivement la nouvelle cohésion trouvée. Pendant ce temps, les lutins qui étaient partis un peu plus loin sous les bois, jouissaient d'une certaine stabilité, ce qui n'était pas pour leur déplaire. Ils étaient assez fiers d'avoir réussi ce transfert et rien ne semblait perturber la relative tranquillité qu'ils avaient trouvée, si ce n'est le sentiment d'être un peu isolés parfois …

Une question pourtant taraudait les deux équipes désormais séparées. Comment allaient-elles se reconnaitre lorsqu'elles se retrouveraient ? D'autant qu'à nouveau, un projet d'agrandissement du clan émergeait doucement. De nouveau, il était question que certains s'en aillent pour former une autre équipe ailleurs. La lassitude et l'inquiétude s'emparaient des uns, l'enthousiasme en gagnait d'autres … L'histoire allait se répéter, fatalement, séparant d'un côté ceux enjoués par un nouveau projet de ceux qui restaient et qui auraient à souffrir de ce nouveau déséquilibre.

Tout le monde se mit alors à réfléchir autour d'une immense et vieille souche et s'accorda sur la possibilité de vivre autrement ce changement. Le clan du Si Haut à Eux devait rester uni et ne former qu'un seul clan composé désormais de trois équipes. Au terme de quelques échanges fut proclamée par tous la nécessité d'une part de se réunir très régulièrement pour permettre aux uns et aux autres de se connaitre et de partager une réflexion commune sur les pratiques de la protection des nids ; d'autre part, il leur fallait organiser des moments festifs pour vivre d'autres instants ensemble et partager autrement ce qui les réunit quasiment chaque jour, mais aussi tous les évènements qui traversent la vie d'une équipe et de ceux qui la composent. Ainsi doit se poursuivre l'évolution du clan du Si Haut à Eux et qui sait, peut-être, sera rejoint un jour par d'autres lutins de la forêt dont il est dit, murmuré plutôt par un souffle elfique, qu'ils savent chanter, boxer, peindre, danser …

Du mouvement dans la M.J.I.E.

Julie DERANCOURT – Chef de service éducatif

Après deux (petites) années de présence au SIOAE93, sur cette activité particulièrement prenante, oserais-je dire « trépidante », qu'est la M.J.I.E., je me permets une courte pause pour sortir la tête du guidon et nous regarder pédaler.

C'est bien la difficulté, justement, de cette activité : être dans la pratique (ce que j'appelle « pédaler »), d'une part, et se regarder pratiquer, de l'autre. Sans pouvoir arrêter vraiment ni l'un ni l'autre, au risque de chuter, ou alors de ne plus voir où l'on va.

Quel exercice que cette rencontre avec les familles, qui se racontent et nous racontent comment elles en sont arrivées « là », à venir dans un service judiciaire d'investigation… ! Une rencontre que l'on souhaite tranquille, pour que justement les choses puissent se raconter un peu sereinement, mais qui se doit aussi d'être animée, suffisamment déstabilisante pour qu'une dynamique s'instaure et qu'une nouvelle information émerge (une « différence qui fera la différence » comme l'a dit Grégory Bateson).

Comme un jeu de poupées russes, on demande aussi à la famille elle-même de se regarder fonctionner, en espérant qu'en se voyant autrement, cela permettra déjà d'amorcer un changement. Et c'est parce que nous-mêmes, nous nous regardons *faire avec* la famille, fonctionner avec elle dans le cadre de notre intervention, que nous pouvons changer notre propre regard et lui proposer un autre point de vue, une vision alternative des symptômes qui la traversent, des aides qui lui sont proposées. Ainsi, de nouvelles perspectives se créent, de nouvelles voies s'ouvrent, et l'on pédale ensemble autrement.

Au niveau du service maintenant, nous en sommes aujourd'hui à regarder tout le système d'intervention fonctionner. Nous remettons sur le métier les fondamentaux qui sous-tendent nos pratiques, le sens que chaque règle prend pour nous, en quoi chaque procédure s'inscrit dans les valeurs qui sont les nôtres… Tout cela en continuant de fonctionner, sans quoi, là encore, nous serions dans l'erreur. Parfois, ce mouvement dans le mouvement donne un peu le tournis…

Statistiques 2016 des AEMO / AED

MOUVEMENTS DES EFFECTIFS DES JEUNES EN 2016

RAPPEL DE L'ACTIVITE DES 3 ANNEES PRECEDENTES			
	2013	**2014**	**2015**
JEUNES ACCOMPAGNES AU 31 DECEMBRE	**320**	**338**	**344**
	2013	**2014**	**2015**
JEUNES SUIVIS DANS L'ANNEE	**494**	**518**	**488**

	MOUVEMENTS DES EFFECTIFS GARCONS/FILLES 2016		
	GARCONS	***FILLES***	**TOTAL**
Jeunes accompagnés au 01.01.2016	**178**	**171**	**349**
Jeunes confiés dans l'année	**84**	**75**	**159**
Jeunes sortis dans l'année	**85**	**97**	**182**
Jeunes accompagnés au 31.12.2016	**177**	**148**	**326**
Jeunes suivis sur l'année 2016	**262**	**246**	**508**

	MOUVEMENTS DES EFFECTIFS EN 2016 SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES JEUNES		
	Même département	***Autres départements***	**TOTAL**
Jeunes accompagnés au 01.01.2016	336	13	**349**
Jeunes confiés dans l'année	157	2	**159**
Jeunes sortis dans l'année	173	9	**182**
Jeunes accompagnés au 31.12.2016	320	6	**326**
Jeunes suivis sur l'année 2016	493	15	**508**

JEUNES ADMIS DURANT L'ANNEE 2016

AGE DES JEUNES AU MOMENT DE LA PRISE EN CHARGE									
0 à - 2 ans	**2 à - 4 ans**	**4 à - 6 ans**	**6 à - 8 ans**	**8 à - 10 ans**	**10 à - 12 ans**	**12 à - 14 ans**	**14 à - 16 ans**	**16 à - 18 ans**	**TOTAL**
10	**16**	**14**	**13**	**20**	**18**	**16**	**26**	**26**	**159**

SITUATION DES JEUNES AVANT LA PRISE EN CHARGE PAR VOTRE SERVICE			
Jeunes confiés	En établissement		11
	En TDC		5
	En placement familial		5
TOTAL DES JEUNES CONFIES			**21**
Jeunes suivis en milieu ouvert	MJIE		58
	AEMO exercée par un autre service	PJJ	0
		ASE	11
		Autres Associations	5
	AED	ASE	0
		Associations	0
TOTAL DES JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT			**74**
Jeunes sans mesures antérieures	Chez les parents, en famille, sans mesure éducative		64
	Jeunes incarcérés		0
	Autre situation		0
	Situation antérieure inconnue du SAEMO		0
TOTAL DES JEUNES SANS MESURES ANTERIEURES			**64**
TOTAL GENERAL			**159**

COMMUNES	*NOMBRE D'ENFANTS*
AUBERVILLIERS	35
STAINS	8
GROUPEMENT 1	***43***
SAINT-DENIS	104
SAINT-OUEN	10
ILE-SAINT-DENIS	10
GROUPEMENT 2	***124***
NOISY-LE-SEC	2
DRANCY	11
BOBIGNY	40
GROUPEMENT 3	***53***
LA COURNEUVE	10
TREMBLAY-EN-France	7
VILLEPINTE	8
PANTIN	11
GROUPEMENT 4	***36***
BAGNOLET	19
LE PRE-SAINT-GERVAIS	1
LES LILAS	3
ROMAINVILLE	4
PIERREFITTE	1
VILLETANEUSE	0
EPINAY-SUR-SEINE	15
GROUPEMENT 5	***43***
BONDY	12
NOISY-LE-GRAND	0
GOURNAY-SUR-MARNE	0
ROSNY-SOUS-BOIS	2
VILLEMOMBLE	8
LE RAINCY	0
PAVILLONS-SOUS-BOIS	0
GROUPEMENT 6	***22***
CLICHY-SOUS-BOIS	4
COUBRON	2
MONTFERMEIL	15
LIVRY-GARGAN	13
VAUJOURS	3
SEVRAN	69
GROUPEMENT 7	***106***
LE BLANC-MESNIL	9
DUGNY	0
LE BOURGET	0
MONTREUIL-SOUS-BOIS	34
GROUPEMENT 8	***43***
AULNAY-SOUS-BOIS	17
GAGNY	1
NEUILLY-PLAISANCE	2
NEUILLY-SUR-MARNE	3
GROUPEMENT 9	***23***
TOTAL	**493**

CHANGEMENT DE SITUATION DES MINEURS AU COURS DE L'ANNEE

FIN AEMO SANS PLACEMENT ET SANS MESURE					
Dans la famille	**En logement autonome**	**En établissement pour handicapés**	**Jeunes incarcérés**	**Décès**	**TOTAL**
90	2	0	0	0	**92**

JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT					
En MJIE avec fin AEMO	**En AEMO exercée par l'ASE**	**En AEMO par un autre service (changement de service)**	**En AED exercée par l'ASE**	**En AED exercée par votre service**	**TOTAL**
0	2	18	1	10	**31**

PLACEMENT		
Jeunes placés au début de l'AEMO et restant placés mais sans AEMO		16
	TOTAL	**16**
Jeunes placés au cours de l'AEMO avec main levée immédiate de l'AEMO		
	• **En établissement :**	13
	• **En Tiers digne de confiance :**	0
	• **En placement familial :**	13
	TOTAL	**26**
Parmi eux, nombre de placements en urgence : 4		
Jeunes placés au cours de l'AEMO avec maintien de l'AEMO		
De - de 3 mois	• **En établissement :**	0
	• **En Tiers digne de confiance :**	0
	• **En placement familial :**	2
De + de 3 mois	• **En établissement ASE**	18
	• **En établissement : placement direct**	12
	• **En Tiers digne de confiance :**	4
	• **En placement familial ASE**	4
	• **En placement familial placement direct**	1
	TOTAL	**41**
Parmi eux, nombre de placements en urgence : 9		
TOTAL DES PLACEMENTS		**83**

TOTAL DES CHANGEMENTS	206

AGE DES JEUNES CONFIES EN URGENCE EN COURS D'AEMO			
0/3 ans	3/6 ans	6/12 ans	13/18 ans
2	3	4	4

JEUNES SORTIS AU COURS DE L'ANNEE 2016

DUREE DES PRISES EN CHARGE TERMINEES									
De 1 jour à 1 mois	De plus de 1 mois à 3 mois	De plus de 3 mois à 6 mois	De plus de 6 mois à 9 mois	De plus de 9 mois à 1 an	De plus d'un an à 2 ans	De plus de 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De plus de 5 ans	TOTAL
3	5	28	10	14	54	38	21	9	**182**

SITUATION JURIDIQUE A LA SORTIE			
	GARCONS	FILLES	TOTAL
Ordonnance 45			
Article 375	**44**	**47**	**91**
Jeunes majeurs	6	4	10
Sans mesure	35	46	81
TOTAL	**85**	**97**	**182**

SITUATION DES JEUNES AU 31 DECEMBRE 2016

AGE DES JEUNES						
	PLUS DE 6 A – DE 16 ANS				PLUS DE 16 ANS	
Moins de 6 ans	De 6 ans à – de 10 ans	De 10 ans à – de 13 ans	De 13 ans à – de 16 ans	Total des + de 6 à – 16 ans		TOTAL

56	72	73	70	271	**55**	**326**

SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE DES JEUNES AU 31 DECEMBRE 2016

	Enfants de 0/6 ans	
	Mode de garde ou Ecole Maternelle	**Au domicile**
Sous-total	41	15
TOTAL	**56**	

	Jeunes de - 16 ans			**Jeunes de 16 à 18 ans**				
	Scolarisé	**Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés**	**Non scolarisé**	**Scolarisé**	**Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés**	**Formation ou apprentissage**	**Activité professionnelle**	**Sans activité**
Sous-total	202	3	10	29	2	5	0	19
TOTAL	**215**			**55**				

INDICATEURS RH

- Nombre de recrutements en CDI dans l'année : 10
- Nombre de départs de personnes en CDI dans l'année : 3
- Nombre de remplacements CDD réalisé en 2016 non budgété : 6
- Dépenses nettes de formation en 2016 : 6932

ACTIVITE FINANCEE AU TITRE DE L'ANNEE 2016

ELEMENTS DE FINANCEMENT DU SERVICE RETENU AU BP 2016	PRIX DE JOURNEE
PRIX DE JOURNEE MOYEN	11.69
NOMBRE DE JOURNEES RETENU AU BP	134 225
BUDGET PREVISIONNEL	134 225

MESURES	ORGANISMES PAYEURS	NOMBRE DE JOURNEE	EN EURO
Mineurs en danger	**ASE, même département**	124 429	1 454 575
	ASE, autres départements	3 834	44 819
TOTAL		**128 263**	**1 499 394**

ANALYSE DE L'ACTIVITE REALISE DURANT L'ANNEE 2016

ACTIVITE PREVUE EN JOURNEE	ACTIVITE REALISEE EN JOURNEES	TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE EN %
134 225	132 107	98.4%

AED

MOUVEMENT DES EFFECTIFS	
Nombre de jeunes entrés dans l'année	10
Nombre de jeunes sortis dans l'année	8
Nombre de jeunes au 31/12/2016	13
Nombre de jeunes suivis en 2016	21

JEUNES SUIVIS DANS L'ANNEE	
Nombre d'AED	21
En relais immédiat d'AEMO	17
Après main levée de l'AEMO de moins de 6 mois	0

AGE AU DEBUT DE L'AED		
DE 0 A 18 ANS	**PLUS DE 18 ANS**	**TOTAL**
18	3	21

Statistiques des MJIE

137 mesures commencées en 2015 se sont terminées en 2016.
145 mesures commencées en 2016 se sont terminées en 2016.

Ces **282 mesures** concernent **129 filles** et **153 garçons**, pour 149 familles.

Ages :

Tranches d'âge	Filles	Garçons	Total
Moins de trois ans	20	14	34
Trois ans	2	4	6
Quatre ans	8	11	19
Cinq ans	11	9	20
Six ans	4	7	11
Sept ans	7	8	15
Huit ans	18	8	26
Neuf ans	2	11	13
Dix ans	11	9	20
Onze ans	3	14	17
Douze ans	5	10	15
Treize ans	10	9	19
Quatorze ans	8	13	21
Quinze ans	5	10	15
Seize ans	6	7	13
Dix-sept ans	9	9	18

Total	129	153	282

Scolarité :

	Filles	Garçons	Total
Maternelle	23	21	44
Primaire	41	43	84
Collège	29	53	82
Lycée	11	14	25
Non scolarisé	4	6	10
Formation	1	1	2
Non scolarisé car moins de trois ans	20	15	35
TOTAL	129	153	282

L'origine des signalements :

ASE	43	15.25%
Ecole - crèche	69	24.47%
Judiciaire	91	32.27%
Santé	39	13.83%
Famille	19	6.74%
Autre	14	4.96%
Extension	5	1.77%
Non renseignée	2	0.71%

Les secteurs du Tribunal :

Ces mesures ont été principalement ordonnées par les Magistrats de six secteurs :

Secteur 114	52 mesures
Secteur 108	38 mesures
Secteur 103	33 mesures
Secteur 101	26 mesures
Secteur 107	26 mesures
Secteur 102	26 mesures

Soit 71.28% des mesures ordonnées.

Autres secteurs :

	Nombre de mesures
Secteur 104	20
Secteur 110	17
Secteur 112	13
Secteur 106	9
Secteur 111	9
Secteur 113	8
Secteur 109	3
Secteur 105	2

Les villes d'habitation des familles :

5 villes sont plus représentées :

Saint-Denis	52
Montreuil	38
Aubervilliers	26
Bobigny	22
Saint-Ouen	22

Soit 56.74%.

Autres villes :

Sevran	19
Bondy	14
Clichy-sous-Bois	*12*
Bagnolet	*11*
Tremblay-en-France	*10*
Aulnay-sous-Bois	*7*
Epinay-sur-Seine	*7*
La Courneuve	*6*
Dugny	*6*
Romainville	*4*
Stains	*4*
Pantin	*4*
Livry-Gargan	*3*
Noisy-le-Sec	*2*
Gournay	*2*
Blanc-Mesnil	*2*
Montfermeil	*2*
Villetaneuse	2
Pierrefitte	1
Les Lilas	1
Neuilly-Plaisance	1
Ile-Saint-Denis	1
Rosny-sous-Bois	1

Lieu d'hébergement des jeunes en début de mesure :

	Filles	Garçons	Total	Pourcentage
Chez les parents	45	54	99	35.11%
Chez la mère	42	48	90	31.91%
Chez le père	9	13	22	7.80%
En garde alternée	1	1	2	0.71%
Autre famille	0	1	1	0.36%
Lieu de placement	29	32	61	21.63%
Autre situation	3	4	7	2.48%

Activité des parents :

Mère en activité professionnelle	42	14.89%
Père en activité professionnelle	120	42.56%
Parents en activité professionnelle	39	13.83%
Aucun parent en activité professionnelle	69	24.47%
Situation non connue	9	3.19%
Retraite	3	1.06%

Problématiques des parents – sources de danger pour l'enfant :

	Total	Pourcentage
Négligences / Carences	113	40.07%
Pathologies psychiques	33	11.70%
Conflits conjugaux	78	27.66%
Non déterminée	55	19.51%
Non renseignée	3	1.06%

Symptômes du jeune :

	Total	Pourcentage
Aucun symptôme	127	45.04%
Problèmes de comportement	67	23.76%
Troubles psychiques	44	15.60%
Absentéisme / décrochage scolaire	20	7.09%
Fugues	7	2.48%
Addiction	3	1.06%
Actes de délinquance	7	2.48%
Bébé secoué	1	0.36%
Non connus	6	2.13%

Origines du mal-être du jeune :

	Total	Pourcentage
Négligences	98	34.75%
Non déterminée	97	34.40%
Maltraitance psychique	42	14.89%
Maltraitance physique	35	12.41%
Abus sexuels	8	2.84%
Non renseignée	2	0.71%

Les suites demandées :

A.E.M.O.	118	41.84%
Placement / maintien	63	22.34%
P.L.A.E	57	20.21%
Décision du Magistrat	17	6.03%
A.E.M.O. dite « Intensive »	7	2.48%
Enquête de Police	3	1.06%
ADOPHE	7	2.48%
A.E.D.	2	0.71%
M.J.I.E	1	0.36%
Dessaisissement	1	0.36%
Accueil provisoire	1	0.36%
Mainlevée	5	1.77%

Les suites obtenues :

- ✓ 71 plus lieu à Action Educative
- ✓ 57 A.E.M.O. confiées à l'AVVEJ
- ✓ 40 A.E.M.O. confiées à un autre service/département
- ✓ 66 placements ou maintiens de placement
- ✓ 29 décisions non connues
- ✓ 10 A.E.M.O. dites « Intensives »
- ✓ 2 A.E.D. confiées à l'AVVEJ
- ✓ 1 M.J.I.E autre département
- ✓ 1 dessaisissement
- ✓ 5 mainlevées

a. Les 71 plus lieu à Action Educative

- 54 étaient proposées par notre service
- 5 décisions étaient laissées à l'appréciation du Magistrat
- 11 A.E.M.O. étaient préconisées par notre service
- 1 A.E.M.O. dite « Intensive » était préconisée par notre service

b. Les 57 A.E.M.O. confiées à l'AVVEJ

- 52 étaient proposées par notre service
- 3 décisions étaient laissées à l'appréciation du Magistrat
- 2 placements étaient préconisés par notre service

c. Les 40 A.E.M.O. confiées à un autre service/département

- 33 étaient proposées par notre service
- 4 placements étaient préconisés par notre service
- 2 plus lieu à Action Educative étaient préconisées par notre service
- 1 décision était laissée à l'appréciation du Magistrat

d. Les 66 placements ou maintiens de placements

- *58 placements à l'Aide Sociale à l'Enfance*
- 7 placements ADOPHE, préconisés par le service
- 1 maintien placement P.J.J, préconisé par le service

➢ *Les 58 placements ASE*

- 26 concernent des enfants placés avant, pendant et après la mesure ; le service demandait le maintien pour 23 enfants, la mainlevée du placement avec une A.E.M.O. pour 1 enfant, et la décision étaient laissée à l'appréciation du Magistrat pour 2 enfants.

- 20 concernent des enfants placés pendant et après la mesure, le service demandait le maintien.

- 12 concernent des enfants placés après la mesure :

  - Pour 6, le service demandait le placement,
  - Pour 2, le service demandait une A.E.M.O. confiée à l'ASE,
  - Pour 1, le service laissait la décision à l'appréciation du Magistrat,
  - Pour 3, le service demandait une A.E.M.O.

e. Les 10 A.E.M.O. dites « Intensives »

- 5 étaient préconisées par le service
- 4 ont été ordonnées par un Magistrat d'un autre département avant la fin de la M.J.I.E
- 1 A.E.M.O. était préconisée par le service

En ce qui concerne les 2 A.E.D, la M.J.I.E, le dessaisissement et les 5 mainlevées, le Magistrat a suivi les préconisations du service.

29 décisions ne sont pas encore connues de notre service (audience en attente, audience dans autre département et service non informé de la décision) :

- 3 enquêtes de police demandées
- 15 A.E.M.O. préconisées
- 1 plus lieu à Assistance éducative préconisée
- 1 accueil provisoire préconisé
- 1 décision laissée à l'appréciation du Magistrat
- 1 A.E.M.O. dite « Intensive » préconisée
- 7 placements/maintiens préconisés

Statistiques 2016 des AEMO intensives

MOUVEMENTS DES EFFECTIFS DES JEUNES EN 2016

	MOUVEMENTS DES EFFECTIFS GARCONS/ FILLES 2016		
	GARCONS	***FILLES***	**TOTAL**
Jeunes accompagnés au 01. 01.2016	A REMPLIR L'AN PROCHAIN (2018 POUR L'ANNEE 2017)	Idem	Idem
Jeunes entrés dans l'année	**19**	**16**	**35**
Jeunes sortis dans l'année	**0**	**0**	**0**
Jeunes accompagnés au 31.12.2016	**19**	**16**	**35**
Jeunes suivis sur l'année 2016	**19**	**16**	**35**

JEUNES ADMIS DURANT L'ANNEE 2016

11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	TOTAL
2	**2**	**5**	**5**	**8**	**10**	**3**	**35**

SITUATION DES JEUNES IMMEDIATEMENT AVANT LA PRISE EN CHARGE PAR VOTRE SERVICE			
Jeunes confiés	En établissement		4
	En TDC		6
	En placement familial		0
TOTAL DES JEUNES CONFIES			**10**
Jeunes suivis en milieu ouvert	MJIE		6
	AEMO exercée par	PJJ	0
		ASE	3
		L'association	4
		Autre association	0
	AED		1
TOTAL DES JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT			**14**
Jeunes sans mesures antérieures	Chez les parents, en famille, sans mesure éducative		6
	Autre situation		5
	Situation antérieure inconnue du SAEMO		0
TOTAL DES JEUNES SANS MESURES ANTERIEURES			**11**
TOTAL GENERAL			**35**

ORDONNANCE PREVOYANT			
	Hébergement exceptionnel	**Hébergement périodique**	**Les 2**
Nombre d'enfants	**19**	**0**	**12**

REALITE DES HEBERGEMENTS			
	Hébergement exceptionnel	**Hébergement périodique**	**Les 2**
Nombre d'enfants	**0**	**1**	**0**

<u>Commentaires</u> :

Quatre jugements ne spécifient pas d'hébergement.

Périodicité de l'hébergement de l'enfant et son père à l'hôtel pendant 1 mois selon ordonnance JAF.

SITUATION SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE DES JEUNES A L'ENTREE

	Jeunes de - 16 ans			**Jeunes de 16 à 18 ans**				
	Scolarisé	**Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés**	**Non scolarisé**	**Scolarisé**	**Internat scolaire Professionnel Etablissement pour handicapés**	**Formation ou apprentissage**	**Activité professionnelle**	**Sans activité**
Sous-total	17	1	2	9	0	0	0	6
TOTAL	**20**			**15**				

ACTIVITES COLLECTIVES

Nombre de jeune participant à une action collective : 13

Décliner :

- Sortie « Bowling » le 28/12/16
- Sortie pièce de théâtre « Ados » les 22 et 26/12/16

JEUNES SUIVIS DANS L'ANNEE

COMMUNES	*NOMBRE D'ENFANTS*
AUBERVILLIERS	2
STAINS	0
GROUPEMENT 1	***2***
SAINT-DENIS	5
SAINT-OUEN	0
ILE-SAINT-DENIS	0
GROUPEMENT 2	***5***
NOISY-LE-SEC	1
DRANCY	0
BOBIGNY	0
GROUPEMENT 3	***1***
LA COURNEUVE	0
TREMBLAY-EN-France	1
VILLEPINTE	0
PANTIN	1
GROUPEMENT 4	***2***
BAGNOLET	0
LE PRE-SAINT-GERVAIS	0
LES LILAS	0
ROMAINVILLE	1
PIERREFITTE	0
VILLETANEUSE	0
EPINAY-SUR-SEINE	0
GROUPEMENT 5	***1***
BONDY	0
NOISY-LE-GRAND	0
GOURNAY-SUR-MARNE	0
ROSNY-SOUS-BOIS	3
VILLEMOMBLE	2
LE RAINCY	0
PAVILLONS-SOUS-BOIS	0
GROUPEMENT 6	***5***
CLICHY-SOUS-BOIS	0
COUBRON	0
MONTFERMEIL	0
LIVRY-GARGAN	1
VAUJOURS	0
SEVRAN	6
GROUPEMENT 7	***7***
LE BLANC-MESNIL	3
DUGNY	3
LE BOURGET	0
MONTREUIL-SOUS-BOIS	3
GROUPEMENT 8	***9***
AULNAY-SOUS-BOIS	3
GAGNY	0
NEUILLY-PLAISANCE	0
NEUILLY-SUR-MARNE	0
GROUPEMENT 9	***3***
TOTAL	**35**

PLACEMENT		
Jeunes placés au début de l'AEMO et restant placés mais sans AEMO		
	TOTAL	0
Jeunes placés au cours de l'AEMO avec main levée immédiate de l'AEMO		
• **En établissement :**		
• **En Tiers digne de confiance :**		
• **En placement familial :**		
	TOTAL	0
Parmi eux, nombre de placements en urgence :		
Jeunes placés au cours de l'AEMO avec maintien de l'AEMO		
De - de 3 mois	• **En établissement :**	1
	• **En Tiers digne de confiance :**	
	• **En placement familial :**	
De + de 3 mois	• **En établissement ASE**	
	• **En établissement : placement direct**	
	• **En Tiers digne de confiance :**	
	• **En placement familial ASE**	
	• **En placement familial placement direct**	
	TOTAL	1
Parmi eux, nombre de placements en urgence :		
TOTAL DES PLACEMENTS		**0**

AGE DES JEUNES CONFIES EN URGENCE EN COURS D'AEMO		
11/12 ans	**13/14 ans**	**15/17 ans**
0	**0**	**1**

INDICATEURS RH

- Nombre de recrutements en CDI dans l'année : 10
- Nombre de départs de personnes en CDI dans l'année : 0
- Nombre de remplacements CDD réalisé en 2016 non budgétés : 0

ACTIVITE FINANCEE AU TITRE DE L'ANNEE 2016

ELEMENTS DE FINANCEMENT DU SERVICE RETENU AU BP 2016	PRIX DE JOURNEE
PRIX DE JOURNEE MOYEN	**76,83 €**
NOMBRE DE JOURNEES RETENU AU BP	**3320**
BUDGET PREVISIONNEL	**261 200 €**

ANALYSE DE L'ACTIVITE REALISE DURANT L'ANNEE 2016

ACTIVITE PREVUE EN JOURNEE	ACTIVITE REALISEE EN JOURNEES	TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE EN %
3320	**2168**	**65,3 %**

Remarque : L'activité prévue au BP était basée sur une ouverture au 1er septembre alors que celle n'a eu lieu qu'au 15 octobre.